

SCD LILLE 1



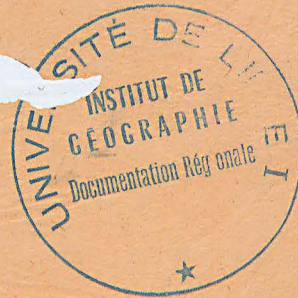
D 030 198595 5

50377  
1985  
2.03-1

50377  
1985  
203-1

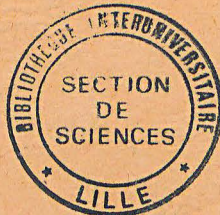
UNIVERSITE DE LILLE I - UER DE GEOGRAPHIE

BS / Th 265



L'UNIVERSITE ET LA VILLE

DANS LA REGION DU NORD - PAS-DE-CALAIS



THESE PRESENTEE

POUR LE DOCTORAT DE 3<sup>ème</sup> CYCLE

*discipline : Géographie et l'aménagement  
n° d'ordre : 220*

*date de soutenance : 15 novembre 1985* par Françoise LAURENT-LABIT

sous la direction  
du Professeur P. BRUYELLE

1 9 8 5

50377  
1985  
203-1

50377  
1985  
203-1

UNIVERSITE DE LILLE I - UER DE GEOGRAPHIE

1985 / Th 2 bis a



L'UNIVERSITE ET LA VILLE

DANS LA REGION DU NORD - PAS-DE-CALAIS

THESE PRESENTEE

POUR LE DOCTORAT DE 3ème CYCLE

par Françoise LAURENT-LABIT

914.42  
LAU



sous la direction  
du Professeur P. BRUYELLE

1985

## INTRODUCTION

### Remerciements

Que toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leurs conseils pédagogiques, leur soutien technique, leur compréhension et leur dévouement, m'ont permis de mener à bien ce travail, trouvent ici même l'expression de ma profonde gratitude.

## I N T R O D U C T I O N

"L'énergie du XIXe siècle était le charbon, celle du XXe siècle, le pétrole ; le XXIe siècle aura surtout besoin de matière grise" rappelait M. SCHWARZENBERG, Secrétaire d'Etat aux Universités, lors de la dernière conférence à l'Université Populaire de Lille, en Janvier 1985.

En l'espace de 30 ans, de 1950 à 1980, le nombre d'étudiants en France a décuplé : de 100.000 au début de la période, il est passé à un million de personnes. Cette tendance, qu'on enregistre d'ailleurs dans tous les pays voisins, n'est pas due seulement à la croissance démographique d'après-guerre. Elle résulte de la nécessité d'une meilleure qualification pour des métiers exigeant de plus en plus de savoir et de savoir-faire, et aussi d'un désir des individus d'une culture générale plus complète, dans un monde en profonde et perpétuelle mutation.

La région Nord-Pas-de-Calais n'échappe pas à cette évolution. La recherche d'une formation adéquate, pour résoudre les problèmes de reconversion qui se posent sur le plan économique, oblige à diversifier l'éventail des filières d'enseignement supérieur, à côté de la traditionnelle Université.

La multiplication des équipements depuis les années 60 pour accueillir cette augmentation d'effectifs, l'exurbanisation de la fonction universitaire qui en a résulté, faute de chercher ou de trouver un espace adéquat au centre ville, la déconcentration voire la décentralisation d'activités d'enseignement supérieur dans les villes petites ou moyennes n'ayant jamais connu auparavant de présence universitaire, ont profondément modifié les rapports entre cette collectivité humaine que constitue une ville et cette fonction bien particulière, spécifiquement urbaine. Voilà tracés les principaux thèmes de réflexion de cette thèse.

La carte universitaire actuelle, point de départ de notre étude, est le résultat d'une longue histoire qui commencée à Douai au XVI<sup>e</sup> siècle, consacre la prépondérance lilloise au détriment des autres villes au XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'en 1960. La période actuelle, par contre, est marquée par une diffusion partielle des équipements, dans l'armature urbaine, surtout pour les filières dites "courtes" ; et par la volonté de plusieurs villes moyennes de se doter de fonctions universitaires plus ou moins autonomes par rapport à Lille.

L'impact spatial et fonctionnel de l'existence d'un enseignement supérieur dans une ville peut être envisagé à trois échelles différentes :

- l'échelle locale est l'occasion d'étudier les conceptions architecturales des ensembles universitaires et leur évolution, leur intégration plus ou moins poussée dans le quartier environnant ;
- l'échelle urbaine permet de comparer les avantages respectifs d'une université en centre ville ou à la périphérie. En quoi, dans les domaines économique et culturel, une ville profite-t-elle de l'Université ou du centre de formation supérieur et vice-versa ?
- enfin, l'échelle régionale envisage les retombées économiques, financières, sociales, intellectuelles de la fonction universitaire non seulement dans le Nord-Pas-de-Calais, mais aussi dans l'aire de recrutement étudiant et professoral, qui dépasse largement le cadre strict de la région.

Dans quelle mesure l'Université, comme instrument d'aménagement urbain et régional, peut-elle jouer un rôle dans la transformation du cadre de vie ?

Le sujet a beaucoup intéressé les sociologues déjà mais à notre connaissance, aucune synthèse géographique n'avait encore été tentée dans le Nord-Pas-de-Calais. Cette thèse, modeste contribution à l'étude de ces questions, se veut proche du terrain et fidèle aux informations et témoignages recueillis auprès des personnes responsables ou simplement concernées par la vie culturelle, intellectuelle et économique de notre région.

## CHAPITRE 1 - LA CARTE UNIVERSITAIRE REGIONALE : CONSTAT D'INEQUALITES SPATIALES ET SPATIALES IMPORTANTES

Cette partie, qui est forcément courte, se veut une photographie instantanée de la situation actuelle de l'équipement dans le Nord-Pas-de-Calais, en matière d'enseignement supérieur. Elle prend donc en compte les universités mais aussi les autres filières de formation après le baccalauréat et montre les structures administratives qui les relient les unes aux autres. Elle étudie leur répartition dans l'espace régional, le cadre académique coïncidant avec la région administrative et économique. Elle évalue leur fréquentation et les inégalités d'affectifs selon les districts et les villes.

### 1ÈRE PARTIE :

## LA CONSTITUTION DE L'ARMATURE UNIVERSITAIRE REGIONALE

### 1) LES STRUCTURES PEDAGOGIQUES VERS LA DIVERSIFICATION

Après l'obtention du baccalauréat, les étudiants ont le choix entre plusieurs filières : les études dites "courtes" dans les lycées techniques ou les IUT menant après 2 ans à un D.T.S. ou un D.U.T. Les grandes écoles d'ingénieur ou de commerce peuvent être intégrées après deux ans passés dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) situées dans les établissements secondaires. Les universités offrent une formation plus générale qui tend à se professionnaliser depuis la dernière loi d'orientation de Janvier 1984. Des instituts et organismes divers, des centres de formation permanente rattachés ou non à une université viennent compléter cet éventail de possibilités. En particulier, les écoles normales tissent des liens de plus en plus étroits avec les universités pour la formation des instituteurs.

## CHAPITRE I : LA CARTE UNIVERSITAIRE ACTUELLE : CONSTAT D'INÉGALITÉS STRUCTURELLES ET SPATIALES IMPORTANTES

Cette partie, volontairement courte, se veut une photographie instantanée de la situation actuelle de l'équipement dans le Nord-Pas-de-Calais, en matière d'enseignement supérieur. Elle prend donc en compte les Universités mais aussi les autres filières de formation après le baccalauréat et montre les structures administratives qui les relient les unes aux autres. Elle étudie leur répartition dans l'espace régional, le cadre académique coïncidant avec la région administrative et économique. Elle évalue leur fréquentation et les inégalités d'effectifs selon les districts et les villes.

Un cliché instantané aurait nécessité une date unique pour l'ensemble des documents. Etant donné la diversité des sources de documentation, la difficulté d'actualisation d'une réalité toujours changeante, et l'étalement sur 4 ans de ce travail de recherche, les dates de référence pour la situation dite "actuelle" porteront sur les années 1981 à 1984.

### 1) LES STRUCTURES PEDAGOGIQUES:VERS LA DIVERSIFICATION

Après l'obtention du baccalauréat, les étudiants ont le choix entre plusieurs filières : les études dites "courtes" dans les lycées techniques ou les IUT mènent après 2 ans à un B.T.S. ou un D.U.T. Les grandes écoles d'ingénieur ou de commerce peuvent être intégrées après deux ans passés dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) situées dans les établissements secondaires. Les universités donnent une formation plus générale, qui tend à se professionnaliser depuis la dernière loi d'orientation de Janvier 1984. Des instituts et organismes divers, des centres de formation permanente rattachés ou non à une université viennent compléter cet éventail de possibilités. En particulier, les écoles normales tissent des liens de plus étroits avec les universités pour la formation des instituteurs.



De plus, les laboratoires de recherche, installés dans le cadre universitaire pour la plupart, apportent un complément indispensable aux activités d'enseignement.

Deux cas particuliers peuvent s'intégrer dans notre étude : les C.N.T.E. (centres de télé-enseignement), préparent activement les étudiants aux examens et renforcent ainsi le potentiel d'enseignement supérieur régional : cette forme de cours semble appelée d'ailleurs à se développer pour diminuer les frais de déplacement des formateurs ! les préparations ESEU s'adressent à des personnes non titulaires d'un Bac, mais rattachées souvent à un centre de formation permanente, elles peuvent jouer un rôle d'animation non négligeable auprès d'une population éloignée des grands centres universitaires.

## 2) LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES : VERS LA DECENTRALISATION

Il nous a paru opportun d'exposer brièvement les structures administratives et juridiques du fonctionnement de l'enseignement supérieur, car elles ont, on le verra, des répercussions sur le plan spatial et géographique.

La circonscription de référence est l'Académie de Lille (98) qui coïncide avec la région administrative Nord-Pas-de-Calais. Le recteur, siégeant à Lille, le chef-lieu, représentant direct du Ministre de l'Education Nationale, est responsable de l'application des décisions ministérielles auprès des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. La constitution de la carte universitaire relève de l'Etat et l'impulsion d'un recteur peut être décisive dans le choix d'une implantation : l'exemple du recteur DEBEYRE est marquant à cet égard, nous le verrons. Mais, dans le cadre de la politique de décentralisation, le Conseil Régional peut faire connaître ses priorités et les concrétiser dans un contrat de plan Etat-Région dont on verra une réalisation plus tard. Le recteur exerce une tutelle sur les Universités qui bénéficient pourtant d'une autorité morale, et d'une autonomie pédagogique et financière, grâce à la loi d'orientation de Novembre 1968. Les unités

---

*Les nombres entre parenthèses renvoient au classement bibliographique en fin de volume.*

*2242*

d'enseignement et de recherche (UER) constituent l'élément de base de chaque Université qui doit rester pluridisciplinaire. Un conseil élu par les enseignants, les étudiants, les membres du personnel, les chercheurs gère l'UER. Il en est de même au niveau de l'Université : le conseil choisit son Président, assisté d'un bureau permanent. Un conseil scientifique s'efforce d'organiser la recherche.

Cette structure en UER, généralement appréciée, pose cependant certains problèmes : elle contribue à l'émiettement spatial, surtout visible à Annappes et limite l'interdisciplinarité prônée d'abord Outre-Atlantique où "les départements" sont condamnés comme n'étant que des compartiments étanches. D'autre part, le regroupement des diverses UER, souvent difficile à expliquer, correspond souvent plus à des affinités "idéologiques" des responsables qu'à une recherche de cohérence pluridisciplinaire. Nous en prendrons quelques exemples dans la partie historique. Un organigramme précise la liste exacte des activités proposées par chacune des universités régionales (tableau 1).

Le statut et les structures de l'Université Catholique (15) présentent plusieurs différences par rapport au schéma précédent. Institution de droit ecclésiastique, elle ressemble, autour des 5 facultés, les instituts et écoles qui en sont issus. La structure en Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille (FUPL) gérée par l'institut catholique du Nord (ICL) donne un maximum d'autonomie pédagogique et financière à ses membres (tableau 1 bis), mais rend difficile la collecte d'informations très éparpillées ! Le conseil supérieur se compose des évêques du ressort académique, c'est-à-dire des diocèses de Cambrai, Lille et d'Arras. Si certains établissements peuvent délivrer des inscriptions en vue des grades d'Etat, les examens sont cependant contrôlés par l'Etat, ce qui favorise dans les statistiques, les universités publiques ; il est parfois difficile de faire la part des doubles inscriptions.

**LILLE II**

UER : sciences médicales  
pharmacie  
odontologie  
sciences juridiques, politiques,  
sociales

Instituts : préparation aux affaires  
environnement, urbanisme  
économie régionale  
techniques comptables  
études judiciaires, criminologie  
médecine légale, sociale  
IUT C : sciences du travail  
éducation physique et sportive

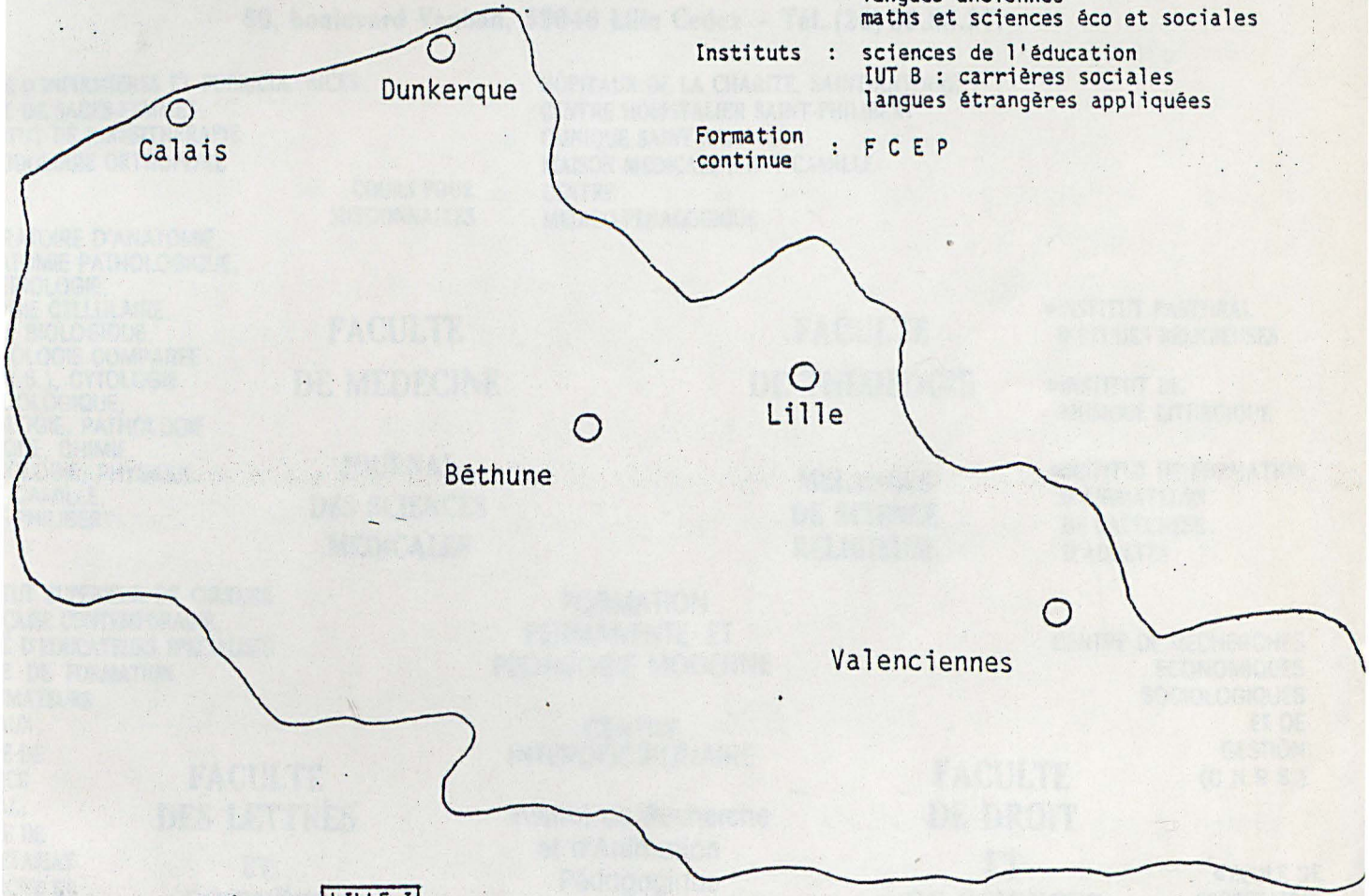
Formation permanente : I F P

**LILLE III**

UER : philosophie  
psychologie - sciences sociales  
histoire, art et archéologie  
linguistique française  
études anglaises, américaines  
études germaniques  
langues sémitiques, romanes,  
slaves, hongroise  
langues anciennes  
maths et sciences éco et sociales

Instituts : sciences de l'éducation  
IUT B : carrières sociales  
langues étrangères appliquées

Formation continue : F C E P



**LILLE I**

UER : mathématiques pures et appliquées  
physique fondamentale  
chimie  
biologie  
sciences de la terre  
informatique - électronique  
géographie et aménagement spatial  
sciences économiques et sociales  
sciences exactes et naturelles (Calais)

Instituts : recherche marine (Wimereux)  
IUT Lille  
" Béthune  
" Littoral

Grandes Ecoles : ENSI chimie  
EUDIL

Formation permanente : CUEEP

} UER dérogatoires

UER : sciences exactes et naturelles  
lettres, sciences humaines, art,  
économie, droit, gestion

Institut : IUT

Grande Ecole : ENSIMEV

Tableau n° 1 :

ORGANIGRAMME DES FORMATIONS PROPOSEES  
DANS LES UNIVERSITES NORDISTES



3) LES SOURCES D'INFORMATION : VUE D'ENSEMBLE

La division Etudes et Prospectives (DEP) au Rectorat de l'Académie, et le Service Statistique Rectoral (SSR), ont fourni l'essentiel des données statistiques et des rapports d'activité, publiés dans leurs notes de service, accessibles à l'Observatoire Economique Régional, et leurs brochures intitulées la Revue de l'Académie de Lille (R A L), malheureusement en cessation de parution depuis Avril 84.

Le rectorat intègre les données sur les renseignements publics et privés ; cependant la FUPL dispose de son propre fonds de documentation, constitué surtout des plaquettes de présentation de chaque institut ou faculté ; dont on peut s'en inspirer également pour les principaux établissements qui éditent ce genre de brochure, tant en formation initiale que continuée. Elogieuses et donc tendancieuses, elles sont pourtant utiles pour les détails apportés sur le fonctionnement de chaque filière.

La presse se fait régulièrement l'écho du niveau de fréquentation étudiante, à l'occasion de chaque rentrée - c'est le moment alors de comparer la situation régionale avec les données fournies par le ministère pour l'ensemble de la France.

4) LA CARTE UNIVERSITAIRE ACTUELLE : SA DOUBLE LECTURE

La carte de localisation des enseignements supérieurs (carte A) a été établie à partir de la brochure de la DEP 1983-84 intitulée liste des établissements universitaires et d'enseignement supérieur de l'Académie de Lille (1).

L'unicité de la source de documentation présente l'avantage de se référer à des structures administratives dûment reconnues mais elle néglige l'adresse réelle de certaines formations, au profit du siège administratif : ainsi, les antennes universitaires de Maubeuge et Cambrai, ou le département dunkerquois de l'IUT du littoral ne sont pas pris en compte et il a fallu corriger ces lacunes sur la carte.

La grandeur des signes varie selon le nombre de centres de formation (plusieurs pouvant avoir la même adresse) ou le nombre d'UER. Les IUT, Grandes Ecoles ou Instituts spécialisés ont été comptés à part des autres UER, car ils offrent des activités bien spécifiques. D'autres cartes portant sur telle ou telle filière, ou sur la répartition par ville, viennent compléter la principale.

Les deux lectures de la carte, par type de formation et par secteur géographique, nous montrent l'inégale répartition des établissements dans l'Académie.

Trois villes sont actuellement siège d'une Université : Lille, avec la "Catho", autrement dit la FUPL, et le secteur santé de Lille II, Villeneuve d'Ascq avec Lille I, Lille III, et le secteur juridique de Lille II, enfin Valenciennes avec l'UVHC, l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Cette séparation originale entre les 2 secteurs de Lille II sera expliqué longuement dans la partie historique. Par contre, la structure de Lille III apparaît très centralisée : tous les sièges d'UER sont à Villeneuve d'Ascq ; Lille I, comme Lille III est d'abord villeneuvoise mais quelques UER dérogatoires donc plus autonomes ont essaimé à Béthune, Calais, Dunkerque. L'Université de Valenciennes, en nombre d'UER pourtant restreint, développe depuis peu la politique des antennes locales à Maubeuge et Cambrai, répondant à des intérêts qu'il faudra préciser dans la partie chronologique.

Les IUT, (carte n° 1) au nombre de 6 se répartissent entre la métropole lilloise, où chaque Université a créé son propre IUT, Béthune où l'IUT est rattaché à Lille I, Calais, siège de l'IUT du littoral, dépendant de Lille I et augmenté du département "techniques de commercialisation" à Dunkerque, enfin Valenciennes, où l'IUT a précédé l'Université et a donné tout son dynamisme à ce centre.

Le nombre de matières enseignées crée des différences flagrantes entre ces IUT : Calais et Dunkerque, avec leurs "mono-activités", s'opposent à Béthune et Valenciennes plus diversifiées et surtout à Lille qui propose la gamme complète des filières régionales. La répartition sera étudiée de façon plus détaillée en lien avec l'armature urbaine.

La présence de classes préparatoires va souvent de pair avec celles des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Dunkerque et Armentières cependant disposent de CPGE sans école, c'est l'inverse pour Villeneuve d'Ascq qui, avec Lille, apparaît nettement privilégiée par le nombre de ces établissements supérieurs - L'ENSIMEV est la dernière née de la douzaine d'école habilitées à délivrer le diplôme d'ingénieurs dans la région (262). Trois se classent à un rang national important puisque l'intégration se fait sur le concours commun Mines, Ponts : il s'agit d'IDN, HEI, ISEN; IDN recrute aussi sur le concours Centrale-Supélec. Cinq écoles lilloises spécialisées dans une branche industrielle font appel au concours commun à l'enseignement catholique : HEI, ISEN, ICAM, ISA, ITR. A Douai, l'ENSIAA, installée aussi en région parisienne et l'Ecole des Mines recrutent aussi à un niveau élevé. Deux écoles appartiennent au groupe des ENSI : l'ENSCL à Villeneuve d'Ascq et l'ENSIMEV à Valenciennes. Elles recrutent aussi des entrées au niveau DUT. A Lille, l'ENSAM est un centre régional de l'école des Arts et Métiers. L'ENSAIT à Roubaix se spécialise dans les arts et industries textiles. Enfin LILLE I, avec l'EUDIL est une des 5 universités françaises à délivrer le diplôme d'ingénieur.

Les écoles publiques de formation d'enseignants apparaissent assez sélectives dans leur implantation régionale ; les deux chefs-lieux de département et Douai, ancien chef-lieu, se partagent leur répartition. Les écoles normales privées, plus dispersées sont installées dans des villes de moindre importance (Armentières, Haubourdin, Cambrai), plus près de fiefs catholiques puissants (la Flandre, l'archevêché de Cambrai).

Les sections de techniciens supérieurs bénéficient de la plus large déconcentration, même si Lille, avec 13 établissements concernés, domine toutes les autres villes. Le fait important est que de petits centres comme Hazebrouck abritent une STS et que 19 districts sur les 23 que compte le Nord-Pas de Calais, en possèdent une (les 4 absents étant Avesnes, St-Amand, Denain, Calais). La répartition par type de section sera aussi plutôt envisagée en lien avec les fonctions urbaines (carte n° 2 - tableau 2).

Les formations continuées, tant au niveau supérieur qu'à celui des ESEU, moins bien réparties que les STS, se trouvent cependant représentées dans de nombreuses villes, surtout à l'Ouest de la région

(St-Pol - Berck - Boulogne), alors que la carence est nette dans l'Avesnois, la vallée de la Sambre, le Cambrésis. Chaque centre mène une politique indépendante, et la dispersion relative des formations est le résultat d'une volonté lilloise de déconcentration de la part du CUEEP pour se rapprocher du public potentiel (cf. carte n° 3). La FCEP et l'IFP restent centrées sur Lille si on excepte une tentative restreinte et peu réussie de la première, pour organiser quelques stages à Arras.

La localisation des centres de télé-enseignement, nationaux ou rattachés à une Université, dans la métropole lilloise, ne signifie pas que l'impact se limite à cette zone : il appartiendra, à la dernière partie, d'exposer l'influence régionale de ces activités.

La deuxième façon de lire la carte A (hors texte) consiste à étudier la répartition des enseignements supérieurs selon les secteurs géographiques et les villes.

Deux régions apparaissant vides : le Haut Artois et l'Avesnois ! seul St-Pol dispose d'un centre ESEU.

Plusieurs villes offrent une ou deux activités isolées : St-Omer, Berck, Maubeuge.

L'assez bonne complémentarité de deux des villes du littoral, Calais et Dunkerque, s'oppose à la faiblesse relative de Boulogne.

Arras, aux filières à peine plus étoffées que Cambrai, ne parvient pas à contrebalancer l'agglomération lilloise qui concentre dans ses deux pôles Lille et Villeneuve d'Ascq, l'essentiel des Universités, Instituts, Grandes Ecoles et formation continuée. Roubaix et Tourcoing souffrent de cette proximité, et, comme Haubourdin et Armentières, se sont davantage spécialisées dans le technique.

Le chapelet des villes du bassin minier est bien souligné dans la partie occidentale, Béthune et Douai ne drainant qu'une partie, importante il est vrai, des établissements. Par contre, l'importance croissante de Valenciennes qui regroupe presque tous les types d'enseignements possibles, n'a pas fait naître de centre secondaire dans la partie orientale du bassin minier.



Tableau n° 2 : CLASSIFICATION DES SPECIALITES ENSEIGNEES DANS LES SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS

SECTEUR PRIMAIRE	SECTEUR SECONDAIRE				SECTEUR TERTIAIRE		
	Mécanique Métallurgie	Textile	Electronique Informatique	Autres	Secrétariat Comptabilité	Commerce	Autres
Production végétale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonderie</li> <li>- Construction métallique</li> <li>- Chaudronnerie</li> <li>- Maintenance</li> <li>- Fabrications mécaniques</li> <li>- Exploitation des véhicules à moteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blanchiment</li> <li>- Teinture</li> <li>- Filature</li> <li>- Tissage</li> <li>- Bonneterie</li> <li>- Impression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Automatismes</li> <li>- Electrotechnique "A"</li> <li>- Electronique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation thermique</li> <li>- Transformations plastiques</li> <li>- Contrôle industriel</li> <li>- Froid et climatisation</li> <li>- Expressions visuelles</li> <li>- Chimie</li> <li>- Physique</li> <li>- Biochimie</li> <li>- Etudes de prix du bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétariat de direction "A"</li> <li>- Secrétariat trilingue "B"</li> <li>- Comptabilité et gestion d'entreprise</li> <li>- Gestion de centre informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technico-commercial génie mécanique</li> <li>- Action commerciale</li> <li>- Commerce international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Géomètre</li> <li>- Bureaux d'études constructions mécaniques</li> <li>- Assistante d'ingénieur</li> <li>- Architecture intérieure</li> <li>- Electro-radiologie médicale</li> <li>- Production culinaire B1</li> <li>- Conseiller en économie sociale et familiale</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique agricole et gestion de l'entreprise</li> <li>- Productions animales</li> <li>- Horticulture</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opticien lunetier</li> </ul>				

N.B. Les spécialités enseignées seulement dans le secteur privé se trouvent sous le trait vertical, en bas du tableau.

□

## 5) LA FREQUENTATION DES ETABLISSEMENTS SUPERIEURS RENFORCE L'INEGALITE SPATIALE DEJA CONSTATEE DANS LEUR IMPLANTATION

Deux cartes, l'une réalisée par le Rectorat (carte n° 4) et l'autre (carte n° 5) établie par nos soins d'après les données de 1982-83 (voir tableau n° 3) montrent la répartition des effectifs étudiants par type d'établissement et par ville.

La prépondérance de l'agglomération lilloise est nettement affirmée puisque 84,4% des étudiants y travaillent ; Valenciennes arrive en deuxième position avec 6,6%. Les 9% restants se distribuent entre Douai, Dunkerque et les autres villes déjà citées. La centralisation des effectifs est donc encore plus forte que celle des établissements. A elles seules, les trois Universités d'Etat regroupent 61% de tous les étudiants ; la présence des facultés libres vient renforcer cette prédominance.

Une autre carte hors texte (C) négligeant les données lilloises, fait mieux apparaître les centres secondaires et la répartition des filières. Plusieurs types de villes se dégagent :

- de petites villes n'ayant qu'une branche aux effectifs suffisants pour être cartographiées : Bruay, Hazebrouck, St-Omer, Maubeuge ;
- des villes dominées par des effectifs écrasants dans un secteur : c'est le cas de Béthune, avec son IUT, et d'Armentières, dans une moindre mesure, avec la STS ;
- des villes aux choix restreints mais plus équilibrés : Boulogne, Calais, Arras, Tourcoing, Cambrai ;
- des villes à l'éventail plus large mais aux effectifs variables d'une branche à l'autre : Dunkerque, Roubaix ;
- Valenciennes, par l'ampleur de ses effectifs, mérite un classement spécial : l'IUT vient équilibrer la branche universitaire dominante.

La cartographie par filières apporte des nuances par rapport aux remarques précédentes.

EFFECTIFS DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS  
Localisation géographique (I)

Tableau n° 3

7-83

Catégories	(1)	1970-71		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
M	A	30490	74,6	35035	62,2	36936	67,6	38027	61,8		
	B	1377	3,4	2522	4,5	2958	4,9	2962	4,8		
	C	742	1,8	1647	2,9	1908	3,2	1861	3		
	D	3372	8,3	3981	7,1	3990	6,7	3716	6		
	E	946	2,3	2345	4,2	2488	4,1	2582	4,2		
	F	550	1,3	1283	2,3	1317	2,2	1329	2,2		
	G	314	0,7	1122	2	1214	2	1476	2,4		
	Total	37791	92,5	47935	85,1	50811	84,8	51953	84,4		
X	D	218	0,5	302	0,5	299	0,5	293	0,5		
	E	57	0,1	8	ε	14	ε	10	ε		
	F	-		242	0,4	363	0,6	315	0,5		
	G	-		27	ε	32	ε	51	0,1		
	Total	275	0,6	579	1	708	1,2	669	1,1		
ng	D	22	0,05	141	0,2	116	0,2	128	0,2		
	F	103	0,2	212	0,3	205	0,3	196	0,3		
h	G	155		223	0,4	240	0,4	248	0,4		
ières	E	83	0,2	129	0,2	150	0,2	118	0,2		
	F	277	0,7	340	0,6	351	0,6	367	0,6		
QUE	C			147	0,3	161	0,3	183	0,3		
	E	88	0,2	133	0,2	143	0,2	98	0,2		
	F	111	0,3	225	0,4	236	0,4	245	0,4		
	G							50	0,1		
Total	199	0,5	505	0,9	540	0,9	526	0,9			
	D	133	0,3	236	0,4	244	0,4	259	0,4		
	E	222	0,5	210	0,3	218	0,3	287	0,5		
	F	76	0,2	208	0,3	224	0,4	250	0,4		
	G	-		24	ε	43	0,1	42	0,1		
IENNES	A	658	1,6	2188	3,9	2267	3,8	2391	3,9		
	C	339	0,8	877	1,6	895	1,5	859	1,4		
	D	-		75	0,1	108	0,2	118	0,2		
	E	52	0,1	185	0,3	207	0,3	200	0,3		
	F	44	0,1	416	0,8	470	0,8	509	0,8		
Total	1093	2,7	3741	6,6	3947	6,6	4077	6,6			
uge	F	-		79	0,1	92	0,2	92	0,1		
	G			16	ε	8	ε	6	ε		
ouch	F						21	ε			
rtem! U RD	A	31148	76,2	37223	66,1	39203	65,4	40418	65,7		
	B	1377	3,4	2522	4,5	2958	4,9	2962	4,8		
	C	1081	2,6	2671	4,7	2964	4,9	2903	4,7		
	D	3745	9,2	4735	8,4	4757	7,9	4514	7,3		
	E	1448	3,5	3010	5,3	3220	5,4	3295	5,4		
	F	1161	2,8	3005	5,3	3258	5,4	3324	5,4		
	G	314	0,8	1412	2,5	1537	2,6	1873	3		
Total	40274	98,6	54578	96,9	57897	96,6	59289	96,3			

es : Données par UER (SEIS). Listes DEP (classes supérieures)  
Enquêtes dans les grandes écoles (ingénieurs, commerciales)

EFFECTIFS DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS  
 Localisation géographique (11)

7-83

		1970-71		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
	E	84	0,2	89	0,2	69	0,1	62	0,1		
	F	-		110	0,2	163	0,3	181	0,3		
	G	3		41	0,1	132	0,2	183	0,3		
Beaumont	F	-		53	0,1	85	0,1	107	0,2		
	F	-		38	0,1	37	0,1	39	0,1		
	F	-		41	0,1	45	0,1	42	0,1		
NE	C	316	0,8	562	1	564	0,9	560	0,9		
	F	-		61	0,1	92	0,2	112	0,2		
	G	17		23	ε	29	ε	19	ε		
S	A	124	0,3	192	0,3	205	0,3	* 200	0,3		
	C	-		145	0,2	139	0,2	145	0,2		
	F	-		-		-		-			
er	F	20	0,05	158	0,3	158	0,3	171	0,3		
gne	E	32	0,1	164	0,3	188	0,3	198	0,3		
	G	-		34	0,1	90	0,2	145	0,2		
uil	F	-		65	0,1	56	0,1	68	0,1		
	F	-		-		-		23	ε		
telement	A	124	0,3	192	0,3	205	0,3	* 200	0,3		
	C	316	0,8	507	1,3	503	1,2	705	1,1		
	E	84	0,2	89	0,2	69	0,1	62	0,1		
	F	52	0,1	690	1,2	824	1,4	941	1,5		
e CALAIS	F	-		98	0,2	251	0,4	347	0,5		
	G	-		-		-		-			
Total		576	1,4	1776	3,1	2052	3,4	2255	3,7		
ement	A	31148	76,2	37223	66,1	39203	65,4	*40418	65,7		
	B	1377	3,4	2522	4,5	2958	4,9	2962	4,8		
	C	1081	2,6	2671	4,7	2964	4,9	2903	4,7		
	D	3745	9,2	4735	8,4	4757	7,9	4514	7,3		
	E	1448	3,5	3010	5,3	3220	5,4	3295	5,4		
	F	1161	2,8	3005	5,3	3258	5,4	8324	5,4		
	G	314	0,8	1412	2,5	1537	2,6	1873	3		
Total		40274	98,6	54578	96,3	57897	96,6	59289	96,3		
EMIE ILLE	A	31272	76,5	37415	66,4	39408	65,7	40618	66		
	B	1377	3,4	2522	4,5	2958	4,9	2962	4,8		
	C	1397	3,4	3378	6	3667	6,1	3608	5,9		
	D	3745	9,2	4735	8,4	4757	7,9	4514	7,3		
	E	1532	3,7	3099	5,4	3289	5,5	3357	5,5		
	F	1213	3	3695	6,5	4082	6,8	4265	6,9		
	G	314	0,8	1510	2,7	1788	3	2220	3,6		
Total		40850	100	56354	100	59949	100	61544	100		

universités d'état  
 université libre  
 I.T.  
 grandes écoles

E : Cl. prép. aux grandes écoles (publiques et privées)  
 F : Sections de techniciens supérieurs publiques  
 G : " " privées  
 (chiffres de 1971-72 et non 1970-71 pour cette formation)  
 \* Evaluation

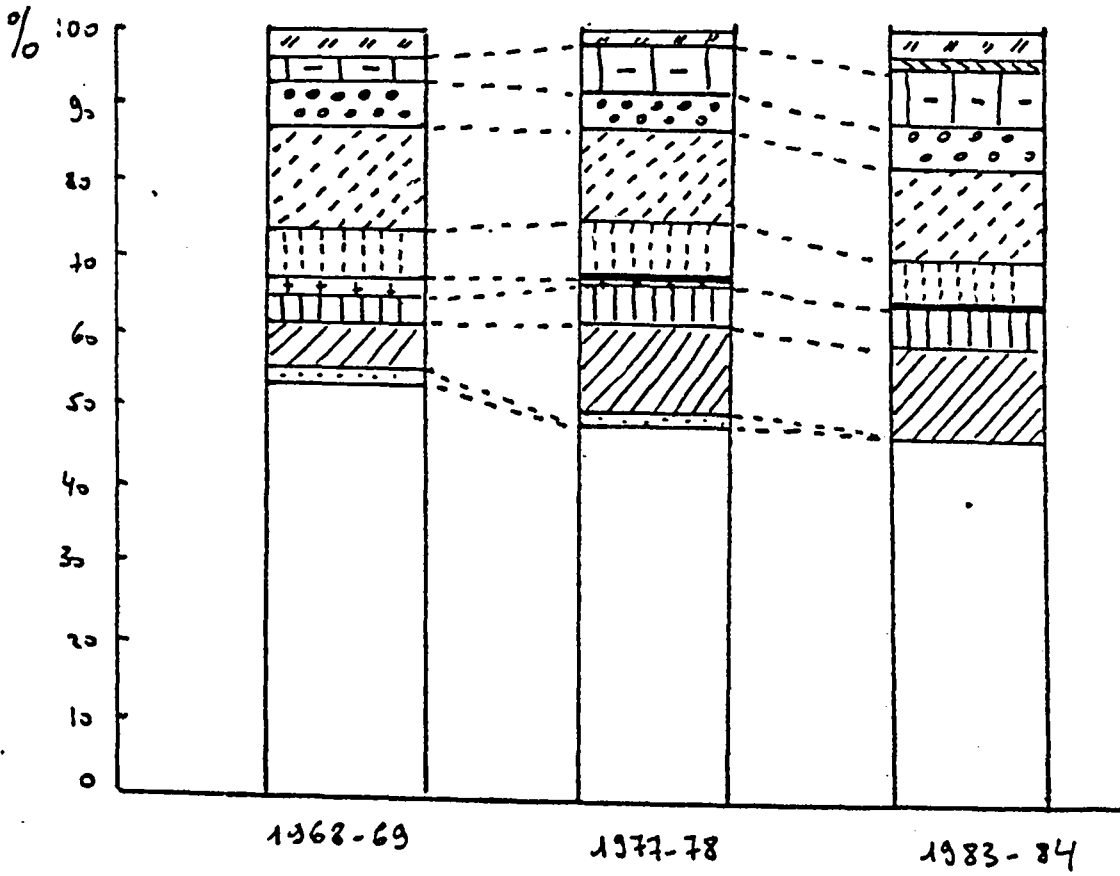
La carte n° 6 révèle une répartition très sélective des effectifs dans les grandes écoles et une nette séparation entre les secteurs public et privé : ce dernier, uniquement représenté à Lille, dans le cadre de la FUPL ou d'écoles isolées, dépasse en nombre d'étudiants le secteur public réparti sur Lille, Villeneuve d'Ascq surtout, Douai et Valenciennes.

Lille regroupe près des 2/3 des candidats aux grandes écoles (tableau n° 3), environ la moitié des futurs titulaires d'un DUT (carte n° 1).

Par contre, elle n'accueille que le quart de l'effectif des STS (carte n° 7) : Valenciennes, Armentières, Dunkerque, Douai et Boulogne dans l'ordre d'importance en drainant une bonne partie. S'il y a bien déconcentration des STS, on note cependant l'existence de certains pôles de formation bénéficiant de fortes implantations. Dans le Pas-de-Calais, les districts d'Arras, Lens, Béthune, St-Omer et Boulogne drainent 85% des élèves. L'essor des sections privées ne s'accompagne pas d'une dispersion géographique comparable à celle des sections publiques (carte n° 8).

Graphique n° 1

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES LYCEES PREPARANT A L'ENTREE AUX GRANDES ECOLES



- Faidherbe
  - Fénelon
  - Baggio
  - G. Berger
  - V der Heersch
  - Textiles - arts appliqués
  - Armentières
  - Douai
  - Dunkerque
  - Wallon
  - Hainaut
  - Arras
- } LILLE
- } ROUBAIX
- } VALENCIENNES

Source : 1984-2 - SSR

## 6) L'ACADEMIE EST DEFICITAIRE PAR RAPPORT A LA MOYENNE NATIONALE (263)

Le tableau n° 4 fait ressortir un effectif de la population étudiante pour l'Académie de Lille, de 60.018 personnes, en 1982-83. Ce nombre range le Nord-Pas-de-Calais à la 5ème place après Paris, Lyon, Versailles et Toulouse.

Cependant, elle compte 7,24% de la population française et seulement 5,53% des étudiants. Ceux-ci ne représentent que 5,6% de l'ensemble de la population, contre 38% à Paris et 18% à Lyon ; ce qui fait dire à un responsable valenciennois qu'il faudrait doubler le nombre d'étudiants de la région pour parvenir au niveau de la 2ème ville de France. L'étude du tableau n° 5, donne la même conclusion : l'indice de scolarisation supérieure classe le Nord à la 17ème place.

L'originalité régionale éclate aussi dans les cartes 9 et 10. 15% des étudiants français ayant choisi une Université libre fréquentent la "catho" et seules trois Académies ont plus de 10% de leurs effectifs universitaires dans une institution catholique : Lille, Lyon et Nantes. L'enseignement privé affirme encore plus sa présence dans les classes préparatoires, où si on excepte la région parisienne, notre académie regroupe plus de 8% du total français, ce qui la place en tête de cette catégorie. Les écoles d'ingénieurs semblent un fleuron du Nord-Pas-de-Calais, en parallèle avec Toulouse et la Bretagne.

La fréquentation des Universités et STS est mieux répartie entre régions : seules les zones de la grande couronne parisienne sont sous-représentées : le prestige des universités de la capitale attire les étudiants d'autres académies. Celle du Nord semble bien résister à cette polarisation : c'est de loin, à distances comparables de Paris, la région la plus dense en effectifs universitaires, quelles que soient les sections envisagées, c'est aussi la plus peuplée et il faudra s'interroger si cette importance numérique des étudiants a d'autres causes que démographiques.

En conclusion, l'Académie de Lille se caractérise par l'importance numérique de sa population étudiante, malgré la sous-scolarisation par rapport à la population totale. La prépondérance, dans tous les secteurs

sauf les enseignements courts, de la métropole lilloise, n'est contrebalancée sérieusement que par Valenciennes.

Enfin, une des originalités de notre région réside dans l'Université catholique dont le poids dans plusieurs filières est loin d'être négligeable.

Résultat d'une longue histoire, cette carte universitaire se modifie sous nos yeux, en liaison avec la progression des effectifs et l'évolution qualitative des besoins en formation supérieure.



Part de population scolarisée. Proportion d'ens<sup>t</sup> privé. Répartition entre grands niveaux

23

	Population totale (82)		Popul. scol. et univ.		Premier degré		Second degré <sup>1</sup>		Supérieur <sup>2</sup>		Répartition %		
	Effectifs	% France	Effectifs	% pop. tot.	Effectifs	% privé	Effectifs	% privé	Effectifs	% privé	1 <sup>er</sup> d <sup>c</sup>	2 <sup>d</sup> d <sup>c</sup>	Sup
VERSAILLES	4 492 043	8,27	1 093 842	24,4	597 317	7,1	433 721	15,7	62 804	5,7	54,6	39,7	5,7
LILLE	3 932 939	7,24	1 074 358	27,3	594 655	16,8	419 685	21,1	60 018	12,6	55,4	39,2	5,6
CRETEIL	3 404 874	6,27	835 617	24,5	458 001	5,4	321 342	11,9	56 274	0,9	54,8	38,5	6,7
NANTES	2 930 320	5,39	755 170	25,8	422 110	38,1	294 002	33,4	38 058	13,9	56,8	38,9	5,2
RENNES	2 707 886	4,98	689 480	25,5	363 498	39,6	280 698	43,6	45 284	3,3	52,7	40,7	6,6
BORDEAUX	2 656 518	4,89	592 811	22,3	299 361	10,7	240 495	18,9	52 955	3,3	50,5	40,6	8,9
LYON	2 603 245	4,79	680 197	26,2	345 917	17	260 585	25,3	73 695	11,5	50,9	38,3	10,8
GRENOBLE	2 412 702	4,44	592 825	24,6	309 214	14	244 920	19,9	38 621	5,2	52,2	41,4	6,4
AIX	2 375 680	4,37	574 630	24,2	286 567	8,8	230 740	18,7	57 323	5,1	49,9	40,2	9,9
TOULOUSE	2 326 037	4,28	526 415	22,6	252 015	14,2	214 251	20,2	60 149	5,6	47,9	40,7	11,4
NANCY	2 319 905	4,27	574 934	24,8	299 771	6,2	237 762	14,6	37 395	1,1	52,1	41,4	6,5
ORLEANS	2 264 164	4,17	512 231	22,6	282 767	9,3	205 424	14,6	24 040	1,4	55,2	40,1	4,7
PARIS	2 176 242	4	595 952	27,4	184 032	19,6	181 545	36,6	230 377	7,2	30,9	30,5	38,6
MONTPELLIER	1 926 514	3,54	445 091	23,1	223 948	11,4	176 999	16,2	44 144	2,8	50,3	39,8	9,9
AMIENS	1 740 321	3,20	435 413	25	242 780	7,6	177 724	12,6	14 909	4,2	55,8	40,8	3,4
ROUEN	1 655 362	3,05	409 308	24,7	222 606	8,5	168 755	14,4	17 857	7,1	54,4	41,2	4,4
DIJON	1 596 054	2,94	361 998	22,7	192 555	7,4	151 262	12,2	18 181	3	53,2	41,8	5
NICE	1 589 529	2,93	315 067	19,8	159 687	8,2	131 841	14,2	23 539	3,1	50,7	41,8	7,5
POITIERS	1 568 230	2,89	350 909	22,4	190 935	13,5	143 564	16,2	16 410	1,6	54,4	40,9	4,7
STRASBOURG	1 566 048	2,88	372 497	23,8	187 492	4,4	149 054	11,2	35 951	1,9	50,3	40	9,7
CAEN	1 350 879	2,49	332 817	24,6	185 676	16,3	131 260	21,9	15 881	1,8	55,8	39,4	4,8
REIMS	1 345 935	2,48	337 458	25,1	185 425	8	136 250	13,7	15 783	1,9	54,9	40,4	4,7
CLERMONT	1 332 678	2,45	295 219	22,2	154 329	16,6	122 188	24,9	18 702	3,8	52,3	41,4	6,3
BESANCON	1 084 049	1,99	271 419	25	145 562	8,2	111 317	14,1	14 540	0,3	53,6	41	5,4
LIMOGES	737 153	1,36	146 612	19,9	73 737	5,7	63 020	9,8	9 855	3,6	50,3	43	6,7
CORSE	240 178	0,44	47 259	19,7	25 390	4,8	1 20 717	8,5	1 152	-	53,7	43,9	2,4
FRANCE métro	54 335 664	100	13 219 529	24,3	6 885 435	13,9	5 249 197	20,2	1 084 897	5,7	52,1	39,7	8,2

Sources - Population RP 82

Effectifs - Notes d'informations

et p. 111

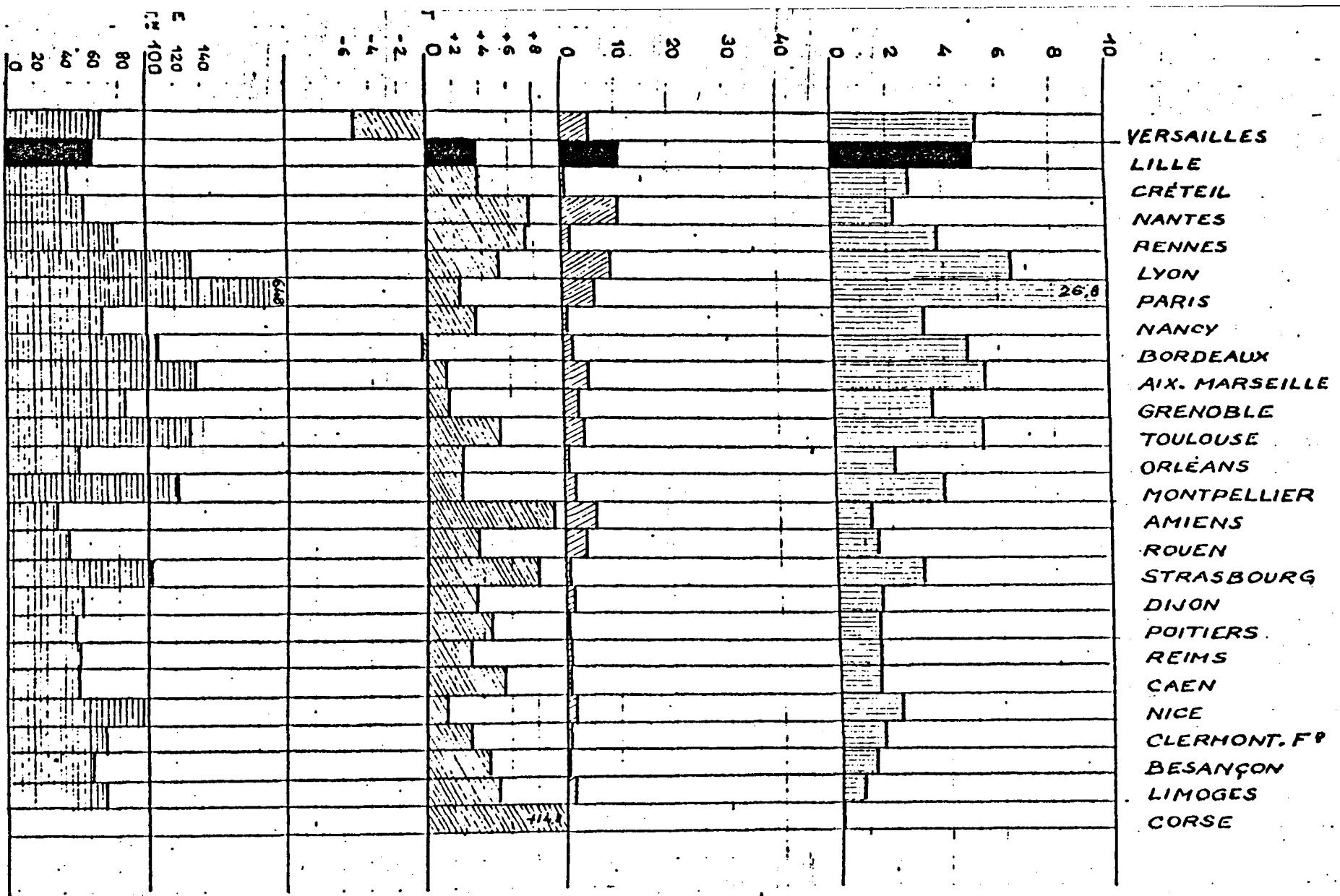
1. Y compris SES

2. Universités d'état, classes sup., écoles d'ingénieurs

DONNÉES GLOBALES RELATIVES  
AUX EFFECTIFS SCOLAIRES  
DES DIFFÉRENTES ACADEMIES

(F)

Tableau n° 5



CHAPITRE II : NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ  
DANS LA RÉGION DU NORD DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE À 1950  
OU L'HISTOIRE D'UNE MIGRATION DE DOUAI À LILLE

"Après l'éclosion des premières universités au 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, une nouvelle génération se rattache aux profondes transformations religieuses et culturelles désignées par les expressions : Humanisme, Renaissance, Réforme. Face aux académies protestantes, persuadée de l'efficacité de l'enseignement sur les jeunes âmes, l'Eglise catholique, dans un souci de rénovation qui culmine au Concile de Trente en 1562, fonde de nouvelles universités : Reims en 1547, Douai en 1562, Pont-à-Mousson en 1572".

Ainsi commence le petit livre de Mr. TRENARD : "de Douai à Lille, une Université et son histoire" (61) auquel, nous emprunterons beaucoup d'éléments dans ce chapitre, complétés par des documents originaux tirés de la Bibliothèque Municipale de Douai et des Archives Départementales. Nous insisterons, dans le cadre de cette thèse, sur les localisations géographiques, les transferts d'établissements, l'impact des universités sur la vie urbaine et les héritages actuels.

La création de la "Catho" à Lille, en 1873, est une des causes du départ progressif de l'université publique de Douai à Lille, qui s'est opéré, non sans réticences, à la fin du siècle dernier, et a consacré cette ville de Lille comme le pôle universitaire unique jusqu'aux années 60.

1) L'UNIVERSITE A DOUAI : GRANDEUR ET DECADENCE (XVI-XIX<sup>e</sup> siècle)

Fondée au XVI<sup>e</sup> siècle, l'université de Douai vit ses heures de gloire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le choc de la Révolution la prive pendant un demi-siècle de son rayonnement, concurrencé ensuite par Lille et terni définitivement en 1887.

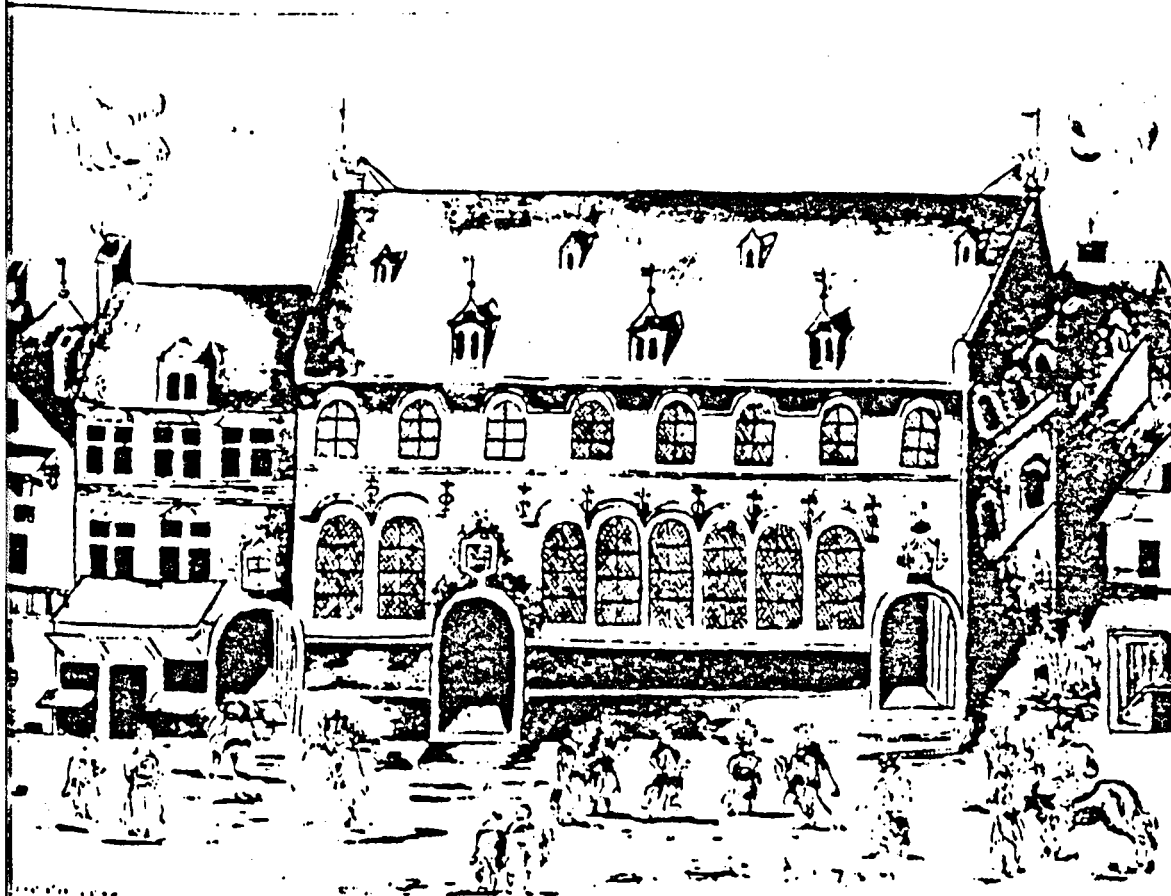
Plusieurs villes de Flandre et du Hainaut, sous Charles Quint, songent à se doter d'une Université, pour se donner un certain prestige et aussi pour s'assurer des ressources, car les étudiants, maîtres, suppôts d'une université représentent une clientèle bénéfique pour une cité. Depuis 1425, il existait l'Université de Louvain, de grande renommée, mais les étudiants de langue française se sentaient dépaysés dans un environnement de langue thioise. Valenciennes et Mons avaient déjà leurs collèges. "Maubeuge semblait aussi peu remplie et peu propre-pour y bâtir des collèges" disait un contemporain. Pour ces villes, l'ouverture d'une Université compenserait le déclin de la batellerie et du commerce.

Ces préoccupations ne diffèrent pas tellement de celles plus contemporaines, qui rendent des villes rivales pour bénéficier chacune des retombées économiques et sociales d'un établissement universitaire.

La plus acharnée des villes fut Douai, ancienne étape de grains sur la Scarpe. En 1531, le Magistrat s'adresse à l'Empereur pour attirer son attention sur l'urgence de la création d'une Université en laquelle pourraient être endoctrinés en bonnes moeurs et vertus plusieurs de vos sujets... Par ce moyen, demeureront les deniers en vos pays et seigneuries... La ville de Douai est la plus sûre et convenable, de grande spaciosité, ample circuit et néanmoins petitement peuplée, fondée de facultés et richesses pour pouvoir supporter les frais et dépenses nécessaires»

On retrouve certains arguments décidément très modernes, avancés par les partisans du campus d'Annappes : la place disponible, la bonne accessibilité. Le financement par contre, se pose en termes différents puisque il s'agit maintenant d'une affaire d'Etat. La résistance de Louvain, inquiète de cette "nouveau-té odieuse et dangereuse" n'est pas sans rappeler l'attitude de Lille devant la montée de l'Université de Valenciennes.

Philippe II se laisse séduire par un mémoire rédigé par un membre du conseil privé du Roi Jean de Vendeville. Douai y est décrite comme une bonne ville, qui échappe à la propagande réformée. En outre, près de la ville, plusieurs abbayes fort riches peuvent fournir des locaux et des ressources à la nouvelle Université... Par contre, Valenciennes qui reçoit de nombreux marchands gagnés aux idées nouvelles est classée comme mauvaise ville.



### Ecoles publiques de Douai

Université avec ses cinq facultés, ses huit collèges, ses quatorze "refuges" d'abbayes, ses vingt-deux séminaires, ses écoles, et oublier tous ses supports donnait à Douai une physionomie particulière sous l'Ancien Régime.

sin de Derasière.  
L. munic. de Douai.

*Photo A. Faidherbe*

Illustration n° 1

Tournai est trop attachée à la France, Lille trop active et trop peuplée... Ceux qui prônaient, après Mai 1968, l'éloignement des étudiants du centre ville, reprenaient, sans le savoir et toutes proportions gardées, l'idée de la grande ville, facteur de trouble et de distraction pour le travail des étudiants.

L'ouverture solennelle à Douai eut lieu en Automne 1562. L'ensemble groupait cinq facultés de Théologie, Droit commun, Droit civil, Médecine et Arts, huit collèges, quatorze refuges d'abbayes qui abritaient, comme les vingt deux séminaires, des pensionnaires. L'Université formait une corporation de maîtres, d'étudiants mais aussi de suppôts : officiers de toute sorte, imprimeurs, relieurs, libraires, concierges etc... qui bénéficiaient d'importantes immunités judiciaires et exemptions fiscales. Cette communauté de liens entre enseignants et enseignés a disparu avec la mobilité croissante des uns et des autres.

Instituée sur le plan de Louvain, dont les docteurs furent les premiers maîtres, l'Université s'installe au centre de la ville, près de la résidence des Jésuites (rue des Ecoles). Elle a pour voisins, les collèges d'Anchin ou de Marchiennes qui travaillent avec elle (cf. carte n° 11). Devant l'afflux des étudiants, il fallut construire de nouveaux locaux en 1629 et annexer la salle des Huit-Prêtres.

La période espagnole (1562-1667) se marque par l'extension des enseignements en dehors des cinq facultés initiales. Un autre ensemble original grandit à leurs côtés : les collèges pour Anglais, Ecossais et Irlandais, qui fuient les persécutions Outre-Manche.

Les étudiants au nombre de 1000 environ, à la fin du XVIIe siècle (62), prenaient pension chez l'habitant, ou étaient admis dans les couvents et les collèges, mais la plupart d'entre eux étaient répartis dans les séminaires : ces ancêtres de nos résidences universitaires fournissaient la table et le lit et exerçaient une surveillance étroite sur les élèves qui leur étaient confiés. Tout manquement à la discipline était sanctionné par un pensum, la consigne à la chambre ou le retrait de la bourse. Le plus ancien séminaire, celui du Roi, fondé par Philippe II en 1582 pouvait héberger 70

étudiants en théologie. De généreux donateurs permirent la fondation de 22 séminaires tous situés à proximité des collèges, alors que les refuges d'abbayes s'installaient à la périphérie, près des portes des remparts. Douai devint le rendez-vous de jeunes gens originaires des Flandres, de l'Artois, du Hainaut, du Cambrésis, mais aussi de divers pays d'Europe.

Le rayonnement de l'Université assuré surtout par ses imprimeurs et ses libraires, subit cependant la concurrence de Louvain et les difficultés engendrées par la guerre. Douai est privée dès l'origine de sa clientèle picarde (la Picardie appartient à la France) et le traité d'Aix la Chapelle en 1668 prive le domaine universitaire d'une partie de ses abbayes et de son budget ! Affaiblie par les querelles jansénistes, par le manque de zèle de professeurs mal payés, la ville souffre d'une mauvaise réputation au seuil du XVIIIe siècle : "c'est une grande villace dit un lillois en 1695, mal peuplée, qui n'est remplie que d'écoliers...". En 1714, un voyageur, NOMIS, renonce même à visiter Douai : "on me dégoûte de Douai qui est plutôt, dit-on une villasse qu'une ville. On n'y voit presque que des collèges". Assurément, la fonction universitaire n'apporte pas l'animation créée avant par la batellerie et le commerce, et ne suscite que des activités très spécifiques : on peut parler de ville mono-fonctionnelle.

Au 18e siècle, l'Université, en effectifs, est la deuxième du royaume. Dans une ville de 22.000 habitants, elle compte 1.705 étudiants. Géographiquement, les fluctuations d'effectifs semblent complémentaires de celles de Louvain. Quand la renommée de l'Université de Brabant fléchit, celle de Douai se développe. Comme bien souvent sous l'Ancien Régime, les frontières politiques ne coïncident pas avec les aires culturelles. Les cartes de recrutement des étudiants, pour Douai et Louvain (cartes 12-13), laissent apparaître cette perméabilité de la frontière, beaucoup plus rigide de nos jours, malgré la disparition des barrières douanières. Si l'aire de recrutement de Louvain est plus vaste et correspond en gros à la Belgique actuelle, celle de Douai est plus diversifiée et empiète largement, surtout en 1723, sur le territoire de Louvain. Elle couvre les départements actuels du Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, et les anciens Pays Bas catholiques (Flandre occidentale - Namurois - Luxembourg). L'origine géographique des professeurs est moins étendue car l'Université se veut un bastion de la culture française : un fort contingent vient pourtant de la région de Liège.

La plupart sont issus de familles urbaines et fils de commerçants. L'étude d'un échantillon d'étudiants permet de constater un large éventail sociologique : peu de nobles (5%), une majorité de bourgeois (34%). Les pauvres représentent 20 à 25% : ils sont boursiers et ne versent pas de droit d'inscription. Les milieux ruraux favorisent ce recrutement populaire, plus que Lille, par exemple, réticente à l'élévation du niveau culturel des enfants modestes. Le reste de l'effectif est composé de "médiocres" assimilables à nos classes moyennes.

La présence d'une population universitaire dans une ville moyenne offre des avantages matériels mais exige des mesures de précaution. Les relations entre les étudiants et les bourgeois revêtent un climat de méfiance réciproque : on s'invective et parfois on se bat. Les relations entre militaires et étudiants sont bonnes : ce sont parfois des complices associés contre la bourgeoisie locale. Et pourtant, la ville doit consentir des sacrifices financiers importants pour subventionner l'Université : elle finance la construction des bâtiments et en assure l'entretien ; elle verse chaque année une subvention de 3.000 francs à la dot de l'Université. Avec les sommes prélevées sur les abbayes et sur le collège d'Anchin, elle dispose d'un budget de 25.000 francs pour faire face à ses dépenses de personnel et d'équipement : une Université, sous l'Ancien Régime, ne dépend financièrement ni de l'Etat, ni de l'Eglise ; elle est autonome.

La Révolution Française allait amener la disparition de cette Université prospère. Le refus de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé entraîne la déchéance des professeurs : ceux des collèges étrangers se retirent avec leurs élèves dans leurs pays et reconstituent là-bas les mêmes structures. Le triste sort des collèges et séminaires est attesté dans un document des archives de Douai (65) : la nouvelle affectation des collèges les transforme en une fonderie, une filature, un hôpital militaire, une prison ou une gendarmerie. Les refuges deviennent des maisons particulières ou des tanneries. Des séminaires reçoivent le même traitement pour servir de manufacture, théâtre, loge de francs-maçons ou Mont de Piété.



## 2) LES RESTAURATIONS DU 19<sup>e</sup> SIECLE ET LA PREMIERE RIVALITE DOUAI - LILLE (1800-1875)

Au lendemain du coup d'état de Brumaire, dès la mise en place du Consulat, une rivalité s'affirme entre Douai, ancienne ville universitaire et Lille considérée comme place de guerre et centre commercial. Douai est choisie comme siège du Lycée régional institué par les départements du Nord, Pas-de-Calais et Sambre et Meuse. Le Préfet DIEUDONNÉ justifie ce choix : "il est difficile de trouver une ville qui convienne mieux à cet établissement : elle jouit d'un air sain, possédant les avantages d'une grande ville, sans en éprouver le fracas et le bruit parce que les rues y sont larges et bien percées, et le négoce pas trop actif". On reconnaît le cliché traditionnel : les villes de commerce ne sont pas propices aux études.

Pendant un demi-siècle, Douai et Lille vont rivaliser d'empressement pour rétablir les études supérieures. En Novembre 1800, s'ouvre un cours d'Instruction Médicale à Douai. En 1805, Lille devenue chef-lieu du département crée une école secondaire de médecine. En 1808, Napoléon Ier restaure une Faculté des Lettres et une Faculté des Sciences à Douai, mais les Bourbons, sous la Restauration, suppriment ces deux facultés, essentiellement par mesure d'économie. En 1854, Napoléon III rétablit la Faculté des Lettres à Douai, celle des Sciences à Lille dont Pasteur est d'ailleurs nommé doyen. C'est le début de la scission. La Faculté des Sciences s'était installée dans le Lycée Impérial, construit à l'emplacement du couvent des Récollets, devenu, depuis la Révolution, un complexe culturel abritant bibliothèque publique et musée des Beaux Arts. Ces bâtiments furent détruits par un incendie en Novembre 1914. Si le nombre des inscrits est faible (quelques dizaines) les auditeurs des cours publics remplissent les amphithéâtres : plus de 300 dès 1855. Depuis cette date fonctionne aussi une Ecole Professionnelle du Nord, rue du Lombard, pour la formation des chefs d'industrie.

La Faculté des Lettres demeure à Douai dans un couvent datant de 1609. En 1840, les locaux furent reconstruits mais les bombardements de 1940-1944 ont anéanti ces souvenirs. Les cours sont peu nombreux, l'activité de cette Faculté s'oriente vers la sauvegarde du patrimoine culturel régional (publication de la Revue du Nord, reprise en 1854), la lutte contre le

monopole culturel parisien et le soutien aux jeunes auteurs. En 1865, Douai retrouve sa Faculté de Droit mais dix ans plus tard, l'Ecole de Médecine de Lille devient une Faculté de Médecine et de Pharmacie. En effet, les cours de médecine, de Douai, avec 40 élèves à peine, vivaient. Par contre, des médecins lillois comme TESTELIN étaient bien intégrés dans la vie sociale et politique de leur cité (60). Le partage semble donc équilibré entre les deux villes. Mais est-il viable à long terme ? L'installation de la Faculté Catholique à Lille va tout remettre en question.

### 3) L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE : CONTRE- UNIVERSITE OU SIMPLE CONCURRENTE ? (1870-1885)

Il y a cent ans, en Juillet 1875, l'Assemblée Nationale adoptait l'ensemble du projet de loi relatif à l'établissement en France de la liberté de l'enseignement supérieur. Cette loi mettait fin au monopole universitaire fondé en 1806 (68).

Les catholiques du Nord-Pas-de-Calais n'avaient pas attendu cette permission pour jeter les bases d'un enseignement supérieur catholique dans la région. Un prêtre du Nord, Edouard HAUTCOEUR, formé au séminaire français de Rome, trouve les facultés laïques "léthargiques, mises à part les écoles de médecine". Il met en place des comités catholiques chargés de réfléchir aux objectifs d'une Université différente ; ils sont la conjonction de deux désirs : développer une institution féconde, dans le domaine de l'enseignement théologique particulièrement, qui serait la prolongation des établissements secondaires catholiques, et dans le même temps, opposer à l'enseignement officiel envahi, pensait-on, de positivisme et de scientisme, une contre université, apte à former les esprits et à sauver les âmes (71). La nostalgie de l'Université de Douai, qui avait égalé le rayonnement de Louvain, au 18e siècle, renforce cette volonté d'autant que cette dernière connaît, au 19e siècle, un nouveau exemplaire.

Philibert VRAU, converti du proudhonisme, eut une action déterminante dans cette affaire, au sein du Cercle Catholique. Sur sa demande, les intentions de prière, chaque mois, étaient dirigées en grande partie vers la fondation d'une Université.

La commission des études est affrontée à un problème majeur : dans quelle ville établira-t-on la future Université ? La candidature d'Arras est vite écartée : la vaste abbaye St-Waast aurait pu abriter les cours, mais elle n'appartient plus à l'Eglise. Restent face à face Douai qui a pour elle ses traditions et Lille dont l'importance n'est pas niable. Confrontation dramatique qui a déjà eu lieu au sujet de la fixation du chef-lieu de département, et qui se reproduira lors du transfert des Facultés d'Etat.

L'organisation des premiers cours libres de Droit, en 1874, dans l'ancien hôtel de Préfecture, rue Royale, qui deviendra le "berceau" de la Catho, donne l'impulsion nécessaire pour le choix décisif. En quête d'argent, les évêques des deux diocèses concernés (Cambrai et Arras) lancent une souscription publique dont les résultats sont largement diffusés (72). On dénombre, outre un bienfaiteur insigne (en l'occurrence, la famille VRAU qui versa 500.000 francs), 1610 fondateurs (prélats, communautés religieuses, et laïcs, industriels, aristocrates, grands bourgeois), plus zélés et généreux que savants, enfin 8000 souscripteurs riches et pauvres. Une messe était assurée chaque jour pour les fondateurs, parents, et descendants qui avaient aussi des facilités pour acquérir des bourses. Les contributions les plus élevées sont celles de Lille et Cambrai mais Douai n'a pas boudé cette souscription, malgré sa déception initiale.

	<u>clergé</u>	<u>laïcs</u>
Lille	100.000 F	1.000.000 F
Douai	50.000 F	25.000 F
Cambrai	130.000 F	136.000 F

En 30 mois, le trésorier dispose de 6.473.263 F.

Le recrutement du corps professoral s'avère plus délicat, d'autant que les quatre autres universités catholiques (françaises) sont sur des pistes voisines, ce qui explique que les "recruteurs" lillois aient surtout cherché dans l'Est (Nancy), loin de Paris, Angers, Toulouse et Lyon.

La création de la Faculté de médecine est favorisée par l'existence de l'hôpital Ste-Eugénie encore vide de malades, que l'Institut catholique rachète facilement. La faculté fonctionne avec les 200 lits de l'hôpital de la Charité. Pour le recrutement de professeurs, Camille FERON-VRAU doit se tourner vers Montpellier et Amiens. La municipalité de Lille qui soutient financièrement la faculté officielle, se montre fort hostile et, les locaux, rue de la Barre, à l'emplacement de l'hospice Stappaert, démontrent, par leur inadéquation, ce manque de coopération (60).

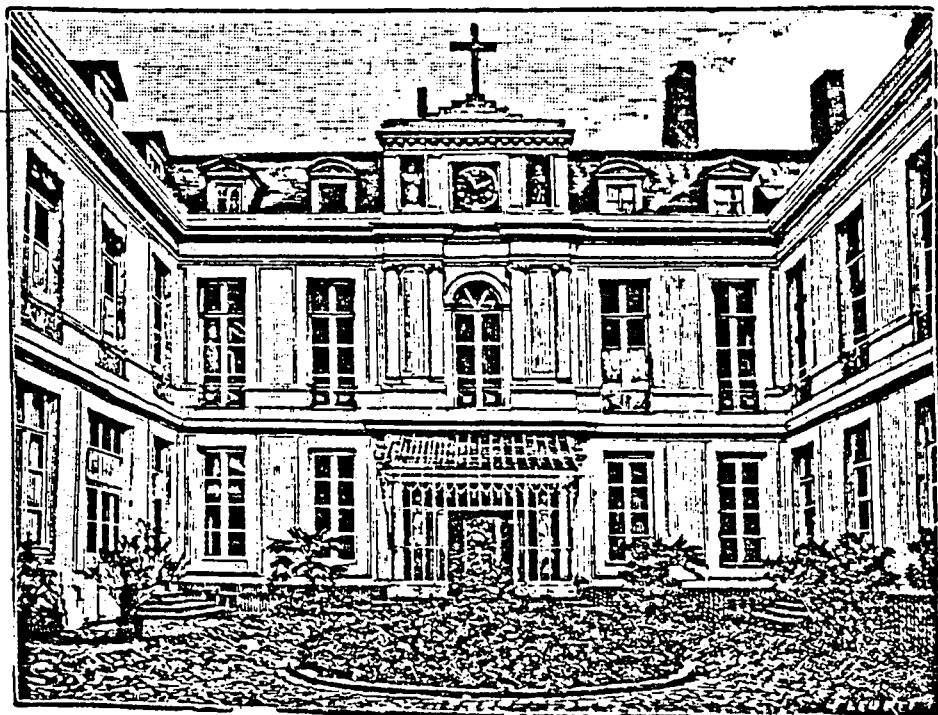
La naissance de la Faculté de théologie, fut elle aussi assez pénible car les docteurs de qualité se comptaient sur les doigts d'une main et que des rivalités s'instaurèrent entre les différentes congrégations.

C'est le 18 Janvier 1877 qu'est inaugurée solennellement l'Université catholique de Lille : 4 facultés profanes et 1 collège théologique. Les locaux deviennent précaires et inadéquats : l'Université acquiert alors des terrains récemment rattachés à Lille depuis 1858, grâce aux dons et souscriptions. La construction des bâtiments est confiée à un architecte Louis DUTOUQUET. Nous décrirons sa réalisation dans un chapitre ultérieur consacré à l'évolution de l'urbanisme universitaire.

L'arrivée au pouvoir de Jules FERRY n'entame pas le succès de la "catho" même si le mot Université disparaît, au profit de Facultés Catholiques, pendant cent ans (70).

En 1880, celles-ci regroupent 60 professeurs et 250 étudiants. A l'ombre de ces facultés, s'ouvrent en 1885, deux écoles orientées vers des filières plus professionnelles :

- l'école industrielle St-Michel (67), qui prend le nom d'H.E.I. en 1893 et s'appela hautes études industrielles et commerciales en 1906 ; elle pourrait s'intituler école normale de patrons, mais des patrons chrétiens : elle vise à donner de solides bases théoriques aux futurs dirigeants régionaux mais aussi un cadre de réflexion morale, dans la ligne d'une orthodoxie catholique
- et H.E.A. (hautes études agricoles) qui réapparaîtra en 1963 sous le terme d'ISA. HEA dispose d'une exploitation agricole de 80 hectares à Genech pour ses expériences.



Cour d'honneur de l'ancien Hôtel académique, rue Royale.

Illustration n° 2

Source : (68)

Cette "réussite" à Lille, ville sans passé universitaire, est citée en exemple en France, même par LAVISSE, qui décrit largement et avec admiration l'ensemble formé par les facultés et leurs écoles : "cela tient sa place, sous le soleil, attire le regard, commande l'attention. La municipalité et l'Etat auront beaucoup à faire pour faire aussi bien".

La création de la "Catho" fut pour l'enseignement officiel, un stimulant, non seulement en l'amenant à regrouper toutes les facultés à Lille, mais en le secouant d'une certaine routine, en créant une émulation, voire une rivalité.

4) 1887 MET UN TERME A LA POLEMIQUE DOUAI-LILLE :  
CETTE DERNIERE L'EMPORTE

Plusieurs types d'arguments sont avancés de part et d'autre pour faire prévaloir l'influence de chacune des villes. Ils peuvent se résumer en quatre points : arguments géographiques, universitaires, financiers et politiques.

Les rapports présentés par Mr. VIOLLETTE, au Conseil Municipal en 1877-1878, (73) expriment bien le point de vue de Lille. Les élus locaux douaisiens, en l'occurrence le sous-préfet et le sénateur MERLIN se font au contraire les chantres du maintien universitaire à Douai. Cette ville a une position centrale dans le département. L'exemple de l'Allemagne prouve que de grandes Universités peuvent s'épanouir dans des villes petites ou moyennes (HEIDELBERG) ; Lille est à 3/4 d'heure de Douai en chemin de fer (c'est le temps passé entre la gare St-Lazare et le Panthéon) et des étudiants "courageux et exceptionnellement doués" peuvent s'y abonner. VIOLLETTE trouve bizarre cette idée d'un "centre double" et pose la question, non sans ironie : "peut-on admettre qu'un centre de 600.000 habitants puisse être tenu en échec par une ville de 25.000 âmes" ? Douai répond qu'elle a le soutien de toutes les villes voisines de l'arrondissement sauf d' Anhiers, Aniche, Brunémont, Faumont, Féchain, Lallaing, Lewarde, Marchiennes, Monchecourt, Roost, Tilloy-Villers. De nombreuses lettres de soutien écrites par les maires en témoignent (74). Les liens agricoles (l'écoulement des produits se fait vers Douai et la

valorisation de l'agriculture est encouragée par l'école agricole) sont mis en avant pour expliquer cet attachement. La ville de Cambrai se montre particulièrement active : "les jeunes cambrésiens peuvent fréquenter les facultés douaisiennes sans quitter leurs familles, chose impossible en cas de "transfèrement" à Lille".

Les arguments universitaires ou pédagogiques sont aussi assez partagés. Les deux villes soulignent l'avantage d'une émulation des professeurs entre faculté laïque et libre dans le cas d'un regroupement. Celui-ci favoriserait aussi, d'après Lille, l'interdisciplinarité : "comment concevoir, dit VIOLLETTE, que nos jeunes littérateurs puissent rester étrangers à ce grand mouvement scientifique qui entraîne notre époque ? Le goût des sciences n'exclut pas l'amour des lettres, ne laisse pas indifférent aux problèmes philosophiques et historiques qui s'agitent tous les jours dans une faculté". Douai craint qu'une grande ville incite trop aux plaisirs et détourne les étudiants de leur travail. De plus, une lettre émanant du cabinet du sous-préfet à Monsieur le Ministre, très brouillonne, et chargée de ratures, dit que les universitaires perdraient de la considération par rapport aux millionnaires et aux industriels (75) ! D'autres fonctions complémentaires existent dans les deux villes. Lille dispose d'une riche bibliothèque et bientôt d'un Musée, Douai possède toujours sa cours d'assises et la cour d'appel.

Les deux villes s'accusent mutuellement de ne pouvoir payer les frais des installations universitaires : les lillois sont déjà accablés d'impôts, comment pourraient-ils déboursier davantage ? En 1886, le conseil municipal de Douai a déjà voté les crédits et consenti d'importants sacrifices. Lille proteste : en fait, les facultés de Douai rapportent à la ville car le nombre d'exams est une source de financement. Par contre, Lille a toutes les charges (rien que 200.000F pour la Médecine, précise VIOLLETTE) et dépense 1.400.000F pour l'instruction publique contre 25.000F pour Douai.

Les arguments d'ordre politique s'avèrent les plus déterminants : Douai, par la bouche d'un de ses professeurs, (COURDAVEAUX), pense qu'il faut maintenir cet équilibre de deux facultés par ville : Douai qui s'est fait déposséder de sa préfecture, de son lycée et de deux facultés n'est pas prête à lâcher les deux autres. "Lille vide de sa substance Douai" dit le

député MAURICE. Une pétition rassemblant 10.000 signatures prouve cette détermination (76) et les responsables ministériels craignent une désaffection des douaisiens pour un régime républicain qui les trahirait. Mais le développement de la contre Université catholique à Lille les inquiète encore bien davantage. A Douai, aucun élève de première année n'est fourni, en 1877 par Lille pour la faculté de Droit, tant celle de la Catho est attractive.

D'après Jules FERRY, le transfert est indispensable pour lutter contre "le cléricalisme qui a bâti à Lille sa plus formidable citadelle". Géry LEGRAND, maire de Lille de 1881 à 1896 renchérit en parlant de la "funeste influence" des Facultés libres (78), "il faut savoir placer les intérêts généraux de l'enseignement supérieur au-dessus des intérêts des villes" écrit-il en Juin 1886, après avoir reçu, pour le conforter dans sa position, une pétition des étudiants restés à Douai, "l'insuffisance des instruments de travail mis à notre disposition, le peu de sympathie de la population locale, le défaut de ressources intellectuelles ne permettent pas de rester plus longtemps dans cette ville : nous ferons tout notre possible pour être réunis à nos camarades de Lille". (77)

Le Progrès reprend l'argument du Maire : "si les Facultés de l'Etat avaient formé un faisceau puissant il y a une dizaine d'années, les cléricaux auraient hésité avant de créer une Faculté catholique à Lille".

Malgré un sursaut désespéré du "duacisme", très sensible dans le tract reproduit (texte 2), la question est tranchée par décret du 22 Octobre 1877 en faveur de Lille. Lors du banquet d'inauguration, on dut protéger aux abords du Douaisis, la voie ferrée acheminant les convives.

##### 5) LA NAISSANCE DU COMPLEXE UNIVERSITAIRE LILLOIS ET LE SORT RESERVE A DOUAI (1887-1914)

Les rapports du conseil municipal, dès 1877, (73), montrent la volonté délibérée de créer un quartier où seraient concentrés les Facultés et Instituts. La deuxième partie de cette thèse abordera plus longuement les conceptions et les réalisations de ce quartier universitaire.



Texte n° 1

ars 1887

- 84 -

Enseignement  
supérieur.Transfert  
des Facultés  
des Lettres  
et de Droit.

M. LE MAIRE fait alors la communication suivante .

MESSIEURS,

La question du transfert des Facultés de Droit et des Lettres va être enfin résolue : M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu déléguer M. LIARD, Directeur de l'Enseignement supérieur, pour étudier avec nous les moyens d'installation du grand centre universitaire, depuis si longtemps réclamé par le Conseil municipal.

Après trois jours consacrés à ce travail, nous avons pu jeter les bases d'une convention qui a été soumise par M. LIARD, dès son retour à Paris, à M. le Ministre de l'Instruction publique, et qui a reçu son approbation. Nous venons en ce moment solliciter la vôtre.

Le nouveau contrat annule les obligations qui résultaient pour la Ville du fait des conventions antérieures. Il assure l'organisation complète des quatre Facultés et des Services académiques. Il stipule en outre que l'État prendra à sa charge le fonctionnement de la Faculté de Médecine à partir du 9 septembre 1888.

Les nouvelles et importantes installations ne peuvent se faire à titre définitif, sans qu'il en résulte pour la Ville des sacrifices pécuniaires. La dépense totale s'élèvera à 3,500,000 francs. L'État en acquittera la moitié, soit 1,750,000 francs. La part de la Ville sera égale comme chiffre, mais elle sera diminuée de la valeur de l'Hôtel du Maisniel et des terrains nous appartenant, sur lesquels seront érigées les constructions projetées. La valeur de ces immeubles est de 552,500 francs. La portion à fournir en espèces sera donc réduite à 1,197,500 francs, plus les 135,000 francs votés par le Conseil municipal dans sa séance du 9 juillet 1886, pour les frais d'installation provisoire.

Nous ne vous saisissons pas maintenant de la question des voies et moyens financiers de l'opération. Ce n'est que lorsque les Chambres auront décidé la création à Lille du Centre universitaire, que le Conseil sera appelé à les assurer. Nous nous bornons aujourd'hui à soumettre à votre approbation la convention :

Entre M. L. LIARD, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, agissant au nom de l'Etat, par délégation et sauf ratification de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

Et M. GÉRY LEGRAND, Maire de Lille, agissant au nom de la ville de Lille, sauf ratification du Conseil Municipal ;

# IL FAUT EN FINIR.



Douai si fier de ses Facultés<sup>7</sup> des lettres et de droit, est menacé de perdre ces établissements d'instruction supérieure.

La population tout entière a protesté contre cette iniquité. M. de Folleville, le doyen de la Faculté de Droit, considérant que cette mesure compromettrait l'avenir de l'établissement qu'il dirige avec tant de talent, vient de faire parvenir à M. le Recteur de l'Académie sa démission puissamment motivée.

De son côté la municipalité doit faire demain une démarche près du gouvernement.

Il faut que par une *agitation légale* ininterrompue, la population douaisienne appuie les démarches que l'on va tenter, démarches qui peuvent encore amener un revirement dans les intentions.

Il faut en tout et partout crier que le transfert de nos facultés est la ruine de notre cité.

Il nous faut donner à ceux qui nous défendent avec conviction et avec ardeur, la preuve de notre reconnaissance et l'appui de notre union devant le danger qui nous menace.

Il faut nous grouper, nous unir, appuyer par une manifestation imposante et calme les efforts que l'on tente en notre faveur, et pour mot de ralliement, pour cri de revendication, ce titre dont nous sommes si fiers : DOUAI, ATHÈNES DU NORD.

Si les jaloux en rient, nous leur répondrons qu'on a le droit d'être orgueilleux de ce titre quand on a lutté pendant trois siècles pour le mériter.

Les délégués partent aujourd'hui, le Comité d'organisation invite tous les Douaisiens à se rendre ce soir, à sept heures, sur la place d'Armes, exprimer leur reconnaissance à ceux qui ont bien voulu se charger d'être notre interprète.

---

Douai, imp. L. Crépin.

## VII. Appel aux Douaisiens

Le projet de transfert des facultés, de Douai à Lille en 1887 fit naître ce qu'Auguste Angellier appelle le "duacisme".

Bibl. munic. de Lille. Danchin II. Dossier Université.

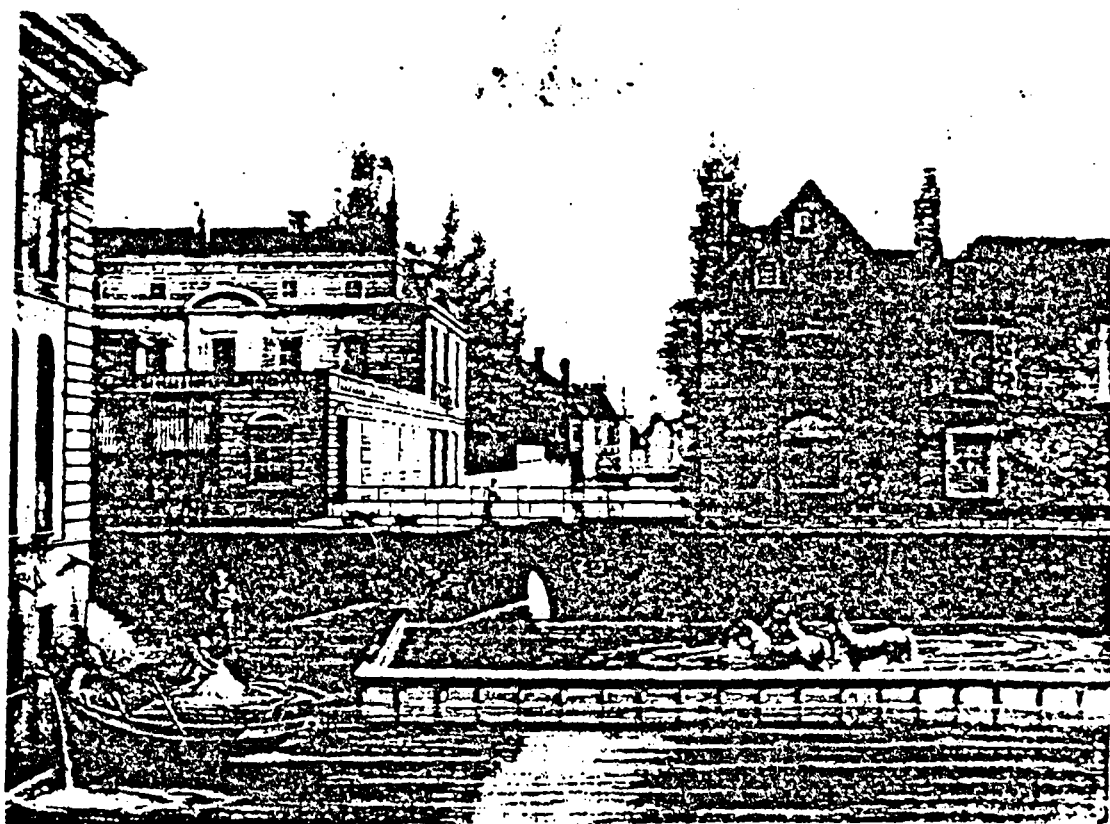
Photo Jacques Poteau.

Bornons-nous à en voir brièvement les principales étapes. Le texte fondamental, daté de Mars 1887, avant même le décret d'autorisation, fixe les rapports entre Mairie et Etat pour l'édification des bâtiments (voir texte 1). La Ville fournit le terrain et les locaux, et affecte au Rectorat l'Hôtel de Maisniel, du XVIIIe siècle (voir illustration 3). Les dépenses prévues seront supportées moitié par la Ville, moitié par l'Etat. Dans le cas où les Facultés seraient supprimées, les locaux feraient retour à la ville : cette clause est d'importance pour le réaménagement actuel du quartier et la nouvelle affectation des bâtiments dont il sera fait mention en deuxième partie.

La construction, commencée en 1889, se poursuit activement si bien que, de 1892 à 1895, tous les bâtiments furent inaugurés (80). L'université de Lille, instaurée en 1896, est complétée par des institutions spécialisées complémentaires : l'Institut Pasteur, l'Institut Industriel du Nord, l'Ecole des Arts et Métiers inaugurée en 1900, la Bibliothèque universitaire en 1902, qui cohabite avec la bibliothèque municipale (la ville craignait la fusion des deux ensembles mais il n'en fut rien).

A la veille de la Grande Guerre, l'Université compte 1639 étudiants encadrés par 158 personnes (professeurs et chefs de travaux). Elle n'occupe pas le rang qu'elle mérite étant donné l'importance du Nord-Pas-de-Calais mais elle s'affirme dans la vie culturelle régionale. Le développement de l'économie et l'essor des syndicats ouvriers sont pris en compte dans les cours de droit. Divers organismes complètent l'action universitaire : la société d'extension universitaire et de patronage des étudiants étrangers, fondée en 1892 tente de rendre la vie plus facile à ces derniers. L'Union des Etudiants a son siège rue de Valmy, où la Maison des Etudiants offre tout le confort moderne et même l'éclairage à l'électricité ! L'accroissement du public féminin entraîne la création de l'Association des Etudiantes en 1910.

Douai, bien sûr, par la bouche de son sénateur MERLIN, demande des compensations (79). "Nous avons subi de grandes spoliations, dit-il en Février 1888 dans une lettre ouverte, l'école de brasserie est un élément de reconversion mais ne suffit pas. Nous demandons le démantèlement complet des remparts, l'augmentation de la garnison, le transfert des bâtiments et jardins



VIII. Le Rectorat et Chancellerie des Universités

L'hôtel d'Avelin construit par l'architecte lillois Michel Lequeux en 1777. Cette lithographie, exécutée en 1815, montre l'élévation originale de la façade sur le canal des Soeurs noires.

*Musée Hospice Comtesse MI. 1960.*

*Photo Gèrondal*

Illustration n° 3

de l'hôtel académique pour installer une école supérieure d'agriculture". Il obtient en grande partie gain de cause puisque les bâtiments de l'école des cultures industrielles et industries annexes de la ferme, inaugurés en Mai 1892, existent toujours rue de l'Université. L'école de sucrerie, implantée dès 1882, près du lycée COROT actuel, suite à la décision de Napoléon de développer l'industrie sucrière dans le Nord, se transforme alors en école nationale des industries agricoles, ancêtre de l'ENSIAA actuelle. Cette école a une structure très originale : c'est elle qui a essaimé dans d'autres villes à partir de Douai, pour une fois consacrée "ville-mère" (221). Mais depuis 1960, la filiale de Massy crée en 1945, où a été mise au point la technique d'appertisation, du nom de son inventeur APPERT, a dépossédé Douai du siège social. Puis Villeneuve d'Ascq a pris toute l'activité d'enseignement. Ne subsiste plus à Douai qu'un professeur Mr. CUVÉLIER (278) qui accuse le gouvernement de vouloir décapiter l'école de Douai, spécialisée dans la recherche des techniques de conditionnement. Ce problème de cohésion interne au sein de l'ENSIAA explique en partie le soutien plus actif apporté par la mairie à l'ancienne Ecole des Mines, rebaptisée Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles et des Mines qui, avec sa formation initiale à 350 étudiants, ses 22.000m<sup>2</sup> de locaux et son centre de calcul (220), constitue un environnement favorable "à la recherche", non seulement pour l'ENSIAA qui profite des liaisons possibles, mais pour toute l'agglomération.

#### 6) UN DEMI-SIÈCLE D'IMPLANTATION LILLOISE, JUSQUE 1950

Après la fièvre des constructions qui avaient agité les Universités catholique et laïque, la période de l'entre deux guerres connaît un calme relatif, malgré la naissance de plusieurs écoles et instituts spécialisés qui figurent sur la frise chronologique (en annexe). Nous n'insisterons pas sur les méfaits causés par les deux conflits mondiaux qui se sont marqués surtout par une diminution d'effectifs tant parmi les professeurs que les étudiants, et par une détérioration des locaux (ceux de la Catho, par exemple, ont servi de logement de troupes en 1914).

La progression des effectifs est notoire et régulière : en 1930, plus de 2.800 étudiants et étudiantes contre 1.400 en 1914 et à peine 300 en 1919. Dès 1919, un professeur de sciences, dans une vision quasi prophétique, prévoit la saturation des locaux existants et écrit au recteur pour réserver un emplacement aux développements ultérieurs. (cf. publication de la lettre in extenso (texte 3) (81). Il obtient auprès du ministère une fin de non recevoir, mais on lui conseille de s'adresser directement à la ville pour obtenir les terrains nécessaires.

En 1930, on envisage la construction d'une nouvelle Faculté de Droit, dont les locaux actuels passeraient à la Faculté des Lettres, la création d'un Institut de Mécanique des Fluides, achevé en 1934. L'observatoire est terminé dès 1930. (82) (84). L'Université s'oriente de plus en plus vers une collaboration avec les industries et les activités régionales, par la création d'un Institut Agricole, d'un Institut Commercial, d'un Institut de la Houille, de laboratoires d'essais de matériaux, d'analyses de corps gras, des conférences de perfectionnement industriel, etc... (83). Elle étend aussi méthodiquement ses relations avec l'étranger par son Institut de Londres, ses échanges de professeurs, ses cours de français pour étudiants étrangers (80). Les Facultés Catholiques ont sans doute moins d'assises régionales : les examens de Lettres, par exemple, se déroulent à Paris, à Nancy ou à Lyon pour parer une éventuelle concurrence régionale. Les créations d'écoles, moins spectaculaires, s'orientent plutôt vers le secteur social ou le journalisme (l'ESJ date de 1924). Comme leurs "soeurs rivales", elles s'ouvrent davantage aux jeunes filles, et on peut voir après la guerre de nombreuses dames d'accompagnement se promener à côté des étudiantes.... (59).

C'est l'époque où est diffusée une brochure attrayante (82) vantant l'importance des Universités lilloises, pour obtenir des dons en faveur de la nouvelle Cité Universitaire, lieu de résidence des étudiants et étudiantes.

Dès 1930, le surpeuplement universitaire et les exigences d'une médecine moderne font que des médecins comme Oscar LAMBRET, des administrateurs comme le recteur CHATELET et des hommes politiques comme Roger SALENGRO, ont l'idée de créer un vaste complexe médical et universitaire (60) (85) qui aurait un triple avantage :

A Monsieur le R E C T E U R, Président du Conseil de  
l'Université.

Monsieur le R E C T E U R,

Les projets et les études actuellement en cours pour le démantèlement et pour la reconstruction de la Ville de LILLE ne peuvent laisser indifférente son Université. La question se pose, qui intéresse l'avenir de l'enseignement supérieur dans notre région: quelle sera l'Université de demain? Dans notre cité et dans notre région que tous ses habitants ont le désir et la volonté de voir renaître, prospérer, s'agrandir, le rôle que tiendra l'Université aura une importance considérable. Songe-t-on à lui réserver une place proportionnée à ce rôle?

Bien que la plupart des bâtiments universitaires aient été construits à une époque relativement récente, beaucoup d'entre eux, presque tous peut-on affirmer, sont situés de telle manière qu'il est impossible de prévoir et même de songer à leur extension. Déjà notre Université a été aux prises avec des difficultés quasi insurmontables soit pour installer de nouveaux services, soit pour améliorer et pour assurer le développement d'Instituts et de laboratoires trop à l'étroit. Les exemples sont nombreux et ne remontant qu'aux dernières années, il suffit de rappeler devant quelles difficultés on s'est trouvé pour installer l'Institut de Papyrologie, le laboratoire de Phonétique à la Faculté des Lettres, l'Institut pratique à la Faculté de Droit, les Musées Houllier et d'Histoire Naturelle, l'Institut Electrotechnique à la Faculté des Sciences, le laboratoire de dentisterie à la Faculté de Médecine.

La réorganisation de l'enseignement Supérieur, l'essor qu'il est appelé à prendre dans un prochain avenir, le rôle de plus en plus considérable que les Universités auront à jouer dans le développement scientifique et économique de notre pays, nécessitent des vues d'ensemble, imposent une politique universitaire prévoyant largement

aménagement l'avenir.

Certes, il ne peut être question, à l'heure actuelle d'abandonner les établissements existants et de les remplacer par une nouvelle Université créée de toute pièces.

Ce qu'il faut, c'est permettre à l'Université d'obtenir dans les terrains qui vont devenir disponibles un emplacement de grande étendue, afin d'y tracer un plan d'ensemble de ce que sera la future Université. Sur cet emplacement les bâtiments seront édifiés au fur et à mesure des crédits disponibles et des besoins nouveaux de la Science pure et de la Science appliquée, et ainsi, peu à peu toutes les installations, tous les instituts pourront être groupés à la manière des Universités Américaines dans un vaste parc.

Il est essentiel, en conséquence que dans le plan d'aménagement et d'extension de la ville de LILLE, un terrain soit affecté en vue des futures constructions de l'Université de LILLE: il est important aussi que la superficie en soit calculée de manière à prévoir les besoins les plus larges. Il est non moins important ~~aux~~ enfin, que sur le plan d'extension sera sanctionné par les Commissions et Autorités compétentes figure l'emplacement réservé à l'Université et que des garanties soient données pour que cet emplacement ne puisse être aliéné, ni utilisé pour d'autres constructions.

Je me permets, Monsieur le Recteur, d'appeler votre attention, celle du Conseil de l'Université, sur cette suggestion; elle mérite d'être étudiée. Il appartient à ceux qui ont la charge présente des intérêts de l'Université de LILLE de prévoir l'avenir, et cet avenir pourrait être très proche si la ville et la région se reconstituent, ~~atteignant~~ atteignant et dépassent la prospérité ~~économique~~ économique d'avant-guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Signé: A. MALAQUIN.

Professeur à la Faculté des Sciences  
Membre du Conseil de l'Université.

1.

is



- sur le plan médical, la concentration des moyens permet des soins plus appropriés ;

- sur le plan universitaire, l'unité de lieu théorique et clinique serait profitable aux étudiants ;

- sur le plan économique, cette cité permettrait la normalisation des dépenses de fonctionnement énergétique.

Avec l'appui du président SARRAUT, un concours d'architectes est lancé en 1933-34, remporté par WALTER. Son plan original fera date et sera évoqué plus en détail en seconde partie. L'inconvénient majeur, outre les dangers de concentration en cas de guerre, réside dans la nécessité d'un grand terrain disponible. L'emplacement du Croisé Laroche est vite abandonné : il ne s'agit pas de construire un hôpital d'arrondissement mais un véritable centre régional, accessible en particulier aux malades du bassin minier qui viennent nombreux à Lille en consultation, d'où l'importance de l'accès routier. Un terrain de 60 hectares se présente au Sud-Ouest de Lille : il est retenu. En 34-35, le gros oeuvre de la Faculté commence mais des problèmes financiers entraînent un retard. En 1939, seul l'institut de recherche sur le cancer fonctionne. La cité est inscrite après la guerre en priorité dans le Plan et la commission d'achèvement du CHR active le nouvel ensemble médical et universitaire (85). C'est la première opération d'envergure du transfert d'une faculté centrale vers la périphérie urbaine. L'Université n'a pas été le moteur de cette déconcentration mais l'a plutôt accompagné, à la différence du campus d'Annapes, point de départ de toute une mutation dans le secteur Est de Lille.

## CHAPITRE III : UNE CONSÉQUENCE DU GONFLEMENT D'EFFECTIFS APRÈS 1950

### LE TRANSFERT DES UNIVERSITÉS LILLOISES

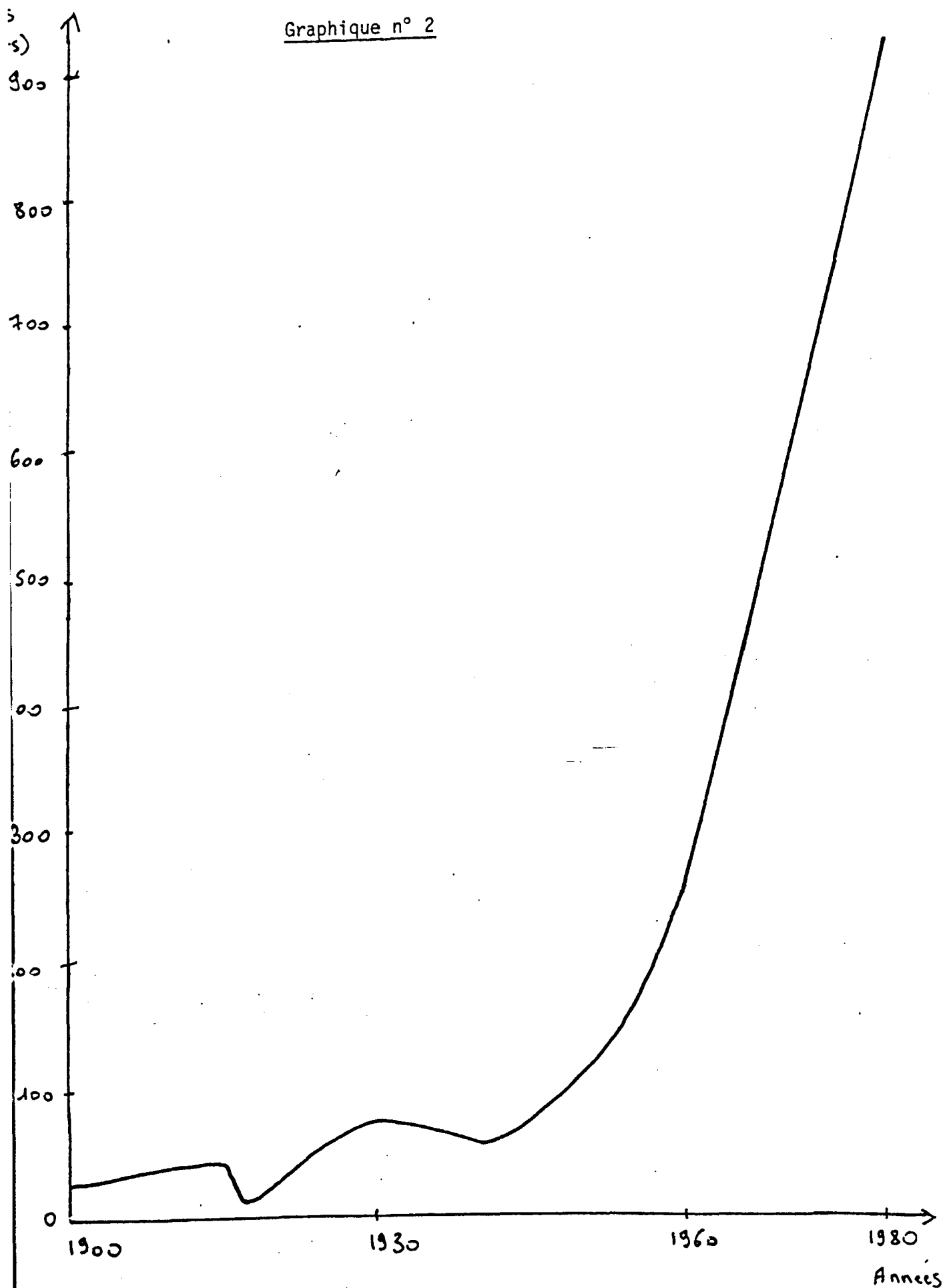
#### À VILLENEUVE D'ASCQ

Après la période de l'humanisme et de la réforme qui ont marqué l'Université de Douai, l'époque de la consolidation autour du noyau lillois, s'ouvre, dans les années 1950-1960, une troisième phase, caractérisée par la prodigieuse croissance des effectifs d'étudiants. Ce phénomène, qu'on enregistre dans le Nord comme dans toute la France oblige les responsables à trouver de nouveaux emplacements en dehors des centres-ville. Le transfert de la faculté scientifique à Annappes est la première opération de déconcentration en dehors de la "ville mère", bientôt suivie d'autres restructurations, dans le cadre de la ville nouvelle de Lille Est.

#### 1) LES COURBES D'EFFECTIFS, POUR LA FRANCE ET LA REGION ; LES VARIATIONS SELON LES PERIODES ET LES FILIERES

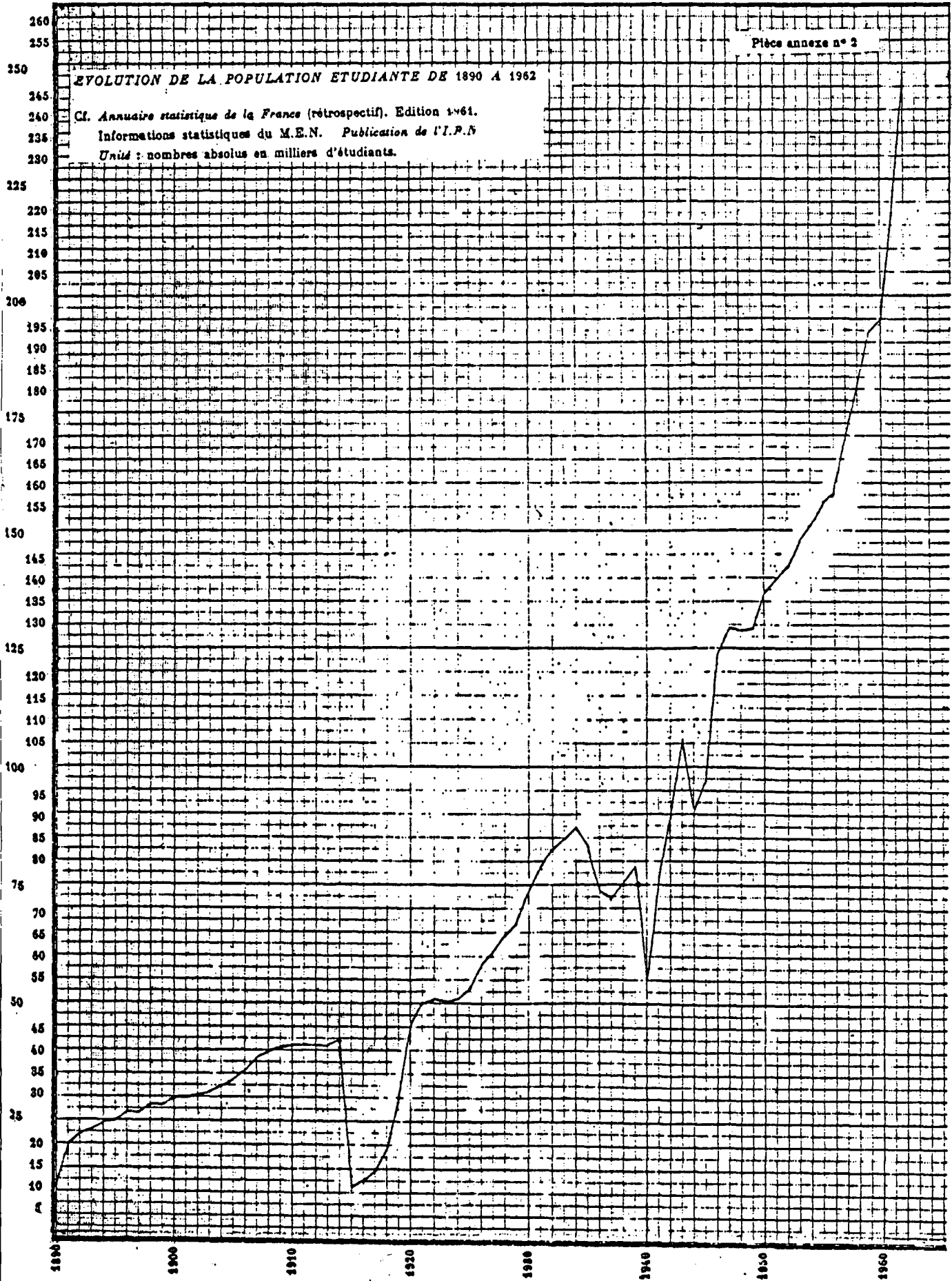
Au niveau national, la courbe de croissance globale des étudiants est très significative (graphique 2) : la période contemporaine, de 1955 à nos jours, s'oppose nettement à la période antérieure, caractérisée par une croissance lente et irrégulière des effectifs, avec deux baisses importantes correspondant aux deux guerres mondiales. Les deux courbes annexes (graphiques 3 et 4) précisent d'ailleurs les fluctuations observées : la seconde guerre mondiale a moins affecté la vie universitaire puisque dès 1942, les effectifs avaient rattrapé ceux de 1934. Par contre, la crise démographique d'avant guerre avait entamé sérieusement la croissance commencée en 1920.

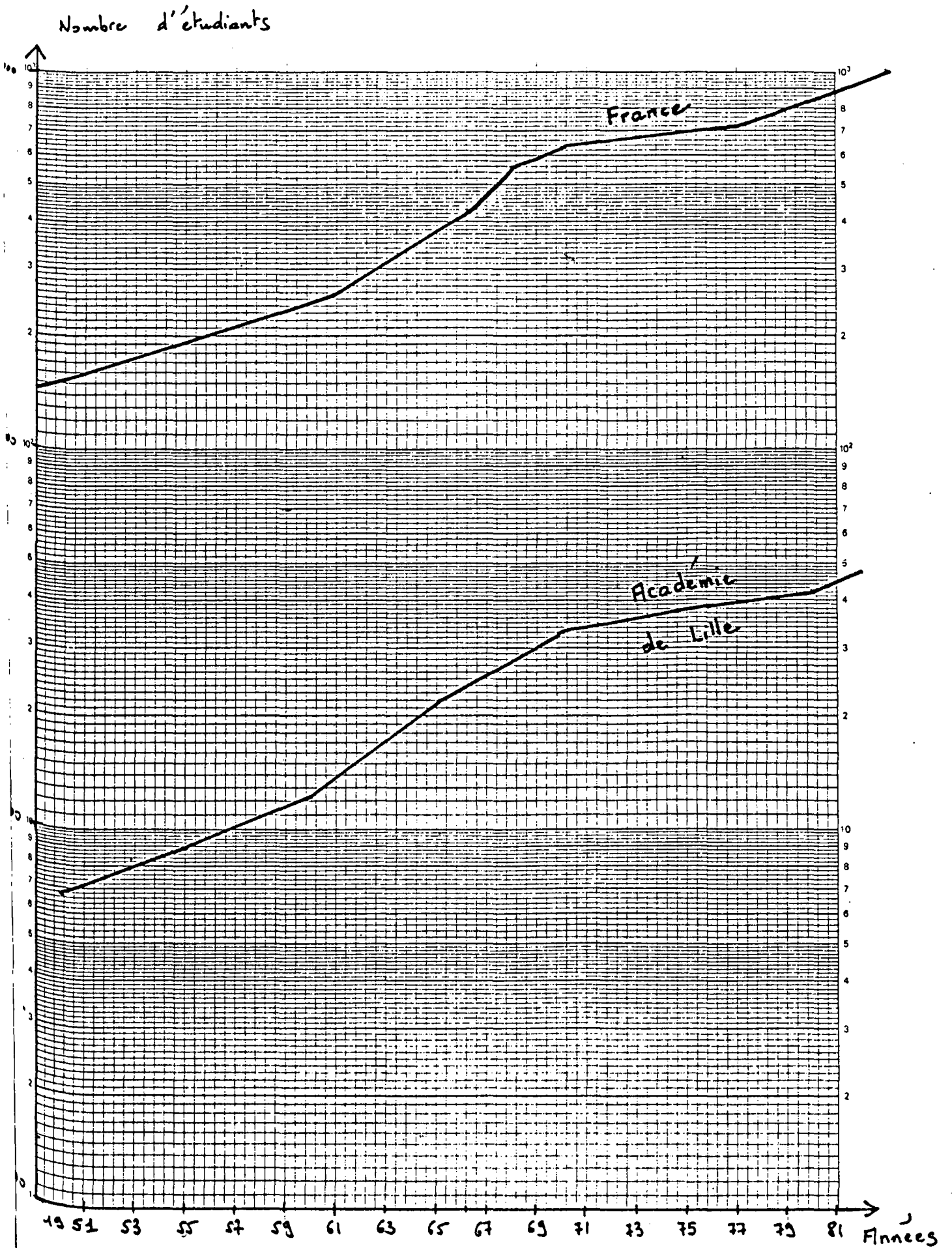
Après 1945, le plus fort accroissement a été enregistré entre 1961 et 1970. Un léger "tassement", tout relatif cependant, de 1970 à 1975, se poursuit par une progression aussi forte que dans les années 60, jusqu'à nos jours. A quelles raisons l'attribuer ? Sans aller au fond du problème, signalons :

Graphique n° 2

EVOLUTION DE LA POPULATION ETUDIANTE EN FRANCE DE 1900 A NOS JOURS

Source : recoupement de plusieurs tableaux du SSR





Graphique n° 4 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ETUDIANTS EN FRANCE ET DANS LA REGION DE 1950 A NOS JOURS

- a) La croissance démographique nationale et l'arrivée aux âges de l'enseignement supérieur des couches démographiques nombreuses de l'après-guerre ; la montée de la classe d'âge 19-23 ans en témoigne : la vitalité démographique du Nord-Pas-de-Calais explique l'indice supérieur à celui de la France pour notre région (graphique 5). Le graphique 6 fait la part de la variation due à la démographie, et de celle due aux progrès de la scolarisation. C'est surtout dans les années 66-70-71 qu'il faut "éponger" l'arrivée des couches démographiques nombreuses de l'après-guerre : cela correspond avec l'ouverture des nouvelles facultés à Annappes et Flers et avec l'éclosion des IUT.
- b) L'évolution positive du taux de scolarisation, tant pour la France que pour la région, (graphique 7), traduit la demande de plus en plus grande de la population en promotion culturelle, sinon en diplômes ouvrant des débouchés. L'accession des femmes à l'enseignement supérieur (45% en 1970) accentue cette tendance. Cependant, le Nord ne parvient pas à combler son retard par rapport au contexte national. De 1960 à 1975, la part régionale des effectifs étudiants globaux a même chuté de 5,5% à 4,5% (graphique 8) : le taux de scolarisation global est passé de 5 à 18% en France, alors que celui du Nord évoluait de 3 à 11%.
- c) Enfin le graphique 9 montre l'allongement de la scolarité universitaire : le léger retard en début de cursus (à peine 1,5% des étudiants ont moins de 18 ans) est compensé par la poussée de la classe 19-20 ans. La demande de plus en plus grande du monde du travail en personnel qualifié suppose une formation plus longue. Mais ici encore, les étudiants nordistes sont moins disposés que leurs collègues français à poursuivre des études longues et l'écart s'accroît entre 1971 et 1977. Les raisons de cette différence, d'ordre financier autant que sociologique, seront évoquées ultérieurement.

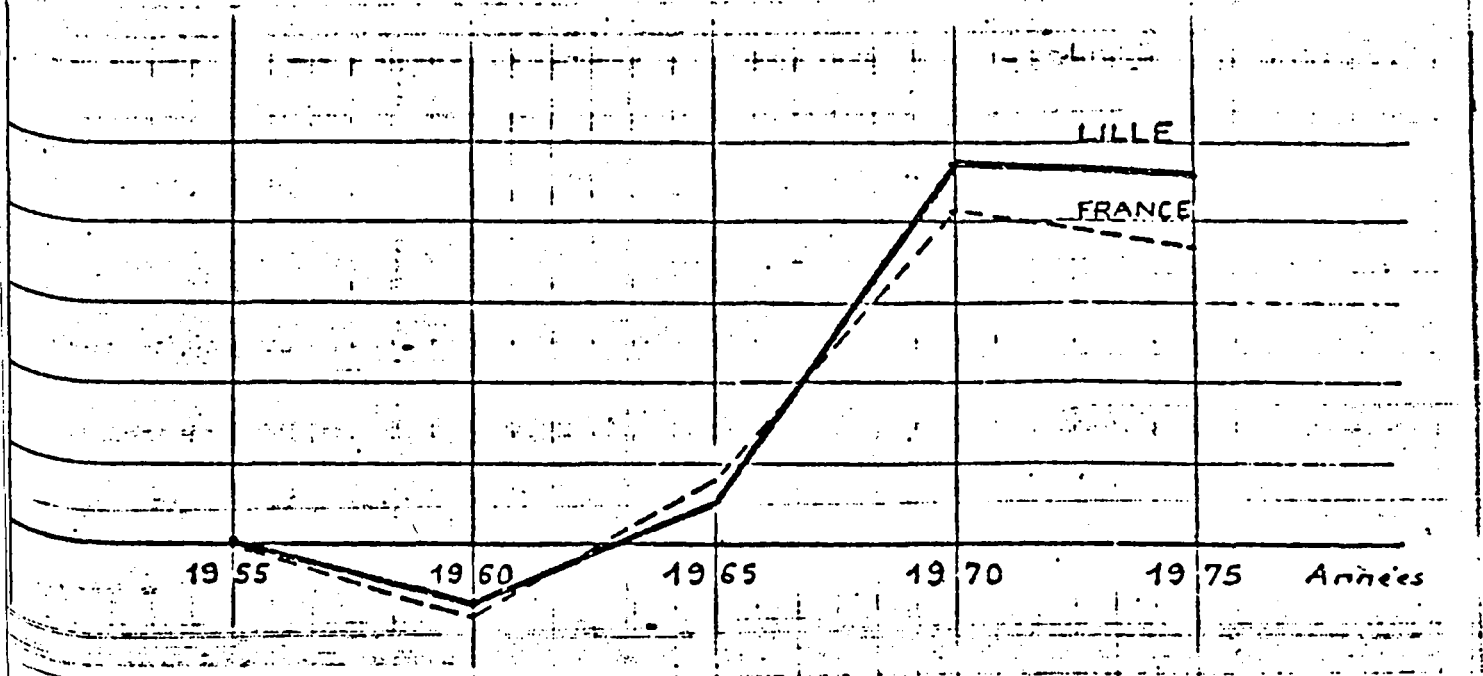
Graphique n° 5

Université de Lille

5.77

R. Etudes

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 19 A 23 ANS  
(Indices; base 100 en 1955)

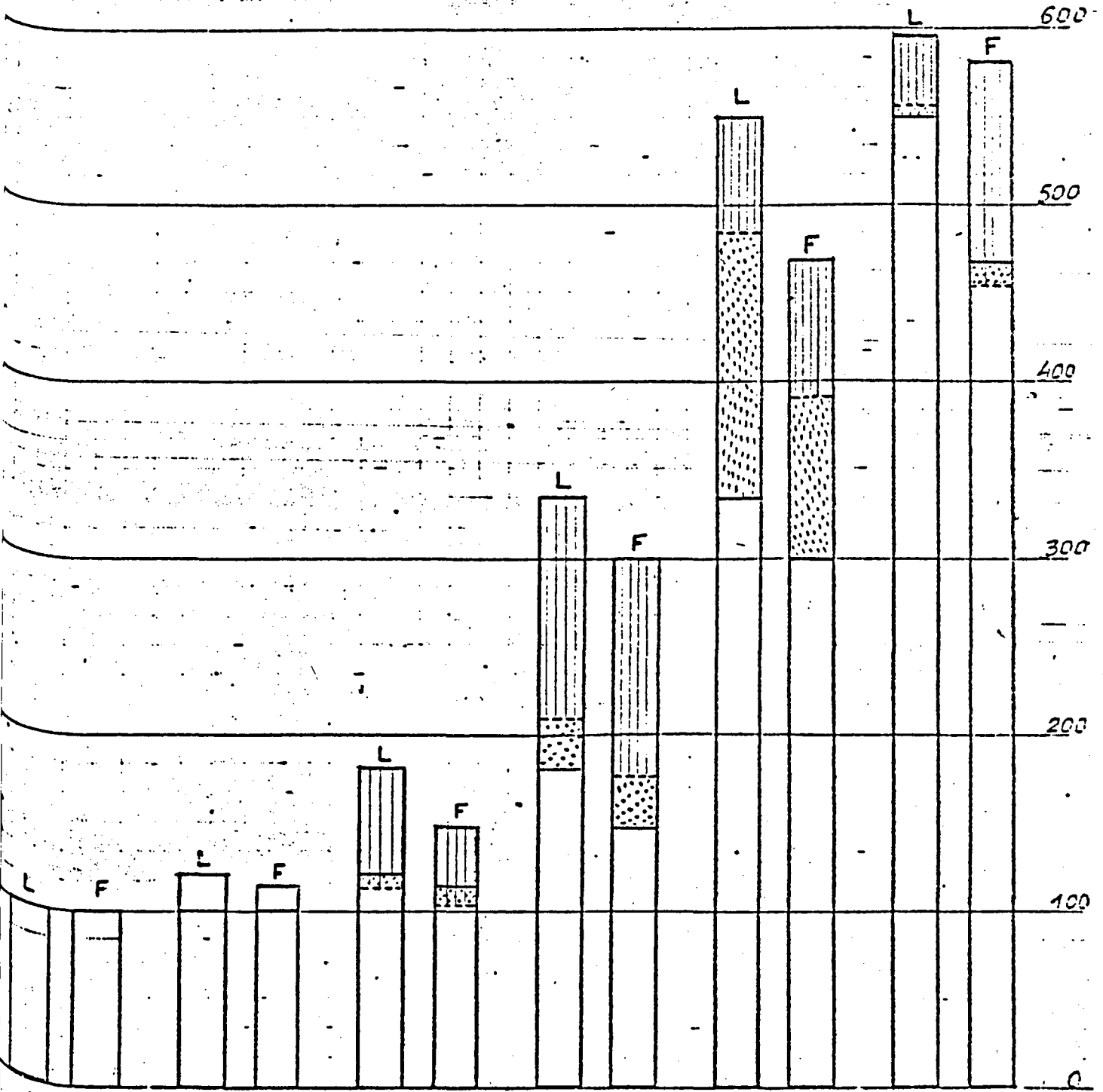


E. VARIATION DES EFFECTIFS UNIVERSITAIRES (Indices)

- Variation due à la démographie
- Variation due à la scolarisation

L. Académie de Lille  
F. France entière.

Indices



1950-51

1955-56

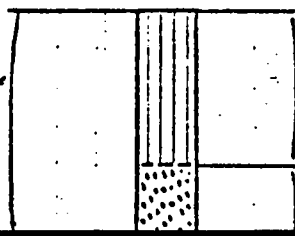
1960-61

1965-66

1970-71

1975-76

Variation totale  
d'effectifs en  
Sans

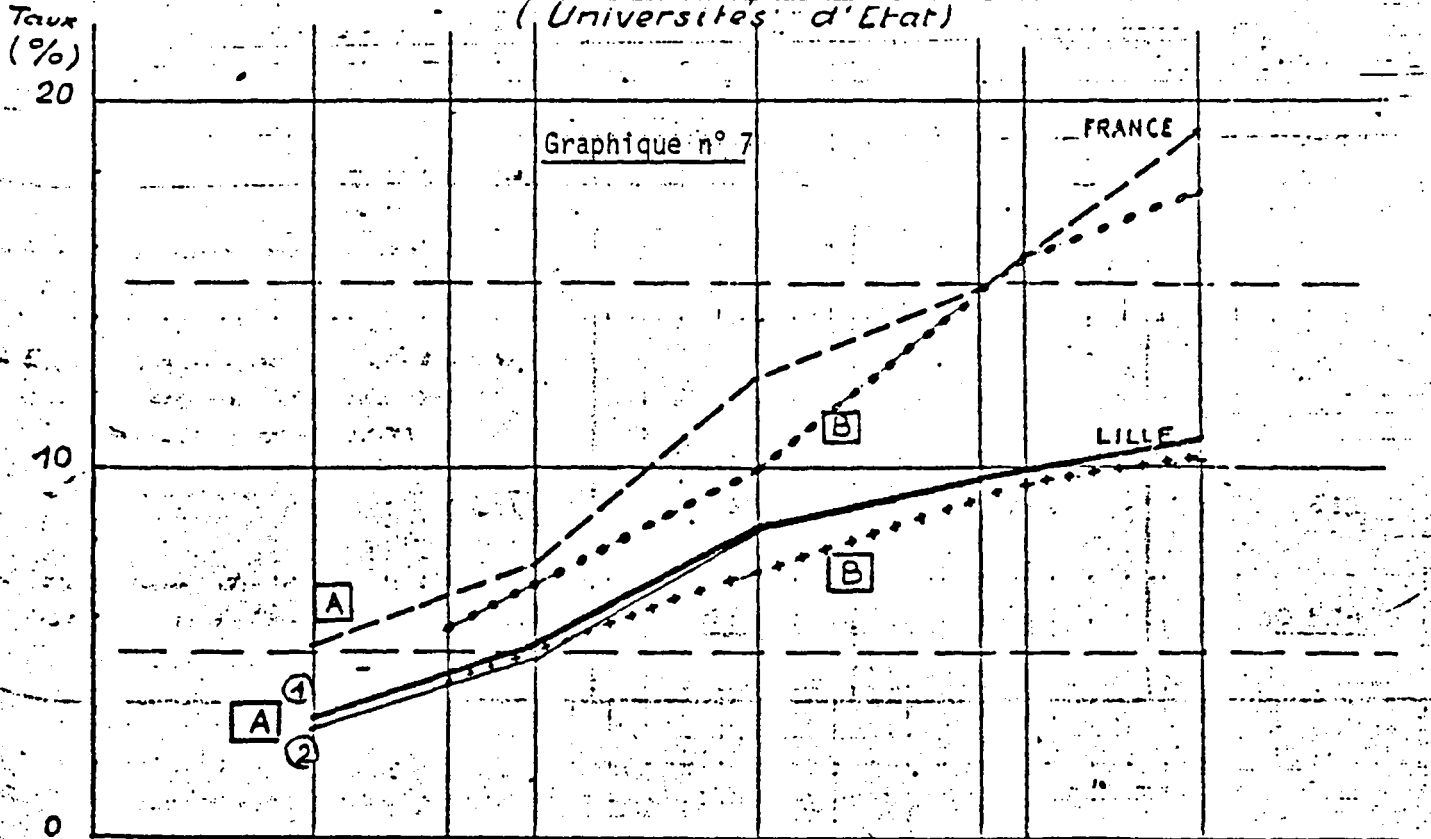


Variation due à  
la scolarisation

Variation due à



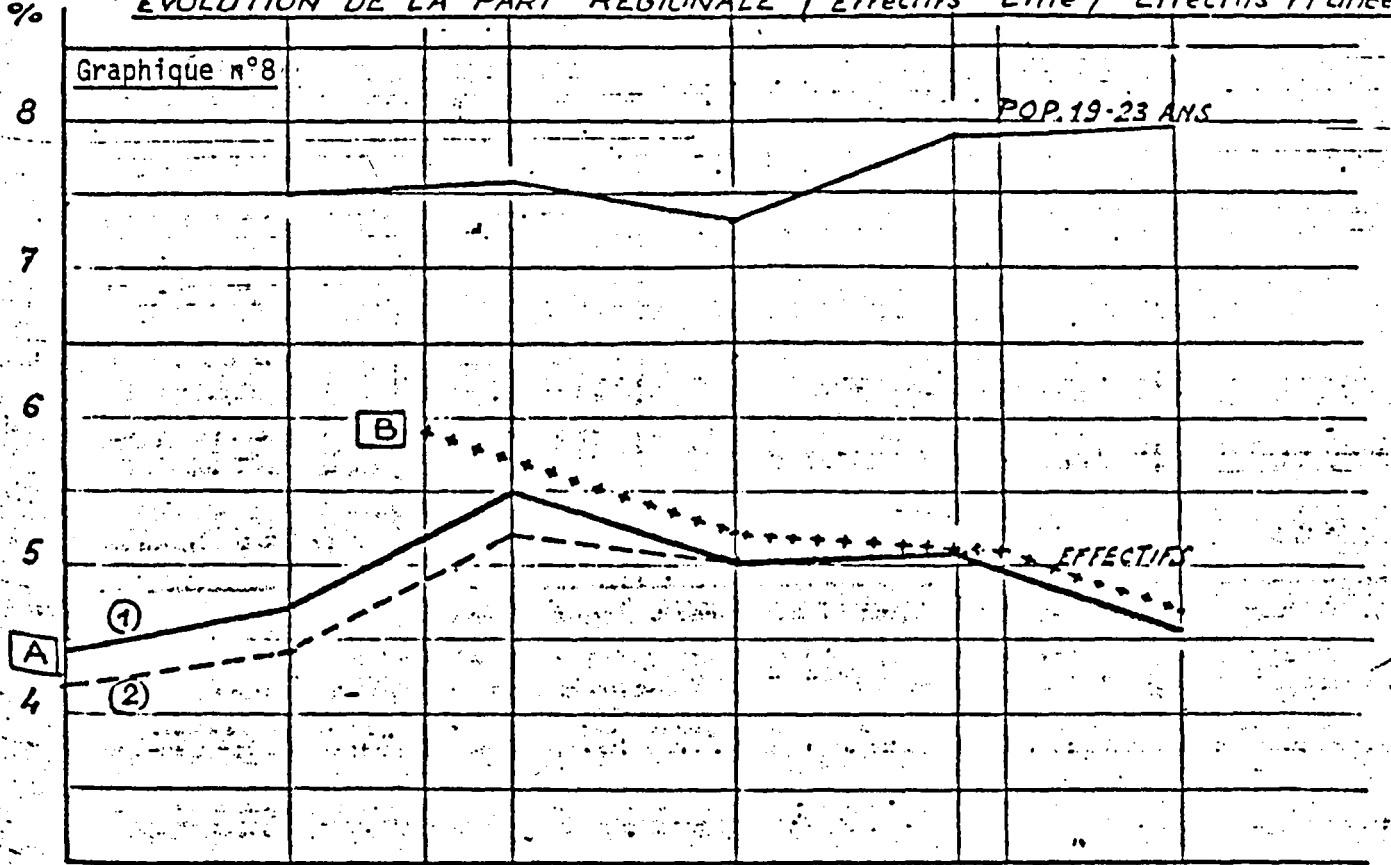
**ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION GLOBAL (Universités d'Etat)**



**B** 1955 58 1960 1965 1970 71 1975 Années  
 Etudiants "originaires" (dont les parents résident dans l'académie considérée)

**A** (1) Etudiants inscrits (français et étrangers), effectifs constatés  
 (2) " " " " effectifs "rectifiés" compte-tenu de l'incidence probable de l'université d'Amiens

**ÉVOLUTION DE LA PART RÉGIONALE (Effectifs Lille / Effectifs France)**

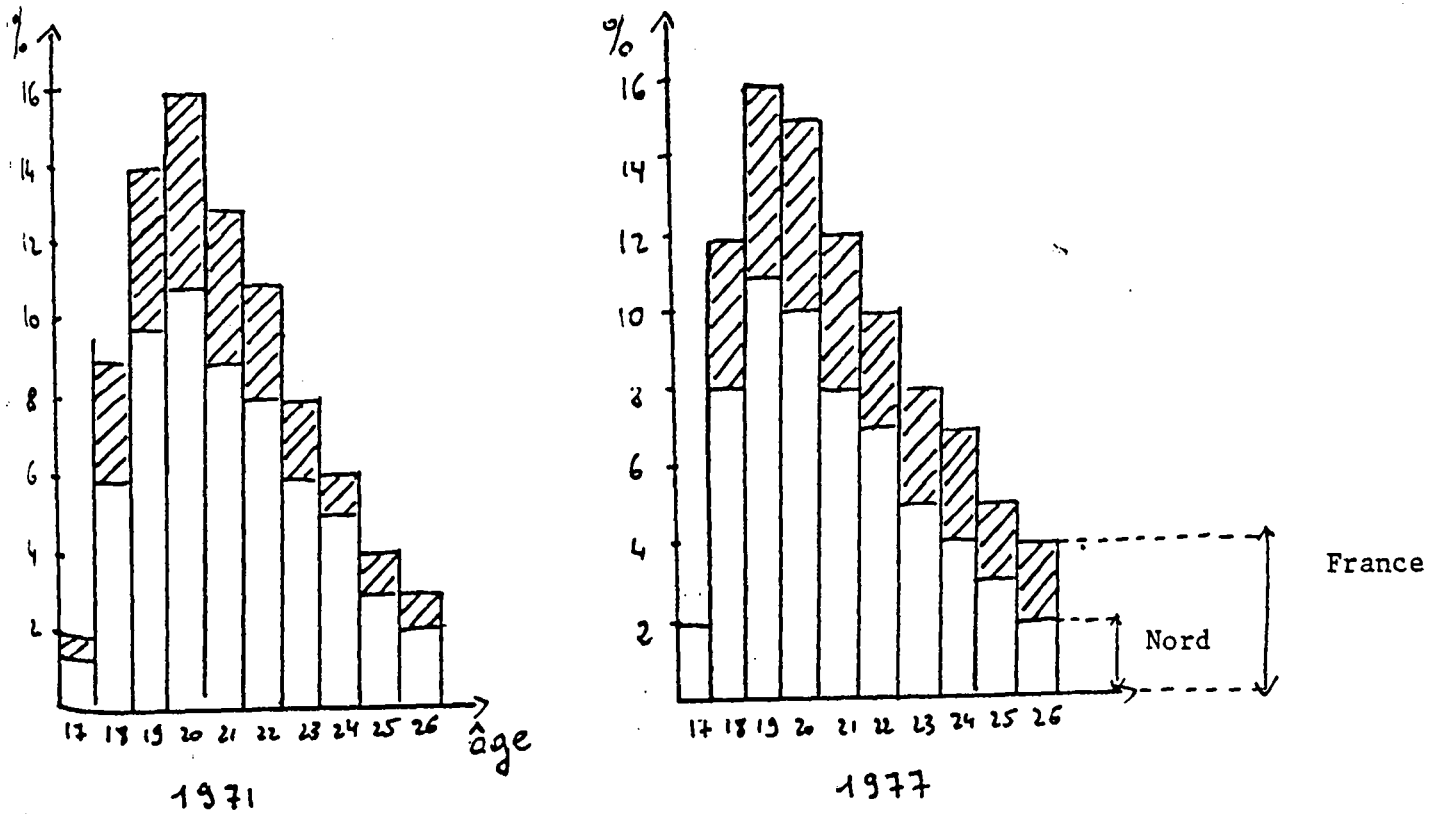


1950 1955 58 1960 1965 1970 71 1975

**A** (1) Etudiants inscrits (français et étrangers) dans les universités situées sur le territoire considéré  
 (2) Effectifs "rectifiés" compte-tenu de l'incidence probable de l'université d'AMIENS

**B** Etudiants "originaires" / dont les parents résident dans le territoire considéré

Graphique n° 9



EVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION UNIVERSITAIRE SELON L'AGE

Source : SSR 4-78

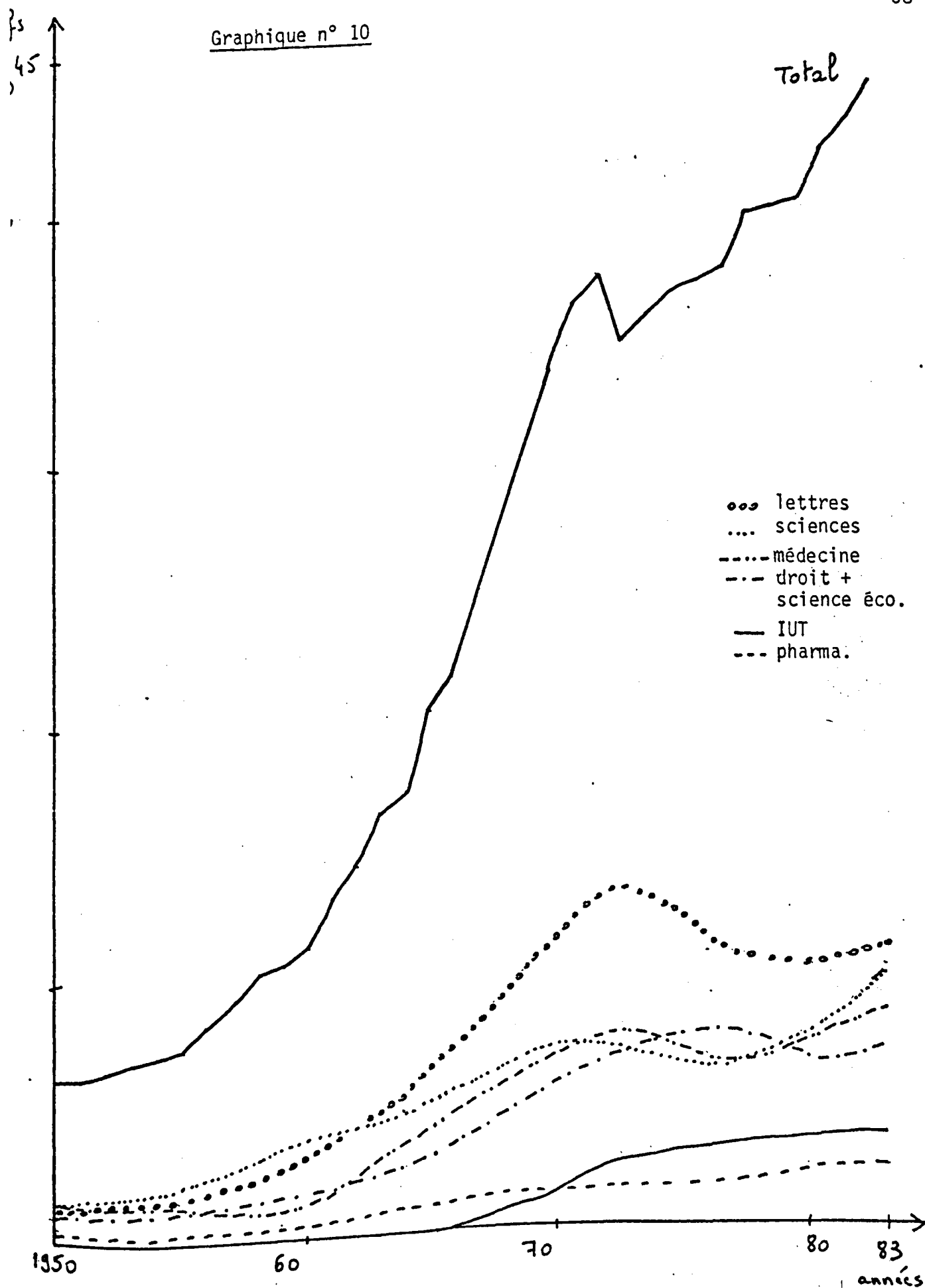
Qu'en est-il pour l'ensemble de l'Académie de Lille ? La courbe des effectifs dans les facultés publiques semble presque calquée sur l'évolution nationale : mêmes phases, mêmes seuils, mêmes fluctuations. Seules les années 70-74 semblent plus hésitantes (graphique 10). La répartition en indices confirme ce phénomène (graphique 11). Les deux courbes pour Lille et la France suivent des évolutions sensiblement parallèles jusqu'en 1960. Les années 65-70 sont même meilleures pour notre académie, surtout si on tient compte de l'incidence du départ d'étudiants vers Amiens après 1960. Les années 70-75 marquent un rapprochement des indices, significatif des difficultés lilloises, à expliciter.

Les courbes d'effectifs pour la FUPL présentent des points communs et des différences par rapport aux remarques précédentes. Elles ont été réalisées à partir de données disparates, ce qui explique les discontinuités. La forte progression de 55 à 65 est générale pour les facultés et les écoles associées. De 65 à 70, les facultés accusent un net déclin, moins évident pour les instituts. Par contre la Catho, après une spectaculaire remontée de 1970 à 73, reprend une croissance presque ininterrompue jusque 1980 (7). Y aurait-il phénomène des "vases communicants" avec l'Université publique où on enregistre l'évolution inverse ? c'est probable.

L'évolution par discipline peut apporter un premier élément de réponse à ces fluctuations.

Dans le secteur public (graphiques 10-13-14) les études littéraires remportent depuis 1962, le maximum de suffrages, mais la difficulté des débouchés, la concurrence d'autres formations entraînent une baisse relative depuis 1970. Les sciences, par contre, ont eu une progression plus régulière, d'abord lente puis davantage accentuée depuis 1980. Le secteur juridique enregistre pratiquement la même évolution, après avoir été longtemps la filière dominante, de 1940 à 1955. La médecine a connu un "boom" dans les années 65-72, encore plus visible sur le tableau d'indices puis l'imposition d'un numerus clausus a limité le recrutement, pour un moment seulement car l'engouement pour ce type d'études semble reprendre. La pharmacie est remarquable par la stabilité de ses effectifs en valeurs absolues mais l'indice a été multiplié par quatre de 1950 à 1975 : la faiblesse numérique masque, en fait, une progression très régulière.

Graphique n° 10

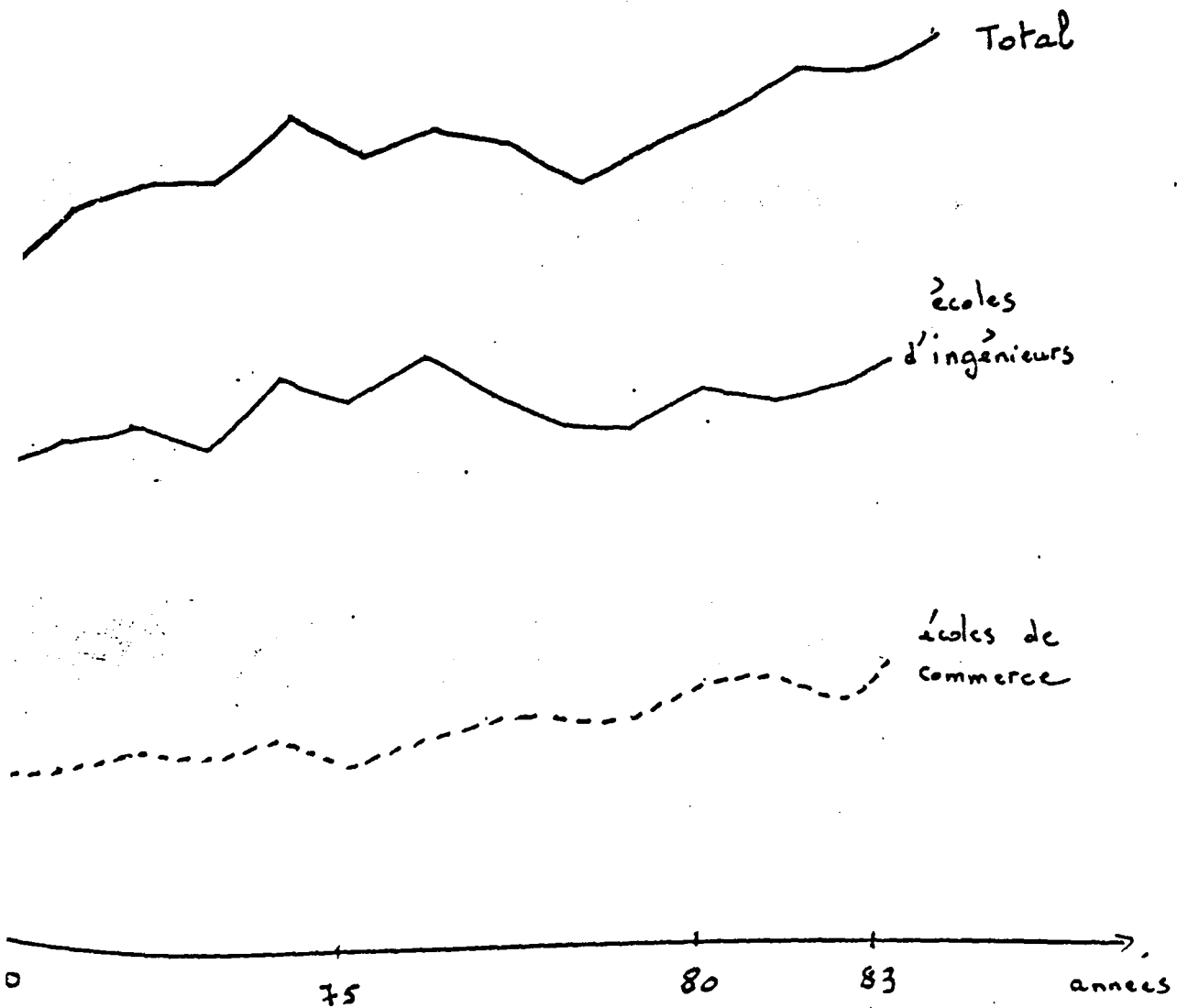


EVOLUTION DES EFFECTIFS ETUDIANTS DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES  
DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Source : SSR 1956 - 1966 - 1983

Graphique 10 bis

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES GRANDES ECOLES DE LA REGION DU NORD

Source : SSR 2-83

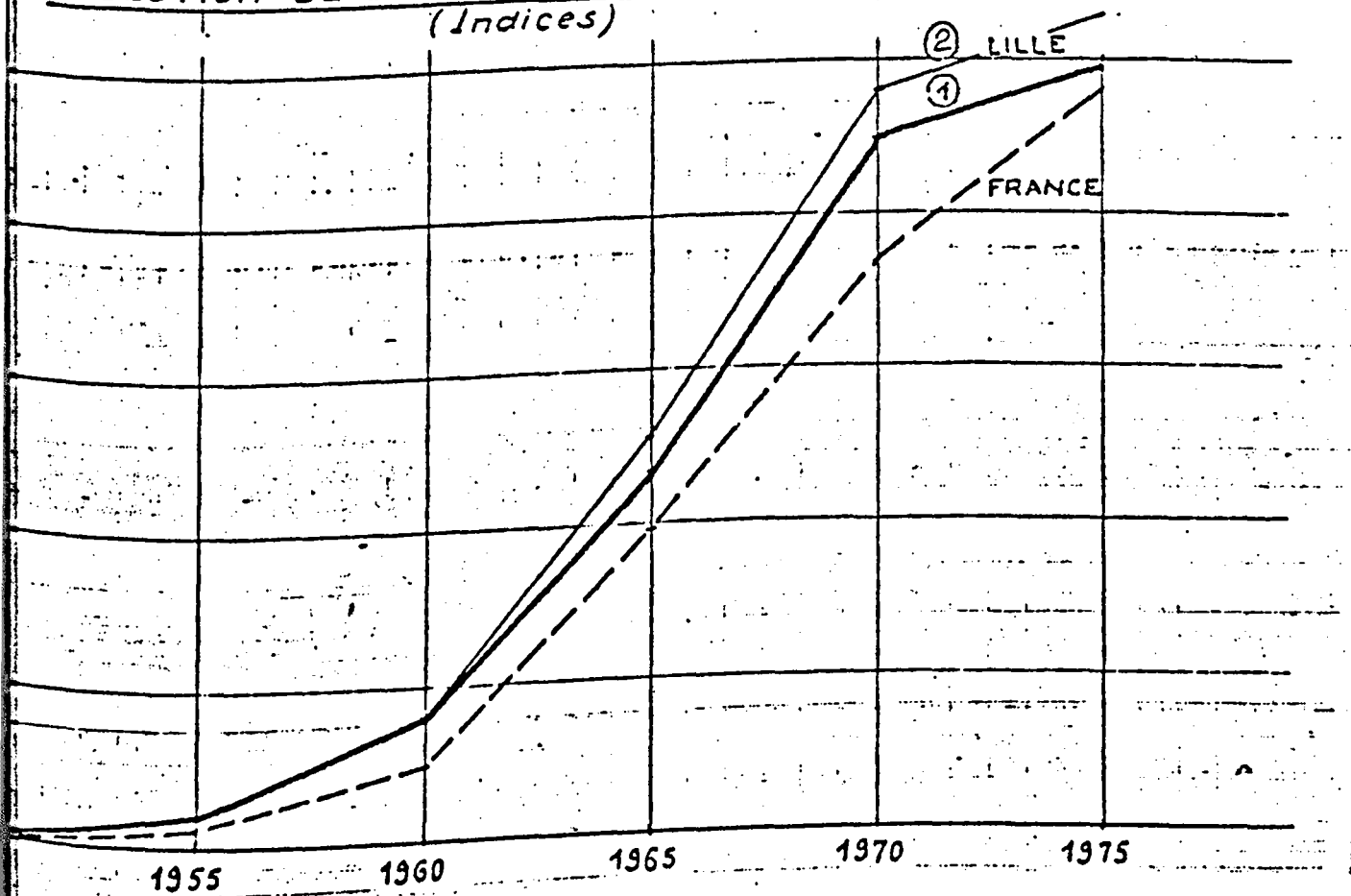
Graphique n° 11

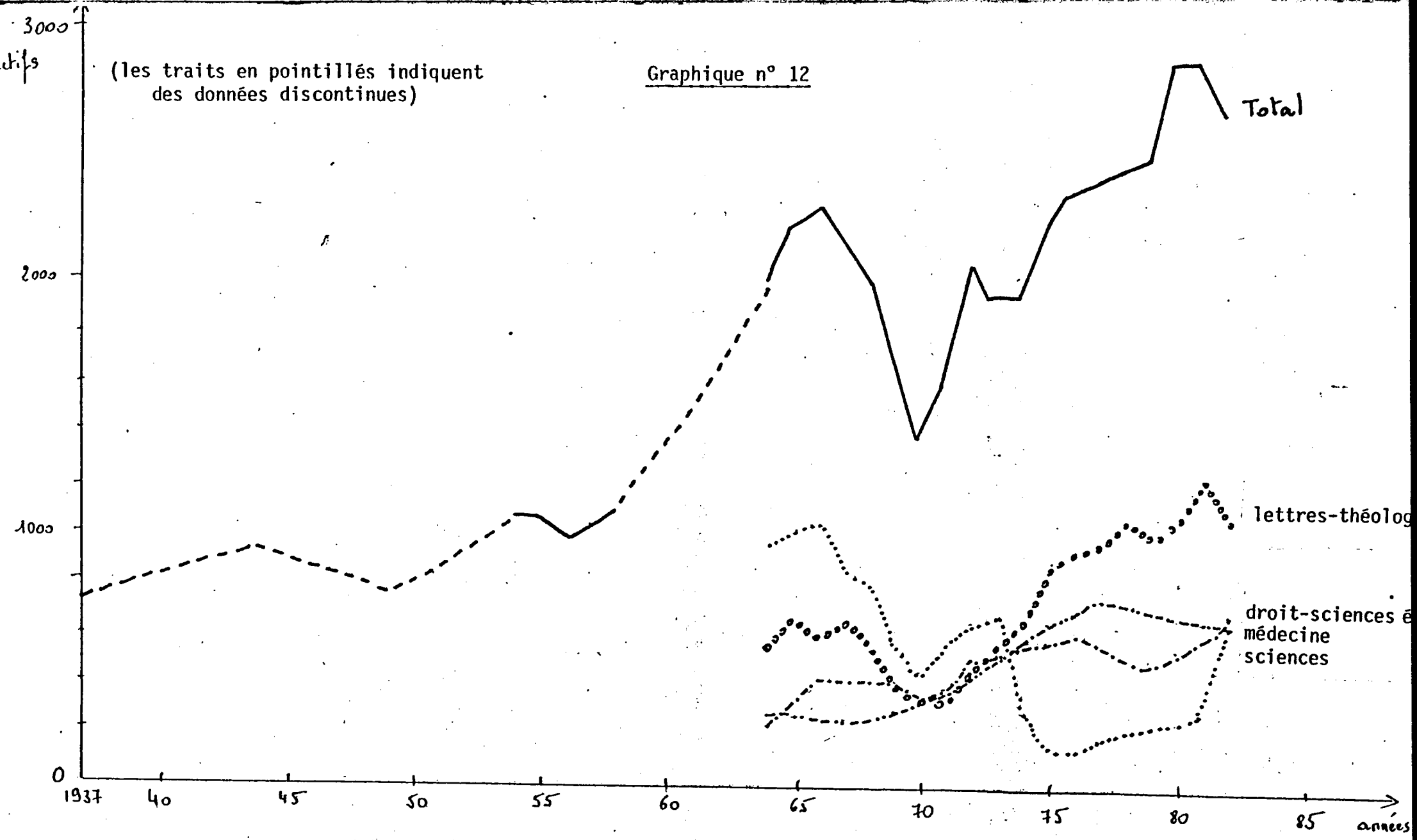
de Lille

5.77

udes

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES UNIVERSITÉS D'ÉTAT  
(Indices)



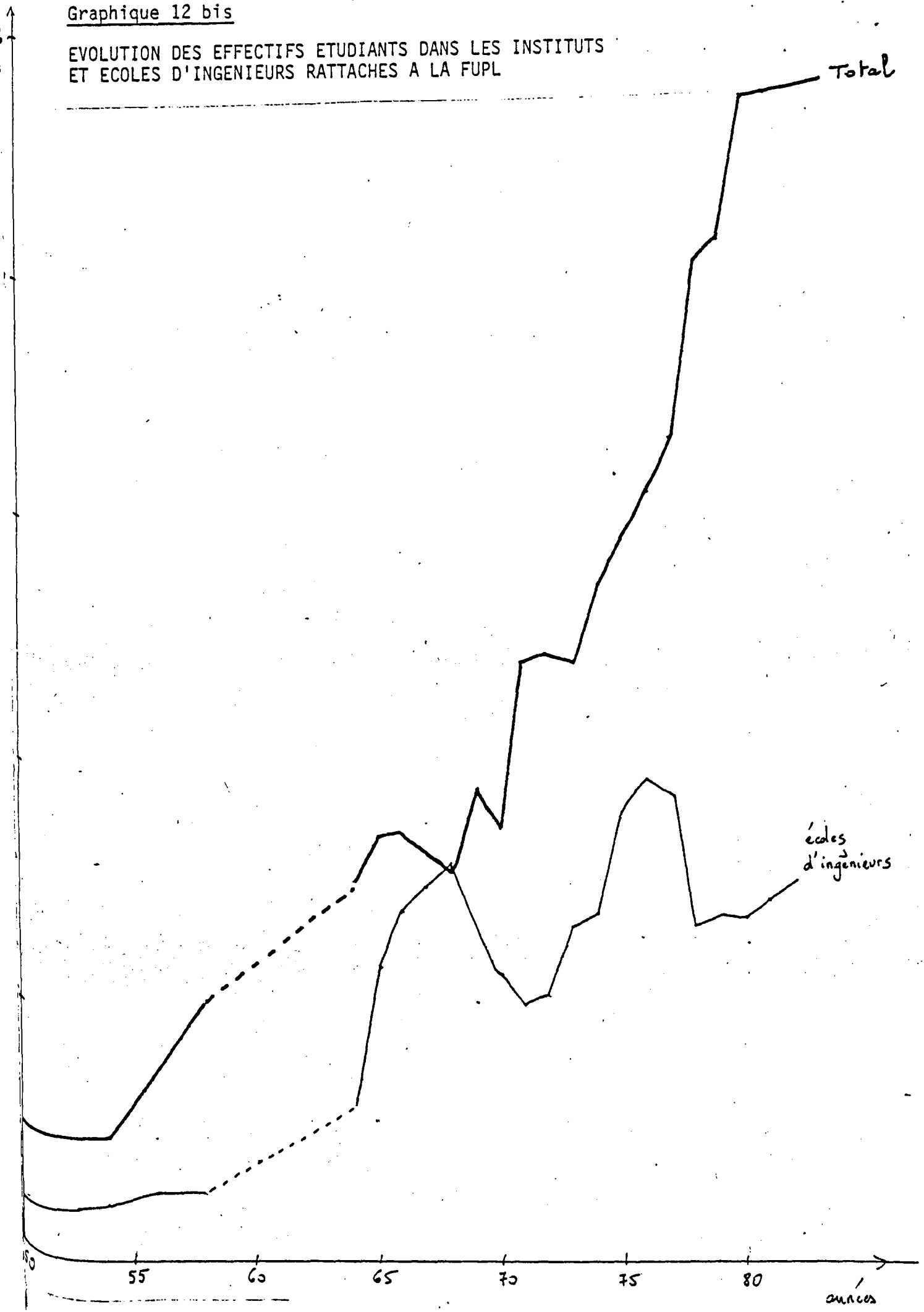


EVOLUTION PAR DISCIPLINE DES EFFECTIFS ETUDIANTS DES FACULTES LIBRES DE LILLE

Sources : BUS avant 1964  
 Rectorat D 301 de 64 à 72  
 FUPL - détail des inscriptions après 72

Graphique 12 bis

EVOLUTION DES EFFECTIFS ETUDIANTS DANS LES INSTITUTS  
ET ECOLES D'INGENIEURS RATTACHES A LA FUPL

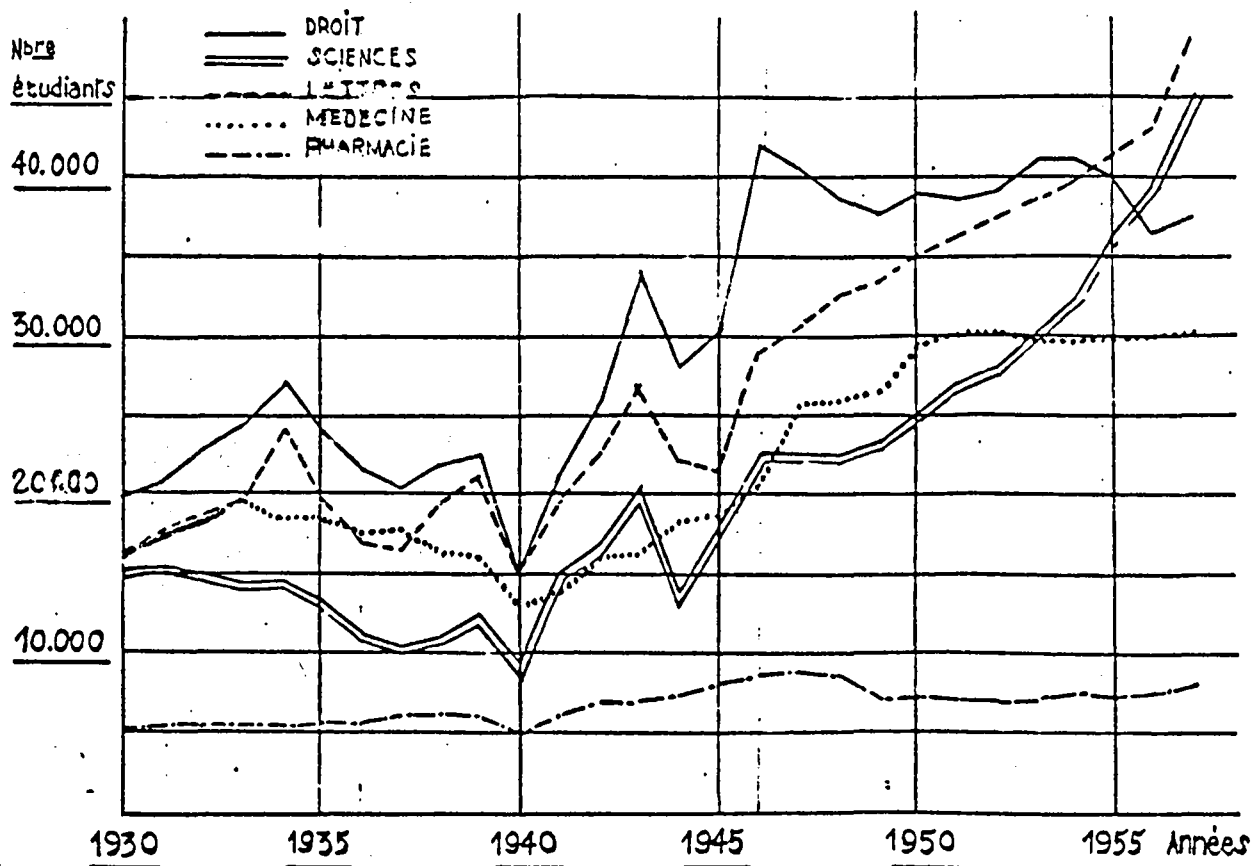




Graphique n° 13

## EVOLUTION DU NOMBRE DES ETUDIANTS DES UNIVERSITES FRANCAISES

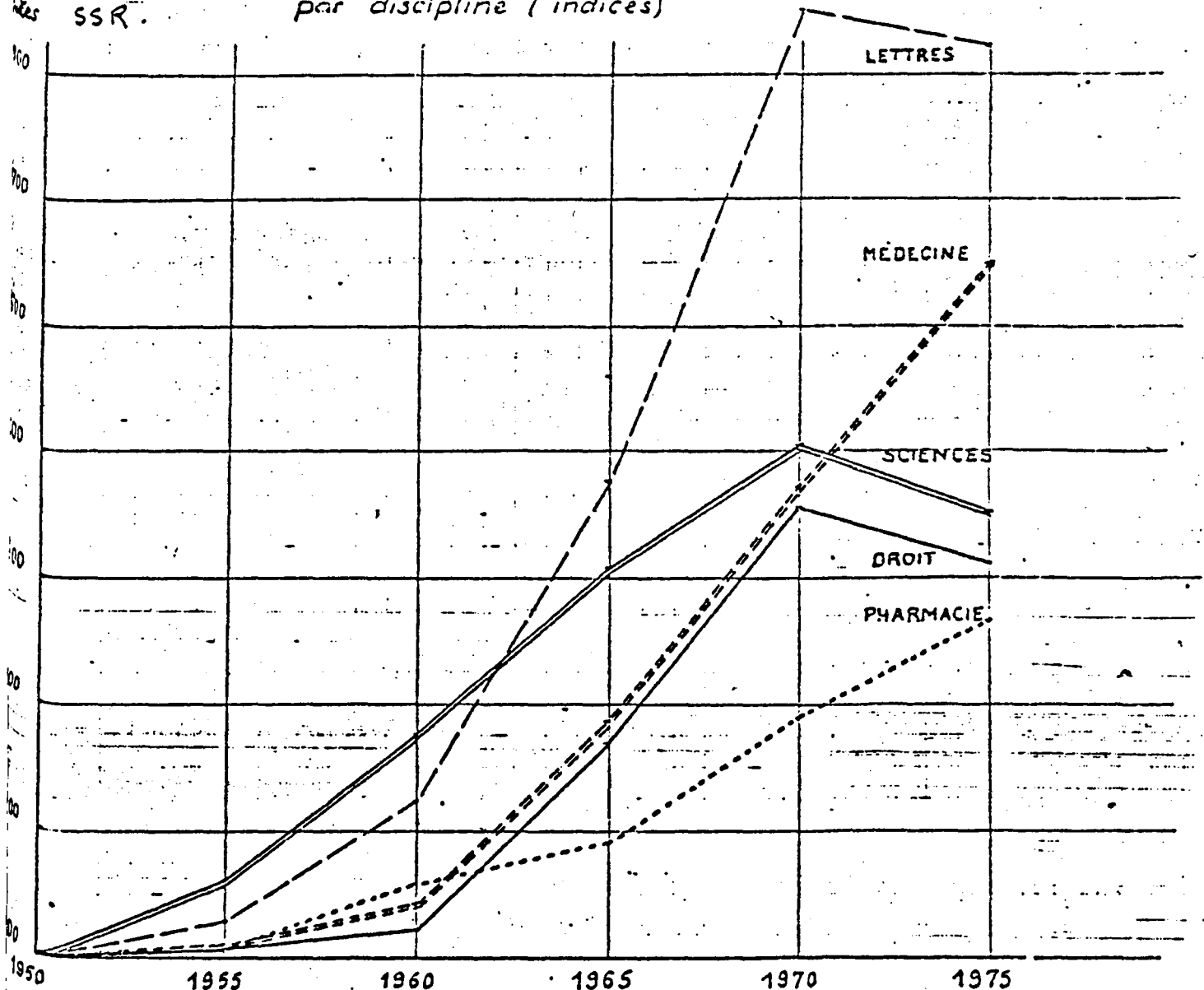
Source : Académie de Lille SSR études 1959



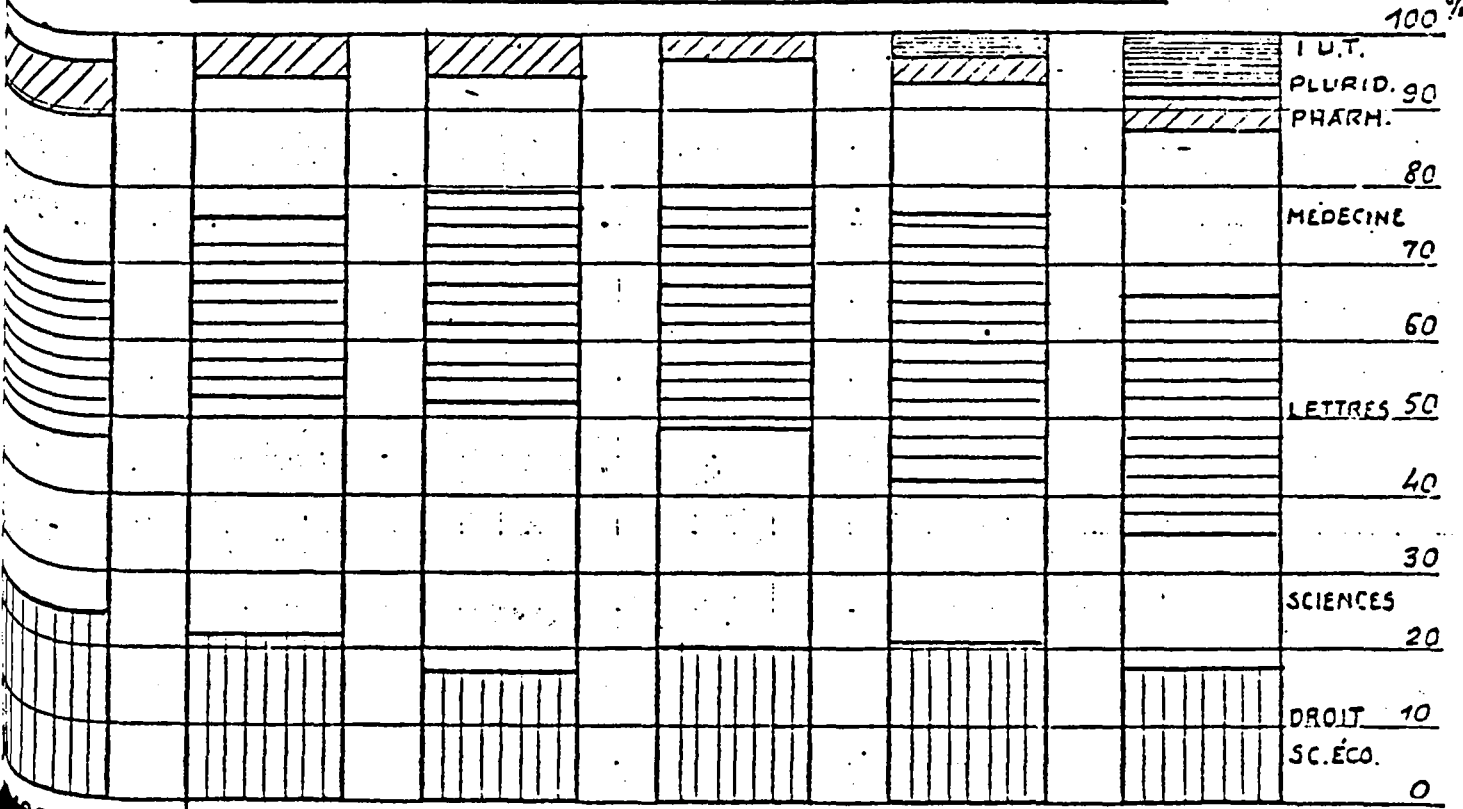
W. mie  
Lille  
des SSR.

II. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES UNIVERSITÉS D'ÉTAT  
par discipline (indices)

11.75



C. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR DISCIPLINE



La répartition par matières à la FUPL est sensiblement différente (graphique 12) : 1973 apparaît comme une date charnière où toutes les disciplines avaient le même nombre d'étudiants (500 environ). Les sciences, en position dominante auparavant, ont subi ensuite un déclin qui vient juste d'être résorbé : on peut y voir la concurrence directe de la cité scientifique, mieux équipée en matériel moderne. Les lettres sont, de loin, la filière privilégiée dans le choix des étudiants mais les statistiques les regroupant avec la théologie faussent le débat : en fait, les auditeurs en théologie ne dépassent pas le nombre de 170. La médecine a souffert aussi du numerus clausus, au point de se laisser distancer par le secteur juridique.

Les structures de l'enseignement traditionnel, qui n'avaient guère changé depuis un siècle, ne pouvaient plus répondre aux problèmes quantitatifs et qualitatifs posés. Le Doyen RICOEUR dans sa préface du livre de J. DEBELLE "Conception de l'Université" définit cette situation (194) : "Partout l'Université a été contrainte, par le développement industriel, par le passage à une institution de masse, par la démocratisation, à éclater du champ délimité par l'idée traditionnelle qu'on s'en faisait. Il en résulte une situation de crise..."

Or l'Université n'est pas seule à vivre ces moments de mutation. Les villes aussi, avec le départ en banlieue de nombreuses fonctions centrales autrefois (industries - grands commerces), connaissent de profonds bouleversements. Mr. PINCHEMEL pense que la crise de l'Université et la crise de la Ville sont des problèmes solidaires, à régler ensemble. A situation de crise, remède de crise (47).

## 2) LA NAISSANCE DE LA CITE SCIENTIFIQUE A ANNAPPES : SIMPLE REMEDE DE CRISE OU SOLUTION A LONG TERME ?

Si tout le monde s'accorde pour penser qu'il faut remédier au surpeuplement des vieilles Facultés, les avis divergent quant aux solutions à apporter. Il s'agira, dans ce paragraphe, de présenter les principaux acteurs de ce transfert de Lille à Annappes, et de préciser les différentes étapes de réalisation.

a) Les signes précurseurs - les besoins

Depuis les années 50, des signes précurseurs montraient la nécessité d'une décongestion des locaux.

Déjà, en 1948, la Faculté de Droit, obtenait de nouvelles installations, rue Paul Duez, conçues selon des plans de 1937 par le Doyen DUEZ. Les bâtiments neufs, jugés trop vastes par quelques personnalités parisiennes, devinrent au contraire trop petits dès 1953 et furent agrandis en 1956. On procéda ensuite à l'aménagement des sous-sols (une grande salle de cours de 500 places en particulier). (304)

Tous les témoignages concordent pour dénoncer un surpeuplement encore plus catastrophique en Faculté des Sciences. La presse se saisit à plusieurs reprises de la question et dénonça les carences.

Nord Matin, par exemple, relate en 1963 (113) : "il y a deux mois des milliers d'étudiants "occupaient" la Grand-Place de Lille, s'asseyaient attentifs et silencieux sur les rails des tramways, comme ils l'auraient fait dans un amphithéâtre. Pour cette classe en plein air, ils ont voulu illustrer l'insuffisance des locaux et le catastrophisme entassement d'élèves à la Faculté des Sciences". Le journal poursuit, par ce commentaire : "la Faculté est encore enfermée dans des locaux construits au début du siècle. Il y avait là 130 étudiants. Ils sont 4000 cette année... Aurait-on même voulu équiper la Faculté en instruments coûteux, qu'ils n'auraient pu trouver place dans les salles". Le recteur DEBEYRE (280) cite à ce propos une anecdote qui illustre bien cette situation : "Melle DEVOLLE, professeur de physique, me faisant visiter son laboratoire, devait sans arrêt me rappeler : "attention, Mr. le Recteur", afin que je ne piétine pas les expériences préparées". Il regrette aussi, que le film tourné sur les conditions de travail des étudiants ait été si mauvais et inutilisable : il dénonçait le scandale des élèves assis sur les appuis de fenêtre, les cours dans les caves, et les expériences détruites par le simple passage d'un camion faisant trembler les éprouvettes !

Mais au delà de ces problèmes matériels, le rôle que devrait et que pourra jouer l'Université dans la région est la grande préoccupation du recteur DEBEYRE, en même temps président du Comité d'Expansion Régional, et considéré comme le "père" de la Cité Scientifique.

"Le Nord se sauvera par ses hommes, pas seulement par ses autoroutes" lance-t-il dans un discours à la Foire Commerciale en 1956. Les infrastructures routières étaient en effet, pour reprendre sa propre expression, la "tarte à la crème" de l'aménagement du territoire. Il s'affirme volontiers le disciple de Gaston BERGER : en homme de prospective, il pense que, pour mieux analyser les difficultés régionales sur le plan textile et sidérurgique, il faut juger à long terme. La création d'un "Valbonne du Nord" où l'enseignement serait une composante seulement du travail scientifique, où l'on formerait ingénieurs et gestionnaires, constitue à ses yeux un pilier du renouveau envisagé pour la région.

#### b) Les différentes implantations possibles

La Faculté des Sciences doit s'agrandir mais où et comment. Faut-il la laisser en ville ou l'en sortir ?

Les géographes, même s'ils n'ont pas été directement consultés sur la question sont partie prenante dans le débat. Mr. PINCHEMEL se déclare nettement contre l'imitation des campus américains, coupés du centre ville. "Il faudrait réfléchir, dit-il, à ce que sont les campus : phénomènes anglo-saxons, je crois qu'on ne peut les séparer de la civilisation, et de l'éducation anglo-saxonnes. De ce modèle, on n'a retenu que le cadre, que la forme" (47 bis).

Plusieurs emplacements assez proches du centre, correspondant assez bien aux critères exposés plus haut, sont proposés mais rejetés (98) :

- la gare de marchandises de Lille ne peut être transférée rapidement,
- le quartier Saint-Sauveur, en voie de restructuration est affecté au logement

- le terrain des Dondaines, carrefour d'éclatement de l'autoroute sur le boulevard périphérique et la cité du Petit Maroc est retenu par la SEITA,
- enfin, l'ancienne manufacture des tabacs, près de la porte de Gand, située sur un espace trop étroit, frappé de servitudes non aedificandi, et appelé à être traversé par le futur boulevard périphérique, n'est pas retenue.

Monsieur FLATRES (285), lui, n'est pas hostile à l'idée de campus mais il craint la précipitation avec laquelle le ministère est obligé de construire les nouveaux locaux et il regrette l'imitation du "modèle américain", sans prendre en compte le contexte régional. Il expose une autre conception plus empiriste de l'urbanisme universitaire, plus proche du style anglais. "Il n'existe pas, dit-il, un modèle anglais : chaque ville offre une situation particulière". Et de prendre l'exemple du campus de Keele, isolé dans les Midlands, à 8km du centre de Stock on Trent, mais relié par un réseau de bus très fréquents, tous les 5 minutes et tard le soir. De plus, la ville a gardé en son centre l'école polytechnique, l'équivalent en France d'une école d'ingénieurs".

En fait, notre pays s'oriente davantage vers des cités universitaires comme celle de Caen, peu éloignée du centre mais au schéma assez stéréotypé.

Dans la région lilloise, les terrains sont passés en revue systématiquement :

- le terrain d'aviation de Bondues, nullement déclassé de sa première fonction, que les autorités militaires projettent même d'étendre, est abandonné ;
- l'implantation de la Cité Scientifique dans la forêt de Phalempin, entraînant la disparition de la seule partie boisée de la région lilloise, cette idée fut aussi écartée ;
- le choix se porta alors sur Ronchin : le secrétaire général de l'Université, Mr. POMMEROL, en discuta avec le maire, prudent comme tous les paysans, qui promit d'étudier le dossier, mais, en raison d'importantes difficultés pour l'acquisition du terrain, et de la proximité d'un endroit stratégique, l'aéroport de Lesquin, vulnérable en cas de conflit, le directeur de l'Equipement ne retint pas le projet ;

- enfin, en Novembre 1956, l'Université repère un espace situé aux confins des communes d'Ascq, d'Annappes et de Lezennes. Il est déjà convoité par la Chambre de Commerce de Lille, en raison du complexe autoroutier qui figure déjà sur les plans d'aménagement, sinon dans la réalité. Le 14 Juin 1957, un premier programme pédagogique est transmis à la Direction de l'Enseignement Supérieur, qui l'approuve. L'estimation des domaines, relevés par le géomètre VISON, se monte à 220 hectares. En 1958, le rapport de la commission d'équipement scolaire inscrit le projet de Cité Scientifique en première urgence du plan 57-61.

c) Les résistances et le choix définitif

C'est en 1959, au moment de l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, que s'expriment les premières protestations. Au premier rang des mécontents, se placent les agriculteurs, qui craignent une trop faible indemnisation pour la perte de leurs terres. Ils sont soutenus par deux députés de Roubaix, Mr. VENDERMEERSCH et Mr. FRYS ; ce dernier brandit la menace des "hordes d'étudiants débarquant dans les campagnes" et s'en prend directement au recteur, dans des attaques personnelles. A la suite d'une conférence tenue par Mr. DEBEYRE sur le complexe économique Belgique Nord-Pas-de-Calais, ne lit-on pas dans un journal, une lettre de Mr. FRYS disant : "laissera-t-on longtemps à la tête de l'Académie, un recteur qui prône, à la suite de Hitler, le rattachement des deux communautés ?". Mr. DEBEYRE (280) explique cette haine farouche envers l'Université par l'échec de ce député, non bachelier, pour entrer dans la dite institution.

Le sort de la Cité Scientifique se joue en fait au début de 1960, lors des fêtes de commémoration du 400e anniversaire de l'Université. Pendant que de grands cortèges, dignes du XVIIe siècle, se déroulent dans les rues de Douai, des bruits de coulisse circulent contre le projet de DEBEYRE. Mais le ministre JOXE, qui s'est déplacé en personne pour assister à cette cérémonie, a déjà pris sa décision. En s'arrêtant dans un café aux environs de Péronne, il a posé cette question à son chef de cabinet : "fait-on, oui ou non, la cité de DEBEYRE ?". L'autre l'ayant assuré de son soutien, JOXE aurait répondu : "nous ferons la Cité".

Ce paragraphe détaillé montre bien la complexité d'une prise de décision en matière d'aménagement, qui doit tenir compte d'intérêts contradictoires, de résistances inévitables à un tel programme, qui doit parfois bouleverser les traditions, les mentalités et éviter les conflits de personnes qui pèsent sur des questions pourtant d'intérêt collectif. Laissons au recteur DEBEYRE, cette fois, la mot de la fin : "Nous avons sans doute tort d'avoir raison trop tôt..... l'Université appartient à tous et n'est à la solde de personne".

d) La réaction de la ville de Lille

Quelle fut la position de la municipalité de Lille sur le transfert des facultés ? Augustin LAURENT (293), tout en précisant bien qu'il n'a pas été consulté sur le sujet, ne s'est jamais opposé à cette réalisation : il le dit clairement dans le journal municipal Le Métro de Décembre 76 (110) : en ma qualité de Maire et de Président du Conseil Général, non seulement je n'ai pas protesté contre le transfert (où aurions-nous été chercher dans Lille, les centaines d'hectares nécessaires à l'implantation de la Cité et de ses annexes ?) mais au contraire, j'avoue avoir soutenu avec conviction le projet de Mr. DEBEYRE qui faisait l'objet d'une violente opposition. J'ajouterais que, quand j'ai fait se prononcer le Conseil Municipal en faveur du transfert, ce n'était pas évidemment de gaité de coeur, mais nous avions en tête un projet : celui qu'un jour les Facultés rentreraient dans le giron de Lille par une restructuration urbaine et administrative de l'agglomération. D'autant plus logiquement, pensions-nous, que tout le monde s'accordait à reconnaître que Lille n'était plus assurée d'une vie normale sur un territoire exigu de 2000 hectares (Lille n'est pas Marseille !) et que la commune d'Annappes n'avait pas le support nécessaire pour recevoir un complexe universitaire de cette ampleur"; en 1963, le groupe socialiste du Conseil Général s'indignait contre les retards apportés à la création de Cité Scientifique. Cette logique du "Grand Lille" que A. LAURENT justifie a posteriori, n'a pas abouti et les responsables municipaux ont dû ressentir une certaine amertume à avoir laissé partir si facilement les facultés.



### e) La phase d'élaboration

Les trois années suivantes se marquent par les premières acquisitions à l'amiable et les évictions des paysans concernés qui, reconnaît le recteur DEBEYRE, ne sont pas indemnisés à l'avenant ; en fait, le prix des terres montera surtout avec la réalisation de la ville nouvelle.

Dans les programmes pédagogiques successifs, l'idée maîtresse était le couplage entre la Faculté des Sciences, confiée à l'architecte LE MARESQUIER et l'Institut National des Sciences Appliquées, confié à Mr. VIVIEN. Les activités orientées vers la recherche viendraient féconder l'enseignement théorique dispensé dans les facultés. Le recteur, inspiré par BACHELARD, crée une commission à cet effet, composée de deux universitaires et deux industriels, chargés de réfléchir à cette collaboration, idée très neuve à l'époque, reprise par la suite sous le terme d'innovation. Elle a peine à pénétrer dans les esprits : dans une conférence sur la prospective à l'Union Textile, DEBEYRE constate avec étonnement qu'on n'a pas pensé à installer une chaise pour lui : "l'Université n'a pas sa place dans cette ville" ! s'exclame-t-il. L'INSA ne verra pas le jour : c'est l'IDN qui occupera les locaux prévus pour lui. Et le recteur, de comparer avec regret l'Université de Nancy qui comprend 13 écoles d'Ingénieurs à celle de Lille où 2 seulement figurent au programme ! La concurrence de la Catho, par l'impulsion de Mr. SEGARD, a pu freiner des créations éventuelles, mais les preuves manquent à cet égard. Le manque d'intérêt réel de la part des industriels et la faible attractivité de la région pour les cadres apportent d'autres éléments d'explication.

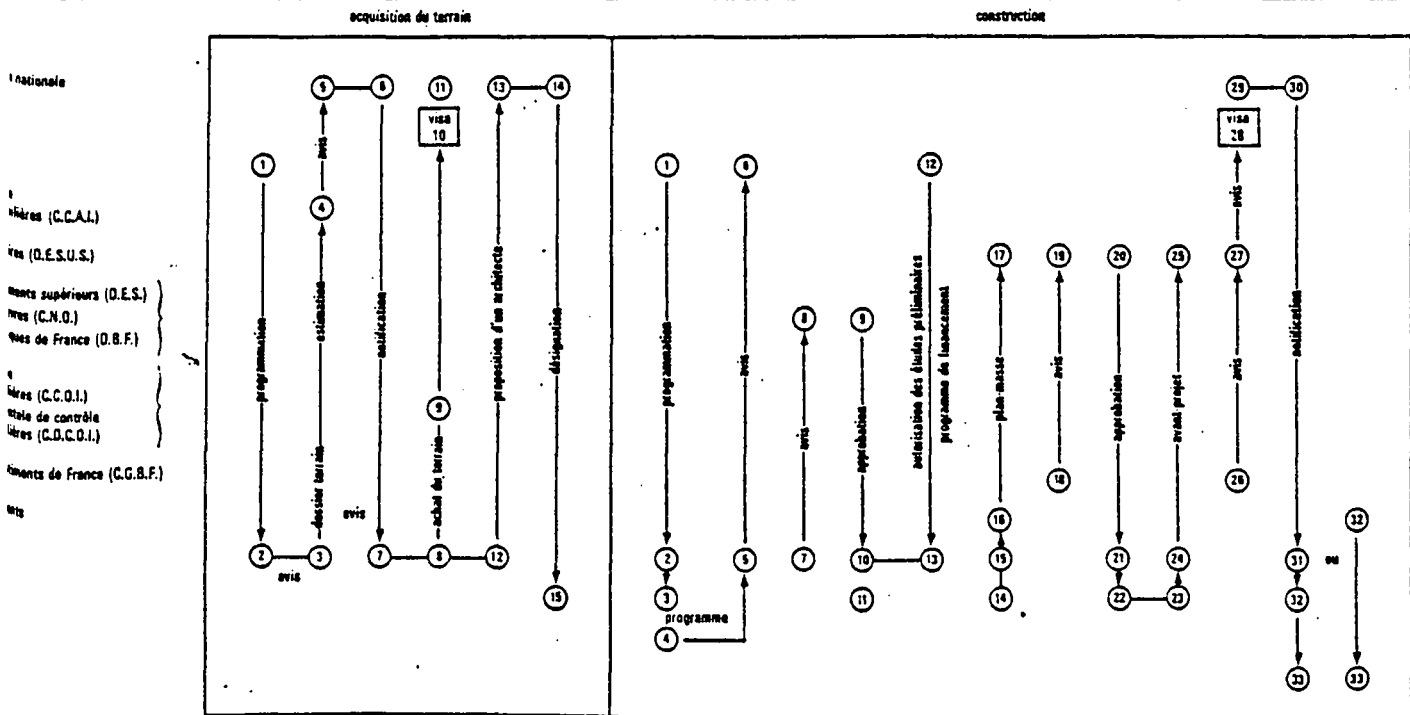
### f) La phase de réalisation

Septembre 64 voit le début des travaux de construction pour les cinq bâtiments de Sciences Naturelles, les trois bâtiments de l'Administration et des résidences (100 chambres). La mise en service des dernières installations se fera à la rentrée de 1967, cinq ans après la prise de possession du chantier obtenue elle-même après sept ans de procédures et de démarches laborieuses (tableau 6). En fait la cité n'est terminée qu'aux deux tiers. Si on regarde attentivement les bâtiments existants, on s'aperçoit qu'un pignon est en brique, l'autre en élément préfabriqué. Un doublement de chacun d'entre

Tableau n° 6

TITULATIF DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES EN FRANCE

Fig. 4



Le C. G. B. F. est actuellement en cours ainsi qu'une réforme des procédures de contrôle par les commissions. Les conséquences de la loi d'orientation foncière en ce qui concerne les procédures ne sont perceptibles.

Source : 47 bis

eux était prévu dans le plan initial (plan n° 15) : les réserves foncières ont été faites en conséquence ; cette rupture de chantier due essentiellement aux difficultés financières, causées en partie par les suppléments d'indemnisation aux agriculteurs, coûte cher et compromet les extensions futures. "Ce projet aura déjà coûté 8 milliards de francs, plus 2 milliards d'équipement", rappelle le discours inaugural de la leçon de physique, à laquelle assiste Mr. DEBEYRE.

Par contre, une opération non prévue au départ, l'opération dite "d'urgence", occupa des terrains encore disponibles au Sud-Ouest de la Cité, pour accueillir les premières années pléthoriques de Lettres et Droit. Commencés en 1964, les premiers locaux furent mis en service dès Novembre 64. 1965 vit la réalisation de la deuxième tranche. Le coût total se monta à plus de 3 millions de francs (98).

g) "L'accueil" des premiers étudiants et enseignants

Les conditions de vie sur le campus, lors des années héroïques, contrastent étrangement avec le livre blanc, publié en 1963 par l'Association Générale des Etudiants Lillois (113), ébauche de ce que devra être cette cité : "la future cité, telle que les plans la montrent, reflètent un tel progrès sur l'actuelle Faculté que les étudiants ne critiquent pas sa conception. Cependant, les réalités économiques ne sont pas les seules auxquelles doit satisfaire Lille - Annappes. De nombreux services doivent se développer parallèlement ; certains sont prévus, tels que crèches, salles de travail..."

Au départ, les étudiants n'étaient guère favorables à ce projet. Ils s'inquiétaient de ce que pourraient devenir un amalgame de jeunes scientifiques condamnés à ne connaître qu'une société : la leur. Le fâcheux exemple des camps universitaires aux Etats-Unis renforçait leurs réticences. Ce que demandent les étudiants à Annappes, c'est un cadre de vie en rapport avec les exigences de la formation humaine. Et de réclamer des restaurants de 500 à 600 places et non de 1000, véritable "usine à nourriture".

Un article du Monde de Décembre 1966 (111) sous la plume de Mr. DELIGNY, décrit, au contraire, assez féroce-ment les conditions pitoyables des rentrées précédentes. "Le campus, d'après lui, ressemble à un camp militaire de Champagne... Ces jeunes, qui viennent juste de quitter le lycée, grelottent d'ennui, dans des bâtiments d'une grande pauvreté architecturale (mise à part la B.U.). Une nouvelle maladie sévit chez eux : la névrose du campus..." Plusieurs incidents viennent compléter le tableau ; des fleuves de boue parcourent les allées car les tuyaux de conduite des eaux n'ont pas été prolongés au-delà du campus : les eaux se déversent donc dans les zones périphériques et viennent ensuite inonder le terrain ! Heureusement que les bottes sont à la mode, commente le journaliste. La carence du système administratif affecte aussi les transports en commun quasi inexistant. Le recteur, pour sa défense, assure que ce point relève de la préfecture ; or le préfet, qui s'affirme contre le projet, cherche à le discréditer par tous les moyens... Le refus de création d'une Maison des Etudiants, prévue dans le livre blanc de l'AGEL, ne fait que renforcer la grogne, malgré l'idée du recteur de créer une maison d'action culturelle.

Les professeurs ne sont pas mieux lotis pour leur enseignement et leur recherche : certains laboratoires sont même installés dans les W.C. Mr. MICHEL (304), secrétaire général de la Faculté de Droit, dit combien il appréciait son véhicule de service pour faire la navette Lille - Cité d'urgence.

#### h) Bilan

Mr. DELIGNY, pour conclure, parle d'une génération sacrifiée, terme repris par le recteur dans son bilan de 1966. Mais au-delà des polémiques du moment bien compréhensibles, les difficultés rencontrées et les critiques entendues auront peut-être servi à ne pas recommencer les mêmes erreurs pour de futurs aménagements. A l'évidence, il faut une ville à l'Université pour l'humaniser et la faire sortir de son isolement ; cette question délicate et urgente va capter l'attention du personnel politique et des responsables de l'aménagement (86). En 1966, au moment où germe l'idée de ville nouvelle, le principe du transfert des autres facultés trop étriquées, est acquis et les deux aménagements vont évoluer parallèlement alors que la Cité Scientifique, volonté d'une poignée d'hommes au départ, était née sans préoccupation d'un urbanisme concerté.

### 3) LE TRANSFERT DES FACULTES DE LETTRES ET DE DROIT A FLERS ACCOMPAGNE L'ECLOSION DE LA VILLE NOUVELLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

En dépit des difficultés rencontrées, tant pour imposer l'idée du transfert de la Faculté des Sciences hors de Lille que pour le réaliser, le recteur DEBEYRE prend en 1964, devant l'état de surpeuplement des vieux bâtiments, une décision analogue pour les Facultés de Lettres et de Droits. Seule la Médecine n'est pas concernée, puisqu'elle a déjà quitté le centre de Lille.

#### a) Les tâtonnements et la décision ministérielle de reconstruire les Facultés hors de la ville

Les facultés s'étaient déjà agrandies par réaménagements successifs (98) : construction d'une aile, rue Georges Lefebvre par exemple, en 1957, construction de la "tour bleue", rue Angellier, acquisition du bâtiment occupé par l'Ecole Supérieure de Commerce, avant son départ pour la cité technique. Même la Faculté de Médecine, pourtant récemment reconstruite, nécessitait quelques aménagements (amphi-vidéo). Comme l'écrit plaisamment le professeur BIZERTE (60) :

- "en 1940, tout le monde venait à pied, par des sentiers agréables, surtout l'été ;
- en 1952, la plupart des étudiants ont une bicyclette et doivent passer sur un pont battu par les vents ;
- en 1975, tout le monde vient en voiture et près de 10.000 personnes occupent la cité aux heures de pointe, cernée de toute part par une autoroute périphérique, et des ronds-points impressionnants".

Différentes possibilités d'extension sont encore envisagées en 1964 :

- annexion de la salle de sports de la rue Debierre, contiguë à la Faculté ;
- acquisition d'un terrain appartenant aux PTT, rue Paul Duez ;
- acquisition du centre Médico-Scolaire, avec construction d'un bâtiment administratif parallèle à la rue G. Lefebvre (99).

La réalisation de l'opération d'urgence à Annappes, avec deux amphithéâtres de 600 places pour le Droit, marque une rupture avec cette politique de "récupération", mètre par mètre, d'un périmètre urbain. Le doyen REBOUL (308), doyen pendant 11 ans, jusque 1969, avait une autre suggestion, assez proche de celle du professeur PINCHEMEL. Il proposait l'utilisation de la Manufacture des Tabacs, voisine du centre ville, qui aurait pour principal mérite de revitaliser le Vieux Lille en perte de vitesse. Le doyen REBOUL avait d'ailleurs l'appui de l'Association du Lille Ancien. Le logement étudiant aurait été facile à trouver et peu onéreux. La ville et les universitaires y auraient trouvé leur compte.

La polémique essentielle se situe au niveau de l'étendue du domaine universitaire, qui fait l'objet de nombreux projets pédagogiques parfois contradictoires, tant il est difficile de prévoir les effectifs étudiants dans quelques années. Certains avancent des chiffres comparables au campus scientifique : 45 hectares pour le Droit, 55 hectares pour les Lettres. Mais les normes officielles sont bien plus basses pour un étudiant en Lettres-Droit :  $4\text{m}^2/\text{étudiant}$ , contre  $20\text{m}^2$  en sciences. Comme une circulaire de 1962 prévoit 6730 étudiants en Droits (instituts non compris), dont 80% d'assidus, c'est-à-dire 5380, la surface retenue est de  $21.520\text{m}^2$ . L'augmentation des prévisions d'effectifs et des normes porte à  $32.000\text{m}^2$  le total en 1967. Le même calcul aboutit à une surface de plancher de  $36.000\text{m}^2$  pour les Lettres (100). Un autre principe acquis est qu'il faut grouper au maximum les deux facultés, et, si possible, se rapprocher du campus scientifique (voir le schéma "DELDIQUE" carte n° 16 (39)). On retrouve le même argument déjà utilisé pour le quartier des Ecoles à Lille à la fin du siècle dernier. Il est bien évident que, dans ces conditions, une implantation de 40-45 hectares exclut la localisation au centre ville. Différentes propositions sont alors passées en revue en 1966-67 (308) :

- le secteur du Château Rouge, près du collège de Marcq, n'est pas accepté par les Ponts et Chaussées, du fait de la construction de l'autoroute de Gand ;
- le projet du lieu dit "la Planche Epinoy" à Croix, est refusé du fait de la saturation du boulevard Lille-Roubaix ;
- le terrain situé près de l'ancienne brasserie de Hem Pompon empiète sur la voie rapide Lille-Roubaix ;

- l'emplacement à Cysoing est refusé par les Services de l'Aménagement du Territoire comme trop éloigné de la ville de Lille et en raison du coût élevé de l'élargissement de la Marque pour l'évacuation des eaux usées ;

- le projet du Tir à Locques à Flers fut retenu un moment, des géographes comme Mr. SOMMÉ allèrent même effectuer quelques sondages pour vérifier la qualité du sous-sol. Mais il est compromis par les premières études de réalisation de la ville Est de Lille qui envisagent plutôt des logements dans ce secteur (voir plan 17).

Détaillons l'analyse du doyen DEHOVE à propos de la première proposition, pour laquelle il émet de sérieuses réserves (99) :

- le reproche essentiel consiste dans la proximité de deux autoroutes et d'un trèfle de croisement, pour des raisons évidentes de bruit et d'esthétique : "les bâtiments devront donc observer une distance de reculement suffisante, si bien que le terrain véritablement disponible, ne dépassera pas la moitié de la surface théoriquement accordée (42ha)", "la Faculté de Droit ne méconnaît pas, certes, les besoins et sujétions de l'automobile ; qu'il lui soit permis, toutefois de faire valoir que l'infrastructure routière a pour rôle d'assurer la desserte des bâtiments et qu'elle ne doit point avoir pour fonction de laisser libre des îlots à l'intérieur desquels les services publics doivent se loger". Le doyen pense que ce terrain convient mieux à une zone industrielle, attirée par les voies de circulation et assortie à d'autres implantations industrielles très proches.

- le terrain, d'une longueur de 1000m environ et d'une largeur de 200m constitue une sorte de "boyau" : "il est à peine besoin d'insister sur le fait que la construction, sur le mode linéaire, des bâtiments les uns à la suite des autres sur un km de distance, est une aberration architecturale... Ce même terrain présente encore l'inconvénient de ne permettre aucune possibilité d'extension ultérieure ;

- le doyen, en compensation d'une localisation excentrée, pose des conditions : "si on considère qu'il est acquis que la nouvelle Faculté doit être édiflée dans une périphérie éloignée..., un éloignement plus poussé est dépourvu d'inconvénients, dès lors que le terrain permet une réalisation correspondant à ses besoins". Il insiste notamment sur la constitution d'un ensemble immobilier complet et cohérent, intégrant dans une même aire Facultés et Instituts.

Il espère, pour conclure, pouvoir disposer de réalisations comparables à celles d'autres régions françaises "favorisées par des attitudes régionales ou locales infiniment favorables à l'Université". La décision concernant l'implantation définitive au coeur de la ville nouvelle, est prise en 1969. Reste à financer la réalisation. L'enveloppe initiale de 100 millions de francs est ramenée à 89 millions en Octobre 1971, dont 31 millions pour le Droit, et 670.000F pour la décoration. Cette réduction oblige à modifier quelques surfaces utiles et supprimer 1900 places d'amphithéâtres (102).

b) L'affectation des bâtiments aux trois Universités

L'affectation des bâtiments aux différentes disciplines n'ira pas sans problèmes de part en part. La loi d'orientation de 1969 a séparé l'Université de Lille en trois groupes autonomes.

L'Université de Lille I, la première à recevoir son habilitation, occupe tout naturellement les locaux de la cité scientifique. Certaines disciplines, qui auraient dû rejoindre l'université littéraire de Lille III, selon les schémas des anciens départements, demandèrent leur rattachement à Lille I ; la sociologie, la géographie. Les géographes considéraient en effet que leur matière avait des liens plus étroits avec les sciences de la terre qu'avec la littérature et que leur démarche procédait de l'esprit scientifique. L'impulsion de Mr. FLATRES en particulier, s'est révélée importante pour emporter la décision de collègues réticents. De même, le manque d'affinités entre juristes et économistes entraîne leur séparation : les économistes rejoignent Lille I, et les premiers s'installent à Lille II, l'Université du Droit et de la Santé. La tentative de Mr. MICHEL, secrétaire général de Lille II de créer une seule UER, sciences de l'homme et de la société, au sein de Lille II avait échoué.

Le conflit entre le secteur santé et le secteur droit fut encore plus amer : chacun voulait son autonomie mais se heurta au refus catégorique du ministre de l'Education E. FAURE : "il n'y aura pas plus de trois Universités à Lille". Pendant un an, les juristes refusèrent de siéger à l'Assemblée Constituante de l'Université et de voter les statuts. Le Président WAREMBOURG fut élu sans les voix des juristes. Une gestion décentralisée, plus souple qu'à Lille I, s'imposait, vue la structure géographique éclatée de cette Université.



Lille III, par contre, ne rencontra pas de problème pour la constitution de ses UER.

Le départ prévu dans les nouveaux locaux entraîna une réaffectation des bâtiments libérés par les enseignements de Lettres et de Droit. Le sort des installations lilloises fera l'objet d'un paragraphe spécial mais à Annappes même, les bâtiments d'urgence, caduques, furent attribués à la Géographie et aux Sciences Economiques, à l'exclusion de quatre amphithéâtres restant momentanément sans affectation.

A Flers, les locaux conçus pour le Droit ne reçurent pas la totalité des étudiants prévus. Comme ils n'occupaient que 20.000m<sup>2</sup>, sur les 30.980 édifiés, le surplus de surface fut attribué à trois départements d'IUT, déjà existants (Gestion des Entreprises, rattaché à Lille I), ou à créer (IUT Carrières Juridiques, rattaché à Lille II, et IUT Transports, rattaché à Lille III).

c) La mise en service de l'ensemble en 1974 ne suscite pas les protestations de 1964

Par de sérieuses mises en garde (116) des responsables universitaires portant sur les logements, les transports, les restaurants, le cadre de vie en général, il apparaît clair que professeurs et étudiants ne veulent pas "essayer les plâtres" comme leurs collègues d'Annappes en 64 et 66 (textes 4 et 5). Le Président DEYON insiste, dans la Voix du Nord de Décembre 1973 (113) sur l'importance d'une navette SNCF. Le train a l'avantage d'être plus rapide que le bus (11 à 14 minutes de Lille), plus économique (15 francs par mois d'abonnement à l'époque), et plus régulier. 40% des étudiants venant du Pas-de-Calais empruntent le chemin de fer - 50% du personnel administratif est susceptible de l'utiliser, venant d'une banlieue éloignée. Enfin, le coût de l'aménagement d'une gare SNCF à Pont de Bois est dérisoire (30 millions d'anciens francs) par rapport au prix des nouvelles installations (près de 12 milliards d'anciens francs).

Les étudiants l'animeront-ils cette année ou l'an prochain ? Réponse ce jour.

(Ph. « La Voix du Nord »)

ADIS on l'appelait tout simplement, tout bêtement, « Faculté des Lettres ». Et puis de nouvelles disciplines y furent enseignées. L'Histoire de l'Art y eut droit de cité, la Biologie y fit une apparition. En plus des Lettres, on y enseignait « les sciences humaines ». Depuis, les champs d'investigations des étudiants se sont multipliés. Et, à côté des « humanités » traditionnelles, on finit par y enseigner la Géologie, la musicologie, et même, l'orthophonie. La faculté de lettres s'appelle aujourd'hui « Université de Lille III ». Cette expression — peu explicite — recouvrant l'étude des sciences humaines, lettres et arts ».

Un content d'élargir considérablement le champ de son enseignement et de ses recherches. « Lille III » a décidé de se doter au vert. Etudiants et professeurs quitteront l'austère bâtisse de la rue Auguste-Auger pour s'installer à Villeneuve-d'Ascq, suivant en cela l'exemple de sa consœur, l'université des sciences et techniques qui, depuis plusieurs années, occupe le « campus » de Marmottes.

Le déménagement se fera-t-il à la rentrée prochaine ? Le conseil d'université, sous la présidence de M. Pierre Deyon, se réunira ce vendredi pour décider de l'installation dans les nouveaux locaux se fera en 1974 ou en 1975.

Enseignants, étudiants, personnels administratifs, personnels extérieurs débattront les journées de l'opportunité de ce changement dès la prochaine rentrée. En effet, si l'ensemble des bâtiments d'enseignement et de recherches sera achevé à la fin du premier semestre 1974, il restera à régler certains problèmes annexes. Particulier les conditions de transports et le logement des étudiants.

Transports : en bonne voie...

Plusieurs mois, les négociations sont allées bon train. Les responsables de l'Établissement public d'aménagement de Lille-Est, du C.R.O.U.S. (Centre régional des universitaires et scolaires) de l'université, de la Commune urbaine. Des dossiers sont préparés, des propositions émises. Toutes les décisions ne sont pas encore intervenues, mais, au mois d'avril, devraient être réglées. Le problème du transport semble déjà en bonne voie. Les lignes d'autobus de la C.G.L.T. qui s'arrêtent à Fiers et Hellemmes, seront prolongées et un certain nombre de véhicules nouveaux seront mis en service, ce qui permettrait l'arrêt d'au moins toutes les trois minutes. D'autre part, des discussions sont actuellement en cours avec le C.R.O.U.S., mais de nombreux problèmes restent encore à étudier, notamment la construction de nouveaux quais, et la possibilité d'augmenter de la fréquence des trains qui desservent ce secteur de Villeneuve-

Logement : décisions en avril

Depuis 1971, les plans des universités de lettres et de droit (conçus sur le schéma) sont maintenant en phase d'achèvement. Le bâti-

doute un pas en avant dans l'animation de la ville nouvelle. Mais les universitaires ne souhaitent sans doute pas essayer

trop de plaisirs. Et, pour l'instant, la décision appartient à eux, et à eux seuls. Gérard GOUTIERE.

Voix du Nord - Juin 74

Texte n° 4

ment haut de trois étages et long de 200 mètres, sera prêt pour la rentrée 74. Pour l'université des lettres, le gros œuvre des bâtiments d'enseignement et de recherche (26.000 m<sup>2</sup>) est maintenant terminé; le second œuvre l'est à 80%. Si le conseil d'université dit « oui » au déménagement pour cette année, les sept amphithéâtres qui totalisent 2.700 places pourront accueillir dès le mois d'octobre les premiers « littéraires » de la Ville-Est.

Le problème du logement de ces étudiants constituera-t-il la pierre d'achoppement lors de la réunion de ce vendredi ? On prévoit que 20% des étudiants souhaiteront s'installer sur place. Or, pour la prochaine rentrée, les possibilités de logement seront maigres. Certes, les deux résidences universitaires de Mons-en-Barœul offriront un certain nombre de places, et d'autre part la réalisation d'appartements « intégrés » dans les habitations collectives du quartier du Triolo et réservées aux étudiants, sont actuellement en chantier. Mais ce n'est qu'aux alentours de 1976 que les possibilités de logements étudiants seront suffisantes. Des projets restent à l'étude, notamment un programme de résidences universitaires de petites dimensions et la réservation, dans des immeubles collectifs, de logements étudiants. Enfin, une résidence universitaire de 300 chambres est prévue pour octobre 1975. Mais, dans ce domaine, ce n'est qu'au mois d'avril que l'on connaîtra les décisions du CROUS en ce qui concerne les logements étudiants en immeubles collectifs de type H.L.M.

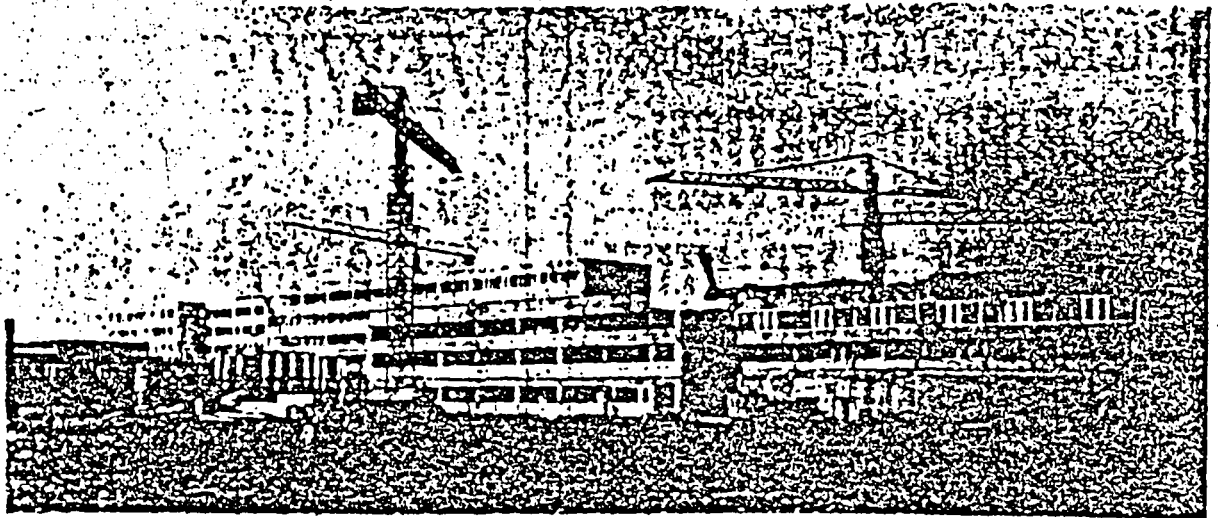
### Le conseil d'université décidera

La livraison des bâtiments des universités des lettres et de droit doit intervenir au mois de juin prochain. Trente-deux mois auront été nécessaires pour la réalisation de cet ouvrage, l'un des plus importants de la ville nouvelle. Mais que l'université de Lille III s'installe à Villeneuve-d'Ascq cette année ou non, il restera à aménager l'environnement : sur les 17 hectares qui constituent l'ensemble du chantier, sept sont en effet consacrés aux espaces verts. L'environnement, comme les équipements sportifs, dont la première phase doit être terminée en octobre, entreront-ils en ligne de compte dans la décision qui sera prise ce vendredi ? On s'en doute, le conseil d'université devra évoquer chacun des problèmes qui ne manqueront pas de se poser... que l'université déménage ou non. La présence d'étudiants au sein de la ville nouvelle constituerait sans

# ACTUALITÉS ★ 24 HEURES RÉGIONALES ★

logements, des transports, des restaurants...

## Pour déménager à Villeneuve-d'Ascq, Université de Lille III pose ses conditions



... dix années. Il  
l'Université de  
à Villeneuve-  
des transports  
les universitaires  
du tout d'y  
déplacements indésirables.  
1974, le conseil  
comprendant des  
des étudiants, des  
personnel adminis-  
tratif qu'un mi-  
nistrations soient  
en forme des  
certains assurés  
quand aux  
pouvoirs et l'envi-  
ronnement qu'il  
100 places soit  
possibles de 1.100  
à a décidé de  
des lignes.  
à l'avis d'avoir ré-  
sultat. Ils se  
sont à arriver  
de l'université.  
Le problème des  
est tout comme  
des transports qui pour-  
raient la mise en  
service de 100 m. Evidem-  
ment un lavaste-

... sement de 30 millions A.F. mais  
l'ensemble universitaire n'est-il  
pas coûté plus de 12 milliards  
d'A.F.?

A ceci, il faut encore ajouter  
le manque de logements. La pre-  
mière résidence universitaire se-

... sera achevée qu'en octobre  
1975.

Si toutes ces difficultés n'ont  
pas trouvé de véritables solu-  
tions pour le 10 mai, le conseil  
d'Université a décidé de repor-  
ter son déménagement. Ci-des-  
sous d'ailleurs les passages es-  
sentiels de la motion qui a été  
voici :

Le conseil d'Université a ac-  
cepté de prendre les premières  
mesures préparatoires aux trans-  
fert de ses enseignements à Vi-  
lleneuve-d'Ascq, mais soucieux de  
ne pas renouveler les étonnan-  
tes mésaventures survenues dans

d'autres villes, il interrompra le  
10 mai toutes ses dispositions et  
reportera sine die le déména-  
gement à :

1) un programme plurianuel  
de logements pour étudiants  
(résidences universitaires ou re-  
servation en H.L.M.) n'est pas  
arrêté ;

2) la mise en chantier rapide  
du second restaurant universi-  
taire et la réouverture prochaine  
du restaurant Barrois ne sont pas  
décidées ;

3) une liaison SNCF fréquente  
en bus de transport routier  
n'est pas aménagée, son octobre

1974 en attendant le combat  
du métropolitain.

Le Conseil ne reconnaît pas  
l'ampleur des investissements  
exigés par l'Etat pour l'ensem-  
ble universitaire lettre-dit,  
mais il ne peut consentir à ce  
que les étudiants et les occu-  
pés arrivent par les pre-  
miers sur l'immense et haut  
chantier de la Ville Nouvelle  
soient passés plusieurs années  
les victimes d'une grande opé-  
ration d'urbanisme sans être  
intéressés, mais décide il y a  
dix ans et sur laquelle il n'est  
pas à aucun moment ni pour  
d'initiative ni contrôle.

La Voix du Nord

1er Mars 74

Texte n° 5

Le Conseil d'Université obtient en grande partie satisfaction puisque le déménagement eut lieu comme prévu en Octobre 74 et la rentrée n'eut pas les effets désastreux, de celle de 66, si on en juge par le peu d'échos rencontrés dans la presse.

### Conclusion

Les transferts de facultés ont eu, on peut s'en douter, d'importantes répercussions, sur le plan géographique. Lille s'est vue dépossédée de la quasi totalité de sa fonction universitaire, bien que les Universités portent encore son nom (Lille I - II - III). Une autre ville, Villeneuve d'Ascq, cherche à intégrer dans son aménagement global ces nouvelles installations, plus facilement pour le complexe littéraire et juridique, né avec la ville nouvelle, que pour la cité scientifique, étrangère au départ à sa croissance. G. DEBEYRE a été, comme il le dit lui-même, "accoucheur" de cette Cité mais il n'a pu élever son enfant : en effet, n'ayant jamais fait partie du conseil d'administration de l'EPALE, dans lequel ne siège d'ailleurs aucun universitaire, il n'a jamais été partisan d'une ville indépendante à l'Est de Lille.

Après cette opération de déconcentration, le Ministre de l'Education n'envisage plus après 1971 d'accroître encore la capacité d'accueil de la métropole. Par contre, la montée générale des effectifs et la nécessité de revitaliser certains secteurs géographiques, impliquent la diversification des implantations à l'échelle de toute la région.

## CHAPITRE IV : LA "LONGUE MARCHÉ VERS L'UNIVERSITÉ RÉGIONALE" (245)

(PELCENER - Nord-Industriel - Octobre 69)

De même que les sites retenus pour les transferts avaient fait l'objet de polémiques entre personnes concernées, le problème de la sélection des implantations universitaires dans la région suscite un débat théorique.

Le ministère cherche à la fois à promouvoir d'autres filières, plus adaptées à la demande (c'est l'éclosion des IUT, STS et de la formation continue) et à diversifier les bassins de formation. Ceci permet à d'autres villes de se doter d'équipements universitaires, là où l'enseignement supérieur était méconnu auparavant.

Tantôt, les Universités lilloises prennent l'initiative d'une déconcentration : c'est l'exemple de Calais.

Tantôt, les collectivités locales et les milieux industriels régionaux désirent se démarquer de la tutelle lilloise : le Centre Universitaire, transformé en Université autonome à Valenciennes en est la preuve.

Expérience que voudraient bien renouveler certains responsables des milieux économiques et intellectuels sur le littoral.

Sur ces événements passés, présents ou futurs, nous laisserons au maximum s'exprimer les partenaires concernés, pour mieux comprendre comment se prennent les décisions d'aménagement et mieux saisir la situation complexe et mouvante que nous vivons actuellement, dans la mise en place de la carte universitaire.

## 1) L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ETUDIANTS : LES IDEES THEORIQUES

Des besoins apparaissent dans l'ensemble de la région : comment y répondre ? L'Université doit-elle aller au devant de la demande, ou les étudiants doivent-ils faire l'effort de venir jusqu'à elle ?

La solution de facilité, à laquelle souscrit d'ailleurs Monsieur DEBEYRE, consiste à laisser les années de premier cycle de l'enseignement supérieur dans les lycées (241). Ceux-ci, d'après lui, désengorgés par la création des CES, bénéficient parfois d'installations scientifiques supérieures à certaines facultés et pratiquent des méthodes pédagogiques convenant mieux à des étudiants débutants. Une large décentralisation serait alors possible, les collèges universitaires devenant en quelque sorte des CES du supérieur.

Ce ballon d'essai rencontre peu d'approbations. Le géographe P. BRUYELLE s'élève, dans un article de Hommes et Terres du Nord de 1970 (43), contre cette proposition : séparer, d'après lui, le premier et le second cycle, serait une solution facile mais dangereuse. Une université possède une triple vocation : la recherche, l'enseignement, le développement régional. La nécessité de moyens importants rend la dispersion peu envisageable. Le saupoudrage des petites zones industrielles n'a pas été bénéfique pour la région : l'éparpillement des formations supérieures aurait le même effet.

Le professeur BRUYELLE énumère aussi les critères d'implantation dans une ville :

- il faut déterminer un seuil minimum de population (20.000 habitants serait une limite) ;
- une densité démographique suffisante dans la zone d'influence de la ville doit pouvoir étoffer le recrutement ;
- la diversification des activités industrielles et tertiaires représente un atout supplémentaire ;
- enfin, la décision est forcément un compromis, une adéquation entre les possibilités de déconcentration plus ou moins grandes pour chaque université, et les niveaux et besoins de scolarisation sur place.

L'exemple édifiant de la région Rhône-Alpes apporte des éléments de comparaison : en plus d'IUT liés à des besoins spécifiques, cette région dispose de trois Universités complètes, plus un centre littéraire universitaire.

Compte tenu des critères exposés, Mr. BRUYELLE voit deux possibilités de déconcentration : la première se situerait à Valenciennes, ou mieux, dans la vallée de la Sambre, plus éloignée de la métropole, et l'autre à St-Omer, centre de gravité des agglomérations littorales.

Il recommande également une spécialisation des IUT en fonction du contexte local : par exemple, Douai pourrait prendre le créneau des arts polygraphiques puisque l'Imprimerie Nationale s'est installée à proximité.

Comment s'est fait le passage des propositions théoriques à l'aménagement véritable ? Les paragraphes suivants tentent de le montrer.

## 2) DIVERSIFICATION FONCTIONNELLE ET ELARGISSEMENT SPATIAL : L'IMPLANTATION DES IUT (1966-1984)

### a) La nécessité de nouvelles filières

En 1965, l'Université bloc monolithique, s'opposait à sa concurrente catholique, plus diversifiée et surtout de structure plus souple avec ses nombreux instituts et écoles spécialisées qui ont les faveurs du monde industriel. A côté des écoles d'ingénieurs, il est apparu la nécessité de créer une voie nouvelle qui devrait intéresser les étudiants souhaitant poursuivre des études supérieures dans un esprit différent et acquérir dans un délai moins long, une formation professionnelle. Ce genre d'enseignement implique une spécialisation plus poussée que celle de technicien. Les IUT veulent répondre à ces impératifs : par une pédagogie appropriée, ils font appel à la collaboration de professionnels et correspondent à des faisceaux d'activités dans les branches essentielles du domaine industriel et certaines fonctions du secteur tertiaire et des services (246). Deux problèmes, vite soulevés lors de leur création en 1966 sont la concurrence éventuelle par rapport

aux facultés traditionnelles et l'équivalence des diplômes dans le cursus universitaire classique. En fait, cette filière courte s'inscrit en complémentarité du système déjà existant : le DUT n'est pas l'équivalent du DEUG et ainsi, la concurrence ne peut jouer.

Malgré la sortie annuelle de 900 techniciens supérieurs dans la région en 1966, les besoins des industries nouvelles naissantes, font apparaître la nécessité de former 1500 à 1700 élèves, ce qui équivaut à 10 départements d'IUT environ pour le secteur secondaire uniquement. Le problème de leur fixation se pose donc d'emblée.

b) La difficile mise en place de la carte des IUT

Dès 1966, Mr. BÉCART (271), directeur de l'IUT de Lille, le seul existant rue Gauthier de Chatillon, pose quelques jalons, quelques principes directeurs. Très sensible à l'enrichissement, sur le plan théorique, du contact universitaire, il pense qu'il est nécessaire de créer des IUT comprenant plusieurs départements groupés. Le "saupoudrage" de départements uniques dans la région serait, selon lui, une catastrophe. Dans cette optique, et compte tenu du développement régional, quatre centres d'IUT semblent favorablement situés : la métropole, Valenciennes, Béthune, et la région côtière, où la localisation exacte reste à déterminer. Dès que ces secteurs auront pris leur "vitesse de croisière", il suffira de leur adjoindre un ou plusieurs pseudopodes très proches, en prévoyant la diversification des qualifications. Dans notre région industrielle, on a tendance, dit Mr. BÉCART, à créer surtout des départements à caractère industriel, en oubliant le secteur tertiaire, orienté par exemple vers l'activité sociale. Un IUT lui semble aussi un lieu privilégié de collaboration Université-Industrie dans le domaine de la recherche. Il peut aussi avoir un effet d'entraînement et attirer des professionnels dans des secteurs non industriels.

Une commission réunie autour du recteur DEBEYRE en 1967 (247), fait bien apparaître ces critères d'implantation parfois contradictoires. Faut-il, comme le suggère Mr. ROUZE, s'appuyer sur les industries existantes ou les industries nouvelles, comme le pense Mr. DEBEYRE? Faut-il donner la priorité au département du Nord sur le Pas-de-Calais qui a plus besoin,



d'après Léon DESPREZ de techniciens. L'IUT hôtelier et touristique au Touquet est-il envisageable compte tenu du fait que le ministère veut éviter "la poussière des spécialisations" ? On assiste également à une surenchère dans la demande de départements d'IUT, certains proposant même 30 à 40 établissements d'ici 1972 !

Suite à cette réunion de Commission, un schéma cohérent d'implantation est bâti pour les années 67-68 et transmis à Mr. AIGRAIN (248), Directeur Général des enseignements supérieurs (tableau 7). Les propositions ont évolué dans le sens d'une concentration sur quelques pôles (Noeux les Mines et Arras disparaissant dans la 2ème version). Arras peut légitimement s'estimer lésée puisque l'école d'assistantes sociales qu'elle réclamait depuis plusieurs années sera installée dans le cadre d'un IUT mais ..... à Lille ! Le recteur doit d'ailleurs exercer toute son influence pour que le nombre de 12 départements soit maintenu (249) (la dotation de l'Académie avait été fixée pour 1967 à 6 départements seulement !).

Si les trois pôles de Lille, Béthune, Valenciennes, ne présentent pas de problèmes à l'époque, il n'en va pas de même sur le littoral où l'affrontement des quatre villes principales domine cette période.

St-Omer a été peut-être la plus âpre à défendre ses atouts, d'autant plus qu'elle avait l'appui du recteur DEBEYRE. Le compte-rendu du conseil municipal de Juillet 67 (texte 5) résume bien les avantages de la ville qui concernent aussi bien la localisation géographique dans le réseau urbain, que l'importance démographique de la zone d'influence de la ville (carte n° 18), l'environnement culturel lié à l'histoire et l'environnement industriel indispensable. Un calcul du nombre de postes concernés par la formation en constructions mécaniques, dans les entreprises régionales, montre la prépondérance de St-Omer (199) :

St-Omer	14000 p	dont	{	Verreries d'Arques	3400
				Forges d'Isbergues	4500
Dunkerque	10000 p				
Boulogne	5200 p				
Calais	4000 p				

Tableau n° 7

## IMPLANTATION DES I.U.T. AU COURS DES EXERCICES 1967 et 1968

Propositions de la Commission réunie au Rectorat le 14.11.1966	Propositions de M. BERNARD Lettre du 13.12.1966	Propositions de la Commission réunie au Rectorat le 11.1.1967																								
<u>METROPOLE</u> Biologie appliquée (Lille 1967) Méthodologie de Laboratoires (Armentières 1967) Gestion des entreprises (Lille 1967) Textile (Roubaix 1968)	Biologie appliquée (Lille ou Annappes 1967) Méthodologie de Laboratoires (Annappes 1967) Gestion des entreprises (Lille 1967) Informatique (Lille 1967)	Financement en 1967 Biologie appliquée (Lille ou Annappes) Méthodologie de Laboratoires (Annappes) Gestion des entreprises (Lille ESC) Informatique (Lille ESC) Textile (Roubaix ENSAIT) <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="text-align: center;">Ouverture</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">1967</td> <td style="text-align: center;">1968</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> </table>		Ouverture				1967	1968				x				x				x				x	
	Ouverture																									
	1967	1968																								
		x																								
		x																								
		x																								
		x																								
<u>ARRAS - BETHUNE - DOUAI</u> Chimie (Noeux les Mines 1967) Génie civil (Noeux 1967) Energétique (Douai 1967) Administration des collectivités (Arras 1967)	Chimie (Béthune 1968) Génie Civil (Béthune 1968) (Construct. mécan. Béthune 1968)	Chimie (Béthune) Génie civil (Béthune) Energétique (Douai) <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">(x)</td> <td></td> </tr> </table>		x					x				(x)													
	x																									
		x																								
		(x)																								
<u>LITTORAL</u> Gestion des entreprises (Boulogne 1967) Gestion des entreprises (Com. ext. Dunkerque 1968) Constructions mécaniques (1968)	Gestion des entreprises (1) Constructions mécaniques (1) (1968)	Gestion des Entreprises (Boulogne) <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> </table>		x					x																	
	x																									
		x																								
<u>SUD DU DEPARTEMENT DU NORD</u> Constr. mécan. (Valenciennes 1967) Gestion des entr. (Valenciennes 68) Gestion des entr. (Maubeuge 1967)	Construct. mécan. (Valenc. 1967) Gestion des entr. (Valenc. 1967)	Construct. mécan. (Valenc.) Gestion des entr. (Valenc.) Gestion des entr. (Maubeuge) <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> </table>		x					x				x													
	x																									
		x																								
		x																								

(1) L'implantation d'I. U. T. sur le littoral ne serait décidée qu'après accord exprès les Municipalités de Boulogne, Calais, Dunkerque et St Omer

De plus, l'offre de terrain de 16ha réservés depuis longtemps à des fins scolaires, et l'existence dans un premier temps, de locaux de construction récente, disponibles au centre ville, qui éviteraient le coût d'une construction neuve, sont mises en avant par la municipalité et la Chambre de Commerce. La ville va même jusqu'à offrir le logement aux professeurs ! (200).

A cela le Ministère répond que l'existence d'éventuels locaux d'accueil n'est qu'un élément du choix et non nécessairement l'élément déterminant. En fait, il craint que l'environnement universitaire soit insuffisant et préfère des lieux où existe déjà ce genre de structure. Hazebrouck (201) tente sa chance également et avance des arguments semblables : sa position centrale, l'existence de vastes terrains où de nombreux logements sont prévus (l'absence de fortifications au Moyen Age lui donne un plan aéré), enfin l'activité du lycée technique, constituent autant d'arguments réfutés de la même manière par le ministère, au nom du danger d'éparpillement des établissements.

La candidature de Boulogne (203), appuyée notamment par J. LE GARREC, président de la CCI locale, présente quelques aspects originaux. La ville dispose déjà d'un enseignement post-baccalauréat, au CNAM, ou au laboratoire tout proche de Wimereux. De plus, "c'est une des rares villes de la région disposant d'une image favorable pour l'immigration des cadres", grâce à ses équipements culturels et sportifs, et son site géographique. Enfin, le terrain proposé par la CCI présente une particularité assez rare pour qu'on y insiste : "il est situé dans l'agglomération et à l'écart des axes bruyants. Les étudiants pourront donc participer à la vie de la Cité de plein pied, mais ils auront tout le calme pour étudier. Faut-il ajouter qu'ils auront des liaisons faciles avec la Grande Bretagne (aéroport du Touquet, futur tunnel sous la Manche...)"

L'exhibition de ce dernier avantage, aussi valable pour Calais que pour Boulogne, prouve l'esprit passionnel du débat et de la surenchère des différentes municipalités pour obtenir cet IUT, qui semble un enjeu important.

La rivalité entre Calais et Dunkerque est moins vive dans la mesure où cette dernière s'inscrit, dès 1968, dans le créneau d'un IUT tertiaire, spécialisé "dans les techniques de commercialisation et plus précisément

## CONSEIL MUNICIPAL

Texte n° 6

Séance du 20 Juillet 1967

N° 52

VOEU

concernant l'implantation d'un Institut Universitaire de Technologie à Saint-Omer.

=0=

Le Conseil Municipal de Saint-Omer ayant eu connaissance de l'information donnée par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale le 29 mai 1967 selon laquelle la Ville de Calais serait retenue comme seul centre d'implantation d'Institut Universitaire de Technologie pour le secteur maritime de la région Nord-Pas-de-Calais, en raison de son environnement universitaire.

Considérant:

que la candidature de Saint-Omer comme siège d'un I.U.T. à créer en exécution du décret n°66-27 du 7 janvier 1966 a été posée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Omer dès le 31 Janvier 1966 avec le plein appui de la Ville de Saint-Omer;

que cette candidature a été confirmée par Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille qui, dans une réunion de travail du Conseil de District de la Région Audomaroise tenue le 2 mai 1966, a évoqué avec faveur cette création, en raison de la position favorable de Saint-Omer;

au cours d'une audience du 6 décembre 1966, Monsieur Christian Fouchet alors Ministre de l'Education Nationale, a bien voulu promettre d'examiner cette création avec la plus grande faveur, non pas pour marquer une prédilection particulière envers une ville qui fut le berceau de ces ancêtres, mais pour tenir compte de la situation géographique privilégiée de Saint-Omer au centre de la région littorale;

que ce choix se recommande autant pour des raisons géographiques que pour des considérations historiques ou économiques;

qu'en effet, Saint-Omer se trouve au centre d'un cercle abritant une population de plus de 765.000 habitants dans un rayon de 35 km alors que les centres voisins de Dunkerque, Calais et Boulogne ne desservent dans le même rayon qu'une population de 300.000 à 370.000 habitants;

que le réseau de communications routières et ferroviaires assurant des liaisons rapides avec les diverses agglomérations de ce secteur, est infiniment plus dense qu'en tout autre point de la région littorale;

que la vocation de Saint-Omer comme centre culturel est affirmée depuis plusieurs siècles et s'est maintenue malgré toutes les vicissitudes de son histoire et les changements de structures administratives;

que l'environnement industriel de Saint-Omer, caractérisé à la fois par la diversité de ses industries et les dimensions des entreprises dont certaines sont à l'échelon international, garantit d'autant plus les liaisons université - professions tant recherchées aujourd'hui que les initiatives dans ce domaine se sont multipliées depuis plusieurs années en vue du développement de l'enseignement professionnel à Saint-Omer;

(n°52 suite)

rappelle que Saint-Omer a réservé depuis plus de 10 années en bordure de l'agglomération une zone de 16 hectares en vue des implantations scolaires et universitaires, que plus de 10 hectares restent disponibles après la création en 1968 d'un C.E.S. et en 1969 d'une école technique;

que, comprise dans l'aire métropolitaine de la région Nord-Pas-de-Calais, à mi-distance du littoral et de la métropole régionale, sa position en fait le relais naturel de cette métropole;

qu'à ce titre, sa vocation de centre culturel ne peut qu'être confirmée et élargie dans le cadre d'une politique de décentralisation de l'Université;

en conséquence, demande que la candidature pour l'implantation d'un I.U.T. à Saint-Omer soit réexaminée avant que n'intervienne un choix définitif qui ferait abstraction de toutes les considérations ci-dessus exposées, compromettrait gravement l'avenir de Saint-Omer et conduirait à un déséquilibre de la région.

En ce faisant, le Conseil Municipal n'entend pas accomplir un geste d'opportunité, mais marquer sa fidélité au passé et affirmer sa volonté de maintenir et d'accroître le rayonnement de Saint-Omer dans un domaine qui ne lui a jusqu'à présent pas été contesté.

Pour extrait conforme  
Le Maire de Saint-Omer,

*[Signature]*



Joint.

dans le domaine des transports et du transit... Le commerce extérieur semble également une branche où le manque de cadres spécialisés entrave le développement portuaire... Celui-ci amènera l'implantation d'industries nouvelles, à vocation importatrice (202) ou exportatrice, qui nécessitera la formation de cadres commerciaux... Une étude du Centre d'Etudes Economiques et Sociales (CDES) arrive à la conclusion que 160 cadres moyens et 120 techniciens doivent être formés par an (188).

Le SDAU de Dunkerque (28) envisage également la création de deux IUT (ou deux départements ?), pour combler en partie l'absence d'équipements culturels et commerciaux au centre ville, liée au faible niveau de vie.

Calais a, sans contestation, la préférence du ministère, par cet élément déterminant que constitue l'existence de l'UER de Lille I. En effet, les autres avantages qui militent en sa faveur (population jeune, position centrale, environnement portuaire et industriel), sont communs avec d'autres villes. Dès 1967, Mr. FOUCHET, ministre, fait connaître sa décision de créer à Calais un IUT. Cet IUT à deux départements, décidés en 1968, se transformerait en 71 en IUT du Littoral. Pour le moment, il est rattaché à l'IUT de Béthune, lui-même faisant partie de Lille I. En 1971, le département de génie électrique s'ouvre dans les locaux assez précaires du lycée P. de Coubertin et les étudiants doivent se déplacer à béthune pour les TP lourds. Ces allées et venues prises en charge en partie par la CCI, sont supprimées en 1973, quand le lycée cède une partie de ses ateliers (270). 1972 voit l'ouverture de l'autre département tertiaire à Dunkerque, dépendant de Lille, (texte 7). Il faudra attendre 1978 pour que l'autonomie de l'IUT du Littoral soit officialisée.

Cependant l'IUT de Calais, théoriquement "l'enfant chéri" du ministère, ne peut être considéré comme privilégié. Il souffre en effet de façon chronique, de l'insuffisance de locaux, malgré toutes les promesses qui se sont succédées (205) (206). Dès 1972, Mr. BILLECOCQ, secrétaire aux universités, promet une construction "en dur" (192). Confirmée en 75 par Mr. CHIRAC, en 76 par Mr. SÉGARD, elle est remise en question en 78 (213) (214), et en 1980, devant les difficultés insurmontables de fonctionnement les 140 étudiants décident l'occupation des locaux (texte 9). En effet, à la dernière rentrée, soit

# Enfin, un enseignement supérieur à Dunkerque

Cent soixante quinze mille habitants, avec une progression actuelle de quinze mille habitants par an, mais avec une structure administrative héritée de la petite mesure des communes de Fagglomération (Dunkerque, sous-préfecture, 25 000 habitants... cela se lit encore dans des Larousse assez récents), alors, notre ville, sous certains aspects — notamment celui de l'enseignement — ressemble parfois à une grande fille poussée trop vite, tout en bras et en jambes. On sait très bien où est son cœur, sa réserve d'énergie, on se demande souvent où est sa tête, sa réserve de matière grise...

Les étrangers à la ville s'étonnent : comment, pas d'université à Dunkerque ? C'est inconcevable... Il y en a bien une à Caen, ou à Grenoble, villes comparables... et de hocher la tête d'un air apitoyé, comme si les natijs du pays étaient un peu « demeurés », « innocent », incapables de têter le lait de l'Alma Mater.



## Un accouchement facile

Tout soleil, tout sourire. On est frappé par la clarté des salles, la taille du préau. Les quelque quarante-quatre étudiants, garçons et filles seront là, bien à l'aise. C'était d'autant plus facile à réaliser que le département de « techniques de commercialisation » est une unité d'enseignement « léger » qui ne nécessite pas l'installation qu'imposeraient d'autres disciplines. Pour les laboratoires de langue, un arrangement est prévu avec le SI FOP. La discipline enseignée dans

cet IUT a pour but de former des « marchands ».

Le langage de base consiste en techniques de l'expression et de communication, soutenues par l'étude d'une langue étrangère et d'un langage scientifique.

On y étudiera la gestion commerciale comme l'économie et l'environnement. On donnera à ces techniques de commercialisation une orientation internationale ce qui est absolument nécessaire dans notre milieu portuaire.

la gestation

neuf mois et demi

en janvier dernier, le projet s'amorçait : M. Bille-annonçait enfin la création d'une unité d'enseignement supérieur pour laquelle les entités locales et notamment la Chambre de Commerce luttèrent depuis des années : il s'agissait, dans le cadre d'un plan de promotion à Dunkerque « les techniques de commercialisation » en attendant, l'année prochaine « le génie technique », mais bénéficiant, de son côté de départements fonctionnant depuis plusieurs années.

pendant que se développait, trop de malaises ni de maux pour, le processus normal d'une portée, Dunkerque préparait le berceau, je veux dire prêt à recevoir ce premier

Dunkerque n'a pas acheté quelque chose de neuf, ce sera pour l'instant, elle s'est accommodée de ce qu'il y avait sur place : en l'absence, un local provisoire à quelques pas de la plage, à l'avenue de la Mer, à la place de l'ancien CEG qui n'a plus raison d'être depuis l'ouverture du boulevard de l'Europe.

Texte n° 8

Nord-Littoral

CALAIS

NL 6/12/80

①

Les responsables sont d'accord :

## L'U.T. est une nécessité pour l'avenir économique de notre littoral

Etudiants en colère et professeurs solidaires de leur action... telle est la situation à l'Institut Universitaire de Technologie du Littoral qui prépare à Calais, en deux ans, des techniciens supérieurs en génie électrique.

Bientôt, dix années après sa naissance, l'U.T. de Calais vit toujours dans des conditions précaires à l'intérieur de locaux provisoires qu'une récente commission d'enquête du Ministère des Universités a même qualifiés de « barraques ».

Un dossier préoccupant qui fait d'ailleurs l'unanimité auprès des élus calaisiens et de tous

les responsables sociaux économiques, ce qui est, par les temps qui courent, chose rare qui mérite d'être notée.

Dès les années 60, les élus calaisiens sous l'impulsion de M. Jacques Vendroux avaient senti la nécessité d'implanter à Calais des antennes d'enseignement supérieur. Il y eut, dans un premier temps, la création d'une unité de la Faculté des Sciences de Lille, installée avenue Blériot, où l'on pouvait préparer les deux premières années des études de sciences physiques et de chimie.

volonté du gouvernement de construire les bâtiments définitifs.

En 1976 M. Norbert Segard, Secrétaire d'Etat « régional » renouvelle les promesses de Jacques Chirac. Il faut d'ailleurs noter que c'est à cette époque que l'on apprend en parcourant le Journal Officiel du 2 Janvier 76, que l'U.T. de Calais est devenu un établissement autonome.

Plus récemment on saura que des crédits sont débloqués, au plan national, pour débiter les travaux. Nos amis Corses pourtant choisiront cette époque pour faire flamber leur île. A Paris on préfère alors déplacer les crédits prévus pour Calais afin de débiter la construction de l'université de Corse.

Pas de chance pour les Ca-

laisiens.

Quinze à 140 étudiants environ qui, contre vents et marées continuent de fréquenter les bâtiments provisoires installés près du lycée. Ils ont eu la visite au début de cette année d'une commission pédagogique nationale venue étudier sur place la situation de l'U.T. Dans ce rapport on peut, entre autre, lire « crée en 1971... le département Génie Electrique de Calais semble ensuite avoir été abandonné à son sort. Il en découle aujourd'hui, alors qu'il pourrait fonctionner normalement, une situation intolérable qui résulte tant de la pénurie de locaux que de l'insuffisance numérique du personnel enseignant ».

Cette année, à Calais, l'hiver précoce a poussé à l'action les étudiants et les pro-

fesseurs qui en ont assez de travailler avec des gants et un cache-nez.

En 1968, dans un premier temps, les étudiants manifestèrent dans l'indifférence générale.

A Calais par contre, en Décembre 80, au premier jour de leur action, les étudiants ont fait l'unanimité autour de leurs revendications.

Tous les élus et responsables locaux sont bien d'accord. Il faut que vive l'U.T. de Calais qui constitue à coup sûr un atout pour favoriser, dans notre secteur, l'habitude de former les gens et d'engager des techniciens et ingénieurs ayant un bagage universitaire suffisant.

Gérard BARRON



N 6/12/80

## Le "ras-le-bol" à l'I.U.T...

### Après des propositions concrètes de la C.C.I.,

### la balle est maintenant dans le camp du ministère



Hier matin, les étudiants ont investi pacifiquement le hall de la Chambre de commerce.

**H**IER, les étudiants de l'I.U.T. ont poursuivi leur mouvement de la veille afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation. Dans une édition d'hier, nous avons expliqué les causes de ce "ras-le-bol" qui rassemble étudiants et professeurs obligés de travailler dans des locaux vétustes, sans chauffage alors que l'hiver fait une entrée fracassante. Nous

C'était du concret capable comme l'on dit "de faire avancer la chose" car avec ces propositions, la balle est maintenant dans le camp du ministère des Universités qui devra bien prendre une position.

De plus, la Chambre de commerce va contacter ses partenaires : le CEADec, l'U.P.I. et la ville de Calais, afin de coordonner une action en faveur de la construction définitive de cet I.U.T.

dont l'histoire est faite d'une suite de dialogues de sourds et de coups d'épée dans l'eau. Ce serait un vaudeville si la réalité n'était pas si triste pour tous ces jeunes et ces enseignants qui travaillent au vingtième siècle dans les conditions du siècle précédent.

\*\*\*

Quelques minutes plus tard, M. Ravière, président de la Chambre de commerce, confirmait cette

nouvelle en se plaisant à souligner la parfaite courtoisie, la tenue et la clarté de l'exposé de la délégation qu'il avait reçue.

Après cet entretien, les étudiants levèrent le siège dans une discipline parfaite et partirent vers l'I.U.T. où devait se tenir une assemblée générale.

On sait que, ce matin, une délégation des étudiants sera également reçue en mairie par M. Baillhe, député-maire.

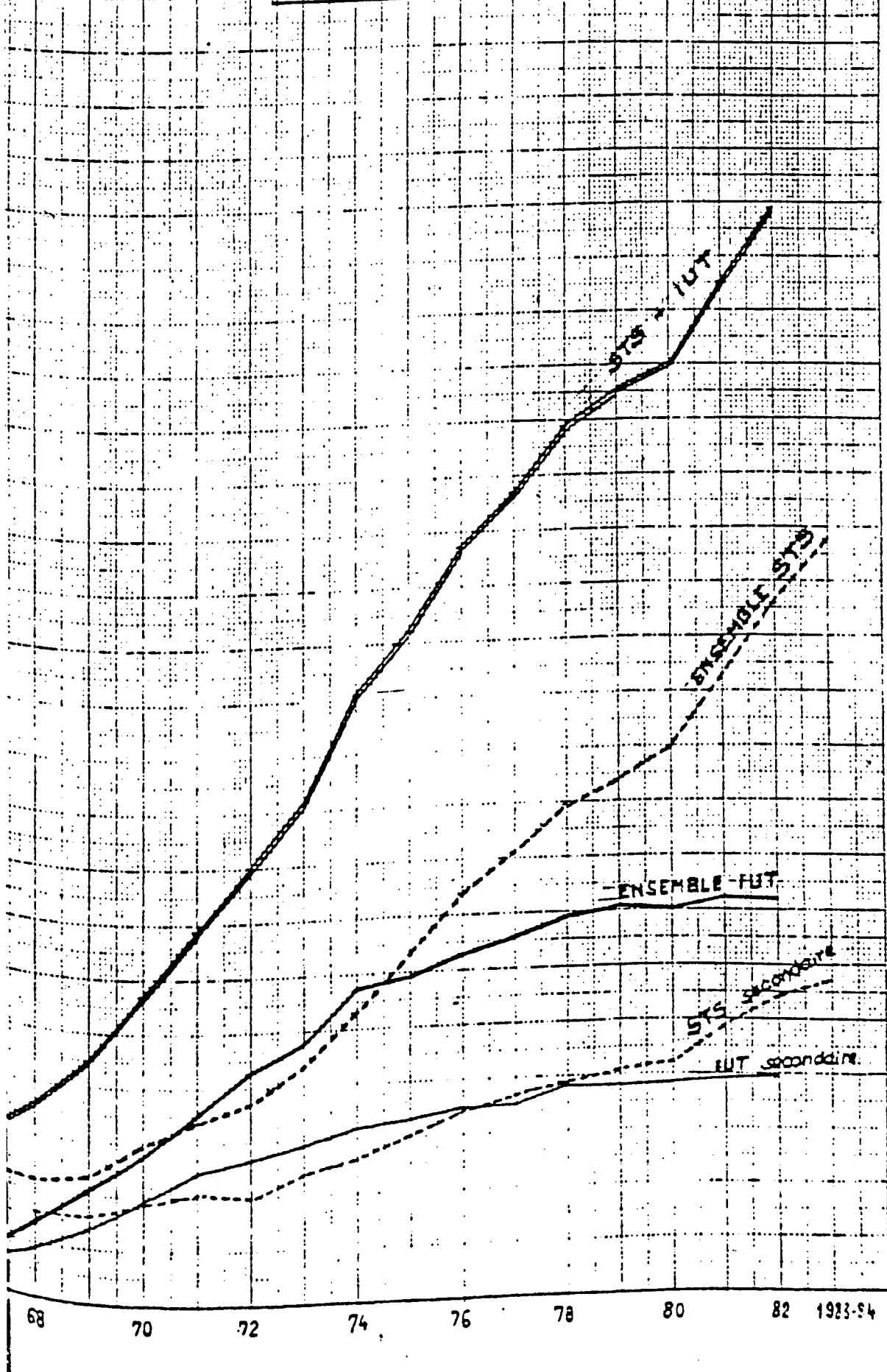
9 ans après l'ouverture du premier département, l'IUT fonctionne à peu près toujours dans les mêmes conditions matérielles, malgré l'adjonction de quelques bâtiments préfabriqués, et le prêt de locaux dans des écoles du centre ville. 1981 verra la fin du "feuilleton" de l'IUT de Calais puisqu'est enfin décidée la construction en dur et un concours d'architectes lancé. On comprend mieux a posteriori l'intérêt porté par le ministère et le rectorat à une réalisation qui est d'abord une décision politique. On peut s'étonner de la discrétion d'Arras, en matière de déconcentration universitaire. Précisons cependant que le SDAU de 1973 (30) fait quelques allusions à l'éventualité de la création d'un centre universitaire, dont l'emplacement possible serait situé près de la Citadelle, en raison de la proximité relative du centre ville, de la bonne accessibilité par rapport à la gare, et du dégagement facile vers l'Ouest, zone d'extension de l'agglomération. Mais l'imprécision de la politique universitaire lilloise, (vers plus de concentration ou d'éclatement ?) a cantonné Arras dans l'expectative. Une réflexion s'est amorcée également sur la création d'un centre hospitalier et universitaire, qui regrouperait les hôpitaux de Lens, Béthune et Arras, mais le projet, qui date d'une dizaine d'années, ne s'est jamais concrétisé sous la forme d'une demande précise à la commission nationale de l'action sanitaire (304 bis).

c) L'évolution des effectifs traduit le succès de la formule des filières courtes

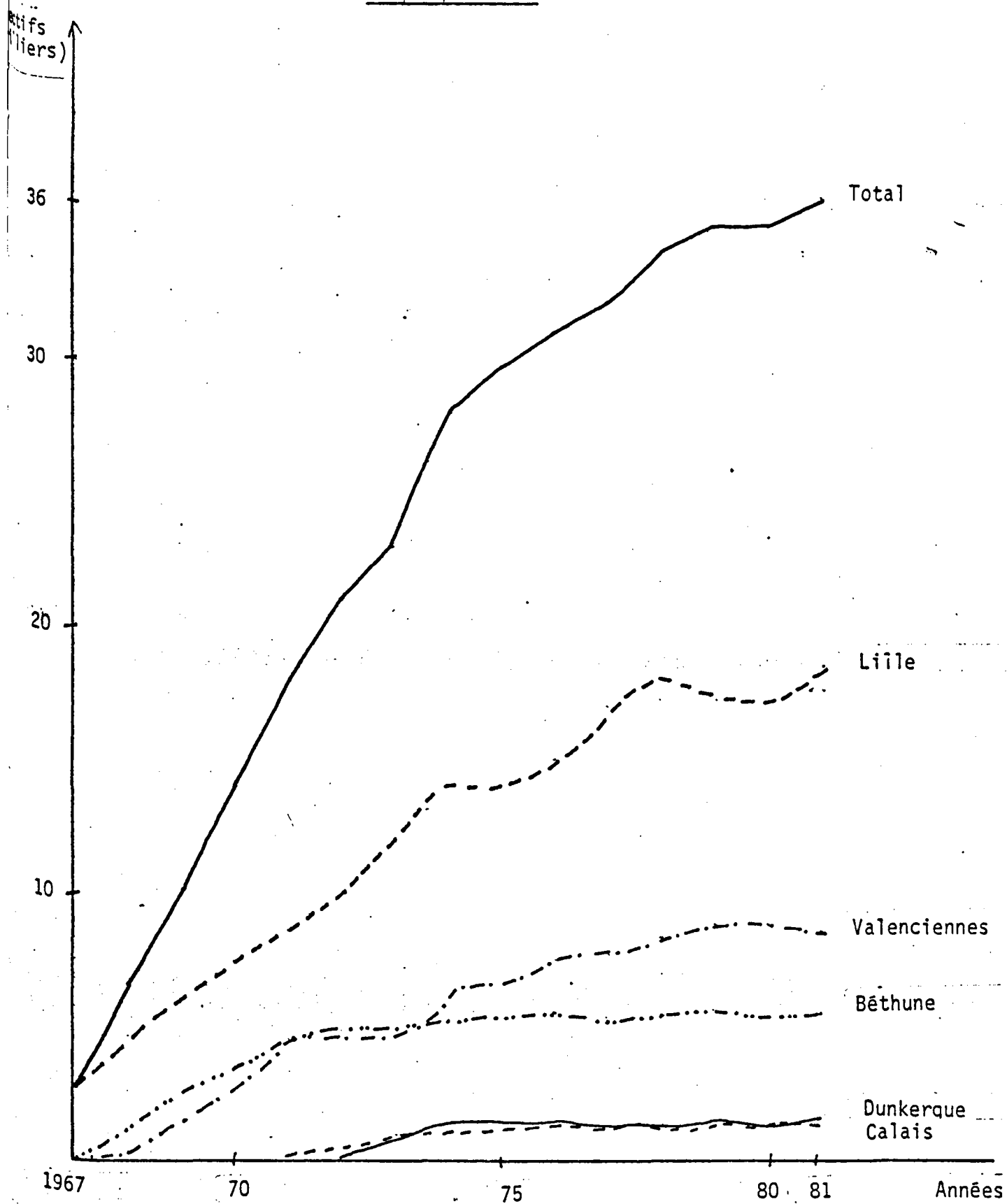
Depuis leur création en 66, l'effectif des IUT a presque quadruplé. Toutefois l'examen des indices montre que la progression des IUT a eu lieu principalement avant 1974. L'accroissement des STS est plus étalé dans le temps et aboutit à une multiplication par 7 des effectifs initiaux. Il en résulte que la part des IUT dans les filières dites courtes décroît régulièrement depuis 1974 ; cette remarque concerne plus particulièrement les spécialités tertiaires.

La répartition secondaire - tertiaire au plan régional, est inversée par rapport à celle de la France (53% de secondaires). L'académie a toujours détenu une forte proportion de préparations industrielles, bien que plusieurs secteurs soient absents (génie thermique ou chimique). Excepté le génie électrique, les autres spécialités occupent un volume inférieur à celui de la part de la population régionale dans la France.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES FORMATIONS TECHNOLOGIQUES  
DE NIVEAU III



Graphique n° 16



EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES IUT DE LA REGION DU NORD

Source : SSR - 1982-3

La place de Lille, loin de diminuer devant les nouvelles créations, se renforce encore alors que Béthune et le littoral sont stagnants. A Calais, la pénurie de locaux explique ce score, tandis que Béthune, souffre sans doute de la proximité lilloise et du manque d'attractivité de la ville.

d) L'évolution récente : la nouvelle carte des filières courtes établie par le contrat de plan Etat-Région (1984)

L'enseignement technologique est désormais prioritaire dans la Région. L'Etat et la Région s'engagent à cofinancer au cours du IXe plan, diverses réalisations qui visent à renforcer les capacités d'accueil en STS (trois sections supplémentaires de STS agricole) et en IUT. Calais recevra un département d'informatique, Dunkerque le génie thermique et Valenciennes la robotique. Le schéma directeur des nouvelles implantations répond à un double souci (31) :

- former davantage de techniciens supérieurs dans la technologie de pointe ;
- participer à l'aménagement du territoire en portant principalement l'effort en faveur des régions les moins favorisées, notamment celles les plus touchées par les difficultés économiques, dont le Nord-Pas-de-Calais.

C'est dans ce cadre que conjointement, l'Etat et la Région se proposent d'étudier la réalisation d'un IUT à Lens, dont les formations seraient complémentaires de celles de Béthune. Pour l'instant, dès Octobre 84, le potentiel de formation de Lens est renforcé par la création d'une structure de requalification visant à l'acquisition de technologies nouvelles par différents publics, notamment des formateurs.

Ces propositions laissent sceptiques le directeur de l'IUT de Béthune (297) qui n'en comprend pas la nécessité car son établissement pourrait accueillir d'autres étudiants, et le responsable de la formation d'adultes au Cueep de Sallaumines (309) qui dénonce la volonté de prestige du maire Mr. H. DELELIS pour sa ville.

Le renforcement de l'IUT de Valenciennes consacre le rôle de pilier dévolu à cette structure dans le développement du centre universitaire puis de l'Université autonome, dont il est question maintenant.

### 3) L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS : LA CONQUETE D'UNE INDEPENDANCE

En 20 ans, le centre universitaire de Valenciennes est devenu une université à part entière, reconnue au niveau national. Partie d'une poignée d'hommes, cette création s'est imposée ensuite à l'ensemble d'une région, et déjà deux antennes commencent à "irriguer" des sous-régions plus isolées.

#### a) Des débuts prometteurs mais difficiles (1962-1969)

Comment naît et se développe une Université ? L'idée, une fois germée peut se concrétiser très vite, pour peu que la volonté de "pionniers" soit relayée par une sorte "d'union sacrée" des élus politiques et économiques d'une région, ou d'un arrondissement, trouvant dans ce projet un terrain d'entente unanime, une fois n'est pas coutume : ce fut le cas de Valenciennes.

Le premier à parler d'un centre d'enseignement supérieur à Valenciennes fut Mr. LASSEREZ, proviseur du lycée Wallon, qui souffrait du départ de son "élite" vers Lille. "Une fois le bac passé, dit-il, il fallait partir ou travailler..." (150). Aux problèmes d'enclavement du Sud du département, qui créaient une sélection géographique et financière, vinrent se greffer les prémices de la crise industrielle grave qui frappa d'abord le pays minier. Il était devenu nécessaire de trouver une solution de remplacement. C'est alors que l'on créa le comité d'expansion de l'arrondissement de Valenciennes. Cette structure rassemblait les personnes très sensibilisées à ces questions dont le sous-préfet VIEILLECAZES, le sénateur maire de Valenciennes CAROUS, le président de la Chambre de Commerce LEFRANC, et le nouveau directeur du centre universitaire Michel MORIAMEZ. Celui-ci, natif de Raismes, à proximité de Valenciennes, accepta cependant cette charge avec quelque

réticence au départ (171) car il venait d'obtenir un laboratoire à Lille. Ce sera pourtant l'un des plus actifs "pionniers" pour la construction du centre en 1964. A Lille, deux personnes surtout soutiennent fortement le projet : le recteur DEBEYRE, car cette décentralisation entrainait parfaitement dans ses vues, et le doyen PARREAU, très compréhensif à cet égard.

L'idée du minis ère était de tenter une expérience pour savoir s'il y avait un potentiel de recrutement suffisant dans la région, afin d'assurer l'existence d'une antenne de Lille. Mr. MORIAMEZ est toujours persuadé que Paris ignore la densité urbaine qui fait la spécificité de notre région et rend viable deux Universités à moins de 50km l'une de l'autre (303). Le financement du centre était pendant deux ans, entièrement à la charge des collectivités locales, soit un investissement de 80 millions de francs à l'époque. L'Etat prendrait en charge le financement seulement si les effectifs s'avéraient suffisants, c'est-à-dire au moins 75 élèves par promotion. C'est donc un considérable pari sur l'avenir que firent les responsables valenciennois : il fallait trouver les bâtiments des professeurs, un hébergement pour les étudiants etc... Les bâtiments seront des préfabriqués offerts par la ville, Boulevard Harpignies, au centre ; les professeurs viendront de Lille et aussi du Lycée Wallon : 12 volontaires se présentent au départ. La cantine de ce lycée ouvre ses portes aux étudiants, ainsi que ses laboratoires de chimie. La CCI participe aussi à l'entreprise en versant 120.000 francs (182).

La première année fut couronnée de succès puisque on comptait 150 élèves, venant pour l'essentiel de la région de Maubeuge. D'autres classes s'ouvrirent l'année suivante et en 1966, le centre, par l'obtention d'une autonomie financière, conquiert une reconnaissance officielle et le titre de CSU (collège scientifique universitaire).

C'est alors qu'il s'ouvrit à d'autres demandes, en particulier aux chefs d'entreprise qui avaient surtout besoin du niveau technicien supérieur, plus que d'un enseignement en sciences. C'était l'époque des enquêtes nationales qui dénonçaient la carence de 40.000 techniciens supérieurs en France. Cette conjonction d'efforts nationaux et régionaux aboutit à la création d'un département d'IUT génie mécanique, rattaché à l'IUT de Lille. Mais, en 1968, l'IUT de Valenciennes à deux départements secondaire et tertiaire, était le premier à déposer ses statuts, avant Lille.

Depuis 1967, une structure originale s'était mise en place et contribuera grandement au succès de l'opération : le syndicat intercommunal pour le développement de l'enseignement supérieur du Valenciennois. Les 82 communes de l'arrondissement adhèrent rapidement malgré l'hésitation de quelques communistes au départ : Mr. BUSTIN par exemple, maire de Vieux Condé, explique (182) qu'il craignait un transfert de charges de l'Etat sur les communes, déjà touchées par le revers de l'extraction charbonnière. Il était donc constestataire sur la forme mais non sur le fonds. Le syndicat joua un rôle surtout dans l'acquisition de 17ha de terrain au Mont Houy et la construction des premiers bâtiments de l'IUT, inaugurés en 1969. Mr. GILLIARD (287), maire honoraire d'Anzin, et ancien président de syndicat précise qu'il a pu obtenir les terrains à l'amiable, ce qui a permis de commencer les travaux rapidement. Après un paiement d'office, chaque commune devait apporter sa contribution selon l'importance de la population.

b) Vers une Université indépendante (1969-1979)

Suite à la loi d'orientation de E. FAURE, favorable d'ailleurs au projet valenciennois, le C.S.U. est le premier à déposer sur la table du ministre, les statuts de la nouvelle U.E.R. Mais, après la reconnaissance officielle, deux problèmes se posent : celui de la diversification des activités, et celui des rapports parfois tendus avec Lille.

Quelles filières choisir ? vers quel volume tendre ? Les deux options prises sont d'une part, la pluridisciplinarité, comme en témoigne, en 1970, l'ouverture de l'UER de Lettres, puis de 71 à 76, la création de plus de vingt enseignements nouveaux, 2e cycle, DUT, maîtrise etc... d'autre part l'ouverture du centre universitaire à la région environnante par des actions de formation continue (CEPPES en 1970), par des aides techniques aux entreprises, par des laboratoires de recherche en partie orientée vers le milieu régional (140) (141).

Les résistances venues de Lille ne sont pas le propre des enseignants déplacés qui souvent obtenaient une promotion d'assistants à maîtres-assistants par exemple. Elles émanent de quelques responsables, comme le Doyen TILLIEU (312) pour des raisons pédagogiques et politiques : celui-ci craignait

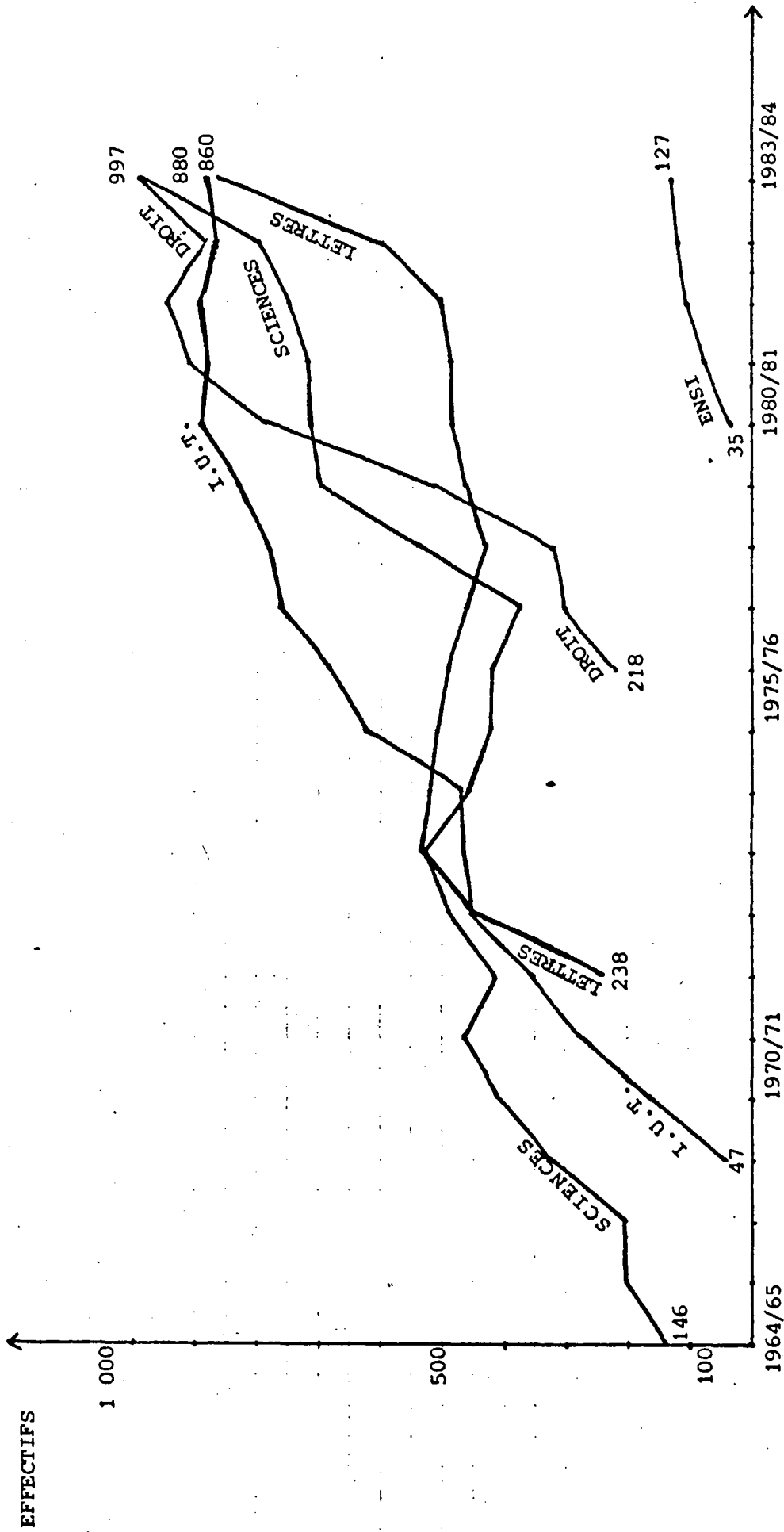


une dépossession de moyens financiers et dénonçait la main mise patronale sur cet établissement. Le soutien appuyé du secrétaire d'Etat Mme SAUNIER SEITÉ, contre l'avis du premier ministre R. BARRE, a excité encore davantage ces jalousies. Les objections lilloises semblent peu fondées quand on considère la volonté collective des élus de l'arrondissement valenciennois. Et la crainte d'une diminution du potentiel universitaire sur Lille est assez illusoire dans la mesure où Valenciennes s'est efforcée de trouver des créneaux complémentaires de Lille et s'est fixée comme objectif 5000 étudiants environ, taille sans commune mesure avec Lille. Il est vrai que le souvenir du traumatisme douaisien, suite au transfert des facultés à Lille était sans doute dans toutes les mémoires et la stagnation de recrutement en sciences, d'ailleurs général en France, pouvait faire redouter une dispersion. Toujours est-il que l'appui ministériel a été décisif pour l'émergence de l'université indépendante, décrétée en Décembre 1978. "Heureusement, commente Mr. MORIAMEZ, le ministre a tapé du poing sur la table. Je crois que nous aurions vraiment été menacés si nous n'avions pas obtenu le rang d'Université". La création de l'école d'ingénieurs ENSIMEV et de l'UER de Droit complétait encore la panoplie en 1979.

c) Une Université à part entière (1980-1984)

Le maître mot, la ligne directrice de Noël MALVACHE, le nouveau président, est sans doute l'innovation (155). Dans le domaine de la formation initiale tout d'abord, 16 diplômes nationaux nouveaux ont vu le jour depuis 1981, les derniers en date étant les DEUST, plus professionnels que les DEUG. L'université a choisi des secteurs en pleine croissance comme la mécanique énergétique, la communication audiovisuelle, les langues appliquées, à partir d'une réflexion sur les besoins régionaux du monde de l'industrie (142). En tant que jeune Université, il est peu surprenant qu'elle se classe, dans le palmarès de l'Express, l'Etudiant 84 (251), au 3e rang pour l'innovation et au 1er rang pour la croissance de ses effectifs. Après une stagnation en sciences et même un recul en lettres, la tendance est positive pour tous les secteurs : l'IUT ne joue plus le rôle de "locomotive" comme dans la période précédente (voir graphique 17). On compte en effet près de 5000 étudiants, dans des bâtiments prévus pour 2300. Ceci explique les problèmes de rotation de locaux occupés en moyenne 12 à 13h par jour entraînant la location d'une dizaine de salles à Valenciennes, Rouvignies et Aulnoy. La politique des antennes universitaires pourrait-elle mieux répartir le flot d'étudiants ?

Graphique n° 17



d) Deux antennes en phase d'expérimentation

Le projet de création d'une antenne de l'Université de Valenciennes à Cambrai remonte à 1982. Notre région offre depuis quelques années plusieurs exemples de déconcentration : Béthune, Calais, Dunkerque possèdent des sections qui sont des branches de Lille I (IUT ou UER). De même au Sud, Valenciennes fut la conséquence d'une opération de décentralisation. Cette volonté a pour objectif un accès plus démocratique à l'enseignement supérieur. Une enquête, conduite en 82 auprès des élèves de terminale à Cambrai, détermine un besoin existant (165).

Le projet est fortement soutenu par J. LE GARREC, Secrétaire d'Etat et Président de l'ADEC (Association pour le Développement Economique du Cambrésis) qui adresse une lettre à tous les maires du Cambrésis pour demander l'octroi d'une subvention, comme font déjà les communes du Valenciennois. L'argent reçu, précise-t-il, sera versé directement à l'Université qui aura seule autorité pour en définir les modalités d'attribution. En la matière, l'ADEC ne joue qu'un rôle d'initiateur du projet : son président voulait ainsi répondre aux questions du maire J. LEGENDRE qui s'inquiétait de la distribution des fonds. Une rivalité oppose les deux hommes, depuis que J. LE GARREC a obtenu le transfert d'un "embryon d'Université", avec l'appui de Mr. MALVACHE, socialiste, responsable de Valenciennes; "je suis convaincu, dit Mr. MALVACHE, de la nécessité pour l'Université d'aller sur place, de donner l'enseignement, le savoir dans les entreprises, les communes, partout où une attente existe, même si elle n'est pas exprimée... Il faut abandonner l'idée du professeur dans sa chaire : il faut que celui-ci aille partout où c'est nécessaire pour travailler au développement culturel". (151) J. LEGENDRE réclamait cette création sans succès depuis longtemps : "la ville de Cambrai a été délibérément écartée au profit de l'ADEC, de l'étude d'un projet qui concerne pourtant en priorité la municipalité de Cambrai" dit-il. Actuellement les locaux du lycée Paul Duez appartiennent à la ville, donc du ressort de J. LEGENDRE, mais les dossiers n'avancent qu'à la demande de J. LE GARREC. On voit bien l'imbroglie de ce dossier. Certains insinuent même : "faut-il une université à Cambrai ? Il est mieux pour des jeunes universitaires de baigner dans un milieu conséquent que de se sentir isolé, fut-ce dans une belle ville" (152).

Depuis Octobre 82, l'antenne de Cambrai fonctionne, (161) (167) avec une vingtaine d'étudiants, qui préparent un Deug A (Sciences) avec une spécialisation en économie. L'objectif des créateurs est d'atteindre le chiffre de 400 étudiants dans 10 ans (170), compte tenu du déficit régional. En fait, la progression est assez lente : 35 la 2ème année et 70 la troisième (181). Mais les élèves se sont regroupés en GEDUC (Groupement des Etudiants pour le développement universitaire dans le Cambrésis) qui vise à mieux faire connaître l'établissement cambrésien. Les inconvénients comme les déplacements hebdomadaires à Aulnoy pour les travaux pratiques, l'informatique, la bibliothèque, sont compensés par une meilleure participation et des rapports plus faciles avec les professeurs. Les habitants de la ville peuvent aussi bénéficier d'une dizaine de conférences par an, tenues au lycée Paul Duez par des entrepreneurs régionaux sur les technologies de l'information (178). Le projet d'une structure sur Cambrai du CNAM a été, en 1984, vivement approuvé par le conseil municipal (180).

Une autre ville importante du Hainaut-Cambrésis, Maubeuge, nécessitait l'implantation d'une autre antenne, vu le retard de cette région plus accusé encore que pour l'ensemble du Nord. Mr. MALVACHE, dans le discours d'inauguration de Novembre 83 (151), rappelle qu'à peine 3,1% personnes de plus de 16 ans ont un niveau supérieur au bac dans l'arrondissement de Maubeuge, contre 5,8% dans celui de Lille. L'ouverture d'un Deug de Droit à Valenciennes n'a pas fait reculer les effectifs à Lille : ils ont au contraire progressé. Il ne faut donc pas parler en termes de concurrence.

L'antenne de Maubeuge, ouverte dans les locaux de l'Arsenal, accueille depuis 83 une quinzaine d'étudiants de l'Avesnois et prépare à un Deug A, avec en option la productique. Cette option correspond aux nécessités ressenties dans le besoin de la Sambre dans le domaine de la restructuration de l'industrie de la machine-outil et de la modernisation de l'appareil de production (169). La Datar soutient cette liaison entre l'antenne universitaire et le centre de productique régional. La mairie et la CCI ont prouvé leur intérêt en allouant qui le local qui une somme de 50.000F. Mais l'antenne de Maubeuge, moins directement affiliée qu'à Cambrai à la structure scolaire, puisqu'elle n'est pas intégrée dans la cité scolaire, doit encore faire ses preuves : la "chasse aux bacheliers" est ouverte (179). Par contre, l'autre antenne passe, progressivement, de la phase expérimentale à la phase opérationnelle.

#### 4) "L'UNIVERSITE DU LITTORAL" EN PROJET : UNE VOLONTE AFFIRMEE D'AUTONOMIE

Les enjeux d'un enseignement supérieur sur le littoral s'expriment différemment selon que l'on se place du côté de l'administration ou des Universités lilloises d'une part, du côté des collectivités locales et des personnalités résidant sur le littoral d'autre part.

Monsieur GUEURET (289), président de l'Association pour une Université expérimentale sur le littoral, parle d'emblée des deux logiques qui s'affrontent :

- la logique universitaire française : celle de la concentration. A cela deux raisons : les moyens importants dont a besoin le chercheur, et la logique des carrières qui fait qu'un enseignant envoyé loin de la métropole a moins de chances de faire connaître ses travaux ;
- la logique anglo-saxonne : l'Université est au service d'une région et l'enrichissement par le milieu local est une aide précieuse pour les recherches.

Monsieur GUEURET, en critiquant la première logique, souscrit à la deuxième. Le colloque dunkerquois pour l'Université Littorale, du 19 Mai 1984 (187), rassemblant environ 250 personnes, élus, représentants syndicaux, organismes de formation, responsables économiques, parents d'élèves, lycéens, formateurs et chercheurs, a montré la détermination d'une région à recevoir un équipement universitaire important, tant pour la formation initiale et continuée, que pour la recherche.

Cette volonté s'exprimait déjà il y a plus de 15 ans, dans les travaux de l'APULC (204), réclamant l'augmentation des formations supérieures sur le littoral, notamment à Calais, déjà détenteur d'une UER.

##### a) Le point de départ : l'UER de Sciences Exactes et Naturelles de Calais

En accord et avec l'aide de l'Académie de Lille, sur l'initiative de la Municipalité de Calais, et à ses frais, une année de Propédeutique Maths générales, a été créée dès 1963 (182). A celle-ci, a été ajoutée une année de Maths Physique Chimie en 1965. Un an plus tard, ces deux formations

sont devenues les premières années du DUES. Le succès de cette entreprise est attesté par le nombre d'inscrits : 128. Puis en 1969, l'U.E.R., rattachée à l'Université de Lille I, et proposant une seconde année en Maths et Physique Chimie, est ouverte. Les effectifs diminuent (86 en 1969-70) pour n'atteindre que 74 étudiants en 1975. Mais, fait intéressant, l'origine socio-professionnelle (197) fait apparaître une forte proportion d'élèves originaires de milieux ouvriers (45% en 1970), qui ne pourraient subvenir aux frais de séjour à Lille ou qui craignent cet éloignement. Les résultats sont nettement au-dessus de la moyenne (67% de reçus en première année - 1970). Mr. COLBEAUX (276), le directeur actuel de l'UER, enregistre d'ailleurs la même satisfaction et attribue ce succès, non seulement à la bonne qualité des cours, mais aussi à la taille à l'échelle humaine de cette unité, favorisant davantage les rencontres, les échanges, les travaux en équipe.

La ville de Calais a déjà investi dans ce centre près de 3 millions de francs en 1970, mais celui-ci fonctionne dans des locaux provisoires, Avenue Blériot, qui peuvent expliquer la désaffection de certains étudiants. L'effort financier consenti par la ville et le besoin évident d'un tel centre justifie, d'après Calais, sa prise en charge par l'Etat. La commission de préparation du 6e Plan a demandé sa transformation en collège d'Enseignement Supérieur scientifique et la construction de locaux neufs. Le recrutement devrait être élargi grâce à une meilleure information au niveau des classes terminales et contribuerait au soulagement de l'Université de Lille.

Comment expliquer l'accroissement assez faible des effectifs bien que les résultats universitaires soient bons, et quel avenir envisager pour cette antenne ?

- en France, on manque de bacheliers scientifiques à l'époque (voir courbes) ;
- Calais n'a qu'un premier cycle : beaucoup d'étudiants vont à Lille où ils peuvent faire deux cycles complets. Par contre, de nombreux maîtres auxiliaires souhaiteraient préparer à mi-temps, le CAPES de maths, près de chez eux ;
- Calais n'a pas encore de formation en Biologie-Chimie : il lui faut diversifier ses filières pour offrir un choix plus complet. D'autre part, dès 1968, une enquête avait recensé 75 candidats dans la seule ville de Calais pour l'enseignement littéraire. Le Préfet du Pas-de-Calais et le Recteur ont exprimé leur volonté d'appuyer cette création ;

- très peu d'enseignants résident à Calais, ils font la navette entre Calais et Lille, faute de laboratoires. Tant qu'il n'y aura pas de laboratoires à Calais, il n'y aura pas d'enseignants. On retrouve les discussions engagées, au plan théorique, par Mrs DEBEYRE et BRUYELLE.

Tout le problème est de savoir si on crée une vraie université avec sa triple vocation évoquée plus haut, ou simplement une antenne, chargée de désengager les amphis débordants de Lille. Le rapport du SECADU (194) penche, dans un premier temps, pour la deuxième solution : "les différentes UER peuvent donc essentiellement se créer à partir des universités de Lille... mais à l'inverse, il est nécessaire que partout Calais fasse connaître sa vocation universitaire et que le littoral dans son ensemble agisse de concert, comme à Valenciennes, avec les collectivités intéressées, pour une politique d'implantation universitaire".

b) En quoi le renforcement de l'enseignement supérieur sur le littoral, est-il nécessaire ?

Pour l'administration, l'implantation d'équipements universitaires est une opération délicate sous plusieurs aspects. Les critères retenus pour l'élaboration de la carte universitaire, moins normatifs que ceux de la carte scolaire, sont au nombre de 3 :

- la demande sociale,
- la demande économique,
- les virtualités de développement du système universitaire(154).

. La demande sociale est difficile à évaluer, car les besoins s'expriment surtout à partir du moment où des locaux sont construits et le ministère décide des locaux quand la demande se fait pressante. Pour les milieux économiques en général, une implantation universitaire est ressentie comme valorisante au niveau de l'image de marque de la Région et comme un moyen de fixer ou d'attirer une population que le Littoral rebute. C'est donc une demande d'ordre "culturel", plus ou moins fondée. Il existe une autre forme de demande de type culturel, qui émane de demandeurs en formation générale qui dissocient cette formation de la formation professionnelle. Un dernier aspect de la demande

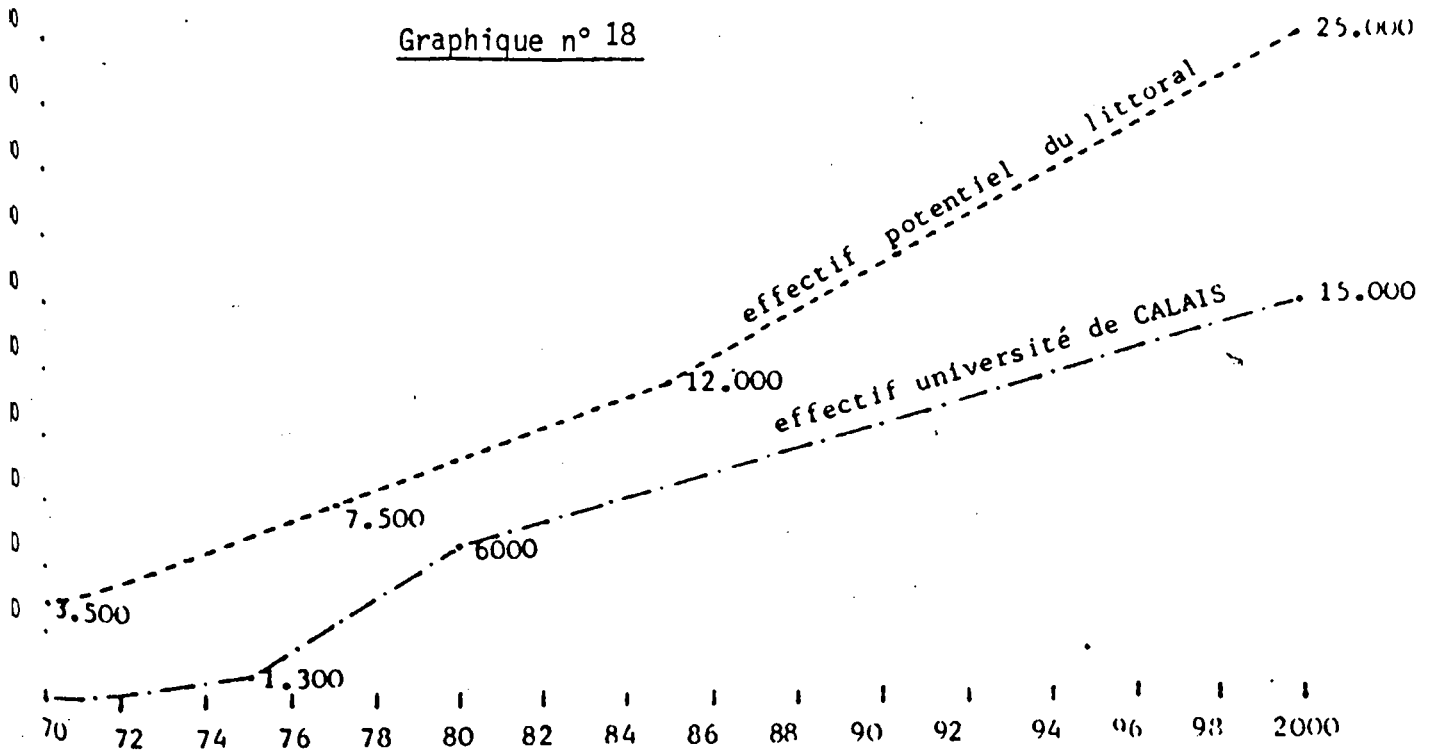
sociale que nous avons pu cerner, vient de réunions de groupe avec des lycéens. Il en ressort quelques thèmes de réflexion : les élèves sont, pour les sections techniques notamment, très sensibilisés au problème de l'emploi et la poursuite d'études paraît apporter une certaine garantie ; cette vision vaut avant tout pour les écoles à recrutement limité et les IUT. L'éloignement de Lille est ressenti comme une difficulté, (dans une moindre mesure à Dunkerque), compte tenu du coût d'une installation en ville ou des transports.

Le problème de la demande sociale peut être abordé à partir de considérations démographiques, plus objectives que la demande personnelle. L'étude du SECADU de 1970 s'appuie sur le recensement de 1968. Si on définit une aire de recrutement de l'Université de Calais, constituée, des arrondissements de Boulogne, Calais, Dunkerque, St-Omer, Montreuil, la population actuelle est de 680.602 personnes. Si on appliquait le taux national de 13 étudiants pour 1000 personnes, on devrait d'ores et déjà atteindre des effectifs de 9.000 étudiants. En appliquant le taux régional, on parviendrait à un nombre de 4.664 étudiants. En réalité, ce chiffre ne doit pas dépasser les 3.500. On voit donc apparaître (carte n° 20) une très nette sous-scolarisation de la population dans l'enseignement supérieur. Cet état de choses a plusieurs causes : bas niveau de revenus d'une population en majorité ouvrière, structure économique archaïque demandant peu de qualification, aspect sociologique traduisant une certaine méfiance par rapport à des études longues, faiblesse de la scolarisation secondaire (fort niveau d'échecs).

Compte tenu des précisions démographiques des différents SDAU, d'un taux de population étudiante ne dépassant pas 6%, mais d'un redressement de la population dans l'enseignement secondaire, le SECADU établit un graphique qui récapitule ce que pourrait être la population potentielle d'étudiants d'ici l'an 2000. Pour compléter cette estimation, il faudrait tenir compte des "fuites" c'est-à-dire des étudiants allant vers d'autres universités, à Paris ou à l'étranger, des étudiants qui, pour pouvoir achever leurs études de 2ème, voire de 3ème cycle, dans un même contexte universitaire, continueront à fréquenter Lille, enfin des immigrations : des étudiants peuvent venir de l'étranger, en particulier de l'Angleterre.



Graphique n° 18



Le littoral fournissait en 1970, environ 13% des effectifs de Lille I, Lille II, Lille III, avec une sur-représentation relative de Lille I et une sous-représentation de Lille II. Par exemple, l'UER de Mathématiques et Physique appliquées comporte 311 étudiants originaires du littoral dont 151 en premier cycle. Un tableau précis montre l'origine géographique des étudiants du littoral effectuant leurs études dans les universités de Lille et Amiens en 70.

Districts	Nb d'étudiants/ 1.000 hab.	Lille I (%)	Lille II (%)	Lille III (%)	Picardie (absolu)	Total (absolu)
Boulogne	6,9°/100	17,4%	16,1%	16,2%	356	1089
Calais	6,2	14,3	16,8	14,7	24	689
Dunkerque	5,8	45,1	46,3	41,7	9	2049
Montreuil	5	7,7	7,8	7,7	137	463
St-Omer	5	15,5	13	19,7	14	762
Total (moyenne)	6	15	12,9	12	540	5052

Il ressort de ce tableau que :

- le littoral possédait en 1970, un effectif (5052) non négligeable d'étudiants,
- mais que représentant 21% de la population régionale, il ne fournissait que 13% des étudiants (15%, si on tient compte des 540 étudiants à Amiens, issus surtout des arrondissements de Boulogne et Montreuil).

Qu'en est-il en 1984 ? Les prévisions se sont avérées trop optimistes ou les potentialités n'ont pas été suffisamment exploitées. Toujours est-il que le littoral, et plus spécialement le Calaisis battent les records régionaux de sous-scolarisation secondaire et universitaire. 6% des gens passent par l'enseignement supérieur à Calais, contre 11% dans le Nord et 20% en France, déplore Mr. AMIOT (270), responsable à la Direction de l'Équipement. L'enjeu social est une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur.

. Le deuxième critère d'implantation est la demande économique. En 1970, la structure économique du littoral est telle qu'il n'y a pas une forte demande économique pour des diplômés du supérieur ; la structure industrielle de Dunkerque juxtapose d'importantes industries de main-d'oeuvre et de très petites entreprises : les unes comme les autres nécessitent peu d'encadrement, d'autant que pour les premières, les pouvoirs de décision sont situés à Paris. A Calais, les entreprises le plus souvent moyennes ont souvent un encadrement "maison", c'est-à-dire que la formation continue est faite dans l'entreprise même. On peut donc dire, en 1970, que le besoin de formation supérieure ne répondait que très faiblement à une demande économique et que, à ce niveau, c'est indirectement sur le plan de l'attractivité régionale, que l'implantation d'unités d'enseignement supérieur paraît souhaitée par certains.

Toutefois, en 1984, la situation a bien évolué. Aujourd'hui, avec la région calaisienne, le pôle dunkerquois forme une zone de reconversion. La solution des problèmes économiques y implique deux exigences : une conversion interne des entreprises, une diversification pour rendre le tissu industriel moins fragile et plus dynamique. Ces deux exigences interpellent l'appareil universitaire à un triple titre. Elles impliquent un effort de formation continue, elles réclament un haut niveau de formation générale :

un responsable du recrutement de personnel à USINOR, ne disait-il pas, au colloque dunkerquois de 1984, qu'il n'embauchait plus au-dessous du bac ? Enfin redéploiement interne et diversification ne peuvent s'appuyer que sur une recherche appliquée dépendant elle-même de la recherche fondamentale. Les chambres de commerce sont d'ailleurs partie prenante dans l'organisation de la formation permanente : le SIFOP (Service Interconsulaire de Formation et de Perfectionnement) regroupe les CCI de Dunkerque, Boulogne, Calais, St-Omer, Armentières et Hazebrouck et aide les entreprises et salariés en leur proposant des stages de langues, d'encadrement, de formation au commerce extérieur. Avec son siège à Petite-Synthe, le SIFOP dispose de locaux dans cinq villes proches des CCI. La Chambre de Commerce de Dunkerque, en liaison avec la municipalité, organise depuis 1973-74, une Capacité en Droit, qui comprend un cycle complet (1ère et 2ème année). Certains des étudiants viennent de Calais (11%). A partir de 1977, ces cours ont été relayés par Lille II, au CUEEP de Calais (232).

A ces initiatives privées, quelles réponses l'Université peut apporter ? Y a-t-il place pour d'autres filières que l'IUT et le CUEEP déjà mentionnés ? Tout dépend des virtualités de développement, troisième critère d'implantation.

• Les virtualités de développement. Voyons tout d'abord la position officielle, par le biais d'une citation de Mr. DEBBASCH, représentant du Ministère, en 1969 (194) : "Autant il apparaît souhaitable de développer le 1er cycle, autant la multiplication des établissements de second et, à plus forte raison, de 3ème cycle, doit être sévèrement contrôlée. Elle ne devrait s'effectuer qu'après qu'une commission nationale ait reconnu que le contexte scientifique local permet une telle création et que l'Etat se soit engagé à apporter les dotations suffisantes. Le Ministère ne s'engagerait plus alors dans la création d'établissements fantômes institués dans la perspective d'une lutte électorale et qui demeurent après la joute comme des lampions fanés d'un mauvais carnaval. La seconde limite, doit être trouvée une fois pour toutes dans l'idée nécessaire de spécialisation géographique. Il est inconcevable que la France puisse se payer le luxe de disposer dans toutes les villes importantes, d'institutions comportant la gamme complète de toutes les spécialisations".

Il y a 10 ans, il était manifeste que les contextes politiques économique, sociologique et géographique du littoral n'étaient pas favorables à un développement du système universitaire de type "Centre Universitaire", c'est-à-dire autonome.

D'abord, la structure concentrée des universités lilloises, les programmes de construction engagés par elle, étaient un premier obstacle. Il faut noter aussi que l'université lilloise est elle-même dépendante de Paris (un tiers du personnel de Lille III habitait la région parisienne à l'époque). Difficile à réaliser dans le Nord, l'autonomie l'est a fortiori sur le littoral, d'autant que l'évolution pédagogique met l'accent sur la notion d'équipe, plus que celle de personne.

Cette structure lilloise est elle-même à l'époque en crise d'effectifs pour certains secteurs (Lettres, Droit). "La création d'un centre universitaire supplémentaire déséquilibrerait un ensemble en pleine crise d'évolution", rappelle le recteur NIVEAU, de passage à Calais, dans Nord Littoral (208).

Au niveau des enseignants, les caractéristiques propres de leur carrière rendent difficile leur implantation à temps plein sur le littoral. Plusieurs postes sont d'ailleurs vacants à l'IUT de Dunkerque. L'avancement dans la carrière est fondé sur la production de travaux issus de la recherche, or c'est le troisième cycle qui est le point de départ de la recherche. Sans 3ème cycle, une structure universitaire est donc peu attirante pour les enseignants. Et comment résoudre le problème de l'éloignement des centres de documentation et d'information qui sont Paris et, dans une moindre mesure, Lille ?

D'autre part, la gestion administrative de petites structures est lourde et constitue une perte de temps pour les enseignants. En effet, l'encadrement plus élevé mobilise davantage les personnes, surtout dans les IUT : il faut pratiquement organiser les mêmes services pour un département d'IUT de 150 personnes que pour une UER de 600 inscrits. Les antennes d'UER seraient plus faciles à constituer. Les professeurs des UER de Géographie et de Physique qui ont accepté de répondre à la question : "êtes vous favorable

à une déconcentration des activités de votre discipline ou d'autres" (318), expliquent ainsi leur position face à ce problème. Les adversaires d'une déconcentration (63% du total) avancent des raisons personnelles (temps passé dans les transports, fatigue, santé déficiente), des raisons professionnelles (retard de carrière, compensation financière insuffisante), et des raisons de politique universitaire (crainte d'un enseignement supérieur secondarisé, manque de liens entre l'enseignement et la recherche). Le niveau lillois, tant pour le nombre d'étudiants que les crédits de fonctionnement, constitue un seuil minimum au-dessous duquel il est difficile de tomber : l'effet de masse critique joue en défaveur d'une déconcentration, d'après le professeur BRUYELLE.

Par contre, les partisans d'une telle mesure pensent que, à condition que les besoins existent, qu'une souplesse d'horaires et un matériel adéquat permettent le fonctionnement, une déconcentration peut amener un allègement de cursus initial, en 1er cycle, et peut participer au développement culturel des régions concernées.

En conclusion, le littoral se heurtera toujours à deux types de problèmes : les fuites "techniques" liées à la présence de 2ème et 3ème cycle à Lille, et les fuites "culturelles" dues à l'attractivité de la Métropole. Ce n'est qu'entre ces deux contraintes que le littoral peut jouer. Les virtualités de développement du système universitaire se limiteront-elles à quelques créneaux caractérisés par :

- le fait qu'une déconcentration des 1er cycles lillois apparaisse souhaitable,
- le fait que le rapprochement des populations soit susceptible d'améliorer le recrutement en 1er cycle,
- le fait que des implantations universitaires de formation initiale puissent favoriser des actions de formation continue,
- le fait que l'utilisation d'équipements (hôpitaux) existant sur le littoral apparaisse bénéfique.

L'absence d'unité du littoral complique les stratégies d'implantation élaborées.

c) Les stratégies d'implantation

On peut décrire de deux manières le Littoral, ce qui met en valeur les contraintes d'implantation.

La première image est traditionnelle : le Littoral n'existe pas. Il n'est que la juxtaposition d'extrémités d'ensembles divers : le Boulonnais est une marche du Bassin Parisien, Dunkerque, une banlieue de Lille, St-Omer, le centre d'une petite région agricole, doublé de siège d'une mono-industrie. Calais est un point de passage sans arrière-pays. La seule unité du littoral, la mer, est un facteur négatif. De cette image, découle des attitudes perceptibles un peu partout : Boulogne vit sur Paris et, sur le plan universitaire, se tourne vers Amiens. Dunkerque cherche sa personnalité en jouant de sa proximité par rapport à Lille. St-Omer exploite son terroir et Calais vit sur elle-même.

A cette première image, on peut opposer la demi-heure de transport entre chacune de ces villes, les échanges importants au niveau Habitat-Travail etc... Seul le second schéma, à terme, est susceptible de servir de support à l'existence d'une entité viable.

Même si la fonction universitaire est un "service" bien particulier, nous pouvons nous inspirer des études faites par l'OREAMN en matière de commerces et de services. L'OREAMN définit la zone littorale comme l'ensemble constitué par les quatre villes de Calais, Dunkerque, Boulogne, St-Omer, et leurs zones d'influence. Des considérations d'ordre historique ou géographique amènent à considérer que, "dans la zone littorale, aucune hiérarchie ou complémentarité de fonctions tertiaires ne s'impose entre les trois premières villes. Il s'ensuit une offre insuffisante de services de niveau supérieur mis à la disposition de la population de l'Ouest de la région, qui se trouve devoir aller chercher ces services dans la Métropole dont ce n'est pas le rôle" (carte n° 21). Ce problème est clair au niveau de l'enseignement supérieur. D'autre part, l'OREAM a testé deux hypothèses d'évolution de l'armature urbaine (carte n° 22) pour 1985. La première envisage des services répartis sur Dunkerque et sur Boulogne, mais ni l'une ni l'autre ne peuvent trouver de volume de clientèle suffisant puisqu'on ne peut escompter le rayonnement

de Dunkerque sur le Boulonnais et l'Artois, ni celui de Boulogne sur la Flandre intérieure et maritime. Concentrer les services sur St-Omer impliquerait que cette ville connaisse un niveau plus fort de croissance démographique et donc économique et le renforcement des services publics et équipements de niveau départemental. Reste Calais, dont la position centrale est aussi favorable et dont le poids démographique garant d'un potentiel d'étudiants sur place est plus important. De plus, ses relations avec les trois autres agglomérations seront considérablement augmentées par l'A 26 et la liaison express Calais-Dunkerque. Calais est solidaire à la fois de Boulogne et Dunkerque, c'est sa spécificité géographique.

Ces arguments favorables à Calais sont, bien sûr, amplement repris par le SECADU et surtout par le CEADDEC, le Comité d'Expansion et d'Aménagement pour le Développement du Calaisis, en mettant en avant la position privilégiée et les nombreuses possibilités de sites à équiper. Il présente dans un rapport détaillé daté de 1974 (194 bis), les différentes stratégies, tenant compte des trois pôles de décision, le pouvoir politique central, le pouvoir politique local, le pouvoir universitaire. Exprimée d'une autre façon, l'origine de ces stratégies peut se trouver dans la nature des rapports qui se noueraient entre un développement universitaire littoral et les structures lilloises d'une part, et la nature des solidarités qui se noueraient entre les différents pôles littoraux, d'autre part.

• Les rapports Littoral-Lille sur le plan universitaire. Ils peuvent être définis de trois façons : l'autonomie, la décentralisation, la déconcentration par rapport à Lille. Ils peuvent être aussi un panachage entre ces trois formules.

L'autonomie serait la création d'un organisme de formation de type centre universitaire, indépendant de Lille.

La décentralisation serait la création d'UER localisées sur le littoral, possédant l'autonomie et les prérogatives des UER, mais dans la subordination des organismes de gestion des Universités lilloises.

La déconcentration serait la création d'antennes d'UER, l'établissement n'ayant ni autonomie administrative, ni pédagogique.

L'autonomie à court terme n'est pas crédible car elle pose le problème de l'équilibre des structures lilloises. Seul un potentiel de 2500 étudiants nouveaux, sans affecter le recrutement lillois, pourrait être l'amorce d'une autonomie. Dans cette hypothèse, il va de soi que l'aire d'attraction d'une telle institution doit recouvrir au moins quatre arrondissements et qu'un centre de cette importance ne souffrirait pas d'être éclaté entre plusieurs villes. Une telle stratégie n'est pas sans influence sur la localisation du siège universitaire. Dunkerque et Boulogne, trop extrêmes par rapport aux populations concernées, et surtout Dunkerque, trop proche de Lille pour permettre une réelle autonomie, ne seraient pas retenus. Seuls subsistent comme point de chute Calais et St-Omer.

La décentralisation apparaît comme une stratégie plus souple et poursuit deux objectifs : résoudre les problèmes de recrutement (Lettres, Droit) ou d'engorgement (médecine) des Universités lilloises et adapter la formation aux contraintes spécifiques du littoral. Sur le plan géographique, la décentralisation apparaît comme favorisant Calais : en effet, hormis pour des filières très spécialisées, Boulogne est une localisation trop extrême, St-Omer n'a pas l'assise urbaine suffisante. Dunkerque a la double caractéristique contradictoire de représenter près de la moitié du potentiel étudiant et d'être trop éloigné de Boulogne pour permettre une véritable décentralisation.

La déconcentration est sans doute la stratégie la plus simple à mettre en oeuvre, mais sa raison d'être est plus lilloise que fondée sur les problèmes du littoral. Elle crée des structures fragiles susceptibles de disparaître d'un an à l'autre. Elle doit être envisagée lorsque le problème économique l'exige, lorsqu'elle peut constituer un moindre mal par rapport à l'absence d'équipement. L'obligation de relation avec Lille d'une part, la grande masse d'étudiants potentielle de l'autre font de Dunkerque une localisation privilégiée pour ce type d'action.



. Le second aspect de ces quelques réflexions sur l'origine des stratégies possibles, est le facteur géographique et le type de solidarité susceptible de s'établir entre les quatre pôles. Plusieurs attitudes sont possibles :

- que chacun des pôles considère la formation universitaire comme un problème propre et formule des revendications propres : à Boulogne et St-Omer, leur IUT par exemple. Quelle est la validité de cette hypothèse tablant sur des actions non concertées des collectivités locales ? Une telle structure présente les avantages de la souplesse et d'une relative autonomie, chacun des pôles nouant avec l'université mère, les rapports qui lui conviennent ; des relations inter-universités ne sont pas invraisemblables, surtout pour la formation permanente. Mais, outre les réticences ministérielles pour le financement, et les difficultés d'un recrutement concurrentiel de formateurs, ces créations ne déboucheraient pas sur un développement régional car seul un pôle culturel est susceptible d'avoir une influence sur les mécanismes régionaux, par l'animation qu'il crée ;

- que Calais et Dunkerque utilisent chacune leurs atouts, la première la décentralisation en attirant les étudiants de Boulogne et St-Omer, la deuxième la déconcentration. Il s'agirait, en jouant sur les complémentarités entre les deux situations, de constituer un dispositif complet et cohérent. Ceci suppose une politique de collaboration entre Universités et collectivités locales basée sur "l'alliance du possible pour les universités lilloises, et du nécessaire pour la vie du littoral". Sur le plan géographique, une telle hypothèse devrait concentrer les équipements pour la formation initiale entre Calais et Dunkerque, Dunkerque du fait du poids démographique, Calais du fait de sa capacité à accueillir les étudiants de tout le littoral. Par contre, la formation continue devrait se rapprocher des populations et donc atteindre des antennes comme Boulogne et St-Omer. Cette hypothèse suppose pour les quatre villes de sacrifier peut-être à l'intérêt commun du littoral certains objectifs propres, elle suppose résolu entre Dunkerque et Calais des problèmes de péréquation financière, elle suppose des collectivités locales des efforts financiers importants. Elle suppose enfin de l'Etat, qu'il accepte une politique à contre courant de la tendance actuelle à la concentration des moyens.

Formulés en 1974, ces hypothèses nous semblent encore très actuelles. Les conclusions du colloque dunkerquois, en 1984, reprennent, sans y faire allusion, une partie de ces travaux.

d) Le colloque dunkerquois de 1984 : la volonté d'une Université littorale expérimentale

Un document émanant de la Chambre de Commerce de Dunkerque en 1978 (182), prouve que les revendications de cette ville, plus récemment exprimées qu'à Calais, n'en sont pas moins virulentes, sur le plan universitaire : "la nécessité d'un développement de l'enseignement supérieur découle purement et simplement des réalités démographiques, sociales et économiques de l'agglomération et non d'un quelconque désir de prestige... Force est de constater que Dunkerque n'en est encore, en la matière, qu'à une situation embryonnaire". Suivent les arguments déjà exposés par le CEADEC pour Calais : le poids démographique (englobant tout l'arrondissement de Dunkerque !), la jeunesse de la population, la montée des effectifs dans les lycées, le niveau modeste des revenus nécessitant au moins un 1er cycle, l'environnement industriel, pouvant offrir un support à la recherche en 3ème cycle. La CCI énumère même six UER qui pourraient être décentralisés (Droit, Sciences Eco, Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie), totalisant un effectif de 1300 élèves.

Cette position se rapproche de la première attitude décrite dans le paragraphe précédent. Elle paraît avoir sensiblement évolué au colloque dunkerquois pour l'Université du Littoral (187) : "la réflexion a porté essentiellement sur les complémentarités régionales. Comment répondre à l'objectif régional de doublement des étudiants si la région littorale ne fait pas l'effort correspondant ? En matière de recherche, il aurait été absurde d'imaginer une compétition dans des secteurs où les universités sont arrivées à un niveau pertinent et demandent des investissements complémentaires". Il s'agit plus d'une complémentarité entre le Littoral et Lille, qu'une solidarité réelle entre les pôles littoraux.

L'association pour une université littorale expérimentale est à l'origine de ce colloque. Elle regroupe des enseignants du secondaire et du supérieur, surtout en sciences humaines et littérature, plusieurs professionnels de l'industrie, mais pas d'ingénieur ni de cadres techniques.

Centrée sur Dunkerque, elle compte cependant un calaisien, mais personne de Boulogne et St-Omer (215) (217).

En quoi consisterait le caractère expérimental, novateur de cette Université ? Mr. GUEURET, le Président de l'Association le voit surtout dans la pédagogie différenciée mise en place en formation initiale, dans la coopération avec l'environnement (l'université doit vivre en "symbiose" avec son milieu), dans l'articulation de la formation avec la recherche, dans la coopération systématique avec d'autres universités étrangères, dans le mode même de construction (voir fin de chapitre). Le littoral est un thème fédérateur des formations proposées qui pourraient s'articuler autour de trois grandes unités :

- échanges maritimes et terrestres
- sciences et technologie
- culture et sciences humaines

Mr. GUEURET reconnaît que l'expérience de Valenciennes a beaucoup inspiré les membres de l'Association qui ont d'ailleurs invité des représentants de ce centre au colloque dunkerquois. Le développement universitaire ne peut venir que des Universités elles-mêmes, mais on est amené à distinguer les institutions universitaires qui ont leur logique propre, souvent réticentes à voir naître des structures vécues comme concurrentes, et les enseignants chercheurs. Une des conclusions des travaux montre que, sans un noyau d'universitaires très actifs et d'accord avec les axes principaux de projet, rien ne pourra se tenter sérieusement.

Quelles sont les promesses actuelles des Universités, pas encore officialisées par des Conventions ?

L'ouverture de quatre Deug pour la rentrée 85 figure au rapport de la réunion de travail avec le Recteur et la Communauté Urbaine de Dunkerque (189). Lille I propose un Deug A (Sciences), sans doute à Calais, Lille II un Deug de Droit, orienté vers le Droit Maritime, sans doute à Dunkerque, Lille III un Deug Information, Communication et Relations Publiques, ainsi qu'un Deug Langues Etrangères Appliquées pour lesquels la localisation n'est pas tranchée - Valenciennes propose un enseignement en Arts Plastiques (audio-visuel).

De plus, une antenne de l'Ecole Normale de Lille est sérieusement envisagée à Gravelines : la présence à la mairie de Mr. DENVERS qui dirigeait aussi la Communauté Urbaine de Dunkerque jusque 1984, n'est sans doute pas étrangère à cette décision. Elle répond cependant à un besoin dans la mesure où beaucoup de normaliens et normaliennes à Lille et même Douai, sont issus de la région littorale. Elle aurait une vocation interdépartementale. La demande d'heures supplémentaires en Maths Sup au lycée Jean Bart, et la création d'un BTS Techniques de Communication au Lycée de Grande Synthe qui mène actuellement une opération intéressante de télévision locale par câbles, complètent cette panoplie.

Deux antennes de grandes écoles rattachées à la FUPL, ont déjà vu le jour en Octobre 84. Il s'agit d'une antenne d'HEI, à Boulogne, créée à la demande des pouvoirs publics et des industriels locaux qui fonctionne dans le lycée privé St-Joseph, qui s'oriente surtout vers l'informatique et la formation continue, avec l'aide des lycées techniques privés voisins (139). L'autre création, rattachée à l'ISEN, a répondu à une sollicitation de la ville et de la Chambre de Commerce de Dunkerque et s'est révélée au cours du colloque; l'ISSTA, Institut Supérieur de Sciences et Technologies avancées forme des techniciens supérieurs en deux ans, le titre d'ingénieur ne pouvant s'obtenir qu'à Lille. Cette spécialisation des tâches, s'accompagne d'une assistance technique offerte aux entreprises locales, qui pourront bénéficier des services d'un atelier de développement des produits nouveaux (258). Les locaux ont été prêtés par la mairie et les professeurs viennent des lycées privés dunkerquois et aussi de Lille. Les 70 candidats pour les 50 postes offerts, inscrits très rapidement puisque la création a été annoncée un peu avant l'épreuve du bac, montrent que cette antenne ISEN était attendue et souhaitée, malgré les 10.000F de frais de scolarité demandés par an.

Devant ces nouvelles propositions, une inquiétude se fait jour - la seule UER déjà existante à Calais est-elle menacée ? L'UER de Calais ne figure plus sur le contrat de plan entre la Région et l'Etat, malgré le soutien appuyé de Mr. COLBEAUX et de Mr. CORTOIS, Président de Lille I, qui converge avec la position du SGEN, lors de la dernière rentrée (textes 10 et 10 bis). Toutefois, l'avenir de l'UER n'est pas franchement menacé puisqu'elle vient d'être transformée en UESEN (Unité d'Enseignement de Sciences de l'Education Nationale), habilitée à délivrer un DEUST. Ce diplôme d'enseignement universitaire

vertes" de l'U.E.R. de sciences exactes et naturelles de Calais est, chaque année, l'occasion de dresser un bilan pour cet établissement qui, malgré des conditions matérielles difficiles, accroît sans cesse son aire géographique de recrutement et ses effectifs.

Cette année, 313 étudiants, dont certains viennent d'Amiens, sont inscrits à l'U.E.R., contre 270 l'an dernier. Trente-six enseignants travaillent dans l'établissement. Tous viennent de l'Université de Lille I.

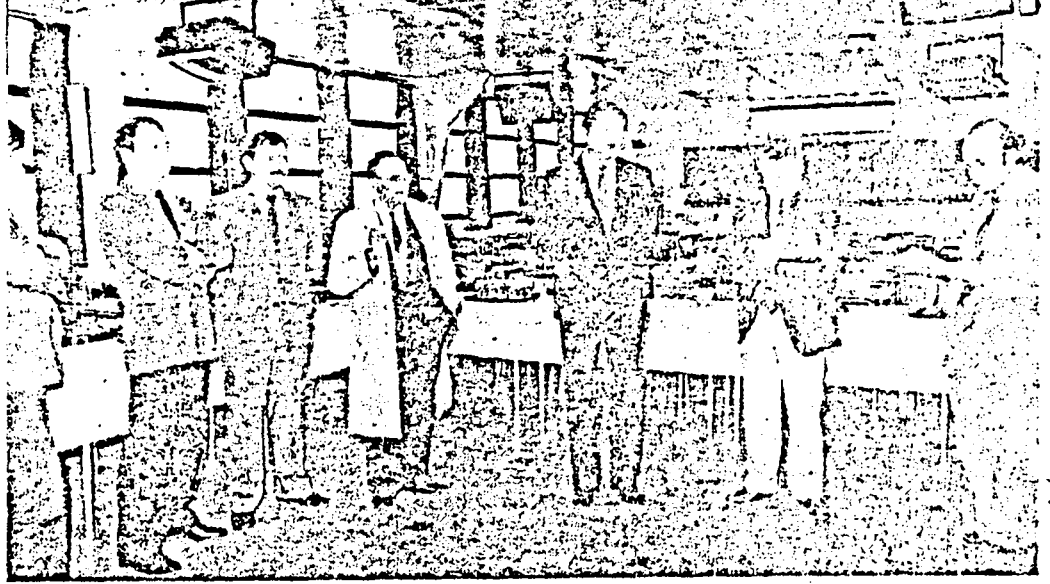
Comme devait le souligner M. Colbeaux, directeur de l'établissement, l'U.E.R. de Calais a des résultats fort honorables.

Aujourd'hui, les étudiants qui entrent viennent en grande majorité de Calais, mais aussi de tout le littoral. Après avoir obtenu leur D.E.U.G., ils poursuivent des études qui les mènent vers les concours de l'enseignement ou dans des écoles d'ingénieurs. Les résultats aux examens sont aussi bons qu'à Lille. « Ainsi, devait souligner M. Colbeaux, les efforts de l'Université et de la municipalité pour que continue à se développer l'U.E.R., se trouvent justifiés ».

Pourtant, l'accroissement des effectifs qui font aujourd'hui de l'U.E.R. de Calais le plus gros centre universitaire sur le littoral, pose des problèmes importants, de plusieurs ordres. Il faut pourvoir à la restauration et au logement des étudiants ; mais surtout les locaux et leurs surfaces ne changent pas », conclut M. Colbeaux.

M. Cortois, président de l'Université de Lille I, prit ensuite la parole pour féliciter les enseignants, les milieux municipaux et socio-économiques qui ont concouru à la réussite de l'U.E.R. de Calais.

« Je trouve cela scandaleux »  
« Calais est devenu un exemple pour l'Université de Lille I ».



De droite à gauche, MM. Colbeaux, directeur de l'U.E.R. ; Cortois, président de l'Université de Lille ; Barthe, député-maire ; Devynck, Fleuet et François, adjoints.

(Ph. "La Voix du Nord")

déclara M. Cortois. « Le schéma local a servi de piste de réflexion pour mettre en place la réforme des premiers cycles dans notre université lilloise : faire travailler les étudiants par petits groupes, développer les rapports entre enseignants et étudiants comme on le fait à Calais ». Le président de l'Université rappela également le travail fait par l'U.E.R. pour améliorer la formation scolaire en général, notamment en développant la formation des maîtres de notre région.

« Ce département a fait amplement ses preuves au fil des années, affirma M. Cortois. Pourtant, il n'a jamais reçu aucune aide spécifique de l'Etat, ni de la région ». Selon le président, cette anomalie aurait du être corrigée grâce au contrat de plan signé entre la région et l'Etat, lors du dernier voyage de M. Mauroy dans le Nord/Pas-de-Calais.

A l'origine, Calais et son U.E.R. figuraient dans le texte : « Il a été enlevé au dernier moment, quelque temps avant la signature », déclara M. Cortois. « Je trouve ce procédé proprement scandaleux. Il n'y a pas de prise en compte de l'effort spécifique de Calais. C'est une injustice grave », expliqua le pré-

sident. « Des antennes universitaires comme Cambrai ou Maubeuge, avec vingt étudiants, accueillant des enseignants qui ne sont pas des universitaires, vont toucher des aides, alors qu'à Calais, nous pouvons être fiers de dispenser le même enseignement qu'à Lille », expliqua M. Cortois.

Et le président continua avec fougue et vigueur : « Je propose que l'U.E.R. de Calais soit inscrit en priorité dans le pôle de conversion, à l'intérieur du cadre des mesures de formation. Il faut le faire rapidement, sinon des pressions que je ne saurais qualifier feront à nouveau échouer le projet. Je dis cela avec force. A Calais, nous amenons au niveau de professeur ou d'ingénieur des jeunes qui, si l'U.E.R. n'existait pas, n'auraient jamais fait d'études universitaires », conclut, sous les applaudissements, le président de l'Université de Lille I.

#### Toujours pas de solution

M. Jean-Jacques Barthe, député-maire, affirma sa totale solidarité avec M. Cortois et les enseignants. « L'U.E.R. est prise des jeunes Calaisiens et de leurs familles, car ils savent qu'ici, il ne s'agit pas d'un centre universitaire de seconde

zone », expliqua M. Barthe. Affirmant que, malgré les déconvenues, la municipalité continuerait de maintenir ses efforts envers l'U.E.R., le député-maire expliqua également qu'il n'y aurait pas de résultat à court terme. « Pour les locaux, malheureusement, la solution n'appartient pas aux élus. Nous sommes conscients de vos problèmes mais une décision ne pourra être prise que lorsque votre voisin, le Lycée d'enseignement professionnel, sera construit dans un autre secteur ». En conclusion, M. Barthe expliqua que l'effort pour l'U.E.R. avait commencé à Calais en 1962. « Je veux préciser cette date car dans ce domaine, je tiens à rendre hommage aux municipalités précédentes, nous ne voulons pas tirer la couverture à nous et je reconnais que le travail avait déjà commencé lorsque nous sommes arrivés à la mairie, même si depuis nous l'avons développé ».

La situation actuelle comporte un double risque :  
— Voir se développer ailleurs les nouvelles filières que Lille I souhaite pourtant implanter à Calais.

— Voir finalement l'ensemble de l'UER quitter un jour Calais pour Dunkerque ou Boulogne ou l'on fait des offres alléchantes de locaux.

Il faut à ce sujet s'interroger sur la politique régionale :

— Le plan régional 1984-88 prévoyait explicitement un soutien au développement de l'enseignement supérieur à Calais, ainsi qu'à Dunkerque, Cambrai et Maubeuge.

— Pourtant, dans le contrat de plan Etat-Région, qui est à mise en œuvre pratique et chiffrée du Plan Régional, il n'est plus question que de Cambrai et Maubeuge.

Pour le SGEN cela est scandaleux : pourquoi n'a-t-elle jamais voulu aider le développement de l'enseignement supérieur à Calais, en laissant toute la charge financière à l'Université de Lille I et à la ville de Calais ?

Texte n° 10

Voix du Nord - 30.5.84

Texte 10 bis  
Voix du Nord

3.10.84

Sciences et Techniques, qui concerne 12 bacheliers à la rentrée prochaine 84 est orienté vers le milieu marin, le littoral. Il est clair que Calais mise à fond sur le soutien apporté par Lille I, et, dans une moindre mesure, de Lille III, alors que les élus et les responsables économiques paraissent plus déterminés à Boulogne et à Dunkerque. Le manque d'intérêt des élus à Calais s'explique, d'après Mr. AMIOT, par le type de formation qu'ont reçu ces personnes. Mr. DEVYNCK, adjoint des affaires sociales et universitaires, n'est-il pas un ancien instituteur, plus préoccupé, et ceci se comprend, par la création d'une classe maternelle supplémentaire, que par une réalisation universitaire de grande ampleur ?

En conclusion, il est clair que les intérêts multiples en jeu et la diversité de partenaires rendent difficile une coordination des différentes implantations. Le plus grand mérite du colloque aura été, en fixant des étapes raisonnables de développement, (pas de 3ème cycle dans l'immédiat, sans un couplage étroit avec la recherche) de reconnaître que l'Université du Littoral sera multiforme ou ne sera pas. L'expression d'universités multi campus est peut-être l'élément le plus novateur de cette structure qui se veut expérimentale (texte 11). Les nouveaux moyens de la communication sociale, l'apport puissant de la télécommunication et des moyens informatiques font penser à certains que cette forme décentralisée est la seule expérience sensée qui corresponde à la réalité du littoral. En attendant la réalisation de cette formule assez "utopique", les implantations se font de façon pragmatique, par l'utilisation de locaux désaffectés ou non utilisés à temps plein.

Cette tentative pose clairement le problème des rapports entre armature urbaine et armature universitaire, que nous évoquerons en fin de cette partie, et montre les formes, toujours à inventer, que peut prendre un organisme universitaire au sein d'une ville ou d'un ensemble de villes.

## En conclusion d'un colloque à Dunkerque

# Le littoral veut son université

Une université littorale à Dunkerque, là où le niveau scolaire des jeunes est le plus bas de France : drôle d'idée ! Pas du tout répondent les Dunkerquois.

Pour démontrer l'intérêt d'une telle implantation, depuis plusieurs mois, des groupes de travail ont planché et remis leur copie le 19 mai, lors d'un colloque devant plusieurs centaines de personnes. L'enjeu économique et social n'est pas dédaignable. En effet, plus de 3 000 bacheliers du littoral Nord - Pas-de-Calais se révèlent aptes à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, mais beaucoup renoncent, faute de moyens financiers.

Leur origine sociale modeste stoppe net la poursuite possible de leurs études. Un constat qui va à l'encontre des objectifs de la région de doubler son nombre d'étudiants dans les cinq années à venir. « Il faut donc tenter d'adapter l'université au tissu économique » explique en substance les Dunkerquois.

En l'occurrence, le littoral dispose d'industries spécifiques avec des atouts de conversion riches en main-d'œuvre hautement qualifiée.

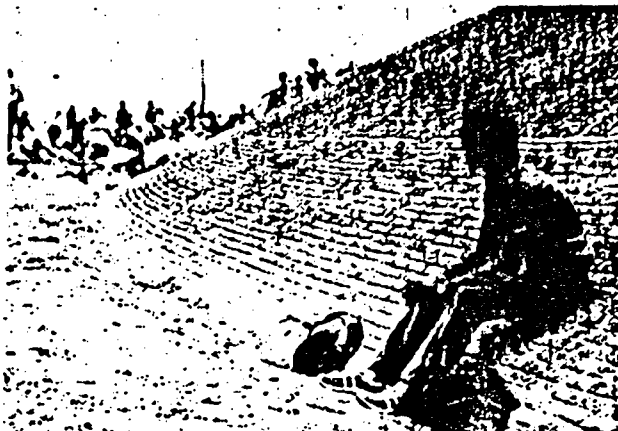
Pourquoi aller chercher, ailleurs, la matière grise quand on peut la trouver à portée de main et ainsi pallier la prédominance ouvrière, lancent les animateurs d'un récent colloque organisé autour de cette université ?

### Université multi-campus

Les intervenants proposent et misent sur une université multi-campus. Parmi les filières retenues : le droit maritime, le commerce international et les économies d'énergie.

Bien qu'initiative dunkerquoise, les autres villes concernées manifestent leur soutien à ce projet. Calais et Boulogne approuvent et marquent nettement leur intérêt pour ce projet. Saint-Omer s'est promis, quant à lui, d'accomplir dans les mois à venir des travaux de recherche complémentaire à ceux des Dunkerquois.

Début 1985, ces villes se retrouveront au sein d'assises littorales pour définir leurs priorités.



Bon nombre de 3 000 bacheliers du littoral renoncent à l'enseignement supérieur faute de moyens financiers.

### Les universités lilloises divisées

D'ici là, les réticences de Lille I et Lille III se seront-elles tues ? Le président de Lille III, Jean Ceylerette, est catégorique : « La création volontariste d'une université du littoral créerait un problème institutionnel. Elle ne serait qu'une pseudo-université, de la prestation de service sans possibilité de réunir un corps enseignant conséquent et non habilitée à délivrer des diplômes nationaux ».

Ce pavé dans la mare exprimé lors du colloque a éclaboussé et refroidi les fervents adeptes de l'université du littoral qui ont décelé dans ces propos une volonté évidente de préservation des pouvoirs, privilèges et subventions existantes.

Les responsables universitaires de Valenciennes et Paris VIII ne partagent, d'ailleurs pas, l'avis de leur collègue lillois. Et approuvent au contraire l'innovation.

### Déjà des retombées positives

Les forces vives du littoral Nord - Pas-de-Calais s'efforceront donc, contre vents et marées, de développer les enseignements post-baccalauréats et d'accueillir des 3<sup>e</sup> cycles pour la recherche. Dans les deux prochaines années, des engagements devraient se concrétiser par la création de nouveaux départements d'I.U.T. à Calais et Dunkerque et par l'ouverture d'une antenne d'école normale.

Malgré des positions de principe divergentes, les universités ont proposé des ouvertures telle Lille II pour un D.E.U.G. de droit.

### Les entreprises « pour » le projet

Parallèlement à ce colloque, l'U.P.I.R.D. (Union patronale interprofessionnelle de la région dunkerquoise) regroupent 360 entreprises, soit 20 000 salariés estime qu'une université

littorale est nécessaire pour faire face aux nouvelles technologies. Il s'agit de s'adapter rapidement à la concurrence internationale. L'U.P.I.R.D. cite pour exemple le Japon où tout ouvrier a au moins le baccalauréat.

Pour les formations techniques préconisées, leur souhait serait de faire du Nord un pôle informatique, non seulement pour répondre aux besoins dunkerquois, mais aussi à la vocation régionale nouvelle. Au niveau recherche, la robotisation pourrait constituer un bon domaine de collaboration avec les entreprises régionales. En soumettant ces propositions, l'U.P.I.R.D. s'est attaché à l'aspect coût et rentabilité des opérations.

Autour d'arguments auxquels les habitants du littoral s'accrochent pour défendre et imposer « leur » université.

G. NORMAND-ROUSSEL

5) CONCLUSION : L'ARMATURE UNIVERSITAIRE NE SE CONFOND PAS AVEC  
L'ARMATURE URBAINE

Après un bref bilan des opérations de déconcentration et décentralisation menées au cours de ces 15 dernières années, nous tenterons d'établir une typologie des centres d'enseignement supérieur, à partir de critères définis au préalable, en rapport avec l'armature urbaine régionale, en essayant de dégager les spécificités de la fonction universitaire.

a) Déconcentration et décentralisation : deux phénomènes inéluctables

Les paragraphes précédents ont montré comment chaque université cherchait actuellement, à diversifier géographiquement son implantation, sous des formes assez diverses, allant de la simple antenne de quelques dizaines d'étudiants à Cambrai (Valenciennes) ou à Boulogne (HEI) jusqu'à l'UER dérogatoire de Calais (Lille I) ; cette tendance affecte d'autres types d'enseignement comme les écoles normales d'instituteurs. Une antenne d'Arras fonctionne à Boulogne, cependant qu'il est fortement question à Gravelines, administrée par A. DENVERS, Président du Conseil Général jusque 1984, d'une antenne de l'E.N. de Lille. La logique départementale contribue, là encore, à diviser le littoral. La formation permanente, qui se veut plus proche encore des gens potentiellement intéressés est a fortiori enclin à développer cette tendance. Chaque université, par la loi d'orientation de 1969, est tenue d'organiser une formation permanente pour les salariés possédant ou non un diplôme universitaire. Le Cueep (Centre Université - Economie - Education Permanente) est une des réponses de l'Université de Lille I à cette exigence. Sa stratégie, à la différence de la "maison-mère" est résolument décentralisatrice et tournée vers des secteurs sous-scolarisés comme le Bassin Minier, le Calaisis ou Roubaix-Tourcoing. La volonté évidente, par le biais spécialement des actions collectives de formation, consiste à relever un niveau faible au départ (voir carte n° 3). Les ESEU et les centres du CNAM touchent une population encore plus isolée, comme à St-Pol sur Ternoise. La FCEP, l'organisme rattaché à Lille III, est beaucoup moins décentralisé puisque à part Lille qui regroupe par an quelques 4000 stagiaires, quelques actions sont programmées à Arras, au Foyer Soleil, sans rencontrer d'ailleurs un franc succès (107). Lille II pratique aussi une politique assez timide, tant pour le droit (capacité en droit



à Calais) que pour la santé (appui des hôpitaux régionaux). Le FORPEM, émanation de la "Catho" dispense ses cours uniquement à Lille, cependant que la capitale du Hainaut, par le biais du CEPPEP, se distingue aussi des autres sur ce point en pratiquant actuellement une formation de base en informatique à 40 villages des environs de Valenciennes.

Une dernière forme d'enseignement, le télé-enseignement, pourrait à terme, modifier radicalement la structure universitaire régionale en diffusant un savoir à des couches de population inaccessibles jusque là. Il en est fortement question dans la formation des instituteurs, pour éviter leur déplacement trop massif en faculté. Mr. MORIAMEZ l'envisage aussi pour les antennes valenciennoises. Il est déjà couramment pratiqué pour la préparation des concours à Lille I, II, III. Le cap des 2000 inscriptions est allègrement franchi au centre nouvellement installé à Lille III (119), par exemple. Il est évident qu'un tel enseignement ne pourrait remplacer complètement le contact direct entre formateurs et formés. Outre les avantages de moindre coût de fonctionnement, et de réduction de temps consacré aux déplacements, il pourrait, tout au moins pour les enseignements de premier cycle, remettre en question l'armature universitaire.

Les deux cartes hors texte (B et C) récapitulent l'évolution des effectifs, par filière et par ville depuis 1970. Les villes comme Boulogne, St-Omer, et Lens, centres insignifiants en 1970, ont enregistré une progression notable. Si Armentières, Tourcoing, Douai et Dunkerque ont accru leurs effectifs, c'est surtout Calais, Roubaix, Béthune et Arras qui ont connu une plus forte croissance, partant d'un niveau assez bas. Valenciennes doit être classée à part puisqu'elle atteint avec un triplement de ses effectifs en 12 ans, le rang de pôle régional, derrière Lille qui, cependant, en valeurs absolues, maintient et renforce sa prépondérance.

Les différentes filières sont inégalement responsables de ces transformations (carte C hors texte). Les STS publiques, et, dans une moindre mesure, les sections privées à Boulogne et Arras, expliquent la promotion des centres secondaires. Les IUT ont joué un rôle variable, moteur à Béthune et Dunkerque, accompagnateur de la croissance générale à Valenciennes et Lille, peu entraînant à Calais. Le dynamisme de la "Catho" et des grandes écoles, est

Tableau n° 81 - Fréquentation universitaire dans la région du Nord -

<u>CIRCONSCRIPTIONS</u>	Répartition de la population	Répartition des étudiants	ECARTS	
	née en 1947 d'après le recensement de 1962  (1)	inscrits en 1ère année dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur de la région - (1966 - 67)  (2)	(2) - (1)	(2)/(1) x 100
Agglomération (1) Lille	10,9 %	18,5 %	+ 7,6	170
" Roubaix-Tourcoing	8,9	11,2	+ 2,3	120
" Valenciennes	4,7	4,3	- 0,4	91
" Douai	3,5	4,8	+ 1,3	137
" Dunkerque	3,5	2,4	- 1,1	69
" Denain	1,7	1,5	- 0,2	88
" Maubeuge	1,8	1,2	- 0,6	67
Autres agglomérations du Nord	16,1	13,8	- 2,3	86
Communes rurales du Nord	19,0	8,0	- 2,0	80
Département du Nord	61,1 %	65,7 %	+ 4,6	108
Agglomération de Lens	7,3	5,3	- 2,0	73
" Bruay-en-Artois	3,3	3,4	+ 0,1	103
" Boulogne-sur-Mer	2,7	2,4	- 0,3	89
" Calais	2,0	1,7	- 0,3	85
" Arras	1,6	2,1	+ 0,5	131
Autres agglomérations du Pas-de-Calais	12,4	12,2	- 0,2	98
Communes rurales du Pas-de-Calais	9,6	7,2	- 2,4	75
Département du Pas-de-Calais	32,9 %	34,3 %	- 4,6	88

venu renforcer l'essor de la métropole tandis que la progression en flèche des UER valenciennes est compensée, au niveau lillois, par la montée des classes préparatoires et de la Catho. En conclusion, les changements l'emportent sur les permanences. La répartition régionale tend vers un meilleur équilibre spatial, même si le Centre-Est de la région, comme centre de gravité, apparaît privilégié.

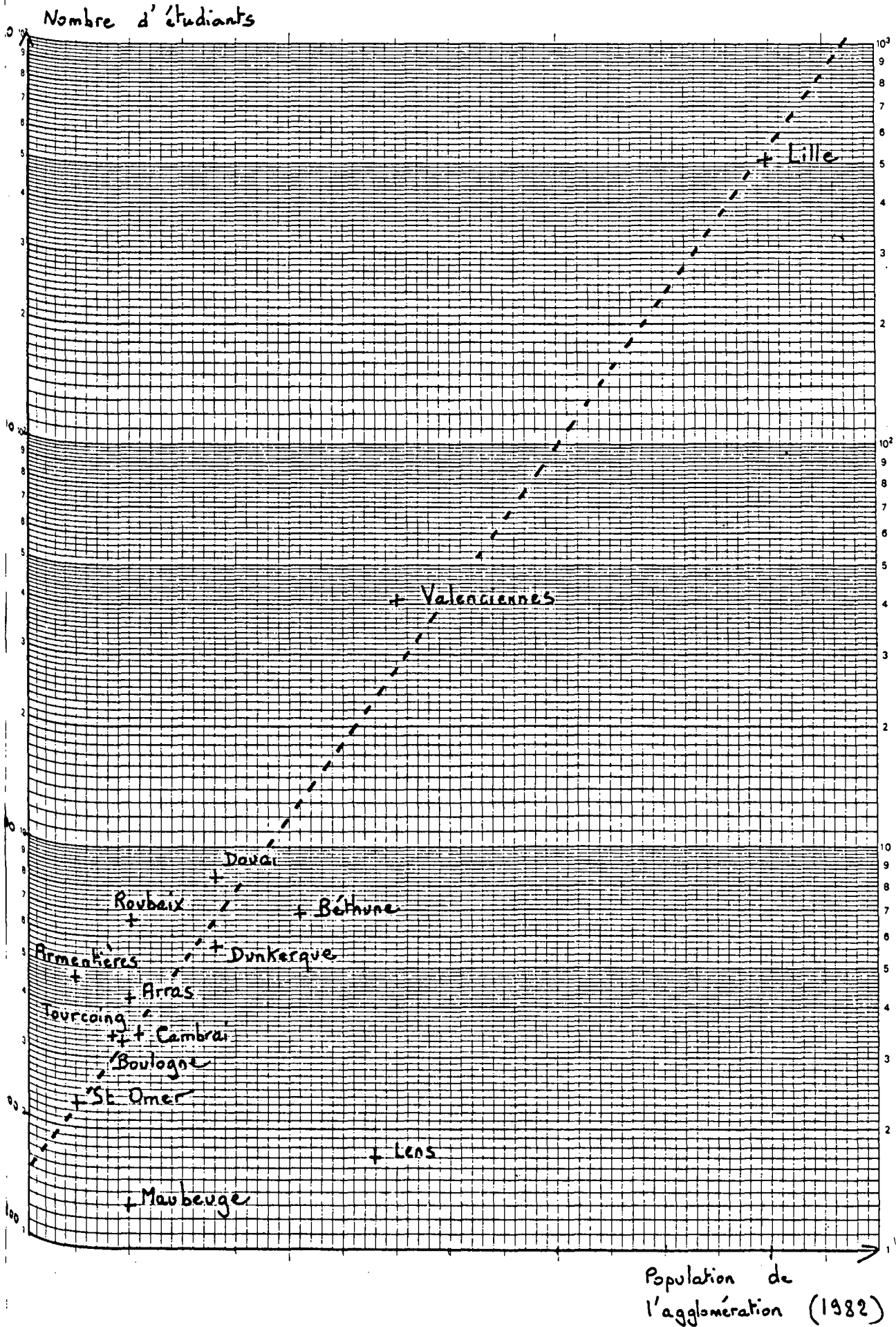
Comment s'établit le classement des villes universitaires, en rapport avec la taille de la population ? Le tableau 8, établi à partir du recensement de 1962, met en évidence les disparités entre communes rurales défavorisées et communes urbaines, la sous-scolarisation universitaire du Pas-de-Calais par rapport au Nord, l'avantage acquis par Lille-Roubaix-Tourcoing, et, dans une moindre mesure, par Douai. Le tableau ci-contre (8 bis), établi à partir du recensement de 1982, confirme les inégalités de répartition, la sous-représentation universitaire à Maubeuge et Lens, mais enregistre aussi les progrès accomplis à Valenciennes, et le déclin relatif de Douai.

Tableau 8 bis

Villes	en ‰		en ‰	
	Nb d'étudiants Population de l'agglomération		Nb d'étudiants Population de l'arrondissement	
Lille	70		47,7	
Valenciennes	10		11,2	
Armentières	8			
Roubaix	6			
Arras	5		1,3	
Douai	4		3,3	
Boulogne	3,5		2,1	
St-Omer	3,2		1,2	
Calais	3,1		3	
Tourcoing	3			
Dunkerque	3		1,5	
Béthune	2		2,5	
Maubeuge	0,9		0,4	
Lens	0,5		0,5	
Montreuil			0,7	

L'alignement imparfait des points du graphique 19 montre que la taille démographique, si elle est un élément de classement, n'est pas le seul facteur d'implantation universitaire !

### Graphique n° 19 : ETUDE DE LA CORRELATION ENTRE POPULATION URBAINE ET POPULATION ETUDIANTE



b) Des facteurs multiples et parfois contradictoires dans une implantation universitaire

Trois types de facteurs entrent en jeu : des facteurs proprement géographiques d'environnement ou de situation qui conditionne les déplacements, des facteurs économiques liés aux autres fonctions urbaines, et enfin des facteurs plus administratifs ou politiques : la volonté d'individus, voire d'équipes, peut-elle contrecarrer une logique universitaire de concentration ?

- le cadre environnant, même s'il est un facteur secondaire d'implantation, a joué un rôle dans l'histoire et continue à influencer les décisions.

Douai mettait en avant le calme de ses rues pour le bon travail de ses étudiants. Boulogne insistait sur ses espaces de loisirs tous proches pour attirer cadres et enseignants. Berck a su jouer de sa position particulière pour développer la filière tourisme en S.T.S. Les richesses culturelles représentent un atout pour une ville désirant se doter d'un enseignement supérieur. C'est ainsi que les vieilles villes historiques comme Douai sont privilégiées en la matière. On peut parler d'"héritage" pour le maintien que d'aucuns jugent artificiel de deux écoles d'ingénieurs, et deux écoles normales dans cette ville. La Catho est un autre exemple, moins contesté celui-là, de survivance historique marquant profondément la carte universitaire.

La position géographique d'une ville est déterminante pour son avenir universitaire. Si Lille a bénéficié, comme pour d'autres fonctions, de sa situation centrale, Arras a beaucoup souffert de la proximité de deux autres chefs-lieux : Lille et Amiens, entre lesquels elle est constamment tiraillée. Valenciennes, par contre, pourtant plus proche, à 40km, de Lille, a su prendre son indépendance car elle ne subissait pas de concurrence à l'Est. La frontière belge, relativement imperméable, est moins hermétique que le rivage de la mer du Nord ou de la Manche. Le développement de l'Université n'est pas à 180° comme pour le projet littoral. Si St-Omer n'a pu profiter de cette position relativement centrale, c'est que d'autres facteurs liés au poids économique de la ville, entrent en jeu. Au sein du littoral, Calais paraît avantagée par rapport à Boulogne trop excentrée et Dunkerque trop proche de Lille. Ainsi, les distances entre villes interfèrent avec

leurs positions respectives. Un autre aspect, plus évoqué dans la 2ème partie, est celui de l'accessibilité liée aux modes de transports. Ainsi l'autoroute Lille Dunkerque a eu un effet à double tranchant : devenu trop proche de Lille, Dunkerque méritait moins que Calais une implantation décentralisée, alors même que l'accès était rendu plus facile ! Le même débat, s'était produit au moment du transfert de Douai à Lille. Par contre l'enclavement de Maubeuge ou Cambrai joue en leur défaveur, malgré une tentative de correction. Enfin, l'installation du métro entre Lille et Villeneuve d'Ascq a considérablement modifié les rapports entre les deux cités, y compris dans l'espace vécu des habitants (2ème partie).

- la fonction universitaire vit en collaboration avec les autres fonctions urbaines, secondaires et tertiaires, soit pour en tirer parti, soit pour leur insuffler, par la recherche, un nouveau dynamisme.

Les C.C.I. montrent bien l'intérêt qu'elles portent à une installation universitaire : la collaboration des milieux industriels est acquise pratiquement partout, ce qui n'en fait pas un critère déterminant. La nature des industries conditionne certaines filières. Pour les IUT, le génie thermique qui sera implanté à Dunkerque correspond à une demande précise d'USINOR. Les STS de Roubaix sont massivement orientées vers le textile (carte 2). Les formations offertes dans le bassin minier sont trop tournées encore vers la métallurgie et la mécanique, pour l'automobile. Le secteur secondaire l'emporte largement sur les disciplines tertiaires : c'est toute l'image de marque du Nord qui est en question. Certaines implantations se veulent des anticipations d'activités futures : les STS de St-Omer ont parié sur l'électronique et l'informatique. Valenciennes exploite aussi sa position de carrefour propice aux échanges commerciaux, avec son département Techniques de Commercialisation. Le SDAU de la région minière (29) intègre à part entière la fonction universitaire dans sa hiérarchie des centres urbains. Ainsi, les centres régionaux, de niveau 1, se doivent de posséder une sous-préfecture, un centre commercial complexe, un centre hospitalier complet, des services d'envergure nationale, et aussi un centre universitaire. C'est déjà le cas de Béthune, dont l'IUT doit contribuer, avec l'hôpital, à structurer de futurs quartiers résidentiels à l'Ouest. Le deuxième pôle, Lens-Liévin, devrait acquérir, selon le SDAU, davantage d'importance, afin de rapprocher ses services des utilisateurs.

D'après la carte de répartition du tertiaire (carte 23), on s'aperçoit que la fonction universitaire, classée dans le tertiaire supérieur, est nettement moins bien partagée que la fonction tertiaire en général. Des villes comme Douai, Boulogne, Dunkerque, Maubeuge, n'ont pas d'activité universitaire correspondant à leur niveau tertiaire. La fonction portuaire et la façade maritime sont, un des atouts mis en avant pour promouvoir une recherche spécifique dans l'éventualité d'une Université du Littoral. Une ville comme Arras, par sa position de chef-lieu administratif, possède un secteur tertiaire étoffé sans que cela intervienne dans la localisation d'un enseignement supérieur développé. Par contre, la perte par Douai de cette fonction administrative de chef-lieu est responsable en partie du départ des facultés.

- le troisième type de facteurs d'implantation, d'ordre administratif et politique, est ainsi mis en évidence.

La logique universitaire ministérielle, est surtout celle de la concentration, en raison d'impératifs budgétaires ou techniques. Les chercheurs de laboratoire souhaitent aussi des moyens les moins dispersés possible. Chaque Université a sa stratégie propre : Lille I apparaît plus décentralisatrice que Lille II ou Lille III. La championne est encore Valenciennes, dont le Conseil a voté à l'unanimité le soutien à l'initiative du littoral. Mais des contraintes techniques comme l'engorgement des locaux (exemple de Villeneuve d'Ascq), où une volonté de s'adapter à des besoins plus ou moins exprimés (exemple de la formation permanente Cueep dans des zones défavorisées) tendent parfois à renverser ces tendances : c'est la promotion des antennes.

Il faut insister aussi sur l'importance de l'action des hommes. Quelques personnalités très fortes comme le recteur DEBEYRE ou comme le professeur MORIAMEZ ont marqué de leur empreinte la Cité Scientifique d'Annappes et l'Université de Valenciennes. Ces réalisations sont le plus souvent l'oeuvre d'une équipe bien soudée, d'où la nécessité de faire taire les rivalités intestines sur le littoral pour parvenir à une Université à part entière. La couleur politique des responsables joue un rôle sans être déterminante : ainsi, les deux directeurs successifs de Valenciennes, qui ne cachent pas leur

appartenance à la gauche ont été également favorisés par les gouvernements d'avant et d'après 1981. Le retard apporté à la construction du nouvel IUT de Calais pourrait s'expliquer par la tonalité communiste de la municipalité mais, par ailleurs, les responsables de l'aménagement se plaignent, plutôt d'un manque d'intérêt local pour l'enseignement supérieur, à cause d'une formation trop "primaire" des élus. Enfin, la volonté de prestige n'est pas absente des autres considérations : on l'a vu dans les revendications d'installation des IUT. L'Université est un enjeu plus ou moins avoué, pour une ville. Il appartiendra à la deuxième partie de cette thèse de préciser les retombées économiques, sociales, géographiques d'une telle fonction.

### c) Typologie des villes à fonction universitaire

Parmi tous les facteurs, quelques critères ont été retenus : le nombre et la variété des filières existantes, leur ancienneté d'implantation et leur évolution actuelle, les structures de fonctionnement. On aboutit alors à la typologie suivante, illustrée dans chaque cas par quelques exemples :

- centre monolithique et très spécialisé : St-Omer - Lens ;
- centre secondaire, offrant deux ou trois possibilités : Berck très spécialisé, Maubeuge annexe de Valenciennes, Armentières complémentaire de Lille à l'importante clientèle privée et Boulogne aux visées expansionnistes ;
- antennes régionales, moyennement diversifiées, sous la dépendance d'un plus grand centre :

Roubaix et Tourcoing dans l'orbite lilloise

Cambrai, antenne de Valenciennes

Béthune, dominée par l'IUT,

Arras aux fortes STS

- relais régionaux ayant acquis une certaine autonomie :

Douai, siège de deux écoles nationales et de deux écoles normales possède une tradition historique

Calais et Dunkerque ont acquis l'autonomie de leur IUT, premier pas peut-être vers une université ;



- pôle régional : Valenciennes ;
- métropoles universitaires : Villeneuve d'Ascq et Lille qui se partagent des activités complémentaires et ont aussi leur spécialisation, les Sciences pour la première, les grandes écoles et la Catho pour la deuxième.

Cette typologie diffère sensiblement du réseau urbain présenté dans la carte 24, et montre le caractère discriminatoire de la fonction universitaire. Cependant, il s'opère un rapprochement par rapport au schéma théorique exposé par Mr. BRUYELLE en 1970. Une université principale, aux structures solides, un pôle secondaire bien placé dans l'innovation, des antennes qui se multiplient et des filières courtes spécialisées par secteur géographique. Des interrogations subsistent : quelle forme prendra l'université sur le littoral ? Privilégiera-t-on la "petite région" du Nord, sur l'axe Lille-Lens, au détriment des deux extrémités, ou y a-t-il la place pour quatre ensembles universitaires, correspondant aux 4 millions d'habitants de notre région ? :

l'agglomération lilloise au sens large,  
 le valenciennois,  
 le littoral jusque St-Omer et Hazebrouck,  
 le triangle Béthune - Douai - Arras.

Tout est affaire de volonté politique. Depuis 1968, un conseil régional de l'enseignement et de la recherche aurait dû se mettre en place au niveau de chaque académie. Seule Rhône-Alpes a institué un comité de coordination, non officiel, pour l'enseignement supérieur. Une telle structure aiderait certainement à promouvoir une meilleure répartition et partant, un véritable aménagement régional.

-----

TABLEAU N° 1 (HORS TEXTE) : CHRONOLOGIE DE L'IMPLANTATION DES ETABLISSEMENTS SUPERIEURS  
DANS L'ACADEMIE DE LILLE

Type d'Université	1800 - 1820	1820 - 1840	1840 - 1860	1860 - 1880	1880 - 1900
DOUAI	1800 : cours d'instruction médicale		1854 : Faculté des Lettres	1865 : Faculté de Droit	
CATHO.				1874 : cours libres de Droit 25 Oct. 1875 : Loi sur l'enseig. catholique 18 janv. 1877 : Inauguration 1880 : HEI	1891 : ITR 1898 : ICAM
LILLE	1805 : Lille devient Chef-Lieu 1817 : Cours de sciences municipaux	1820 : Chaire Chimie Kuhlmann	1854 : Faculté des Sciences (Pasteur doyen) Ecole préparatoire de Médecine	1874 : Faculté de Médecine	1881 : Union des Etudiants de l'Etat 1887 : Réunion à Lille des 4 Facultés Convention avec la Ville 1892 : Constructions achevées en Sciences ESC 1895 : Inauguration Droit Institut Pasteur 1896 : Université de Lille
VILLENEUVE D'ASCQ					
VALENCIENNES					
AUTRES					

Type d'Université	1900 - 1920	1920 - 1940	1940 - 1960	1960 - 1970	1970 - 1980
DOUAI					
CATHO.		1924 : ESJ 1932 : ESS	1956 : ISEN	1963 : ISA ESAD	1972 : FORPEM 1974 : Naissance de la F.U.P.L.
LILLE	1900 : Arts et Métiers 1902 : B.U. 1910 : Association des Etudiantes	1934 : Concours d'architecture pour le CHR	1954 : Inauguration du CHR 1956 : Nouvelle Faculté de Droit 1959 : Nouveaux locaux en Lettres 1960 : Résidence Académique	1962 : Nouveau Lycée Faldherbe 1963 : Nouvelle tour rue Angellier Cité Scientifique 1968 : Nouvelle loi d'orientation Création des UER	
VILLENEUVE D'ASCQ			1956 : Choix de la Cité Scientifique à Annappes	1964 : 1er cours à la Cité d'Urgence 1967 : Inauguration 1970 : Ville nouvelle décidée	1971 : Début de construction de l'Université à Flers 1974 : Inauguration
VALENCIENNES				1964 : 1er cours à l'Hôtel de Ville 1966 : Collège Universitaire 1968 : IUT 1970 : CEPPEs	1978 : Promotion au rang d'Université 1979 : ENSIMEV
AUTRES			1960 : Université d'Amiens	1963 : UER à Calais	1971 : IUT à Calais

2ÈME PARTIE :

L'IMPACT DE LA PRESENCE UNIVERSITAIRE  
SUR LE QUARTIER ET LA VILLE

La constitution progressive du réseau universitaire a abouti à une répartition inégale des implantations, corrigée ces dernières années, par une déconcentration qui affecte aussi de façon différenciée les structures et les régions.

Les retombées d'une présence universitaire s'exercent au niveau spatial et fonctionnel. En effet, comme pour tous établissements publics, les bâtiments d'enseignement, et, a fortiori, d'enseignement supérieur, imposent, par une morphologie spéciale adaptée à leur fonction, une présence dans le quartier où ils sont construits, et participent à la structuration spatiale de la ville. Leur localisation au centre ou à la périphérie d'une ville, influence le développement urbain mais aussi modifie l'impact fonctionnel qu'une activité d'enseignement supérieur peut créer, par la venue d'une masse de population étudiante, utilisatrice de services annexes et avide de vie culturelle riche.

En fait, l'interdépendance entre ville et Université, évidente sur le plan théorique, est difficile à réaliser concrètement.

## CHAPITRE V : LA MORPHOLOGIE UNIVERSITAIRE ET SON IMPACT SPATIAL SUR LE QUARTIER ENVIRONNANT

INTRODUCTION : Au XIXe siècle, comme de nos jours, la place accordée à l'Université dans la ville, et la forme donnée aux bâtiments, sont le reflet de multiples préoccupations, d'ordre technique, architectural, mais aussi urbanistique et politique. La morphologie universitaire est, en quelque sorte, un miroir de la Société, à un moment donné. L'évolution actuelle vers une reconquête du centre ville par certaines fonctions universitaires ou para-universitaires, après une exurbanisation tous azimuts, se rapproche sensiblement des conceptions globales d'aménagement urbain. Le problème de la localisation de l'université dans la ville influe sur la conception de l'organisation de l'université elle-même et sur le développement même de l'agglomération. La plus ou moins grande attractivité d'un site a de l'importance pour la promotion de l'université et pour l'agrément de son cadre.

### 1) DES IMPLANTATIONS TRADITIONNELLES DANS LA VILLE : TROIS QUARTIERS "COLONISES" PLUS OU MOINS PAR LA PRESENCE UNIVERSITAIRE

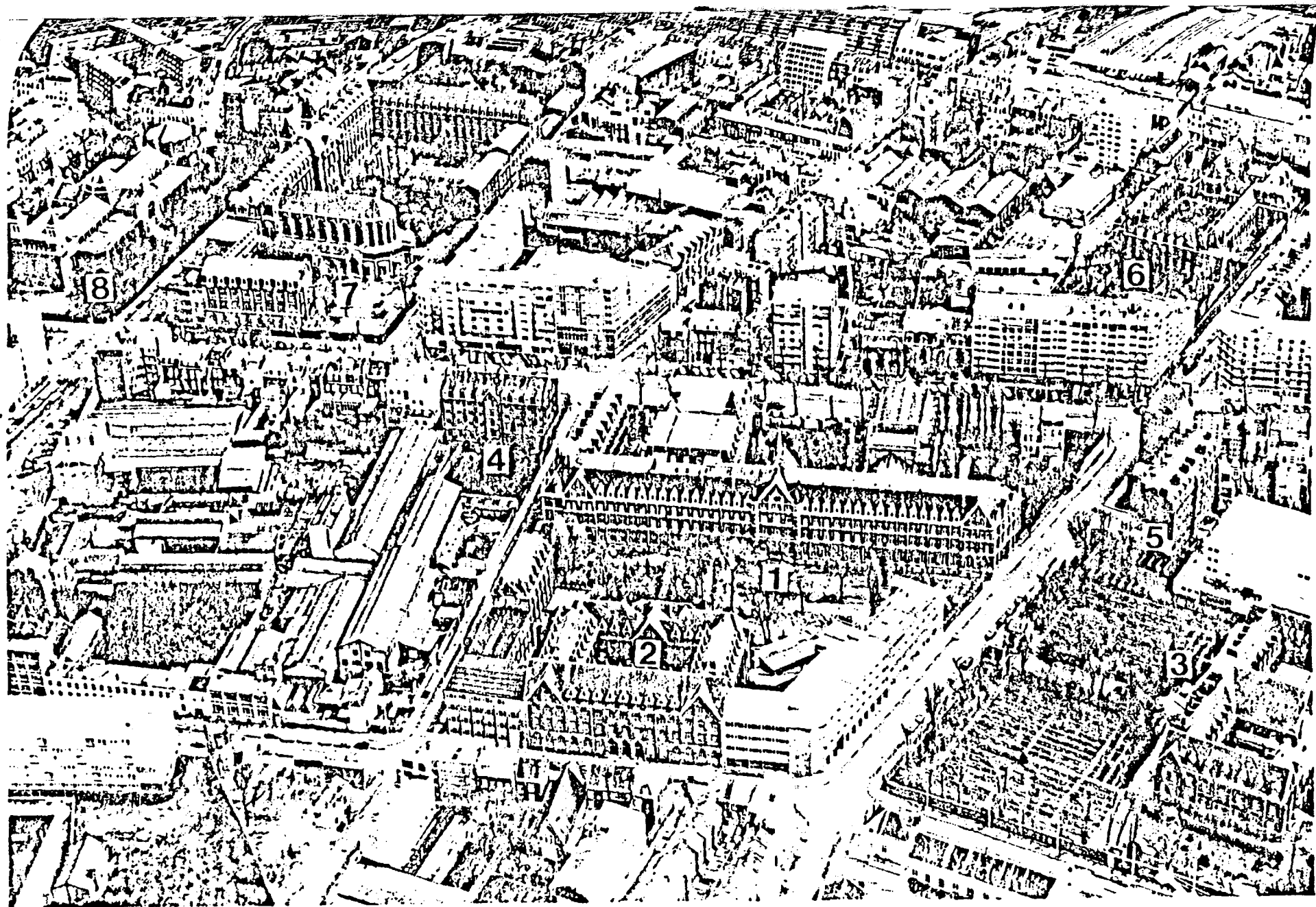
L'étude comparée des installations universitaires, à Douai, et à Lille (quartier Vauban et quartier des Ecoles), portera sur leur place respective dans la ville, la disposition des bâtiments et leur conception architecturale, reflet des projets pédagogiques dont les villes étaient porteuses.

a) Leur emplacement urbain témoigne d'un compromis entre la volonté d'intégrer la fonction universitaire dans la ville et les sites disponibles à la fin du siècle dernier. Les facultés douaisiennes, reconstruites rue de l'Université, se situent à 150m du Beffroi, de l'Hôtel de Ville, et à 300m de la place d'Armes. C'est assurément la localisation la plus centrale, qui s'explique à la fois par la taille moyenne de la ville, aux constructions assez entassées, et par la faiblesse des effectifs, exigeant une extension spatiale relativement restreinte.

Les deux ensembles lillois, appartenant l'un au secteur public, l'autre au secteur privé, construits sensiblement à la même période, ont des situations géographiques analogues, par rapport au centre ville. En effet, entre le bâtiment administratif central de la Catho, 60, Boulevard Vauban, et la Grand'Place, on compte 1km200, et 800m séparent cette même place de la Faculté des Lettres de la rue Angellier. Ces deux ensembles, diamétralement opposés, pour des raisons idéologiques et d'opportunité géographique, par rapport à la place de la République, étaient considérés comme périphériques, au moment de leur édification : ils se situent en marge du centre fixé autour du noyau historique initial.

Deux axes importants de circulation les relient au centre ville : pour l'ensemble catholique, il s'agit du Boulevard Vauban, l'une des artères les plus élégantes, et surtout, avec un léger décrochement par la rue du Port, la rue Nationale ; pour les facultés d'Etat, la rue de Paris, plus étroite et moins rectiligne que la précédente, en fait office. Une volonté commune existe : regrouper les infrastructures universitaires dans un même quartier, pour une meilleure cohésion de fonctionnement. Seules les formes de lotissement diffèrent.

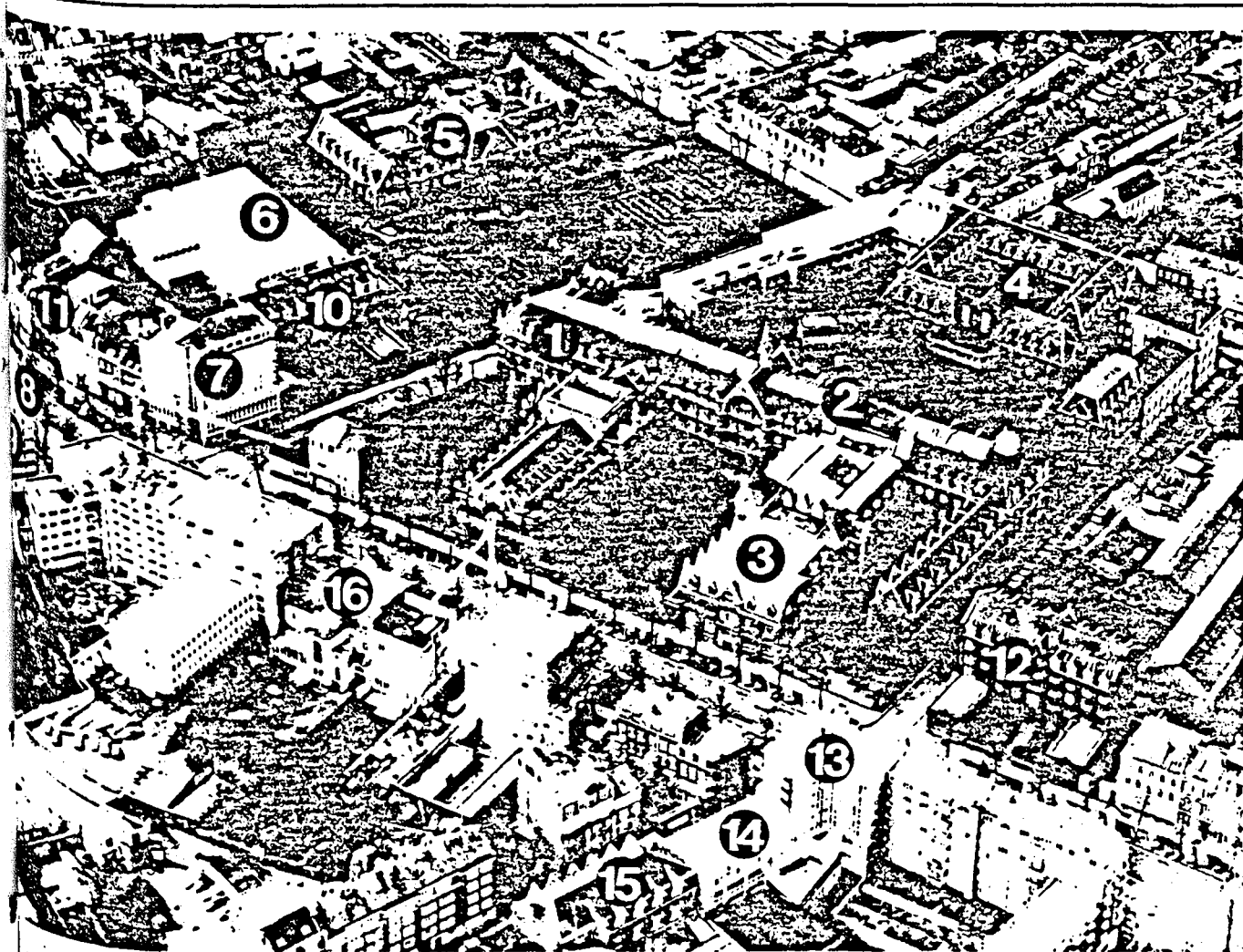
L'Université Catholique ne peut plus occuper, au-delà de 1881, l'Hôtel de Ville de la rue Royale. Il est donc nécessaire de pourvoir à l'achat et à l'aménagement spécifique d'un vaste espace. Or l'agrandissement de Lille en 1858, en englobant dans la ville la commune rurale d'Esquermes, et le Faubourg de la Barre (Vauban) a inclus dans les nouvelles limites des terrains non bâtis. Ce sont quelques uns de ces terrains, (45000m<sup>2</sup>) que la Société Civile de l'Université Catholique acquiert, à partir de 1877, au prix intéressant de 27F/m<sup>2</sup>, grâce aux dons et souscriptions. Les terrains forment un vaste quadrilatère compris entre le Boulevard Vauban au SE, la rue du Port au SW, la rue de Toul au NW et la rue F. Baes au NE. La concentration des bâtiments, à rapprocher de l'ensemble douaisien d'un seul tenant, s'oppose à la relative dispersion des installations publiques, disposées de façon empirique au gré des parcelles disponibles, dans le quartier qui deviendra celui des Ecoles (illustrations n° 4 et 5 - plan 25).



Vue générale des Facultés Catholiques de Lille (Phot'R)

Illustration n° 4

- |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1) Palais académique.                 | 5) Maison de famille Saint-Louis.   |
| 2) Faculté des Sciences.              | 6) Institution Blanche de Castille. |
| 3) Faculté de Médecine.               | 7) Collège Saint-Joseph.            |
| 4) Maison de famille Albert-le-Grand. | 8) Palais Rameau                    |



## La Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille

Illustration n° 5

- Département de Théologie
- Département de Droit et Sciences Economiques
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- Service Accueil Information
- Faculté des Sciences - Polytechnicum
- Faculté de Médecine
- Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord
- Ecole de Service Social de la Région du Nord
- Ecoles d'Infirmières et de Puéricultrices
- Clinique Saint Raphaël
- Résidence Saint Louis
- Résidence Saint Michel
- Résidence Albert le Grand
- Résidence Teilhard de Chardin
- Restaurant Universitaire
- Fédération des Etudiants - Studio 125
- Centre Accueil Partage
- Institut d'Economie Scientifique et de Gestion  
(à compter de sept. 81)
- Salle de Sports - rue Colson

### IS PLAN

- de Hospitalier Saint Philibert • Centre Médico-
- logique • Ecole de Formation d'Animateurs
- aux • Ecole d'Educateurs Spécialisés • Ecole de
- ps-remmes • Hôpital Saint-Antoine • Hôpital de
- parté (alle droite) • Institut Catholique d'Arts et
- rs • Institut Technique Roubaisien • Institut de
- thérapie, podologie, orthopédie • Maison
- Salle Saint-Camille.



Les différents rapports de Mr. VIOLLETTE (73), conseiller municipal pour les affaires scolaires, montrent l'évolution de la réflexion quant à la localisation définitive des facultés d'Etat.

Dès 1877, il pose le principe de locaux très voisins, ou si possible, de mêmes locaux pour tous les enseignements, dans le but de bâtir un "quartier des Ecoles". Un terrain existe, près de l'Institut Industriel, qui sert de champ d'expériences agricoles. De nombreux voyages d'étude à LEYDE, UTRECHT, BONN, HEIDELBERG, lui apprennent que les bâtiments universitaires s'installent de plus en plus dans de nouveaux quartiers où ils trouvent espace, air, lumière. Il argue alors d'un terrain disponible près de l'école pratique de médecine, non loin de l'Hôpital St-Sauveur ; c'est le fameux lot 42. La réaction des professeurs de médecine est négative : le lot 42, c'est l'exil ! Ils veulent un quartier bien en vue, alors que celui proposé connaît un humiliant voisinage. Ils réclament une réalisation architecturale prestigieuse au centre ville, et font valoir la difficulté de logement à la périphérie. Ils craignent d'autre part la séparation entre science et médecine : le docteur HALLEZ, par exemple, évoque la nécessité d'une concentration bien comprise, respectant la division du travail.

La réponse de Mr. VIOLLETTE est cinglante : "il n'est pas question de cadavres et d'expériences sur animaux qui hurlent au centre ville...!" Une revendication sera cependant accordée puisque Faculté de Médecine, inaugurée en 1885 et Faculté des Sciences cohabiteront, de 1887 à 1896, date de l'ouverture de l'Institut de Physique.

Un autre projet de 1886 prévoyait de construire les nouvelles facultés à proximité de l'Hôtel du Maisniel, acquis par la ville pour les services rectoraux. L'utilisation des locaux du lycée Faidherbe (illustration n°6), en partie annexé par la Faculté des Sciences, était possible pour tous les enseignements, à condition que le secondaire soit transféré ailleurs (64). Mais l'environnement industriel, peu salubre, de ce quartier très peuplé, jadis célèbre pour le calme de ses couvents, a sans doute fait préférer les nouvelles propositions d'implantation en 1887, dans un quartier presque neuf, où seule la Faculté de Médecine fonctionne déjà, place Philippe le Bon. Il en résulte donc une disjonction entre les bâtiments administratifs et les locaux d'ensei-

gnement. La permanence historique, un des facteurs de la géographie universitaire, est, en partie, battue en brèche.

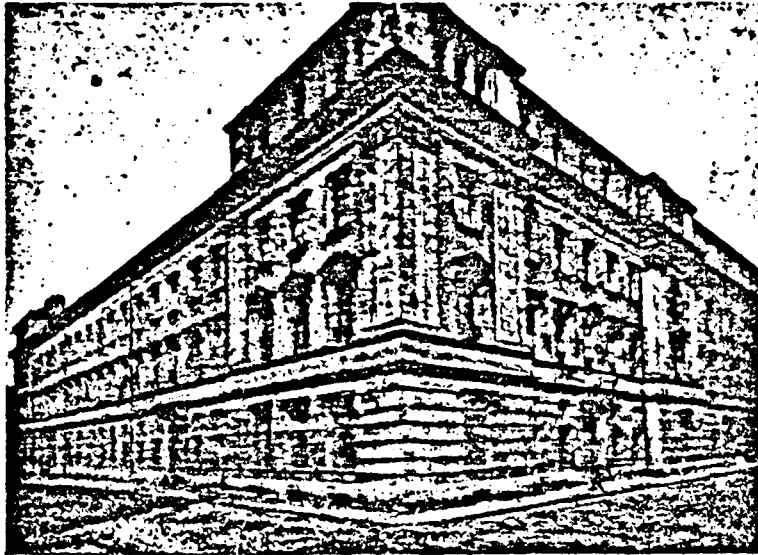
b) La disposition des bâtiments dans le quartier

D'après la convention de 1887 (84), la ville pourvoit à l'installation des facultés par une participation de 50% dans les dépenses totales : 1.750.000F à sa charge. Dans cette somme, se trouvent les prix des terrains, évalués de 22f75/m<sup>2</sup> pour l'Institut de Chimie, sur un lot de 8000m<sup>2</sup> à l'écart de l'ensemble, à 60F/m<sup>2</sup> pour l'Institut des Sciences Naturelles, sur un lot de 4500m<sup>2</sup>. La taille moyenne d'un îlot se situe aux environs de 4000m<sup>2</sup>, limitée par la voirie déjà existante et les quelques parcelles déjà bâties ; cette situation foncière, différente de celle de la Catho, donne une trame plus éclatée (carte n° 26).

La Bibliothèque Universitaire (B.U.), bien qu'arrivée plus tard, se trouve placée en position centrale, entourée des principales facultés, elles-mêmes cernées d'instituts spécialisés et d'écoles, plus périphériques. La même disposition mais plus concentrée, se retrouve pour la Catho puisque les instituts, cliniques (St-Raphaël) et lycées secondaires (St-Pierre, Ozanam), entourent le noyau central des facultés. Les logements étudiants, résolument disjoints des lieux d'enseignements, dans le secteur public, au contraire étroitement associés, au sein du quartier Vauban, témoignent de deux conceptions différentes : l'Université, milieu de vie dans le dernier cas, s'occupe de la globalité de l'éducation, y compris morale, de l'individu (illustration n° 5).

c) Plan et architecture des bâtiments

La masse des constructions occupant souvent tout un îlot, ainsi que l'originalité architecturale de leur façade, provoquent une réelle "colonisation" spatiale du quartier considéré et un point de repère visuel qui ne peut passer inaperçu.

Illustration n° 6

(Cliché Voix du Nord)

LE LYCEE FAIDHERBE DE LILLE

Le côté situé sur la Rue des Fleurs correspondait à l'Ancienne Ecole Préparatoire de Médecine, puis à la Faculté des Sciences (Laboratoire de Louis Pasteur, notamment). L'aile située Rue des Fleurs (Boulevard Carnot actuel) a disparu pendant la guerre 1914-1918.

Tout le Lycée Faidherbe est maintenant détruit (Parking Carnot actuel).

Cette photo est extraite du livre de Jacques Godard «Le lycée Faidherbe», Lille, 1952 (Editeur Raoust).

La préoccupation essentielle du recteur HAUTCOEUR était la vie collégiale de l'Université Catholique, dont les bâtiments devaient refléter l'organisation, en ménageant toutefois les besoins spécifiques de chaque unité. Il souhaitait par exemple que la Faculté de Théologie soit installée à proximité du chevet de la chapelle, afin de ménager le recueillement nécessaire aux travaux ; de même, l'ouverture de la chapelle au public devait être directe afin de ne pas perturber l'atmosphère de l'Université (66).

Or les divers plans proposés par le premier architecte présenté pour le projet, le baron BETHUNE, ne satisfont pas ces exigences fondamentales. Les premiers plans, en effet, orientent le chevet de la chapelle vers l'Est, selon les grands principes, ce qui place le séminaire théologique dans une situation excentrique. La saillie du chevet met la façade du boulevard Vauban en retrait, et fait perdre du terrain à l'ensemble (illustration n° 7a). Le nouvel architecte Louis DUTOUQUET, installé à Valenciennes, ne fit que remanier les plans précédents : la chapelle, au portail ouvert sur la ville, est conçue avec un chevet orienté au SW, encastré dans le Palais Académique (76).

Celui-ci est l'épine dorsale de l'ensemble, orienté NE-SW, sur une façade imposante de 125m de long (illustration 8a). La bibliothèque constitue une aile latérale de 45m, le long de la rue F. Baes. L'ensemble atrium-aula maxima fut édifié après 1911. Au Nord-Ouest, dans l'axe du Palais Académique, le long de la rue de Toul, se dresse la Faculté des Sciences (illustration 8b), autour d'une cour rectangulaire. L'organisation de la Faculté de Médecine (illustration 8c), est plus complexe. Située sur un lotissement au S.O. du précédent, de l'autre côté de la rue du Port, et serrée autour de deux cours intérieures symétriques, elle dresse 65m de façade, avec un avant-corps central saillant, équilibré de deux pignons latéraux.

Louis DUTOUQUET, conseillé par le recteur HAUTCOEUR, grand admirateur du Moyen Age, adopte le "style gothique du XIIIe siècle qui, par son caractère chrétien, par sa noble et belle simplicité, se trouve merveilleusement en harmonie avec la destination de l'édifice". Il a voulu aussi s'inspirer des universités anglaises, vastes, aérées, aux bâtiments distincts. En dépit d'une réalisation échelonnée, l'homogénéité prévaut car la brique, partiellement

rehaussée de pierre blanche, la symétrie rigoureuse et le décor néogothique témoignent d'un unique programme. Dans le Palais Académique, c'est l'horizontalité qui l'emporte : si les bandeaux, les contreforts et les tourelles ne jouent pas un rôle fondamental dans la structure, ils la soulignent néanmoins. Le parti vertical domine la Faculté des Sciences, par le biais des pignons latéraux; des arcades colossales abritent les fenêtres, les contreforts de brique, et les toits pyramidaux des lucarnes sous comblè. L'absence de surcharges décoratives atténue le parti néo-gothique et crée l'élégance du bâtiment.

Si les Facultés d'Etat s'inspirent du même schéma : (bâtiments s'ouvrant sur une cour intérieure, fermée, imitant l'atrium) il faut bien reconnaître que leur style extérieur est plus sobre. Ces plans en cour fermée caractérisent une longue tradition scolaire, du temps où l'enseignement était réservé aux clercs, dans les couvents. L'ancien lycée Faidherbe (illustration 9a-b - plan 27) prouve bien ce repliement des études sur elles-mêmes, et le refus d'ouverture au quartier environnant. Chaque plan de Faculté, tracé par l'architecte BATTEUR reprend grosso modo la même structure de cour, bordée d'une galerie promenoir. Les trois types de salles sont les amphis et les salles de collection, les plus larges, les salles de travail et de travaux pratiques, enfin les parties consacrées à la recherche et à l'administration. La salle des professeurs, à l'entrée, où chacun revêtait sa toge, et la salle des actes aux lambris sculptés donnent l'impression d'une certaine solennité. La forme de la parcelle introduit la variante majeure dans la géométrie uniforme de l'ensemble.

En ce qui concerne la décoration, le soubassement de grès, l'alternance de briques et de pierres, la symétrie rigoureuse de part et d'autre d'un porche central majestueux, les lucarnes rondes trouant le toit comme des rosaces et les flèches élancées le surmontant, donnent un petit air de famille entre les Facultés d'Etat en Médecine et en Sciences (illustration 14a-b), et le Palais Académique de la Catho. Le bâtiment des Lettres et de Droit (illustration 14c) affirme un style plus personnel et plus inspiré de l'Antiquité avec le fronton triangulaire, les fenêtres du premier étage, au sommet arrondi en demi-cercle, séparées de pilastres au style corinthien. Les ouvertures rectangulaires du bas contrastent, par leur rationalité, avec l'arc ogival des fenêtres de la Catho.

Illustration 7a

ENSEMBLE

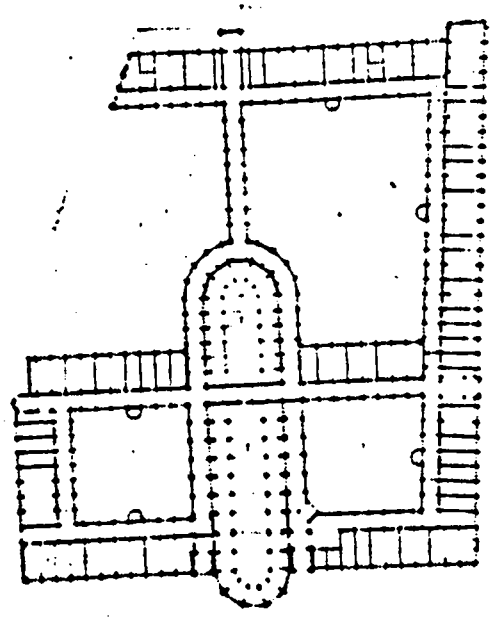


FIGURE 2  
1<sup>er</sup> projet de J.-B. Béthune d'Ydewalle, de mars 1878 : plan

Illustration 7b

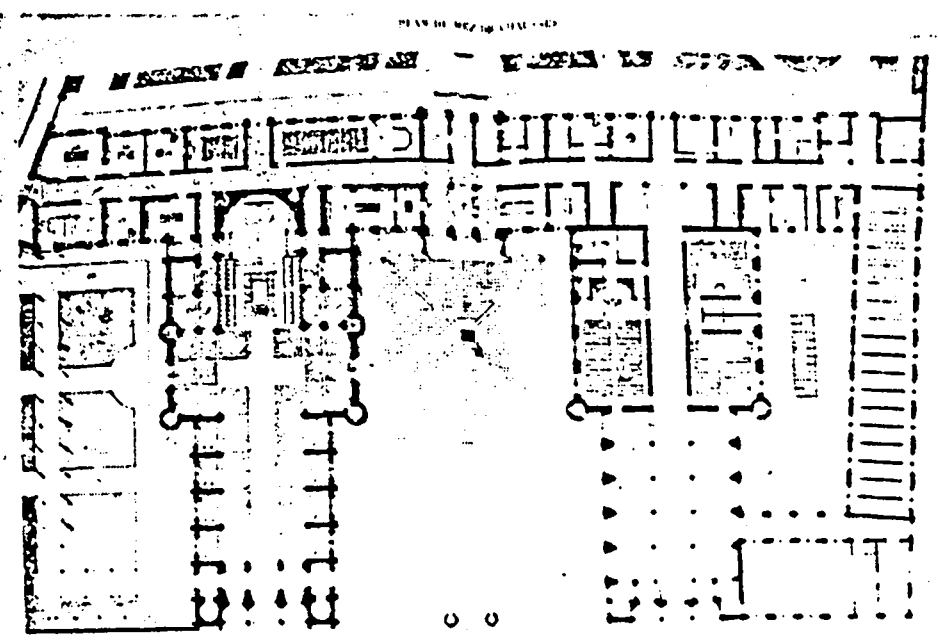
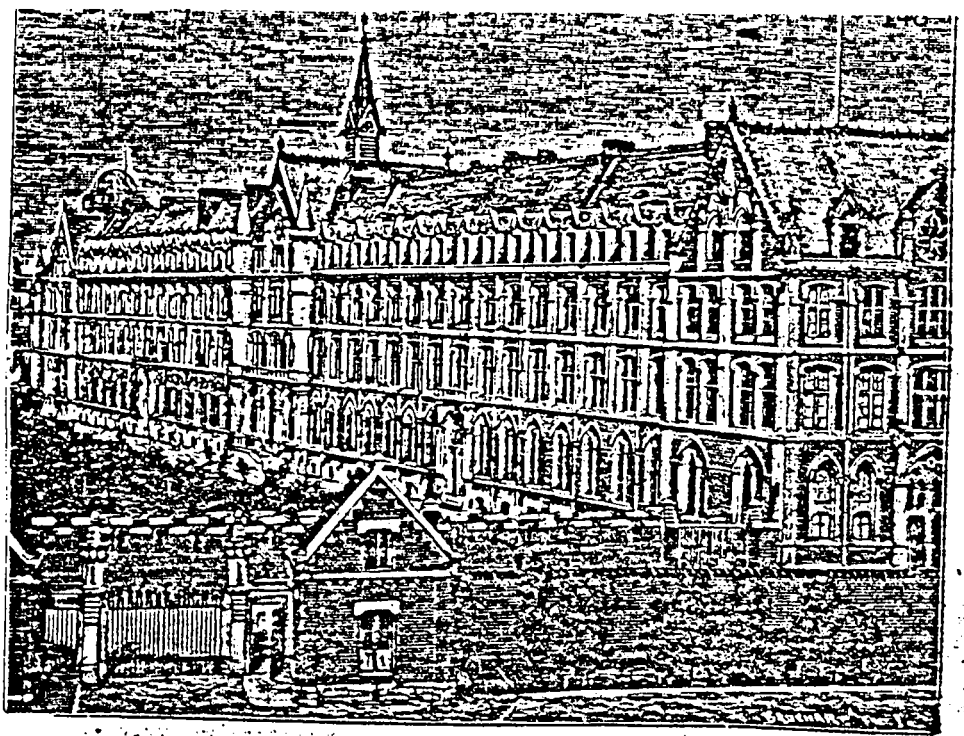
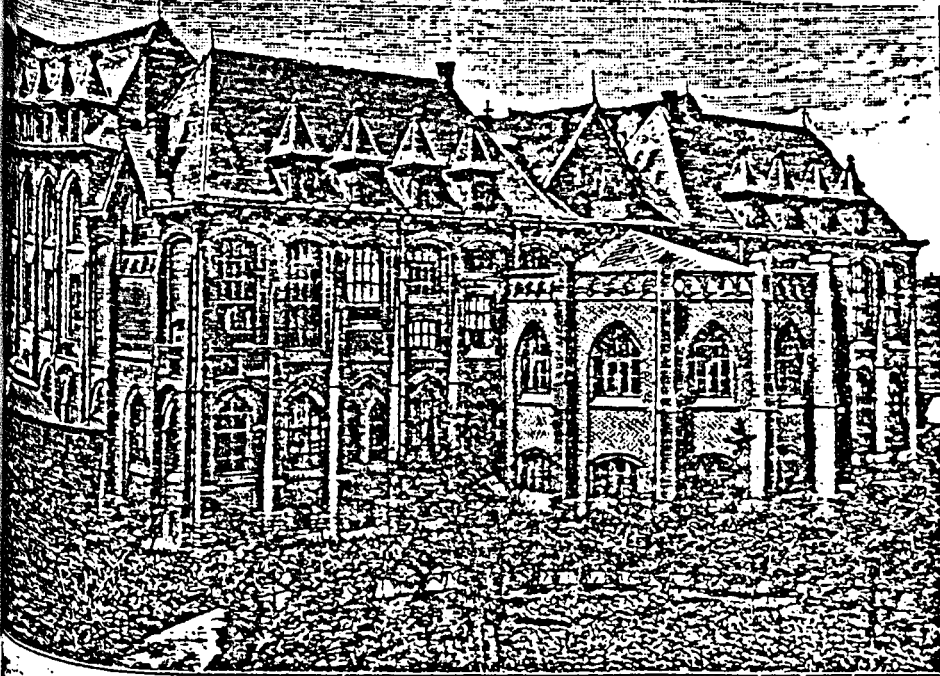


FIGURE 7  
Plan définitif du rez-de-chaussée du bâtiment principal de L. Dutouquet de juillet 1879



Hôtel Académique.

Illustration 8b



Faculté des Sciences.

Illustration 8c





Le « petit lycée » qui donnait sur la rue Saint-Jacques. Il fut bâti sous l'impulsion de Victor Duruy, sur le terrain où s'étendait alors le jardin botanique. Depuis, la Cité Académique s'élève à cet endroit et seuls subsistent encore le bâtiment de gauche et la chapelle, dont l'abside est marquée d'une croix. (Ph. J. Pasquero-Lille-Cl. N. M.)

### Illustration 9b



La cour de récréation des moyens, vers 1900.

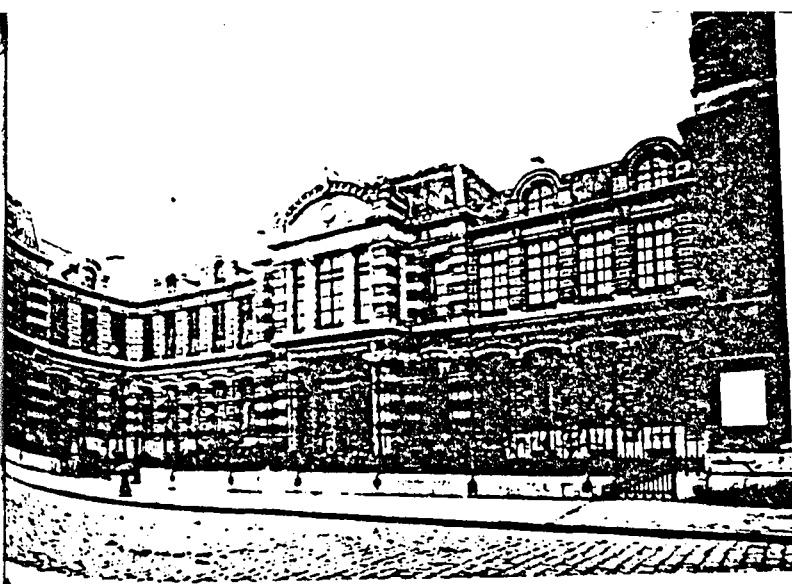






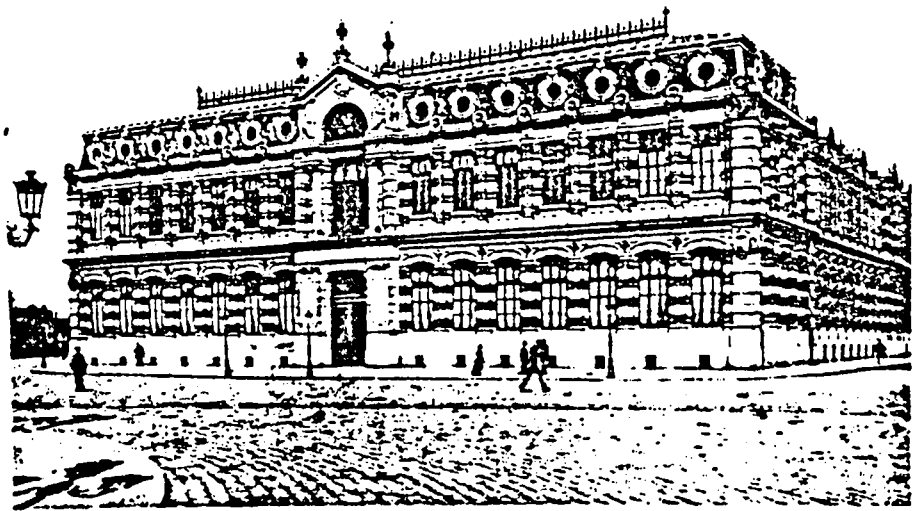


Illustration 14a



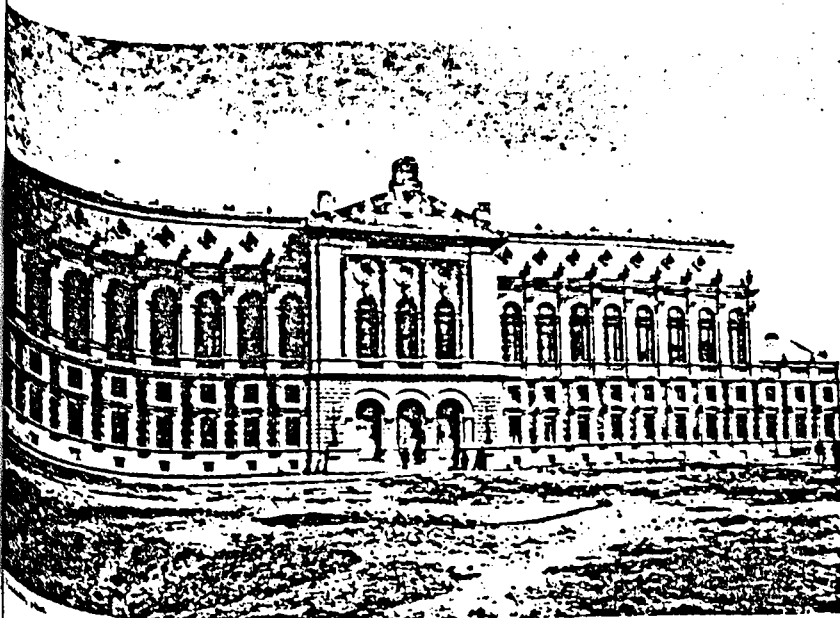
FACULTÉ DE MÉDECINE & PHARMACIE

Illustration 14b



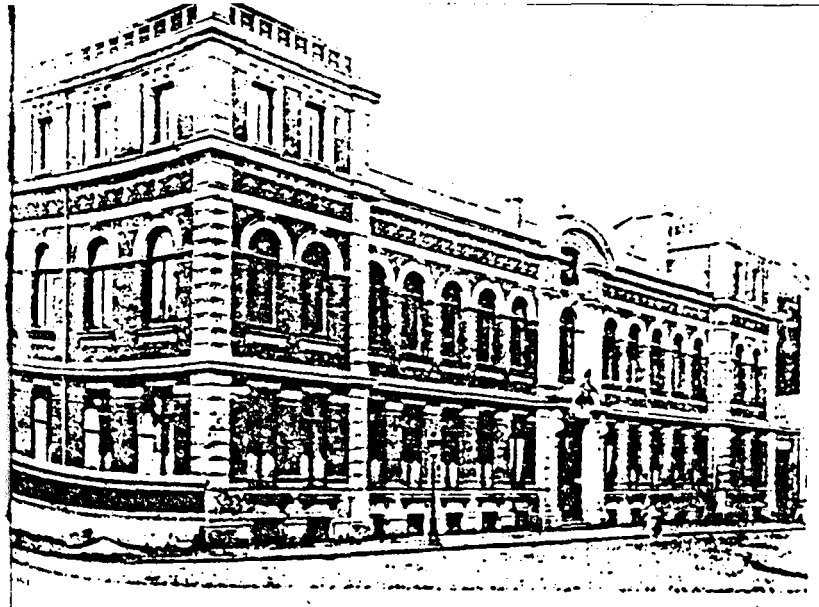
FACULTÉ DE MÉDECINE & INSTITUT DE MATHÉMATIQUES

Illustration 14c



FACULTÉ DE DROIT & DES LETTRES

Illustration 15a



FACULTÉ DES SCIENCES - INSTITUT DE PHYSIQUE

Illustration 15b

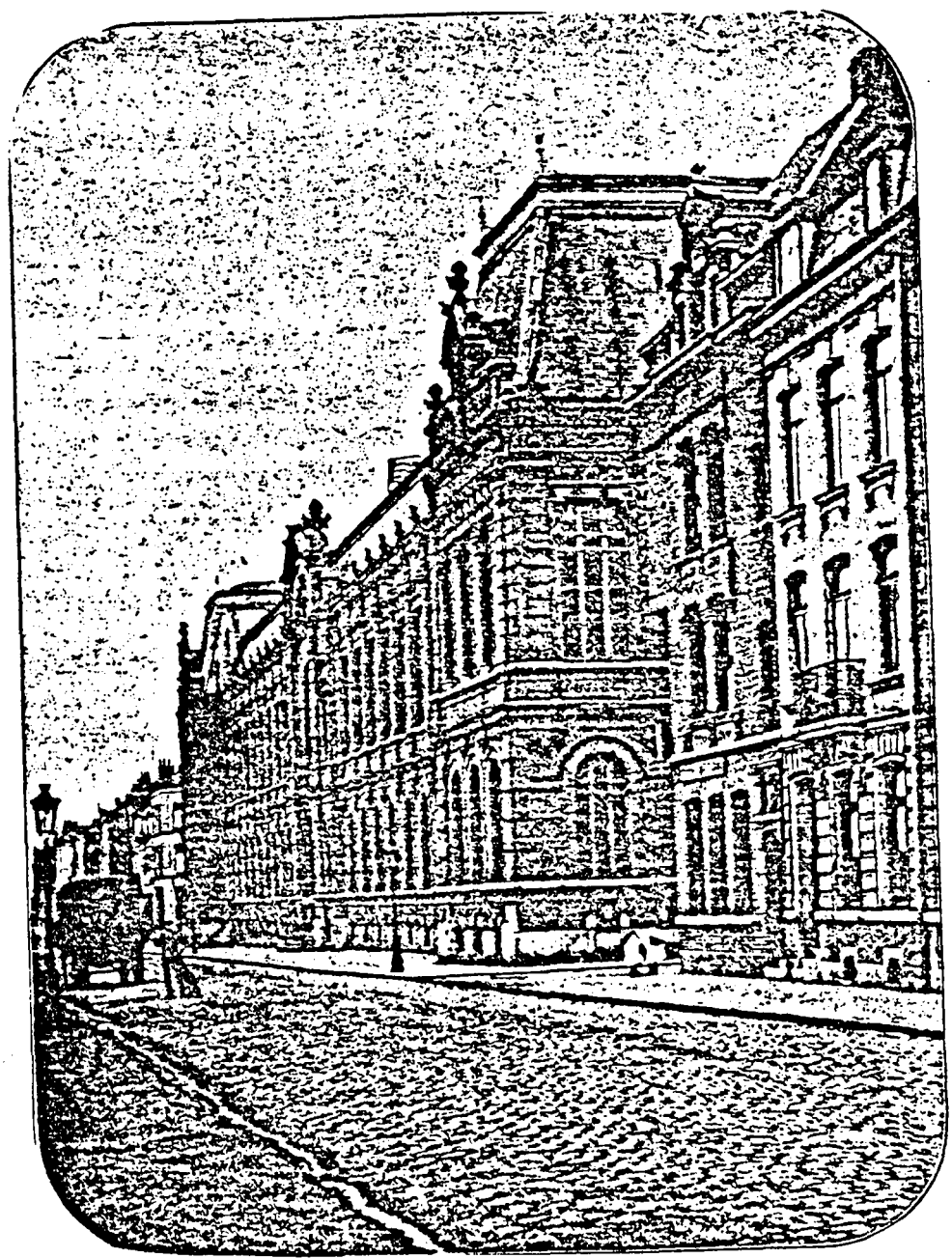
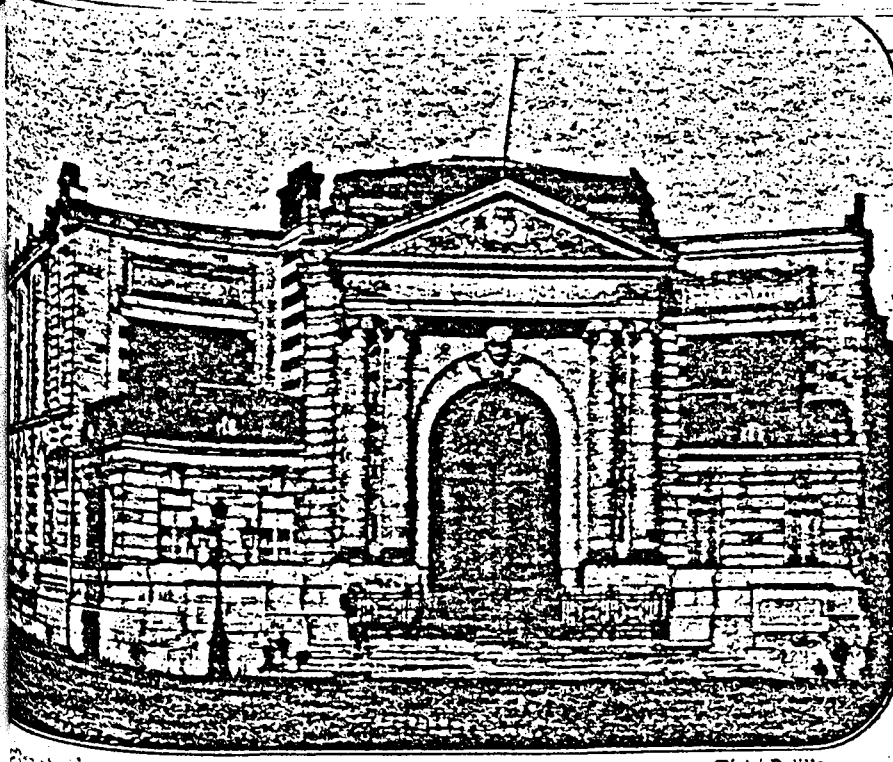


Illustration 16a

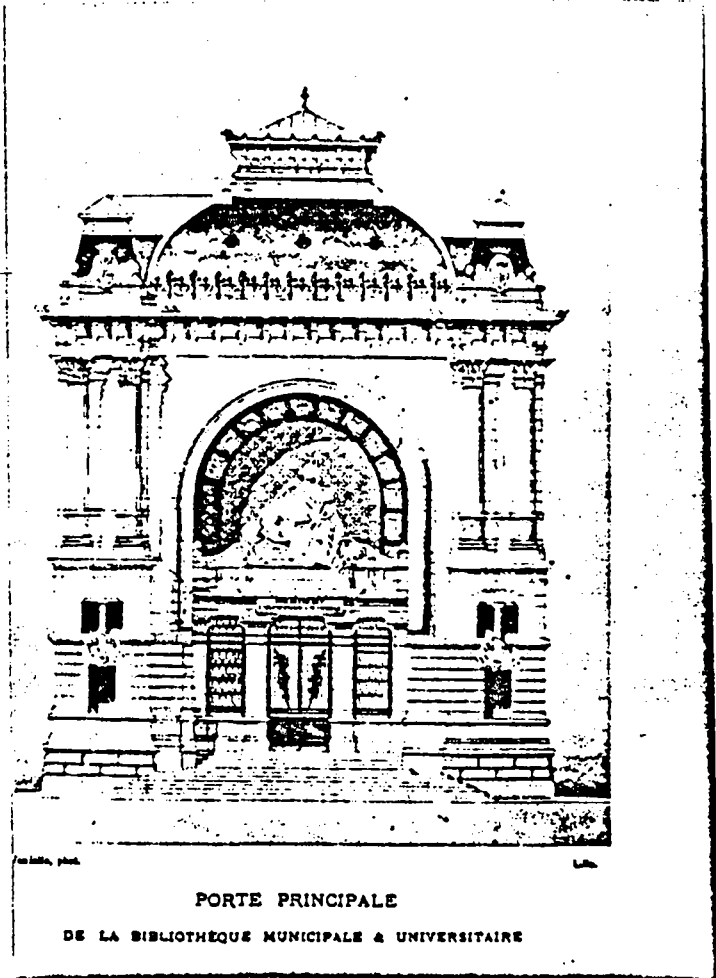


Cliché Deillie.

Bibliothèque Universitaire. — Façade.

Illustration 16b

Projet de façade  
de la B.U.



PORTE PRINCIPALE

DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE & UNIVERSITAIRE

Dans l'Institut de Physique, (illustration 15a), une frise sculptée souligne la séparation entre étages d'enseignement et partie réservée à l'instrumentation, et aux observations météorologiques, pour lesquelles les terrasses étaient appréciées. L'Institut de Chimie (156), certainement le plus sobre de tous, sans décoration, tout en briques, répondait à la recommandation de Mr. VIOLLETTE : "pas de décoration extérieure, pour un meilleur aménagement intérieur". Par contre, la Bibliothèque Universitaire, lieu de rencontre et de passage obligé dans le quartier, se devait de présenter une façade monumentale, toute imprégnée d'humanité classique et d'équilibre. La version définitive (illustration 16a) est moins chargée que l'esquisse initiale. Les deux ailes surbaissées suppriment le caractère pesant de l'édifice et l'harmonie avec la Faculté des Lettres qui lui fait face est mieux respectée, par le rappel du fronton et des colonnades. Son plan en deux branches, jointes au niveau de l'atrium central, témoigne de la recherche d'une disposition plus originale conçue avec une moindre précipitation que les Facultés elles-mêmes.

Il conviendra de voir dans le chapitre suivant si cette emprise spatiale a entraîné une diversification fonctionnelle du quartier ou si l'activité universitaire est restée isolée.

La question de l'extension de ces bâtiments pourtant tout neufs, est posée dès 1919 par un professeur Mr. MALAQUIN qui écrit dans ce sens au recteur (texte n° 3) : "songe-t-on à réserver à l'université une place proportionnée au rôle qu'on veut lui assigner ? Il faut lui permettre d'obtenir, dans les terrains qui vont devenir disponibles pour la démolition des remparts, un emplacement de grande étendue, afin d'y tracer un plan d'ensemble. Tous les instituts pourraient être regroupés à la manière des universités américaines, dans un vaste parc. Il importe que cet emplacement ne puisse être aliéné et réutilisé pour d'autres constructions..." Cette vision plutôt prophétique de campus, ne sera pas reprise tout de suite. Au cours de l'instruction sur la répartition des terrains des fortifications après reclassement, terminée en 1913, aucune parcelle n'a été réservée à l'Université. Cependant, par des ententes avec la mairie, l'observatoire en 1930, la maison des Etudiants et des Etudiantes en 1929, l'Institut de mécanique des fluides en 1934 et l'Institut de médecine légale profiteront de cette opportunité.

En définitive, la proximité des remparts, a représenté plus un facteur d'enclavement qu'une possibilité d'extension : les terrains ont été consacrés par la suite à des logements à bon marché et à des voies rapides de circulation. Il faudra attendre les années 60 pour voir ce problème d'extension résolu, avec la politique des nouveaux ensembles universitaires.

## 2) LES NOUVEAUX ENSEMBLES UNIVERSITAIRES

Pour faire face à une croissance extrêmement rapide des effectifs de la population étudiante et pour répondre à des besoins nouveaux de l'Université, ces 30 dernières années ont vu naître une nouvelle politique d'implantation des équipements universitaires. Renonçant à s'étendre, voire même à se maintenir dans le centre des villes dont elles étaient traditionnellement l'un des pôles, les universités se sont le plus souvent installées dans de nouveaux domaines situés sur des terrains de grande dimension, à la périphérie des agglomérations. Il est intéressant maintenant d'étudier le résultat de cette politique des "campus" que l'on peut, à certains égards, comparer à celle des grandes zones d'habitation. Elle s'inscrit dans un mouvement d'éclatement de la ville qui se vide peu à peu des industries, de certains commerces, voire même des logements, sous l'effet de contraintes foncières (47 bis).

Quelle desserte est assurée entre ces sites retenus et le centre ville ? Comment se fait l'organisation interne de ces ensembles ; existe-t-il un réel urbanisme universitaire ? L'intégration spatiale au quartier environnant est-elle prise en compte dans les études d'aménagement ?

### a) Les sites d'implantation : vers une meilleure accessibilité par rapport au centre ville

#### - Les sites

Le CHR a été le précurseur, dès 1933, de la politique de déconcentration : sa localisation correspond à une disponibilité de terrains au-delà de la zone non aedificandi au Sud-Ouest de Lille. Une raison analogue a présidé à l'implantation de la Cité Scientifique hors les murs, à 7km du



centre ville. Nous ne reviendrons pas sur le choix du site, lié à la décision du recteur DEBEYRE de bâtir un grand centre de recherche, dont les laboratoires étaient exigeants en surface<sup>(1)</sup>. L'emplacement de l'ensemble juridique et littéraire à Flers a été induit par l'existence toute proche de cette cité scientifique ; la même volonté officielle de rapprocher les pôles d'enseignement supérieur déjà perceptible dans le quartier des Facultés, à la fin du siècle dernier, s'est exprimée dans ce choix d'aménagement.

De même, l'IUT de Béthune, en bordure occidentale de la ville, a bénéficié pendant sa période de démarrage, de la proximité du lycée technique qui lui a prêté locaux et matériel. Ce seul facteur explique la position excentrée de ce bâtiment à plus de 2km du centre.

Enfin, le centre universitaire de Valenciennes s'est vite installé sur les hauteurs du mont Houy, à 4km du centre ville, après des débuts difficiles dans des locaux exigus de la rue Harpignies, et une proposition avortée de construction à Quarouble, nettement trop éloignée de la ville. Le mont Houy, très exposé aux vents et peu attractif pour la construction immobilière, présentait l'avantage d'être un lieu connu des habitants, une sorte de point de repère, presque un symbole. Outre son aspect historique (de là, en effet, les troupes de Louis XIV tirèrent sur la ville, lors du siège, avant de l'assaillir), c'était un lieu de promenade pour les étudiants et les amoureux... attirés par des bois tout proches.

Ainsi, des facteurs négatifs et positifs sont rentrés en jeu pour la sélection des sites d'implantation : les terrains disponibles le sont souvent parce qu'ils n'intéressent... que les Universités ! Le choix s'oriente souvent là où la demande foncière est la moins forte. Mais l'environnement technique ou universitaire, le caractère symbolique d'un lieu sont également pris en compte.

---

(1) G. DELBAR explique dans sa thèse (41) que le développement tardif de l'expansion urbaine de cette zone est dû notamment à l'état marécageux des terrains, du sous-sol, à l'existence de lignes à haute tension, de projets d'autoroute etc...

- La desserte des campus

La Cité Scientifique, et, dans une moindre mesure, le CHR ont souffert, à leurs débuts, d'une mauvaise desserte qui les isolaient encore plus géographiquement du centre ville.

La présence du périphérique Sud, un avantage pour la desserte régionale du CHR puisque telle est sa vocation, bloque les rapports spatiaux avec Lille et institue une sorte de passage obligé pour franchir cette infrastructure autoroutière. L'avenue Oscar Lambret, seule voie d'accès au CHR, crée un goulot d'étranglement au niveau de la place de Verdun. Longtemps une seule ligne de bus n° 5 a desservi la Cité. Elle est reliée depuis 1984 au centre ville par deux stations de métro.

Ce nouveau mode de transport en commun a révolutionné aussi les rapports spatiaux entre Lille et sa Cité Scientifique. La carte n° 29 montre l'enclavement quasi total de cette dernière en 1967 : aucune desserte ferroviaire, une RN 352 transversale vers Roubaix assez sinueuse, en secteur pavé par endroits, un C.D. 146 peu direct vers Lille en passant par Lezennes, emprunté par la ligne de bus 6, enfin la RN 41, la plus directe en kilomètres, en bordure du campus, mais où la circulation est souvent arrêtée aux feux tricolores. De plus, la ligne 2 de bus, desservait autant de rues secondaires d'Hellemmes que la gare de Lille, alors que les bus directs mis en place ne fonctionnaient qu'aux heures de pointe et étaient vite surchargés. Le temps passé, vingt minutes au mieux, quarante cinq minutes au pire, entre la Cité et le centre de Lille engendraient des mécontentements compréhensifs parmi les usagers étudiants et professeurs.

Les équipements autoroutiers, portés au Ve et au VIe plan, et inscrits dans le programme de la ville nouvelle de Lille Est ont amélioré nettement la situation (carte n° 30).

Au Sud, l'autoroute A 27 reliant l'autoroute existante A1 Paris-Lille à Tournai et à Valenciennes, est achevée en 1971 pour le tronçon concernant la liaison avec Lille.

De même, une voie autoroutière Nord-Sud, à caractéristique expresse, sans accès des riverains, et avec carrefours à niveaux séparés, est réalisée en partie à la fin de 1971, entre l'autoroute A 27 et le Grand Boulevard Lille-Roubaix bordant la ville nouvelle au Nord. Par ailleurs, une autre voie, qui a les caractéristiques d'un long boulevard devant supporter un réseau d'autobus express, est prévu entre le centre ville, les facultés, d'une part, et le sud de Roubaix d'autre part : c'est le boulevard de Tournai poursuivi par la rue du 8 Mai 45.

Force est de constater que les transports en commun sont négligés au profit de l'automobile, à cette époque où les problèmes de coût pétrolier ne se posent pas encore. L'ensemble littéraire bénéficie avant son inauguration des infrastructures que la Cité Scientifique a attendu plus de 7 ans ; mais, plus mal reliée à Lille que son homologue d'Annappes, il exige, par la volonté du président DEYON, la création d'une nouvelle gare de Pont de Bois, sur la ligne Lille Tournai, mettant Lille à cinq minutes de l'Université (116). Cette liaison, ouverte en catastrophe en Octobre 1974, est tombée en désuétude depuis le fonctionnement du métro, plus souple et plus fréquent, en 1983.

Après 10 ans d'expérimentation, sur un tronçon de 800m près de la Cité Scientifique, le V A L, directement issu des recherches du laboratoire d'automatique à Lille I, était d'abord conçu comme une desserte entre Lille et ses universités, d'où son nom Villeneuve d'Ascq-Lille. Il est devenu la pièce maîtresse du réseau de transports en commun lillois, la grande artère O.E de l'agglomération. Ceci a occasionné un retard de près de 10 ans sur son fonctionnement effectif puisque les responsables de Lille III tablaient sur son existence dès l'ouverture du nouveau campus en 1974 ! Mettant les Universités respectivement à onze et quinze minutes de la gare de Lille, ce métro a certainement contribué grandement à désenclaver des sites qui semblent actuellement beaucoup mieux intégrés spatialement à l'agglomération qu'au moment de leur construction. Le chapitre suivant appréciera le degré de fréquentation de cette infrastructure et son impact sur la vie des usagers.

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, bien reliée au réseau autoroutier par l'échangeur de l'A 27 en direction du Cateau, est desservie aussi par une voie expresse rectiligne qui permet en 1/4 heure,

de rejoindre le centre ville en voiture, mais le bus, par plusieurs détours dans la banlieue d'Aulnoy et de Marly, met plus de trente cinq minutes pour la même destination (144). L'IUT de Béthune souffre du même handicap d'accessibilité.

On peut cependant conclure que, non seulement les nouveaux ensembles universitaires, dans le cas lillois, sont mieux intégrés à l'espace urbain, mais que c'est l'Université elle-même, par son activité de recherche, qui a constitué, à Lille, tout au moins, l'élément moteur dans la rénovation des transports et le nouveau schéma de circulation de l'agglomération.

L'Université a-t-elle été aussi novatrice dans le domaine architectural et urbanistique ?

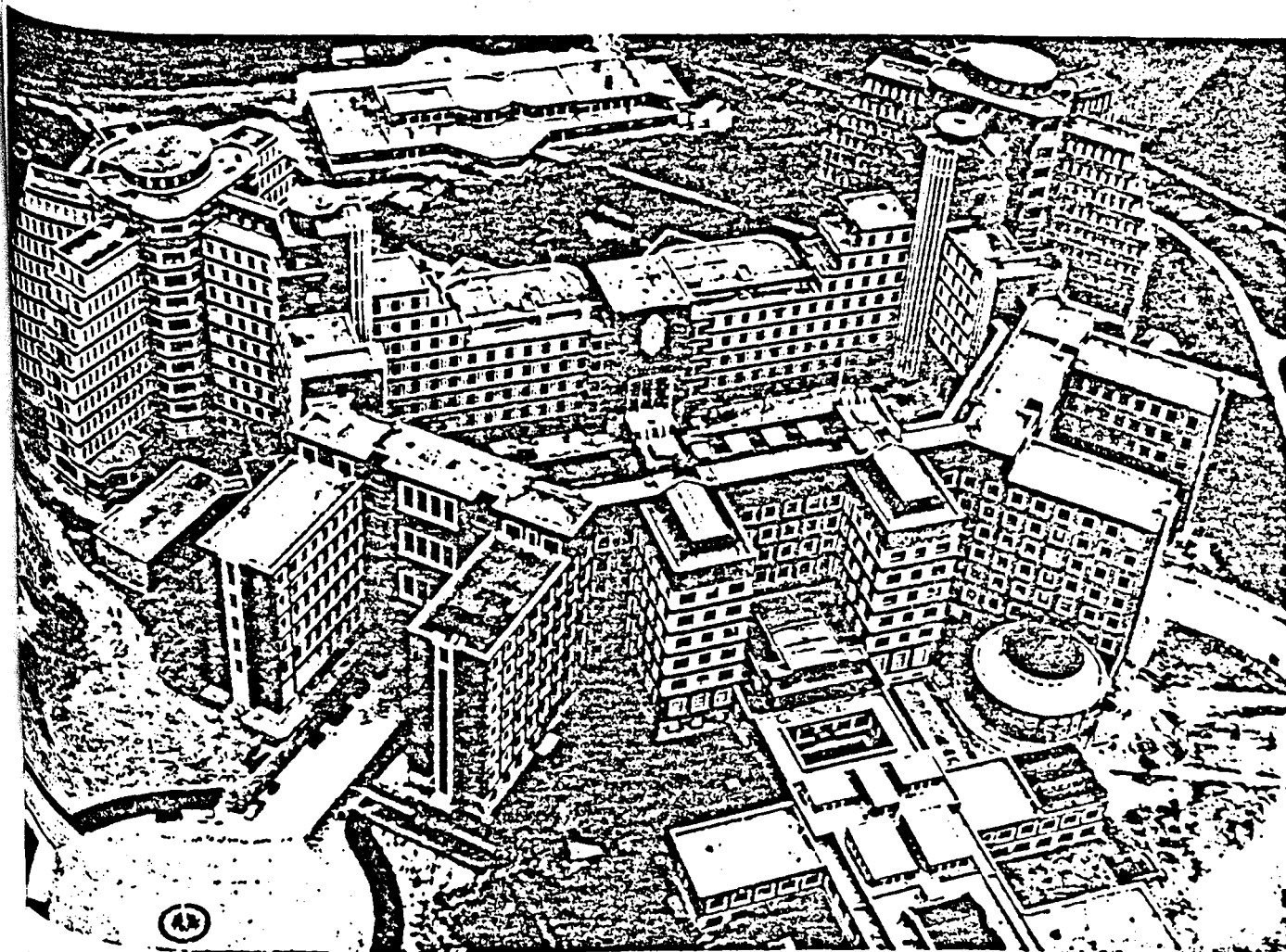
b) L'organisation interne des ensembles universitaires et la morphologie architecturale : le "fonctionnel" l'emporte sur l'esthétique (1956-1968)

- Le CHR a été de son temps considéré comme une réussite architecturale et passait même pour une oeuvre originale, qui déplaçait des cars de touristes, venus voir cette curiosité signalée dans le vénéré Guide Bleu !

L'architecte WALTER, gagnant du concours lancé en 1934-35, en est le promoteur (85). Il voulait allier l'esthétique et la rationalité. Comme le montrent le plan et la photo aérienne des pages suivantes (plan 31, illustrations 17-18), son projet consistait en fait, en deux hôpitaux de forme étoilée, à cinq branches, réunis par un bloc central et fermé à l'arrière par la Faculté de Médecine, le tout recréant le style très classique en cour fermée (voir photo 18). La disposition la plus remarquée était la corbeille centrale, permettant à une seule infirmière, la nuit, de surveiller d'un coup d'oeil quatre ailes d'un même étage. Le rétrécissement progressif vers le haut des 10 étages, évitait l'allure trop massive et le revêtement en briques montrait la volonté de l'architecte de respecter la tradition régionale.

Au cours des vingt années suivant l'inauguration, les 60 hectares se sont peu à peu lotis de bâtiments spécialisés, plus hétéroclites, donnant l'impression, le jour, d'une cité grouillante de circulation (carte n° 32).

Illustration n° 17



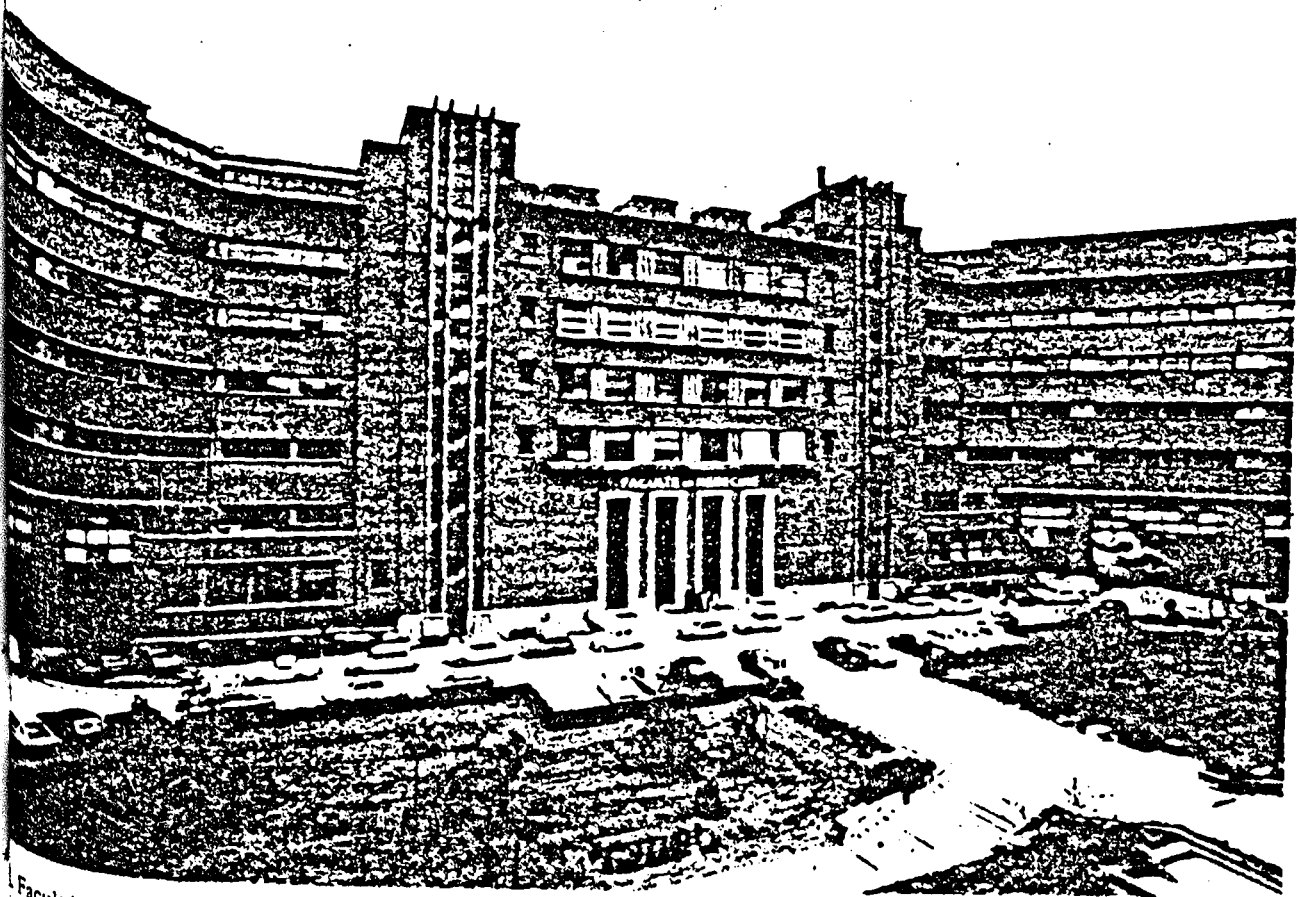
## LA CITE HOSPITALIERE DE LILLE

( à son ouverture )

Document présenté dans un article de P. Swynghedauw, Cl. Huriez,

A. Vancostenobel, H. Salengro et J. Thouvignon

dans le journal « Techniques Hospitalières »



Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie  
Faculté a été installée à la Cité Hospitalière conçue par l'architecte Jean Walter, terminée en 1956.

Illustration n° 18

Si la Faculté de Médecine n'a fait qu'accompagner la naissance d'un grand centre hospitalier, à Annappes, la fonction universitaire est responsable de la transformation du paysage.

- Le projet architectural de la Cité Scientifique est mal connu dans la mesure où Mr. LEMARESQUIER, décédé, a laissé peu de traces de sa conception personnelle de l'oeuvre. Mr. VERGNAUD, architecte responsable des travaux, n'a pu non plus nous transmettre les renseignements demandés. Les conclusions seront donc tirées uniquement de l'observation détaillée du plan de l'ensemble.

Le premier élément déterminant est la superficie de 120ha retenue pour un tel projet. La comparaison avec le périmètre urbain délimité par la Gare, Grand'Place, Mairie, place de la République, montre que le centre ville pourrait être contenu dans l'ensemble du campus. Ajoutons cependant qu'une partie non lotie est réservée à l'Est, à des extensions possibles.

L'autre caractéristique est la volonté de créer un espace entièrement rationalisé et maîtrisé par l'homme si on en juge par le plan très géométrique de la cité (plan 33). Les noms même des avenues, empruntés à des figures éminentes de la science (POINCARÉ, LANGEVIN, PERRIN etc...) témoignent de ce désir de "scientifiser" un espace donné. Le plan adopté est celui d'une étoile à cinq branches, dont le centre, est matérialisé par la bibliothèque, pôle de savoir et de référence. Deux branches ou avenues isolent plusieurs bâtiments qui, en général, font partie d'un même département (ex physique-mathématiques etc...). Au delà d'un boulevard périphérique qui encercle le tout, se situent les résidences et les espaces de détente et de sport.

Le troisième parti pris architectural réside précisément dans la dispersion des bâtiments. Mr. PINCHEMEL y voit l'expression du cloisonnement administratif qui sépare les responsables des enseignements, des bibliothèques, des résidences. La rigidité dans l'attribution des fonds, assortie d'une lourde centralisation, grève sérieusement avant 1968, toute possibilité de réaliser des ensembles articulés de façon globale. Une autre contrainte existe : celle des normes de surface attribuées par le ministère, qui évolueront cependant de 1956 à 1967 (57).

Surface en sol/étudiant	en 1956	en 1967
Lettres-Droit	4 m <sup>2</sup>	7 m <sup>2</sup>
Sciences	12	20
Médecine-Pharmacie	20	32
Elève ingénieur	40	40
Bibliothèque	1,5	2
IUT tertiaire		18
IUT secondaire		33
Résidence 400 chambres	18	18
Restaurant	4	7

On constate que les besoins d'espace sont très inégaux d'une filière à l'autre : les domaines scientifiques et techniques, requièrent, évidemment, une emprise au sol plus importante à cause des machines et montages d'expériences nécessaires.

Si on compare le plan initial de la Cité, publié en 1963 (plan 34) et le plan définitif adopté (plan 35), on observe de singulières variantes. La taille des bâtiments varie du simple au double : chacun était en effet conçu pour être dédoublé à moyenne échéance et un observateur attentif remarque que si l'un des pignons, définitif, est en brique, l'autre est en élément préfabriqué, comme une simple cloison. Ceci explique en partie la dispersion des constructions tant décriée par les utilisateurs, obligés de parcourir de longs trajets souvent non abrités. Mr. TILLIEU, professeur de mathématiques et ancien président de Lille I, regrette la pauvreté architecturale de l'ensemble où même la B.U., qui a bénéficié d'un traitement spécial, avec une matière plus noble comme le béton précontraint, est comparée à une "usine à loco" ou à un camembert ! (213). La disposition intérieure des bâtiments ne répond pas non plus généralement à la demande des enseignants-chercheurs. Les amphithéâtres, trop grands, rendent les rapports enseignants-enseignés inhumains. Des bureaux sont transformés en laboratoires et vice-versa, sans préoccupation pédagogique, en abattant quelques cloisons. La minceur des murs augmente la consommation de chauffage l'hiver et l'absence de stores, l'été, transforme les locaux en fournaise. L'organisation des laboratoires en étages



contribue à cloisonner la recherche qui s'ouvre à peine à l'interdisciplinarité. Dans toutes ces critiques, sans doute fondées, il faut y voir non le manque de génie des constructeurs, mais la hâte de la mise en place et les contraintes législatives...

Une autre différence entre le plan initial et le plan existant réside dans la disparition de nombreux équipements qui auraient pu assurer une vie plus agréable aux étudiants. L'idée d'un couplage, entre résidence, salle de travail, gymnase, restaurant, dans cinq unités périphériques, n'a pas été retenue. Deux restaurants subsistent dont l'un, le Sully, avec ses annexes hexagonales réservées à la détente, (bar etc...) semble plus adapté que le Pariselle trop concentré. Le centre, privé de ses boutiques et de son auditorium, perd une grande partie de son attractivité, mal compensée par la Maison d'Action Culturelle. Les couples mariés et les enfants n'ont pas leur place sur ce campus puisque la crèche et le pavillon réservé à leur intention ont été éliminés du projet final. Enfin, il faudra étudier le lieu de résidence des professeurs dans le chapitre suivant, pour savoir s'ils ont opté pour un logement proche ou éloigné de leur lieu de travail.

Par contre, des constructions non prévues au départ, contribuent à densifier le campus et correspondent à des besoins urgents de déconcentration de locaux surpeuplés au centre de Lille : la Cité d'Urgence, ouverte dès 1964, conçue entièrement en éléments préfabriqués, se compose de bâtiments allongés pour l'enseignement des TD et les labos, et d'amphis, de 300 à 600 places, parallélépipèdes tous identiques et vite dégradés. Le restaurant de 250 places prévu, sera en fait occupé par le CUUEP ; les étudiants allant se restaurer au Sully, contribuent à le saturer encore davantage ! (cf. photo n° 19).

- L'IUT qui intègre ses nouveaux locaux en 1969, se prête encore mieux à des techniques de construction industrialisée, uniformisées au niveau national (57). Il est prévu que chaque discipline soit enseignée dans un département spécialisé de 300 places, complété par un bloc central regroupant les services communs et les amphithéâtres. Cette disposition pédagogique a servi de base à une standardisation technique. Un programme technique de construction

est établi et la répartition des commandes de construction industrialisée se fait sur la base d'un concours périodique organisé à l'échelle nationale ; elle est révisable tous les ans. Ceci explique la similitude de plan entre les IUT de Lille, Béthune, Valenciennes : seuls peuvent changer quelques aménagements intérieurs (celui de Béthune, par exemple, possède un hall d'entrée plus accueillant et propice à la rencontre que celui, très austère, de Valenciennes). Enfin la grande école d'ingénieurs IDN, déménagée des locaux de la rue de Bruxelles, s'est implantée à l'endroit prévu par Mr. DEBEYRE pour l'INSA. Par la géométrie de ses bâtiments reliés par des allées couvertes, elle ressemble aux autres secteurs du campus (cf. photo n° 20). Par la présence d'un bloc administratif et d'une tour de logements, elle possède une autonomie indiscutable par rapport aux autres activités. Les résidences universitaires se prêtent bien aussi à la construction industrialisée, par unité de 150 places ou par multiple de ce nombre. Ceci donne des blocs identiques à la périphérie de l'ensemble, d'une monotonie affligeante à peine rompue par quelques éléments décoratifs bleus soulignant les fenêtres.

- D'autres réalisations pourtant plus centrales, dénotent la même pauvreté architecturale et la même absence de réflexion sur le cadre de vie ; l'Ecole Supérieure de Commerce, en bordure du nouveau lycée Faidherbe, bien desservie, par le réseau autoroutier et la rue de Douai, semble la réplique de son homologue annappois sur le plan esthétique. "La Cité Scolaire Sud" est la réplique en taille réduite de la Cité Scientifique et s'apparente, dans ses principes, aux cités résidentielles ou grands ensembles (voir l'arrière plan de la photo 21) en vogue à cette époque.

Des critiques de plus en plus répétées à l'égard de ces réalisations et des réflexions menées à partir de 1968 par des universitaires au rang desquels se trouve Mr. PINCHEMEL, vont modifier les conceptions des campus, en liaison avec les exemples étrangers.

# ENSEIGNEMENT, ce grand problème

par JEAN HAUTEFUILLE

## En 1972, il y aura 57 000 étudiants à Lille

de Valmy, 2 à 171 3 : On prévoit  
130000 repas en 1963 contre  
122450 en 1962.

Ce que l'étudiant dépense le  
plus, c'est le trajet. Pour se rendre  
d'un cours à l'autre, cela lui  
coûte fréquemment 2 F. Mais

quand il doit aller, en une demi-  
heure, d'Annapes à la Cité Hoc-  
peltière de Lille par exemple, il  
s'impose bien sûr de payer. Car  
l'absence n'est pas gratuite. Il  
se frotte d'ailleurs beaucoup

Malgré cela, la revendication  
d'une allocation n'est pas l'argu-  
ment principal de l'étudiant de  
ceux de la société.

Le grand combat vise à la  
modification du statut de l'étu-  
diant.

L'interdit de pain, c'est la  
transmission de la culture. Au  
niveau des universités, il s'agit  
avant tout d'éducation : elle doit  
former les cadres moyens d'une  
société.

(F.M.)

de Valmy, 2 à 171 3 : On prévoit  
130000 repas en 1963 contre  
122450 en 1962.

Ce que l'étudiant dépense le  
plus, c'est le trajet. Pour se rendre  
d'un cours à l'autre, cela lui  
coûte fréquemment 2 F. Mais

quand il doit aller, en une demi-  
heure, d'Annapes à la Cité Hoc-  
peltière de Lille par exemple, il  
s'impose bien sûr de payer. Car  
l'absence n'est pas gratuite. Il  
se frotte d'ailleurs beaucoup

de Valmy, 2 à 171 3 : On prévoit  
130000 repas en 1963 contre  
122450 en 1962.

Ce que l'étudiant dépense le  
plus, c'est le trajet. Pour se rendre  
d'un cours à l'autre, cela lui  
coûte fréquemment 2 F. Mais

quand il doit aller, en une demi-  
heure, d'Annapes à la Cité Hoc-  
peltière de Lille par exemple, il  
s'impose bien sûr de payer. Car  
l'absence n'est pas gratuite. Il  
se frotte d'ailleurs beaucoup

de Valmy, 2 à 171 3 : On prévoit  
130000 repas en 1963 contre  
122450 en 1962.

Ce que l'étudiant dépense le  
plus, c'est le trajet. Pour se rendre  
d'un cours à l'autre, cela lui  
coûte fréquemment 2 F. Mais

quand il doit aller, en une demi-  
heure, d'Annapes à la Cité Hoc-  
peltière de Lille par exemple, il  
s'impose bien sûr de payer. Car  
l'absence n'est pas gratuite. Il  
se frotte d'ailleurs beaucoup

de Valmy, 2 à 171 3 : On prévoit  
130000 repas en 1963 contre  
122450 en 1962.

Ce que l'étudiant dépense le  
plus, c'est le trajet. Pour se rendre  
d'un cours à l'autre, cela lui  
coûte fréquemment 2 F. Mais

quand il doit aller, en une demi-  
heure, d'Annapes à la Cité Hoc-  
peltière de Lille par exemple, il  
s'impose bien sûr de payer. Car  
l'absence n'est pas gratuite. Il  
se frotte d'ailleurs beaucoup

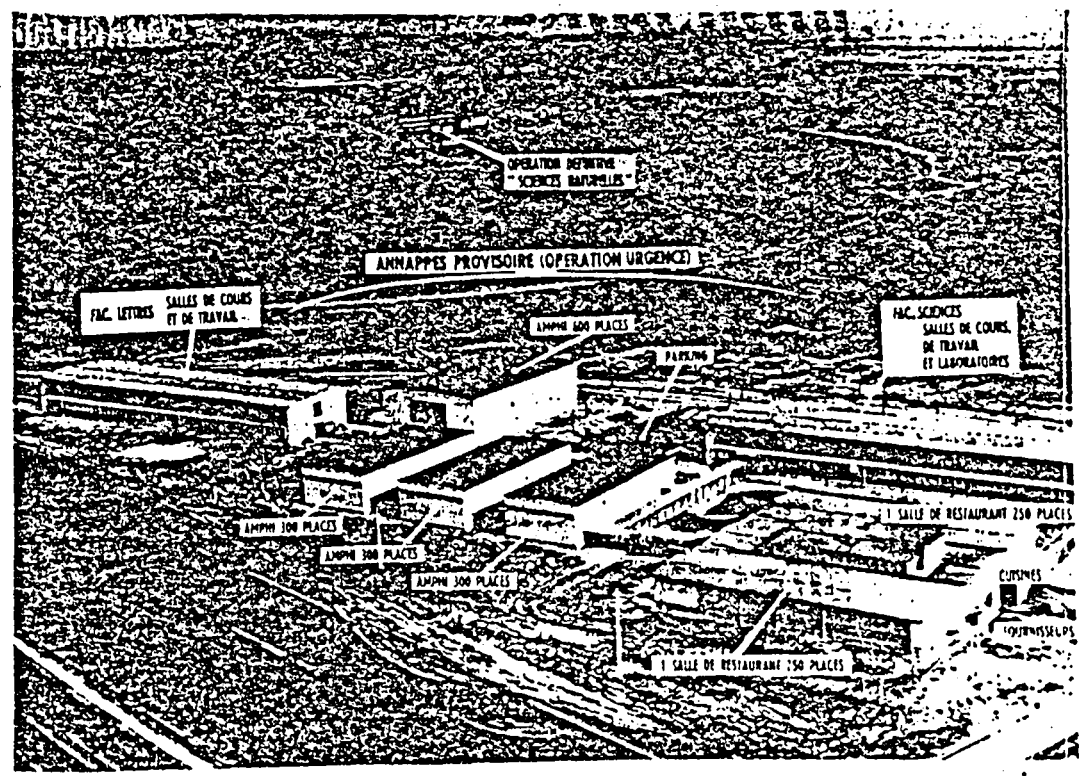
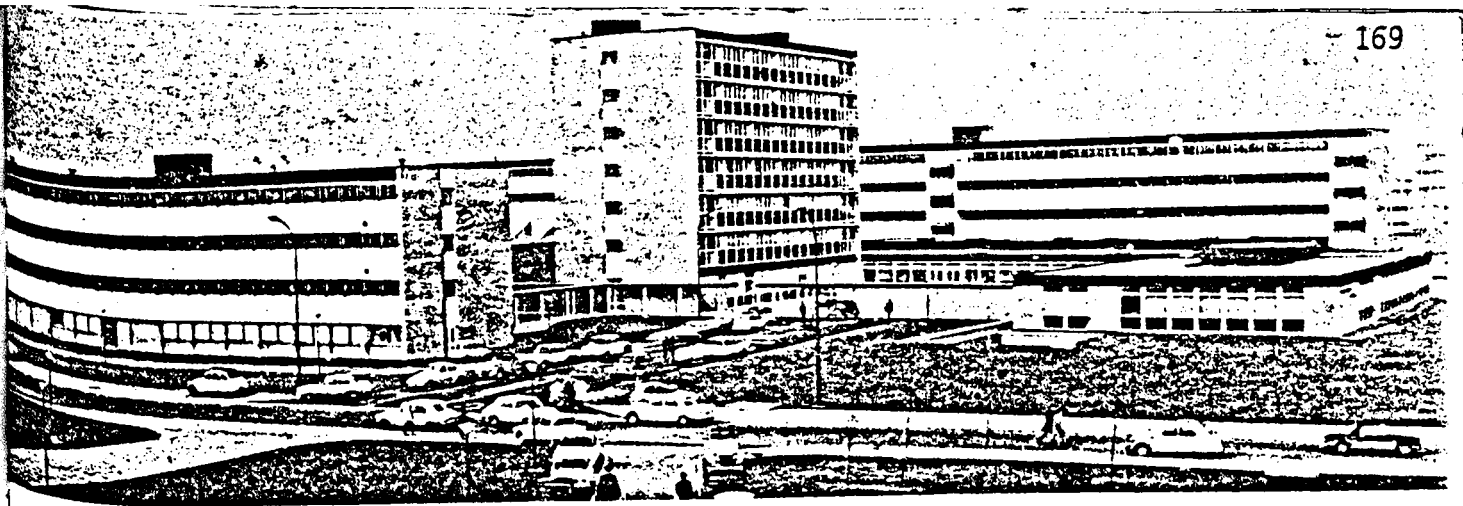


Illustration n° 19

Voix du Nord 7/9/1964



STITUT INDUSTRIEL DU NORD

ation 20a

Illustration 20b

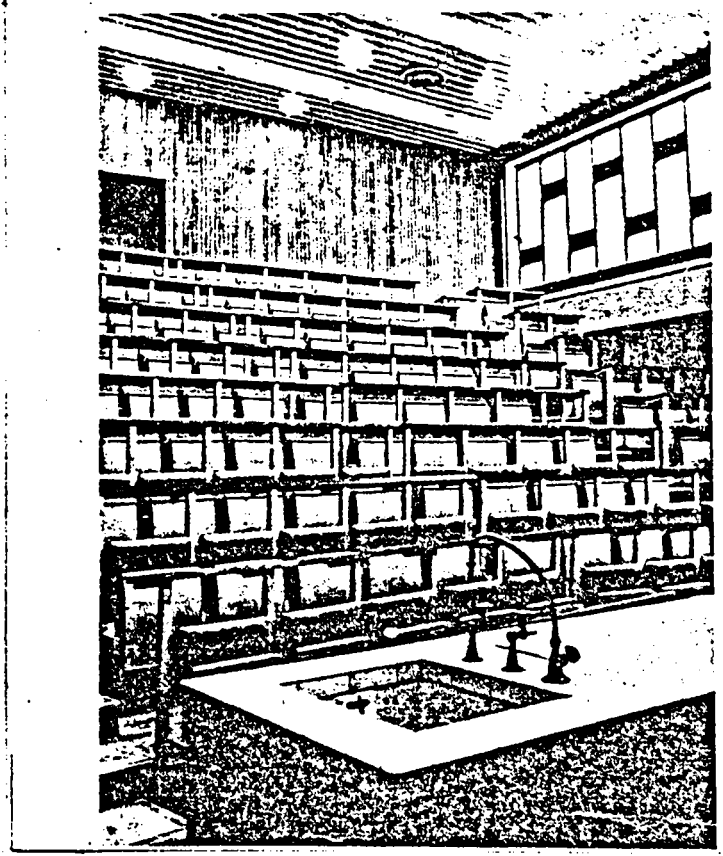
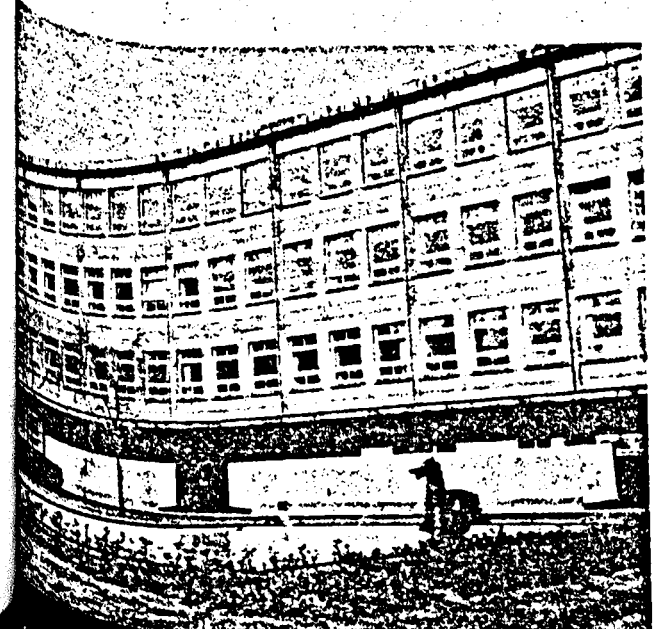
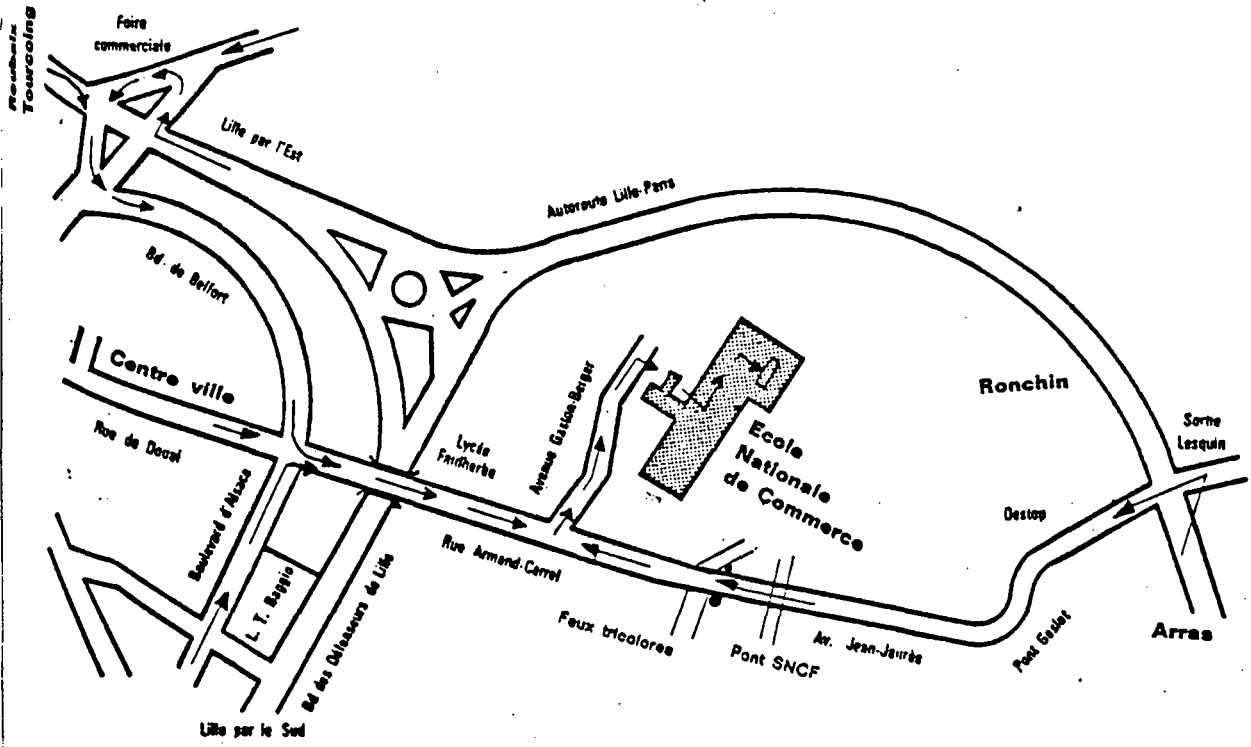


Illustration 21a

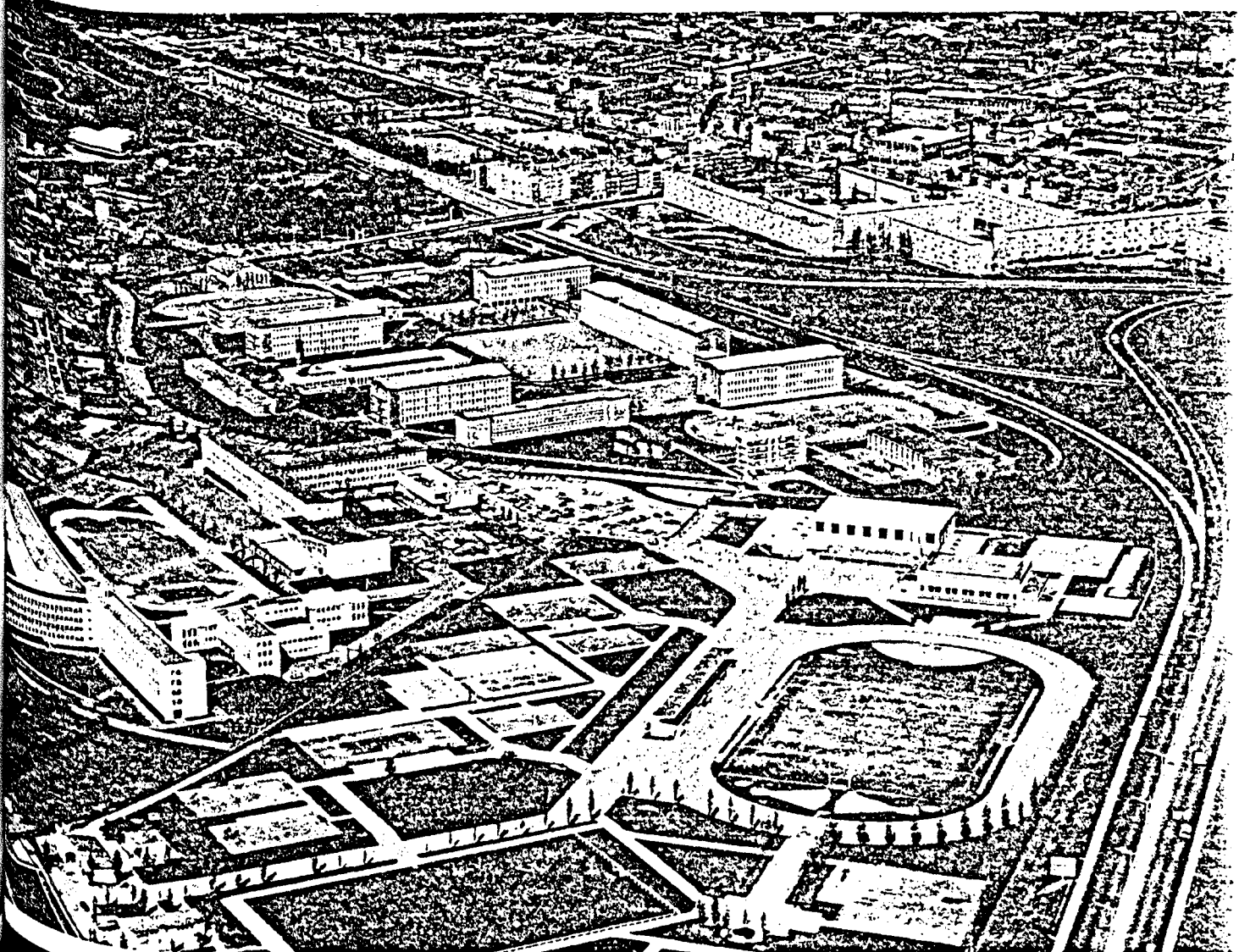
Vue de l'Ecole Supérieure  
de Commerce





stration 21 b-c

LOCALISATION ET VUE D'ENSEMBLE DE L'E.S.C.



c) Les réalisations plus récentes (Valenciennes - Flers) portent-elle le fruit des expériences passées ?

- Des critiques constructives

Le cas annapoïse n'est pas un exemple isolé. De nombreux campus ont été bâtis à la même époque, selon des plans analogues, à Rennes, Lyon, Toulouse. Seuls Caen et Strasbourg, ont pu construire des ensembles universitaires plus proches des villes, "grâce" aux démolitions de guerre pour l'un, et à des terrains militaires pour l'autre, ce qui ne supprime pas leur aspect de kyste dans le tissu urbain. Le projet du recteur MALLET à Amiens, sur près de 1000ha, était encore plus grandiose et a dû être fortement réduit. La Faculté de Jussieu pourtant bien placée dans Paris intramuros, a suscité de nombreuses polémiques entre les partisans d'une disposition pavillonnaire et d'un plan concentré : interdisciplinarité oblige. En définitive le projet retenu est d'une très grande pauvreté de recherche ; l'article paru dans une revue d'architecture conclut sévèrement : "l'Etat ne construit ni pour la Science, ni pour les étudiants, mais pour donner à voir sa politique" (58).

Dans les exemples étrangers, on vante surtout la souplesse d'organisation. En Angleterre, "l'implantation n'est pas considérée comme un ensemble statique mais comme un organisme vivant en permanente évolution" (47 bis). La capacité et la taille finale des universités sont des notions qui restent volontairement imprécises. Le schéma de croissance linéaire est souvent adopté car il crée dès la première phase un tout cohérent et complet mais assure, un développement ultérieur (illustration n° 22). Le schéma concentrique, adopté à Annappes, est vivement critiqué car il bloque le centre dans son extension .

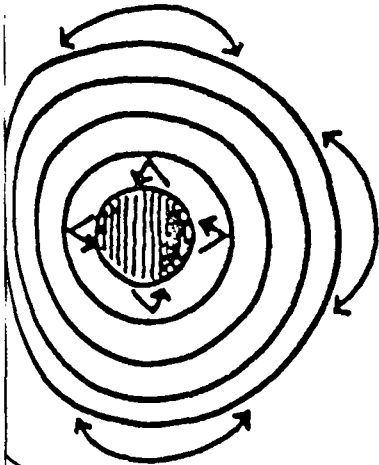
- L'organisation spatiale du campus de Valenciennes :  
un manque d'originalité

A la différence de la Cité Scientifique, la disposition des bâtiments s'est réalisée au coup par coup puisque les créations d'enseignements nouveaux ont été rapides et empiriques. Il en résulte une dispersion des installations aussi dommageable qu'à Annappes, par temps venteux ou humide (illustration 23 - plan 36).

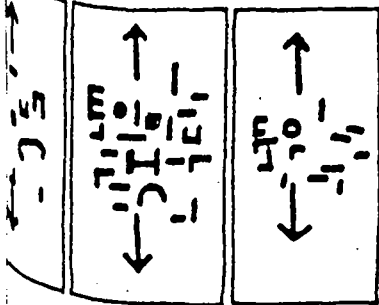
## Illustration n° 22

SCHEMAS D'UNIVERSITÉS PEUVENT S'ORGANISER SELON  
DIFFÉRENTES FORMES DE CROISSANCE

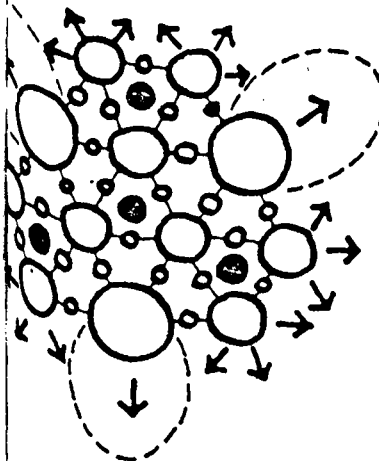
Fig 14



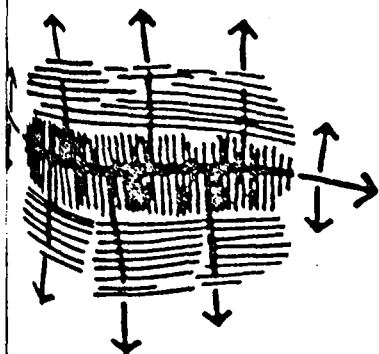
**Le schéma de croissance radio-concentrique**  
Le centre devient rapidement figé par des développements concentriques.



**Le plan du Campus américain**  
Des grands espaces sont affectés aux locaux académiques, sociaux ou résidentiels. Peu de liaison entre les différentes activités universitaires.



**Le schéma de croissance moléculaire**  
Un mode possible de croissance par addition d'unités, chacune étant autonome. L'université est cohérente à chaque stade de sa croissance, mais ce schéma paraît plutôt convenir au développement d'une université composée de plusieurs centres autonomes, type collège, qu'à une organisation plus compacte et unitaire.



**Le schéma de croissance linéaire**  
"L'épine dorsale" (le centre linéaire peut se développer à chaque extrémité au fur et à mesure de l'extension de l'université). Perpendiculairement à cette épine dorsale les éléments existants croissent indépendamment les uns des autres. Les éléments nouveaux se rajoutent aux extensions du centre linéaire. Le centre n'est jamais "bloqué" comme dans le schéma radioconcentrique.

Source : (47 bis)

Les bâtiments d'enseignement général, disposés en demi cercle, bordent à l'Est les blocs d'IUT, plus étendus et à la géométrie plus simple. Aucun centre ne se dégage et la bibliothèque, à la différence d'Annappes est en "cul de sac". Les extensions prévisibles, dans la zone boisée du Sud (voir carte n° 37) lui réservent, par contre, une place plus centrale ultérieurement (273). La résidence universitaire, d'un seul tenant, très nettement séparée des lieux de travail, est cependant fortement associée au campus puisqu'aucune autre habitation n'est construite à proximité. Enfin, la verte zone de parkings, au SE, isole complètement le domaine universitaire des terrains cultivés au-delà. Bref, aucune des critiques sur l'urbanisme universitaire avancées par des aménageurs et géographes n'a été ici prise en compte. Les entretiens recueillis auprès de responsables valenciennes ne laissent visiblement pas apparaître ce genre de préoccupation. Pour eux, l'innovation pédagogique ou scientifique, les liens tissés avec les entreprises régionales comptent davantage que l'insertion spatiale dans le quartier ou dans la ville.

#### - L'originalité de Flers par rapport à Annappes

La comparaison des plans de 1968 et de 1974 (n° 38 et 39) du campus de Flers est aussi instructive que pour la Cité Scientifique. Le plan présenté en 68, déjà nettement plus restreint que celui d'Annappes en superficie, est encore diminué dans la version définitive (22ha). Quel changement par rapport à un projet initial qui prévoyait une emprise de plus de 100ha, partagée entre Flers et Annappes ! Ceci implique une densification des zones construites, tout du moins dans le noyau central, constitué par les Universités proprement dites, le restaurant principal, la bibliothèque, l'administration, qui donnent sur une grande cour dallée de 5000m<sup>2</sup>, dominant en terrasse 15ha de parc circulaire. Une grande zone de calme créée au Nord-Ouest de la partie réservée à l'enseignement, se prolonge par des terrains de sport limités eux-mêmes par les installations sportives couvertes.

Les autres volumes du programme n'ont pas été exécutés : il s'agissait d'abors au N.E et au Sud, de résidences jouxtant quelques installations sportives et un restaurant ; de deux IUT qui ont pu trouver refuge à l'intérieur de la Faculté de Droit, prévue trop grande pour l'instant. Les logements étudiants seront intégrés à la ville.



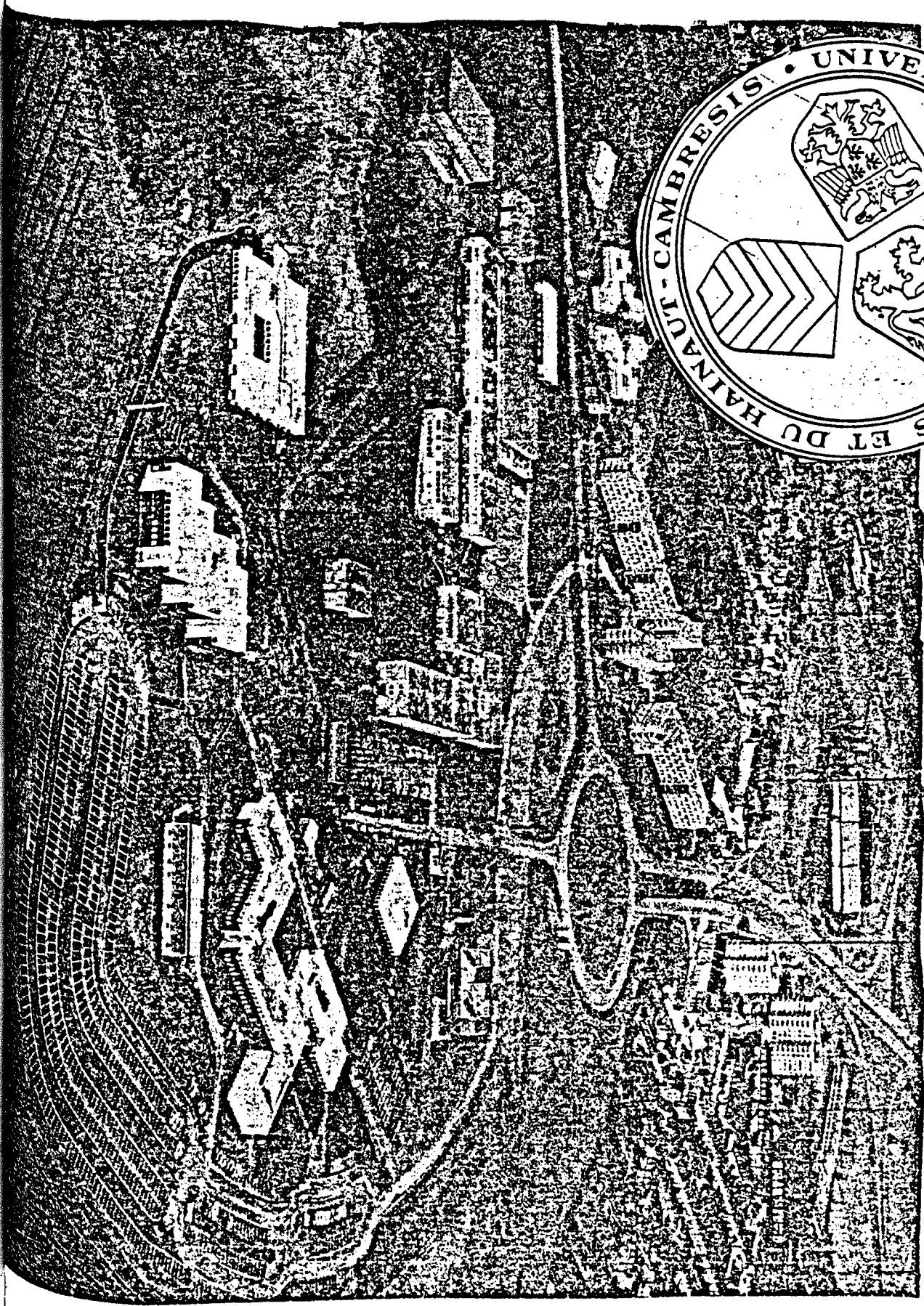


Illustration n° 23

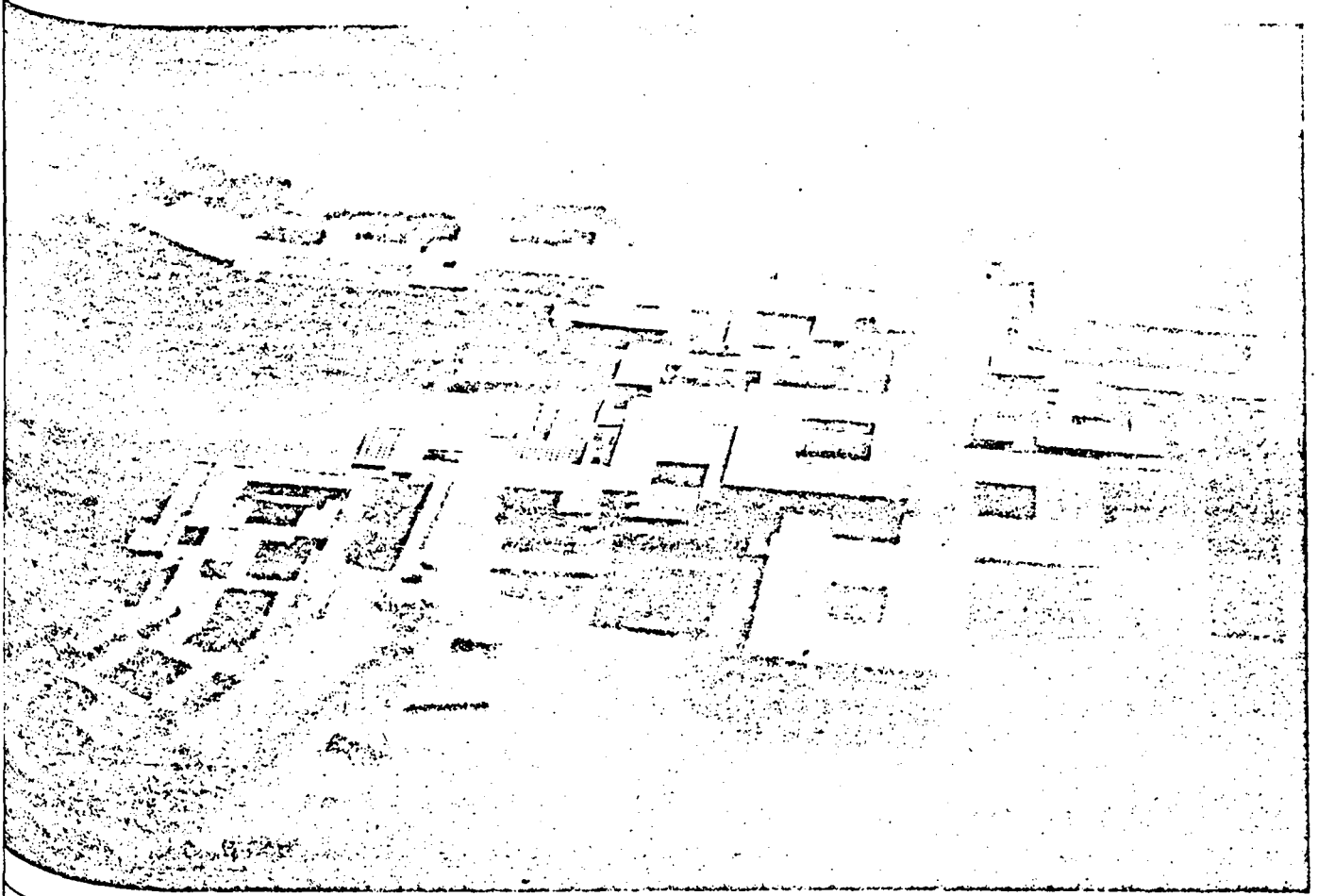
Source : (182)

La circulation interne présente ressemblance et différences avec la Cité Scientifique : une voie périphérique intérieure, analogue au Boulevard Langevin, dessert l'ensemble et assure la liaison entre les divers établissements. Les parkings qui les bordent sont beaucoup plus utilisés que ceux du campus d'Annappes puisque les voies secondaires, piquées sur la voie périphérique ne permettent que l'accès au centre des véhicules de service. La circulation piétonne est indépendante et se fait à niveaux séparés dans la partie centrale de la composition. Un parking souterrain réservé aux enseignants et personnel de service donne accès directement au bloc central. Le fléau de stationnement illicite sur les trottoirs à proximité de la B.U. d'Annappes est ainsi totalement supprimé. La très forte concentration du parti architectural, en réduisant les distances, permet d'aller à pied, sans fatigue, d'un lieu à l'autre (illustration 24a).

La troisième originalité repose sur la structure des bâtiments et leur disposition mutuelle. Composée de poteaux et de poutres de portée assez grande, avec utilisation de panneaux de remplissage préfabriqués, elle s'inspire en partie du système anglais et procure une certaine souplesse dans l'utilisation des salles. Voici quelle est la répartition des surfaces prévues pour chaque affectation (102)

Salles de travail des étudiants	
36 salles de 40 places et 50m <sup>2</sup> chacune (licence)	2000m <sup>2</sup>
10 salles de 20 places et 20m <sup>2</sup> chacune (doctorat)	
Amphis (7)	2930
Salles de cours (7)	740
Salles de TD (31)	1240
Salles spéciales	510
Salles et bureaux (professeurs-assistants)	1730
Administration	1250
Instituts	600
	<hr/>
	11000m <sup>2</sup>
Majoration de 40% pour dégagements, halls etc...	4400m <sup>2</sup>
Locaux techniques, chaufferies	600m <sup>2</sup>
	<hr/>
	16000m <sup>2</sup>

Illustration n° 24



**FACULTÉS DE DROIT ET DE LETTRES À LILLE**

(Ensemble Juridique et Littéraire  
de VILLENEUVE D'ASCQ)

**Caractéristiques générales.**

Ensemble créé pour 20.000 étudiants.  
L'ensemble des Facultés est constitué par des bâtiments de plusieurs niveaux parcourus intérieurement par deux « rues » à deux niveaux différents. Ces rues desservent les amphithéâtres et les bureaux de recherches :

- Surface totale : 100.000 m<sup>2</sup>
- Amphithéâtres Lettres : 2.700 places
- Amphithéâtres Droit : 3.500 places
- Restaurant pour 4.000 rationnaires
- Bibliothèque universitaire : 16.500 m<sup>2</sup> prévue pour recevoir 1.000.000 ouvrages
- Parking souterrain de 400 places dont la terrasse forme un forum de 5.000 m<sup>2</sup>.

**Avec le concours de :**

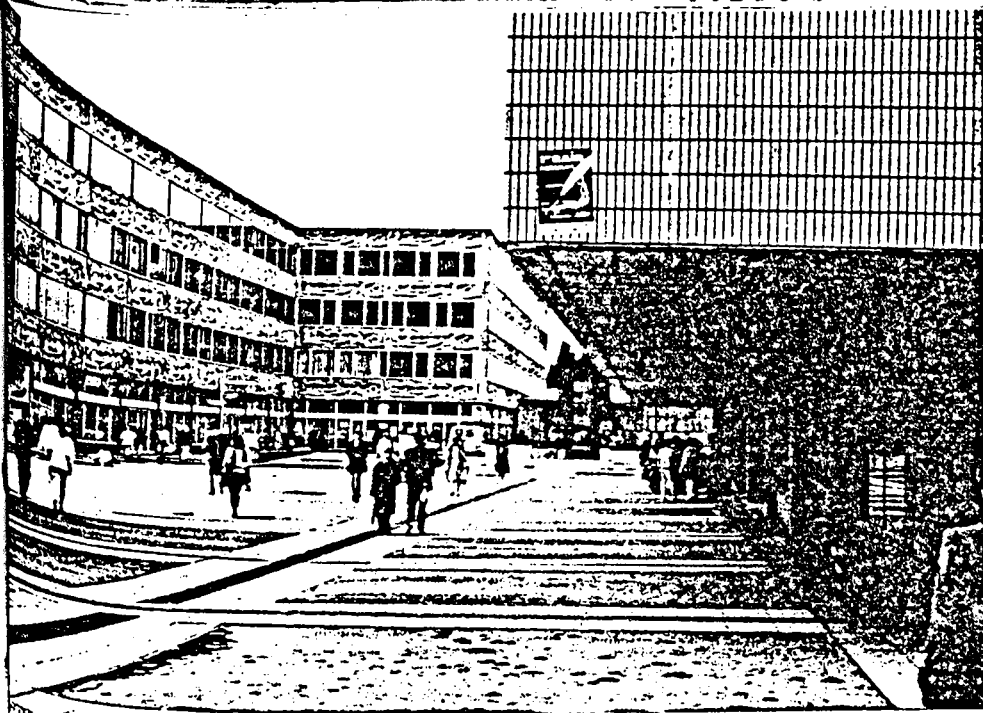
- Architectes : Lys et Vago
- B.E.T. : B.E.C.I. Paris et B.E.C.I.N.O.R.
- Bureau d'organisation : PLANITEC.

**Particularités :**

- Plancher de grande portée : 14 mètres permettant la mobilité des cloisons.
- Allèges et parois des amphithéâtres : préfabriquées en béton avec recherche de sculpture par des artistes : Ubac - Hem - Lucbeire - Michat - Cormier
- Sculpture métallique de Lardera.

Illustration 24a

L'ensemble littéraire  
et juridique de Flers



L'esplanade  
plus grande que  
la Grand'Place  
de Bruxelles

Illustration 24b

"Université  
haute"  
ville

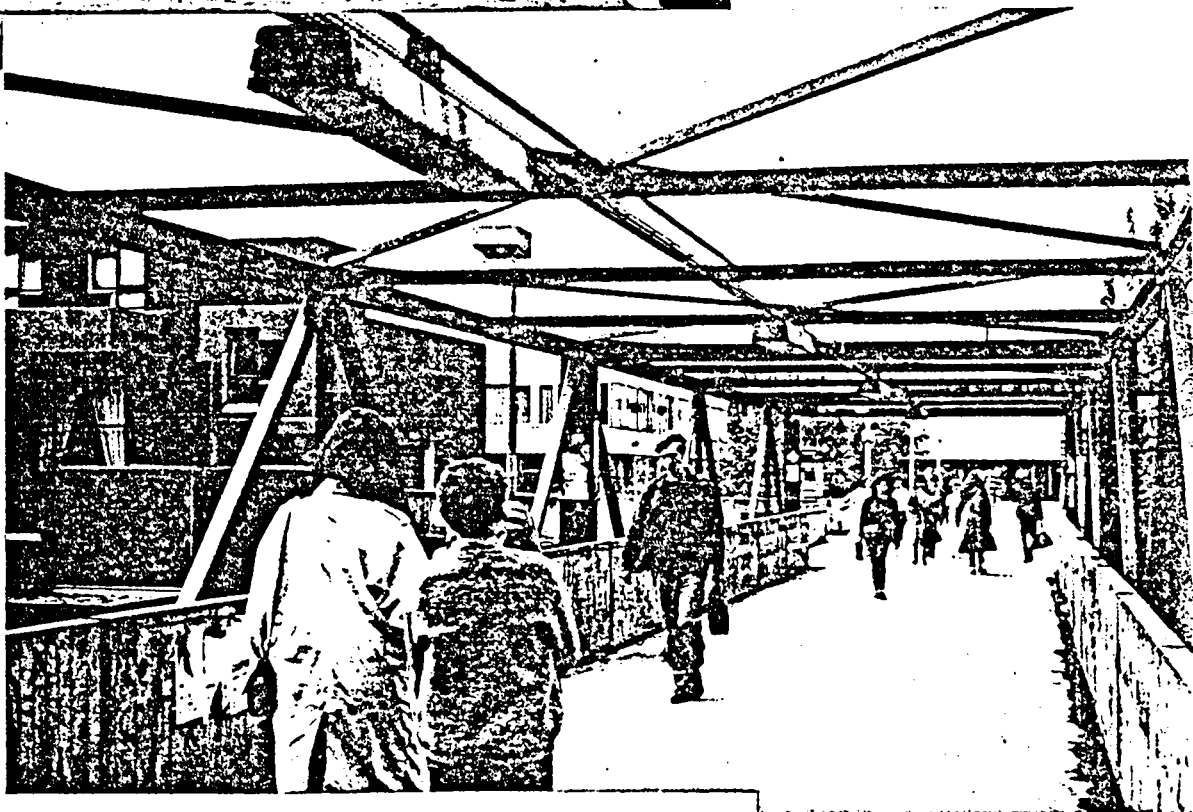


Illustration 24c

Les aires de  
parking isolent  
l'Université de  
la ville



(photos F. LAURENT)

Les critiques ont porté sur le décalage entre les promesses et les réalités : les salles de travail prévues pour 1150 étudiants en contiennent 1375, les salles de TD accueillent 40 personnes au lieu des 30 annoncées. Aucun centre de documentation ni de laboratoire de langues ou d'informatique n'existe. La salle des Actes trop petite ne peut accueillir 150 personnes pour la soutenance d'une thèse. Enfin l'imprimerie a déjà dû augmenter sa surface de 100 à 150m<sup>2</sup> pour répondre aux besoins. Mais il faut opposer le secteur littéraire surpeuplé au secteur juridique qui peut accueillir dans ses locaux des instituts annexes. La relative variété de volumétrie (illustration n° 24), le modèle de terrain entièrement recréé créent des décalages de niveau qui certes, suppriment la monotonie mais.... accroissent le travail des femmes de ménage ! Un effort particulier a été fait dans le domaine des façades, dont les reliefs, en béton brut prémoulé, étudiés par plusieurs sculpteurs dont L. PEIRE, doivent refléter différentes orientations de la lumière du soleil ! Dommage que l'année universitaire se déroule surtout en hiver.... Ces essais artistiques n'ont pas empêché une industrialisation poussée des structures horizontales et verticales, réalisées dans une usine à 15km de Lille.

La plus grande originalité est certes l'intégration plus réfléchie dans la ville nouvelle de Lille Est.

d) L'intégration du campus au quartier environnant :  
une nouvelle préoccupation

L'évolution dans l'implantation des ensembles universitaires français marque cette nouvelle préoccupation. Plusieurs cas de figure sont présentés dans les plans 40, depuis la Faculté de Jussieu, réservée aux seules activités scientifiques, le campus de Besançon, qui intègre travail et résidences, les campus polyvalents en ville (Caen) ou aux portes de la ville (Dijon) jusqu'à la ville neuve d'Orléans II, venue encadrer l'espace universitaire. L'exemple de Villeneuve d'Ascq, semblable à Besançon avant l'édification de la ville nouvelle, se rapproche maintenant d'Orléans avec cependant la spécificité d'un campus dédoublé (Lille I et Lille II).

La volonté de "donner une ville à l'Université" est à l'origine de la ville nouvelle (86). Arthur NOTEBART déclare, par exemple : "Ville-neuve d'Ascq est le résultat de la volonté de faire l'impossible pour associer les facultés à la ville...." (93). Plus tard, en 1967, J.C. RALITE, le premier Directeur de l'EPALE dit : "il faut utiliser la présence de l'Université pour assurer un développement pilote ; sortir l'enseignement supérieur du centre ville où il éclate, et cependant réintégrer les étudiants dans la ville...." (91).

Les deux architectes Mrs. LYS et VAGO, assistés du bureau d'études B.E.C.I. à Paris, ont parfaitement intégré ces notions et l'expriment à leur manière dans leur dossier de présentation en Mai 1968 (101). "Pour l'architecte, le parti urbanistique et architectural résulte d'une option fondamentale, politique (dans le sens le plus élevé du mot). Dans le cas présent, l'option était claire, et correspondait par bonheur à notre conviction. Ce qui a permis une étroite collaboration, dès l'origine, entre le pédagogue, l'administrateur, l'urbaniste, l'architecte et l'ingénieur.... Notre Université doit être et sera intégrée, aussi organiquement que possible dans la vie et dans la Cité.... Elle est, sinon au coeur de la ville, dans la ville.... Des cheminements continus de caractère urbain relie le coeur de la ville au coeur de l'Université. Le niveau "piétons", surelevé au centre, par rapport au sol naturel, rejoint le niveau "piétons" du nouveau centre ville, permettant de franchir sans passage à niveau et sans interruption de continuité la voie urbaine de grande circulation qui longe et dessert, à l'Est, l'ensemble universitaire...." Les deux architectes ont une idée très haute de leur mission en affirmant dans le même document : "Nous avons tenté de satisfaire à la fois les impératifs fonctionnels, les nécessités économiques et les aspirations métaphysiques qui se font sentir dans notre civilisation dominée par le machinisme et les grandes concentrations. Le cadre architectural joue un rôle certain à cet égard". La date du document - Mai 68 - donne encore plus de relief à cette déclaration. L'origine latine de Mr. VAGO, "au quart juif, et au quart jésuite" comme il se présente lui-même (270 bis), lui fait peut être préférer le cadre plus resserré, autour d'une "esplanade" centrale, comme les villages méditerranéens, à la disposition anglo-saxonne des campus éclatés.

L'isolement des campus d'Annappes et Flers prend fin avec le lotissement des premiers quartiers proches. Le Triolo a été le premier vrai quartier de la ville nouvelle (illustration n° 25). Avec ses logements collectifs ou individuels où la variété de forme, de taille, de couleur, de disposition est de rigueur, il forme un îlot de voisinage de taille humaine, pouvant abriter 5000 personnes, qui emménagent de 1971 à 1977 (94). Malgré la ville proche, au Nord, le campus reste isolé. Cerné aux trois quarts d'autoroutes, de voies expressives, de champs encore cultivés, ou de camp de nomades, il n'est même pas intégré au quartier du Triolo puisque le boulevard de Tournai à grande circulation représente une coupure réelle dans le tissu urbain (cf. carte n° 41). L'idée de création de commerces, émise en 72-73, est reprise en 75 par Mr. NOTEBART : il s'agissait d'implanter équipements et logements. Une esquisse de l'EPALE prévoyait 1400 logements accompagnés de bureaux, commerces etc... (carte n° 42). Presque un tiers du territoire serait vendu à l'EPALE par l'Etat pour le prix modique de 40F/m<sup>2</sup> (39). En fait, ces propositions de banalisation du campus suscitent plus de méfiance que d'enthousiasme. Par ses titres, la presse locale exprime le sentiment général : "l'Université est sur le fil du rasoir... le campus va-t-il être bouleversé ?..." (108) (116 bis). L'association Nord-Nature, proche des étudiants et animée par un professeur de Lille I, Mr. VIVIER, craint le "bétonnage" du campus où les arbres, péniblement plantés au départ, commencent à grandir et rendent le cadre plus agréable. Ces arbres, soit dit en passant, sont presque un hasard historique, puisque leur plantation résulte de la volonté d'une poignée d'étudiants sensibilisés, dont Mr. AMIOT, de Calais (270) et de professeurs de biologie ayant étudié les espèces les plus adaptées au climat local... Bref, les usagers de la Cité Scientifique commencent à apprécier le calme, la verdure, l'espace de ce lieu tant décrié (318), et la perspective d'une meilleure desserte avec le centre de Lille les incite à la méfiance devant tout projet d'urbanisation de leur cadre de travail. Ajoutons que les professeurs ne tiennent sans doute pas à habiter trop près de leur lieu d'activité.

L'autre campus de Flers a bénéficié plus rapidement de la proximité d'un quartier urbanisé puisque le concours d'architecture du Pont de Bois a été lancé en 1972. Remporté par JOSIC, un Parisien, non sans mécontenter des personnalités locales, il se veut en totale rupture avec la conception traditionnelle des grands ensembles (illustration 25 bis) :

Illustration 25 :  
La Cité Scientifique et le quartier  
de la résidence

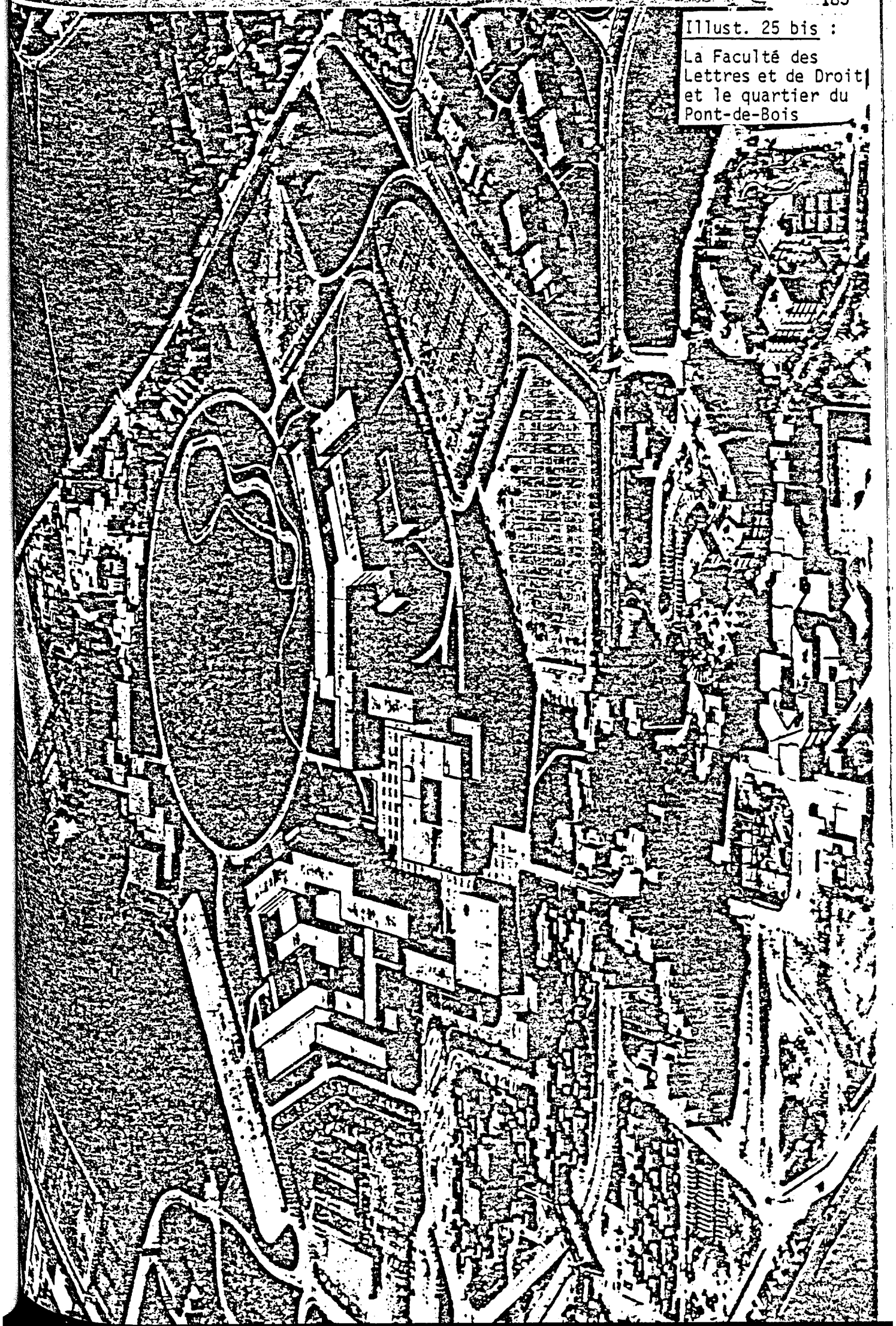




grande diversité des masses, pas de façade uniforme, des couleurs très gaies. Il a l'avantage d'offrir en même temps les avantages de l'habitat individuel (chaque appartement a son autonomie) et les services attendus d'un habitat collectif. Ce quartier densément peuplé, très différent du Triolo, est relié géographiquement à l'ensemble universitaire par la "digue", ou encore la chaussée haute qui met les deux zones de plain pied<sup>(1)</sup>. Mais proximité géographique ne signifie pas intégration fonctionnelle : le chapitre suivant déterminera la fréquentation réciproque des équipements des deux ensembles. Spatialement, le bloc universitaire est, comme à Annappes, cerné aux trois quarts, de parkings, voies de circulation ou d'espaces verts peu fréquentés (photo 24c - carte n° 43). Vu du Nord (rue de Fives, par exemple), il apparaît comme un bastion, une forteresse éloignée, séparée par un no man's land troué d'un bassin toujours à sec, et couvert de pelouse plantée d'aucun arbre. On envierait presque le campus annapoïsis... On voit qu'un hiatus s'est créé entre les conceptions généreuses des architectes et la réalité. Mauvaise coordination entre l'EPALE et l'administration universitaire ? Caractère inachevé de cette ville nouvelle ? Il faut y voir aussi l'ignorance d'une partie de la population de la réalité universitaire et la crainte de pénétrer dans un domaine inconnu, le domaine du savoir, donc de l'élite intellectuelle. La liaison entre les deux Universités pose aussi problème. Les aménageurs avaient prévu que l'école d'architecture, située rue Verte, tout près du centre administratif, serve de relais entre les deux domaines, reliés entre eux par un cheminement piétonnier. En fait, la distance de 2,5km entre les deux ensembles interdit toute communication autre qu'automobile et, si rencontre il y a, elle se passe plutôt à mi-chemin entre les deux, c'est-à-dire au centre commercial V<sup>2</sup>, véritable pôle d'attraction des étudiants aussi bien littéraires que scientifiques (plan 44). Ceci donne un schéma fort éloigné de Louvain la Neuve, un modèle du genre si on se place du point de vue universitaire. Là, c'est l'Université catholique qui achète les terrains, avec un prêt de l'Etat belge, qui conçoit la ville nouvelle entièrement selon ses besoins. La traduction spatiale de cette entreprise est exprimée dans la carte n° 45 : l'université se trouve au coeur de la ville et aucune solution de continuité ne vient interrompre espace résidentiel et espace universitaire. Mais l'importance des capitaux privés investis dans cette opération à Louvain, et les structures spécifiques de l'administration universitaire française rendent la comparaison difficile. Il reste que, spatialement, cet exemple unique peut être considéré

(1) Illustration 24b.

Illust. 25 bis :  
La Faculté des  
Lettres et de Droit  
et le quartier du  
Pont-de-Bois



comme une réussite. Les campus français réussiront-ils, par une meilleure connaissance réciproque de la ville et de l'université, à fonctionner en interdépendance avec leur milieu urbain, malgré le handicap spatial de base ? C'est le pari de Valenciennes en particulier.

Mais des tentations de retour au centre ville se font jour et des expériences plus hardies dans le domaine architectural apparaissent dans notre région.

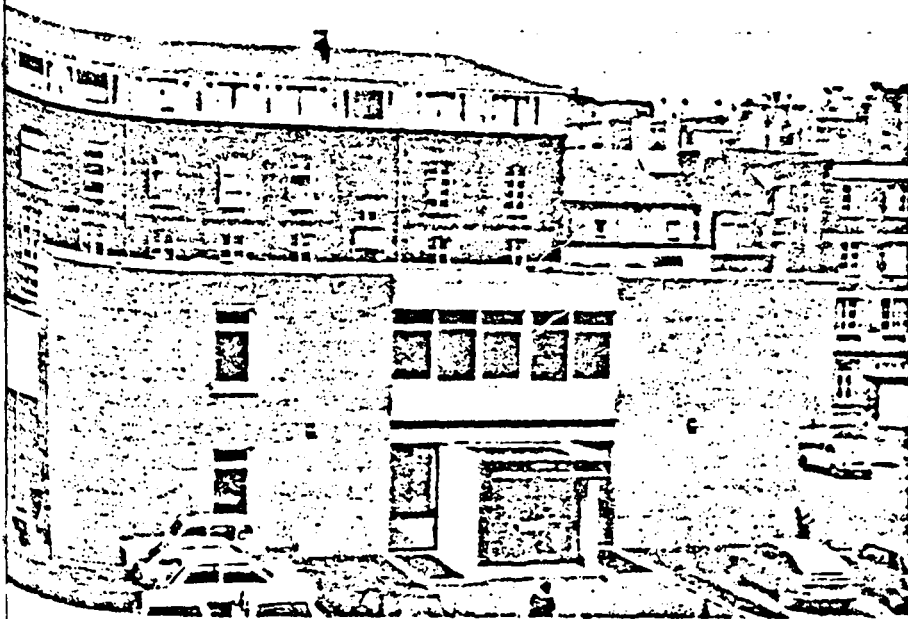
### 3) LE RETOUR EN VILLE : UNE TENDANCE CONTEMPORAINE

Que ce soit par l'utilisation des locaux déjà existants à Lille, ou par la construction d'un ensemble ambitieux de haute qualité architecturale, à Calais, transparait le souci d'une harmonisation globale des croissances universitaires et urbaines. Les projets de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque traduisent cette volonté d'intégrer l'enseignement supérieur à la dynamique urbaine.

#### a) La nouvelle affectation des bâtiments universitaires lillois

L'intérêt d'un maintien au centre ville s'est d'abord traduit par un réaménagement des locaux, plus fonctionnels, qui s'est fait parfois au détriment de l'unité esthétique voulue par les promoteurs initiaux (ex photos 26). L'extension de l'EDHEC, en 1977, a détruit une partie du jardin botanique qui faisait le charme de la Faculté de Médecine. Le même phénomène a rompu l'harmonie classique des bâtiments du Quartier des Ecoles. La "Tour Bleue", par exemple, adjointe à la Faculté des Lettres, entièrement en éléments préfabriqués, cadre mal avec la brique et la pierre d'antan (photo 26d).

Seule la Faculté de Droit, rue Paul Duez, continue de garder une affectation strictement universitaire puisque les services administratifs sont restés par la volonté du personnel et de la direction, alors que les activités d'enseignement ont déménagé au CHR (sauf la première année) et à Flers. La même scission s'est produite à Valenciennes où les locaux du boulevard Harpignies sont encore occupés par le droit et la formation permanente du CEPPEPES.

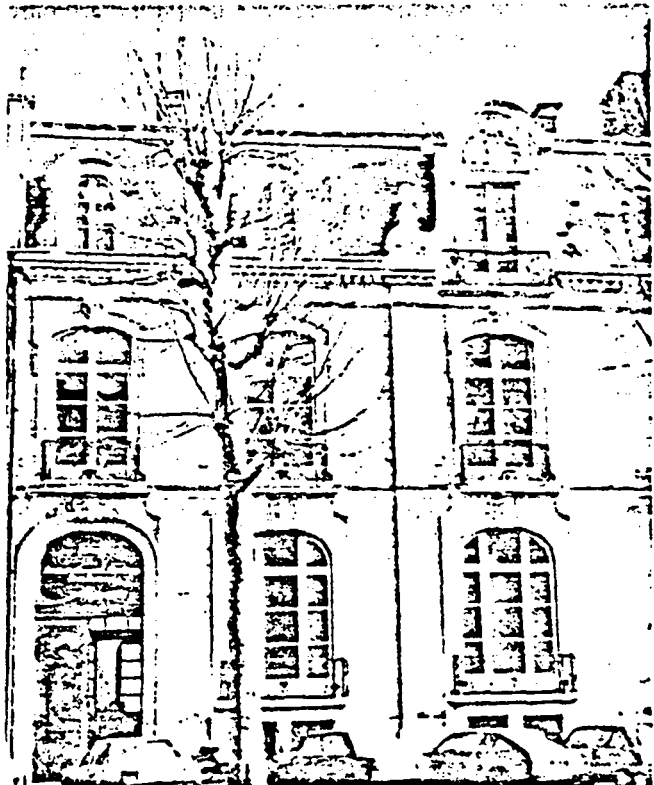


*Malgré  
les contraintes...*

a) *Une extension :*  
les nouveaux bâtiments de l'Institut de Kinésithérapie-Podologie-Orthopédie (10, rue S. J.-B. de la Salle).

## Illustrations 26

b) *Une modernisation :*  
le 67 boulevard Vauban, restauré par l'Institut d'Économie Scientifique et de Gestion.



Source : Revue Ensemble  
1982 - 1

Illustration 26c

Le retour en ville :  
une tendance  
contemporaine....



Illustration 26d

ur des activités  
universitaires....

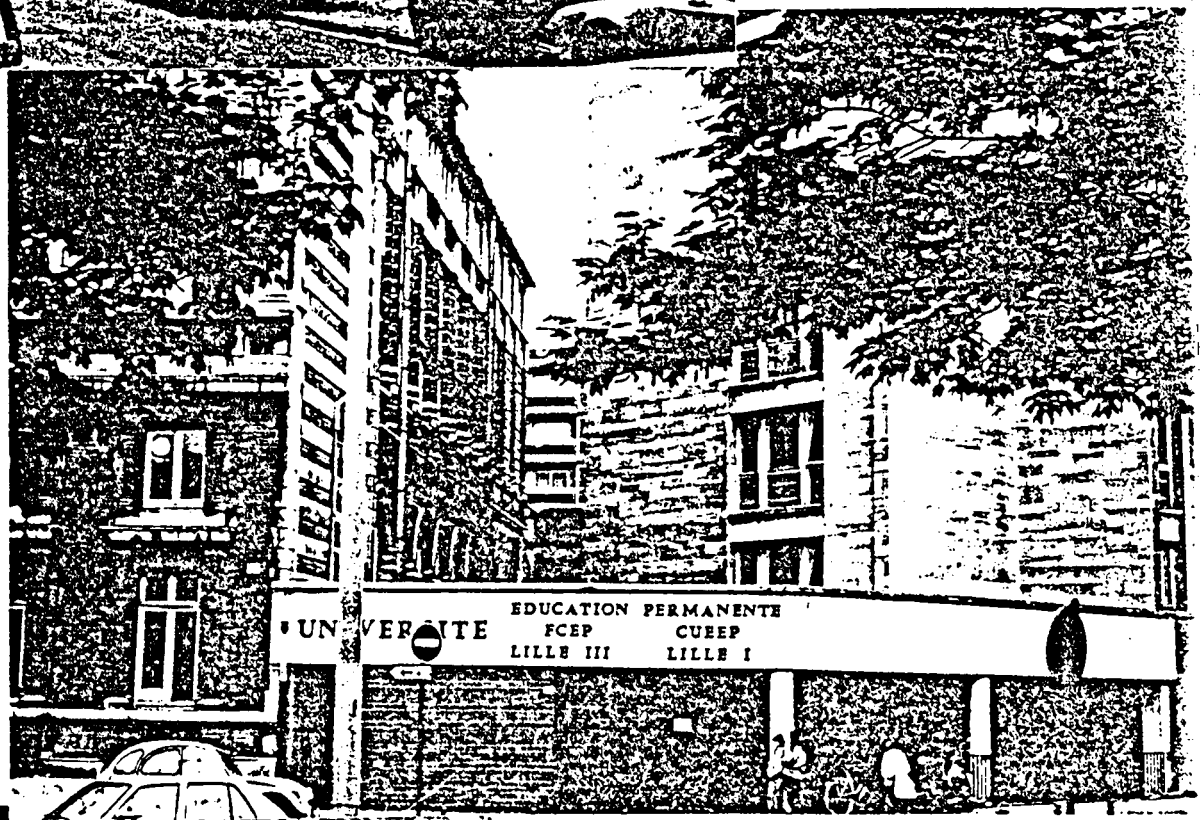


Illustration 26e

....ou une  
affectation  
municipale



(photos F. LAURENT)

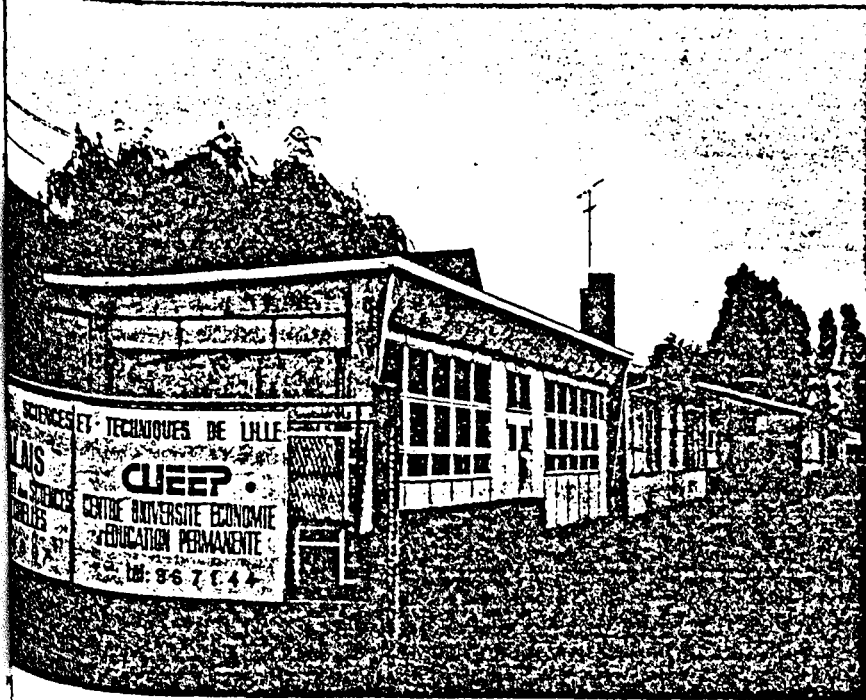


Illustration 26-F

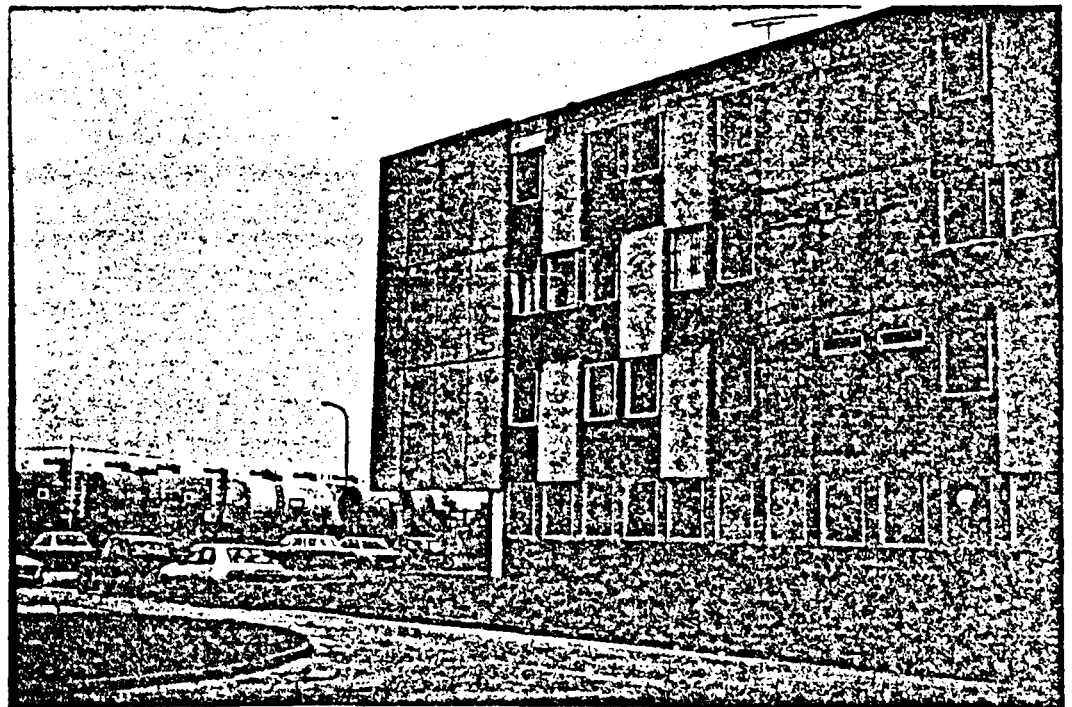
Les installations  
"provisoires"  
à CALAIS

de l'UER de Sciences..

Illustration 26-G

du département  
"IUT

F. LAURENT )



En vertu de la Convention de 1887, les bâtiments abandonnés par l'Université sont rétrocédés à la ville qui peut disposer des locaux à sa guise. Quelle politique mène la municipalité en la matière ? Mr. CAILLAU (274), adjoint au Maire et responsable des bâtiments publics, reconnaît qu'il n'existe pas un schéma d'ensemble cohérent et que les réaffectations s'opèrent au coup par coup. Quelques principes président cependant à ces réalisations : il n'est pas pensable de démolir des constructions aussi récentes, solides et en bon état même si leur architecture ne correspond plus aux normes actuelles.

- L'idée générale consiste à installer des activités d'enseignement péri-universitaire, ou des services para-universitaires

Le premier bâtiment orienté vers une autre utilisation a été la Faculté de Médecine, affectée au CRDP depuis 1954. Le BUS, l'ONISEP, les services de médecine préventive de la MPES, sont venus s'y ajouter. Les amphithéâtres se prêtent assez bien aux conférences pédagogiques et la hauteur des salles permet le rangement de nombreux livres et documents.

La Faculté des Lettres a, elle aussi, été conservée par l'administration universitaire et reconvertie en centre de formation permanente en 1974. Il est établi, en effet, que la formation continuée doit se rapprocher le plus près possible des demandeurs et une ville jeune comme Villeneuve d'Ascq a sans doute moins besoin de recyclages qu'une ville "adulte" comme Lille. Siège du Cueep et de la FCEP, l'ancienne faculté offre de nombreuses salles, prévues pour des petits groupes de stagiaires, qui proviennent de la division de grandes salles préalablement existantes. Par contre, les grands amphithéâtres sont plus difficilement utilisables et transformables, mais on les a cependant modernisés. La mairie, qui avance le financement des travaux, se fait ensuite rembourser par l'Université, tous les ans. Ces réaménagements ne sont pas toujours au goût des étudiants qui refusent parfois leur retour à Lille. C'est ainsi qu'en 1979, le transfert du département "transport et logistique", de Lille III, à la rue Angellier, suscite des protestations des principaux intéressés qui évoquent une réduction de la superficie de leurs futurs locaux, l'absence d'équipements sportifs à proximité. La cohabitation avec les étudiants du département "carrières sociales" ne semble guère les enchanter : les unités de l'IUT ont des vocations différentes alors qu'à Flers, la proximité d'autres secteurs comme administration des entreprises ou techniques de commercialisation leur convient mieux (117).

L'Institut de Physique, est partagé entre l'Ecole de Journalisme, qui a quitté le quartier "Catho", et utilise ici la "morgue" de l'ancienne Faculté, et la Formation des Personnels Communaux (FPC). Pour adapter les locaux, installer des services techniques et audio-visuel, une imprimerie, en partie commune aux deux formations, 10 millions de francs ont été nécessaires, débloqués en partie par la DATAR.

- Cet exemple amorce la deuxième affectation possible des anciens bâtiments : l'appropriation municipale

L'Institut de Chimie, où l'IRA a fonctionné jusque 1983 avant de s'installer à Tertiaire 3, dans une usine réhabilitée, est maintenant attribué à la Bourse du Travail, anciennement rue Gambetta. La possibilité d'un vaste parking dans la cour intérieure, les nombreuses salles de réunion, les entrées indépendantes dans chaque rue, pour chaque syndicat FO, CGT, CFDT, représentent des atouts non négligeables, malgré le coût d'aménagement de 10 millions de francs.

De même, l'ancien Institut de Sciences Naturelles a une double fonction. Il abrite le musée zoologique et botanique, héritage des très belles collections patiemment constituées au siècle dernier, d'ailleurs d'aspect vieillot actuellement. Une aile inoccupée du bâtiment pourrait permettre une modernisation de la présentation. Dans la troisième aile, la Maison de la Nature et de l'Environnement est le siège, depuis 1977, de nombreuses associations qui militent dans le domaine de l'écologie, des modes de vie alternatifs et du tiers mondisme (photo 26-e).

Autre lieu de rencontre, l'ancienne BU, s'est transformée, depuis 1970, en Maison de l'Education Permanente (MEP) et la grande salle de lecture accueille meetings, spectacles et colloques. Il appartiendra d'apprécier dans le chapitre suivant si la politique d'animation du quartier réussit ou pas.

- L'Institut Industriel "colonisé" par la Direction Régionale de l'Equipement et ses services annexes (ancienne OREAM, IGN etc...) offre le premier exemple de reconversion non municipale mais régionale.



Le Conseil Régional a montré son intérêt en rachetant la Faculté des Sciences, d'abord pour le Conservatoire de Musique, trop à l'étroit place du Concert. Une partie des 1600 élèves ont fréquenté de 1974 à 1980 les salles peu adaptées, malheureusement, aux exigences acoustiques de la musique classique. L'extension de cet équipement dans son site initial, permettra la réalisation, place Philippe le Bon, d'un projet plus ambitieux de transfert de tous les services de la Région, actuellement installés Square Morisson.

Les travaux, échelonnés sur 5 ans, devraient démarrer en 1986. L'ampleur des coûts de transformation, sans commune mesure avec les réalisations précédentes, de l'ordre de 500 millions de francs, s'explique en partie par la nécessité d'un parking souterrain, compréhensible vu le degré de saturation du quartier, en stationnement automobile, aux heures de travail. Le relatif éloignement de la station de métro République (250m), les voies d'accès routier rectilignes, par la rue Solférino, le boulevard Louis XIV et le boulevard Jean-Baptiste Lebas, permettent de penser que la voiture sera privilégiée par rapport aux transports en commun. On ne peut encore parier raisonnablement sur un nouveau dynamisme du quartier, même si cet objectif est clairement exprimé par les responsables municipaux.

b) Une opération d'équipement de grande qualité architecturale à Calais : la greffe peut-elle prendre ?

- La situation actuelle de l'IUT appelle un changement radical. En effet, le département "génie électrique", ouvert à Calais fonctionne dans des conditions précaires. Au départ, le lycée technique P. de Coubertin lui prêtait : salles et bureaux pour un total de 500m<sup>2</sup>, les TP lourds se pratiquant encore à Béthune, jusque 1973. Avec un effectif de 100 étudiants, il s'avérait indispensable de disposer de locaux supplémentaires. Le lycée cède alors une partie de ses ateliers et deux classes préfabriquées démontables, permettent de parer au plus pressé. La mauvaise intégration de l'IUT dans l'ensemble scolaire apparaît nettement dans le plan 46. Non seulement l'emplacement excentré ne facilite pas les contacts mais en plus, à la demande du Proviseur, pour des motifs de discipline, le cheminement des élèves de l'IUT est distinct de la zone de déplacement de ses propres élèves ! La méconnaissance mutuelle des

deux domaines est d'ailleurs flagrante pour quelqu'un en quête de renseignements : aucune inscription intérieure ou extérieure ne signale la présence de l'IUT.<sup>(1)</sup> Le lycée lui-même, très isolé dans le tissu urbain n'est accessible qu'après avoir contourné la citadelle et une usine chimique à forte emprise spatiale. Signalons que l'UER de Sciences et le CUEEP, installés dans des préfabriqués très entassés, en marge d'un LEP du boulevard Blériot, ne sont guère mieux lotis. Les salles servent de 8h à 20h sans discontinuer. Le restaurant est dramatiquement trop petit et les panneaux d'interdiction de fumer rappellent le sérieux danger d'incendie. (photo 26-g).

#### - Les projets du SECADU en 1970

Voici les principales propositions résumées : une université de 15.000 étudiants conçue selon les normes classiques, en site vierge nécessiterait une soixantaine d'hectares. Mais, dans un site urbanisé, elle pourrait être incontestablement plus compacte, surtout si la localisation permettait d'implanter certains équipements dans des zones proches et peu denses comme cela se trouve encore à Calais. Trois sites sont proposés :

Calais-Sud

Calais-Ouest

Calais-Est (voir carte n° 47)

L'importance à Calais-Sud serait éminemment favorable à la meilleure insertion dans la ville. Des implantations universitaires à Calais Sud et au Petit Courgain seraient, sans contexte, d'un impact psychologique très grand sur l'image de ces deux quartiers à rénover. Intégrées à un plan d'ensemble de rénovation, elles pourraient en être l'amorce. L'insertion ne pourrait que difficilement être autre qu'"éclatée". Il faudrait prévoir en outre une phase intermédiaire de réhabilitation d'autres locaux pour faire face à la demande immédiate.

L'implantation de l'Université à l'Est peut s'envisager dans la ZUP ou la ZAD. Mais la première n'a jamais été conçue, sur ses 73ha, pour accueillir un tel ensemble de 60ha : cela risque de la déséquilibrer. La deuxième, de 132ha, serait ainsi "amputée" de moitié. Le site de la ZUP et

---

(1) photo 26-f

et de la ZAD n'offre en lui-même guère d'intérêt : platitude, éloignement de la mer, proximité de l'aéroport et des zones industrielles, éloignement de la ville ; mais l'université pourrait avoir un effet d'entraînement pour ce quartier, à l'écart du SDAU.

L'effet d'une implantation à l'Ouest de la ville peut être double, selon qu'on le considère à court ou à long terme. A court terme, cette zone actuellement délaissée (cités provisoires - bunkers - décharges publiques) nécessite une réhabilitation tant sur le plan social que spatial. A long terme, l'université peut constituer un des éléments structurants de cette urbanisation, en liaison avec le SDAU. Le paysage naturel (collines du Boulonnais, proximité de la plage) et créé par l'homme (Fort Nieulay - tunnel sous la Manche) offre des caractéristiques remarquables. Beaucoup d'espaces sont propriété de la ville ou de services publics, d'où un transfert facilité. Le projet déjà bien avancé avait fait l'objet d'une étude d'impact précise dont voici quelques exemples : l'un, (plan 48-b), intégré en front de mer, ne permet pas d'extension future, l'autre, (plan 48-a) prévoit au Nord et au Sud d'éventuelles constructions universitaires.

Pour toutes ces raisons, le SECADU propose la troisième solution comme la meilleure. Il reçoit l'appui de la mairie de droite qui désire faire de Calais une opération de prestige en liaison avec le lotissement du Front de mer.

En 1971, le changement de majorité municipale, démolit tous ces plans : l'Université doit se mettre dans la ZUP, pour améliorer un quartier socialement défavorisé (210). Les considérations politiques ont primé sur les autres et expliquent la lenteur avec laquelle l'idée d'un nouvel IUT va faire son chemin, au niveau ministériel. Le Secrétaire d'Etat A. SAUNIER SEITÉ, constatant qu'il n'y a pas les 250 étudiants nécessaires veut supprimer purement et simplement l'IUT (211). Elle soutient délibérément l'opération de Valenciennes, plus proche des milieux patronaux.

Il faut attendre l'arrivée de la gauche au Gouvernement en 1981 pour voir programmés les bâtiments définitifs et un deuxième département d'informatique. Ensuite la Chambre de Commerce avait offert ses bons offices en proposant... l'ancienne gare de transit, mais les étudiants calaisiens, lassés du provisoire, réclament un IUT neuf (voir textes 12 et 12 bis).

GREVE CONTINUE A L'I.U.T.

Texte n° 12

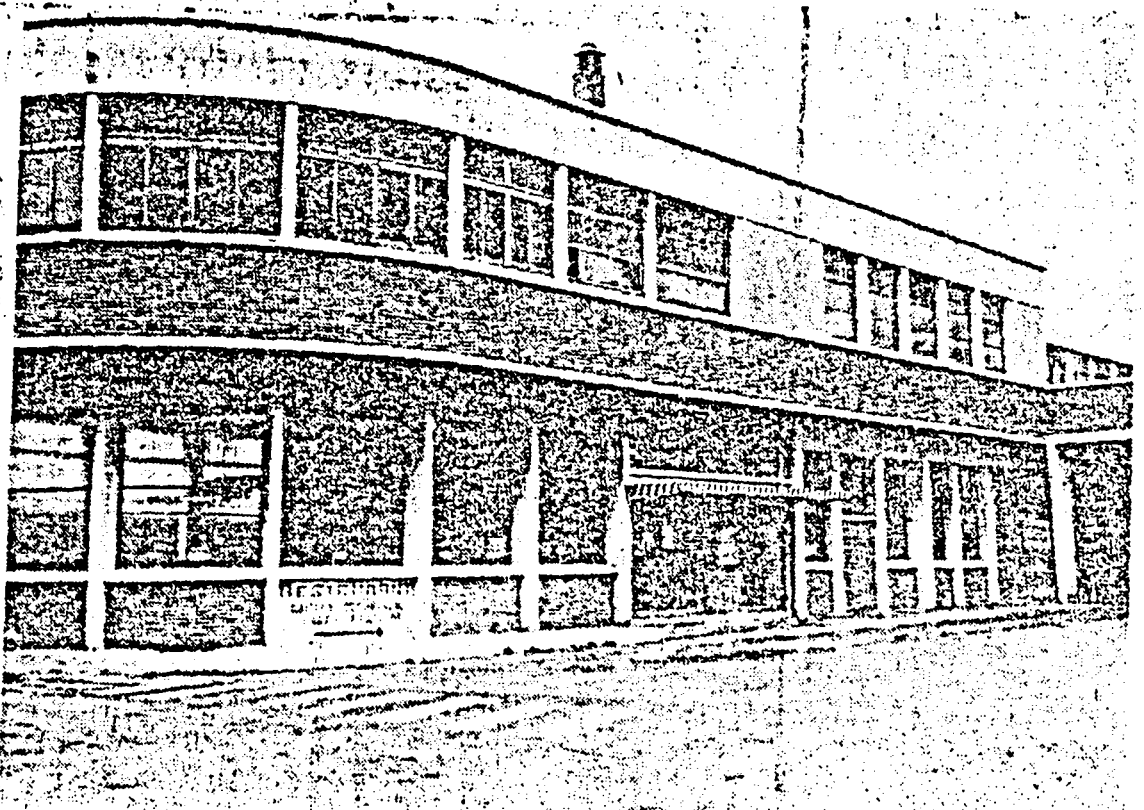
# La Chambre de Commerce et d'Industrie propose une solution

un projet de construc-  
"dur" est dans l'air  
n'a toujours pas été  
tisé, bien que la ville  
à la disposition du mi-  
un terrain situé ave-  
roumaniantz, à proxi-  
le collège Vadez.

g h 30, les étudiants de  
munia de leurs banderoles,  
ont un calme et un ordre  
ont investi pacifiquement  
de la Chambre de com-  
On sait que l'organisme  
re, en compagnie du CEA-  
I.U.P.I. et de la ville, avait  
pouvant pour la création  
partement à Calais.

délegation fut reçue quel-  
minutes plus tard par M. Ra-  
président, accompagné de  
brant, directeur des ser-  
la C.C.I. Cette entrevue  
pluse et... fructueuse puis-  
ques instants plus tard, la  
qui sortait réjouie de cette

Il se proposait de mettre  
ment à la disposition de  
de locaux de l'ancienne  
panit, des locaux en dur,  
et munis d'un chauffage,  
dition que ces locaux  
et qu'elle ait l'engage-  
à les travaux du nouvel  
commenceraient rapide-



*L'ancienne gare de transit pourrait être un I.U.T. relais si...*

(Ph. "La Voix du Nord")

Voix du Nord - 20.10.80

## ETUDIANTS A LA SOUS-PREFECTURE

Photo « Nord-Littoral »

Le matin, les étudiants dé-  
clament d'informer les pouvoirs pu-  
blis sur les conditions dans les-  
quelles ils travaillent se sont ren-  
dus à la Sous Préfecture.

Attendant d'être reçus par M.  
Jacques Palewski Sous Préfet  
occupé durant plus d'une  
heure de manière totalement pa-  
rale, une partie du parking et  
jardins de la Sous Préfecture  
il avaient décoré les grilles  
avec des banderoles expri-  
mant leurs griefs.

Une délégation d'étudiants fut  
reçue par M. le Sous Pré-  
fet qui expliqua quelle est la  
situation de l'IUT de Calais. Ils  
demandèrent d'intervenir en  
leur faveur auprès des services  
concernés et notamment  
du rectorat afin que des  
problèmes soient débloqués le plus  
possible pour le chauffage  
préfabriqués et surtout pour  
la décision soient enfin pri-  
mées quant à la construction et  
aménagement de locaux défil-  
lés pour l'IUT sur le terrain  
à cet effet à la Z.U.P.

Après de nombreuses années.  
de cette entretien, les étu-  
diants abandonnèrent leur « sié-  
ge » de la Sous Préfecture, pour  
revenir à l'IUT.

## Le mur symbolique

## de la Z.U.P.

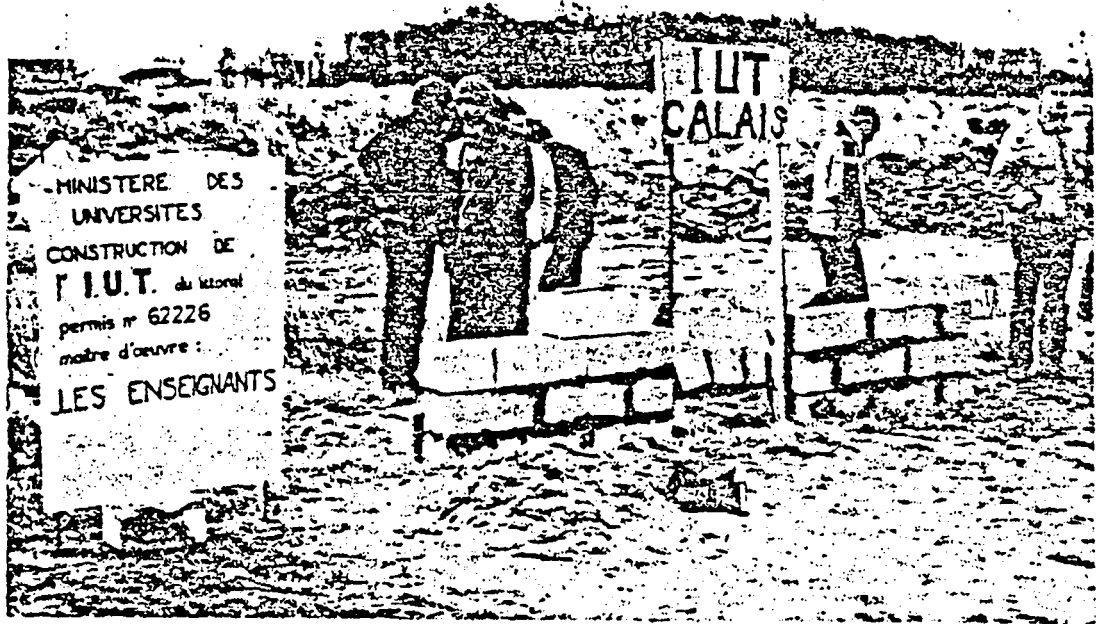
Après que les étudiants s'en-  
tendent avec le Sous Préfet  
les professeurs avaient décidé de  
faire provision du terrain  
prévu pour la construc-  
tion de l'IUT à la Z.U.P. et puis-  
qu'un personne ne semble s'en  
occuper pour l'instant, de  
commencer eux mêmes les tra-  
vaux.

En quelques heures, ils  
parvinrent à monter un petit mur  
d'une vingtaine de mètres de  
longueur. A côté de ce « symbole »  
ils placèrent un panneau signi-  
fiant ce qu'il représente.

## Le feuilleton I.U.T.

L'I.U.T. de Calais fait depuis  
de nombreuses années partie de  
ce que l'on pourrait appeler « la  
zone des promesses jamais tenues »  
faites aux Calaisiens. En  
1972 toutes les instan-  
ces locales avaient pris conscien-  
ce de la nécessité de réaliser un  
I.U.T. à Calais.

Malgré une manifes-  
tation très nette de leur volonté  
de voir ces promesses qui furent alors  
faites n'ont jamais été tenues.



LES PREMIERES PIERRES DU NOUVEL I.U.T. ONT ETE POSEES PAR LES PROFESSEURS

Photo « Nord-Littoral »

Ainsi le 8 juillet 1972 le Pré-  
sident de la Chambre de Com-  
merce et d'Industrie de Calais  
avait reçu une lettre émanant  
de M. Billecocq, alors secré-  
taire d'Etat à l'Education Nationale  
par laquelle ce dernier lui confir-  
mait la programmation en 1973 du  
début des travaux de construc-  
tion de locaux neufs pour l'IUT  
de Calais.

Après cette promesse, il ne se  
passa rien et il fallut attendre  
la venue de M. Chirac à Calais  
en 1975 pour obtenir une nouvel-  
le promesse. Celle de réunir le  
département de Dunkerque et ce-  
lui de Calais à Calais qui se-  
raient logés dans de nouveaux lo-  
caux en 1976. Malheureusement  
ces propos avaient d'ailleurs  
déjà été tenus par courrier par  
la Délégation à l'Aménagement  
du Territoire et à l'Action Ré-  
gionale.

En 1976, l'IUT de Calais, tou-  
jours provisoire, fut doté d'un  
grand bâtiment préfabriqué de 80  
places et on y supprima trois  
postes d'enseignants.

Dans la même année, M. Sé-  
gard promet à son tour de nou-  
veaux locaux pour l'IUT, mais  
une fois de plus rien ne vient

concrétiser cette promesse.

En 1978 l'IUT du Littoral est  
créé et rendu autonome par dé-  
cret.

En 1979, alors que le dossier  
du nouvel IUT est toujours oublié  
quelque part dans un tiroir ou  
sur un bureau (certainement au  
Ministère des Universités) les  
élèves et les professeurs travail-  
lent dans des bâtiments que le  
bricolage a permis d'adapter un  
peu mieux ainsi que dans des pe-  
tits préfabriqués, récupérés à l'E-  
cole Normale d'Arras, qui res-  
pectent à peine les normes de  
sécurité et qui ne sont pas chauf-  
fables.

A la dernière rentrée, soit neuf  
ans après l'ouverture du premier  
département, l'IUT de Calais fonc-  
tionne à peu près toujours dans  
les mêmes conditions matérielles.  
Cependant l'effectif est aujour-  
d'hui de 143 étudiants.

Après la grève qu'ils ont entre-  
prise hier, les étudiants et les en-  
seignants de l'IUT ont décidé de  
poursuivre leur mouvement. Les  
étudiants pour leur part vont es-  
sayer d'obtenir une entrevue  
avec M. le Recteur afin de lui  
exposer leur situation.

Les enseignants de leur côté  
ont décidé de frapper plus haut.

En effet dans un premier temps  
ils vont essayer de faire respec-  
tifier les volontés locales au-  
près du Ministère des Universi-  
tés, qui est selon eux le seul  
à détenir la clé du problème.

H. DESVIGNES

- L'opération OEQA : opération exemplaire de qualité architecturale

L'OEQA de Calais fait partie de la dizaine de projets suivis au très haut niveau, par le Président de la République lui-même, dans le domaine des constructions publiques, devant faire l'objet d'un traitement exemplaire au niveau de la qualité architecturale. Une OEQA répond à plusieurs objectifs (193) :

- une concertation obligatoire entre élus, partenaires, utilisateurs ;
- une qualité à la fois technique et fonctionnelle ;
- une architecture contemporaine ;
- une maîtrise absolue des coûts qui ne doivent pas dépasser ceux d'une opération classique.

Mr. VAN RULLEN (314), architecte chargé du suivi de la réalisation, nous a communiqué les idées majeures du concepteur parisien Mr. BUTLER, qui essaye de tirer le meilleur parti d'un site dont on a vu précédemment les inconvénients. "L'état de jachère urbaine, dit-il, qui caractérise le site choisi pose d'emblée le problème architectural. Initiée dans un langage de tours, de large voirie, de parkings dévoreurs d'espaces, la ZUP s'est sédimentée en ZAC, cautérisant ses franges par des opérations plus conviviales et anecdotiques". Autrement dit, le handicap d'un terrain humide, instable - une fondrière - est renforcé par le caractère hétéroclite du tissu urbain composé de tours et de petites habitations collectives. Mr. BUTLER poursuit en ses termes : "les langages propres à ces deux époques se télécospent ; le projet sera donc bilingue : ses franges dialogueront avec l'opération de logements sémi individuels en brique, son centre parlera le langage des grandes structures urbaines". D'après le plan 49, la partie Nord-Ouest sera occupée par les bâtiments de l'IUT proprement dit. Quelques résidences devraient permettre de fermer la place David. Le cheminement piétonnier situé obliquement sur le plan, constituera la limite naturelle entre les terrains voués à l'antenne calaisienne et les espaces verts (terrain d'aventure, pépinière, etc...) du terrain restant.

A une autre échelle, il s'agit, par ce projet, de renforcer les liens entre une ZUP à l'Est, à la croissance désordonnée, et un centre ville qui perd peu à peu ses activités industrielles - d'où l'importance de l'axe Avenue Tourmanians - Avenue Blériot. Un traitement "signal" de l'accès

Nord (angle rue David, rue Marinot) qui est aussi l'entrée principale de la ZAC, a été demandé à l'architecte. La grande artère centrale, qui doit relier les départements, a été couverte d'une "nef" vitrée qui répond à cette exigence (voir la maquette illustration n° 27). Toutes les parties de l'établissement développé sur trois niveaux, communiqueront par passerelle.

Cette réalisation, qui ne fait pas l'unanimité quant à son style (se perdra-t-on dans les différents étages?) et son caractère structurant (apportera-t-elle l'animation souhaitée dans un quartier défavorisé?), commencera en Décembre 85. En attendant, les étudiants d'informatique seront hébergés à l'école Balzac. Mais une page est résolument tournée dans l'histoire de l'antenne calaisienne : le provisoire a vécu. C'est la fin d'une longue époque d'hébergement de fortune. "Ce projet est un évènement pour le Nord-Pas-de-Calais. Il est le contraire même des constructions universitaires qui ressemblent à des boîtes à chaussures. Pour Calais et le Littoral, c'est la sortie du tunnel..." affirme le recteur DURAND-PRINBORGNE (218 bis). On espère, par la valeur symbolique attribuée à cette construction, donner une image valorisante de l'université.

c) Un aménagement en cours de réflexion :  
l'antenne universitaire dunkerquoise

En 1972, s'ouvre, dans un ancien village offert par la ville, le département d'IUT, premier du genre dans l'Académie, de techniques de commercialisation (191). Eloigné du centre géographique dunkerquois, il a bénéficié d'une opportunité de locaux disponibles<sup>(1)</sup>. Installé dans Malo les Bains, une des villes de la Communauté Urbaine Dunkerquoise, il est cependant assez vite relié au centre ville, par le boulevard de la République, rectiligne, et par une desserte correcte en autobus (plan 50). Au moment de sa création, le proviseur du lycée Jean Bart, implanté de façon plus centrale, avait revendiqué dans ses murs ce département, en oubliant que les deux enseignements, secondaire et supérieur sont gérés par deux administrations de nature différente. Une autre formation post baccalauréat, se trouve à Petite-Synthe : l'IPA-IAE.

---

(1) Illustration 28 - a

**ENSEIGNEMENT**

# Le visage du nouvel I.U.T. Une opération architecturale exemplaire dans le Nord/Pas-de-Calais



*L'esquisse du nouvel I.U.T.*

Cette fois-ci, c'est certain, le nouvel I.U.T. de Calais accueillera les étudiants pour la rentrée 1986 au cœur de la Z.A.C., non loin du collège Vadez et de la nouvelle résidence qui porte ce nom. Les travaux commenceront en décembre 1985 pour s'achever en octobre 1986. Ces informations ont été fournies par le recteur de l'Académie de Lille, M. Claude Durand-Prinborgne, lors d'une conférence de presse jeudi après-midi à Lille et à laquelle assistait M. Charles François, directeur de l'I.U.T. du littoral et adjoint au maire de Calais.



Cette situation reflète assez bien la structure urbaine de l'agglomération dunkerquoise ; quatre communes se partagent l'espace : Dunkerque, Malo, Rosendaël et Grande Synthe. Ces quatre "quartiers" ont chacun leurs habitudes bien ancrées, ce qui provoque un faible brassage de population.

L'Agence d'Urbanisme de Dunkerque, très consciente de la vacuité du centre ville "fantoche", pense que l'installation d'un ensemble universitaire pourrait être un moyen d'affirmer la centralité dunkerquoise, et de lutter contre l'éparpillement administratif et culturel (275). Or chaque élu le souhaite dans sa commune, et Mr. CARETTE, le maire de Coudekerque, au Sud de l'agglomération, n'a pas été le moins vigoureux sur ce sujet.

Les premiers sites proposés, dans les années 70, pour une éventuelle installation universitaire, ont porté sur de vastes espaces rendus disponibles par le départ d'activités industrielles et portuaires : ainsi, le SDAU inscrit, à la place des chantiers navals, à l'Est du port, une possible université : personne n'y a cru. Grande Synthe, influente par son pouvoir financier, grâce à Usinor, propose la ZAC du Courgain.

Devant les réticences ministérielles de créer une véritable antenne universitaire, les ambitions dunkerquoises se limitent à un IUT, dont la localisation au centre ville s'impose davantage que pour une université à vocation plus large. C'est alors que deux logiques s'affrontent, celle du "dominé et de dominant" selon l'expression de Mr. GUEURET, président de l'Association pour l'université expérimentale du littoral. La première propose une implantation à proximité de la gare, dans un site forcément restreint, au coeur du tissu urbain. Soutenue par Mr. FAIRISE (284), ancien président du conseil d'administration de l'IUT du littoral, au nom de la promotion des transports en commun, elle recueille l'approbation des instances lilloises : en effet, elle a l'avantage d'une bonne centralité, et d'une bonne accessibilité mais, en favorisant la venue d'étudiants et professeurs assez éloignés, par exemple des lillois, elle prive Dunkerque d'une autonomie indispensable à la recherche. C'est en tout cas ce que craignent des responsables de l'aménagement, et en particulier Madame CHABOUT (275), de l'Agence d'Urbanisme, davantage partisan d'une localisation "hyper centrale", dans le noyau historique de Dunkerque et en marge du secteur portuaire qui fait l'originalité de

la ville. Trois éléments doivent concourir à la bonne insertion spatiale d'un bâtiment universitaire dont on veut assurer la promotion : l'accessibilité, la porte d'entrée principale, l'image extérieure dans le quartier. On retrouve la même préoccupation de traitement signal, que dans l'exemple calaisien.

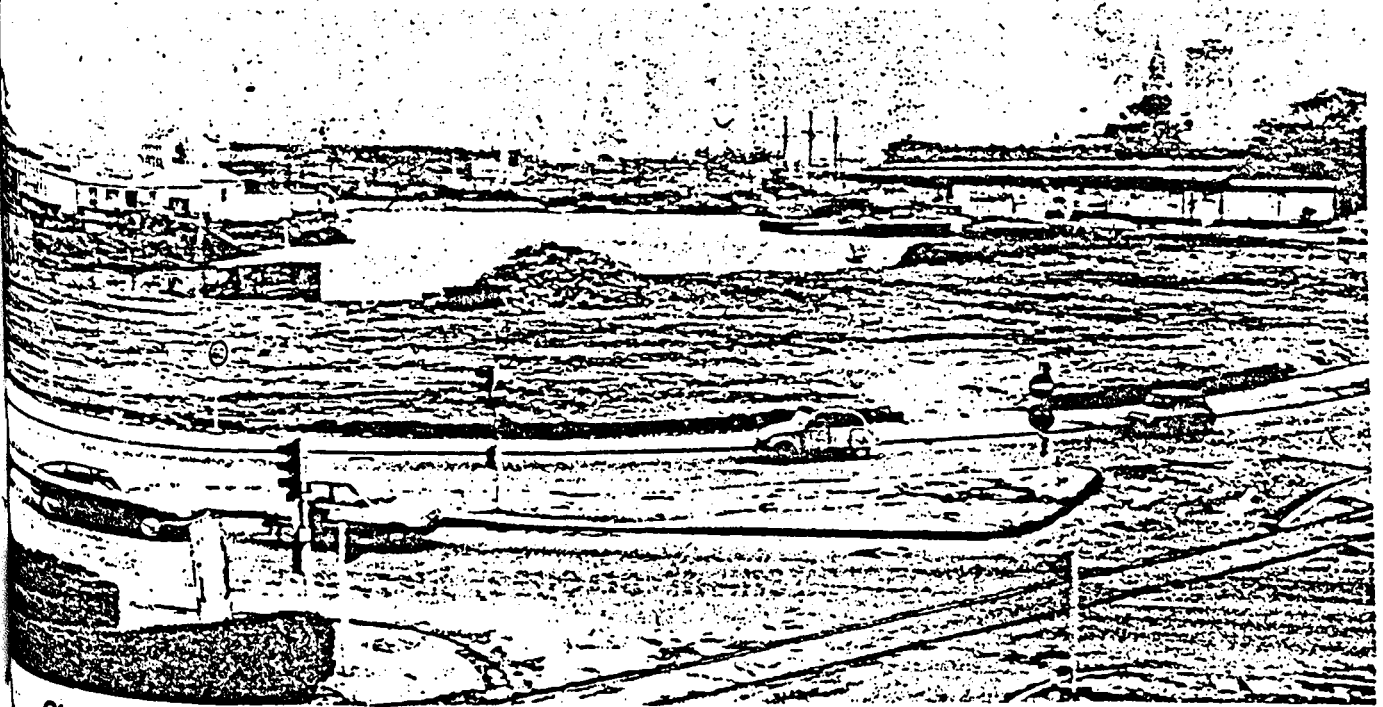
Deux sites répondent inégalement à ces critères : le bassin désaffecté de l'arrière-port, au Sud, et le quartier de la Citadelle, au Nord. Le premier, a l'avantage d'une position stratégique, à l'entrée du port et de la ville mais présente l'inconvénient d'un espace restreint, à moins d'un coûteux comblement de l'ensemble du bassin (cf. photo 28.b), et enclavé par de grandes voies de circulation dépassant la simple desserte d'un centre ville. Le deuxième a les faveurs des aménageurs pour plusieurs raisons. Certes, le rattachement au centre ville de cette "presqu'île", isolée par le bassin du commerce et par le bassin Freycinet peut poser problème, encore que l'accessibilité piétonne serait renforcée par la création du pont de la citadelle, au Sud, et l'accès automobile permis au Nord par le quai Freycinet où se situerait un grand parking, mais surtout, il faut tenir compte de la volonté municipale de revitaliser cet endroit périphérique, par un "complexe interactif", dont l'IUT ou l'Université ne seraient qu'un des éléments. En effet, dans une même maison, on pourrait trouver un musée des activités portuaires, les services maritimes actuels, et l'institut de formation au commerce extérieur, par exemple. La réhabilitation des demeures bordant le bassin de commerce qui ont bénéficié d'un traitement paysager assez réussi, prouve cette volonté de réappropriation d'un espace de la mémoire collective. L'ancienne manufacture des tabacs serait conservée en partie et transformée. Le terre-plein d'honneur, ouvert sur le quai de la Citadelle, prolongé par la salle d'apparat, serait commun au musée et aux enseignements universitaires. Une rue intérieure mènerait ensuite à une placette, autour de laquelle s'organiseraient les différents programmes. La réflexion amène aujourd'hui à se demander s'il conviendrait de prévoir deux pôles de développement : l'un, à dominante scientifique, dans le quartier de la Citadelle, l'autre à dominante littéraire, dans le bâtiment de l'ancien collège Lamartine. En assurant ainsi une dispersion raisonnable des activités post-baccalauréat, on évite le danger de recréer, même au centre ville, les conditions d'un nouveau ghetto universitaire ! (cartes n° 51-52).

Illustration n° 28.b



PARI SUR L'AVENIR

# Branle-bas de combat, samedi, pour promouvoir l'université du littoral



C'est sur ces terres redevenues vierges et où s'est construit autrefois l'avenir maritime de Dunkerque que l'université du littoral pourrait prendre son essor.

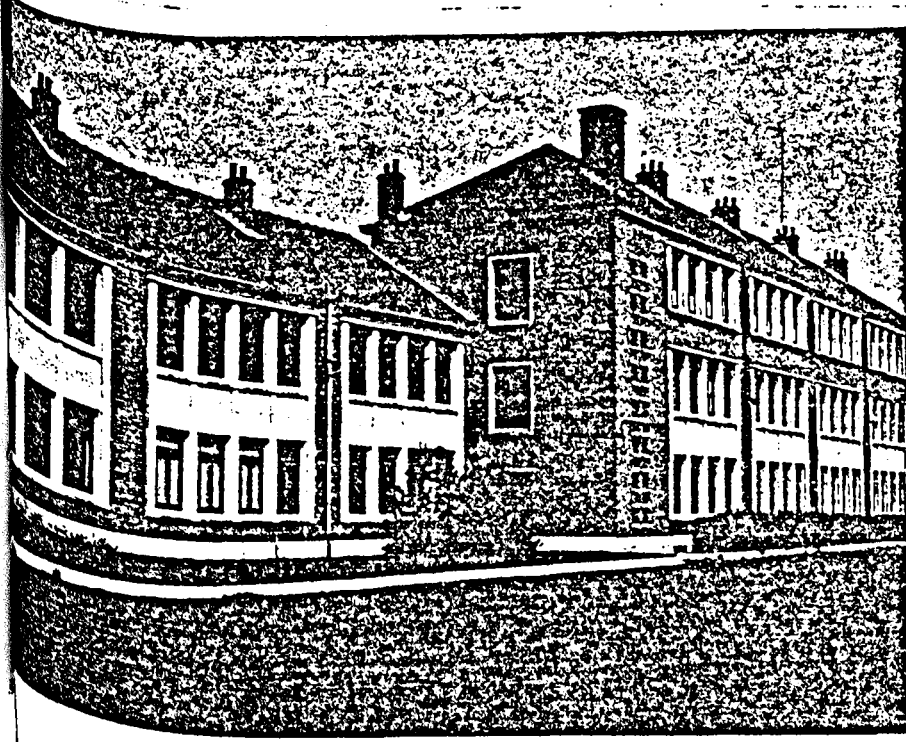
(Ph. de La Voix du Nord)

La Voix du Nord:  
17 Mai 1985.

Illustration 28.a

Le département  
d'IUT  
à DUNKERQUE

Photo F. LAURENT



Ceci va dans le sens des propositions de Mr. PINCHEMEL dès 1971 : il ne s'agit pas de rechercher la parcelle unique et de grande surface, mais d'envisager l'aménagement de multiples emplacements peu éloignés les uns des autres. Une dispersion mesurée permettrait de maintenir de multiples relations entre les Unités, tout en préservant des possibilités de relation avec les autres centres d'activité de la cité, à condition de ne pas dépasser certains seuils d'éloignement. Pour cette fois, même s'il faut encore parler en terme de projet, la pratique urbanistique rejoint la théorie. Sera-t-elle aussi appliquée pour l'intégration fonctionnelle de l'activité universitaire dans le quartier et la ville ?

CHAPITRE VI : LE RÔLE DE L'UNIVERSITÉ DANS L'ANIMATION URBAINE :  
L'UNIVERSITÉ EST-ELLE UN MILIEU DE VIE ?

Un établissement universitaire ne se limite pas à un certain nombre de salles d'enseignement, il assume aussi envers sa population étudiante une fonction d'éducation qui déborde les heures de travail. Dans le cas d'une implantation intra-muros, un certain nombre de rencontres, d'expériences, ont lieu autour de la vie universitaire, dans le quartier ou dans le centre, au contact d'une population variée, au sein d'une animation qui est celle de la ville toute entière. La création des "domaines" universitaires, modifie de façon profonde cette situation dans la mesure où ce nouveau lieu est séparé des autres activités urbaines. Le nombre élevé d'étudiants résidant sur les domaines, l'allongement de la durée de la journée universitaire, l'éloignement du centre ont fait apparaître de manière aiguë l'absence des services auxquels chacun a recours quotidiennement.

Cette situation générale dans toutes les académies, se retrouve dans le Nord-Pas-de-Calais : elle est dénoncée par des aménageurs et des géographes au nom de l'interdépendance nécessaire entre ville et université.

L'intégration de cette dernière dans la ville est fonction de l'emplacement du logement étudiant et de la résidence du personnel, travaillant dans ses murs. Les changements sociologiques, la mobilité croissante des étudiants ont modifié les conditions de vie de cette population si particulière.

Comment l'Université utilise-t-elle les services offerts par la ville ? En retour, est-elle capable d'enrichir la vie culturelle de son environnement ? Une ville nouvelle favorise-t-elle une meilleure intégration de la fonction universitaire ? Pourquoi n'existe-t-il pas de "quartier latin" digne de ce nom dans la région ? Toutes ces questions vont trouver ici des débuts de réponse.

### 1) UNE PROFESSION DE FOI : L'INTERDEPENDANCE ENTRE VILLE ET UNIVERSITE (479bis)

L'Université devrait d'abord représenter pour l'étudiant, un milieu de vie, de formation et de culture, et pas seulement un lieu d'instruction. La vie universitaire est pour lui, un moment de "passage", de mutation entre le "cocon" des études secondaires et la vie active. Ce moment privilégié doit permettre de découvrir le monde des autres et la découverte de la vie passe par celle de la ville.... Aussi : son milieu de vie doit-il être riche, exaltant, éducatif, multiplier les occasions de rencontres, d'échanges, de prises de responsabilité, mais aussi permettre les moments de repos et d'isolement. Il faut donc se garder de créer un milieu artificiel, coupé de toutes réalités sociales, tant pour le travail que pour les loisirs. La Catho l'a sans doute mieux compris que les universités d'Etat, soucieuse qu'elle était de guider l'individu vers le monde des "valeurs" qui étaient les siennes. Sa localisation centrale, la proximité de ses maisons d'étudiants y ont contribué.

L'Université a encore d'autres missions. A la masse "ordinaire" d'étudiants, s'ajoute un important contingent d'enseignants, d'ingénieurs, de techniciens, pour lesquels le recyclage apparaît comme une nécessité impérieuse. Les développements futurs de la formation permanente peuvent toucher une fraction importante de la population, y compris celle qui n'a pas le niveau du baccalauréat.

Les universités constituent par ailleurs des lieux de rassemblement d'informations et de documents qui concernent tous les domaines de la vie économique et sociale. Elles devront se doter grâce à l'informatique des moyens les plus modernes de classement, de tri, de diffusion des informations, qui trop souvent restent inutilisées alors que les entreprises, les municipalités, les administrations, les individus ne cessent de faire appel à ces renseignements qui leur manquent.

Les universités sont aussi un lieu privilégié de discussion, un lieu de réflexion permanente sur les transformations de la société. Il serait normal qu'elles deviennent un forum où soient évoquées toutes les grandes options, suggérées des solutions nouvelles. Le besoin de contact et d'échanges directs est un facteur essentiel de la vie urbaine.

Enfin, l'université peut devenir un centre culturel important dans la cité. Ses équipements peuvent abriter réunions, spectacles, expositions, conférences. Le simple bon sens recommande de ne pas construire côte à côte une maison de jeunes et un foyer d'étudiants, un grand amphithéâtre et une salle de spectacle. La ville et l'université doivent s'enrichir, se développer mutuellement.

Une "banalisation" des équipements universitaires permettrait dans bien des cas de sortir de la situation actuelle. Point n'est besoin de construire une crèche "étudiants", des stades "étudiants" etc... qui restent déserts une bonne partie de l'année. La diffusion du logement des étudiants dans des ensembles d'habitation est une politique qui se généralise à l'étranger (Suède, Allemagne, Italie...) et commence à être pratiquée en France. Elle peut se présenter sous des formes diverses : occupation d'un appartement par plusieurs étudiants, réservation de chambres dans des immeubles, résidence localisée dans un quartier. L'ouverture de ces résidences, durant les mois d'été, est un autre aspect de la banalisation. La localisation des équipements ainsi banalisés est à envisager selon trois possibilités :

- soit à l'intérieur du domaine, mais leur fréquentation extérieure deviendrait moins facile ;
- soit sur le pourtour, mais il serait souhaitable de ne pas trop les disperser si on veut créer les conditions propices à une animation ;
- soit près de l'accès principal du campus, le long de la voie qui le relie au point d'animation le plus proche. Ce serait la solution la plus adaptée dans la mesure où elle ne provoquerait pas une rupture trop brutale des habitudes des deux communautés.

Chaque quartier se caractérise par une activité dominante et il va de soi que l'université peut, et doit être l'une d'elles, mais pour que cette fonction n'écrase pas totalement les autres, il est nécessaire de maintenir à l'intérieur d'une même aire géographique des espaces qui peuvent accueillir d'autres activités.

La grande particularité du Quartier Latin, à Paris (49), est précisément de regrouper un grand nombre de fonctions. Le trafic assuré par les boulevards St-Michel et St-Germain est tout aussi important pour l'atmosphère du quartier que la présence de la Sorbonne, des cinémas, des librairies ou du Jardin du Luxembourg. C'est de la confusion des circulations et de ces activités entraînées par le commerce, l'enseignement, l'artisanat, la détente, que naît cette animation particulière.

Il serait intéressant de concevoir une implantation universitaire fractionnée en différents éléments localisés sur une trame urbaine et d'articuler, autant sur le plan horizontal que vertical, des locaux d'enseignement, des bureaux, des habitations, des commerces. En suggérant une hiérarchie des circulations et en situant les "points forts", on peut fixer quelques équipements encombrants (théâtre, bibliothèques, parkings) et laisser plus de souplesse aux autres éléments (espaces verts - salles de travail etc...). Ceci suppose une bonne maîtrise de l'ensemble des facteurs de développement urbain et un décloisonnement de l'administration universitaire dans le domaine des constructions.

Dans l'hypothèse d'une implantation en frange urbaine, le facteur essentiel d'intégration est l'articulation sur un pôle secondaire existant ou amené à se développer. Les difficultés d'aménagement des domaines universitaires tiennent en partie au fait qu'ils sont implantés sur le territoire des communes peu peuplées, pour lesquelles la présence de l'université soustrayant de grandes surfaces à l'impôt est plus une charge qu'un avantage. Mais il est possible de pallier le sous-équipement d'un quartier à partir de l'implantation universitaire. Il importe que le domaine ait le maximum de surfaces de contact avec le secteur environnant.

La fréquentation du centre traditionnel, quelque soit le degré d'équipement du quartier universitaire, est une constante de la vie étudiante. Une excellente infrastructure de transports reste la condition essentielle de la réussite d'un campus. Il faut tenir compte, dans les changements sociologiques apparus ces quinze dernières années, de la mobilité croissante des gens fréquentant l'université, tant à l'intérieur de l'agglomération que d'une Académie à l'autre.



A la lumière de ces réflexions théoriques dont la mise en oeuvre est rendue difficile par les structures administratives et financières cloisonnées, étudions comment fonctionnent les interrelations entre ville et université dans la région, parmi lesquelles le logement conditionne toutes les autres.

## 2) LE LOGEMENT DES ETUDIANTS ET DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITE : UN FACTEUR ESSENTIEL D'INTEGRATION DANS LA VILLE

a) La Catho a été la première à s'intéresser au logement de ses étudiants puisque deux de ses maisons de famille, St-Louis et Albert le Grand ont été construites en même temps que les Facultés elles-mêmes, à 50 et 100m des lieux d'enseignement. La vacuité du quartier au moment de leur édification, le souci de préserver les bonnes moeurs des jeunes gens du contact avec la grande ville industrielle, expliquant cette rapidité. Pour les facultés d'Etat, il faudra attendre 1929 pour voir le début des travaux des deux maisons des Etudiants et des Etudiantes ; le logement s'effectuait chez l'habitant ou en résidence privée auparavant. L'Etat et le Conseil Général avancèrent l'essentiel de la somme destinée à l'office départemental des Habitations à Bon Marché du Nord, maître d'oeuvre des édifices. On fit largement appel aux souscriptions privées (82).

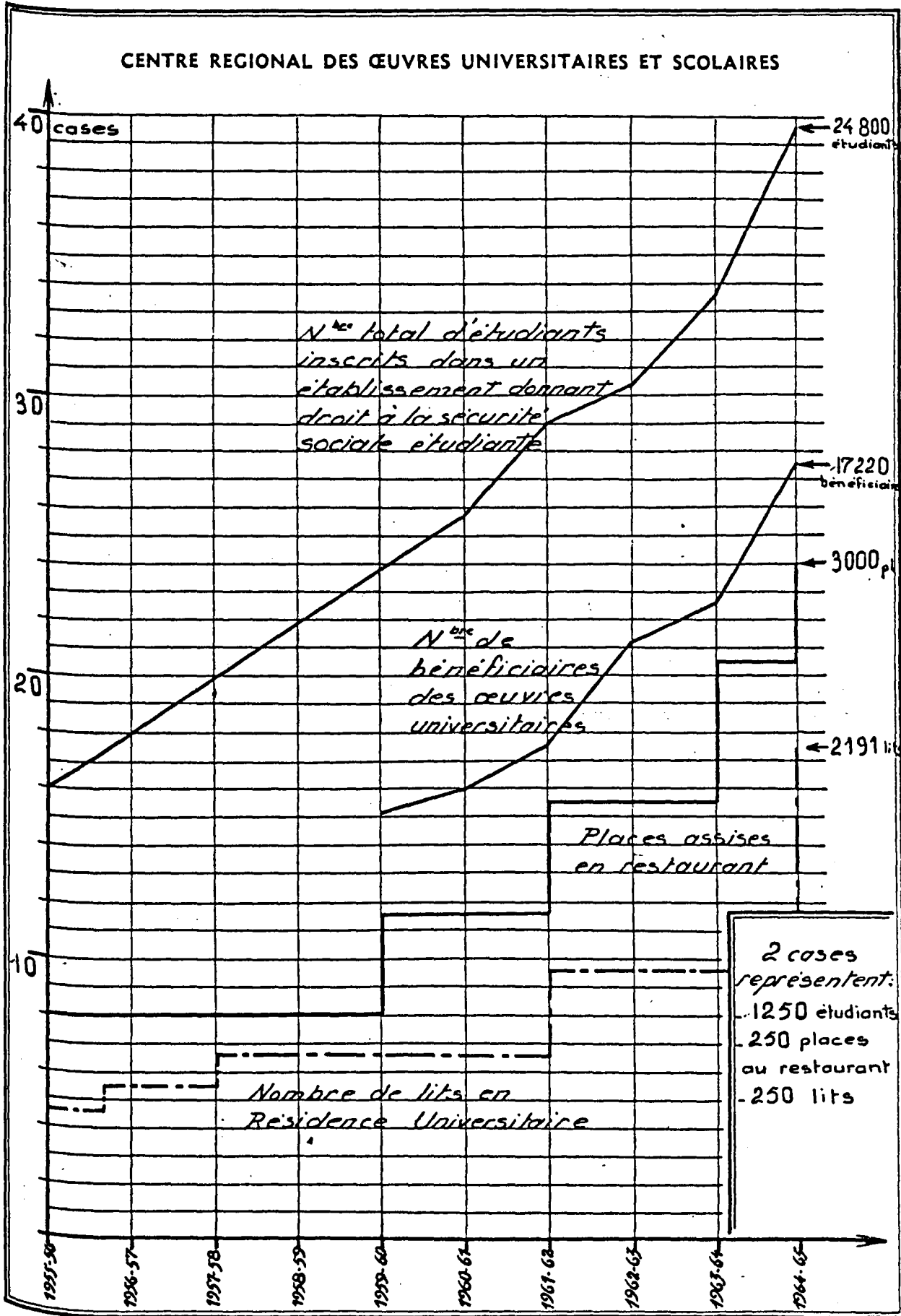
Construites sur des terrains provenant de la démolition des fortifications, en bordure du futur boulevard de ceinture, à moins d'un kilomètre des bâtiments universitaires, ces résidences veulent offrir un cadre de vie agréable, à proximité de jardins et de parcs. Les bâtiments confortables comportent une vaste cour intérieure exposée au midi, sur laquelle s'ouvrent la quasi totalité des chambres. Chaque chambre d'environ 12m<sup>2</sup> a l'éclairage électrique, le chauffage central, l'eau chaude et le mobilier adéquat. En annexe, de vastes restaurants en sous-sol, une petite buanderie, chez les filles seulement ! Les façades principales sont en brique claire, avec une décoration sobre soulignant les dispositions intérieures. L'augmentation, inimaginable à l'époque, du trafic automobile sur le boulevard périphérique, est venu rompre cette harmonie conçue par l'architecte DELANNOY.

b) Dans sa forme actuelle, le CROUS constitué en 1955, et héritier du Centre Régional constitué selon la loi de 1901, est une antenne du CNOUS, chargé de provoquer la création de services propres à satisfaire les besoins étudiants et d'assurer la gestion de ces services. Son Conseil d'Administration comprend les présidents d'Université et des représentants d'étudiants. Les usagers sont donc associés à la bonne marche des services créés pour eux et parfois sur leur initiative (98).

L'attribution d'un logement est, sans contexte, la sollicitation la plus pressante des étudiants. Le Crous met à leur disposition le service d'attribution des chambres en résidence universitaire, chez l'habitant ou, encore rarement, en HLM, surtout pour les couples. Le graphique n° 20 donne en partie l'évolution quantitative du nombre de chambres. En 1955, le Crous disposait de 500 chambres réparties dans trois résidences, dix ans plus tard, il pouvait offrir plus de 2000 chambres, chiffre inférieur aux besoins réels (252). Actuellement, les 14 résidences réparties dans six villes différentes comptent 7200 chambres. Cette capacité en fait le premier centre français avec Aix (238). L'attribution se fait sur des critères sociaux : les boursiers ont la priorité, 15% des lits sont réservés à des étrangers, mais il n'existe pas de plafond de ressources : la loi de l'offre et de la demande peut jouer. La contribution mensuelle s'élevait à 366F en 1984. On distingue trois types de localisation, répondant à trois conceptions différentes du rôle attendu de l'étudiant dans la vie urbaine :

- les vieilles maisons d'étudiants, en périphérie urbaine, sur des terrains déclassés, bon marché (G. Lyon, G. Lefebvre) : cela correspond à une mise à l'écart du monde étudiant, confiné dans ses études ;
- les résidences couplées au "campus" : c'est le cas de Chatelet, en bordure du CHR, puis des résidences d'Annappes (Boucher, Bachelard, etc...), du Creeps de Wattignies. L'IUT de Béthune et l'Université de Valenciennes adoptent le même système, avec une grande concentration d'étudiants par unité (300 à Béthune, 800 à Valenciennes). Souvent séparées des lieux d'enseignement par une simple route, elles présentent comme avantage essentiel de limiter le temps du trajet travail - habitation mais elles coupent, là aussi, les contacts quotidiens avec la ville.

Graphique n° 20



- Par ailleurs, le CROUS sous-loue à des couples des appartements réservés en HLM : avec 940 lits, il se place en deuxième rang après Reims, qui a très peu de résidences universitaires. Jusqu'en 1965, le CROUS ne disposait que de 30 studios à la résidence Chatelet. Mais ce type de construction, refusé par les autorités gouvernementales, fut remplacé ensuite par des logements HLM dont quelques appartements pour étudiants. Alors que les ménages d'étudiants recensés au cours de l'année 64-65 étaient de 1 100 environ, le CROUS n'avait pu obtenir que quatre appartements !

Actuellement, le traitement informatique des fiches d'inscription (16), fait apparaître à Lille I, 14% d'étudiants mariés sur les 14 000 inscrits, en 1982, et à Lille III, 20,7%. Cette transformation sociologique, qui s'explique en grande partie par l'allongement de la durée des études a une conséquence essentielle : la disparition du domaine universitaire comme lieu de vie privilégié puisque l'étudiant, le soir, rejoint sa famille. Le système des logements HLM a été retenu aussi par les promoteurs de l'opération calaisienne : les tours inoccupées à proximité de l'IUT pourraient servir de point de départ. Mais il ne faudrait pas recréer les conditions d'isolement dans des résidences qui n'en porteraient pas le nom (270).

- Grâce à un fichier de 3 500 logeurs, le CROUS parvient aussi à mettre chaque année 2 500 chambres en location chez des particuliers. L'importance de ce fichier s'explique par les services rendus par le CROUS dans le domaine des contrats de location, d'assurance, de contentieux.

La carte du logement étudiant (carte D), élaborée à partir de ce fichier montre l'ampleur de la diffusion du phénomène dans l'espace urbain. Elle tient compte du nom de rue du logement mais non de numéro dans la rue : ainsi la disposition de part et d'autre de la rue est arbitraire. Pour souligner l'alignement, un côté a d'abord été rempli avant l'autre. Quand des logements sont groupés dans un même immeuble, l'ensemble figure sous forme d'un disque au diamètre proportionnel au nombre de logements (voir abaque hors texte).

L'assez large diffusion des adresses fait quand même apparaître des inégalités de répartition. Les grands axes de circulation (Bd Montebello, rue Solférino, rue Nationale etc...) sont mieux représentés que les rues adjacentes : les immeubles plus vastes peuvent-ils accueillir plus

- les résidences en ville, préconisées par les aménageurs, commencent à se répandre. On les trouve dans des quartiers assez défavorisés comme Lille Sud (rue du Bas Liévin), la ZUP de Mons, où on espère qu'elles contribueront à "réhabiliter" une image de marque négative. La résidence du Triolo est considérée, à plusieurs égards, comme privilégiée par son site d'abord, dans un quartier d'habitats individuels et de bureaux, et par son architecture, qui fait davantage penser à un petit habitat collectif accessible à la classe moyenne, qu'à une résidence universitaire. Trois autres résidences, prévues à Villeneuve n'ont pas vu le jour. L'une d'entre elles, au Pont de Bois, à côté du lycée Queneau, aurait dû accueillir 600 étudiants. La municipalité n'a pas une position homogène en la matière. Mr. DUHEZ (281) reconnaît que multiplier les résidences dans un quartier, c'est le condamner six mois par an à la vacuité. Mais Mme VERBRUGGE (315), conseillère municipale, trouve que les étudiants en résidence, ne payant pas de taxe d'habitation sont privilégiés par rapport aux autres. La mairie subventionne le CROUS à raison de 4600F en 1984 (296). Les cartes du logement étudiant à Lille et Villeneuve d'Ascq intègrent les données statistiques pour chaque résidence.

Tableau n° 9 : EFFECTIFS DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES LILLOISES - 1985

Nom		Nombre d'étudiants
Lille (Crous)	Georges Lyon	314
	Georges Lefebvre	268
	Chatelet	694
	Bas Liévin	360
Lille (Catho)	St-Albert le Grand	63
	St-Michel	84
	Theilhard de Chardin	74
	St-Louis	71
	Foyer international d'étudiants	114
Villeneuve d'Ascq	Triolo	338
	Gallois	780
	Boucher	760
	Bachelard	775
	Camus	993
Mons	Robespierre	311
	V. der Meersch	303
Wattignies	Mermoz	313

d'étudiants ? La périphérie du centre des affaires et du commerce l'emporte sur le noyau le plus actif mais aussi le plus cher. La recherche de faibles loyers oriente l'étudiant vers de vieux quartiers parfois assez délabrés ou en voie de réhabilitation. Dans le secteur du Lille Ancien, presque aucune rue n'est "épargnée" par le phénomène. Dans Wazemmes, le peuplement étudiant prend des formes plus concentrées, de part et d'autre de la place Dorez, le long des boulevards de pénétration (Montebello et V. Hugo). Le quartier Vauban est moins concerné, au Nord du boulevard du même nom, que le triangle, au-delà de la place Cormontaigne formé par la rue de la Bassée, la rue d'Isly, et le boulevard de la Moselle. Quartier calme et bénéficiant d'une meilleure image que Wazemmes et ses "squatters", il attire sans doute des futurs médecins travaillant au CHR.

Dans les quartiers plus centraux, deux zones s'individualisent ; les abords de la gare (rue du Molinel - rue Faidherbe) pour des raisons évidentes d'accessibilité, et l'ancien quartier des Ecoles . Permanence géographique ? Habitude des propriétaires ? Structure adaptée des maisons ? Deux types d'habitation se prêtent bien à la location d'une chambre : la demeure bourgeoise du centre dont la côte mobilière élevée pousse le propriétaire à rentabiliser son patrimoine, et la vieille demeure d'un quartier autrefois densément peuplé qui se vide progressivement de sa population.

L'importance des grands immeubles non accessibles à la propriété, dans les faubourgs périphériques (Béthune - Postes - Douai etc...) explique la faible représentation du logement étudiant. Seule la trame urbaine de Fives, assez proche du Vieux Lille, avec ses petites maisons basses, ouvrières, souvent squatterisées par d'anciens étudiants ayant rompu avec la Société conformiste, se prête bien à cet accueil (122).

- Les communes de la Communauté Urbaine de Lille (carte n° 53) participent aussi à cet effort de logement chez les particuliers. Les propriétaires des banlieues résidentielles de Marcq ou Lambersart, ont sans doute les mêmes motivations que ceux habitant les quartiers élégants du centre. Loos et Haulbourdin profitent de la proximité du CHR, tandis que Lezennes, Ronchin et surtout Hellemmes offrent à la "clientèle" annampoise des moyens d'hébergement souvent modestes, certes, mais facilement accessibles. A Roubaix

(carte n° 54) et Tourcoing, déjà plus éloignés des centres universitaires, seuls les secteurs proches du Grand Boulevard, de la rue de Lille et de la gare, sont retenus par les étudiants et choisis en fonction de leur liaison facile avec Lille. La faiblesse relative des structures d'accueil à Villeneuve d'Ascq (carte n° 55) s'explique pour plusieurs raisons : les normes plus strictes et restreintes des logements neufs, l'absence de grande propriété immobilière, la "concurrence" des résidences. Le quartier le plus anciennement loti, celui de la Résidence, à mi-chemin entre les deux campus regroupe l'essentiel des chambres disponibles. Les maisons individuelles ou le "petit collectif" des zones dites des "musiciens" ou des "écrivains" (Balzac - Racine etc...) se prêtent assez bien à recevoir, dans une pièce du bas indépendante du logement principal, un étudiant.

- Le CROUS a installé des antennes dans d'autres villes universitaires. A Valenciennes (carte n° 56), la ville proprement dite paraît mal représentée au profit de communes périphériques proches du campus comme Aulnoy ou Maing. Mais un autre organisme, la Maison de la Famille, d'obédience catholique, se charge du placement des étudiants, grâce à son réseau d'adresses plus centrales mais malheureusement "confidentielles". Cette répartition inégale confirme cependant le caractère excentré de l'Université, plus marqué encore qu'à Annappes, visible déjà dans l'organisation spatiale du domaine.

c) Les modes d'hébergement dans les Ecoles Normales, les STS et les classes préparatoires, ne présentent pas de loi générale. Si l'internat est plus développé dans les CPGE (carte n° 57), c'est à cause de la concentration géographique des établissements, obligeant parfois au "déracinement", et aussi à cause du gage de sérieux dans le travail que cela procure. Les étudiants de STS (carte n° 58), plus proches de leur famille rentrent plus facilement le soir, surtout dans les villes moyennes (Boulogne, Douai). Dans les Ecoles Normales, la tendance à la réduction de l'internat, au profit du logement en ville, plus indépendant et moins contraignant sur la discipline, est manifeste.

d) La Catho a aussi organisé ses Oeuvres Universitaires : Huit résidences offrent 800 chambres. Trois d'entre elles sont plus particulièrement affectées aux Ecoles qui les gèrent. Les cinq autres ouvertes à tous les étudiants de la Fédération, sont situées à proximité du périmètre de la Catho (15)(Tab.9).

Les trois cartes de répartition pour les Lettres, l'EDHEC, l'ESS montrent une forte concentration dans le quartier Vauban, (le long de la rue Nationale, de la rue de la Bassée), une diffusion moindre dans le secteur Gambetta, et une dispersion très faible dans les autres quartiers (sauf les deux premières années de l'ESS). La proximité géographique des lieux de travail constituent le facteur numéro 1 dans le choix du logement. Mais s'agit-il d'un choix délibéré ou d'une opportunité suite à une offre massive dans ce secteur ? Une enquête réalisée auprès des étudiants eux-mêmes va le montrer.

Présentons les conditions de cette enquête, réalisée au moment de la rentrée 1982-83 (317). Nous avons choisi les étudiants de 2ème année, moins nombreux et déjà mieux intégrés à la vie lilloise. Le questionnaire (voir texte 13) a été distribué à chaque école ou institut membre de la Fédération. Le taux de réponse, satisfaisant dans l'ensemble, varie de 70% pour la Faculté des Lettres à 100% pour l'ISEN. Seules l'EDHEC et la Faculté de Médecine n'ont pas renvoyé les questionnaires.

Il apparaît que la localisation centrale n'est pas déterminante dans le choix des études : ce facteur très mineur dans le cas des grandes écoles (7% à l'ISEN, 1% à l'ICAM), où la notoriété pédagogique l'emporte nettement sur la place occupée dans la ville, est plus apprécié dans les formations générales (20% en Sciences Economiques et 39% en Lettres !). Par contre, les étudiants des Grandes Ecoles s'installent de préférence dans le quartier Vauban (54% pour l'ISEN, 69% pour l'ICAM, 50% pour l'ISA) peut-être pour limiter le temps de trajet au profit des études. Alors que la répartition est à peu près égale entre le quartier Vauban, le reste de Lille et la banlieue pour les étudiants de Lettres, Sciences Eco, Sciences, EFAS, etc... (cartes 59 à 61).

La mobilité des étudiants les rendent plus ou moins indépendants de leur lieu d'habitation.

Ici encore, deux comportements se distinguent selon l'appartenance à une école spécialisée ou à une Faculté. Les membres d'une grande école sont, en général, plus motorisés (41% des élèves) de l'ISEN, 55% de l'EIP, 33% de l'ICAM utilisent leur voiture pour les déplacements en ville) que les étudiants de Lettres (16%), ou de Sciences (26%). Les transports en



commun sont empruntés par moins d'un quart de la population. Le vélo arrive à une place honorable (10%) à égalité avec la voiture d'un ami. Pour les 3/4 d'entre eux, les étudiants retournent dans leur famille au moins une fois par semaine, sauf ceux de quelques écoles spécialisées (ISEN, EFAS, à 50% seulement). On peut donc prévoir que le quartier Vauban, au moment du week end, perd une grande partie de son animation. Ces départs amplifiés au moment des vacances d'été (50% quittent le Nord pour se détendre) rendent le quartier complètement désert jusque Septembre où, de nouveau, on revoit des jeunes gens sillonner les rues, accompagnés de leurs parents, à la recherche d'un logement.

*e) Un questionnaire analogue a été soumis aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année (texte n° 14) au moment de leur inscription à Lille I et Lille III, en 1982-83. Sur la base d'une sélection systématique et arbitraire d'une feuille sur dix, 362 réponses ont été dépouillées à Lille III, et 346 à Lille I. Une forte majorité se dessine pour penser que le campus est moyennement éloigné du centre de Lille (56 et 57%). Mais ils sont 25% à Lille I pour dire que l'Université leur semble très éloignée de Lille, contre 19% seulement à Lille III. La distance géographique et l'articulation par rapport à la ville nouvelle motivent sans doute ces réponses. De ce fait, les relations avec la métropole sont moins fréquentes dans le cas de Lille I : 60% seulement s'y rendent plusieurs fois par semaine sinon quotidiennement contre 90% à Lille III.*

La moindre mobilité des scientifiques s'enregistre dans le taux d'utilisation des moyens de transport en ville, systématiquement inférieur. Même la marche à pied est moins pratiquée, phénomène compréhensible, vu les distances à parcourir mais elle n'est pas compensée par l'utilisation d'un transport en commun (39% contre 74% à Lille III). Par contre, davantage d'étudiants rentrent dans leur famille, en fin de semaine le plus souvent, (69% contre 62% à Lille III) : est-ce pour fuir un milieu de vie trop morne et peu adapté aux loisirs ? Le métro ne fonctionnait pas encore à la rentrée 82-83 mais toute son infrastructure était en place. Qu'en pensent les futurs utilisateurs ? Il semble plus apprécié par les étudiants de Lille I qui se plaignent par ailleurs de leur éloignement : c'est qu'ils espèrent que le métro permettra un désenclavement de leur situation (38% l'utiliseront systématiquement, contre 28% à Lille III). Il est difficile de connaître la fréquentation du métro par les étudiants, un an après son ouverture ; la COMELI, contactée, n'a aucune statistique en la matière puisqu'elle ne distingue pas un étudiant d'un

autre usager. Les flux de trafic, importants entre Cité Scientifique et Hôtel de Ville d'une part, et de Pont de Bois à Rihour d'autre part montrent que, de manière irréfutable, le métro est fort utilisé par les étudiants des campus. La station de Pont de Bois bat tous les records d'affluence dans la mesure où le flot d'habitants du quartier vient grossir celui des étudiants mais il s'agit souvent de flux alternés puisque ces derniers arrivent quand les autres quittent leur logement pour aller travailler à Lille. A terme, ce succès inespéré des responsables eux-mêmes de la COMELI, pourrait bouleverser la répartition des logements : en effet, il pourrait entraîner une désaffection des résidences pour une chambre en ville, si ce n'était pas le prix parfois prohibitif de celle-ci par rapport aux 360F exigés sur le campus.

Tableau n° 10 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENQUETE SUR LES ETUDIANTS ET LA VILLE

Code de réponse	Lille I sur 346 réponses - en %		Lille III sur 362 réponses - en %	
A	25		19	
B	57		56	
C	18		25	
D	31		36	
E	31		61	
F	26		2	
G	12		1	
H	38		28	
I	25		28	
J	37		44	
K	69		62	
L	12		19	
M	19		19	
N	85		56	
O	5		22	
P	10		22	
	dans ville	hors ville	dans ville	hors ville
Voiture particulière	30	39	55	68
" ami	6	10	10	13
Transport en commun	39	35	74	51
Vélo	6	5	10	10
Marche	33	7	44	13

ENQUETE SUR LES ETUDIANTS ET LA VILLE

Cette enquête auprès de vous est destinée à mieux connaître la participation des étudiants dans la ville et la région où ils vivent. Les réponses seront analysées par une étudiante en géographie, dans le cadre d'une thèse de 3ème cycle.

Entourez la ou les cases correspondant à votre choix.

Cela prend 5 minutes... bon amusement!

1 Vous avez choisi de suivre vos études à la "Catho": parmi vos critères de choix, la localisation centrale, dans la ville, de la Catho, a été pour vous:

- très important.....1
- moyennement important.....2
- peu ou pas important.....3

2 Votre logement d'étudiant se trouve:

- dans le quartier Vauban.....4
- à Lille.....5
- ailleurs.....6

3 Exercez-vous un emploi:

- à Lille ou dans l'agglomération.....7
- ailleurs (précisez.....) 8

4 Parmi vos achats effectués dans la métropole, pouvez-vous indiquer les 3 postes les plus importants (montants facultatifs)

Exemples: livres, vêtements, disques etc...

- a .....
- b .....
- c .....

5 Combien de fois par mois fréquentez-vous:

- les cinémas
- les restaurants (autres qu'universitaires)
- la bibliothèque municipale
- les musées et expositions

Faites-vous <u>partie</u>	dans la métropole	ailleurs
- d'une association		
culturelle.....	.....	.....
sportive.....	.....	.....
- d'un syndicat.....	.....	.....
- d'un parti politique.....	.....	.....

(noms facultatifs, bien entendu)

7. Retournez-vous dans votre famille:

- une fois par semaine ou plus.....9
- une ou plusieurs fois par mois.....10
- moins souvent.....11

Pour ce faire, utilisez-vous:

- votre voiture personnelle.....12
- la voiture d'un(e) ami.....13
- un transport collectif.....14
- vous n'avez pas besoin de moyen de transport.....15

8. Pour vos déplacements dans l'agglomération lilloise, utilisez-

- vous:
- votre voiture individuelle.....16
  - la voiture d'un(e) ami.....17
  - un transport collectif.....18
  - le vélo.....19
  - la marche.....20

9. Vous rendez-vous à Villeneuve d'Ascq pour

- ses facultés	souvent	parfois	jamais
.....	.....	.....	.....
- ses cinémas ou théâtres	.....	.....	.....
- ses autres activités	.....	.....	.....

10. Pour vos vacances de Noël de Pâques d'été

	de Noël	de Pâques	d'été
- vous ne partez pas	.....	.....	.....
- vous restez dans le Nord	.....	.....	.....
- vous restez en France	.....	.....	.....
- vous partez à l'étranger	.....	.....	.....

Rendre ce questionnaire rempli  
 Lors du dépôt du dossier d'inscription

Cette enquête auprès de vous, est destinée à mieux connaître les rapports entre l'étudiant et la ville où il réside.

Vos réponses seront analysées par une étudiante en géographie, dans le cadre d'une thèse de 3ème cycle.

**Entourez les cases** avec soin: vous en avez pour 5 minutes!

Bon amusement!

1 Indiquez le code postal de votre logement d'étudiant

\_\_\_\_\_

2 Par rapport au centre de LILLE, l'Université vous semble:

- fort éloignée.....A
- moyennement éloignée.....B
- peu éloignée.....C

3 Vous rendez-vous à LILLE:

- tous les jours.....D
- plusieurs fois par semaine.....E
- plusieurs fois par mois.....F
- plus rarement.....G

4 Pour vos déplacements vers LILLE, utiliserez-vous le métro:

- systématiquement.....H
- souvent.....I
- peu souvent ou jamais.....J

5 Retournez-vous dans votre famille:

- une fois par semaine au moins.....K
- une fois par mois au moins.....L
- moins souvent.....M

6 Exercez-vous un emploi:

- non.....N
- oui, dans l'agglomération lilloise.....O
- ailleurs (précisez ..... )P

7 Pour vos déplacements, utilisez-vous:

	dans l'agglomération Lilloise	hors agglomération
vosre voiture personnelle .....	.....	.....
la voiture d'un(e)..... camarade .....	.....	.....
un transport collectif.....	.....	.....
le vélo .....	.....	.....
la marche .....	.....	.....

( cachez la ou les cases correspondantes)

8 Parmi vos achats effectués dans l'agglomération,

pouvez-vous indiquer les postes les plus importants

( montants facultatifs; exemples: livres, vêtements, etc...)

- a.....
- b.....
- c.....

9 Combien de fois par mois fréquentez-vous:

	à Lille	à Villeneuve
une bibliothèque.....	.....	.....
un musée ou une exposition.....	.....	.....
un cinéma.....	.....	.....
un restaurant ( autre qu'universitaire).....	.....	.....

10 Faites-vous partie:

	dans l'agglomération Lilloise	ailleurs
d'une association culturelle.....	.....	.....
d'une association sportive.....	.....	.....
d'un syndicat.....	.....	.....
d'un parti politique.....	.....	.....

( noms facultatifs, bien entendu )

II Pendant vos vacances

	à Noël	Pâques	été
vous ne partez pas.....	.....	.....	.....
vous restez dans le Nord.....	.....	.....	.....
vous restez en France .....	.....	.....	.....
vous partez à l'étranger.....	.....	.....	.....

( prenez le cas de l'année 1982-1983 )

Une étude plus systématique et plus officielle a été pilotée par l'Université de Valenciennes sur les mêmes sujets. En voici les résultats :

Tableau n° 11 : CARACTERISTIQUES DE L'ETUDIANT VALENCIENNOIS

		1980	1981
Sexe	Masculin	58,02 %	55,72 %
	Féminin	41,98 %	44,27 %
Boursiers		28,46 %	29,62 %
Logement : en résidence		28,46 %	26,80 %
	chez l'habitant	12,86 %	14,31 %
	chez les parents	49,22 %	51,95 %
	non réponse	9,45 %	6,92 %
Moyen de locomotion :			
	voiture	26,80 %	27,34 %
	moto	3,80 %	3,46 %
	transports en commun	58,57 %	61,25 %
	autres	10,71 %	7,92 %
Etudiants à temps plein		93,72 %	92,61 %
Etudiants à temps partiel		5,88 %	3,37 %
Non réponse		0,39 %	4,01 %

On peut surtout retenir de ce tableau qu'en 1981-82, 61% des étudiants de première année utilisent les transports en commun et que plus de la moitié d'entre eux habitent chez leurs parents. Les retombées sur la ville de Valenciennes apparaissent donc faibles, quant au logement, et la médiocrité des transports en commun (40mn jusque la gare sans bus le soir), interdit une fréquentation régulière des activités urbaines par les étudiants du campus.

6) Le logement du personnel est une autre retombée de la présence universitaire, plus lucrative que le logement étudiant.

Deux critères essentiels ont été retenus pour cartographier le phénomène : la catégorie de personnel (Enseignants ou ATOS), et le type d'Université. Deux échelles permettent d'appréhender les relations entre Université et agglomération (dans le cadre administratif de la Communauté Urbaine) et Université et ville (Lille et Villeneuve d'Ascq qui figurent comme des pôles majeurs de fixation de population ont été choisis).

La carte des résidences des enseignants scientifiques (Lille I) (carte n° 62) fait apparaître une prédominance de Lille et de Villeneuve d'Ascq (10). L'accession de cette dernière au même rang que la plus grande ville régionale prouve son attractivité pour les enseignants chercheurs, désireux de rester proches de leurs laboratoires et de leurs expériences. Marcq se détache comme pôle secondaire, groupant les quatre catégories d'enseignants, mais surtout les professeurs de première classe, plus fortunés, alors que Hellemmes et Mons constituent des "pieds-à-terre" provisoires pour les assistants.

La concentration des résidences autour de la Cité Scientifique contraste avec la dispersion des logements pour les enseignants de Lille II et Lille III (cartes 63-64) (11) (12). Si les juristes ont choisi des emplacements analogues aux scientifiques (Lille - Villeneuve d'Ascq - Marcq) les médecins se dispersent dans l'ensemble de la Communauté Urbaine, avec une prédilection pour les banlieues assez huppées comme La Madeleine ou Lambersart, les communes du S.O. (Santes - Wavrin etc...) bien reliées au CHR, et la zone d'Armentières où se trouve un grand hôpital. Les littéraires boudent la ville nouvelle et choisissent plutôt le secteur Nord (Lambersart - St-André - Marcq) et surtout restent davantage attachés au vieux centre, Lille. Peut-être apprécient-ils plus que leurs collègues les charmes de la ville historique et les richesses de documentation qu'elle peut offrir. Il est symptomatique, par exemple, qu'aucun enseignant en histoire n'habite Villeneuve d'Ascq alors que dix ont choisi Lille (carte n° 65).



Par contre, beaucoup d'enseignants à la Catho (carte n° 66) habitent, sans y enseigner, à Villeneuve d'Ascq. La ville nouvelle devient ainsi un lieu de fixation des professeurs de haut niveau, au même titre que Lambersart. Quels services rend la ville nouvelle pour créer une telle attractivité ? Le chapitre suivant l'évoquera.

Au niveau du personnel ATOS, Villeneuve d'Ascq est parvenue à en fixer une bonne partie, sans que Lille ne perde son importance. En règle générale, leur localisation est dispersée sur des communes plus nombreuses et plus éloignées des lieux de travail. Pour Lille I (carte n° 67), on retrouve l'équilibre des deux pôles de Lille et Villeneuve. Les secrétaires apprécient le cadre de la ville nouvelle alors que les ouvriers et les contractuels l'emportent à Hellemmes et Lille. Les grands ensembles de certaines communes (Wattignies - Ronchin - Mons - Lille, etc...) peuvent loger les ATOS ouvriers de Lille II (carte n° 68), qui se groupent aussi dans le pôle secondaire d'Armentières. La concentration du personnel administratif à Villeneuve d'Ascq se confirme pour Lille III (carte n° 64) et pour la Catho (carte n° 66). Les retombées, de la présence de la Fédération, se font sentir dans presque toutes les communes de l'agglomération, sauf à l'extrême Nord.

La séparation la plus nette se trouve à Valenciennes (carte n° 69), où les enseignants ont choisi massivement d'habiter la ville centre, à part quelques professeurs d'IUT, alors que les ATOS, ou bien résident juste à côté de l'Université (à la suite d'un déménagement ou pas ?) ou bien viennent de très loin (St-Amand - Hergnies etc....).

Les implantations en ville montrent aussi de notables différences entre quartiers. A Lille, l'ancien quartier des Facultés est encore habité par bon nombre de professeurs de science, parmi les plus anciens d'après leur grade (carte n° 70). Le refus de quitter une maison où on a toutes ses habitudes peut expliquer ce choix. Les littéraires (carte n° 71) n'ont pas quitté non plus complètement ce secteur mais leur localisation dans le vieux Lille rénové est une originalité par rapport aux autres (rue de la Monnaie, rue Négrier). A la proximité du CHR, les médecins préfèrent le quartier Vauban, des rues assez prestigieuses comme la rue de Paris, la rue Esquermoise, ou un quadrilatère central cerné par la rue Solférino et le Boulevard de la Liberté (carte n° 72).

Le souci pour eux d'installer un cabinet en complément de leur travail en hôpital impose ce choix. Quelle différence avec les ATOS travaillant au CHR qui se regroupent massivement dans les faubourgs de Béthune ou d'Arras, ainsi que dans le quart NW de Lille (carte n° 73) ! Une "ségrégation" financière analogue oblige les ATOS de Lille I (carte n° 74) à s'installer à la périphérie, dans les quartiers ouvriers de Wazemmes ou Moulins, en fuyant le centre hors de prix. Enfin, le quartier Vauban connaît une remarquable concentration du personnel de la FUPL, les enseignants sur les artères principales (Vauban - Nationale) et les employés et techniciens dans les rues adjacentes (Stations - Boulogne - Baës - Port) carte n° 75.

A Villeneuve d'Ascq (cartes 76-77-78), les deux campus ont des retombées très différentes en ce qui concerne le logement des personnels. Les personnes travaillant à la Cité Scientifique se regroupent plutôt dans le quartier de la Résidence (surtout les ATOS) ou Triolo (Professeurs et Atos) et à Ascq (surtout les Professeurs). Les quartiers plus éloignés comme la Cousinerie et le Château en accueillent aussi une partie, toutes catégories confondues. Par contre, le secteur pourtant densément loti de l'Hôtel de Ville n'accueille que peu d'habitants concernés par ce domaine d'activités.

*En conclusion*, parmi les communes de la proche banlieue, il faut distinguer :

- celles qui accueillent principalement les enseignants surtout de grade élevé (Marcq, Lambersart, La Madeleine). Ces villes se détachent nettement dans le graphique n° 21 de corrélation entre taille de la population et degré d'instruction. Les carences portent surtout sur les deux pôles secondaires de la conurbation (Roubaix-Tourcoing) et les villes littorales (8) ;
- celles qui accueillent essentiellement les ATOS ouvriers (Lomme, Hellemmes, Mons) et dans une moindre mesure administratifs et assistants ;
- celles qui accueillent des catégories diversifiées, où la différenciation se fait par quartier : c'est le cas des plus grandes villes, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve et Lille.

A Villeneuve, les quartiers de Résidence, Pont de Bois plus ouvriers, s'opposent à Château ou Triolo, où administratifs et enseignants l'emportent.

A Lille, la périphérie Sud et Ouest, plus populaire s'oppose au centre ville et au quartier des Facultés. Seul le quartier Vauban est mixte.

Précisons que cette typologie demanderait un affinage des différentes catégories et qu'il faut exclure tout déterminisme quant aux rapports entre condition sociale et localisation géographique. Seules quelques grandes orientations ont pu être décelées à travers les cartes. A Lille III, le comportement est plus sélectif, entre le personnel ouvrier fixé dans les HLM de la Résidence, et le personnel administratif qui, dans le petit collectif du Pont de Bois ou du Château, tente parfois de se rapprocher socialement et géographiquement du personnel enseignant installé dans les villas cossues autour du lac du Héron (rue du Golf par exemple).

Ces remarques rapides et forcément incomplètes permettent de dégager quelques critères importants de localisation et d'esquisser une typologie géographique :

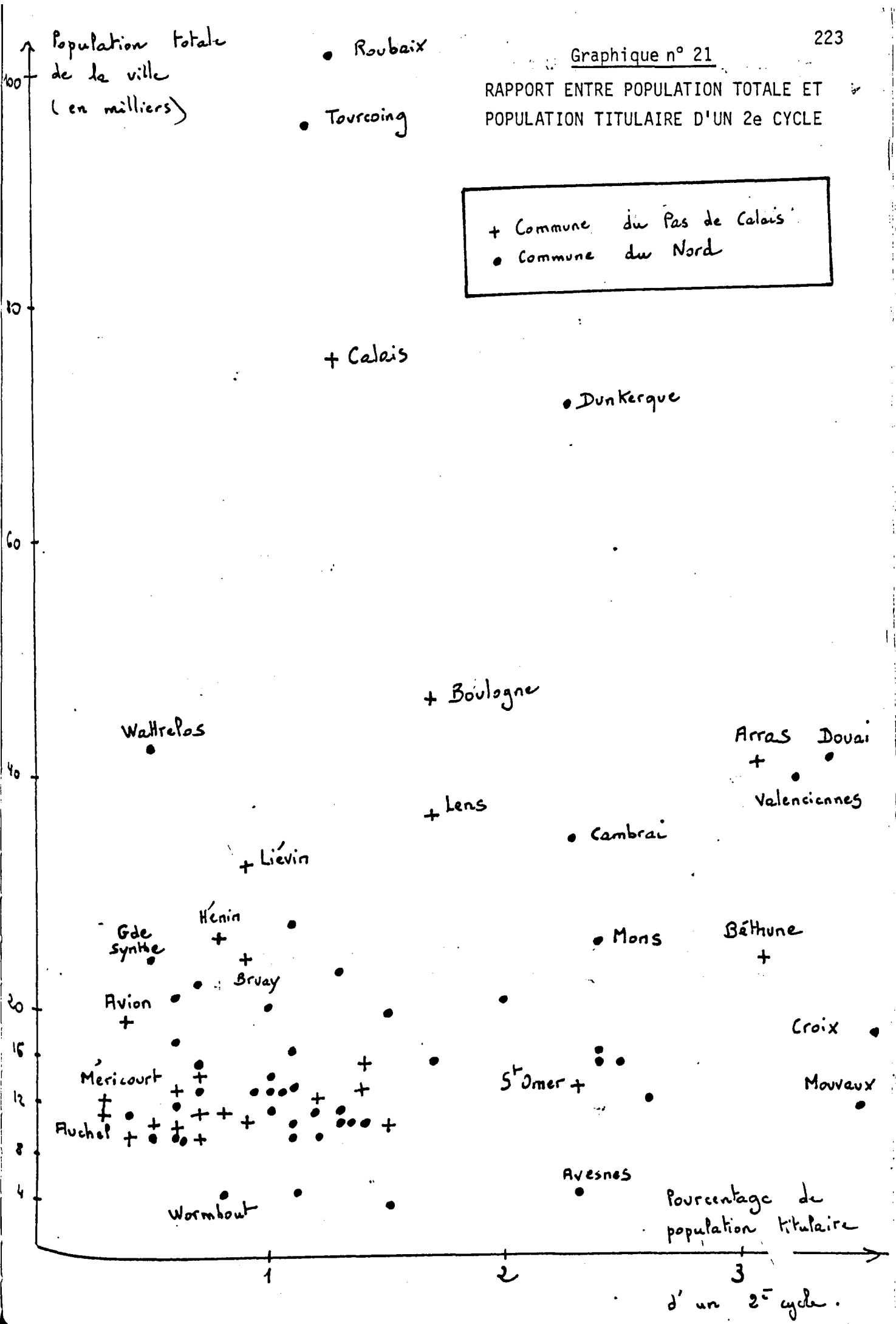
- les permanences historiques privilégient le maintien dans le vieux centre de certains enseignants surtout littéraires ou la résidence dans des communes rurales de certains Atos refusant de déménager ;
- l'attrait d'une ville nouvelle et d'un cadre agréable stimule surtout enseignants scientifiques et personnel administratif ;
- la proximité du lieu de travail est un facteur indéniable pour chercheurs et Atos refusant les pertes de temps en déplacement ;
- le pouvoir d'achat opère une ségrégation entre professeurs fortunés qui peuvent se permettre de payer un loyer élevé au centre ville, et autres personnels, confinés à la périphérie ou en banlieue (quartiers pauvres de Lille - grands ensembles de Mons, Wattignies etc...) ;
- l'image de marque d'une banlieue et le prix de ses appartements créent de fortes concentrations : c'est le cas de Marcq et de Lambersart (voir graphique n° 21) ;
- l'effet de démonstration du personnel socialement mieux placé joue un rôle dans le choix d'un quartier (ex. de Brigode).

Graphique n° 21

RAPPORT ENTRE POPULATION TOTALE ET  
POPULATION TITULAIRE D'UN 2e CYCLE

Population totale  
de la ville  
(en milliers)

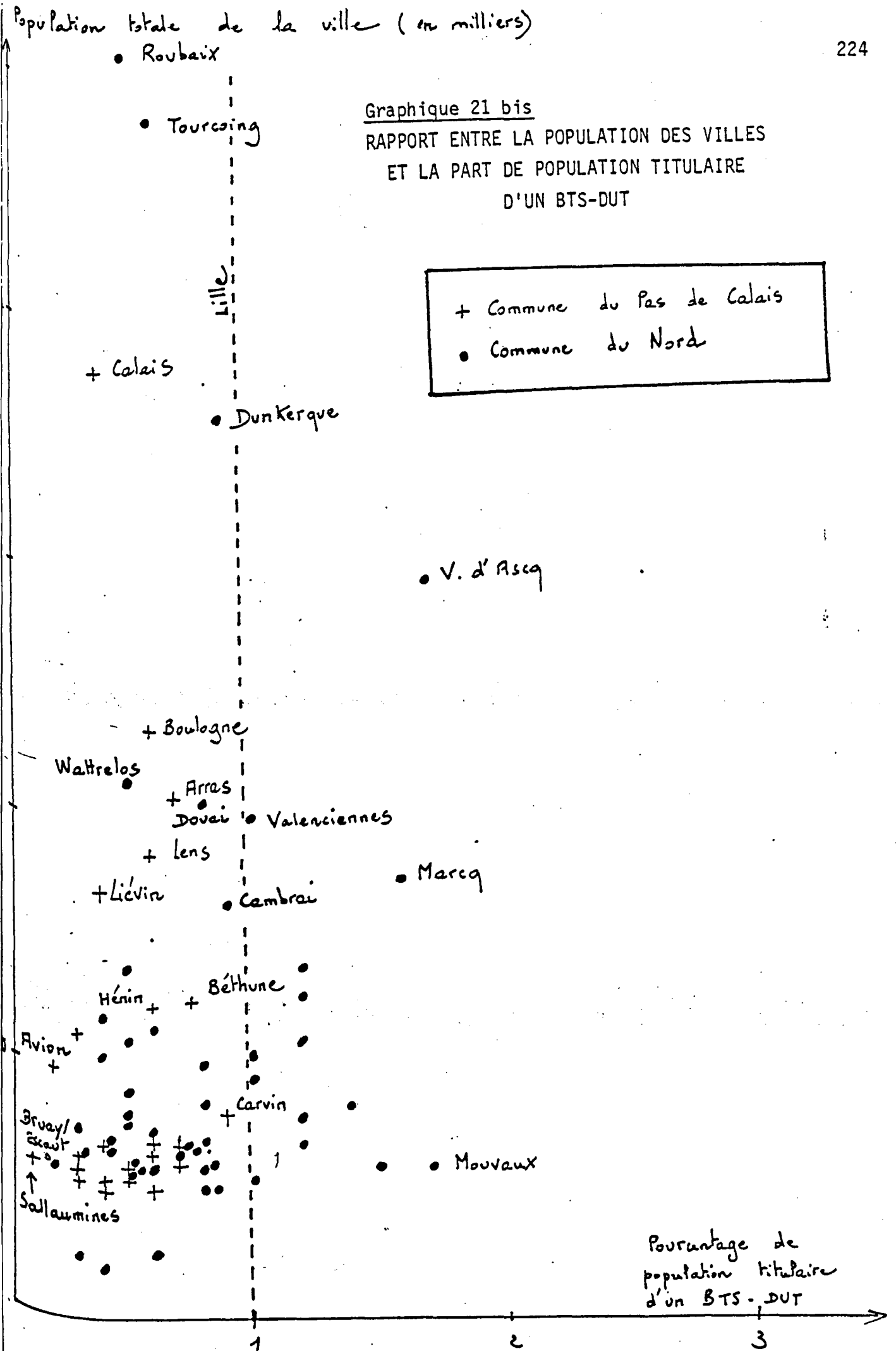
+ Commune du Pas de Calais  
● Commune du Nord



Pourcentage de  
population titulaire  
d'un 2<sup>e</sup> cycle.

Graphique 21 bis

RAPPORT ENTRE LA POPULATION DES VILLES  
ET LA PART DE POPULATION TITULAIRE  
D'UN BTS-DUT



Les villes de la Communauté Urbaine profitent inégalement de la présence universitaire en matière de logement. Nulle ou presque au Nord, très faible à l'Est (Gruson - Chérens - Baisieux), elle se fait davantage sentir au Sud, et surtout au Sud-Ouest où les universités représentent incontestablement un pôle d'emploi appréciable. On peut y voir l'effet négatif de la frontière qui freine le développement de la métropole au N.E.

### 3) L'IMPACT DE LA PRESENCE UNIVERSITAIRE SUR LA VIE ECONOMIQUE

L'étudiant, le professeur, le membre du personnel ne font pas que travailler à l'Université. Ils sont aussi consommateurs de produits, utilisateurs de services annexes fréquentés quotidiennement ou de manière épisodique. La présence de l'université a aussi des effets induits sur l'installation d'autres écoles ou d'autres entreprises créatrices d'emploi. Cet impact, surtout sensible dans la ville nouvelle, ne se rencontre pas dans les autres villes universitaires à un degré semblable.

#### a) L'étudiant, un agent économique peu rentable pour la ville

A la lumière du questionnaire auprès des étudiants de Lille I et Lille III, rempli au moment de leur inscription en 1982 (317), quelques indications sur le budget étudiant ont pu être fournies mais elles demeurent très partielles et fragmentaires. En moyenne, l'achat de nourriture vient en premier lieu, suivi des livres, des vêtements et des distractions. Voici cinq exemples précis et significatifs de budgets établis par mois :

	<u>Lille I</u>	<u>Lille I</u>	<u>Lille III</u>
1) nourriture	240F	1500F	75%
2) sorties	160F	500F	15%
3) livres	100F	500F	10%
<hr/>			
1) moto	1400F	1) livres 2) vêtements 3) disques	100F
2) nourriture	410F		500F
3) fournitures	820F		100F

Sans compter le logement, l'étudiant dépense rarement plus de 1000F/mois, en 1982 pour vivre, même si des écarts de trains de vie, liés à la fortune des parents, existent. La féminisation de cette population, surtout à Lille III, se traduit par une importance accrue du poste des vêtements.

Le fait d'exercer un emploi ou pas renforce les inégalités de pouvoir d'achat mais n'a pas une incidence marquée sur la ville universitaire. En effet, la localisation des emplois étudiants très dispersée dans la région, oblige les salariés à ne pas résider, la plupart du temps, dans la ville de leurs études. L'Université n'est pour eux qu'un lieu de passage, un ou deux jours par semaine, et non pas un lieu de vie. On enregistre des différences sensibles entre les scientifiques et les littéraires. Les premiers plus sollicités par des travaux pratiques sur place, peuvent plus difficilement exercer un emploi par ailleurs. Au niveau de la 2<sup>ème</sup> année, ils sont 25% à le faire, contre 50% à Lille III. Nous n'avons retenu que les professions occupant un nombre d'étudiants supérieur à 1% du total (16).

Tableau n° 12	Lille I	Lille III	Conjoints Lille I	Conjoints Lille III
Professeurs	6,7	14,6	2,9	
Instituteurs		1,4		13,7
Surveillants	5,3	10,7		
Professions intellectuelles diverses	2,3	1,5		
Techniciens	1,4			
Cadres administratifs				1,7
Employés de bureau	1,2	1,8	1,5	1,2
Professions littéraires et scientifiques	1,9			
Professions médicales et sociales		3,1		

Les métiers de l'enseignement prédominent très nettement mais le poste de surveillant recule au profit de celui de professeur. L'apport financier des conjoints, non négligeable, provient aussi des mêmes professions. Les instituteurs et surtout les institutrices contribuent ainsi à financer le ménage des étudiants de Lille III, grâce à leur salaire qui peut être la source de revenus principale ou un complément apprécié.

b) La restauration universitaire : vers une plus grande "humanisation"

L'alimentation, on l'a vu, représente la source essentielle de dépenses de l'étudiant, d'où l'intérêt pour lui de fréquenter les restaurants universitaires mis à sa disposition par le CROUS. Celui-ci sert 3.500.000 repas par an, avec une moyenne journalière de 18.000 repas le midi, (ce qui le place au 2ème rang après Paris) et de 7.400 repas le soir, soit au 4ème rang français. Neuf restaurants sont ouverts dans l'Académie, dont quatre à Lille, en comptant celui de la rue Meurein, agréé par le Crous, trois à Villeneuve d'Ascq, un à Valenciennes et un dernier à Béthune. Ils regroupent 9.740 places, ce qui situe Lille au 4ème rang après Paris, Versailles et Lyon. Pour chaque repas, l'étudiant payait 6F15 en 1983, et l'Etat versait en complément une subvention de 6F25 (239).

Mais la politique sociale en faveur de l'étudiant se modifie. L'accent est mis désormais sur l'aide directe. L'effort consenti sur les restaurants diminue et la parité traditionnelle disparaît. Les subventions ne sont plus accordées aux repas servis mais destinées simplement à atténuer la part des frais fixes dans le prix de revient des prestations vendues aux étudiants.

Dans le même temps, la modification du comportement des usagers laisse à penser que la restauration universitaire de demain sera sensiblement différente de celle qu'ont connu les générations d'étudiants depuis la guerre. Après 1945, la préoccupation essentielle était de faire face à des besoins de masse. Il fallait avoir des cuisines fonctionnelles et à haut rendement. Le cadre de vie apparaissait comme secondaire. C'était l'époque des "usines à bouffe". Actuellement, la progression des effectifs s'est ralentie. Par exemple, le restaurant V2, rue Ch. Debierre ne sert plus que 2300 repas par jour contre 3000 il y a encore un an (266). Les étudiants prennent de plus en plus l'habitude de "casser la croûte" ensemble dans leur chambre par économie peut-être, par souci de concivialité sans doute, par suite de l'évolution des modes de vie sûrement. De même, se déplacent-ils de plus en plus facilement grâce à la démocratisation de la voiture et aussi au développement des transports en commun (métro). Les deux repas complets journaliers ne sont plus con-



sidérés comme des impératifs absolus. D'ailleurs, d'autres formules sont offertes aux jeunes : pizzerias, baraques à frites "fast-food" qui permettent de varier les modes de restauration, sinon le contenu des assiettes, mais aussi de tenir compte de cet impératif nouveau et primordial : le manque de temps; les files d'attente sont de moins en moins bien supportées, qualité de vie oblige, mais aussi conséquence de la journée continue qui réduit la plage de liberté à l'heure du repas.

Différentes expériences sont alors tentées par le Crous de Lille. C'est ainsi que le restaurant Chatelet, près du CHR, offre désormais en option une formule de plat "unique". Ce choix attire 40% des étudiants qui fréquentent ce restaurant. 80% d'entre eux achètent, en outre, des suppléments pour 2F. A plus ou moins longue échéance, chaque étudiant composera lui-même son menu.

Une innovation plus révolutionnaire a été tentée à l'unique restaurant du campus de Flers que fréquentent 17.000 inscrits environ. L'affluence entre midi et une heure est telle que beaucoup se découragent et se rabattent sur les sandwiches du bar. Pour offrir un meilleur service, le Crous a investi en 1983 dans l'ouverture d'un point supplémentaire de distribution, de type fast-food et surnommé "fac-food". Le succès de la formule a poussé le Crous à faire de même, rue Ch. Debierre où la concurrence d'un Mac Donald se faisait sentir, et à l'U<sub>3</sub>, rue Gauthier de Chatillon, qui a aussi une carte à jouer, par sa position proche de la station de métro République. Les couleurs claires et vives, vert et rouge, la disposition des tables en petites unités, contribuent à harmoniser les lieux : la reconquête de la clientèle est en marche. On peut concevoir un accès de ces fac-food à des personnes étrangères à l'Université, ce qui renforcerait les liens fonctionnels avec la ville, mais poserait sans doute des problèmes de gestion, liés à la fluctuation de ce type de clientèle.

c) Des commerces et des services liés à l'Université :  
en nombre trop restreint

La revendication des étudiants et des professeurs de pouvoir bénéficier d'un minimum de services, présents sur leur lieu de travail, remonte à la construction du campus d'Annappes. Déjà en 1963, dans le livre blanc publié par l'AGEL (113), ils insistaient sur l'importance de leurs con-

ditions de vie : "à côté de la Faculté elle-même, de nombreux services doivent se développer parallèlement. Certains sont déjà prévus, tels que crèches, salles de travail". Or, il faut bien constater qu'en réalité, mais à part les deux restaurants universitaires Sully et Pariselle, aucun service ne fonctionne sur le territoire même du campus. Aucune population de 14.000 âmes n'accepterait de vivre dans de telles conditions..... (285).

Monsieur FLATRÉS, en s'appuyant sur des exemples anglais, dénonce vigoureusement ces carences. Sommes-nous de purs esprits, à pouvoir nous passer des services élémentaires nécessaires à la vie quotidienne ? Sur le campus de Keele, près de Stocke On Trent, sont ouverts une chapelle, une épicerie, une librairie, une agence de voyages et une infirmerie.... La multiplication des cafeterias dans chaque département permet des discussions entre enseignants et enseignés.

Cette pénurie d'équipements à Annappes explique la vigilance des responsables de Lille II et Lille III, avant leur installation à Flers. Lille III pose ses conditions et s'inquiète, dès 1974, de l'insuffisance du restaurant unique de 800 places. Les aménageurs de l'EPALE tentent de les rassurer en citant les magasins, cinémas, etc.... qui s'installeront au centre ville. Le terme de "quartier latin", utilisé dans l'article de presse est impropre et exagéré, comme nous le verrons après avoir passé en revue les services culturels également prévus (textes 15 et 16).

Peu d'étudiants ont répondu à la question subsidiaire de notre enquête (317) : "où faites-vous vos achats principaux" ? Trois noms reviennent plusieurs fois cependant : le centre commercial V<sub>2</sub>, le centre commercial du Triolo et le Furet. Incontestablement, V<sub>2</sub>, situé à mi-distance des deux campus draine une majorité d'étudiants résidant sur place, pour des achats parfois minimes, malgré le gigantisme de la surface. Il constitue le pôle d'animation majeur de la ville nouvelle, malgré la volonté des promoteurs de l'EPALE qui voulaient au moins le contrebalancer par un centre directionnel puissant (39). Deux zones de commerces de proximité, situées à Pont de Bois et au Triolo, sont fréquentées à la fois par les habitants des quartiers respectifs et par les étudiants : la nature mixte des commerces le prouve. Au Triolo (plan 80a), on trouve aussi bien le service de photocopie bon marché, continuellement



# UNIVERSITÉ DE LILLE III A FLERS :

## As avant qu'un cadre de vie soit créé > affirme M. DEYON

Texte n° 16 :

Voix du Nord

12 Décembre 73

de sciences huma-  
nes et arts constituant  
de Lille III acceptent  
leur transfert à Villen-  
euve-d'Ascq à la rentrée de  
septembre n'est moins sûr.

Le refus résulterait  
d'une situation grave et nous en  
sommes conscients. Il faut que cela  
soit évité. C'est une hypothèse  
qui n'est pas exclue.

Enfin, dernière, le prési-  
dent de l'Association générale  
des étudiants de Lille tenait à  
ce que le même langage. C'est  
pourquoi le président de  
l'Université, M. Deyon,  
a la qualité confère  
une importance particulière à  
ce point.

Il a été question de  
construire une partie de  
ce logement supérieur à Villen-  
euve-d'Ascq. On a beaucoup  
parlé de l'insertion des étu-  
diants dans la ville nouvelle de  
Flers. Les infrastructu-  
res techniques, cultu-  
relles, n'étaient pas nettement  
prévues. Bref, il importait  
de vivre en symbiose la  
ville et l'Université.

Quiconque a vu les  
logements de la future  
Université de Lille III est frappé  
par leurs dimensions, leur ca-  
pacité au travail. Mais à  
l'approche de la rentrée, les  
problèmes d'accès et d'environ-  
nement ne sont pas réalisés.

On a beaucoup  
parlé de la VAL pour relier  
les universités de Villen-  
euve-d'Ascq à Lille III. Mais il  
s'agit d'une question d'en-  
vironnement de la Métropole.

L'extension du programme, sa  
mise au point, empêchant la  
réalisation du VAL en tant que  
moyen de transport propre à la  
ville nouvelle. Et tout le monde  
ignore à l'heure qu'il est s'il y  
aura un transport de remplace-  
ment, ce qu'il sera, ce que sera  
la fréquence des liaisons. On  
peut certes envisager une des-  
serte par la CGIT. Mais pour  
le président de l'Université de  
Lille III, cela ne suffit pas : il  
faut au plus tôt décider la créa-  
tion de navettes ferroviaires sur  
la ligne Lille-Balsieux qui passe  
à moins de cent mètres des bâti-  
ments universitaires. Certes,  
les étudiants bénéficient de  
conditions de transport avanta-  
geuses. Mais des subventions  
versées à la SNCF devraient  
constituer l'appoint. En outre  
cette création ne manquerait  
pas de s'inscrire dans l'équipe-  
ment en moyens de transports  
de la ville nouvelle.

C'est l'occasion où jamais  
de donner au service public as-  
suré par la SNCF, tout son  
sens, relève M. Deyon. Il est  
certain que l'acheminement de  
seize mille étudiants, six cents  
enseignants, deux cents em-  
ployés administratifs et techni-  
ques à Villeneuve-d'Ascq appelle  
une solution en rapport avec  
l'importance du problème posé.  
Rien que pour Lille III.

Autre difficulté : un seul res-  
taurant de 800 places est prévu.  
La construction d'un second  
restaurant s'impose immédiate-  
ment. En outre, il convient de  
prévoir en attendant des bâti-

ments légers dans lesquels les  
étudiants pourront prendre  
leurs repas.

Quant au logement, aucune  
chambre universitaire n'existe à  
l'intérieur du périmètre de la  
future université. Trois cents ré-  
sidences sont programmées  
dans l'un des quartiers de la  
Ville Nouvelle, le Triolo. C'est  
tout. Les chambres existantes  
sont situées à deux kilomètres  
de là : six cents à Mons-en-Bar-  
roül et 3.200 sur l'autre campus  
de Villeneuve-d'Ascq, Lille I.  
Le président déplore d'autant  
plus cette situation que le loge-  
ment conditionne l'intégration  
dans la ville.

Il ne faut pas que Lille III  
soit une usine à cours, dit-il.  
Nous voulons un cadre de vie.  
pas une zone de déportation  
provisoire. Il est indispensable  
de pouvoir y vivre et y travailler  
pendant toute la journée. Pour  
cela, il faut des équipements.

Or, les équipements sportifs  
inscrits au projet initial sont  
supprimés. Et il faut maintenant  
compter avec la bonne volonté  
de la municipalité de Villenue-  
ve-d'Ascq de créer à proximité  
des équipements auxquels  
pourront accéder les étudiants.  
Des décisions quant aux so-  
lutions doivent être prises pour  
février. Les réponses qui nous  
parviendront conditionneront  
notre acceptation de quitter Li-  
lle.

Le conseil de l'Université a  
en effet saisi les élus et les  
responsables de la région.

rempli d'étudiants et la boutique de mode plutôt réservée aux jeunes femmes des habitations environnantes. La présence des magasins au premier étage, de plain pied avec le métro, mais surélevés par rapport à la chaussée, favorise la venue des étudiants et des gens habitant dans le même bloc que le centre commercial, au détriment des autres habitants du Triolo pour qui les rampes d'accès font perdre le temps. Au Pont de Bois (plan 80b), les heures d'ouverture de l'auto-école (du lundi au vendredi) tendent à prouver que la clientèle est surtout d'origine étudiante. Le pressing fait partie aussi des services quasi nécessaires à un jeune dépourvu d'équipements dans ce domaine. La présence d'un commerce de "plats tout prêts" au Pont de Bois n'est pas étrangère non plus à la proximité universitaire. Par contre, la concurrence du restaurant universitaire empêche l'installation d'autres restaurants. Les étudiants de Lille III reconnaissent aller entre 0,19 et 1,42 fois par semaine au restaurant (de 0,1 à 0,8 pour ceux de Lille I) (317) : ils choisissent bien sûr Lille. La modicité des ressources estudiantines entraîne, d'après le président des étudiants valenciennes, Mr. MARCHAND (300), une certaine méfiance de la part des commerçants.

Les professeurs eux-mêmes, s'ils reconnaissent volontiers s'approvisionner à Villeneuve d'Ascq pour leurs fournitures de base, vont à Lille pour les livres, le matériel informatique, les commerces spécialisés, (enquête auprès des professeurs de géographie et de physique (318)). La Librairie Le Furet du Nord établit comme suit la part des rayons universitaires dans son chiffre d'affaires (20% au total) (282) :

<u>Rayons universitaires</u>	<u>Part dans le C.A.</u>	<u>Nb d'encaissements</u>
Médecin	5,18 %	91.027
Technique	4,08 %	71.697
Sciences physiques	4,76 %	83.646
Sciences sociales	6 %	105.437
Langues	1,17 %	20.560

La part réservée aux matières scientifiques semble considérable compte tenu que les littéraires sont habituellement des lecteurs plus assidus. Cette relative spécialisation de la grande librairie nordiste n'empêche pas les professeurs de recourir aux services parisiens pour des livres de recherche (CNRS),

et à la fréquentation de la Bibliothèque Nationale. L'étranger (Bruxelles) et la province (Grenoble) sont prisés également des géographes et physiciens.

L'ancien quartier des Facultés a gardé une densité en services plus ou moins spécialisés (plan 80c), qui témoigne de l'activité universitaire : les cafés, à la périphérie de la zone, au contact avec les grandes artères ou places très passagères, quelques librairies spécialisées (librairie de l'Université, librairie médicale aujourd'hui fermée, librairie des entreprises mettant l'action sur la formation continue) ont bien souffert du déclin du nombre d'étudiants. Quelques services de loisirs (Agence OCCAJ, location de motos, club de kendo, vente de jeans) dépendent aussi étroitement d'une clientèle jeune. Une boutique d'informatique rue Jeanne d'Arc tente de redonner un aspect "moderne" à ce vieux quartier. Deux petits commerces d'alimentation profitent de l'éloignement de grandes surfaces dans le secteur.

Le commerce de proximité est également assez vivant rue Colbert, où les étudiants de la Catho font l'essentiel de leurs achats ordinaires. Une croissanterie ouverte, en face du 60 Boulevard Vauban, vivant au rythme universitaire, fonctionne de façon très irrégulière. H. MAES, élève architecte, pense que quartier Vauban et Facultés se tournent le dos : "considérés comme des intrus, rien n'est offert aux étudiants pour qu'ils se sentent chez eux". Dans un scénario d'aménagement il propose que la Catho serve de pivot pour un noyau urbain cohérent : la banalisation des espaces universitaires comme surface culturelle, lieu de rencontre, l'ouverture au public des amphis, chapelle, bibliothèque, contribuerait à l'interpénétration des fonctions universitaires et urbaines (131 bis).

d) Université, pôle d'emploi direct ou indirect

Par le nombre de personnes, enseignants ou Atos, travaillant dans les Universités, on peut affirmer que celles-ci jouent le rôle de grande entreprise, "locomotive" en matière d'emploi, et redistributrice de richesse sous forme de salaires.

	nombre d'enseignants-chercheurs	A T O S	Part des salaires du budget 1984
Lille I	1500	500	10.500.000 F
Lille II	678	458	4.350.000 F
Lille III	333	254	5.008.000 F
Valenciennes	200	185	?
FUPL	750	350	?
	-----	-----	
Total	3461	1747	

Villeneuve d'Ascq accueille plusieurs autres écoles parmi lesquelles l'Unité Pédagogique d'Architecture occupe une place de choix, tant par la place centrale qu'elle occupe que par l'étendue de ses disciplines. D'autres établissements d'enseignement supérieur ont trouvé place dans la ville nouvelle, entraînant des créations ou transfert d'emplois en sa faveur.

ENNA	89 emplois	(45 professeurs)
ENSIAA	15 "	(15 ingénieurs)
E.I.T.	20 "	
INCTT	?	
ESPT	17 "	

Différents instituts de recherche, attirés par la concentration de laboratoires scientifiques, se sont installés :

CREST	?	
IRCHA	16 chercheurs	
BRGM	12 ingénieurs et techniciens	
CERTIA (+ Institut Pasteur)		
INRA	40 emplois (33 chercheurs)	
INSERM	40 " (25 " )	
GRRT	17 chercheurs	
IRIS	40 emplois (33 chercheurs)	

L'EPALE avait réservé deux zones spécialement affectées à l'accueil des activités de pointe, celles du Recueil et du Tir à Locques (41). L'implantation des centres de recherche a attiré des entreprises volontiers tournées vers la mise au point de nouvelles techniques, comme la SODETEG (ingénierie), ou INTISSEL, sans pour autant que des contrats s'établissent automatiquement avec les universités.

A titre indicatif, voici quelques entreprises installées à Villeneuve et ayant déjà travaillé en collaboration avec Lille I :

<u>Nom</u>	<u>Nb d'employés</u>	<u>Siège social</u>
Instrumention	2	Lyon
Hewlett-Packard	35	Evry
NCR Informatique	50	Paris
Prolabo	3	"
Sodeteg	35	"
Intissel	20	Roubaix

On saisit le caractère limité de ce marché de l'emploi très spécifique. La négociation d'emplois tertiaires plus banals (chèques postaux - télécommunications) a été plus fructueuse : 1500 postes en tout.

#### 4) L'IMPACT DE LA PRESENCE UNIVERSITAIRE SUR LA VIE CULTURELLE

Quels sont les apports mutuels de la ville et de l'université pour l'amélioration de la qualité de la vie urbaine ?

Dans le cas de Villeneuve d'Ascq, aucun rapport institutionnel n'existe entre les deux structures. A la connaissance de Mr. JOIGNAUX, ancien conseiller municipal et professeur à Lille II (292), une seule réunion, en Juin 1977, a rassemblé les responsables des trois universités et le conseil municipal pour débattre d'actions communes et de problèmes de gestion (109) (texte 16 bis).



a) Le domaine sportif est assurément celui où la coopération est la plus avancée. C'est aussi la distraction préférée des étudiants puisque, parmi les associations culturelles dont ils font partie, les clubs sportifs arrivent largement en tête avec plus de 80% des choix (317). La convention passée entre la mairie et les Universités, permet l'accès aux Villeneuvois, et surtout aux enfants d'âge scolaire, des vastes espaces verts équipés en stades, cours de tennis etc.... (ESUM : équipements sportifs universitaires municipalisés). L'utilisation des infrastructures en été par les centres aérés sportifs les rentabilise à une période où les étudiants sont partis. Une exception à cette bonne entente: aucun accord n'a été passé entre les piscines du Triolo ou de l'Hôtel de ville, et les instances universitaires. L'entretien des équipements coûte cher à la ville pour laquelle les Universités, bien que présentant de gros atouts, coûtent plus qu'elles ne rapportent : aucune taxe professionnelle ne lui est versée, pour une grande immobilisation de terrains (315). Cette remarque est d'ailleurs valable, on le verra, pour d'autres équipements subventionnés par la mairie. Concluons ce paragraphe sur le sport en signalant une animation maintenant rituelle, les 24 heures du campus qui attirent à une centaine de kilomètres, tous les amateurs, étudiants ou non, de machines à 2,3 et 4 roues tout à fait insolites (97).

Les activités sportives occupent aussi un large espace à Valenciennes, sur le campus du Mont-Houy et sont également "banalisés" pour la ville. La Catho n'a pas la même chance et la réservation d'une salle toute neuve, construite avec le Lycée St-Paul, rue Colson, dans le quartier Vauban, à raison de 30 heures par semaine, ne pallie pas entièrement le manque de place (125) ; l'attraction de Villeneuve se fait alors sentir : 20% des étudiants interrogés à la Fédération reconnaissent aller dans la ville nouvelle pour pratiquer un sport.

b) L'installation de la Maison d'Action Culturelle aux services moins complets que la Maison des Etudiants, souhaitée par les membres de l'AGEL (113), a cependant donné l'impulsion d'une animation cinématographique réussie.

Le cinéma est incontestablement la distraction préférée des étudiants après le sport. Le tableau suivant donne la moyenne de fréquentation à Lille et Villeneuve d'Ascq, par semaine, pour les étudiants de 2ème année (317).

# L'ÉCHOTIER

## « L'intégration des Universités à la ville » : Premiers pas... dix ans après

Longtemps servie en guise de « tarte à la crème » aux universités, « l'intégration des étudiants à la ville » va-t-elle prochainement devenir réalité ? Il faut reconnaître que cette fois, les premiers pas escomptés conjointement par la municipalité et les trois universités la mettent sur la bonne voie.

En effet, à la suite des contacts établis par Ivan Renar adjoint aux affaires culturelles et aux relations avec l'université, une rencontre officielle a eu lieu la semaine passée entre le bureau municipal de Ville-neuve-d'Ascq au grand complet, les présidents de Lille I et Lille III, et les directeurs du CROUS, de résidences universitaires et du Cinémar.

Atout incontestable de développement pour la commune, la présence des universités dégage en outre d'autres possibilités de coopération dans les domaines de la recherche, de la formation permanente et de la vie culturelle et sportive principalement.

Des embryons de collaboration existent déjà, ESUM, centre aérés sportifs, Ciné-Mac qu'il reste à développer.

Par ailleurs, des projets d'aménagement tels le métro, l'urbanisation du campus, le futur musée d'art moderne, l'utilisation du réseau de télé-distribution de la ville nouvelle,illent le sort de l'une et l'autre partie et les ont amenés à ne plus en rester à l'état de chose actuel où chacune souffre de cet isolement réciproque.

La prise en compte de ces multiples intérêts communs a entraîné la constitution de cinq groupes de travail :

— La commission accueil et information qui aura notamment à traiter du problème du logement étudiant.

— La commission culture qui étudiera la mise sur pied du guide cultu-

rel de VA.

— La commission sports qui devra renégocier la convention sur les ESUM.

— La commission formation permanente pour laquelle tout un éventail d'hypothèses est à l'étude, et qui devra en tout cas ouvrir plus largement les portes de l'enseignement supérieur aux Villeneuvois par le biais d'initiatives de formation originales.

### Texte 16 bis

Liberté - 16 Juin 1977

	<u>Lille</u>	<u>Villeneuve</u>
Lille I	1,9	0,4
Lille III	2,1	0,71

Outre l'attraction plus grande des littéraires pour ce genre de loisirs, il faut noter la préférence très nette rencontrée pour Lille, encore plus sensible sur le campus scientifique plus éloigné du centre ville pourtant.

La ville nouvelle offre cependant des types assez variés de films : jusqu'en 78, la M.A.C. possédait la seule salle de cinéma de Villeneuve et drainait jusque 70.000 personnes par an, grâce à des prix défiant toute concurrence, pour des reprises aimées du public (281 bis). L'association "Ombres vives", dont le président actuel de la M.A.C. est l'un des membres fondateurs, a essaimé en ville en créant le Méliès, au Triolo, et le cinéma "3 Lumières", devenu maintenant "5 Lumières", au centre commercial V<sup>2</sup>. Enfin, dans l'enceinte de l'ensemble juridique et littéraire, s'est installé le Kino, une émanation du département de filmologie de Lille III. Ainsi, chaque salle possède son créneau d'animation et l'ensemble peut drainer un public diversifié. Les films dits "commerciaux" passent plutôt aux 3 Lumières, qui attire surtout la population villeneuvoise. Le Méliès et la MAC, salles dites d'art et d'essai, s'ouvrent à un public plus intellectuel, militant ou cinéphile, venu aussi de plus loin (Béthune, Valenciennes, Tournai, etc...), chiffré par an à 170.000 personnes. Le Kino, plus ésotérique, a du mal à s'ouvrir sur les non-universitaires et on évoque sa fermeture pour la fin 1985, malgré la subvention municipale de 5700F en 1984 (296).

Il est impossible de distinguer dans les statistiques la part des étudiants par rapport au total. La pointe de fréquentation des vendredis soir, samedis et dimanches, tend à prouver que la population urbaine constitue une part importante du public. De même, les ateliers musicaux de la MAC (piano, jazz, guitare) sont accessibles aussi aux non étudiants (25 sur 160). Les centres aérés utilisaient aussi plusieurs fois par semaine, jusqu'en 1983, la salle de cinéma de la MAC.

Parmi les étudiants eux-mêmes, la fréquentation est assez inégale : les étrangers constituent le public le plus fidèle, de même que les associations de résidents sont tenues aussi en majorité par des étrangers. Le campus représente davantage pour eux un milieu de vie puisqu'ils ont des contacts moins fréquents avec leurs familles : c'est ainsi que des Iraniens et des Kurdes, peuvent organiser des soirées d'information communes quand un même idéal politique les rapproche (appartenance au parti communiste, par exemple).

Mais le directeur déplore une certaine désaffection des étudiants qui viennent sur le campus pour travailler seulement : "c'est une vaste zone industrielle" de 15.000 personnes dans la journée, sans possibilité de rencontre ailleurs qu'au restaurant universitaire" dit-il. La situation même de la MAC, diamétralement opposée au restaurant Pariselle, empêche une animation éventuelle entre midi et 14 heures. De toute façon, la MAC renforce la marginalisation des étudiants tentés de trouver à la même place travail et distraction : une soirée "en ville" reste indispensable pour un autre enrichissement culturel. Cependant, l'intérêt grandissant des Villeneuvois et des gens alentour pour les activités proposées par la MAC, le MELIES, prouve les retombées positives de cette structure para universitaire, gérée par le Crous, et subventionnée par la mairie (130.000F/an).

La structure en école favorise davantage une prise en charge de l'animation culturelle par les étudiants eux-mêmes : l'I.D.N. et l'EU-DIL organisent régulièrement des soirées et participent, par exemple, à la quinzaine cinématographique de Villeneuve d'Ascq, en Octobre. Des mères de famille peuvent ainsi s'asseoir sur un banc d'amphithéâtre pour la première fois de leur vie ! Les "nuits" du campus, assurément moins prestigieuses que celles de l'ICAM ou de l'ENSAM à Lille, n'attirent pas une clientèle aussi diversifiée que pour ces dernières. Les bureaux d'élèves de chaque institut de la Catho, sont regroupés au sein de la Fédération Etudiante, homologue de la FUPL dans les conseils d'administration pour la gestion des restaurants et résidences. Le bâtiment du 125-127 rue Meurein, le "Cercle" siège de clubs divers (ciné-club, danse, photo, théâtre etc...) constitue le centre géométrique de la vie étudiante du secteur Vauban et devrait devenir la Maison des Etudiants, une sorte de MJC, le point d'ancrage des activités, malgré la concurrence des autres distractions urbaines : la volonté de "vivre ensemble"

apparaît plus nette ici qu'à Villeneuve d'Ascq (133).

c) Deux autres équipements culturels de la ville nouvelle n'ont aucun rapport, a priori, avec la présence universitaire. L'espace Rose des Vents, "parachuté", selon l'expression de G. BAUELLE, par l'EPALE et le Conseil Municipal, désireux d'innover autant en matière théâtrale qu'architecturale, est pourtant dirigé actuellement par un universitaire historien, Mr. MUCHEMBLED, et attire par ses spectacles d'avant-garde, un public jeune (96). Le Musée d'Art Contemporain, conçu au départ pour abriter la donation Masurel, reçoit en plus des expositions temporaires très appréciées des amateurs au rang desquels les universitaires. Le professeur TILLIEU n'appréciait-il pas en premier lieu "de pouvoir faire un saut au Musée, voir une exposition" quand il exerçait à Lille (312)? La proximité du musée des Beaux Arts, à Lille, avait été avancée comme un atout pour le quartier des Facultés, au siècle dernier, et le musée des Arts Populaires, à Dunkerque, est étroitement associé au projet de la nouvelle université ou de l'I.U.T. La fréquentation d'un musée, bien que très faible parmi les étudiants, par rapport à d'autres services, est légèrement supérieure à Lille plutôt qu'à Villeneuve, et l'emporte chez les littéraires.

Fréquence/ Semaine	Lille	Villeneuve
Lille I	0,2	0,005
Lille III	0,52	0,12

d) Parfois l'initiative d'un spectacle, d'une exposition, d'une conférence revient à l'Université. Ainsi les égyptologues de Lille III avaient organisé, en Juillet 1984 une exposition de 2500 objets tirés de leur collection, entre les murs de leur institut pourtant "aussi difficile à atteindre que la chambre funéraire d'un Pharaon" ! (121). D'autres historiens font découvrir aux gens du Quart Monde, l'origine de leur exclusion sociale, lors d'un cycle de causeries. L'Institut Culturel de Valenciennes, présidé par le professeur MORIAMEZ, s'investit dans plusieurs domaines artistiques (danse - musique - peinture) et tente une animation réellement interdisciplinaire rassemblant littéraires,

scientifiques, industriels (exemple de Zola et le bassin minier (texte 17). La population valenciennoise hésite encore à "monter jusqu'au campus, de même que Mr. MARCHAND (300), au nom de ses camarades, reconnaît : "les loisirs se passent essentiellement au sein de l'Université (musique, lecture, photo, informatique)".

e) Les journées "portes ouvertes" connaissent par contre, un franc succès, spécialement auprès des jeunes valenciens. La municipalité de Villeneuve d'Ascq a inauguré en 1984 une nouvelle formule pour favoriser "l'appropriation par les Villeneuvois de l'Université", selon l'expression de Mme VERBRUGGE (texte 18). Conseillère municipale chargée des affaires scolaires et des relations avec l'Université, elle a eu l'idée de faire visiter aux enfants des classes primaires et des collèges des réalisations spectaculaires de l'Université de Lille I. Les mêmes affinités politiques (communistes) du président CORTOIS et de Mme VERBRUGGE facilitent les contacts. Quelques laboratoires se sont donc ouverts à ces esprits curieux qui ont pu découvrir un microscope électronique, le principe du clonage en biologie, une exposition sur les dunes et les menaces qu'entoure le Littoral, ou encore une technique de pointe : la découpe du tissu par laser. Le métro rend la liaison plus facile entre le campus et les écoles, en évitant la location d'un bus.... Ces visites ont permis une prise de conscience de l'existence de métiers d'avenir et pousseront les enfants peut-être davantage vers des études longues. Elles ont donné des idées aussi aux professeurs qui hésitaient à faire les premiers, la démarche. L'Université de Lille III, de son côté, prête, pendant les vacances d'été ses ordinateurs pour des cours d'initiation et les étudiants de musicologie sont invités à faire des animations dans les écoles de la ville.

f) La formation continue par le biais d'initiatives originales devrait davantage ouvrir ses portes aux habitants des villes universitaires (et des autres). Déjà, les bibliothèques universitaires sont accessibles librement à toute personne habitant à Villeneuve ou à Valenciennes. Cette possibilité, très mal connue, exigerait une campagne d'information. A la B.U. de Lille I, aucun Villeneuvois ne s'est inscrit ! A Lille III, sept personnes ont pris leur carte de B.U., sans compter les enseignants inscrits par ailleurs à l'université et habitant la ville. Le caractère trop spécialisé des publications (mais il existe un secteur de formation générale), l'attractivité d'une nouvelle

## VALENCIENNOIS

### A l'Institut culturel de l'Université : Zola, le pays minier d'hier et d'aujourd'hui

En ces années où Zola, dont l'œuvre *Germinal* évoque la mine d'il y a cent ans, est si souvent commémoré, et où l'avenir du charbon et la restructuration de la région minière posent tant de problèmes, l'Institut Culturel Universitaire et toute l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis ont voulu organiser les 17, 18 et 19 avril, trois journées : Après la table ronde du professeur Moriametz hier sur les problèmes du charbon.

— Le 18 avril 1984, le professeur Marel, chercheur bien connu de tous ceux qui s'intéressent à Zola et qui à la meilleure connaissance du séjour de Zola dans notre région quant il y est venu avant d'écrire *Germinal*, organisera un périple dans les villes minières de la région et fera un exposé dans chacune d'elle. Ici encore ceux que passionne cette œuvre si forte, sont invités. Rendez-vous à l'université à 9 h et 14 h.

— Le 19 avril 1984, le professeur Giusto, directeur de l'U.E.R. de lettres, a invité les spécialistes de *Germinal* et de Zola, les plus connus, à faire une série de conférences à partir de 9 h 30 et de 14 h 30. Il s'agit des professeurs : Mme Becker, M. Pages, M. Mitterant, M. Woollen, M. Marel. Tous ceux qui aiment Zola sont invités à l'amphithéâtre de l'U.E.R. de Sciences.

A 16 h 30 dans le hall de la résistance universitaire, Philippe Asselin du collectif théâtral du Hainaut, présentera son spectacle « Oratorio » pour honorer la mémoire du grand écrivain.

Entrée libre pour toutes les manifestations organisées dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'université.

Renseignements auprès de Mademoiselle Frealle, l'après-midi jusqu'à 16 h 30 au 42.41.00 poste 1126.

*Liberte 18/4/84*

# Qu'est-ce que tu veux

Une question à laquelle il n'est plus aujourd'hui facile de répondre... Le profil des professions de demain se transforme, la formation aussi.

Pour aider les enfants à concevoir leur avenir, pour sensibiliser chacun d'entre eux et d'entre elles aux technologies et sciences nouvelles, l'université de Lille I offre des possibilités riches et variées. Plusieurs rencontres avec Jean CORTOIS, Président de l'Université des Sciences et Techniques, Jean BOURGAIN (cellule recherche), D. PELLABOMB (service presse information) et moi-même, ont permis de préciser les possibilités et conditions d'accueil des scolaires villeneuvois. Vous trouverez ci-joint, les principaux centres d'intérêts que vous réserve l'université.

Afin de faciliter l'organisation de ces visites, il est conseillé de s'adresser pour tout contact et demande de documentation et d'information à Dominique PELLABOMB, Tél : 91.92.22 poste 2619 ou à Jean BOURGAIN et Claude NODOT, poste 2635.

Alors, si la découpe de tissus au rayon laser, la vue de cellules au microscope électronique, les photos satellites, etc... semblent pouvoir s'intégrer au projet d'éducation de l'école, l'université de Lille I vous ouvre ses portes (station métro : cité scientifique).

Françoise VERBRUGGE,  
Adjointe à l'Enseignement.

## Faire

## plus tard?

L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET  
TECHNIQUES DE LILLE I  
59655 VILLENEUVE D'ASCQ  
CEDEX  
PRESIDENT : JEAN CORTOIS

. 15 000 étudiants en formation initiale (2ème université de province)

. 1 500 enseignants-chercheurs regroupés en 85 laboratoires dont 25 associés au C.N.R.S.

. 500 ingénieurs et techniciens

Chaque année plus de 1 000 articles ou communications scientifiques, 165 thèses



bibliothèque municipale, moderne et bien équipée, depuis Octobre 84, ont sans doute dissuadé les Villeneuvois de venir. Le même phénomène se reproduit d'ailleurs à Valenciennes.

Deux expériences de formation permanente en direction d'un public non universitaire, ont été élaborées, l'une à Valenciennes, l'autre à Sallaumines et Tourcoing.

La première s'adresse aux villages bordant le campus, dans lesquels une initiation à l'informatique de base, par petits groupes de 40, est donnée. Mr. MORIAMEZ suit de près cette opération.

L'autre, s'est montée dans le cadre des actions collectives de formation, mises en place par le CUEEP. Commencées à Tourcoing, sous la direction de Serge EVRARD, elles se sont étendues dans une zone particulièrement défavorisée du bassin minier : Sallaumines (graphique 21 bis). Mr. RICARDEAU, l'actuel responsable de ce centre nous a expliqué les objectifs et les résultats d'une telle action (309).

Le but essentiel est d'amener en formation d'adultes une population qui n'y a pas accès. "Plus les gens ont un faible niveau, moins ils peuvent formuler un besoin de formation," déclare B. SCHWARZ. Sous son impulsion, une expérience est tentée en Lorraine, affectée déjà par la récession sidérurgique et minière en 1965-66. Sous la responsabilité de l'Ecole des Mines, de syndicalistes, de députés, elle se met en place. Dans le Nord, le CUEEP, créé en 1968, est alors contacté par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) afin de monter une expérience analogue. Quatre zones défavorisées ont été retenues : le foyer textile (Roubaix-Tourcoing), le bassin minier (Sallaumines bat tous les records de retard scolaire), une région rurale (Laventie) et une partie du secteur littoral (Calais). Seules les deux premiers projets ont vu le jour. A Sallaumines, une enquête de motivation auprès de la population fait apparaître une demande massive en français (31%), électricité (25%), coupe et couture (24%), mécanique (24%), maths modernes. Ces propositions ne correspondent pas forcément aux besoins "objectifs" en formation mais, le Cueep a pour principe de toujours répondre à la demande, appliquant ainsi la théorie du "dépassement de la demande". Ainsi, la coupe couture sert d'accrochage pour une autre formation, par la suite. La présence de l'Université,

dans cette préparation à un niveau CAP qui n'est pas le sien ordinairement, procure avantages et inconvénients. Elle offre des moyens techniques sûrs et éprouvés. Les personnes-ressources sont soigneusement choisies d'après leur profil sociologique, si possible, semblable aux stagiaires. Mais l'origine des crédits (d'Etat) donnent aux élus, aux syndicalistes (comme Mr. GLORIEUX, de la CFDT) et aux associations culturelles, le sentiment d'être déposés d'un projet conçu par eux initialement. L'Université y trouve son intérêt puisque le public concerné constitue pour les sociologues et les chercheurs en sciences de l'éducation un "terrain d'expérimentation" privilégié.

La ville y voit aussi plusieurs avantages. Volontairement, la zone d'impact est restreinte à quatre communes contiguës : Sallaumines, Noyelles, Loison et Méricourt. L'éloignement du centre de formation est en effet un obstacle essentiel. Les lieux de formation dans la ville sont, au maximum, dispersés : vingt locaux différents, dont une MJC, une école désaffectée prêtée par la mairie etc.... abritent ces activités. L'espacement des séances dans le temps (matin, après-midi, soir) permet une fréquentation plus diversifiée. En fait, les contraintes varient selon les types de "groupes" : les "groupes-CAPUC" (CAP par unité capitalisable) exigent une participation plus régulière que les "groupes-cités", à vocation d'animation d'un quartier.

Le coron de Méricourt est significatif à cet égard. Sur la voie de devenir un ghetto maghrébin, il perd une bonne partie de sa population autochtone. Des actions simultanées d'alphabétisation et de coupe-couture, intéressent progressivement les gens. Un quart des habitants du quartier y participent, pourcentage extraordinaire, qui montre la réussite dans l'effort de revitalisation de cette zone. Ceux ou celles qui habitent dans le quartier de la formatrice (Cité de l'Hôpital) s'inscrivent plus vite que celles du coron de Méricourt où est pourtant installée l'école : 40% d'entre elles, ne s'inscrivent pour la première fois qu'à la huitième année de fonctionnement : la proximité immédiate du lieu de formation n'incite à la formation qu'avec le temps, alors que le voisinage de la formatrice est un facteur d'incitation qui semble s'éteindre par la suite. On saisit ainsi l'importance des relations de personne à personne, dans des cités ouvrières par ailleurs très étanches : la route Nationale (rue Vaillant) et le chemin de fer font office de frontière à peine perméable (plan 81).

Le manque de reconnaissance par les entreprises locales de cette action collective de formation se marque par une faible participation, tant au niveau du conseil d'administration que du financement. Le soutien des Houillères a vite disparu. La coloration politique de l'opération (les mairies sont socialistes ou communistes) n'est sans doute pas étrangère à ce refus. Une entreprise désirant obtenir un plan de financement s'adressera plutôt à la Chambre de Commerce (formation consulaire). On ne reconnaît ainsi au CUEEP qu'une formation ponctuelle de promotion sociale en direction d'une cible bien spécifique.

Le cercle culturel Vauban offre également aux gens du quartier de la ville, des environs, des cycles de conférences très accessibles au grand public, orientées vers la réflexion morale, la vie quotidienne (l'art d'être grands-parents, en 1984), l'art, l'histoire etc.... Un millier de personnes, surtout du 3ème âge, suivent l'un ou l'autre de ces enseignements (125). Les étudiants en formation initiale reconnaissent que l'appartenance à un milieu universitaire pluridisciplinaire est une possibilité enrichissante. De nombreux établissements tirent parti de la proximité des autres pour proposer à leurs étudiants des compléments de formation : le système des "modules" permet, par exemple, à ceux des écoles d'ingénieurs d'aller suivre des enseignements littéraires, philosophiques qui sont validés dans leur propre cursus (133). L'ouverture religieuse est offerte à qui veut mais aucune contrainte de la part de l'institution n'oblige quiconque. De telles passerelles n'existent pas, malheureusement, au sein des Facultés d'Etat. L'attachement des étudiants de la Fédération à leur milieu de vie se traduit par une fréquentation nulle des autres équipements universitaires ou para-universitaires de Villeneuve d'Ascq (le questionnaire montre cependant une exception pour les sports).

g) Quelle image de marque du quartier ou de la ville donne la présence universitaire ? En ne citant qu'un exemple, celui du campus scientifique, on peut affirmer que son image de marque s'est améliorée dans l'esprit des enseignants qui y travaillent. Si une majorité reconnaissait, au moment du transfert, l'utilité d'une telle opération pour avoir des locaux compatibles avec la recherche, beaucoup regrettaient à l'époque l'isolement, la coupure avec le monde extérieur : l'université devenait un simple lieu de travail, de passage.

Mais actuellement d'anciens déçus du campus sont devenus de "nouveaux convertis" : l'espace, la verdure, le cadre environnant agréable et les locaux jugés trop vastes apparaissent à peine suffisants actuellement. Enfin le métro, les services et distractions comme la Rose des Vents, la M.A.C. ont rompu l'isolement initial, estiment certains professeurs. Les inconvénients semblent donc contrebalancés nettement par les avantages (318).

Jusqu'à ces dernières années, les étudiants étaient peu pris au sérieux par la population environnante. On leur reprochait leur bruit, leur insouciance, leurs bizuthages d'une autre époque (texte n° 19). L'évolution actuelle se marque par une plus grande discrétion des jeunes mais aussi par un certain désengagement de la vie publique.

Au niveau de la 2<sup>ème</sup> année, retenue pour notre questionnaire (317), peu d'étudiants font partie d'une association culturelle ou politique, au sens large du terme. Celles qui rencontrent le plus de succès, outre les clubs sportifs, relèvent du domaine de la défense des Droits de l'Homme ('Amnistry'), d'une action sociale plus ponctuelle (scouts - centres aérés) ou d'un loisir personnel (musique - théâtre). Très peu mentionnent l'appartenance à un syndicat ou un parti politique (ceux de droite sont nommés majoritairement à la Catho) mais la jeunesse de cette population peut expliquer ce faible engagement. De façon générale, la majorité des étudiants reste silencieuse et peu concernée par la politique : les "soixante huitards" ont disparu. La préoccupation de chacun consiste davantage dans la recherche des diplômes et... des loisirs. Le temps de l'engagement syndical et social vient plus tard, avec l'insertion dans la vie active (133).

Une intéressante enquête du CRESR (Centre d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Religieuses) datant de 1974, sur les réseaux de relations étudiantes va dans le même sens (128). La création d'un centre d'aumônerie étudiante, dans le cadre du transfert des universités, en a été le point de départ. L'option envisagée par les aumôniers, de prévoir un centre ouvert au monde adulte du quartier, rejoignait celle des aménageurs. L'enquête devait établir les conditions propres à un dialogue entre étudiants et adultes. Les réactions au cadre de vie étudiant marquent, en général, un certain désarroi au départ, puis la constitution d'un petit réseau d'amitiés permet de dépasser le premier sentiment d'isolement. Voici deux réactions opposées

qui montrent la diversité des appréciations : "J'ai découvert le campus dans le brouillard, c'était désespérant.... je n'ai jamais envisagé d'y habiter, j'aime trop la ville....". "Je pense que la vie en communauté qu'on peut avoir est un des privilèges du campus...." La typologie des relations entre différentes structures et les trente six "interlocuteurs privilégiés" retenus, laisse apparaître l'élément central du réseau : les groupes de pairs informels ; il s'agit ici de relations "horizontales" incluant des jeunes de même statut, pas encore rentrés dans la vie active. Les relations "verticales" avec l'Université, qualifiées d'importantes, comprennent les rapports avec les professeurs et les activités para-universitaires.

Tableau n° 13 Source (128)

Cote	Relations	Famille	Université	Pairs	Groupes organisés	Autres extérieur Université
4	Très importantes	8	8	12	5	5
3	Importantes	6	14	11	10	9
2	Peu importantes	13	5	7	13	12
1		9	9	6	8	10

Enfin l'attitude à l'égard des groupes constitués, résumée dans le tableau 13 bis, donne des combinaisons variées :

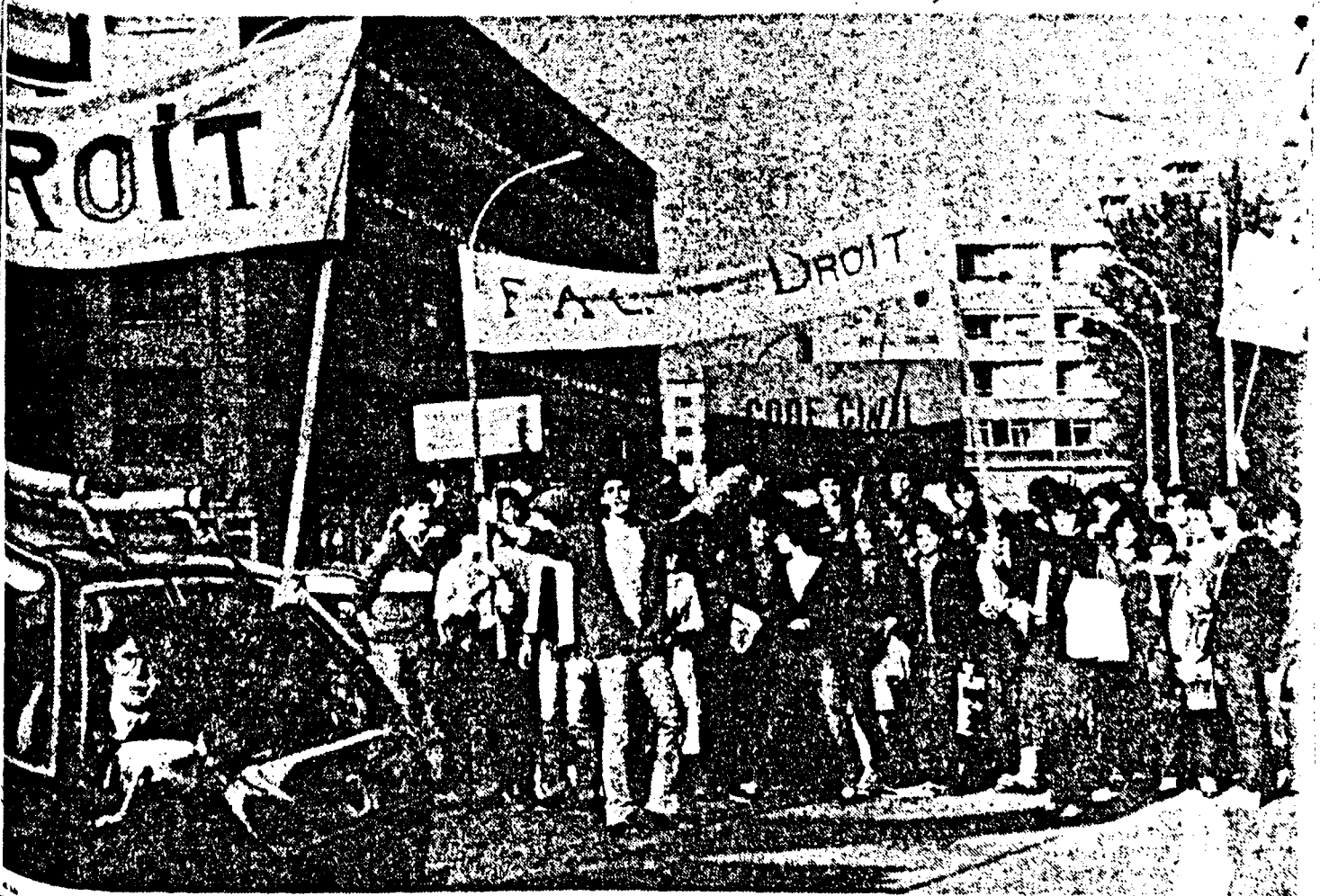
- ceux qui prennent des responsabilités dans un ou plusieurs groupes ;
- ceux qui participent, sans plus ;
- ceux qui suivent les activités de loin (sympathisants) ;
- ceux qui s'en désintéressent ou ne les utilisent que comme usagers (exemple d'une plainte déposée à l'Association des résidents universitaires).

Tableau 13 bis Source : (128)

	Exercice de responsabilités	Participation	Intérêt ou participation antérieure ou épisodique	Non Intérêt	TOTAL
groupes syndicaux ou politiques			17	5	22
associations de résidences ou organisations syndicales	1	2	2	1	6
groupes d'action sociale	1	7	4		12
centres d'aumônerie ou organisations liées à l'église	1	3	2		6
associations culturelles ou de loisirs	2	7	3	1	13
	5	19	28	7	59

## La vie scolaire et universitaire

### Les bizuths de la faculté de Droit ont défilé en ville



(Ph. «La Voix du

Comme chaque année à pareille époque, les rues des villes universitaires se remplissent de hordes de jeunes étudiants criant des slogans et arborant des pancartes qui ont traversé les années. Valenciennes qui possède une petite université certes, mais efficace et dynamique, n'échappe pas à la tradition. A chaque rentrée universi-

taire, l'association corporative des étudiants en Droit de l'université organise un bizuthage pour accueillir les nouveaux. Cette année, ils sont six cents à s'être inscrits en Droit, mais seulement deux cents étudiants juristes sont venus participer à cette journée pré-universitaire. D'ailleurs, elle n'avait nullement un caractère d'obligation.

Pour être initiés à la dure réalité d'étudiant en Droit, entourés de leurs aînés, les jeunes inscrits en faculté se sont promenés en ville traînant un énorme code civil et implorant du commerçant situé sur leur passage, un autographe ou un cachet de leur raison sociale. Celui qui en aurait obtenu le plus aurait, lors du jugement devant un

tribunal d'anciens, une portion de peine...

Chacun put constater le passage l'ambiance bon-heure qui régnait dans ce bizuthage qui a su créer une animation dans le centre ville. En plus, il s'agit d'une excellente occasion de connaissance entre nouveaux et anciens.

Le bizuthage rituel de Septembre et les défilés en ville de la St-Nicolas seraient-ils des épiphénomènes d'un malaise du milieu étudiant, lié à la difficulté d'intégration au monde adulte ? La participation aux élections des conseils d'U.E.R. ou de CROUS est un autre indice de la motivation des étudiants à s'intégrer ou non à leur vie universitaire. De 22% à Lille III, elle atteignait 30% à Lille I et 58% à Valenciennes, toujours dans le peloton de tête national en 1983 (156). Cette jeune université innove aussi dans ce domaine en proposant aux étudiants d'aider les personnes âgées ou handicapées à remplir leurs papiers administratifs (voir article 20). L'ouverture de l'Université se manifeste aussi par l'action du service d'information sur les économies d'énergie installé de pair avec la D.D.E. De même, les "iutiens" du département de commercialisation à Dunkerque, ont mis leur talent au service d'une animation urbaine (forums - spectacles), à l'occasion du 10ème anniversaire de leur école (184).

L'écho des activités universitaires rencontré dans les médias mesure leur impact auprès de la population. Valenciennes s'est dotée d'une cellule presse, animée par Mr. ETIENNE (283), très dynamique, qui a des contacts quotidiens avec les journalistes locaux et nationaux. Radio-Campus, une émanation de Lille I, informe régulièrement des activités des laboratoires, le Samedi, de 14 à 15h, dans l'émission "avide de recherche", alors que la presse écrite et le Journal Municipal de Villeneuve d'Ascq n'ouvrent leurs colonnes qu'épisodiquement, à l'occasion d'une exposition, d'un forum spectaculaire : Mr. BOURGAIN (278), de la cellule Recherche, pense que la Voix du Nord, par exemple, aurait matière pour des articles de fond, plus suivis, sur les recherches et découvertes des quelques soixante dix laboratoires de la Cité Scientifique.

La présence universitaire a-t-elle des incidences directes sur la vie politique locale ? Cet aspect est très difficile à mesurer. L'importance de la population enseignante à Villeneuve d'Ascq explique-t-elle la majorité de gauche ? Les statistiques, quartier par quartier, issues du dernier recensement 1982 et des élections municipales de 1983 ne permettent pas de séparer, d'une part étudiants de lycéens et non actifs, et d'autre part enseignants du supérieur et enseignants de lycées. La seule affirmation possible est que beaucoup d'enseignants appartiennent au Conseil Municipal (8 sur 24) et que Mr. STIEVENART, premier adjoint, est aussi universitaire. On peut parler d'un certain "enracinement" des universités dans le cas de la ville nouvelle.

SAMEDI 19 FEVRIER 1983

1 - 211

INES

Texte n° 20

Action : M. M. FONTAINE - Publicité : M. S. BOUTIQUE

## Les étudiants aident les contribuables à comprendre leur déclaration de revenus

"Ils sont bien aimables ces étudiants. Ils ont éclairci mon affaire. J'ai 83 ans. Nous les vieux, on est bien content que les jeunes s'occupent du troisième âge. Ce n'est pas facile de s'y retrouver". Ce monsieur satisfait vient de quitter l'étudiant qui l'a aidé à mieux comprendre sa déclaration de revenus.

Dans le hall de l'hôtel de ville, les étudiants en maîtrise de sciences et techniques comptables et financières, se sont joints aux responsables de la direction des impôts pour aider les contribuables.

Cette opération fiscale se déroule à Valenciennes et Cambrai, où 70 étudiants se répartissent les permanences.

Les étudiants mettent en pratique leurs connaissances, apprennent en cours de fiscalité. Ils passent de la théorie à la pratique en découvrant le contact avec le public. Ils travaillent ainsi sur des cas concrets.

Les contribuables sont nombreux à venir les consulter. Chacun a un problème particulier. Ce couple explique :

"Nous venons pour un problème délicat : un remariage. Dans ce cas, nous avons des difficultés pour les loyers, les pensions. Comment les déclarer ?"

Une autre personne explique : "Mon père est décédé. La propriété a été vendue. Comment rédiger notre déclaration de revenus et la sienne ?"

La variété des cas est aussi vaste que le nombre de personnes venues rendre visite aux étudiants. Pour ces derniers, ces difficultés sont aisées à résoudre grâce à leur expérience. Ils facilitent grandement la tâche de tous ceux qui viennent les voir.

Les étudiants seront encore là les samedis 19 et 26 de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h 30 ; lundi 21 de 14 h à 17 h 30 ; et jeudi 24 de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30 dans le hall de l'hôtel de ville.



*Exercice d'application pour les uns, résolution de problèmes pour les autres : une heureuse initiative pour tous.*

(Ph. "Le Voix de...")

LA VOIX DE



CONCLUSION : UNE PRESENCE QUI S'AFFIRME MAIS PAS DE QUARTIER LATIN

Les Universités, par leur emprise spatiale dispersée dans le tissu urbain à Lille, ou monolithique, comme à Flers, par le nombre d'étudiants logés à proximité ou en ville, par l'importance de la masse salariale distribuée à leur personnel, par les commerces et services qui vivent en partie d'elles, par l'animation culturelle qu'elles génèrent, ont un impact certain sur leur quartier, à un moindre degré sur la ville toute entière :

- Le Quartier Vauban, le plus dépendant à coup sûr de la fonction universitaire, connaît des points d'activité pendant l'année scolaire et une désertification quasi totale durant les mois d'été.
- Le Quartier des Ecoles ne vit plus au rythme de ses Facultés : devenu une annexe administrative du centre ville, il connaît un réel encombrement pendant la journée, davantage lié aux difficultés de stationnement qu'à une activité débordante.
- Les deux campus de Villeneuve d'Ascq, maintenant intégrés spatialement dans le tissu urbain, ne constituent pas un vrai pôle d'animation : le centre commercial de Villeneuve 2 leur a ravi ce rôle.

A aucun cas on ne peut parler de Quartier Latin dont l'originalité tient au brassage des courants de circulation et au regroupement des pôles d'intérêt divers (facultés, librairies, cinémas, commerces). Dans le cas nordiste, il y a plus superposition, vie parallèle des différentes activités, que rencontre véritable. Les quartiers universitaires, en position périphérique, assez éloignée du centre ville, ont davantage attiré des résidences bourgeoises que des services ou des commerces. En plus d'un seuil critique, non atteint malgré les 45.000 étudiants métropolitains, ne faut-il pas incriminer l'excessive centralisation du tertiaire supérieur, et en particulier de l'édition de France ? L'initiative de la création des Presses Universitaires Lilloises en 1971 était une sorte de défi à cette situation (voir 3ème partie) (230).

L'"effet de masse", qui privilégie la capitale par rapport à Lille, se fait également sentir au profit de la métropole nordiste, au dépens des autres villes régionales à fonction universitaire : Calais, Béthune, Dunkerque et Douai, n'ont pratiquement aucun caractère de ville étudiante, a fortiori universitaire : leur position d'antenne lilloise ou le trop faible nombre d'étudiants ne favorise pas cette animation urbaine. Valenciennes, par contre, s'affirme volontiers comme pôle d'innovation, plus qu'à échelon urbain, à l'échelle de toute une sous-région et même au-delà.

---

### 3ÈME PARTIE : UNIVERSITE ET REGION

## INTRODUCTION

L'échelle régionale, troisième niveau spatial de notre étude, convient sans doute mieux à cette fonction tertiaire supérieure qu'est la fonction universitaire.

Le recrutement, tant étudiant que professoral, dépasse même le cadre de l'Académie et les liens tissés entre Universités et entreprises, attirées par les retombées économiques de la recherche, se nouent au niveau régional voire national.

CHAPITRE VII : DÉLIMITATION DES ZONES D'INFLUENCE  
 UNIVERSITAIRE D'APRÈS LA FRÉQUENTATION  
 DES ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS

A partir des fichiers d'adresses des parents, des étudiants et des professeurs, établis par établissement, il est possible de cerner l'espace universitaire nordiste, ou plutôt de délimiter des aires d'influence correspondant aux différents centres d'enseignement supérieur. Il est hors de question de détailler chaque école : nous prendrons quelques exemples caractéristiques qui mettront en évidence les différences d'échelle entre un recrutement essentiellement local ou sous-régional, une attraction surtout régionale au sens large du terme, et une influence étendue au niveau national. Le poids des étrangers, le rôle de Paris, des universités limitrophes, complique bien sûr cette répartition. Il conviendra enfin d'apprécier les facteurs explicatifs de l'inégale attractivité, au rang desquels l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle joue un rôle certain.

1) UNE AIRE D'INFLUENCE SOUS-REGIONALE POUR LES FILIERES COURTES, LA FORMATION CONTINUE, ET L'U.V.H.C.

a) La formation continue est sans doute celle qui se rapproche le plus du public intéressé et donc qui crée une zone d'influence moindre. Les deux cartes de recrutement des CUEEP de Calais et Dunkerque le confirment aisément (cartes 82-83). Le littoral du Touquet à Bray-Dunes constitue leur aire de rayonnement élargie, mais en fait, une ligne de démarcation, suivant grosso modo le tracé de l'Aa, sépare assez nettement les deux centres. Les villes sièges des CUEEP sont nettement avantagées : alors que Boulogne apparaît sous-représentée par rapport à son poids démographique. L'évolution de 1970 à 1984, pour l'ESEU montre la diversification géographique liée aux facilités de communication, à la mobilité croissante de la population, à la nécessité de la formation. Le rôle des voies de circulation routière apparaît nettement sur la carte dunkerquoise : l'A 25 a permis une excroissance jusque Armentières et même Lille de

l'influence de la cité de Jean BART. L'enclavement de Calais sur le littoral est compensé par son attraction sur le riche réseau de petites villes (Guines, Audruicq, Oye) situées entre 10 et 20km.

La diffusion d'un stage nouvellement mis en place comme celui de programmation, se fait plus lentement sur les lieux récemment englobés dans l'aire d'influence de Calais : outre cette ville elle-même, Gravelines et Dunkerque, pourtant en dehors du périmètre restreint, ont su profiter de cette opportunité.

b) Les filières courtes et spécialement les IUT accueillent aussi des étudiants originaires de la région proche. A l'IUT de Valenciennes spécialement, l'arrondissement fournit 50% des diplômés, celui d'Avesnes-Cambrai 20%, le reste de la Région 20%, et l'extérieur 10%. Les "enfants du pays" sont donc bien représentés ; la part de Valenciennes diminue au profit de celle de la Région pour la section Techniques de Commercialisation, qui bénéficie d'une bonne publicité et du prestige lié à la fonction tertiaire (148).

De même, l'impact de l'IUT de Lille dépasse largement l'agglomération : 20% seulement en sont issus, contre 30% pour le seul Pas-de-Calais) ; il empiète donc sur l'aire de l'IUT de Béthune (16). Mais la spécificité des enseignements dispensés dans chaque établissement empêche de parler d'une véritable concurrence. Le recrutement de l'IUT du littoral, tout en restant quasi exclusivement régional à 95%, ne se limite pas non plus au littoral : un tiers seulement provient de la côte (196). Faut-il y voir une bonne attractivité de cet établissement ou au contraire une faiblesse dans la scolarisation de cette sous-région ? Au niveau d'une filière courte, une zone d'influence étendue ne signifie pas dynamisme sous-régional, au contraire. Le cas valenciennois est, à coup sûr, plus prometteur.

c) Tout naturellement, l'origine géographique des étudiants à l'antenne calaisienne de Lille I est strictement littorale (carte n° 84). Comme pour le CUEEP, la présence du centre d'enseignement dans une ville favorise celle-ci pour le chiffre de fréquentation. En quinze ans, de 1966 à 1983, le nombre de calaisiens

a quadruplé, celui de Montreuil et des environs est passé de 1 à 17. Par contre une progression moindre à Dunkerque, St-Omer et Boulogne (simple doublement ou triplement) prouve une relative fuite des effectifs vers Lille pour les deux premiers ou Amiens.

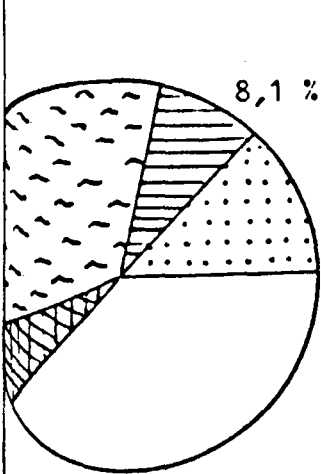
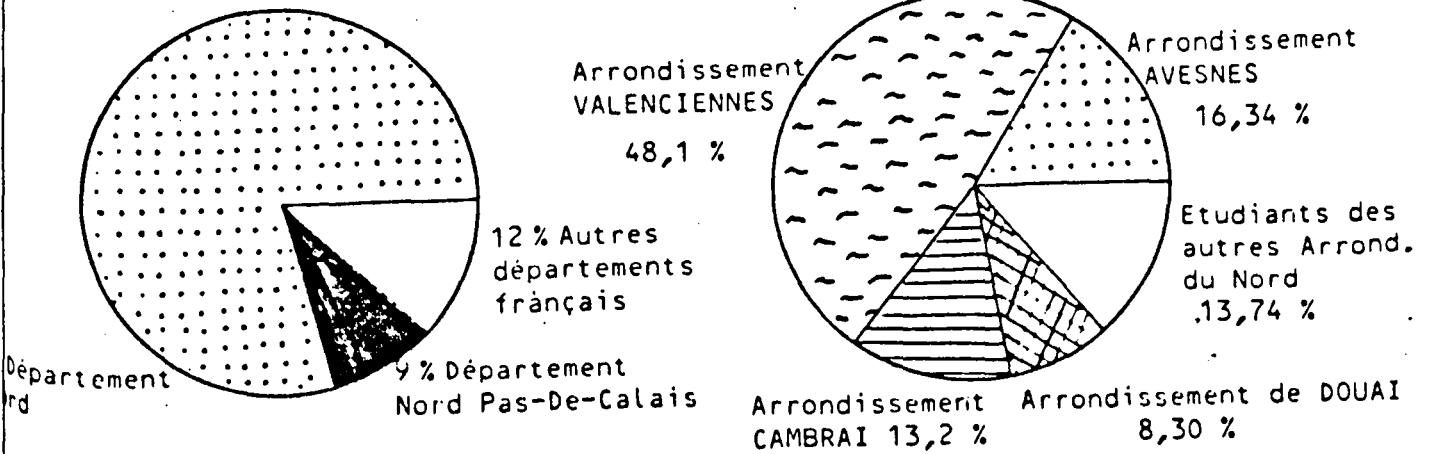
d) La carte n° 85 de la répartition des étudiants valenciennes fait apparaître une zone d'influence restreinte, surtout pour les U.E.R. de droit commun, dans le quart Sud-Est de la région, débordant légèrement sur l'Aisne, et une zone élargie à la moitié orientale de l'Académie (Lille, Douai, Pas-de-Calais) (146). L'appellation de Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis semble donc très justifiée, d'autant que l'évolution de 1977 à 1983 augmente la part du quart Sud-Est (72% contre 62%). Comment expliquer cette bonne régionalisation ? Dans les raisons de l'inscription à Valenciennes, la proximité par rapport au domicile n'est avancée que par 13% des gens (16% en 1980). La sélection se fait plus en fonction de la profession choisie (44%) : l'innovation et la professionnalisation des enseignements sont donc appréciés des étudiants, y compris de certains originaires de Lille. Il semble aussi que les seconds cycles valenciennes présentent un pouvoir attractif (8%), alors que la taille "à l'échelle humaine" de cet établissement, ne soit qu'un facteur secondaire (4%). Finalement les considérations de carrière, ou de pédagogie l'emportent sur les critères purement géographiques.

e) Plusieurs Facultés ou Instituts de la Catho, ont un impact qui couvre l'ensemble de la région. Mais autant les Lettres et la Théologie ont un recrutement polarisé sur l'agglomération lilloise, (cartes 86-87), autant une école spécialisée comme l'E.S.S., a un rayonnement plus diffus, qui couvre non seulement l'académie mais aussi le quart NW de la France surtout pour les nouvelles promotions (cartes 88-89). Les zones rurales comme l'Artois ou la Flandre intérieure envoient d'ailleurs, proportionnellement, des effectifs nombreux : tradition catholique, besoin de travail social en campagne ? Ces facteurs ont pu jouer. Ce cas assure une transition avec les universités lilloises, à l'attraction régionale bien établie.

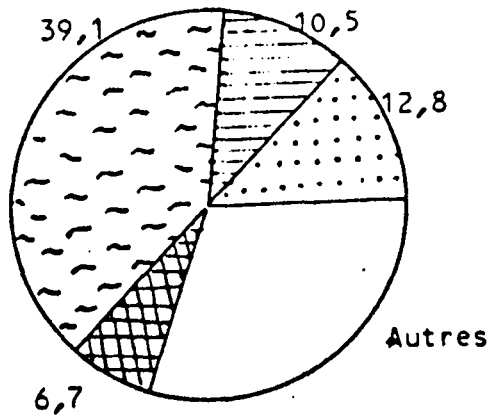
Graphiques 22

REPARTITION SELON LE DOMICILE DES PARENTS

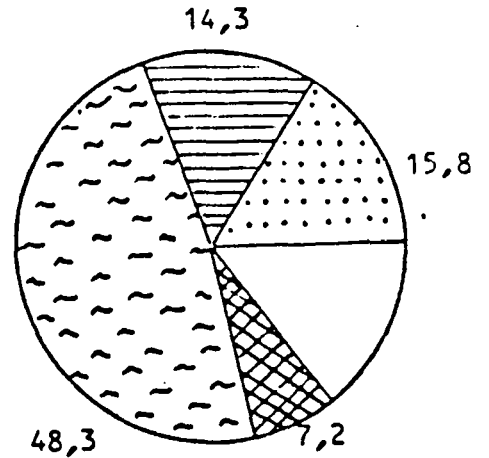
Ces 79 % sont représentés par :



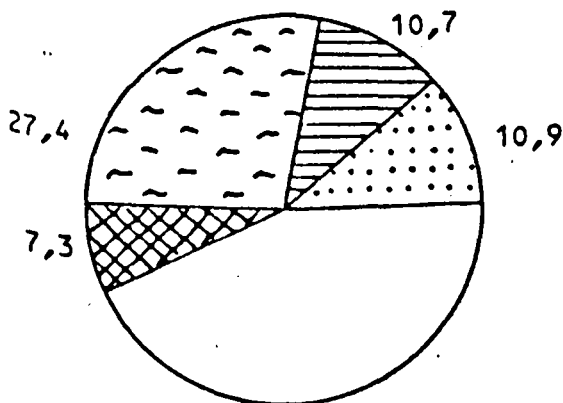
SCIENCES



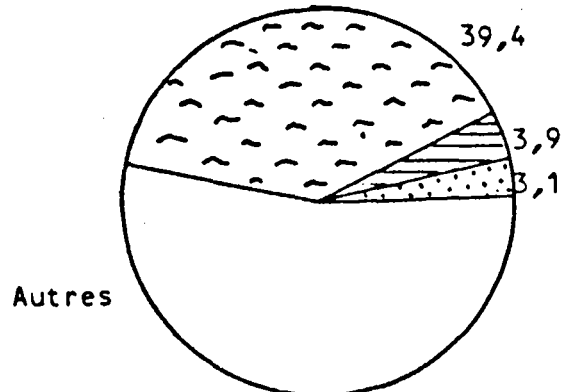
LETTRES



DROIT



I.U.T.



E.N.S.I.



## 2) UNE AIRE D'INFLUENCE REGIONALE POUR LES UNIVERSITES LILLOISES

Le fichier du CITI pour l'année 1982-83 (16) montre un recrutement fortement majoritaire pour Lille III et dans une moindre mesure pour Lille I, au sein des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

	Nord	Pas-de-Calais	Somme	Aisne
	-----	-----	-----	-----
Lille I	44,6	26,3	1,7	2,3
Lille III	58,8	28,7	1,4	2,2

(en pourcentage des effectifs totaux)

Il est difficile d'apprécier si le pourcentage moins élevé de nordistes à Lille I signifie une attraction vers d'autres régions ou la venue, au contraire, d'étudiants extérieurs à l'Académie. L'importance des étrangers, on le verra, contribue aussi à diminuer ce pourcentage.

Le recrutement national est cependant, globalement plus diversifié pour Lille I : de nombreux départements du Centre Est et du Centre Ouest sont couverts, alors que l'aire d'attraction de Lille III se limite davantage à la moitié Nord. Les départements limitrophes de l'Académie (Somme et Aisne) apparaissent nettement privilégiés (cartes 90-91). Une répartition plus fine, par commune, montre à la fois la diffusion des adresses parentales dans de petites communes rurales et, la polarisation sur Amiens d'une part (25% de la Somme) et sur St-Quentin d'autre part (27% de l'Aisne). Abbeville et Hirson arrivent en 2ème position pour leurs départements respectifs. La distance par rapport à l'implantation universitaire constitue le premier facteur de sélection. L'attraction lilloise, plus sensible dans l'Aisne que dans la Somme, dans la mesure où il n'existe pas d'université, entre cependant en concurrence avec celle de Reims et d'Amiens. Dans quelle mesure ? Bien que nous n'ayons d'éléments chiffrés que pour deux universités lilloises, nous pouvons affirmer que davantage d'étudiants de l'Aisne vont poursuivre leur cursus à Reims (21) (1500 au total) qu'à Lille (600 pour Lille I et Lille III). Mais l'impact de l'université de Picardie, créée en 1964, a été sûrement plus sensible (voir graphiques 7 et 8). Une évaluation antérieure à cette date prouve

que 5,5% des étudiants inscrits à Lille se seraient en fait dirigés sur Amiens si l'université existait : ceci équivalait, en 1960, à 613 étudiants. Effectivement, le pourcentage de jeunes originaires de l'Académie d'Amiens a baissé de 10,2% en 1958 à 3,4% en 1975 et 1,6% actuellement.

Cependant le solde migratoire entre les étudiants nordistes s'inscrivant à Amiens et ceux de Picardie qui viennent s'inscrire dans le Nord-Pas-de-Calais est positif pour Lille (carte n° 92). Il n'en va pas de même pour d'autres académies qui offrent des équipements spécifiques (Nancy), un environnement scientifique et culturel inégalé (Paris) ou un climat et un développement économique prometteurs (Grenoble). Globalement, on peut dire que l'Académie de Lille est déficitaire surtout avec Paris et dans une moindre mesure, avec l'Est et le Sud. Ses échanges sont équilibrés avec le Centre (malgré l'attrait de Lyon) et excédentaires avec l'Ouest.

L'origine géographique des étudiants au sein de l'Académie a été établie à partir de leur adresse personnelle et de celle de leurs parents (cartes E, F, G, H). Le fichier du CITI ne donne que le code postal, ce qui oblige à certains regroupements de communes, spécialement dans le Haut-Artois, et fausse ainsi la réelle dispersion des implantations. Nous avons adopté une cartographie par classes d'effectifs, pour des raisons de simplifications évidentes, ce qui empêche une très fine analyse. De façon générale, les quatre cartes soulignent la répartition démographique régionale : poids de la métropole lilloise, forte densité du bassin minier qui forme une bande continue de peuplement d'Ouest en Est, "cordon ombilical" le long du chemin de fer reliant les deux zones (Seclin - Libercourt etc...), pôles dispersés sur le littoral, centres secondaires au milieu d'une zone rurale peu représentée (St-Omer - Arras - Cambrai) et axe parfaitement dessiné de la vallée de la Sambre.

On observe peu de différences entre le domicile des parents et celui des étudiants : l'importance des effectifs des premières années, où le jeune n'a pas encore pris son indépendance, explique ce fait. Cependant, la proximité géographique des lieux d'enseignement favorise Lille, sa banlieue Nord Est (Hellemmes - Villeneuve - Roubaix), au détriment de la zone minière (Lens surtout). Seul l'IUT de Béthune attire des étudiants dont les parents ne sont pas domiciliés dans cette ville.

La différence entre Lille I et Lille III n'est pas non plus très sensible mise à part l'influence de Valenciennes qui s'exerce plus sur les matières scientifiques et diminue le recrutement lillois dans les communes entre Douai et Valenciennes et dans la vallée de la Sambre. Par contre, la présence de l'U.E.R. scientifique de Calais ne modifie pas le placement de cette ville dans la 3ème classe d'effectifs.

Il faut confronter ces cartes avec celle qui montre la répartition des diplômés de l'enseignement supérieur (carte n° 79).

Trois pôles majeurs (Lille - Douai - Arras), et deux centres secondaires (Valenciennes et Béthune) s'individualisent nettement. La continuité du bassin minier se trouve ainsi rompue. On mesure mieux l'impact réel de la fonction universitaire et la fixation des diplômés dans les villes possédant déjà des établissements d'enseignement supérieur.

### 3) UNE AIRE D'ATTRACTION NATIONALE POUR LES GRANDES ECOLES

Première observation, les grandes écoles de la région recrutent pour la plupart, plus de la moitié de leurs élèves en dehors du Nord-Pas-de-Calais (262). C'est particulièrement vrai pour l'IDN (83%), l'ENSCL (81%), l'EDHEC (70%), l'ICAM (63%), l'IEFSI (63%). Dans les autres cas, cette moyenne dépasse légèrement la barre des 50% comme à l'ESTIT (53%), l'Ecole des Mines de Douai (54%), HEI (55%), l'ISA (50%) ou l'EUDIL (48%). Les exceptions demeurent le CESI dont les stagiaires sont aux deux tiers originaires de la région, l'ENSAM et l'ISEN. Il faut cependant nuancer ces propos par promotion : c'est ainsi que en 1983 la première année de l'ENSCL se compose à 60% de nordistes (118). La carte n° 93 de répartition des origines géographiques à l'EDHEC et à l'ISEN montrent ces différences d'implantation : l'ISEN a une assise surtout régionale, spécialement dans la partie flamande et artésienne, débordant sur les régions voisines et industrielles comme la Lorraine. L'EDHEC recrute dans toute la France et même, à l'extrême Sud (Nice), ce qui témoigne de la bonne renommée de cette école.

Le Bassin Parisien fournit, bien sûr, pour l'ensemble des écoles membres de l'ADEIR, le gros des effectifs, derrière le Nord-Ouest (tableau n° 14) :

Nord-Picardie-Normandie	53%
Région Parisienne + Centre	21%
Ouest	6%
Sud-Ouest	2%
Sud-Est	2%
Est	9%
Sud	5%
DOM TOM - étrangers	2%

Deux cas particuliers se distinguent : IDN qui compte deux fois plus de parisiens que de nordistes, et l'ICAM qui en intègre autant. Ceci explique en partie la fuite des jeunes cerveaux ! dès lors que bon nombre d'étudiants ont quitté Paris pour achever leurs études dans le Nord, ils sont naturellement tentés d'y retourner pour trouver une place dans leur spécialité.

Les autres régions bien représentées en moyenne sont l'EST (spécialement la Lorraine), la Bretagne (15% à l'ICAM, 12% aux Mines de Douai), et la Provence : la carte n° 94 de répartition géographique pour HEI et ITR apparaît donc assez représentative.

Ce constat largement positif mérite d'être légèrement corrigé : à l'école des Mines de Douai, par exemple, la différence entre la liste normale des reçus et la liste définitive montre que bon nombre d'étrangers à la région, même reçus au concours, hésitent à venir s'installer dans le Nord et préfèrent choisir d'autres postes où ils ont aussi réussi (224).

<u>Régions (exemples)</u>	<u>Liste normale</u>	<u>Liste définitive</u>
Aquitaine	1,8%	0%
Bretagne	3,6%	3,1%
Nord-Pas-de-Calais	30 %	46,8%
Rhône-Alpes	3,7%	1,3%

#### 4) LES ETRANGERS REPRESENTENT UNE PART NON NEGLIGEABLE DES EFFECTIFS

Si la moyenne nationale du pourcentage d'étrangers par rapport au total de la population étudiante s'établit à 12%, l'Académie de Lille se situe en position légèrement inférieure avec 10,8%, ce qui peut sembler paradoxal, compte tenu de l'importance de la population immigrée dans la région.

Ce pourcentage s'accroît sans cesse : il était de 7% en 1976 et de 8,8% en 1980. Il se module selon les cycles, les types d'enseignement et les pays d'origine.

Le continent africain, massivement représenté avec plus de 60% des étrangers (carte n° 95), laisse peu de place à l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord. Les relations privilégiées, économiques et culturelles, avec les anciennes colonies francophones expliquent la répartition par pays (carte n° 96) : ce n'est pas un hasard si le Vietnam était en 1980, le seul pays d'Asie du Sud-Est figurant dans la liste. Les indicateurs de représentation sont établis de la façon suivante : l'indice 1 est attribué en divisant le nombre total d'étrangers par le nombre de pays. Si un pays est deux fois plus représenté que la moyenne, on l'affecte de l'indice 2, etc.... Le calcul est effectué par matière.

Une typologie assez nette se dessine par secteur géographique : les ressortissants de l'Europe occidentale et des Etats-Unis s'orientent vers les études littéraires et linguistiques, en grande majorité. L'Afrique centrale (Zaïre - Cameroun) se spécialise surtout dans les sciences économiques, l'Afrique australe (Madagascar) et l'Asie dans les sciences. Par contre, le Maghreb et l'Afrique sahélienne diversifient leurs pôles d'intérêt. Le Maroc et le Sénégal, respectivement premier et deuxième pays d'origine, ont des étudiants dans quatre ou cinq secteurs d'activités. Il s'agit en fait de stratégies différentes selon pays développés ou pays du Tiers Monde. Les Européens viennent parfaire à Lille leur culture française et leur apprentissage de la langue, cependant que les pays moins avancés espèrent développer chez leurs futurs cadres une formation adéquate en économie, en médecine, ou en science. La prépondérance des étrangers en 3ème cycle (indicateur de représentation à 2,02) laisse espérer de réelles compétences à la sortie de l'Université.

Mais nombre d'étrangers prolongent leurs études en France en vue de rester ensuite dans ce pays : leur diplôme les surqualifie par rapport au niveau économique de leur pays d'origine.

Deux Universités présentent un profil un peu particulier : l'Université de Valenciennes et la Catho. L'UVHC, au recrutement sous-régional, n'a que 7,3% d'étrangers entre ses murs, surtout présents dans les matières scientifiques (graphique n° 23). Les accords de coopération avec la Tunisie, pour la maintenance industrielle gonflent les effectifs de cette nationalité (23%). La Catho accueille également moins d'étrangers que la moyenne régionale (4,1%) même si le nombre de pays d'origine augmente (51 en 1977, 56 actuellement). En 1971, 167 étudiants étrangers étaient inscrits à la Catho, dont 47 pour la seule Ecole de Journalisme qui en faisait encore partie. Les Belges étaient les plus nombreux jusqu'en 1974 ; aujourd'hui, ce sont les Américains (plus de 50). En dehors de la Faculté de Médecine, dont les diplômes sont reconnus par un certain nombre de pays voisins, et de la Faculté de Théologie qui ne souffre pas de la concurrence publique, les instituts drainent l'essentiel de cette catégorie (131).

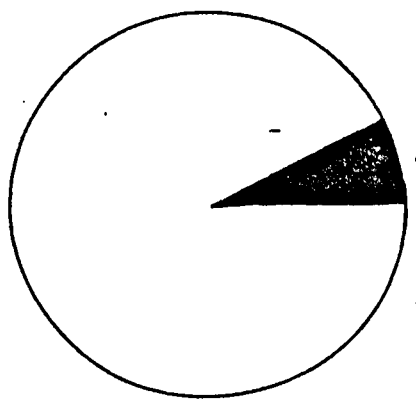
La Catho a ouvert ses résidences St-Louis et St-Michel à ces étudiants étrangers. Le Crous a aussi organisé un service d'accueil pour eux et la résidence H. Boucher, sur le campus scientifique, regroupe tous ceux qui ne peuvent repartir l'été dans leurs familles.

##### 5) L'ORIGINE SOCIALE DES ETUDIANTS : UNE LENTE DEMOCRATISATION

Si on regarde le graphique n° 24 sur l'évolution de l'origine socio-professionnelle dans les Universités d'Etat, de 1962 à 1972, on remarque une progression des pourcentages à la fois pour les ouvriers et les cadres supérieurs. Les fils d'employés et d'agriculteurs restent stables et ceux des cadres moyens et des patrons artisans diminuent même. Cette évolution hétérogène masque en fait des disparités entre les filières d'études (graphique n° 25).

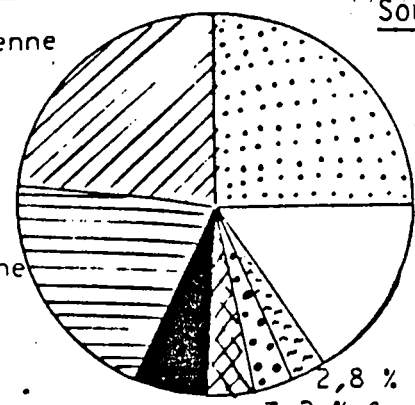
LES NATIONALITES A L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES

Source : (146)



23,2 % Tunisienne

20 % Algérienne



25 % Marocaine

16 % Autres

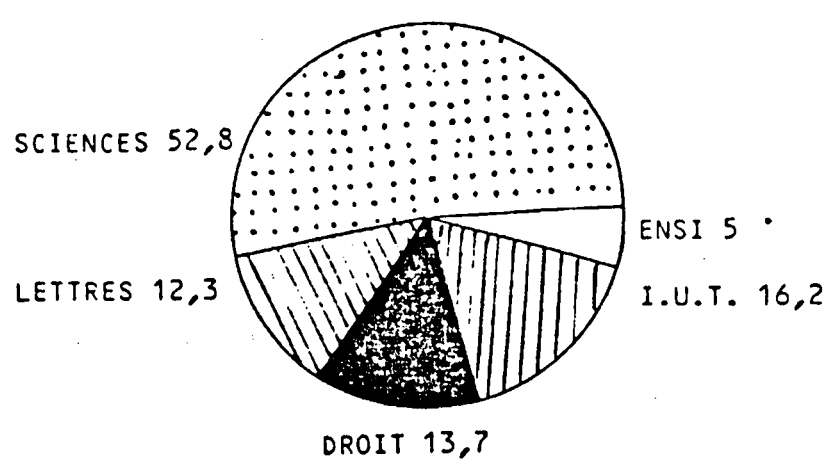
2,8 % Congolaise

3,2 % Camerounaise

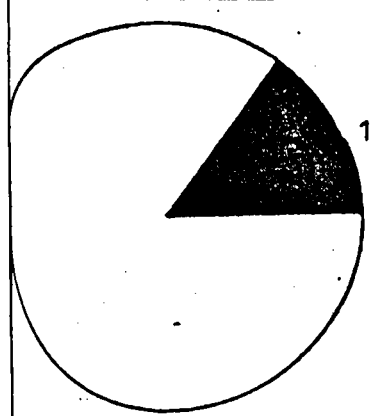
6 % Syrienne

3,8 % Portugaise

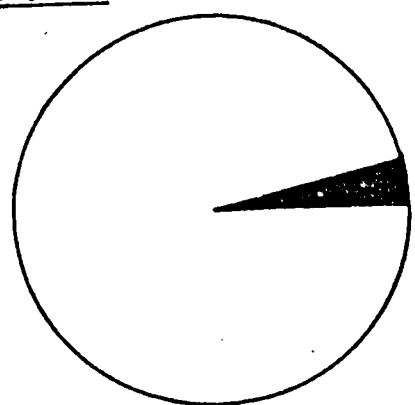
LEUR REPARTITION DANS LES U.E.R.



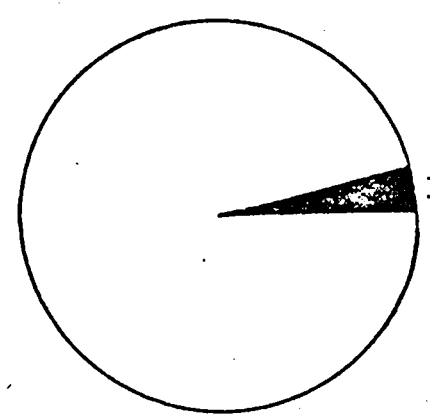
LEUR REPRESENTATION DANS LES U.E.R



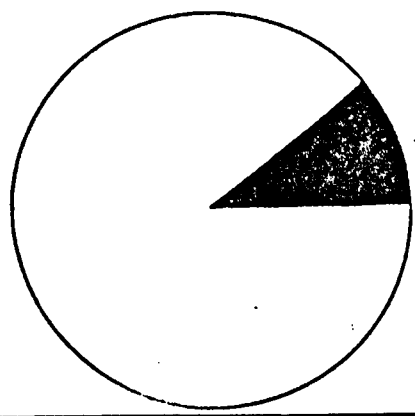
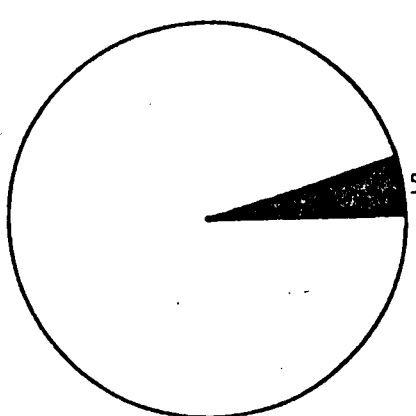
SCIENCES



LETTRES






DROIT

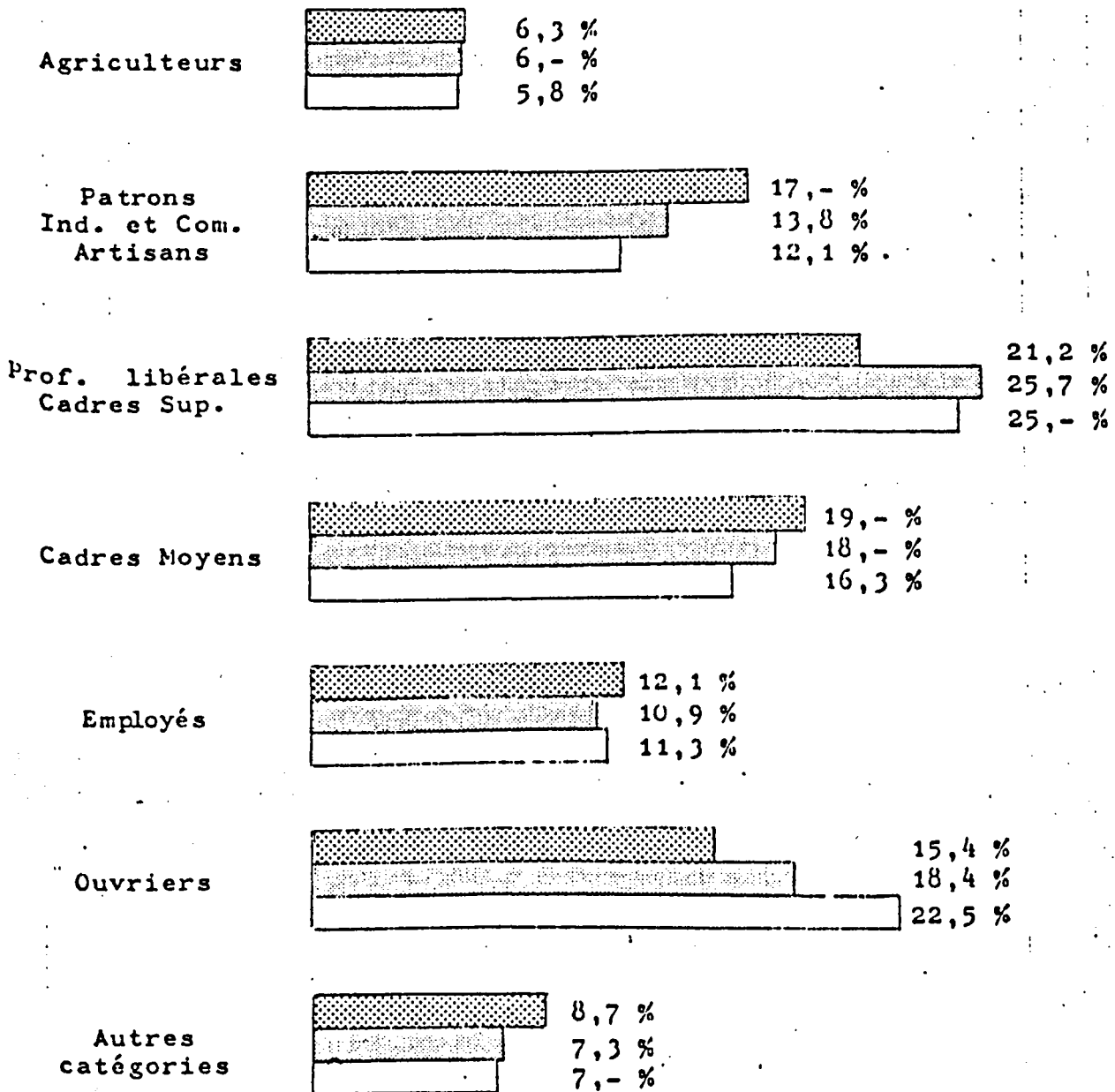


## Graphique n° 24

- Proportions par origine socio-professionnelle  
des étudiants des Universités d'Etat  
dans l'Académie de Lille

En 1962  En 1969  En 1972 

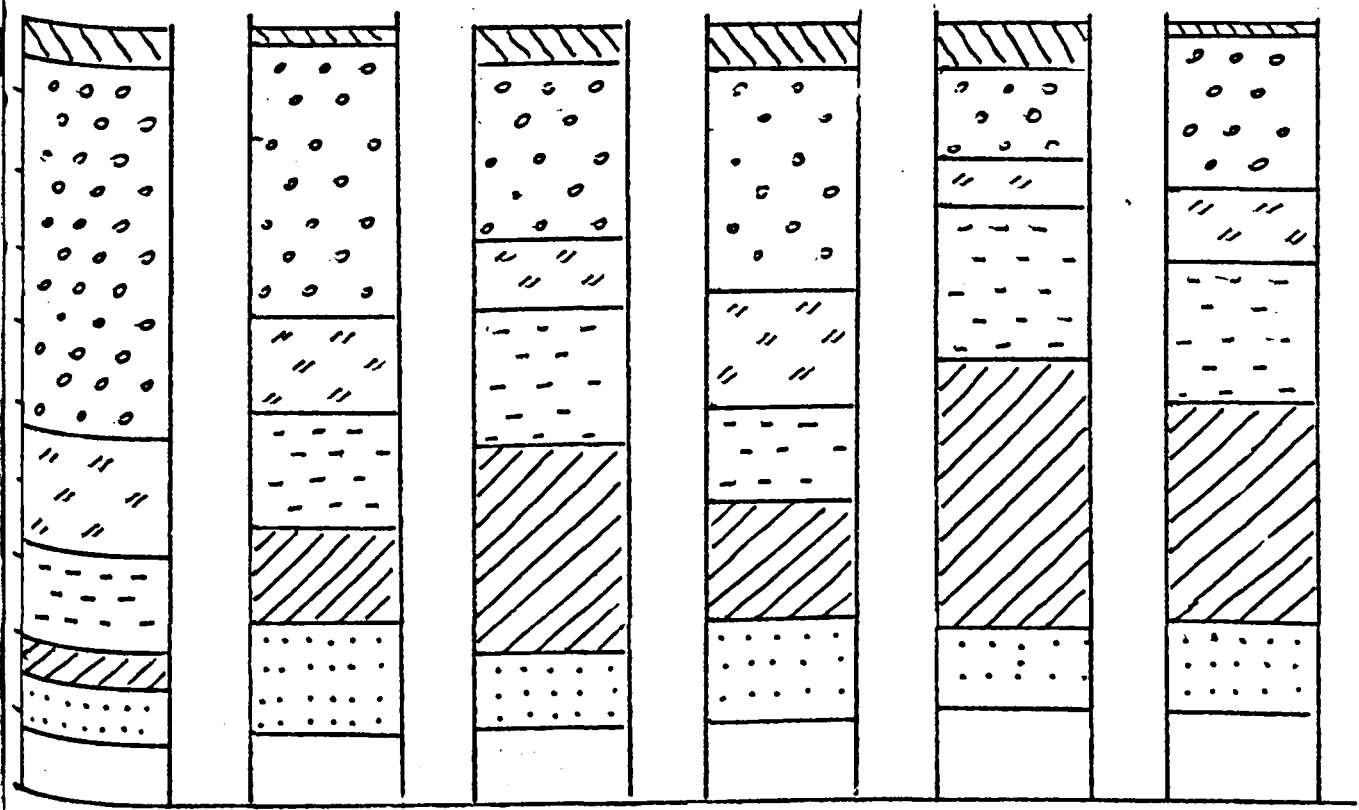
0      5      10      15      20      25      30%












Graphique n° 25 : CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES PARENTS  
POUR LES ELEVES A DIFFERENTS NIVEAUX D'ETUDES

Source : SSR - 3.1978



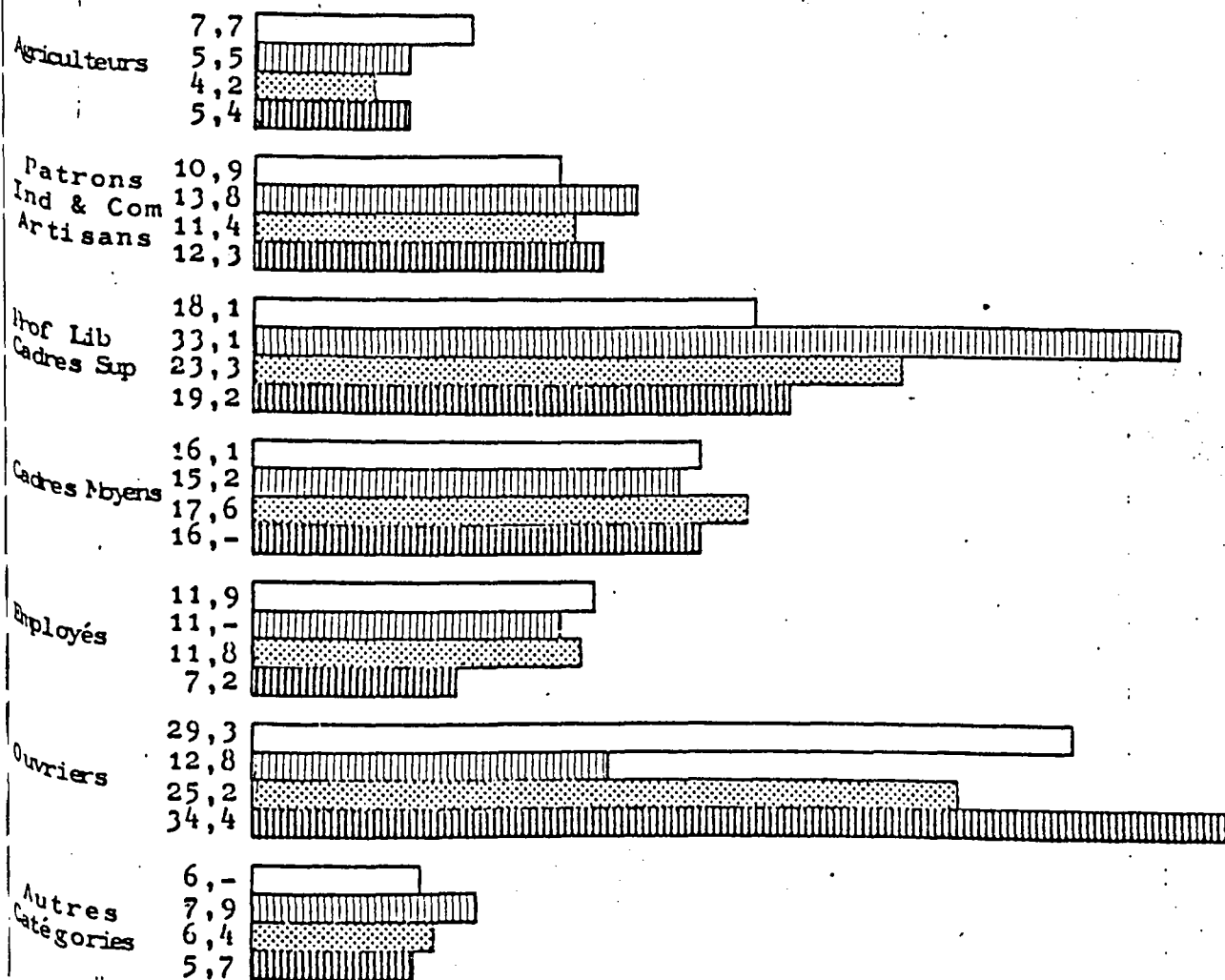
Population active      Seconde      Université      STS      CPGE      Grandes Ecoles

-  agriculteurs
-  ouvriers
-  employés
-  cadres moyens
-  cadres supérieurs
-  professions libérales
-  patrons

## Graphique n° 26

- Proportions en 1972-73 par origine socio-professionnelle  
et par université d'Etat des étudiants dans  
l'Académie de Lille

Lille I  Lille II  Lille III  CU Val. 

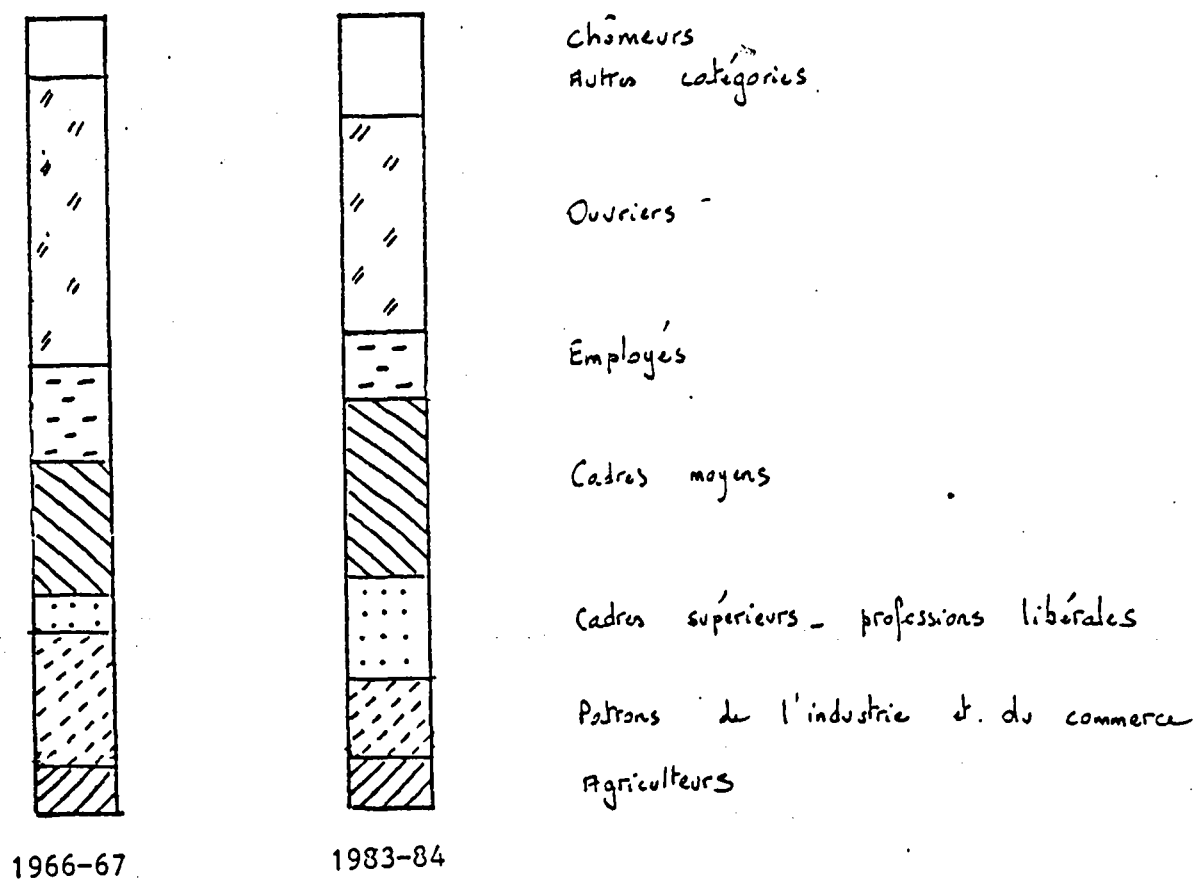




## Graphique n° 28

## ORIGINE SOCIALE DES ETUDIANTS DE L'UER DE CALAIS

Source : UER



La catégorie des agriculteurs apparaît représentée normalement sauf dans les grandes écoles. Par contre, celle des ouvriers est manifestement sous-représentée, quelle que soit la section d'étude. Les branches techniques de STS rencontrent davantage les faveurs des fils d'ouvriers. Nous renvoyons, pour l'explication de la sous-scolarisation des ouvriers, pas seulement universitaire d'ailleurs, aux travaux des sociologues et en particulier de Mr. CUKROWICZ (45). Les employés souffrent d'un laminage qui relève du même processus, à moindre échelle.

Les autres catégories sont, au contraire, sur-représentées par rapport à leur place dans la population active. Ceci est particulièrement évident pour les cadres supérieurs, dans des filières très sélectives comme les classes préparatoires ou les grandes écoles.

Les différentes matières se révèlent aussi discriminatoires. Ainsi le Droit et la Médecine enseignées à Lille II apparaissent comme des "bastions" réservés en majorité aux cadres supérieurs et aux patrons (graphique n° 26). Constatation de 1972 qui se confirme dix ans après : les enseignements scientifiques, sont plus démocratiques que ceux des Lettres, dans la mesure où la proportion de fils d'ouvriers et d'employés y est plus forte (graphique n° 27). Peut-on l'expliquer par l'espoir de débouchés plus courts, ou par un certain mépris de la culture littéraire ? Toujours est-il que l'Université de Valenciennes, à dominante scientifique, se pose en championne de la démocratisation, avec plus de 25% de fils d'ouvriers en 1984 (graphique n° 27). Cette préoccupation revient souvent dans les propos des responsables, de Mr. MORIAMEZ en particulier, lui-même d'origine modeste. Seule une réelle déconcentration, à leurs yeux, permet la venue d'étudiants aux faibles revenus qui, sinon, ne s'inscriraient pas en Faculté, vues les dépenses de logement et de transport. L'aire de recrutement induit donc en partie l'origine sociale. La création des antennes à Cambrai et surtout à Maubeuge participe de la même volonté d'ouverture à des catégories sociales jusqu'ici sous-représentées. Le chiffre de 35% de fils d'ouvriers est avancée pour 1984.

Le même argument est utilisé à Calais et sur le littoral pour promouvoir une plus grande déconcentration universitaire. Mr. COLBEAUX, directeur de l'U.E.R. de Calais (276), affirme que cette antenne a permis à bon

nombre de jeunes peu fortunés de poursuivre des études supérieures. Sans compter exclusivement les frais de logement et de déplacement, le fait même de l'existence d'un équipement universitaire suscite des vocations, par une meilleure information des candidats potentiels. Force est de constater cependant (graphique n° 28) que les fils de cadres moyens et supérieurs ont accru leur représentativité, au détriment des fils d'ouvriers et d'employés.

La Catho se défend, quant à elle, de l'image élitiste que l'opinion lui prête volontiers. Une enquête faite sur les étudiants de 1ère année en 1979-80, montre que le pourcentage d'enfants issus des classes sociales dites supérieures ou moyennes (cadres, patrons, etc....) y est pratiquement le même que pour l'ensemble des étudiants français (65,4% contre 63,6%). La Catho compte un peu moins d'enfants d'ouvriers (5,3% contre 6,7%) et d'employés (6,7% contre 8,1%) mais davantage d'étudiants (132) (133) issus de milieux agricoles et d'enfants d'inactifs, retraités, décédés. Le caractère bourgeois de la Catho est cependant marqué par l'adresse familiale des étudiants de certaines disciplines. Marcq et La Madeleine, deux communes de banlieue favorisées, prouvent leur attachement à la F.U.P.L., de façon plus nette que d'autres secteurs de l'agglomération (cartes 97-98).

#### 6) L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DU PERSONNEL : L'INEGAL ATTRAIT DE PARIS

L'agglomération lilloise forme assurément un pôle majeur de résidence du personnel universitaire, Professeurs et ATOS. Après avoir étudié la répartition interne à l'agglomération, voyons dans quelle mesure d'autres secteurs de la région ou de France accueillent des personnes travaillant dans les universités nordistes. Le versant Sud-Est de la métropole, non intégré dans la Communauté Urbaine, est assez densément occupé (Cysoing, Bourghelles, Orchies) car bien relié à Villeneuve d'Ascq : il procure à des gens aisés un espace rural où la construction d'une maison individuelle pose moins de problèmes que dans le secteur Ouest à agriculture plus intensive (carte n° 99). La région minière apporte son contingent de "travailleurs", surtout parmi les ATOS de Lille I (carte n° 100). Des villes comme Douai, Béthune, Bailleul, sont aussi des lieux de résidence du personnel, à cause de la présence en leur sein d'écoles, d'IUT, ou d'hôpitaux spécialisés (Bailleul) dépendant du CHR (carte n° 101).

Le recrutement sous-régional de Valenciennes est moins net que pour les étudiants. Bon nombre d'enseignants, en particulier, habitent dans la métropole lilloise. Le personnel ATOS réside lui massivement à proximité de son lieu de travail : les retombées sur l'emploi concernent dans ce domaine le Sud du département, jusque Sains du Nord (carte n° 104).

La Catho a un rayonnement beaucoup plus élargi, à l'échelle de la région, mais certains cadres administratifs d'Arras ou de Cambrai ne travaillent pas quotidiennement à Lille. L'autoroute A 25 draine par contre une dizaine de personnes des Flandres assez éloignées de leur travail (carte n° 105).

Enfin, le littoral est pratiquement exclu de la zone d'influence universitaire, dans ce domaine. Il est symptomatique de constater qu'aucun enseignant exerçant à l'UER de Calais ne réside sur place. Les turbo-profs se plaignent, Mr. COLBEAUX en tête, de la fatigue occasionnée par les longs trajets mais se voient dans l'impossibilité, vus les moyens de recherche, de se fixer là-bas. Indirectement Boulogne, à cause de l'Institut de Wimereux, et Dunkerque, mieux relié à Lille, sont davantage appréciés.

Y a-t-il un phénomène parisien ? Le Nord sait-il retenir ses enseignants ? La part des professeurs parisiens varie d'une université à l'autre, d'une matière à l'autre, mais dépasse rarement un tiers du total.

Lille I	7,4%
Lille II	3 %
dont le Droit	10 %
Lille III	23 %
dont	(
- grec	90 %
- latin	( 38 %
- philo	( 15 %
- anglais	( 22 %
- histoire	( 35 %
Valenciennes	7,6%
FUPL	11 %

En règle générale, les matières scientifiques imposent une présence sur place plus assidue : les professeurs de médecine et de pharmacie, par exemple, ont besoin d'une assise régionale dans un hôpital ou un cabinet (carte n° 107). Les "turbo-profs" sont surtout le fait de Lille III et le phénomène est généralisé dans certaines matières où le contact avec les documents rares (grec-histoire) rend l'habitation à Paris très précieuse (carte n° 108).

Il n'existe pas de ségrégation bien tranchée entre les arrondissements parisiens. Ceux de la couronne prédominent quand même sur ceux du centre : les quatre premiers arrondissements sont peu choisis - les secteurs Sud et Ouest (5e - 13e - 16e) sont préférés aux autres. La banlieue remporte peu de succès par rapport à la ville intra-muros, ne serait-ce que pour ne pas allonger le temps de transfert vers Lille.

Enfin, la FUPL se démarque des autres en recrutant un contingent appréciable de collaborateurs en Belgique (14) : la dimension internationale est plus développée ici que dans les universités d'Etat (carte n° 110) où l'appréciation de l'équivalence des diplômes est plus stricte.

*En conclusion*, les recrutements extra-régionaux, apparaissent comme un phénomène réel mais secondaire, ce qui témoigne d'une vie régionale suffisamment intense pour animer une fonction universitaire à part entière.



## CHAPITRE VIII : L'INFLUENCE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA VIE RÉGIONALE

Jusqu'à présent, nous avons surtout évoqué une des missions des Universités, fondamentale il est vrai mais non restrictive : celle d'enseignement. Un deuxième volet, tout aussi important en argent et en temps consacrés, concerne la recherche, dont les retombées se mesurent davantage à l'échelle régionale voire nationale ou internationale. La valorisation des découvertes faites en laboratoire crée des liens plus ou moins serrés entre Université et entreprises, selon les régions. Le devenir des étudiants après leur passage à l'université, quoique difficile à connaître car suivi épisodiquement, permet de savoir si celle-ci sert de tremplin pour des activités extra-régionales ou si elle favorise une élévation du niveau culturel général au service de la région.

### 1) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RECHERCHE REGIONALE : L'IMPULSION DES ASSISES DE LA RECHERCHE EN 1981

#### a) Le constat : un potentiel de recherche insuffisant

Pour situer l'importance de la Région dans la Nation, et son évolution récente, voici une seule indication chiffrée : en une génération, le Nord-Pas-de-Calais qui représentait 12% de l'activité nationale n'en représente plus en 1981 que 8%. Chacun connaît la diminution spectaculaire des activités dans les secteurs traditionnels que sont les houillères, la sidérurgie, le textile. L'ensemble représente plus de 100.000 emplois disparus en une décennie.

D'autres secteurs ont connu la répercussion de ce phénomène brutal, en particulier l'industrie mécanique qui travaillait beaucoup pour ces clients importants et qui n'a réussi qu'en partie sa diversification. L'industrie automobile, considérée longtemps comme un exemple de reconversion, connaît aussi des signes d'essoufflement.

Il est ainsi regrettable de constater que la région, desservie par sa mauvaise image de marque et la proximité de Paris, compte plus de centres de production que de centres d'études et de décision. Cependant, elle possède des atouts qu'il conviendrait d'utiliser au mieux : sa position de carrefour au sein de l'Europe des Neuf, sa population importante, un passé industriel long et riche et un potentiel de recherche non négligeable quoiqu'insuffisant.

Selon le bilan sur la recherche du VIIe plan, entre 1975 et 1979, le nombre total de chercheurs est passé de 2236 à 2810, soit une progression de 25,7%. Cette augmentation apparemment forte est en fait due, aux deux tiers, au triplement de chercheurs payés sur contrats et à l'intégration au C.N.R.S. de chercheurs hors-statuts. La progression réelle a été en fait de 3,5% en cinq ans (230). Quant aux ingénieurs techniciens et cadres administratifs, leur effectif est passé, au cours de la même période de 1382 à 1698. Néanmoins, la plus grande partie de cette progression est le fait de personnels rémunérés sur contrats.

Le rapport à la population active laisse apparaître le retard régional : le taux de 1,63 chercheurs pour 1000 actifs contre plus de 4 pour la région parisienne, Rhône-Alpes et Provence Côte d'Azur, place le Nord-Pas-de-Calais en 16ème place sur 22 régions (voir carte n° 111).

De la même façon, les crédits de recherche inégalement distribués relèguent la région au 13ème rang. Si on compare avec Rhône Alpes, d'un poids comparable dans la population active, on aboutit à ces différences en 1980 : (pourcentage du montant national)

	Rhône-Alpes -----	Nord-Pas-de-Calais -----
Crédits de fonctionnement	11,7 %	0,7 %
Crédits de personnel	8,15%	0,8 %

Un rapport officiel du C.N.R.S., en 1981 (230), signalait l'existence de certaines "anomalies" qui laissaient certaines régions à grande activité et forte population à l'écart de l'effort de recherche fondamentale (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire). De même, sur les 11.000 brevets annuels déposés en France, 200 seulement proviennent de la région.....

La décentralisation de la recherche reste quasiment nulle malgré la présence de quelques antennes d'organismes nationaux (INRA, BRGM etc....). C'est toute une politique d'incitation, d'aménagement du cadre de vie, de décentralisation effective qui est en question. La concentration des activités de recherche dans la métropole lilloise se manifeste également au détriment des autres régions et alimente ainsi les rancœurs mais aussi les attentes, en particulier du secteur littoral.

A elle seule, l'USTL, avec ses 1200 chercheurs répartis dans 87 laboratoires, possède, en 1979, la moitié du potentiel humain dans ce domaine (234). Le nombre de formations CNRS favorise énormément cette institution par rapport à Lille III qui possède très peu de formations structurées. Les autres effectifs se répartissent entre Lille II, Valenciennes, l'INSERM et l'Institut Pasteur, l'INRA, la FULP et les nombreuses écoles d'ingénieurs (IDN, ENSAM etc....) (carte n° 112).

Les divers domaines de la recherche scientifique sont inégalement développés. La plupart des établissements supérieurs s'intéressent à celui de l'énergie, crise oblige ! (combustibles, stockage, processus industriels). Les problèmes spécifiques du bâtiment, concernent deux voies essentielles : valorisation des matériaux et sous-produits régionaux d'une part, économie d'énergie, isolation thermique et phonique d'autre part. Dans le domaine agro-alimentaire, l'aquaculture, l'algoculture et l'amélioration de l'industrie de la pêche se développent, autour des équipes de Wimereux et de l'ISTPM. Le secteur de la mécanique et du matériel de transports voit la recherche s'amplifier en liaison étroite avec l'industrie régionale (par exemple, l'industrie ferroviaire du Valenciennois pour la construction du TCR). L'existence de l'Institut de Mécanique des Fluides constitue un point d'ancrage possible pour de futures implantations scientifiques lourdes. La place relativement mineure de l'électronique et de l'informatique (spécialement la conception des systèmes informatiques de gestion et de production) devrait être corrigée après les Assises Régionales de la Recherche des 9 et 10 Novembre 1981.

b) Les Assises Régionales de la Recherche et de l'Innovation en 1981 :  
une priorité enfin reconnue . . . . .

Plusieurs milliers de chercheurs du Nord-Pas-de-Calais ont été concernés par ces Assises Régionales qui se sont tenues les 9 et 10 Novembre 1981 à Villeneuve d'Ascq. Elles ont eu le mérite essentiel de dresser le constat des avancées et des lacunes et de proposer à la fois des objectifs et des moyens à mettre en oeuvre. Ont-elles été suivies d'effets ? (230)

Le succès de ces assises a résulté de la conjonction de deux volontés : l'innovation chez les entrepreneurs et le renforcement du potentiel de recherche chez les universitaires. La croyance dans le renouveau régional de la recherche et par la recherche s'ancre dans les esprits.

Les objectifs, au niveau universitaire, sont de renforcer les équipes de recherche existantes, d'en créer de nouvelles en attirant des talents d'envergure nationale et internationale, d'implanter quelques centres nouveaux de recherche et de favoriser l'ouverture du monde de la recherche sur son environnement socio-économique. L'opposition entre recherche fondamentale et recherche appliquée, recherche de base et développement technologique, recherche et valorisation n'a plus cours ; le refus de la séparation entre les différents maillons de la chaîne : recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche-développement et applications, repose sur la constatation qu'ils se nourrissent les uns les autres. Plusieurs distinguent cependant recherche et prestations de services aux industriels (aides directes).

Le dynamisme industriel qui se fait jour dans certains secteurs est à vivifier par l'apport d'innovations, maître-mot dans les entreprises actuellement. L'industrie électrique et électronique, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie du charbon considéré comme matière première, l'industrie aéronautique, la robotique font partie de ces "secteurs-clés" d'avenir. Les fondements d'une politique cohérente de recherche au service de l'économie régionale devraient s'orienter dans deux directions :

- renforcer des industries existantes (sidérurgie, textile, chimie....)

par l'augmentation de leur technicité (automatisation, gestion de l'énergie)  
par l'amélioration de la qualité des produits offerts, par la diversification de leurs activités ;

- développer des industries nouvelles à haute valeur ajoutée (informatique, micro-électronique, chimie fine, robots) offrant donc un niveau de qualification, de condition de travail meilleur.

La cohérence d'ensemble suppose également un ajustement à la politique nationale de recherche : il est hors de question de diviser le potentiel français en recherche fondamentale au prorata, par exemple, de la population de chaque région mais il faut tenir compte des spécialisations acquises ou des besoins régionaux flagrants et importants. De même, bien que les besoins soient multiples, il n'est pas sérieux d'envisager un développement tous azimuts : des choix restent à faire pour des raisons de répartition entre les régions et des raisons d'ordre matériel (capacités de financement).

### c) La contractualisation de la recherche depuis 1981

Le caractère individuel de la recherche a presque entièrement disparu. La nécessité de mettre en commun problématiques et matériel, sur des programmes mobilisateurs, aboutit à la notion de contrat.

Dans le cadre des contrats Université/Etat, chaque établissement autonome propose son programme, sur grands axes de recherche, le plus souvent trans-disciplinaires. Quatre organismes nationaux de recherche ont accepté une décentralisation de leurs activités dans le Nord-Pas-de-Calais : le C.N.R.S., qui a perdu le rôle incitateur d'autrefois, au profit de régions plus méridionales, l'INRA, l'INSERM, et enfin l'IFREMER. Les contrats se passent de plus en plus à l'échelon régional dans le cadre du plan Etat/Région où différents partenaires (Ministères de l'Industrie et de la Recherche, de l'Education etc....) se retrouvent. Il s'agit essentiellement de contrats d'équipement pour dégager des moyens pluri-annuels, qui viennent compléter le financement par le plan triennal du ministère. La Région procède par incitation aussi, en fournissant par exemple, un terminal informatique, un équipement vidéo, une aide aux publications (250 abonnés à la revue Population, par exemple, proviennent de la Région).

La notion de pôle de recherche, fédération souple d'équipes existantes ou à créer, se développe dans de nombreuses disciplines et permettrait l'interdisciplinarité nécessaire à une valorisation dans tous les domaines. Nous en verrons quelques exemples dans les paragraphes suivants.

## 2) UNIVERSITES ET MILIEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX : UNE NECESSAIRE CONNAISSANCE RECIPROQUE

Basée sur des échanges multiples, elle peut prendre la forme de stages, de formation continue, d'information scientifique, de colloques nationaux ou internationaux.

### a) Vers une plus grande professionnalisation des enseignements initiaux universitaires

Les IUT et les grandes écoles ont été les premiers à imposer au cours de la scolarité des stages professionnels dans les entreprises. On peut classer les stages en deux types principaux : le stage ouvrier, au début de la scolarité, permet une connaissance du milieu et des partenaires avec lesquels les étudiants exerceront plus tard leur métier. La pratique professionnelle, située en fin de scolarité permet à l'intéressé de mesurer sa compétence et de s'occuper de son insertion future. La localisation géographique des stages se fait plus en fonction de la résidence de l'étudiant que de l'implantation de l'école. Au-delà de l'acquisition d'une compétence, ces stages amènent les étudiants à analyser leur "savoir être". Ce souci de formation humaine, plus sensible à la Catho que dans le secteur public, vise à acquérir une autonomie. Par exemple, à l'ISA, une expérience de travail salarié pendant 5 mois, en rupture avec l'école, le plus souvent à l'étranger, accélère la prise de responsabilité de l'étudiant. C'est le sens aussi de plusieurs "Junior Entreprises" à l'EDHEC, HEI, ESC etc.... Véritables entreprises créées et gérées par les étudiants, elles offrent aux industries leurs services pour faire des études techniques ou économiques. Le corps professoral joue alors le rôle d'expert auprès du groupe d'étudiants. L'étudiant, vecteur du rapprochement entre Université et entreprise, voilà l'idée centrale du rapport fait par Mr. DEMIELOU, président de l'Université de Technologie à Compiègne (texte n° 20). L'article sur le séminaire de marketing industriel (texte n° 21), organisé par les étudiants valenciennois de l'IUT de commercialisation, auquel participent une trentaine d'industriels de la région, est un début de réponse à cette préoccupation.

**COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET INDUSTRIES****Les étudiants font le mur****De notre envoyé spécial**

Galway (Irlande). — « *Un mur de brique sépare encore l'Université et l'entreprise. Il est nécessaire d'enlever quelques briques ou mieux de briser ce mur.* » Cette réflexion d'un universitaire anglais résume la préoccupation d'une centaine d'enseignants et d'industriels réunis les 10 et 11 décembre à Galway, petit port de la côte ouest de l'Irlande. Les participants à ce colloque sur « la

conscience du décalage croissant existant entre la formation et le monde du travail. Le mythe de l'Université, tour d'ivoire isolée de son environnement économique, a vécu. « *La différence de climat entre aujourd'hui et il y a quinze ans est frappante.* », explique M. Ladislav Corych, directeur de l'Institut européen d'éducation et de politique sociale. Selon lui, le thème de la collaboration enseignement supérieur — industrie n'est plus « *tabou* », et, « *actuellement, tous les gouvernements,*

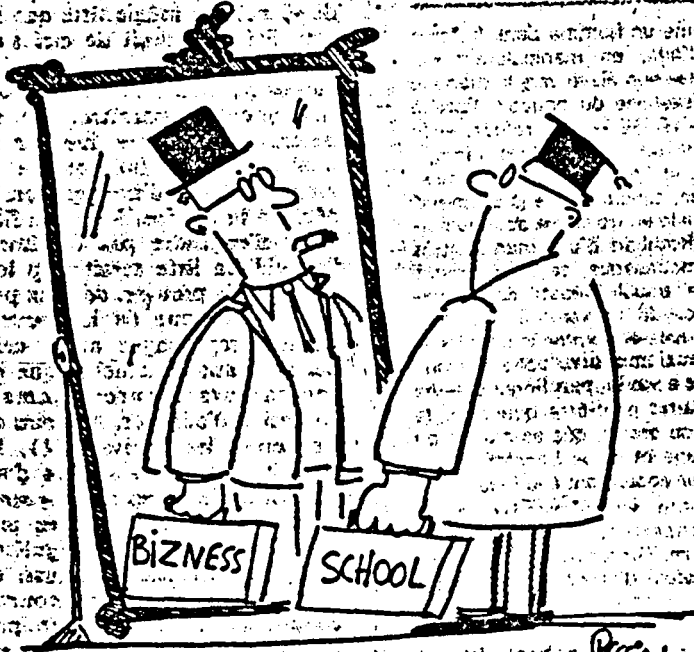
Difficile mission pour des universités et surtout des enseignants peu préparés à répondre à de telles demandes. « *Nos institutions réagissent avec retard aux changements rapides dans la science et la technologie, aussi bien qu'aux perspectives d'emploi pour leurs diplômés.* », résume un universitaire danois, inquiet du manque de souplesse des systèmes éducatifs. Face à cette situation, les industriels n'hésitent pas à préconiser des solutions radicales. Pour M. André Danzin, président du Centre d'études supérieures d'électricité, d'électronique et d'informatique, « *tout le système d'éducation doit être repensé de l'enseignement primaire au supérieur.* ». Selon lui, la conception du monde « *n'est plus newtonienne* », et « *l'irrationnel donc la vie* » doit reprendre ses droits. Il préconise de concevoir l'ensemble du système éducatif comme un système d'entreprise et appelle de ses vœux la compétitivité entre établissements.

Une notion que ne rejette pas M. Guy Deniérou, président de l'université de technologie de Compiègne. « *Nous vendons des produits qui sont les étudiants, explique-t-il, nous devons donc nous intéresser au marketing.* » Or des étudiants compétents et opérationnels ne peuvent être formés que grâce à la collaboration des entreprises. M. Deniérou croit beaucoup en la vertu des stages, qui aident les étudiants à résoudre des problèmes concrets en mettant en action les notions apprises à l'Université.

Pour le responsable de l'université de Compiègne, l'étudiant est un « *vecteur* » dans le rapport Université-entreprise. C'est lui lors du stage qui établira les premiers contacts entre les deux mondes et qui permettra, selon l'image de M. Deniérou, que « *la convivialité s'établisse entre deux tribus aux mœurs et aux tabous différents.* » Devenu ingénieur, l'ancien élève continue à garder des liaisons avec le monde de la recherche, à faire appel aux travaux de l'Université.

L'étudiant acteur du rapprochement entre Université et entreprise, la proposition a séduit les participants au colloque. Elle a aussi reçu l'agrément des responsables européens, qui ont promis d'aider les jeunes élèves à faire des stages dans les différents pays.

SERGE BOLLOCH.



Pessin

coopération, entre enseignement supérieur et industries » organisé par la Commission des Communautés européennes possédaient tous une expérience dans ce domaine. Les Allemands ont réussi à favoriser les contacts entre les petites entreprises et les centres de recherche des universités. A Milan, de jeunes diplômés ont créé avec l'appui de l'université une coopérative ayant pour but la production de logiciels. En Angleterre, il existe des *teaching companies* associant activement université et industrie, en particulier dans le domaine de la fabrication, avec comme double objectif de mieux former les étudiants et d'« *élever le niveau de rendement industriel, par une utilisation efficace des ressources universitaires.* »

Toutes ces actions sont le résultat d'initiatives menées ici ou là par quelques enseignants

sans distinction de couleur politique, réclament des liaisons plus étroites et des mesures pour les faciliter.

**Solutions radicales**

Mais, dans ce domaine encore récent, les modèles n'existent pas. Les vieilles universités européennes, au riche passé, ont des difficultés à s'inspirer des exemples américains ou japonais. Doyens et recteurs recherchent des solutions, alors que leurs moyens financiers diminuent dans des pays qui vivent à l'heure de l'austérité. Face aux défis mondiaux, les gouvernements réclament un effort accru des services de formation. Ils souhaitent que les établissements préparent des jeunes à maîtriser les technologies nouvelles, et aussi qu'ils aident les entreprises à innover, à se moderniser.

MARS 1982

# UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRÉSIS

Le marketing industriel, thème du séminaire organisé  
par les étudiants en techniques de commercialisation de l'I.U.T.

Le marketing n'a pas encore convaincu le monde industriel de son utilité : alors que les biens industriels représentent près de 30 % des biens commercialisés en France, les entreprises industrielles ne consacrent que 6,5 % de leur budget à la publicité et 3 % à leur force de vente.

L'association des étudiants en Techniques de Commercialisation de l'IUT de Valenciennes a donc décidé d'organiser son séminaire annuel sur le thème de la commercialisation des biens industriels. Ces séminaires ont toujours pour objectif de mettre les entreprises en contact avec des spécialistes nationaux susceptibles d'apporter une réponse à certains de leurs problèmes et de leur permettre de prendre connaissance des plus récentes techniques d'un domaine cette année l'approche des marchés industriels.

Une trentaine d'industriels du Hainaut-Cambrésis ont participé à cette journée d'études ; on notait également la présence d'étudiants des Universités de Bielefeld (RFA) et de Montpellier et de représentants des C.C.I. de Paris et de Douai.

La matinée a été introduite par M. Antoine du CNAM de Paris et président du Comité de Rédaction de la Revue Française du Marketing ; il a situé la spécificité du marketing industriel. M. Salié, professeur à l'E.S.C. Lyon, a parlé de la segmentation des marchés : quel produit dans la gamme pour quel type de client ? M. Guimard de Vallourec-Paris a présenté la vente des biens industriels :

conformité de la qualité livrée, élaboration du prix de vente, croissance de l'impact du décalai, profil du vendeur suivi de la concurrence. Enfin, M. Tordeux, directeur d'une agence de publicité, a montré que le vendeur est le pivot de la communication industrielle et que la publicité permet d'une part de suppléer les équipes de vente et, d'autre part, d'animer tous les partenaires commerciaux.

Au cours de l'après-midi, les participants avaient le choix entre six groupes de travail : l'innovation, la publicité et la mesure de la publicité, la vente de services, la sous-traitance, l'attaque des marchés publics, les marchés à l'exportation.

Dans ces groupes de travail animés par des spécialistes, des modèles d'approche français et américains ont été présentés. Les industriels ont pu exposer leurs problèmes, et certains ont même trouvé des débuts de solution. De toutes les idées échangées on retiendra essentiellement que pour la PMI l'innovation, la qualité des produits et du service après-vente, surtout à l'exportation sont plus qu'une nécessité : une question de vie ou de mort.

Bien entendu, le rôle du vendeur, pivot du marketing industriel a souvent été évoqué. La profession a lancé un appel pour la formation de diplômés qui ne soient pas uniquement des gestionnaires. Le département « Techniques de commercialisation » et plus particulièrement la formation technico-commerciale mise en place depuis 4 ans, répondent à ces critères. D'ailleurs



L'Université envisage de créer une maîtrise de sciences technico-commerciales : c'est une nouvelle preuve de son imagination prospective en réponse aux besoins économiques du pays.

Au cours du cocktail qui a clôturé cette journée les industriels ont exprimé leur satisfaction et les étudiants qui avaient organisé ce séminaire richement en enseignements.



La réforme du 1er cycle et bientôt du 2ème cycle de formation initiale dans les universités en 1984, tend à une certaine professionnalisation. Surtout, la création de filières finalisées permet un ajustement de formations aux évolutions de l'économie régionale (149). Leur adaptation se fait dans le cadre des conseils de perfectionnement où siègent des personnalités extérieures, à parité avec les enseignants, et se concrétise par la participation des professionnels à l'enseignement (1/4 du corps enseignant à Valenciennes), par un renforcement des horaires pour les options scientifiques à l'économie régionale. Ainsi, en Géographie, une maîtrise d'aménagement régional (MST) offre d'autres débouchés que ceux de l'enseignement (par exemple, dans les agences d'urbanisme ou les chaînes de grands magasins). A Valenciennes, un diplôme d'Université de niveau Bac + 5 de maintenance industrielle, a donné naissance à un DESS d'ingénierie et de maintenance (1979). (145)

b) La formation permanente, un secteur important du transfert de technologie

Si on veut que la greffe innovatrice porte ses fruits, cela suppose un effort de formation professionnelle des salariés de la région : c'est le rôle de l'ingénierie éducative de l'Université. S'il y a lieu, bien évidemment, de satisfaire des aspirations individuelles et de favoriser la promotion sociale des hommes, il est vital d'aider les entreprises à faire face aux exigences de l'environnement économique et à l'évolution des technologies.

Il faut noter à cet égard l'effort de l'Université de Valenciennes au sein de laquelle le nombre d'adultes en formation permanente équivaut à près de 70% des étudiants inscrits en formation initiale. Quand 1200 jeunes partent en stage dans une entreprise, 2000 salariés arrivent pour se recycler. Cette fécondation réciproque est accentuée par le décroisement, pour certaines options, des formations initiales et continuées. Ces liaisons ont deux avantages au moins : elles débouchent sur la signature de contrats avec les entreprises et permettent aussi à l'enseignant de Valenciennes, de détecter les évolutions futures du monde économique (159).

Au point de vue quantitatif, Lille I avec son millier de cycles profitant à 16.000 formés par an, arrive en tête dans le domaine. Les jumelages d'IUT à entreprises, recommandés au niveau ministériel commencent à prendre forme à Béthune par exemple : deux couplages sont en cours de discussion, avec Usinor-Isbergues (2700 personnes) et Tolartois (350 salariés à Béthune) pour l'accueil de stagiaires étudiants, professeurs, vacataires, industriels, pour des visites d'usine, des actions de formation continue (297).

Un soutien concret des entreprises qui prouve leur intérêt aux activités universitaires consiste à verser une taxe d'apprentissage. D'après les trois planches de cartes (113-114-115), on constate globalement que les écoles ou instituts spécialisés sont privilégiés par rapport aux universités, moins en "prise directe" avec le monde économique. Les domaines scientifiques et médicaux attirent davantage les flux financiers que les lettres. La participation parisienne varie selon qu'il s'agit d'une école régionale (EUDIL) ou nationale (ENSCL). Au niveau des IUT, on peut distinguer un financement national (Béthune), lillois et parisien (Lille) et surtout local sur le littoral, (Courtaulds et Usinor sont les deux plus gros financeurs).

Tableau n° 15 : VENTILATION DES TAXES D'APPRENTISSAGE  
EN 1984

Lille I	4.300.000 F
Lille II	1.400.000
Lille III	203.000
Valenciennes	3.029.000

c). La diffusion de l'information profite aussi au "grand public"

Elle se fait par l'intermédiaire des média spécialisés (l'Expansion - les Echos), d'organisations structurées à l'échelle régionale ou nationale (CCI, Chambre des Métiers, maison des professions, collectivités locales, Région, syndicats patronaux ou ouvriers), de publications universitaires.

L'histoire des P.U.L. (presses universitaires lilloises) est un exemple de réussite dans la vulgarisation de recherches scientifiques auprès du grand public (230). Créées fin 1971 à l'initiative de l'historien Pierre DEYON, les P.U.L. sont devenues une des presses d'université les plus importantes de France. De 8 à 10 titres par an en moyenne en 1971, elles sont passées à plus de 40 en 1982. Les PUL commercialisent aussi des thèses reproduites par l'Atelier National de Reproduction des Thèses de Lille (124). L'engouement pour l'histoire régionale, par exemple, fait que ces publications se trouvent en bonne place au Furet du Nord et dans d'autres librairies, même parisiennes. Il est clair que les presses universitaires n'ont pu s'imposer qu'au prix d'une lutte difficile contre les attaques extérieures de la part des éditeurs privés et des autorités de tutelle, et les suspicions intérieures venant de certains fonctionnaires.

L'élaboration de films scientifiques à Lille I, conçus comme instruments de recherche, de présentation, de vulgarisation, la fabrication d'exposition à destination des écoles ("à la découverte de notre littoral"), témoignent de cette volonté d'ouverture sur l'extérieur (272).

Les colloques nationaux et internationaux (cartes 116-117), souvent réservés aux seuls spécialistes d'une question, s'ouvrent de plus en plus au public néophyte. Le thème même des colloques montre une certaine ouverture sur les réalités quotidiennes : "technologies nouvelles et conditions de travail" à Valenciennes, "aide à la création d'entreprises" à Douai, "10 conférences sur les technologies nouvelles" à Cambrai (178), ouvertes à tous, "le point sur la recherche de lutte contre le cancer" à Lille II, etc..... Les universités prêtent aussi locaux et matériels lors des stages d'Université d'été, spécialement pour l'initiation à l'informatique (deux à Béthune, deux à Valenciennes, quatre à Lille en 1984).

Les jumelages avec d'autres systèmes éducatifs commencent à être envisagés. L'IUT de Béthune, construit juste à côté du lycée technique et d'un LEP, est bien placé pour ce type d'action, mais les différences de structure administrative sont sources de difficulté : la ligne de chemin de fer séparant l'IUT de la cité scolaire apparaît, au dire du directeur Mr. LÉSENNE, comme plus qu'un symbole !

Les jumelages internationaux d'Université à Université peuvent aussi avoir des retombées sur la région ou la ville concernée. Les Universités ont toujours attaché une grande importance à leurs relations internationales. Que signifie concrètement l'instauration et la poursuite d'un tel lien ? Leur forme dépend des partenaires contactés. Avec les pays industrialisés, l'activité internationale concerne essentiellement la recherche. Des relations individualisées, informelles, entre équipes, laboratoires, se manifestent par des échanges d'articles, documents, lors de colloques ou séjours. Des accords officiels internationaux engagent des actions à long terme pour plusieurs disciplines (exemple Lille I - Wrocław ou Lille I - Utrecht), enfin des actions intégrées de coopération, limitées dans le temps, concernent une équipe et son homologue étrangère sur des objectifs précis (ex du Canada pour la microbiologie) (236).

Avec les pays en voie de développement, une préoccupation supplémentaire, l'enseignement, s'ajoute aux autres précédemment évoquées. Il s'agit de former des cadres futurs pour ces pays, au niveau d'un 2ème ou 3ème cycle. Lille II poursuit un effort important dans cette direction, notamment avec les pays de tradition francophone, (55% des partenaires appartiennent au Tiers Monde). Ainsi, les enseignements dans les domaines de cardiologie, urologie et parasitologie, à la demande des autorités togolaises, sont assurés directement par des spécialistes lillois.

Lille III développe une coopération fondée sur le double principe d'une complémentarité scientifique et géographique. Elle essaie de resserrer les liens avec les universités appartenant à notre aire géographique (Europe du Nord et du N.O.) mais elle assure une présence aussi dans les pays dont le poids politique et culturel est prépondérant : monde hispanophone, continent américain, Extrême-Orient etc.... enfin, elle renforce les échanges humains créés à la faveur de l'existence dans notre région d'importantes communautés ayant conservé tout ou partie de leur culture : Pologne, Algérie (244).

Les IUT, signent aussi des conventions de coopération : ainsi celui de Valenciennes est en relation avec Bielefeld, Cologne, la Tunisie (172). Les départements tertiaires se sont tournés aussi vers l'Amérique du Nord (Québec, Maryland, région aux caractéristiques économiques assez proches de la nôtre avec sa sidérurgie et sa métallurgie) (173).

De grandes écoles comme l'IDN, l'ENSAM, l'ENSCL, l'ESCAE, l'ENSAIT, tentent aussi de mettre en valeur sur le plan international la capacité éducative de leur formation par l'harmonisation de programmes pédagogiques avec leurs partenaires et la multiplication d'échanges d'enseignants et d'étudiants (cartes 118 et 119).

Les accords strictement universitaires au départ peuvent s'étendre ensuite à un jumelage de ville à ville : c'est le cas entre Ville-neuve d'Ascq et Stirling, en Grande Bretagne ; la même structure de ville nouvelle, venue "accompagner" l'installation d'un campus, rapproche évidemment les deux partenaires.

### 3) UNIVERSITES ET MILIEUX ECONOMIQUES : UNE COLLABORATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE AU SERVICE DE LA REGION ?

Ces deux mondes ne se sont jamais totalement ignorés : PASTEUR, par exemple, ne faisait-il pas de la recherche appliquée dans le domaine des maladies parasitaires de certaines plantes ? KUHLMANN ne faisait-il pas largement appel aux recherches scientifiques dans l'industrie chimique ? La nouveauté réside dans l'officialisation des liens tissés entre entreprises et universités, directement ou par l'intermédiaire de relais, dans l'ampleur des contrats passés, dans l'effort plus systématique de valorisation des résultats de la recherche. Ceci crée de nouvelles relations géographiques et structurelles entre ces deux composantes mais les limites d'une telle collaboration invitent à une certaine modestie.

#### a) Les contrats, publics ou privés, augmentent dans la part du budget de la recherche

Le tableau 16 fait ressortir le poids scientifique de Lille I, et le financement original de la recherche à l'U.V.H.C., où les contrats l'emportent sur la part de l'Etat. Dans cette dernière, la part des recettes provenant de l'Etat est passée de 75% en 1972 à 50% environ en 1983 (voir graphique n° 29). L'enracinement dans le tissu régional se marque aussi par le pourcentage élevé de la participation des collectivités locales au financement global (tableau 16 bis) (174).

Tableau n° 16 : LES PRINCIPAUX POSTES DU BUDGET 84 POUR LES QUATRE UNIVERSITES D'ETAT NORDISTES (EN MILLIERS DE FRANCS)

	Lille I	Lille II		Lille III	U.V.H.C.
Frais de personnel	10.500	4.350		5.008	
Travaux, fournitures services extérieurs	33.711	13.309		13.516	
dont :		méde- cine	autres secteurs		
loyers		160	467		
entretien réparations	5.350	657	1.707		
travaux extérieurs	4.595	266	398		
fournit.d'enseignement	3.855	188	818		
éclairage	(	1.329	1.069	845	
chauffage		2.846	4.180	2.983	
meublier		109	199		
fournit. de bureau		393	754	1.127	
téléphone		134	466		
doc.bibliothèque		489	584		
Transports-déplacements		3.812	249		379
Frais divers (publicité, réceptions, etc....)	1.116	690		647	
Contrats de recherche	15.062	2.084		580	3.095
Recherche subventionnée par l'Etat	10.182	7.075		633	977
Recherche subventionnée par d'autres organismes	2.659	1.151		36	1.800
TOTAL	84.097	34.659		21.286	33.248

en milliers de  
francs

Graphique n° 29

EVOLUTION DES RECETTES DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES DE 1972 A 1983

Source : cellule presse - U.V.H.C.

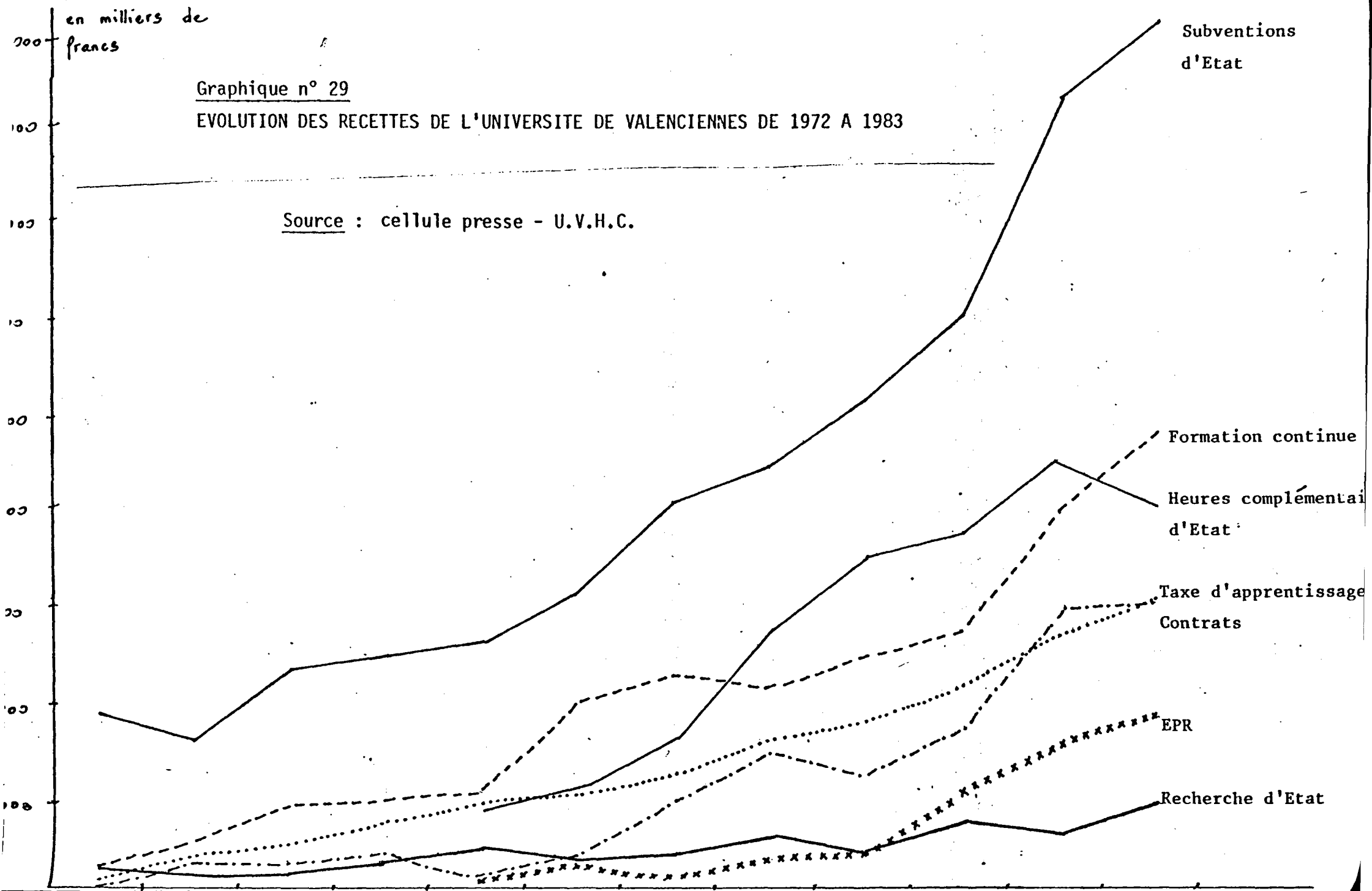


Tableau 16 bis

	<u>Recettes totales</u>	<u>Collectivités locales</u>	<u>%</u>
Lille I	87.000 F	2.900	3,5
Lille II	34.600	600	1,7
Lille III	21.200	300	1,4
Valenciennes	33.200	2.600	7,8

Par collectivités locales, il faut entendre Conseil Régional (à une écrasante majorité pour Lille I - 90%), ville (participation importante à Valenciennes), Chambres de Commerce et département.

Les régimes que connaissent les établissements de la Fédération Catholique peuvent se classer en deux catégories ; les situations exceptionnelles occupent les deux extrêmes de l'éventail des possibilités : dépendance quasi exclusive des fonds publics (système hospitalier, écoles du secteur social) ou recherche quasi exclusive sur contrats privés (formation permanente). Pour la grande majorité des établissements, le financement est assuré par la combinaison de plusieurs sources (subventions d'Etat 30%, taxe d'apprentissage 50%, scolarités, produits d'activités de recherche, dons privés, apports des diocèses et paroisses). En général, le coût par étudiant s'établit aux 2/3 du prix correspondant dans l'enseignement public, suite aux contraintes budgétaires (132).

b) La valorisation des activités de recherche par l'innovation et sa concrétisation géographique : les Z.I.R.S.T.

La collaboration entre entreprises et laboratoires peut s'instaurer à plusieurs échelles et selon des réseaux plus ou moins structurés. Du groupe le plus informel à la structure la plus élaborée, nous évoquerons les liaisons directes, les ateliers services, les relais, les transferts de technologie (272).



Une entreprise peut contacter un laboratoire sur un problème précis pour essayer de le résoudre. Valenciennes, par son ouverture au milieu patronal, s'est "spécialisé" dans ce genre de démarche. Par exemple, VALLOUREC, dont le centre d'études est voisin de l'université, avait des problèmes de vérification de soudures sur tôle plate ; le laboratoire contacté aboutit à la création d'un nouveau produit, un imageur ultra-sonore, pour le contrôle des soudures. De même, le laboratoire d'opto-acousto-électronique mit sur le marché un appareil de gravure par laser suite à une demande du marquage de produits industriels effectués par TECHNO 2000. D'autres problèmes impliquent des connaissances dans plusieurs domaines : ainsi, le diagnostic des pannes dans les installations automatisées (exemple d'une centrale nucléaire) requiert la participation de plusieurs laboratoires (hommes-machines, mathématiques, informatique) (166).

L'Université peut mettre en place des "ateliers-services" dont la structure interne souple, proche de celle d'une UER autonome, permet des échanges fructueux. L'AREMI (atelier régional de micro-informatique) composé de trois ingénieurs et trois techniciens, a pour mission de développer la "micro" dans les processus et les produits des entreprises régionales. Son équivalent valenciennois, l'ADEMIR, a la même mission de diffusion d'une technologie nouvelle dans le tissu industriel régional (143). L'atelier du CAO (conception assistée par ordinateur) s'ennorgueillit d'un logiciel permettant la découpe automatique de vêtements, en liaison avec l'usine RODIER (voir article n° 23).

L'ANVAR est aussi un relais privilégié entre PME et recherche. Née en 1968, service annexe du CNRS, elle a installé son antenne lilloise en 1979. Ses rôles multiples (227) consistent à :

- valoriser des résultats de recherche qui ont vocation à être transférés dans les entreprises : c'est une société de conseils et de services ;
- aider les laboratoires à la mise au point de produits et procédés nouveaux : c'est une agence d'intervention financière ;
- favoriser les relations laboratoires-entreprises : c'est un organisme incitateur ; il informe sur les compétences des laboratoires, il incite les entreprises à confier leurs problèmes techniques aux chercheurs, il soutient la création d'entreprises par des chercheurs.

# UNIVERSITÉ-INDUSTRIE : LE 1<sup>ER</sup> COMBAT A VALENCIENNES

LES CHERCHEURS CHERCHENT... LA COLLABORATION. LES CHAMBRES DE COMMERCE  
APPLAUDISSENT. LES PATRONS SE MÉFIENT ENCORE UN PEU

Notre correspondante

Beaucoup d'idées germent dans les laboratoires de recherche sans jamais aboutir à des applications techniques... Pour remédier à ce « gaspillage » de matière grise, la jeune université de Valenciennes est lancée à fond dans le transfert de technologie. Son atout : une dizaine de laboratoires qui travaillent en collaboration étroite avec les industries de la région.

Parallèlement aux actions de formation à finalité professionnelle, l'université multiplie les contrats de recherche dans des domaines aussi variés que l'informatique, la robotique, l'automatisation

micro-informatique industrielle régionale (Ademir), créé voilà juste deux ans, a déjà plusieurs brevets à son actif. Il travaille actuellement sur un système permettant de mesurer l'usure des outils sur les machines de formage... Mais son fleuron est sans conteste sa recherche sur l'aide au diagnostic de panne sur les systèmes automatiques. Une recherche qui vise à éviter les mauvaises interprétations du type de celles qui aboutirent à la catastrophe de Three Mile Island aux États-Unis. Le laboratoire a d'ailleurs passé un contrat avec EDF pour l'aide au diagnostic industriel dans les centrales nucléaires.

L'Ademir a encore des difficultés à convaincre les industriels : « La mauvaise réputation de l'université complique nos relations avec les entreprises », déplore J.-C. Anguè, directeur. Le chercheur est toujours considéré comme un homme dans les nuages, ne

respectant pas ses délais. Beaucoup d'industriels ignorent aussi que bien des recherches ne coûtent rien, grâce à l'aide de l'Anvar ou au 1 % formation.

S'ajoute à cette réserve la crainte de se lancer sur des marchés nouveaux : le système d'enseignement assisté par ordinateur pour le solfège, mis au point par l'Ademir, avait trouvé preneur... Mais à la dernière minute l'entreprise s'est retirée.

Le centre expérimental de conception et production assistée par ordinateur, dirigé par René Soenen, a plus de chance. Son logiciel pour l'imbrication des formes en vue de leur découpe intéresse largement les industries de la cartonnerie, la métallurgie et aussi le textile.

Dans ce domaine, Valenciennes poursuit des recherches en collaboration avec l'usine Rodier et le Cerh

(Centre d'études techniques des industries de l'habillement) pour élaborer un logiciel de conception du vêtement en trois dimensions à partir du croquis du styliste, système qui permet d'informatiser les opérations de patronage.

Un autre contrat passé avec des industriels porte sur un logiciel de gradation automatique des vêtements : à partir d'une taille donnée, le système peut extrapoler le patron pour toutes les autres tailles!

On imagine les retombées de tels brevets sur l'industrie. Les chambres de commerce en ont très vite mesuré l'enjeu : dès octobre 1982, elles ont signé une convention avec l'université de Valenciennes pour le transfert de technologie, conscientes que le redéploiement industriel se prépare... dans les laboratoires de recherche!

Florence QUILLE



L'idée de protéger un produit ou un processus nouvellement créé, dans un espace intermédiaire, pour les tests préalables à l'introduction dans l'industrie, commence à faire son chemin et conduit à une formule non encore concrétisée dans notre région : les ZIRST (zones d'innovation et de recherche scientifique et technique). Il en est fortement question à proximité du campus annapojs, sur le terrain réservé auparavant à l'éventuelle installation du Synchrotron, décidée à Grenoble finalement. Une autre ZIRST est à l'étude près de l'IUT de Béthune, à l'initiative du maire de la ville, Mr. MELLICK par ailleurs chargé des technologies nouvelles au Conseil Régional. Un voyage à Pittsburgh, aux Etats-Unis, l'a convaincu du bien-fondé de son entreprise. Le financement d'une "usine-transfert" d'agro-alimentaire pour 6 millions de francs est désormais acquis et la sortie de terre devrait s'effectuer en 1986 mais la rivalité avec l'ENSIAA a déjà occasionné un procès à son promoteur. Il espère également intégrer Béthune au pôle productique qui se met en place dans la région (297).

c) Un groupement original : la notion de "pôle de recherche et d'innovation"

Depuis 1972, des G.I.E. (groupes d'intérêt économique) rassemblent partenaires économiques et universités. Ainsi, le CEDTP et l'USTL s'associent dans la recherche de nouveaux matériaux de construction. Une petite entreprise de 28 personnes, aux Bois Blancs, nommée DILOR, spécialisée dans l'instrumentation scientifique, peut, grâce au G.I.E. englobant l'USTL et le CNRS, traiter avec une usine chinoise employant 8000 personnes ! La mairie, l'IUT et la CCI de Béthune ont également formé un G.I.E., dans le cadre du fonds de modernisation industrielle du bassin minier, et reçoivent ainsi une dotation de 100 millions de francs/an pour des études de recherche-transfert.

D'autres groupements structurés, le GRRT, le GREDEM, associent les laboratoires et les entreprises concernées par les transports ou la mécanique.

Les pôles régionaux de recherche proviennent en fait de la collaboration de l'Etat et de la Région dans le cadre des plans de développement et d'aménagement du territoire. Ils visent à faire la synthèse d'activités, dans des domaines technologiques de pointe, depuis l'expression d'un besoin particulier ou collectif, jusqu'à la conception, la fabrication et la commercialisation d'un produit. Le premier pôle mis en place, en 1978, celui de génie biologique et médical, travaille en concurrence avec Lyon et Nancy. Formé autour de l'INSERM, à Lille, il vise à mettre au service des équipes médicales et chirurgicales, des appareils perfectionnés, du simple monitoring aux scanners. L'ingénieur qui conçoit l'appareil est en relation étroite avec le médecin, le sociologue, le biologiste qui l'utiliseront, le technicien, l'électronicien qui interviendront dans sa réalisation, voire le spécialiste commercial qui prendra en charge l'appareil (242). Cette mission nécessite un énorme travail de relations humaines, et met en oeuvre des techniques de communication dont on verra toute l'importance dans le paragraphe suivant.

La multiplicité des partenaires (industriels - agence française pour la maîtrise de l'énergie AFME - associations écologiques - Région) et l'absence d'objectifs communs à moyen terme rendent assez peu viable le deuxième pôle constitué, le pôle énergétique, qui manque en plus d'une base sûre en matière de prévision énergétique.

Le pôle productique annoncé en 1982 et mis en place en Janvier 84 (177) suscite davantage d'espoirs dans la région. La productique, ce nouvel "art de produire" s'appuie sur plusieurs composantes technologiques (machines de conception avancée - ingénierie robotique - informatique industrielle - matériaux de pointe). Elle induit, dans le cadre d'une nouvelle définition des rapports socio-économiques dans les entreprises, une amélioration des conditions de travail, une adaptabilité de l'outil de production, une réduction des délais et des matières premières. Le pôle "productique" est articulé sur trois centres :

- le centre de recherche a son siège à Villeneuve d'Ascq
- le centre d'enseignement se situe à Valenciennes
- le centre de transfert et d'assistance technologique se trouve à Douai (237).

## Région

## ENSEIGNEMENT

## L'Ecole supérieure de métrologie s'implante à Douai : l'E.N.S.T.I.M.D. faisait le poids...

l'école d'ingénieurs qui de la région parisienne à... Serait-ce un effet de la normalisation? Pas exacte- ment car lorsque, fin 84, M. P. Besson, ministre du Redé- veloppement industriel, décida de créer l'Ecole supérieure de métrologie à l'Ecole des Mines de Douai, il s'agissait surtout d'offrir une formation unique et de qualité. Créée près de Paris depuis 1963, l'Ecole supérieure de métrologie connaissait d'importantes difficultés financières, à tel point que l'on envisageait de fermer purement et simplement la cité sous la porte. L'Ecole des Mines de Douai, qui dépend du ministère de l'Industrie et possède une compétence en métrologie (science des mesures) fut naturellement désignée pour le transfert.

que va se mettre bientôt en place à l'E.N.S.T.I.M.D. un centre d'évaluation des robots industriels, véritable laboratoire d'homologation de ces matériels nouveaux. Cette structure, qui procède de la métrologie, aura pour mission de faire passer sous la toise les robots industriels et de déterminer des critères de qualité et de sécurité.

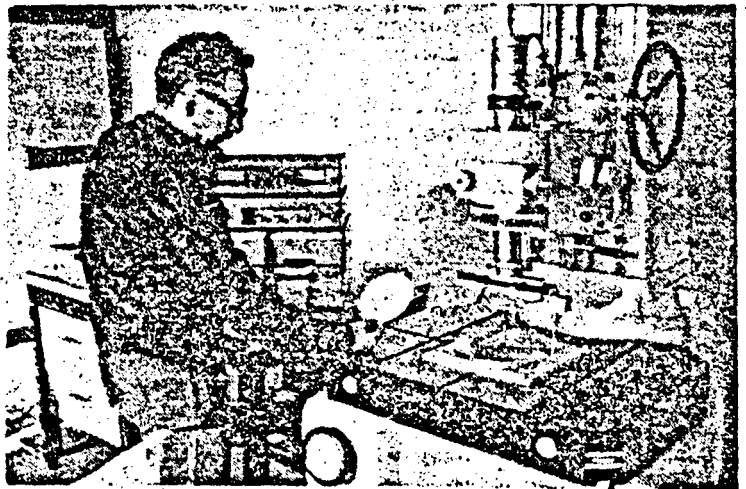
A Paris, l'Ecole supérieure de métrologie formait essentiellement des ingénieurs fonctionnaires qui faisaient carrière dans le service des poids et mesures.

En passant à Douai, les élèves bénéficieront de l'enseignement général de l'Ecole des Mines et suivront une option spéciale en métrologie. Ainsi formés à la gestion de la qualité des produits, les élèves pourront choisir une carrière civile ou le fonctionariat.

## Gestion de la qualité et métrologie légale

Deux axes orientent ces études : la métrologie légale (celle qui contrôle les appareils de mesure, sauf les parcmètres...) et la surveillance de la qualité des produits. La rentrée 85 accueillera les premiers élèves qui seront recrutés par un concours de niveau maths spéciales (bac + 2). Les futurs ingénieurs suivront alors les cours correspondants aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années de l'E.N.S.T.I.M.D. ainsi que leur option professionnelle de « métrologie-qualité ».

Principalement, ces élèves seront placés, au terme de leurs études, dans les divisions



La métrologie, science des mesures et des applications tant légales (normalisation), qu'industrielles (contrôle de qualité).

(Photo « La Voix du Nord »)

Métrologie - Qualité - Normalisation des directions régionales de l'industrie et de la recherche. Ceux qui accepteront de servir dans la fonction publique pendant huit ans seront salariés durant leur scolarité.

En deuant douaisienne, l'Ecole supérieure de métrologie va donc s'intégrer dans un ensemble résolument tourné vers les techniques de pointe. Elle bénéficiera de ses structures propres mais aussi de l'apport de l'E.N.S.T.I.M.D. : Centre régional de transfert de technologie équipé de robots et de cellules flexibles d'usinage, centre d'évaluation des robots, centres de technologies des polymères et matériaux composites (plasturgie)...

A l'Ecole des Mines, on se félicite, bien sûr, de cet apport de compétence en métrologie, mais on n'oublie pas non plus l'enjeu économique qui en découlera. Par ses différents centres, l'E.N.S.T.I.M.D. pourra dégager des critères de normalisation dans des domaines d'avenir : robots, plasturgie, matériaux nouveaux... Ne vaut-il pas mieux que ces critères soient déterminés en France plutôt que dans un pays voisin? Se souvient-on encore d'une certaine « voiture propre » et des frayeurs qu'elle causa chez les constructeurs automobiles français?

Ch. Brackers d'Hugo

# Avec l'aide de l'université de Valenciennes La céramique fera-t-elle de Maubeuge un "pôle" de matériaux nouveaux ?

Quels créneaux pour nos entreprises régionales ? Cela dépendra autant de leur dynamique, de leur résolution à engager les solutions d'avenir que de leur imagination...

Une rencontre entre universitaires de l'I.U.T. de Valenciennes et industriels sambriens, le mois dernier à l'hôtel de ville de Maubeuge, a ébauché ce que pourraient être les pistes à exploiter pour un "pôle de matériaux nouveaux". Ces produits, sur lesquels les laboratoires et les chercheurs de l'I.U.T. travaillent déjà, concernent pour partie la céramique, le verre, voire la métallurgie, secteurs traditionnels de la Vallée de la Sambre qui a acquis là un savoir-faire reconnu, mais recherche aussi des perspectives nouvelles.

Un débouché peut être fourni par l'habitat qui d'ici l'an 2000 est appelé à de profondes mutations, notamment sur le plan de l'isolation et des économies d'énergie : on en est pour l'heure qu'aux balbutiements. Un matériau faisant la synthèse entre la décoration et l'isolation de la maison (une face pour chaque fonction) ne pourrait-il partir d'un carreau-sandwich de céramique, par exemple ? Cette suggestion est émise, comme d'autres, par les chercheurs valenciennes de l'Institut de technologie. Les matériaux faisant l'objet d'études se situent pour eux dans les nouveaux verres, les polymères, les composites, les biocarbone, les alliages hyper-

destinées, par suite des avancées réalisées pour l'électronique par les Japonais en particulier, dans l'automobile. Elles seraient notamment employées pour la réalisation de capteurs destinés à déceler le cliquetis des moteurs de voitures, ou encore d'autres usages comme ces turbines céramiques en laboratoire dans des firmes automobiles américaines.

A Valenciennes, on travaille sur les capteurs en céramique et on s'attache à résoudre le problème de la résistance aux températures du moteur. Autre champ d'expérimentation également envisagé pour ce type d'appareils : la régulation thermique dans les logements. Enfin, des études ont lieu pour la recherche d'alliages de céramiques et de métaux et de céramiques mécaniques de substitution à des matériaux classiques, acier par exemple.

## A industrie classique, produits révolutionnaires

Capteurs divers, isolants phoniques ou thermiques, prothèses, plaquettes de circuits intégrés, condensateurs, réfractaires, alliages, matériaux de substitution... la céramique, "vieille technique" mais "jeune science" n'a pas dit son dernier mot : elle permettra des économies d'énergie considérables



Lors de la dernière réunion sur l'intérêt d'un pôle de matériaux nouveaux à Maubeuge, les animateurs de la réflexion actuellement engagée, MM. Kisseleff et Rigot (à droite) ont mis en présence les universitaires de Valenciennes et les industriels régionaux.

(Ph. « La Voix du Nord »)

en une autre, à haute valeur ajoutée. Ces perspectives que nous reprenons dans une analyse du "GEDEM" (Groupe d'études et de développement constitué, voici deux ans, autour de M. Alain Carpentier, conseiller général de Maubeuge-Nord) montrent le parti à tirer de l'aventure technologique par les céramistes sambriens. Un "second souffle" qui pourrait être impulsé par les

sation" chargé, entre autres, de financer des activités nouvelles.

La Sambre doit maintenant faire fonctionner ses meninges : si les universitaires de Valenciennes sont prêts à se mettre au service de la cause, les industriels relèveront-ils le gant ? Ils demandent à approfondir et réservent leur réponse. Leurs soucis étant plus axés sur les échéances immédiates que sur la prospective. N'est-il pas symptomatique

ont plus de services de recherches autonomes et s'en remettent aux structures communes de la profession !

Mais, pour reprendre une formule qui a fait recette, "il y a sûrement quelque chose à faire" : Est-ce par la création d'une structure (de plus ?), fût-elle dénommée "pôle de matériaux nouveaux" ou par l'implication de l'I.U.T. ?

Valenciennes, en tout cas est disposé à mettre une de

Usinor, Tioxide etc...), ou des organismes publics (Institut Pasteur - Mines) ou par des relations particulières avec les universités (CNEXO - Station Marine de Wimereux).

La mer pourrait être un thème fédérateur entre tous les domaines de recherche. Dans le domaine juridique, il n'existe rien en droit maritime. Un institut régional pourrait aborder les problèmes de transport, d'assurance, de sécurité, de douane, d'aménagement littoral. Dans le domaine scientifique, les possibilités de l'énergie éolienne pourraient être systématiquement étudiées. Les techniques de mesure, souvent importées de l'étranger, mériteraient aussi une recherche appliquée : l'instrumentation est vitale dans bien des secteurs de la science. Enfin, le domaine des sciences humaines pourrait privilégier l'étude des langues, en liaison avec le commerce extérieur, et la valorisation du patrimoine culturel régional. Le tableau n° 17 précise la mise en place de ces structures, créées ou renforcées : l'effet de retombées le plus étendu possible, géographiquement parlant, et la prise en compte du potentiel déjà existant, apparaissent bien sur ce schéma. Boulogne, dans le contrat de plan Etat/Région a acquis une certaine avance sur ses voisins, en obtenant l'Institut de Sciences et Techniques de la Mer, voulu par Mr. LENGAGNE, secrétaire d'Etat à la mer et maire de la ville : c'est la première pierre du pôle "littoral". Les investissements, en matière de recherche coûtent cher : 800 KF pour un tour numérique, 5 millions de francs pour un ordinateur et 500 KF pour l'entretien par an. Le problème de la rentabilité des francs investis, et le désir de se faire reconnaître au plan national, explique les résistances, surtout lilloises, face aux revendications littorales. Mais les avantages en souplesse et adaptabilité, de petits centres de recherche, portent à croire qu'à terme, celles-ci aboutiront, au moins sur des questions bien spécifiques.

Les sciences humaines sont également concernées par cette structure en pôle. "L'Etat et la Région sont convenus d'étudier la mise en place d'un réseau régional de documentation en sciences de l'homme et de la société qui constituera une opération pilote dans ce domaine", dit le contrat (237 bis). Il s'agira d'étoffer le réseau bibliographique disponible, de dépouiller, dans le cas de l'UER de Géographie, d'autres revues que celles du Nord-Pas-de-Calais, et de coordonner les politiques d'achat (311). Ce centre



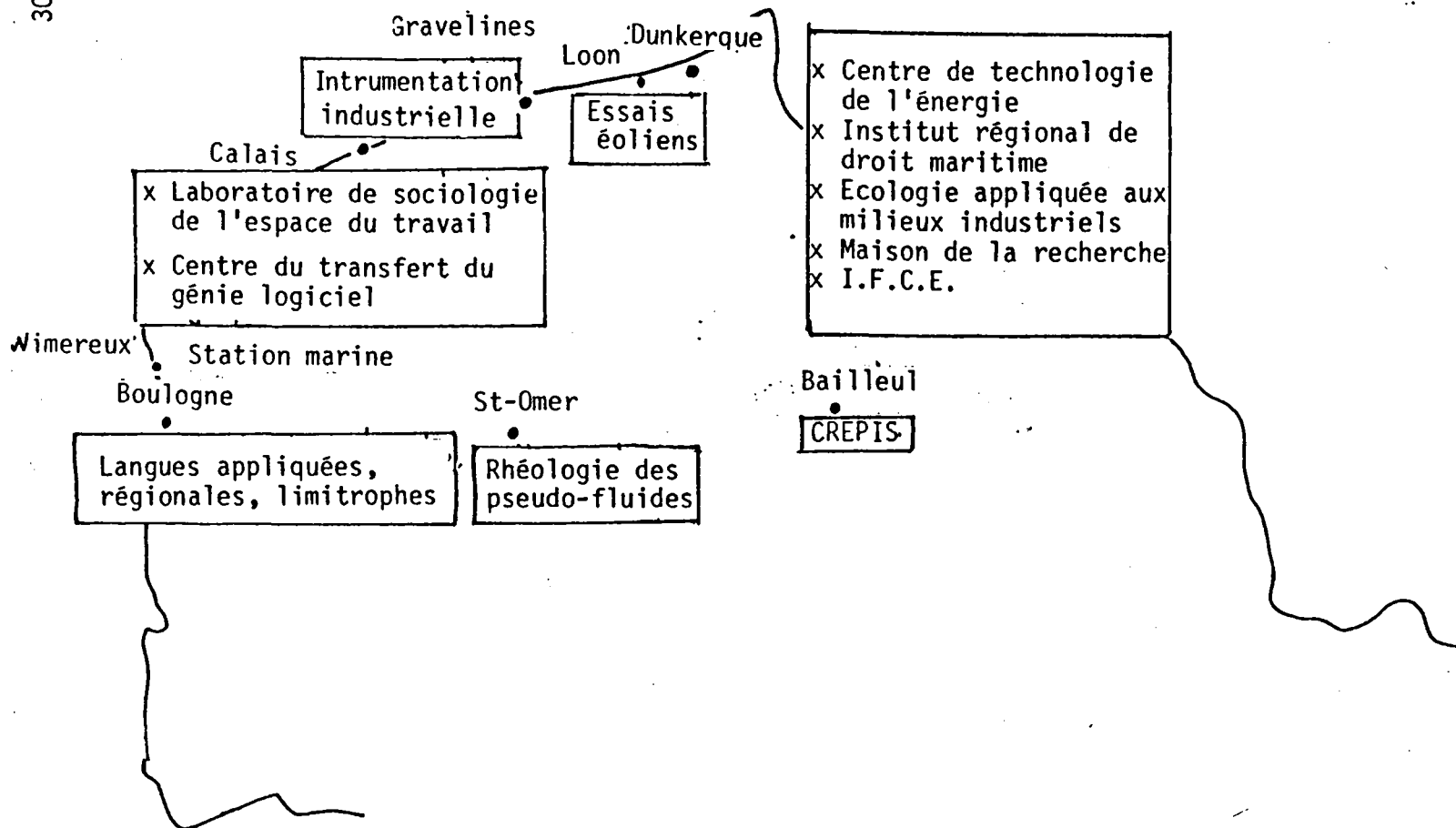


Tableau n° 17

LABORATOIRES DE RECHERCHE PROPOSES SUR LE LITTORAL DANS LE CADRE  
DU COLLOQUE DUNKERQUOIS EN 1984

"sans murs" serait en fait unifié par l'informatique. Cette sorte de "B.U." des sciences humaines serait un précieux outil pour l'IRESI tout nouvellement créé en 84. Cet institut de recherches sur les économies et sociétés industrielles, à vocation nationale, se situe "à la rencontre de l'économique, du social, et du culturel" selon l'expression du président du Conseil Régional, Mr. JOSEPHE (Voix du Nord - 10 Mai 85). La région du Nord qui connaît de grandes mutations économiques et spatiales, est bien placée pour accueillir ce type de centre. Les personnes concernées hésitent encore sur sa localisation exacte : à Lille, à Villeneuve d'Ascq, sur un des campus ou au centre de la ville nouvelle, à l'articulation des deux ensembles universitaires ?

*En conclusion*, il est encore trop tôt pour faire un bilan de ces opérations volontaristes d'aménagement du territoire. Au mythe de la "route 128", se substitue une politique plus réaliste, dans la mesure où quelques domaines seulement de recherche sont sélectionnés, mais aussi ambitieuse puisque les retombées doivent être diffusées à partir de plusieurs centres. Cette structure polycentrique, éclatée, représente une formule géographique originale. Elle s'appuie cependant sur un réseau urbain existant qu'elle contribue à consolider : seul le pôle documentaire pourrait entraîner un phénomène de délocalisation réelle, de la fonction universitaire.

d) Les faiblesses et les limites de la collaboration Universités - milieux économiques régionaux

La collaboration amorcée entre les différents partenaires trouve ses limites dans la sous-exploitation du potentiel scientifique régional, dans la fuite partielle des diplômés et des commandes universitaires auprès des fournisseurs. En matière de transfert technologique, la demande ne suit pas toujours l'offre : le tissu industriel n'est pas toujours prêt, pour des raisons de structures, de coûts, de débouchés, à faire l'investissement nécessaire. "Les industriels ne se bousculent pas pour venir frapper à la porte de l'université" écrit-on dans un des bilans faits à l'occasion du 20e anniversaire de l'UVHC (182). Un autre article évoque "la mauvaise image de marque" de l'université, malgré ses efforts et son bon classement national en matière d'innovation (164). Mr. MALVACHE en personne reconnaît qu'à peine 10% des

activités de recherche concerne les industries régionales. Rien d'étonnant à ce que, sur les dix produits transférables mis au point, quatre seulement aient trouvé preneur dont un parisien TECHNO 2000 et..... un israélien (163). Même mésaventure pour un travail en collaboration entre Lille I et Lille II : un appareil de micro-chirurgie oculaire a été montré à Bruxelles en grande première mondiale, alors que FR<sub>3</sub>, contacté, avait refusé le reportage demandé sur cette réalisation ! (272).. Ceci rappelle les difficultés d'un Philippe de GIRARD à imposer son métier à tisser en France : il a dû en désespoir de cause en vendre le brevet..... en Angleterre, racheté ensuite par la France !

Michel FALISE, président de la FULP, tire les mêmes conclusions : "l'espace naturel de la recherche déborde largement la région et même la nation : il ne suffit donc pas qu'une recherche existe pour que la région en tire automatiquement le maximum d'avantages..... Cela n'a rien d'attristant et s'inscrit dans la logique même de ces établissements dont l'horizon déborde l'environnement immédiat..... Ne leur est-il pas cependant possible de s'intéresser de plus près à cet environnement sans rien abandonner de leurs exigences et de leur ambition" ? (129).

La fuite des diplômés, due à l'incapacité du tissu économique régional à retenir les étudiants formés alimente des discours plusieurs fois entendus. Qu'en est-il au juste ? Précisons d'emblée que les enquêtes sur le sujet sont peu nombreuses et vieillissent vite : le suivi des étudiants mériterait une étude plus approfondie. Seuls les IUT et les grandes écoles se sont réellement penchés sur la question.

La thèse du sociologue KURKOWICZ n'apporte pas d'éléments géographiques sur le devenir des étudiants lillois. Mr. MARTINACHE, chargé de mission à Valenciennes précise que 80% des diplômés trouvent un emploi dans la région, mais les enquêtes faites à l'IUT en 1981 et 1982 (147-148), par des élèves inscrits en "techniques de commercialisation", ne sont pas aussi optimistes (graphiques 30-31). Si les étudiants sont originaires pour plus des 2/3 du Hainaut-Cambrésis, la situation est différente en ce qui concerne leur localisation sur le marché du travail. Les étudiants non originaires de la région n'y sont pas restés ou revenus à l'issue de leur formation et parmi ceux originaires du Hainaut-Cambrésis, beaucoup ont changé de région.

emploi à Valenciennes	25%
" à Avesnes-Cambrai	20%
" à l'extérieur	55%

Ceci correspond à leurs souhaits initiaux : dans les critères de choix du premier poste, la zone géographique arrive bonne dernière alors que les facteurs stabilisants (numération-sécurité de l'emploi) priment dans le secteur industriel, et les possibilités d'initiative l'emportent dans le tertiaire. On remarque aussi que près de 40% de l'ensemble souhaite travailler en dehors de la région Nord-Pas-de-Calais. Parmi les raisons qui retiennent les diplômés dans la région Hainaut-Cambrésis sont les attaches sentimentales. En second lieu, on trouve les raisons d'intérêt professionnel, de carrière, et

l'adéquation de la structure des entreprises à leur demande : 46% souhaitent travailler dans une grande entreprise, publique ou privée. L'hésitation à s'installer à son compte, résulte surtout des risques financiers encourus et du manque de sécurité de l'emploi. Le bilan apparaît donc largement déficitaire pour le Valenciennois, même s'il faut nuancer selon les formations : le rayonnement national de la maintenance et la carence régionale en techniques de commercialisation s'opposent à l'impact local du génie mécanique et au bon équilibre entre les secteurs géographiques en G.E.A. (gestion des entreprises).

Une enquête de 1984, à Béthune, portant sur onze promotions sorties en chimie a connu un taux de réponses élevé (81%), ce qui prouve l'attachement des étudiants à leur école (222). Un quart a poursuivi des études, entre 1971 et 1981, vu le besoin de qualification toujours plus poussée, surtout sensible dans les dernières promotions. Les trois quarts ont, en 1984, un emploi définitif, salarié à 80%. 8,5% (seulement ?) relèvent des demandeurs d'emplois. Par rapport aux enquêtes précédentes, on constate une stabilité remarquable, à 1% près, des départements Nord, Pas-de-Calais. Par contre, Paris et la région parisienne régressent de 7% au profit des autres départements (Oise : 5%).

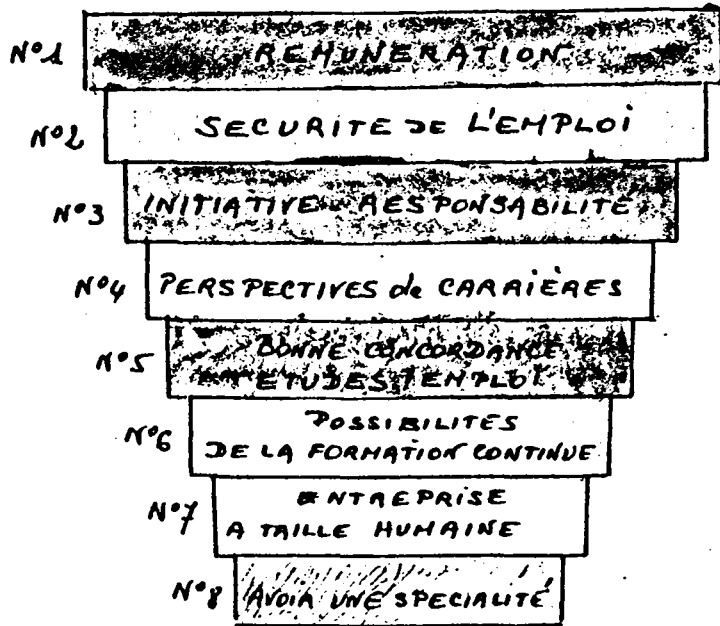
Nord	28,4%	}	80,3%
Pas-de-Calais	33,3%		
Paris + banlieue	18,5%		

La mobilité s'accroît cependant puisque un DUT sur 5 accepte de s'éloigner de sa ville d'origine : ce rapport a presque doublé en trois ans.

SECONDAIRE

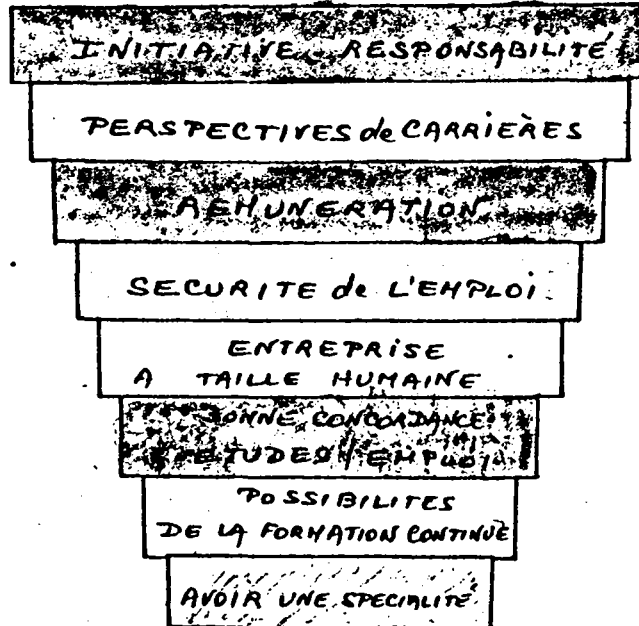
TERTIAIRE

ENSEMBLE I.U.T



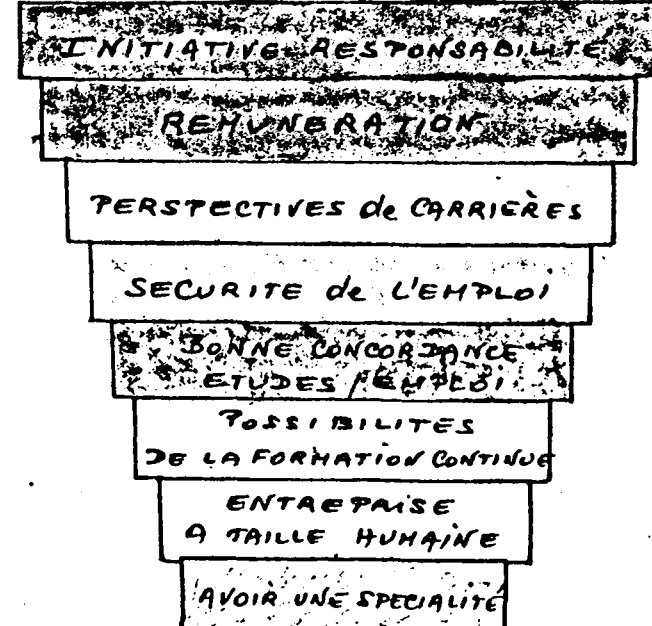
- N°9 ETRE GENERALISTE
- N°10 LE RENOM de L'ENTREPRISE
- N°11 LA ZONE GEOGRAPHIQUE

Aucune distorsion  
G.M. - M.I.



- N°9 LE RENOM de L'ENTREPRISE
- N°10 ETRE GENERALISTE
- N°11 LA ZONE GEOGRAPHIQUE

Légère distorsion  
entre T.C. - G.E.A.



- N°9 ETRE GENERALISTE
- N°10 LE RENOM de L'ENTREPRISE
- N°11 ZONE GEOGRAPHIQUE

Graphique n° 30  
DANS LE CHOIX DE VOTRE 1ER POSTE VOUS ATTACHEZ DE  
L'IMPORTANCE A :

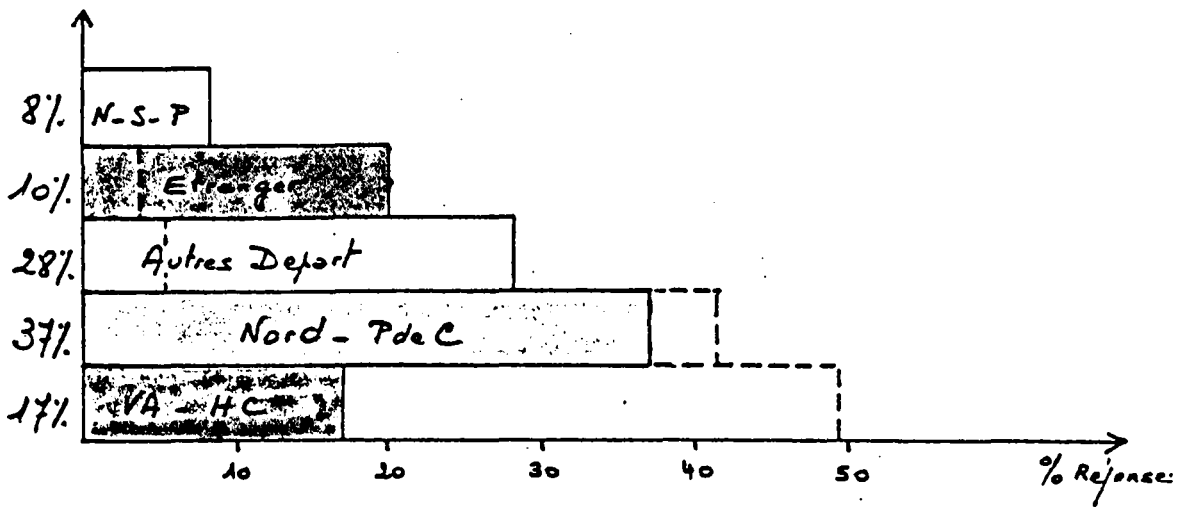
5

LE  
CHOIX  
DU  
PREMIER  
POSTE

3

A) **DANS QUELLE REGION**

RESULTATS D'ENSEMBLE

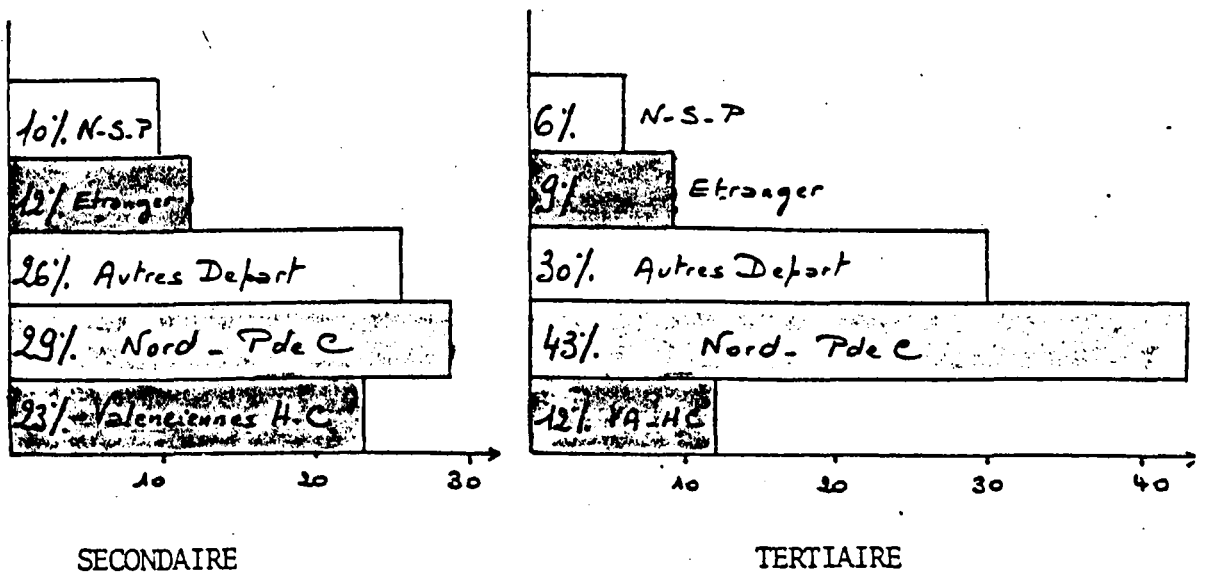


Près de 40 % des étudiants souhaiteraient travailler :

Autres Départements	28 %	38 %
Etranger	10 %	

Dans le Valenciennes-Hainaut-Cambrésis alors que 49 % des étudiants en sont originaires seul 17 % souhaiteraient y travailler.

SEGMENTATION SELON SECTEUR    SECONDAIRE  
TERTIAIRE



TC:originaire de Valenciennes-Hainaut-Cam. 34 %  
Reste 3 %

GEA:Originaire Valenciennes-Hainaut-Cambré. 55 %  
Reste 18 %

Pas de distorsion entre sexe Masculin ou Féminin

OU  
SOUHAITERIEZ  
VOUS  
TRAVAILLER

SION OU  
MOBILITE"

Le bilan effectué pour les dix ans de l'IUT du littoral corrobore les conclusions suivantes (196). D'après le tableau n° 18, le littoral fournit un peu plus d'un tiers des étudiants de l'IUT, et n'arrive à employer que le cinquième de l'ensemble. La région calaisienne fournit 4% des étudiants et n'accueille que 3% des emplois. La région dunkerquoise connaît une situation meilleure avec un tiers des étudiants et un sixième des emplois. En effet, l'évolution des emplois fait qu'il est plus difficile en génie électrique de s'embaucher sur place. Comment expliquer ces déperditions de diplômés, plus sur le reste de la région que sur Paris d'ailleurs ? Globalement, le type de formation que dispense l'IUT est mal connu des professionnels. Pour le génie mécanique, beaucoup d'entreprises préfèrent employer, pour le même poste, un détenteur du BTS, soi-disant plus pratique et plus adapté. Quant aux commerces, mis à part les hypermarchés, ils n'embauchent pas de technico-commerciaux et préfèrent une formation pratique sur le terrain.

Donc, s'il y a entre la formation dispensée à l'IUT et le tissu économique littoral des problèmes d'adaptation réciproque, il y a surtout un manque de connaissance. Au fil des promotions, on constate cependant chez les jeunes un désir grandissant d'emploi sur le littoral : 9% en 1973 d'opinion favorable à ce "retour aux sources", contre 29% en 1979.

La journal, la Croix du Nord, au terme de son dossier sur les grandes écoles régionales (250), a demandé aux directeurs de fournir l'origine géographique des étudiants entrés entre 1980 et 1984 et le lieu du premier emploi de leurs jeunes diplômés dans le même laps de temps (il s'agit donc de cohortes différentes, ce qui peut, à notre avis, fausser les résultats). Première constatation du tableau n° 19 : les grandes écoles recrutent, pour la plupart, plus de la moitié de leurs élèves en dehors du Nord-Pas-de-Calais. Il est donc normal que ceux-ci retournent ensuite dans leur région d'origine. Certains restent quand même, ce qui fait un "gain de matière grise" dans l'ensemble. IDN, par exemple, ne recrute que 17% de personnes nordistes mais 25% restent au terme de leurs études. Le même phénomène se produit pour l'ENSCL (19% contre 29% à la sortie). Le constat, non généralisable, ne s'applique pas pour l'IEFSI, l'ISA, HEI, EUDIL, Mines de Douai. L'hémorragie se stabilise autour de 5-10% sauf pour l'EUDIL (15%) et surtout le CESI (50%). Mais là, l'explication tient au fait qu'il s'agit bien souvent d'un "plus" apporté à

Tableau n° 18 : REPARTITION DES REpondANTS DANS LES DIFFERENTES LOCALITES

	Adresse des Parents		Localité 1er emploi		Localité emploi actuel		Adresse personnelle	
NR	1	0,6	33	19,1	42	24,2	2	1,2
Dunkerque:	56	32,4	30	17,3	27	15,6	47	27,2
Calais	7	4	5	2,9	5	2,9	8	4,6
Littoral	63	36,4	35	20,2	32	18,5	55	31,8
NPDC	105	60,7	79	45,7	67	38,7	94	54,3
Région	168	97,1	114	65,9	99	57,2	149	86,1
Paris	1	0,6	10	5,8	13	7,5	7	4
Fce	1	0,6	14	8,1	16	9,4	14	8,1
Etranger	2	1,2	2	1,2	3	1,7	1	0,6



Tableau n° 19

1980-84

**D'où viennent et où vont  
les étudiants formés  
dans la région ?**

ÉCOLE	RÉGION	NORD	BASSIN	SUD-OUEST	SUD-EST	CENTRE	EST	BRETAGNE	ÉTRANGER
		PAS-DE-CALAIS SOMME	PARISIEN					PAYS DE LOIRE	
I.E.F.S.I. ★	Origine	37%	9%	4,5%	8,5%	10%	10%	7%	14%
	1 <sup>er</sup> emploi	29%	23%	2%	8%	10%	2%	9%	19%
I.S.A. (2)	Origine								
	1 <sup>er</sup> emploi								
I.D.N.	Origine	67	149	24	19	43	62	32	
	1 <sup>er</sup> emploi	25%	60%						
I.C.A.M.	Origine	161	123	19	13	10	22	75	19
	1 <sup>er</sup> emploi	135	120	16	16	11	15	54	18
E.S.T.I.T. ★	Origine	47%	18%	8,5%	4,5%	2%	12%	8%	
	1 <sup>er</sup> emploi	52%	23%	2,5%	7%	1,5%	8%	6%	
E.N.S.C.L. ★	Origine	19%	43,5%	6%	6%	9%	10,5%	3%	3%
	1 <sup>er</sup> emploi	29%	47%	2%	1%	8%	6%	4%	4%
H.E.I.	Origine	297	117	24	17	96	67	46	
	1 <sup>er</sup> emploi	81	74	3	5	44	6	10	
ÉCOLE DES MINES, DOUAI	Origine	140	75	18	6	8	26	35	
	1 <sup>er</sup> emploi	108	67	7	14	14	34	33	
C.E.S.I.	Origine	85					45	1	
	1 <sup>er</sup> emploi	54	9	5	6	3	19	11	9
E.U.D.I.L. ★	Origine	52%				48%			
	1 <sup>er</sup> emploi	38%	47%	1%	5%	1%	4%	4%	

\* Les chiffres pour cette école sont donnés en pourcentages.

(2) Voir explication ci-dessous.

Source : LA VOIX DU NORD

8/10.2.1984

une bonne formation de base. En conclusion, plusieurs écoles IDN, ICAM, ESTIT, ENSCL ont stoppé le déficit migratoire et l'ont même inversé. Ailleurs, le solde déficitaire s'est réduit : la meilleure attractivité régionale et les liens tissés avec les entreprises ne sont pas étrangers à cette évolution.

Une autre fuite portant sur les commandes de fonctionnement, limite l'impact universitaire sur la ville et sur la région. Examinons les principaux postes budgétaires pour l'exercice 84 (tableau n° 16). La comparaison entre les trois universités lilloises est rendue difficile par la présentation différente des rubriques selon les agences comptables. Le chauffage, confié à la Compagnie Générale de chauffe et l'éclairage n'en constituent pas moins le poste principal : (17% à Lille III, 26% à Lille II). Lille II donne même des précisions sur le mode de chauffage adopté : charbon au CHR, fuel ailleurs.

Il est impossible pour les autres secteurs de dépenses, de mesurer les retombées financières sur la région. On peut simplement affirmer, que la masse salariale distribuée est en majorité, réinjectée dans la région puisque, nous l'avons vu, l'attraction parisienne pour les enseignants est limitée. La part des achats locaux, dans le total des dépenses peut aussi être appréhendé dans les listings fournis aimablement par les agences comptables de Lille I, II, III (22) (288) (310). Ceux-ci répertorient les noms et adresses des sociétés industrielles ou de services en relation avec chaque établissement. Outre que le fichier n'est pas annuel, il n'indique pas le montant des sommes payées chaque année. Ceci oblige à établir des correspondances longues et fastidieuses entre nom et montant. D'autre part, l'adresse indiquée est bien souvent celle du siège social, alors que l'université peut traiter avec une succursale régionale.

Cette dernière donnée explique peut-être en partie la prédominance affirmée de la région parisienne (tableau n° 20). Pour l'UER de Sciences Economiques, par exemple, Mr. MICHAUX, responsable de la comptabilité, estime que les abonnements de documentation sont commandés directement à OFFI-LIB (centrale d'achat parisienne) pour 5/6 du total, à cause d'un gros rabais théorique consenti. Le sixième restant s'adresse au Furet du Nord, où les imprimeurs font une certaine publicité, et à la Librairie GIARD, plus spécialisée pour les ouvrages de sociologie en particulier. En règle générale, il faut

distinguer les commandes de petit matériel pour lesquelles la région est privilégiée (exemple du petit équipement électrique provenant de FACEN, à Wasquehal, ou VASSE à Villeneuve d'Ascq, du petit matériel électronique venant de FACON à Villeneuve d'Ascq, ou de la verrerie commandée à MATTON, installé à Lesquin), et les achats de matériel lourd, opérés auprès de firmes à dimension nationale (POLYLABO, à Strasbourg, pour les expériences de biologie, plus spécialement, MÉTRIX, à Annecy, et SOLEA à Lyon pour les composants électroniques, CIT Alcatel pour les câbles téléphoniques etc....). De grosses sociétés comme l'entreprise de nettoyage ONET, dont le siège social est à Marseille, ont en fait, installé des succursales dans la région : il est difficile de faire la part des retombées locales de la présence universitaire. D'autre part, la métropole lilloise offre à elle toute seule presque autant de fournisseurs que le reste de la région, à Lille I, et à Lille II. Le montant des achats de Lille III y est même nettement supérieur au total régional ; le Nord n'est pas mieux loti que les autres provinces réunies (tableau 20 bis). Lille même dépasse bien entendu, les autres villes de l'agglomération mais, phénomène intéressant : Villeneuve d'Ascq se taille la 2ème place ; il s'agit d'entreprises bien spécialisées (garage-entretien-papeterie-Auchan-jardins) ou de restaurants pour les repas "d'affaires" (carte n° 120). L'Université Scientifique, par ses commandes de matériel, dépense non seulement plus en valeurs absolues, mais diversifie aussi l'origine de ses fournisseurs, dans le Nord (le littoral bénéficie des seules retombées financières de Lille I) (carte n° 121) et à l'étranger (pays de la CEE et E.U. surtout) (carte n° 122).

L'intégration économique et sociale des universités dans leur région est loin d'être suffisante : on peut y voir deux raisons, le mauvais ajustement du tissu économique régional aux exigences universitaires, dont les besoins croissants accélèrent, par force, la délocalisation.

Tableau n° 20 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES FOURNISSEURS  
REPERTORIES DANS LE FICHER, EN 1982

	de Lille I	de Lille II
adresses des fournisseurs		
Lille	397	248
Agglomération lilloise		193
dont Villeneuve d'Ascq	81	
Nord-Pas-de-Calais	609	94
Paris	740	306
Banlieue	579	122
Reste de France	93	121
dont (Rhône	36	5
{ Isère	26	3
{ Boûches-du-Rhône	11	4
{ Haut-Rhin		5

Tableau 20 bis : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU MONTANT DES  
ACHATS EFFECTUES

	par Lille I (en milliers de francs)	par Lille III (en milliers de francs)
adresses des fournisseurs		
Lille	3683	1170
Agglomération lilloise	3353	2107
dont Villeneuve d'Ascq	208	591
Nord-Pas-de-Calais	1019	265
Paris + banlieue	10809	6332
Reste de France	3596	285

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'Université est-elle réellement un "équipement structurant" ? Autrement dit, exerce-t-elle une influence décisive sur le modelé urbain ? L'affirmative ne s'impose pas vraiment puisque l'impact sur une ville dépasse rarement le niveau du quartier, dont la circulation, l'habitat, les commerces sont affectés en proportion variable par la présence d'un tel établissement. Aucun véritable "quartier latin" n'a pu naître, en dehors de Paris, par manque de tradition historique et par concentration excessive du tertiaire supérieur.

Signe monumental ? Oui certainement, avec un bonheur inégal. Si l'Université ne force pas autant l'attention que le beffroi de l'Hôtel de Ville ou le centre commercial, elle tranche souvent sur les volumes voisins par sa taille, sa massivité, et par l'originalité de sa conception. Cette préoccupation esthétique déjà présente au siècle dernier, à la Catho particulièrement, se retrouve dans le "traitement signal" du nouvel IUT de Calais, après une éclipse dans les années 60, liée à la précipitation des travaux.

Car l'Université fonctionne comme un symbole pour la cité. Que l'on songe à l'agencement des bâtiments : l'ordonnance architecturale commandée par la chapelle, à la Catho, s'oppose au plan rationnel, presque aussi parfait que la structure d'un atome, de la cité scientifique.

De plus en plus, le savoir, la culture, diffusés par l'enseignement supérieur donnent la clé du pouvoir : les habitants de Douai ne s'y étaient pas trompés en s'opposant de toutes leurs forces au départ de "leur" faculté. Des controverses ont opposé plusieurs villes de la région, élus en tête, au moment de l'implantation des IUT : la vivacité des propos tenus contraste souvent avec les retombées escomptées ou réelles. Mais il ne faut pas sous-estimer le poids des "valeurs" et des querelles idéologiques dans les rivalités rencontrées : l'Université renforce, incontestablement, l'image de marque d'une ville ou d'une région.

Le débat actuel sur la déconcentration des fonctions universitaires intéresse au premier chef les géographes. Il concerne aussi bien les écoles normales, les grandes écoles que les universités. Il semble que l'on soit au sommet de la courbe ascensionnelle qu'a parcouru depuis 30 ans l'équipement universitaire et que celui-ci soit appelé à de proches transformations. La démocratisation du recrutement, amorcée à Valenciennes, souhaitée sur le littoral, marque le pas. Par contre, le succès de la formation continue, plus proche des besoins immédiats des gens, transformera les données du problème et rend inéluctable une certaine décentralisation universitaire. Y répondra-t-on par une mobilité accrue des enseignants, un développement du télé-enseignement ou par l'implantation de centres secondaires autonomes, comme Valenciennes en a été le précurseur réussi ? La lutte contre le gigantisme, aux inconvénients souvent dénoncés, se heurte à la logique de concentration technique et financière nécessaire à la recherche.

La centralité universitaire se définit par les flux humains, intellectuels et économiques qu'elle engendre. De courte projection pour les migrations de personnel ATOS, à l'échelle régionale ou nationale, selon les filières, pour les étudiants et professeurs, ils court-circuitent souvent le niveau du quartier, voire de la ville pour s'inscrire dans une perspective de développement global de la région. Les contrats de recherche passés avec les entreprises, l'aide directe qu'elles sollicitent, représentent des formes, sinon nouvelles du moins plus systématiques, d'intégration de l'Université à l'activité économique. Les priorités accordées, dans le contrat de plan Etat/Région (1984-1988), à la formation d'abord, à la recherche ensuite, témoignent des liens étroits qui se tissent entre ces deux activités complémentaires. Le retard accumulé dans ce domaine, par rapport à d'autres régions comme Rhône-Alpes, laisse présager des difficultés de mise en oeuvre (56). L'Université saura-t-elle, en sortant de sa tour d'ivoire, garder sa spécificité culturelle ou se placera-t-elle à la remorque des entreprises et de l'économie ? (54)

Ces importantes questions ont fait passer au second plan la polémique sur les rapports entre Université et centre-ville. Le vigoureux desserrement effectué dans les années 60 à Lille avait provoqué les passions ; elles sont retombées après l'intégration, imparfaite il est vrai, au sein de

la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq. A défaut d'avoir été "l'instrument privilégié" de l'aménagement du territoire, l'Université a, au moins, servi de prétexte à une opération d'urbanisme de grande envergure : elle a joué le rôle de catalyseur dans la transformation volontaire d'un cadre de vie.

Même si sa présence est plus discrète dans les autres villes du Nord-Pas-de-Calais, elle représente un atout au même titre qu'un équipement tertiaire de haut niveau. A la région et ses habitants d'utiliser au mieux, son potentiel.

-----

## B I B L I O G R A P H I E

### I - DOCUMENTS OFFICIELS

#### - documents statistiques

- (1) Liste des Universités et établissements d'enseignement supérieur dans l'Académie.- 1983-84
- (2) L'enseignement supérieur dans l'Académie - éléments d'information (Service statistique rectoral) Juin 84
- (3) Situation des effectifs dans les STS.-1980-81 (SSR)
- (4) Situation des effectifs dans les CPGE - Octobre 81 (SSR)
- (5) Situation des effectifs dans les écoles d'ingénieurs.-1980-81 (SSR)
- (6) Données sur l'éducation - indices de scolarisation. SSR - Juillet 83
- (7) Effectifs de la FUPL, année par année, depuis 1970
- (8) Recensement de la population - sondage au 1/10è - 1982 : les niveaux des diplômés

#### - notes techniques, disponibles à l'Observatoire Economique de l'INSEE

- (9) De 1950 à 1984, en particulier
- (9 bis) Notes sur les classes préparatoires - 29 Février 84
- (9 ter) Notes sur la scolarité dans le Nord-Pas-de-Calais - 1er Février 84

#### - fichiers, annuaires (fichier d'adresses des enseignants et du personnel ATOS)

- (10) de Lille I - 81-82
- (11) de Lille II - 81-82
- (12) de Lille III - 81-82
- (13) de Valenciennes - 82-83
- (14) Fichier des noms et adresses du personnel de la Catho - 1981-82
- (15) Annuaire de la Catho - 83-84 (plaquette)
- (16) de Lille I - 1982-83  
de Lille III - 1982-83
- (17) Fichier d'adresses des élèves de l'EDHEC, de l'ISEN, de l'ESS, de l'EFAS, de l'ISA, de Lettres (1ère et 2ème année) de Théologie, à la Catho - 1982-83



- (18) Fichier d'adresses des stagiaires du CUEEP à Calais - Février 84
- (18 bis) Fichier d'adresses des stagiaires du CUEEP à Dunkerque - de 1970 à 1984
- (19) Fichier des logements proposés par le CROUS chez des particuliers à Lille, Valenciennes, Béthune, Dunkerque - 1982-83
- (20) Capacité des résidences universitaires lilloises (1984)
- (21) Origine géographique des étudiants de l'Université de Reims, par département (1984)
- (22) Fichier informatisé des fournisseurs, français et étrangers, à Lille I, Lille II, Lille III - 1982

- documents financiers

- (23) Budgets de l'exercice 1984 pour Lille I
- (24) Budgets de l'exercice 1984 pour Lille II
- (25) Budgets de l'exercice 1984 pour Lille III
- (26) Recettes de l'Université de Valenciennes
- (27) Montant des taxes d'apprentissage, par établissement ou UER, en 1983 - Agences Comptables

- documents d'aménagement

- (28) SDAU de Dunkerque - 1968
- (29) SDAU de la zone minière - 1971
- (30) SDAU d'Arras - Septembre 1973
- (31) Schéma directeur des IUT - 1984
- (32) Contrat de plan Etat/Région - 1984-1988

## II - GENERALITES

- des ouvrages de géographie humaine et urbaine

- (33) BAILLY ..... La perception de l'espace urbain
- (34) CHALINE C. .... La dynamique urbaine - PUF, 1980
- (35) CLAVAL P. .... Principes de géographie sociale - 1973 -  
Librairie Technique
- (36) CLAVAL P. .... La logique des villes - Litec, 1981
- (37) ION J. .... Les équipements socio-culturels et la ville, 1972
- (38) LABASSE J. .... L'hôpital et la ville - Colin, 1980

- des thèses sur le Nord-Pas-de-Calais

- (39) BAUELLE G. Villeneuve d'Ascq, ville nouvelle. Une expérience de planification urbaine - 1984 - Thèse de 3e cycle
- (40) BRUYELLE P. L'organisation urbaine de la région Nord/Pas-de-Calais - 1981 - Thèse d'Etat
- (41) DELBAR G. La ville nouvelle de Lille Est - son insertion et son rôle dans les schémas d'aménagement de la région Nord - Thèse de 3e cycle - 1977

- des travaux universitaires concernant l'Université

- (42) AMIOT M. L'Université et la Ville - Annales de recherche urbaine - Octobre 78
- (43) BRUYELLE P. Universités et aménagement régional  
Hommes et Terres du Nord 1970-1
- (44) GUICHARD J. L'université éclatée
- (45) KUKROWICZ M. L'appareil universitaire et le marché de l'emploi - 1974-1977 - Institut de sociologie - Thèse de 3e cycle - 1980
- (46) MAYR A. Universität und Stadt  
Ein stadt - wirtschafts und sozial geographischer vergleich alter und neuer Hochschulstandorte in der Bundes republik Deutschland - Schöningh - 1979
- (47) PINCHEMEL P. L'homme et la ville dans le monde actuel - Urbanisme et Université - Desclée de Brouwer - 1969
- (47 bis) PINCHEMEL P. L'université et la ville - Cahiers de l'IAURP n° 23 - 1971
- (48) RAYNAUD C. Une aire de recrutement universitaire : le cas de Toulouse le Mirail - Revue de Géo du Sud-Ouest n° 50-1979
- (49) SARDIN G. Une ville universitaire : le quartier latin - DES - 1953 - Paris
- (50) SIMON L'espace universitaire poitevin - Norois n° 20 - 1973
- (51) VASSAL P. Les nouveaux ensembles universitaires  
Annales de Géographie - 1969

- des articles de presse nationale

- (52) Le Monde 18 Septembre 84 Un entretien avec Mr. R.G. SCHWARZENBERG  
Université : un lieu stratégique de modernisation
- (53) " 19 Octobre 84 La rentrée universitaire à l'heure de la nouvelle loi
- (54) " 24 Octobre 84 Réunion des recteurs européens à Athènes ;  
l'Université craint de perdre ses fonctions traditionnelles

- (55) Le Monde 25 Janvier 85 L'aide universitaire à l'étude : augmenter les bourses, réduire les subventions  
 (56) " 31 Mai 85 L'Université de Lyon II et 13 entreprises signent des accords de coopération

- des documents concernant l'architecture universitaire

- (57) DUHAMEL Constructions scolaires et universitaires - Berger-Levrault - 1969  
 (58) Le cas Jussieu Revue Architectes n° 108 - Mai 80  
 (59) Des bâtiments publics : une nouvelle génération - Editions le Moniteur - 1979

III - HISTORIQUE (jusque 1955)

- deux ouvrages synthétiques

- (60) BISERTE L'Histoire de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille - tome 1 - 1975  
 (61) TRENARD L. De Douai à Lille.... une université et son histoire Lille III - 1978

- des articles de revue

- (62) DEHON G. L'Université de Douai au XVIIe et XVIIIe siècles - Revue du Nord n° 198 - 1968  
 (63) DELATTRE La faculté de médecine vue par un ancien - Ensemble n° 4 - 1976  
 (64) GIRARD Transformation d'un quartier suite à la construction du lycée Faidherbe - Commission historique du Nord - 1959  
 (65) LEGLAND Douai par ses vieux plans  
 (66) LUSSIEN M.J. Fascination médiévale et architecture de la Catho. Ensemble n° 4 - 1977  
 (67) MENET Historique de l'HEI - Ensemble n° 4 - 1976  
 (68) PIERRARD A propos du centenaire de la loi du 12 Juillet 1875 - les origines de l'Enseignement Supérieur Catholique à Lille - Ensemble n° 1 - 1975  
 (69) PLATELLE La Faculté des Lettres de 1900 à 1939 - Ensemble n° 4 - 1976  
 (70) NORD ECONOMIQUE Avril 1977 : la Catho fête son centenaire

- des documents d'archives

- (71) La fondation de l'Université Catholique de Lille - 1814-1877
- (72) Souscription pour la fondation de l'Université Catholique - 1878
- (73) Rapports de Mr. VIOLLETTE, au conseil municipal, concernant la création d'un grand centre universitaire à Lille  
21 Mars 1877 - 15 Mai 1878 - 21 Juillet 1878 - 30 Septembre 1878
- (74) Pétition des communes avoisinantes de Douai - 1884
- (75) Lettre du cabinet du sous-préfet à Monsieur le Ministre - 19 Juin 1884
- (76) Pétition de 10.000 habitants de Douai - 1884
- (77) Mémoire adressé par la municipalité de Lille aux Chambres sur la question du transfert des Facultés de Douai à Lille - 1887
- (78) Délibération du conseil municipal, présidé par G. LEGRAND - 17 Mars 1887
- (79) Lettre du maire de Douai MERLIN au Ministère - 16 Février 1888
- (80) Les Facultés de Lille en 1895, brochure de la Société des amis et anciens étudiants de l'Université de Lille
- (81) Rapports de Mr. MALAQUIN sur l'agrandissement des Facultés de Lille-1917
- (82) Pour nos étudiants, la cité universitaire de Lille - 1930 - brochure illustrée
- (83) Budget 1934-1935
- (84) Immeubles utilisés par les différents services de l'Université : situation juridique des bâtiments universitaires - 7 Septembre 1966
- (85) Inauguration de la nouvelle Faculté de Médecine et du CHR - 3 Octobre 1953 - Historique

IV - SUR VILLENEUVE D'ASCQ

- ouvrages

- (86) STIEVENARD J.M., PERCQ P. Villeneuve d'Ascq, une ville est née, Cana, 1980

- brochures

- (87) COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE, MINISTERE DU LOGEMENT  
La ville nouvelle de Lille Est - 1971
- (88) La recherche technique dans la ville de Lille-Est - 1971
- (89) Notre Ville, journal des élus communistes - Juin 84
- (90) La Tribune de Villeneuve d'Ascq - Dossier inter écoles - Juin 84

- presse

- (91) RALITE J.C. Ville nouvelle ; favoriser un effort de réanimation Nord Industriel n° 47 - 1967
- (92) Voix du Nord 19 Décembre 74 - L'emploi dans la ville nouvelle : les chercheurs se font tirer l'oreille
- (93) Voix du Nord Décembre 74 - n° spécial ville nouvelle
- (94) Voix du Nord 19 Juin 80 - La ville nouvelle touche à sa fin.... mais Villeneuve d'Ascq continue
- (95) Voix du Nord 13 Décembre 83 - 14 ans et 264 jours pour construire Villeneuve d'Ascq
- (96) Voix du Nord 18 Avril 84 - Un nouveau président pour la Rose des Vents : Mr. MUCHEMBLED
- (97) Voix du Nord 31 Mai 84 - Les 24 heures du campus

V - SUR LES UNIVERSITES D'ETAT LILLOISES- sur leur construction récente : un rapport synthétique et des archives

- (98) DEBEYRE G. L'Académie de Lille - 1955-1965 - Lille - 1966
- (99) DEHOVE Doyen de la Faculté de Droit - lettre à Mr. le Recteur - 10 Mai 1966
- (100) Fiche descriptive d'opération pour la Faculté de Droit et Sciences Economiques - 19 Avril 1968
- (101) LYS et WAGO Présentation du nouvel ensemble littéraire et juridique - Mai 1968
- (102) MINISTERE de l'équipement et du logement : dossier des études
- (103) MICHEL Historique du projet de construction de Flers de 1955 à 1971 -
- (104) Un exemple d'architecture : Lille III - Architectes 1980-4

- des brochures de présentation

- (105) Livre Blanc de Lille I - 1972
- (106) Guide de l'étudiant de Lille I - 1973-74
- (107) Brochures du CUEEP, de la FCEP, de l'ENNA, de l'ENSAM, de l'ESC, de l'IDN

- presse

- (108) Liberté 15 Décembre 76 - Le campus va-t-il être bouleversé ?
- (109) Liberté 16 Juin 77 - Premier pas vers l'intégration de l'Université dans la ville
- (110) Le Métro Décembre 76 - Un peu d'histoire à propos du transfert des Facultés à Annappes (A. LAURENT)
- (111) Le Monde 14 Décembre 1966 - L'an II d'Annappes (M. DELIGNY)
- (112) Nord Economique 17 Mars 78 - Lille I condamnée à une mort lente ?
- (113) Nord Matin - 10 Janvier 63 - Une Réalisation trop attendue et pourtant indispensable : la cité scientifique d'Annappes
- (113 bis) Nord Economique 7 Septembre 64 - En 72, il y aura 57.000 étudiants à Lille
- (114) Voix du Nord 24 Décembre 71 - Un quartier latin qui ne manquera pas de vie locale et de détente
- (115) Voix du Nord 12 Décembre 73 - L'Université de Lille III : pas avant qu'un cadre de vie y soit créé
- (116) Voix du Nord 1er Mars 74 - Pour déménager, Lille III pose ses conditions
- (116 bis) Voix du Nord 19 Décembre 76 - L'université sur le fil du rasoir
- (117) Voix du Nord 17 Septembre 79 - Les étudiants du département transports et logistique refusent leur retour à Lille
- (118) Voix du Nord 18 Octobre 82 - ESC : 60% des étudiants originaires de la région
- (119) Voix du Nord 26 Mars 83 - Le centre de télé-enseignement de Lille III s'installe dans ses meubles
- (120) Voix du Nord 19 Mars 84 - L'IUT de Lille II et dix sociétés créent un diplôme de management de la distribution
- (121) Voix du Nord 16 Juillet 84 - Derrière les murs de Lille III, la Nubie et l'Egypte des Pharaons
- (122) Voix du Nord 16 Octobre 83 - Etudiants vieilliss ou enfants de la crise : les squatters lillois
- (123) Voix du Nord 21 Octobre 83 - Manque de profs, manque d'argent à Lille II
- (124) Voix du Nord 30 Décembre 83 - L'atelier des thèses de Lille III

VI - SUR LA FEDERATION UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE DE LILLE- brochures de présentation

- (125) FUPL 1981 - ITR-HEI
- (126) Une stratégie de développement 1982-1985

- articles

- (127) CRESR Recherche des éléments de cohésion au sein des Facultés Catholiques - Juillet 69
- (128) CRESR Etude du réseau de relations des étudiants de la Catho
- (129) FALISE M. La FULP en 1982 - Ensemble n° 1 - 1982
- (130) GAILLARD Origine géographique des étudiants de la Catho 64-65
- (131) LEMAN G. Ouverture à l'étranger - Ensemble n° 1 - 1982
- (131 bis) MAES H. Vauban-Lille - Nouveau parti urbanistique - 3e cycle - UPA - 1981
- (132) SAILLY J.C. Structure et financement du bon usage des contraintes et de la liberté - Ensemble n° 1 - 1982
- (133) VANDECANDELAERE Vie étudiante à la Catho - Ensemble n° 1 - 1982

- presse

- (134) Métro Février 84 - La Catho célèbre un anniversaire tous les jours
- (135) Nord Economique 22 Mars 77 - Le centre hospitalier St-Philibert a ouvert ses portes
- (136) Voix du Nord 13 Septembre 83 - Colloque à la Catho sur les interfaces
- (137) Voix du Nord 8 Novembre 83 - L'ISA a 20 ans
- (138) Voix du Nord 10 Décembre 83 - Les 10 ans de l'EFAS
- (139) Voix du Nord 10 Janvier 85 - HEI : une centenaire résolument tournée vers l'avenir

VII - SUR VALENCIENNES- brochures de présentation

- (140) Guide de l'étudiant 1975
- (141) L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - 1980
- (142) Pour répondre au défi du futur (plaquette) - 1982-1983
- (143) Adémir, le partenaire efficace - 1982
- (144) Horaires de bus 1982-83, édités par la SEMURVAL (transports urbains de Valenciennes)

- enquêtes

- (145) Les étapes de la création des diplômes - 1964-1984
- (146) Radioscopie des étudiants à Valenciennes - 1977-1981
- (147) La fuite des diplômés - Contact IUT entreprises - Novembre 1981
- (148) LAUT J.L. Enquête portant sur les étudiants de l'IUT de Valenciennes en vue du forum PMI/IUT du 21 Avril 82

- discours, déclarations

- (149) Colloque Université/Emploi/Région : réalisations de l'U.V.H.C. en vue de professionnaliser les enseignements - 4 Février 1983
- (150) Numéro spécial de Slide n° 4 (journal étudiant) - Octobre 84
- (151) Allocution de Mr. MALVACHE, à la conférence de presse sur l'antenne universitaire de Maubeuge - 4 Novembre 83

- presse

- (152) Croix du Nord 6 Novembre 82 - Quelle Université à Cambrai ?
- (153) Education hebdo n° 483/484 - Mars 1982 - Les paris de Valenciennes
- (154) Liberté 1er Juin 1983 - Gagner le pari de l'avenir économique avec les nouvelles technologies
- (155) Liberté 13 Mai 1984 - Portrait de Noël MALVACHE
- (156) Nord-Eclair 27 Novembre 82 - Séminaire électorale pour les universités
- (157) Nord Economique 9 Janvier 76 - Une des vocations de Valenciennes : la recherche
- (158) Nord Economique 9 Juin 78 - Valenciennes, université pilote ?
- (159) Nord Economique Décembre 79 - Le CEPPE, relais entre Université et les entreprises
- (160) Nord Matin 22 Février 82 - La taxe d'apprentissage, permet de créer des formations nouvelles adaptées à la région
- (161) Nord Matin 12 Juin 82 - J. LE GARREC pose la première pierre de l'extension de l'Université de Valenciennes
- (162) Nord Matin 14 Octobre 82 - L'Université, l'ANVAR et les entreprises
- (163) Science et Avenir Juillet 83 - Deux informaticiens dans le prêt à porter
- (164) Usine nouvelle 28 Janvier 83 - Informatique industrielle : pour aider les PMI du Nord
- (165) La Voix du Nord 12 Juin 82 - Une antenne à Cambrai
- (166) La Voix du Nord 18 Juin 82 - Industries et universités régionales au service des robots
- (167) La Voix du Nord 4 Juillet 82 - L'antenne universitaire au lycée Paul Duez
- (168) La Voix du Nord 27 Juin 82 - L'IUT de Valenciennes a 15 ans
- (169) La Voix du Nord 9 Décembre 82 - Les ambitions du GEDEM
- (170) La Voix du Nord 21 Décembre 82 - Atteindre l'objectif de 400 étudiants à Cambrai dans dix ans
- (171) La Voix du Nord 8 Février 83 - Michel MORIAMEZ, créateur de l'Université de Valenciennes
- (172) La Voix du Nord 9 Février 1983 - Les échanges entre les universités de Valenciennes et du Maryland
- (173) La Voix du Nord 9 Mars 83 - Des échanges internationaux



- (174) La Voix du Nord 24 Mars 83 - Le Conseil Général en visite à l'Université
- (175) La Voix du Nord 1er Juin 83 - Mr. MAUROY à l'inauguration du salon Applica
- (176) La Voix du Nord 24 Juin 83 - Mr. PARENT, nouveau président du syndicat intercommunal de l'enseignement supérieur
- (177) La Voix du Nord 21 Janvier 84 - Le pôle productique est en place dans la région
- (178) La Voix du Nord 24 Février 84 - M. LE GARREC inaugure une série de conférences sur les nouvelles technologies
- (179) La Voix du Nord 17 Mai 84 - L'antenne universitaire de Maubeuge a un an
- (180) La Voix du Nord 17 Juin 84 - Antenne universitaire : des décisions constructives
- (181) La Voix du Nord 29 Juillet 84 - L'antenne de Cambrai entre dans sa 3ème année
- (182) La Voix du Nord 1er Novembre 84 - Numéro spécial : 20 ans à l'aube du 21ème siècle

### VIII - SUR LE LITTORAL

#### - brochures de présentation

- (183) CIO du littoral : l'enseignement supérieur dans la zone littorale Nord-Pas-de-Calais
- (184) IUT du littoral : le département Techniques de Commercialisation - 10ème anniversaire

#### - rapports, études

- (185) CCI de Dunkerque : Etude de faisabilité concernant le développement de l'enseignement supérieur à Dunkerque - 1978
- (186) CCI de Dunkerque : colloque sur l'université, un coup d'envoi très réussi Inter 8000 n° 55 - 1984
- (187) Colloque dunkerquois pour l'université du littoral - Rapport de synthèse - Juin 1984
- (188) Comité Dunkerquois d'Etudes Economiques et Sociales : moyens de formation des techniciens et cadres moyens administratifs et commerciaux dans la région de Dunkerque (21 Juin 1966)
- (189) Communauté Urbaine de Dunkerque - réunion de travail avec le Recteur 15 Octobre 1984
- (190) Communauté Urbaine de Dunkerque - IUT Génie Thermique - 15-10-84
- (191) HOUDART M. Le département Techniques de Commercialisation à Dunkerque - RAL n° 5 - Juin 1983

- (192) Ministère de l'Education Nationale - Division de la Prévision et des Moyens - Note concernant l'IUT de Calais - 18-9-73
- (193) Ministère de l'Education Nationale : dossier de concours sur esquisse - Programme de l'opération de construction de la nouvelle antenne calaisienne pour l'IUT du littoral - 1984
- (194) SECADU Enseignement supérieur - formation continue - hypothèses  
 (194 bis) SECADU sous-dossier n° 1 : les données générales - 1970  
 sous-dossier n° 2 : stratégies-localisations-1974
- (195) SECADU IUT de Calais - Projet - 4-12-78
- (196) SECADU Le suivi des étudiants - IUT et entreprises - 1980
- (197) UER de Sciences de Calais : Origine géographique et sociale des étudiants (tableaux)
- (198) Rapport sur les perspectives à long terme des grandes agglomérations régionales - Ve plan

- documents d'archives, lettres

- (199) CCI de St-Omer - lettre à Mr. AIGRAIN, directeur des enseignements supérieurs - 29 Octobre 66
- (200) CCI de St-Omer - lettre à Monsieur le Ministre - 5 Juin 67
- (201) CCI d'Hazebrouck - lettre à Monsieur le Ministre - 3 Mars 67
- (202) Mr. LAURENCE, président du CCI de Dunkerque, à Mr. QUERMONNE, directeur de l'IEP à Grenoble - 9 Avril 1967
- (203) Mr. LE GARREC, président du CCI de Boulogne à Mr. le Ministre - 12 Av.67
- (204) APULC, association pour la promotion d'une université littorale à Calais - modification des statuts - 15 Mai 72
- (205) Mr. BECART, directeur d'IUT de Lille à Mr. le Recteur - 5 Juillet 72
- (206) Mr. FABRETTI, directeur départemental des IUT, à Mr. le Recteur - 17 Octobre 75

- presse

- (207) Croix du Nord 17-19 Février 84 - Place aux actes pour l'université du littoral
- (208) Nord Littoral 26 Février 76 - Interview de Mr. le Recteur NIVEAU
- (209) Voix du Nord 18 Octobre 72 - Le premier département de l'IUT a ouvert ses portes
- (210) Voix du Nord 28 Avril 75 - Construction à la ZUP d'IUT
- (211) Voix du Nord 10 Septembre 75 - La construction d'un nouvel IUT serait-elle remise en cause ?
- (212) Voix du Nord 6 Octobre 78 - Que devient la capacité en droit sur le littoral Calais-Dunkerque

- (213) La Voix du Nord 13 Octobre 78 - La rentrée à l'UER : une montée des effectifs qui ne va pas sans poser des problèmes de place
- (214) La Voix du Nord 23 Octobre 78 - L'intersyndicale SNE<sub>sup</sub> et SGEN de l'IUT de Calais s'indigne des conditions de la rentrée universitaire
- (215) La Voix du Nord 8 Décembre 83 - Dunkerque veut avoir son université du littoral
- (216) La Voix du Nord 25 Janvier 84 - Un large consensus a été trouvé régionalement pour promouvoir une structure d'avenir
- (217) La Voix du Nord 20 Mars 84 - Université du littoral : à la recherche des voies et des moyens
- (218) La Voix du Nord 30 Mai 84 - Journée portes ouvertes à l'UER de Calais
- (218 bis) La Voix du Nord 28 Septembre 84 - Rentrée scolaire : mieux que les précédentes mais des problèmes subsistent
- (219) La Voix du Nord 3 Octobre 84 - L'UER de Calais ne figure plus sur le contrat de plan Région/Etat

## IX - SUR LE SECTEUR MINIER

### - brochures

- (220) Ecole Nationale Supérieure des techniques industrielles et des Mines à Douai
- (221) Ecole Nationale Supérieure des industries agro-alimentaires

### - enquêtes

- (222) Enquête relative au département de chimie - IUT de Béthune - 1971-1981
- (223) Compte-rendu des jurys d'admission 1984 à l'IUT de Béthune
- (224) Concours d'admission 1984 à l'Ecole des Mines de Douai
- (225) RICHARDEAU                      Enquête de situation et de motivation - CUEEP de Sallaumines - Avril 71
- (226) RICHARDEAU                      17 semestres de la vie d'un groupe (coupe-couture) au CUEEP de Sallaumines - Mars 72 - Juin 80

## X - UNIVERSITE ET REGION - RECHERCHE REGIONALE

### - brochures, publications diverses

- (227) Du bon usage de l'ANVAR - Mars 84
- (228) ANVAR - Guide pratique de la valorisation  
Atlas français de l'innovation - 1981

- (229) Colloque de la Formation Permanente - Docamenor - 1974
- (230) Compte-rendu des Assises Régionales de la recherche - 1981
- (231) CROUS Au service des étudiants
- (232) CROUS Etudiants, si vous cherchez un logement en ville
- (233) USTL La recherche 1977-78
- (234) USTL Quelques aspects de la recherche à l'USTL - 1979
- (235) USTL Catalogue des thèses parues en 1982
- (236) USTL Les relations internationales en 1981
- (236 bis) USTL Le Centre Commun de Mesures
- (237) USTL Le pôle productique, dans le Nord-Pas-de-Calais - brochure du Conseil Régional
- (237 bis) USTL Contrat de plan Etat/Région - Nord-Pas-de-Calais - 1984-1988

- articles

- (238) BARFETY Au service des étudiants : le CROUS - RAL n° 4 - Mars 1983
- (239) BARFETY L'évolution des restaurants universitaires - RAL n° 7 - Mars 1984
- (240) CORTOIS La recherche à Lille I - RAL n° 4 - Mars 1982
- (241) DEBEYRE Faut-il créer un enseignement tertiaire - Nord-Industriel Mai 1967
- (242) La lettre de la Région n° 25 - Mars 80 - Spécial Recherche
- (243) La lettre de la Région n° 34 - Juin 82 - Spécial Recherche
- (244) Les Relations Internationales au sein de l'Enseignement Supérieur dans l'Académie de Lille - RAL n° 8 - Juin 84 - p. 11 à 25
- (245) PELCENER La longue marche vers l'Université Régionale - Nord-Industriel - Octobre 1969

- pièces d'archives (concernant les IUT)

- (246) Décret n° 66-27 du 7 Janvier 66 : création d'IUT
- (247) Compte-rendu de la réunion Ministre, Recteur, du 24 Janvier 67 concernant la répartition des IUT
- (248) Lettre du Recteur à Mr. AIGRAIN Directeur Général des Enseignements - 14 Février 1967
- (249) Lettre du Recteur au Ministre de l'Education Nationale Mr. PEYREFITTE - 5 Juin 1967

## - presse

- (250) Croix du Nord (12-14 Janvier 85  
(19-21 Janvier 85      Enquête : les Grandes Ecoles, une  
(8-10 Février 85      chance pour la région
- (251) L'Etudiant - l'Express ; Enquête exclusive : le palmarès 84 des  
Universités
- (252) Liberté 20 Mars 65 - Un problème : le manque de résidences universitaires
- (253) Liberté 28 Septembre 73 - Liaison université-industrie : bonne volonté  
mais difficultés
- (254) Liberté 17 Mai 74 - Quand le patronat fait main basse sur la recherche
- (255) Nord-Economique 30 Mars 75 - Au Forum Nord, une rencontre  
étudiants-industriels
- (256) Nord-Economique 31 Octobre 75 - Localisation de la recherche et développe-  
ment régional
- (257) Nord-Economique 5 Décembre 75 - N° spécial formation continue
- (258) Nord-Economique 26 Mars 76 - La région figure aussi au hit parade des  
grandes universités
- (259) Nord-Economique 2 Avril 76 - La recherche au premier plan régional
- (260) Nord-Economique 14 Juillet 78 - Des IUT adaptés à l'économie de la région
- (261) Nord-Economique 29 Décembre 78 - Enseignement supérieur et besoins de  
l'économie
- (262) Nord-Economique 30 Mars 79 - N° spécial : Grandes Ecoles de l'ADEIR
- (263) La Voix du Nord 3 Mars 82 - Enseignement supérieur : l'Académie de Lille  
est déficitaire par rapport à la moyenne nationale
- (264) La Voix du Nord 13 Octobre 81 - La rentrée universitaire : différente,  
oui mais.....
- (265) La Voix du Nord 17 Septembre 83 - Urba 2000 : la ville de l'an 2000  
pourrait naître dans le Nord
- (266) La Voix du Nord 5 Octobre 83 - Fast Food à l'U2, rue Ch. Debierre
- (267) La Voix du Nord 13 Octobre 83 - Bilan de la rentrée universitaire
- (268) La Voix du Nord 17 Novembre 83 - Couplage du Nord-Pas-de-Calais avec  
la région de Tienjin (Chine)
- (269) La Voix du Nord 21 Novembre 83 - En moins de 20 ans, les IUT ont formé  
198.000 étudiants

## XI - PERSONNES RESSOURCES

### - interviews (date de rencontre)

- (270) Mr. AMIOT Aménageur - SECADU à Calais - 18-9-84
- (270 bis) Mr. BERTRAND Chef de service à la B.E.C.I. à Paris - 8-5-83
- (271) Mr. BECART Ancien Directeur de l'IUT de Lille - 10-1-85
- (272) Mr. BOURGAIN Responsable de la Cellule Recherche à Lille I - 12-12-84
- (273) Mr. BOURTON Professeur à l'UVHC - 22-11-84  
responsable des bâtiments universitaires
- (274) Mr. CAILLAU Adjoint au Maire de Lille  
chargé des Services Techniques - 13-2-85
- (275) Mme CHABOUT Aménageur - Agence d'Urbanisme de Dunkerque - 19-9-84
- (276) Mr. COLBEAUX Directeur de l'UER de Sciences à Calais - 10-10-84
- (277) Mr. CORTOIS Président de Lille I
- (278) Mr. CUVELIER Directeur de l'ENSIAA - 7-3-85
- (279) Mr. DAQUIN Administrateur, chargé des relations extérieures,  
à la CCI de Dunkerque - 25-11-84
- (280) Mr. DEBEYRE Ancien Recteur de l'Académie de Lille - 24-3-83
- (281) Mr. DUHEZ Adjoint au Maire de Villeneuve d'Ascq  
chargé des affaires économiques - 26-4-83
- (281 bis) Mr. ENGRAND Directeur de la M.A.C. - 4-3-85
- (282) Mme ERODIADES Attachée de direction - Furet du Nord - 9-6-83
- (283) Mr. ETIENNE Responsable de la cellule Presses à Valenciennes  
22-11-84
- (284) Mr. FAIRISE Président du Conseil d'Administration de l'IUT  
du littoral - 19-10-84
- (285) Mr. FLATRES Ancien professeur de géographie à Lille I - 19-1-84
- (286) Mr. FRANCOIS Directeur de l'IUT du littoral - 19-9-84
- (287) Mr. GILLIARD Maire honoraire d'Anzin - 7-3-85
- (288) Mr. GORCZYKA Responsable de l'Agence Comptable de Lille II - 13-6-84
- (289) Mr. GUEURET Aménageur - Agence d'Urbanisme de Dunkerque - 19-9-84
- (290) Mr. GUESNIER Responsable des Services Techniques du Rectorat -  
21-5-84
- (291) Mr. GUGENHEIM Responsable de la cellule information-orientation  
à Lille I - 31-5-83
- (292) Mr. JOIGNAUX Professeur d'économie régionale à Lille II - 20-10-84
- (293) Mr. LAURENT Maire honoraire de Lille - 9-11-84
- (294) Mme LAMOITIE Secrétaire en chef de l'IUT de Lille - 10-1-85
- (295) Mr. LAUT Responsable du service des relations extérieures  
à l'IUT de Valenciennes - 22-11-84

- (296) Mr. LELIEVRE Adjoint au maire de Villeneuve d'Ascq - 21-4-85  
chargé de la comptabilité
- (297) Mr. LESENNE Directeur de l'IUT de Béthune - 8-2-85
- (298) Mr. LEROY Directeur de HEI - 15-1-85
- (299) Mme MAEGT Responsable du service fournisseurs à Lille III - 6-84
- (300) Mr. MARCHAND Président de l'Association des élèves à l'UVHC -  
10-3-85
- (301) Mr. MAUZY Administrateur - Services Techniques du Rectorat  
22-6-84
- (302) Mme MONS Enseignante à l'Ecole Régionale d'Architecture - 14-9-82
- (303) Mr. MORIAMEZ Professeur, ancien Directeur de l'UVHC - 7-3-85
- (304) Mr. MICHEL Secrétaire Général de Lille II - 13-6-84
- (304 bis) Mr. PAUL Chef du service à la DRASS - 7-6-85
- (305) Mr. PETIT Chef de service - CROUS de Lille - 21-6-83
- (306) Mr. PINCHEMEL Professeur de géographie à Paris I - 19-1-84
- (307) Mr. POIRSON Chef de service - Chancellerie - 22-6-84
- (308) Mr. REBOUL Professeur honoraire d'histoire - ancien doyen à  
Lille III - 1-12-82
- (309) Mr. RICHARDEAU Directeur du CUEEP à Sallaumines - 8-2-85
- (310) Mme ROBYN Chef Comptable à Lille I - 12-6-83
- (311) Mr. THUMERELLE Professeur de géographie à Lille I - 18-5-85
- (312) Mr. TILLIEU Professeur de physique à Lille I - 24-6-83
- (313) Mr. TINEL Informaticien au CITI - 28-6-83
- (314) Mr. VAN RULLEN Architecte - Services Techniques du Rectorat - 15-2-85
- (315) Mme VERBRUGGE Adjointe au maire de Villeneuve d'Ascq -  
chargée des écoles et des liens avec l'Université -  
26-9-84
- (316) Mr. ZABE Responsable du service des relations extérieures  
à la Catho - 83-84

- - questionnaires

- (317) . L'étudiant et la ville : questionnaire rempli par les  
étudiants de 2ème année de la FUPL  
de Lille I  
de Lille III
- (318) . L'universitaire et la ville : questionnaire rempli par les  
professeurs de l'U.E.R. de Géographie et de Physique

-----

L I S T E

TABLEAUX,  
GRAPHIQUES,  
TEXTES,  
ILLUSTRATIONS,  
SIGLES.



T A B L E A U X

		<u>Pages</u>
n° 1 :	Formation proposée dans les universités d'Etat régionales	9
n° 1 bis :	Organigramme de la F.U.P.L.	10
n° 2 :	Classification des spécialités enseignées dans les STS	15
n° 3 :	Répartition géographique des effectifs dans l'enseignement supérieur	17-18
n° 4 :	Part de la population scolarisée dans la population totale	23
n° 5 :	Données globales relatives aux effectifs scolaires des différentes académies	24
n° 6 :	Tableau récapitulatif des procédures administratives en France, pour la construction d'une université	72
n° 7 :	Implantation des IUT au cours des années 67 et 68	88
n° 8 :	Fréquentation universitaire dans la région du Nord en 1966	128
n° 8 bis :	Fréquentation universitaire dans la région du Nord en 1982	129
n° 9 :	Effectifs des résidences universitaires lilloises	207 bis
n° 10 :	Tableau récapitulatif de l'enquête sur l'étudiant et la ville	213
n° 11 :	Caractéristiques de l'étudiant valenciennois	218
n° 12 :	Répartition des emplois étudiants	226
n° 13 :	Réseaux de relations étudiantes à la Catho	248
n° 13 bis :	Engagement des étudiants de la Catho dans la Cité	248
n° 14 :	Origine géographique des étudiants des Grandes Ecoles, par grands secteurs	263
n° 15 :	Ventilation des taxes d'apprentissage en 1984	285
n° 16 :	Les principaux postes du budget 1984 pour les quatre universités nordistes	289
n° 17 :	Laboratoires de recherche proposés sur le littoral	301
n° 18 :	Rapport entre le lieu d'étude et le lieu d'emploi, dans la zone littorale	308
n° 19 :	D'où viennent et où vont les étudiants formés dans la région	309
n° 20 :	Répartition des fournisseurs de Lille I et Lille II	312
n° 20 bis :	Répartition du montant des achats à Lille I et Lille III	312

GRAPHIQUES

		<u>Pages</u>
n° 1 :	Evolution des effectifs dans les CPGE	20
n° 2 :	Evolution de la population étudiante en France de 1900 à nos jours	49
n° 3 :	Evolution de la population étudiante en France de 1890 à 1962	50
n° 4 :	Evolution de la population étudiante en France et dans la région de 1949 à nos jours	51
n° 5 :	Evolution de la population de 19 à 23 ans	53
n° 6 :	Evolution de la population étudiante (part de la démographie (part due à la scolarisation	54
n° 7 :	Evolution du taux de scolarisation global	55
n° 8 :	Evolution de la part régionale (Effectifs Lille/effectifs France)	55
n° 9 :	Evolution du taux de scolarisation universitaire selon l'âge	56
n° 10 :	Evolution des effectifs étudiants dans les Universités d'Etat de la région	58
n° 10 bis :	Evolution des effectifs dans les Grandes Ecoles de la région	59
n° 11 :	Evolution des effectifs dans les Universités d'Etat (en indices)	60
n° 12 :	Evolution par discipline des effectifs étudiants à la FUPL	61
n° 12 bis :	Evolution des effectifs étudiants dans les Instituts et Ecoles d'Ingénieurs rattachés à la FUPL	62
n° 13 :	Evolution du nombre des étudiants français, par discipline	63
n° 14 :	Evolution du nombre des étudiants français, par discipline (en indices)	64
n° 15 :	Evolution de l'effectif des formations technologiques de niveau III	97
n° 16 :	Evolution des effectifs dans les IUT de la région	98
n° 17 :	Evolution des effectifs par UER à l'UVHC	104

	<u>Pages</u>
n° 18 : Evolution de l'effectif potentiel étudiant sur le littoral	111
n° 19 : Corrélation entre population urbaine et population étudiante	130
n° 20 : Evolution du nombre de bénéficiaires du CROUS	207 bis
n° 21 : Corrélation entre population totale et population titulaire d'un 2ème cycle	223
n° 21 bis : Corrélation entre population totale et population titulaire d'un BTS-DUT	224
n° 22 : Répartition des étudiants valenciennois selon le domicile des parents	259
n° 23 : Les nationalités à l'U.V.H.C.	266
n° 24 : Evolution de l'origine sociale des étudiants nordistes de 1962 à 1972	267
n° 25 : Catégories socio-professionnelles des parents, pour les élèves à différents niveaux d'étude	268
n° 26 : Proportions en 1972-73, par origine socio-professionnelle et par Université, des étudiants nordistes	269
n° 27 : Catégories socio-professionnelles des parents pour les étudiants de Lille I et Lille III	270
n° 28 : Origine sociale des étudiants à l'UER de Calais	271
n° 29 : Evolution des recettes de l'UVHC de 1972 à 1983	290
n° 30 : Critères de choix du premier poste après l'IUT de Valenciennes	305
n° 31 : Les souhaits de lieu de travail après l'IUT de Valenciennes	306

-----

T E X T E S

- n° 1 : Lettre de GÉRY LEGRAND à Mr. LIARD - Mars 1887
- n° 2 : Tract aux Douaisiens : il faut en finir
- n° 3 : Lettre de Mr. MALAQUIN au Recteur
- n° 4 : Article de presse sur Lille III - Juin 74
- n° 5 : Article de presse : l'Université de Lille III pose ses conditions pour le déménagement à Villeneuve d'Ascq
- n° 6 : Compte-rendu du Conseil Municipal de St-Omer - 20 Juillet 67
- n° 7 : Article de presse : enfin un enseignement supérieur à Dunkerque
- n° 8 : Article de presse : l'IUT est une nécessité pour l'avenir économique du littoral
- n° 9 : Article de presse : le "ras le bol" à l'IUT
- n° 10 : Article de presse : journée porte ouvertes à l'UER de Calais
- n° 10 bis : Article de presse : l'UER de Calais est-elle menacée ?
- n° 11 : Article de presse : le littoral veut son université
- n° 12 : Article de presse : la grève continue à l'IUT de Calais
- n° 12 bis : Article de presse : les premières pierres du nouvel IUT
- n° 13 : Questionnaire : les Etudiants et la Ville (distribués à la Catho)
- n° 14 : Questionnaire : les Etudiants et la Ville (distribués à Lille I et Lille III)
- n° 15 : Article de presse : Un "quartier latin" qui ne manquera ni de vie locale ni de détente
- n° 16 : Article de presse : l'Université de Lille III à Flers
- n° 16 bis : Article de presse : premiers pas de l'intégration de l'Université dans la ville
- n° 17 : Article de presse : l'Institut culturel de l'U.V.H.C.
- n° 18 : Bulletin inter-écoles : qu'est-ce que tu veux faire plus tard ?
- n° 19 : Article de presse : les bisuths de la Faculté de Droit ont défilé en ville
- n° 20 : Article de presse : les étudiants aident les contribuables à comprendre leur déclaration de revenus
- n° 21 : Article de presse : Coopération entre enseignement supérieur et industries
- n° 22 : Article de presse : Le marketing industriel, thème d'un séminaire de l'IUT de Valenciennes
- n° 23 : Article de presse : Université-Industrie : même combat à Valenciennes
- n° 24 : Article de presse : l'Institut de métrologie s'installe à Douai
- n° 25 : Article de presse : La céramique fera-t-elle de Maubeuge un "pôle" de matériaux ?

## I L L U S T R A T I O N S

- 1 Ecoles Publiques de Douai
- 2 L'Ancien Hôtel Académique, rue Royale
- 3 Le Rectorat et Chancellerie des Universités
- 4 Vue générale des Facultés Catholiques
- 5 La F.U.P.L.
- 6 Le lycée Faidherbe à Lille
- 7 a Premier projet de l'architecte BETHUNE pour le Palais Académique
- b Plan définitif du Palais Académique
- 8 a L'Hôtel Académique
- b La Faculté des Sciences
- c La Faculté de Médecine et de Pharmacie
- 9 a Le petit "lycée", rue St-Jacques
- b La cour intérieure du lycée
- 10 a Plan de la Faculté de Médecine
- b Plan de la Faculté des Sciences
- c Plan de la Faculté de Lettres-Droit
- ( Facultés d'Etat
- 11 Cour de la Faculté de Droit
- 12 Plan de l'Institut de Chimie
- 13 Plan de la Bibliothèque Universitaire
- 14 a Aile de la Faculté de Médecine
- b Façade de la Faculté de Médecine
- c Façade de la Faculté de Droit et Lettres
- 15 a L'Institut de Physique
- b L'Institut de Chimie
- 16 a Façade de la Bibliothèque Universitaire
- b Projet de façade
- 17 Le C.H.R.
- 18 Intérieur de la cour du C.H.R.
- 19 La Cité d'Urgence à Annappes
- 20 L'I.D.N. - vue d'ensemble - un amphî
- 21 L'E.S.C. - localisation - vue d'ensemble - un bâtiment
- 22 Quatre schémas de croissance universitaire
- 23 Vue d'ensemble du campus valenciennois
- 24 Maquette de l'ensemble littéraire et juridique de Villeneuve d'Ascq
- 25 La cité scientifique et le quartier de la résidence
- La Faculté des Lettres et Droit et le quartier du Pont de Bois

- 26 a Une extension l'IKK
  - b Une transformation l'IESEG
  - c Le retour en ville
  - d Pour des activités péri-universitaires
  - e Ou une affectation municipale
  - f Les installations provisoires à Calais de l'UER de Sciences
  - g Les installations provisoires du département d'IUT
- 27 Le visage du nouvel IUT à Calais
- 28 a Le département d'IUT à Dunkerque
- b Site possible du futur IUT du littoral à Dunkerque
-

S I G L E S

ADEIR	Association des écoles d'ingénieurs régionales
ADEMIR	Atelier de mini-micro informatique régionale
ADRINORD	Association pour le développement de la recherche et de l'innovation dans le Nord
AFME	Agence française pour la maîtrise de l'énergie
AGEL	Association générale des Etudiants lillois
ANVAR	Agence Nationale pour la valorisation de la recherche
AREMI	Atelier Régional de micro-informatique
ATOS	Personnel administratif, technicien, ouvrier, de service
BECI	Bureau d'Etudes de constructions industrialisées
BRGM	Bureau de Recherche Géologique et Minière
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
BU	Bibliothèque Universitaire
BUS	Bureau Universitaire de Statistiques
"CATHO"	Université Catholique de Lille
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CEADEC	Comité d'Expansion et d'Aménagement pour le développement du Calaisis
CEBTP	Centre d'Etudes du Bâtiment et Travaux Publics
CEPPES	Centre d'Education Permanente et de Promotion Economique et Sociale
CERTIA	Centre d'études et de recherches techniques en industries agricoles
CIO	Centre d'information et d'orientation
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CNTE	Centre National de Téléenseignement
COMELI	Compagnie du Métro Lillois
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CRESR	Centre Régional d'Etudes socio-religieuses
CREST	Centre de Recherche et d'Enseignements Supérieurs textiles
CROUS	Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires
CSU	Centre Supérieur Universitaire
CUEEP	Centre Université Economie d'éducation permanente

DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et l'aménagement régional
DDE	Direction Départementale de l'Équipement
DEP	Direction Etudes et Prospectives
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EFAS	Ecole de Formation des Educateurs Sociaux
EIP	Ecole d'infirmières et puéricultrices
EIT	Ecole des industries textiles
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers
ENSIAA	Ecole Nationale Supérieure des industries agro-alimentaires
ENSIMEV	Ecole Nationale Supérieure de mécanique de Valenciennes
EPALE	Etablissement Public d'Aménagement de Lille Est
ESAD	Ecole de secrétaires attachés administratifs
ESEU	Examen spécial d'entrée à l'Université
ESJ	Ecole supérieure de journalisme
ESPT	Ecole supérieure des Postes et Télécommunications
ESS	Ecole de service social
EUDIL	Etablissement universitaire d'ingénieurs de Lille
FCEP	Formation continue - éducation permanente
FORPEM	Formation permanente
FUPL	Fédération Universitaire Polytechnique lilloise
GEDEM	Groupe d'étude et de développement de Maubeuge
GEDUC	Groupement des étudiants, pour le développement universitaire dans le Cambrésis
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIP	Groupement d'intérêt professionnel
GRRT	Groupe régional de recherche sur les transports
GREDEM	Groupe régional de développement de la mécanique
HEI	Hautes Etudes Industrielles
ICAM	Institut Catholique des Arts et Métiers
IESEG	Institut d'économie, scientifique et de gestion
IFP	Institut de formation permanente
IFREMER	Institut français de recherches sur la mer
INCTT	Institut national des cadres techniques PTT
INRA	Institut national de la recherche agronomique



INSA	Institut National Supérieur d'Agronomie
INSERM	Institut National Supérieur d'Etudes et de recherches médicales
IPA-IAE	Institut de Préparation aux Affaires et d'Administration des entreprises
IRCHA	Institut de Recherche de Chimie Appliquée
IRESI	Institut de Recherches sur les sociétés industrielles
IRIS	Institut régional d'instrumentation scientifique
ISA	Institut Supérieur d'Agriculture
ISEN	Institut Supérieur d'Electronique du Nord
ISTPM	Institut Supérieur des Transports et Pêches Maritimes
ITR	Institut Technique Roubaisien
IUT	Institut Universitaire de Technologie
MAC	Maison d'Action Culturelle
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
OEQA	Opération exemplaire de qualité architecturale
PUL	Presses Universitaires Lilloises
RAL	Revue de l'Académie de Lille
SECADU	Syndicat d'Expansion du Calais-Dunkerquois
SSR	Service statistique rectoral
STS	Section de technicien supérieur
UER	Unité d'Enseignement et de Recherche
UESEN	Unité d'Enseignement de Sciences de l'Education Nationale
USTL	Université des Sciences et Techniques de Lille
UVHC	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
ZIRST	Zone d'innovation et de recherche scientifique et technique

-----

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	3
1ÈRE PARTIE : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">LA CONSTITUTION DE L'ARMATURE UNIVERSITAIRE RÉGIONALE</span>	5
I - <u>LA CARTE UNIVERSITAIRE ACTUELLE</u> : le constat d'inégalités structurelles et spatiales importantes	6
1) Les structures pédagogiques : vers la diversification	6
2) Les structures administratives : vers la décentralisation	7
3) Les sources d'information : vue d'ensemble	11
4) La carte universitaire actuelle : sa double lecture	11
5) La fréquentation des établissements supérieurs renforce l'inégalité spatiale déjà constatée dans les implantations	16
6) L'Académie est déficitaire par rapport à la moyenne nationale	21
II - <u>NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DU XVIIe SIECLE A 1950 OU L'HISTOIRE D'UNE MIGRATION DE DOUAI A LILLE</u>	25
1) L'Université à Douai : grandeur et décadence (16e-19e siècle)	25
2) Les restaurations du 19e siècle et la première rivalité Lille-Douai (1800-1875)	31
3) L'Université Catholique de Lille : contre-Université ou simple concurrente ?	32
4) 1887 met un terme à la polémique Douai-Lille : cette dernière l'emporte	36
5) La naissance du complexe universitaire lillois et le sort réservé à Douai (1887-1914)	38
6) Un demi-siècle d'implantation lilloise, jusque 1950	43

III - <u>UNE CONSEQUENCE DU GONFLEMENT D'EFFECTIFS APRES 1950 :</u> <u>LE TRANSFERT DES UNIVERSITES LILLOISES A VILLENEUVE D'ASCQ</u> <u>(1955-1975)</u>	48
1) Les courbes d'effectifs, pour la France et la région ; variations selon les périodes et les filières	48
2) La naissance de la Cité Scientifique à Annappes : simple remède de crise ou solution à long terme ?	65
a) les signes précurseurs, les besoins	66
b) les différentes implantations possibles	67
c) les résistances et le choix définitif	69
d) la réaction de la ville de Lille	70
e) la phase d'élaboration	71
f) la phase de réalisation	71
g) l'accueil des premiers étudiants et enseignants	73
h) le bilan	74
3) Le transfert des Facultés de Lettres et Droit à Flers accompagne l'éclosion de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq	75
a) les tâtonnements et la décision ministérielle	75
b) l'affectation des bâtiments aux trois Universités	78
c) la mise en service en 1974 ne suscite pas les protestations de 1964	79
IV - <u>"LA LONGUE MARCHÉ VERS L'UNIVERSITE REGIONALE" PELCENER</u>	83 ✓
1) L'accueil des étudiants : les idées théoriques	84
2) Diversification fonctionnelle et élargissement spatial : l'implantation des IUT (1966-1984)	85
a) la nécessité de nouvelles filières	85
b) la difficile mise en place de la carte des IUT	86
c) l'évolution des effectifs traduit le succès de la formule des filières courtes	96
d) la nouvelle carte des filières courtes, établie par le contrat de plan Etat/Région (1984-1988)	99

3) L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis : la conquête d'une indépendance	100
a) des débuts prometteurs mais difficiles (1962-69)	100
b) vers une université indépendante (1969-79)	102
c) une université à part entière (1980-84)	103
d) deux antennes en phase d'expérimentation	105
4) "L'Université du littoral" en projet : une volonté affirmée d'autonomie	107
a) le point de départ : l'UER de Sciences Exactes et Naturelles à Calais	107
b) en quoi le renforcement de l'enseignement universitaire sur le littoral est-il nécessaire ?	109
c) les stratégies d'implantation	116
d) le colloque dunkerquois de 1984 : la volonté d'une université littorale expérimentale	120
✓ 5) <u>Conclusion</u> :	126
L'armature universitaire ne se confond pas avec l'armature urbaine	
a) déconcentration et décentralisation : deux phénomènes inéluctables	126
b) des facteurs multiples et parfois contradictoires dans une implantation universitaire	131
c) typologie des villes à fonction universitaire	134
<u>Annexe</u> : tableau chronologique de l'implantation des établissements supérieurs dans l'Académie de Lille	135

-----

2ÈME PARTIE :	L'IMPACT DE LA PRÉSENCE UNIVERSITAIRE SUR LE QUARTIER ET LA VILLE	136
V -	<u>LA MORPHOLOGIE UNIVERSITAIRE ET SON IMPACT SPATIAL SUR LE QUARTIER ENVIRONNANT</u>	138
1)	Des implantations traditionnelles dans la ville : trois quartiers "colonisés" plus ou moins par la présence universitaire	138
	a) leur emplacement urbain	138
	b) la disposition des bâtiments dans le quartier	143
	c) plan d'architecture des bâtiments	143
2)	Les nouveaux ensembles universitaires	157
	a) les sites d'implantation : vers une meilleure accessibilité par rapport au centre ville	157
	- les sites	157
	- la desserte des campus	159
	b) l'organisation interne des ensembles universitaires et la morphologie architecturale : le "fonctionnel" l'emporte sur l'esthétique (1956-1968)	161
	- le CHR	161
	- le projet architectural de la Cité Scientifique	164
	- d'autres réalisations plus centrales	167
	c) les réalisations plus récentes (Valenciennes-Flers) portent-elles le fruit des expériences passées ?	171
	- des critiques constructives	171
	- Valenciennes : un manque d'originalité	171
	- en quoi le campus de Flers se distingue de celui d'Annappes	173
	d) l'intégration du campus au quartier environnant : une nouvelle préoccupation	178

	<u>Pages</u>
3) Le retour en ville : une tendance contemporaine	184
a) la nouvelle affectation des bâtiments universitaires lillois	184
- les activités para-universitaires	187
- l'appropriation municipale	188
- l'appropriation régionale	188
b) une opération d'équipement de qualité architecturale à Calais : la greffe peut-elle prendre ?	189
 <b>VI - <u>LE ROLE DE L'UNIVERSITE DANS L'ANIMATION URBAINE :</u></b>	 <b>201</b>
<u>L'UNIVERSITE EST-ELLE UN MILIEU DE VIE ?</u>	
✓ 1) Une profession de foi : l'interdépendance nécessaire entre ville et université	202
2) le logement des étudiants et du personnel : un facteur essentiel d'intégration dans la ville	205
a) la Catho a été la première à s'intéresser au logement de ses étudiants	205
b) les services du CROUS	206
c) modes d'hébergement autres	210
d) le logement étudiant à la FUPL	210
✓ e) l'étudiant et la ville	212
f) le logement du personnel	219
3) L'impact de la présence universitaire sur la vie économique	225
✓ a) l'étudiant, un agent économique peu rentable pour la ville	225
b) la restauration universitaire : vers une plus grande "humanisation"	227
c) des commerces et des services liés à l'Université : en nombre trop restreint	228
d) Université, pôle d'emploi direct ou indirect	233

4) L'impact de la présence universitaire sur la vie culturelle	235
a) le domaine sportif	236
b) le rôle de la Maison d'Action Culturelle, à Villeneuve d'Ascq	236
c) deux autres équipements culturels : Rose des Vents et Musée d'Art Moderne	240
d) l'initiative de l'Université	240
e) les journées portes ouvertes	241
f) la formation continue	241
g) l'image de marque d'un quartier universitaire	246
<u>Conclusion</u> : une présence qui s'affirme, mais pas de quartier latin	252

-----

## 3ÈME PARTIE :

## UNIVERSITÉ ET RÉGION

254

VII - DELIMITATION DES ZONES D'INFLUENCE UNIVERSITAIRE

256

- 1) Une aire d'influence sous-régionale pour les filières courtes, la formation continue et l'UVHC
  - a) la formation continue 256
  - b) les filières courtes et spécialement les IUT 257
  - c) l'UER de Calais 257
  - d) l'U.V.H.C. 258
  - e) plusieurs facultés et instituts de la FUPL 258
- 2) Une aire d'influence régionale pour les universités lilloises 260
- 3) Une aire d'influence nationale pour les Grandes Ecoles 262
- 4) Les étrangers représentent une part non négligeable des effectifs 264
- 5) L'origine sociale des étudiants : une lente démocratisation 265
- 6) L'origine Géographique du personnel : l'inégal attrait de Paris 273

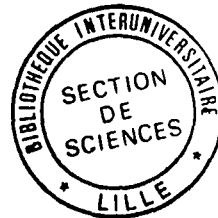
VIII - L'INFLUENCE DE L'UNIVERSITE DANS LA VIE REGIONALE

276

- 1) Développement économique et recherche régionale : 276
  - l'impulsion des Assises Régionales de la Recherche en 1981
    - a) le constat : un potentiel de recherche insuffisant 276
    - b) les Assises de 1981 : une priorité enfin reconnue 279
    - c) la contractualisation de la recherche depuis 1981 280
- 2) Universités et milieux économiques et sociaux : 281
  - une nécessaire connaissance réciproque
    - a) vers une plus grande professionnalisation des enseignements initiaux universitaires 281
    - b) la formation permanente, un secteur important du transfert de technologie 284
    - c) la diffusion de l'information profite aussi au "grand public" 285



3) Universités et milieux économiques : une collaboration scientifique et technique au service de la région ?	288	
a) les contrats, publics ou privés, augmentent dans la part du budget de la recherche	288	
b) la valorisation des activités de recherche par l'innovation et sa concrétisation géographique : les ZIRST	291	
c) un groupement original : la notion de "pôle de recherche et d'innovation"	295	
d) les faiblesses et les limites de la collaboration universités - milieux économiques régionaux	302	
 <u>CONCLUSION GENERALE</u>	313	
 <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	316	
1) Documents officiels :	316	
- documents statistiques	316	
- documents techniques	316	
- fichiers annuaires	316	
- documents d'aménagement	317	
2) Généralités :	317	
- ouvrages de géographie humaine et urbaine	317	
- thèses sur le Nord-Pas-de-Calais	318	
- travaux universitaires concernant l'Université	318	
- articles de presse nationale	318	
- documents sur l'architecture universitaire	319	
3) Historique (jusque 1955)	319	
4) Villeneuve d'Ascq	320	
5) Universités d'Etat lilloises	321	
6) La Fédération Universitaire Polytechnique Lilloise	] Brochures, articles, presse.	
7) L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis		322
8) Le Littoral		323
9) Le secteur minier		325
10) Université et Région Recherche régionale		327
11) Personnes ressources (interviews - questionnaires)	327	
 <u>LISTE</u> des tableaux, graphiques, textes, illustrations, sigles	330	
 <u>SOMMAIRE</u>	341	



## RESUME

---

La répartition des centres d'enseignement supérieur fruit d'une longue évolution historique quatre fois centenaire crée des inégalités structurelles et spatiales dans l'Académie de Lille.

La croissance du nombre d'étudiants dans la métropole lilloise a entraîné la création de campus éloignés du centre mais intégrés progressivement dans la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq. L'éclosion des IUT a amorcé un mouvement de déconcentration universitaire vers des secteurs plus périphériques comme le Valenciennois et, plus récemment, le littoral, malgré des résistances inévitables, liées à l'histoire et aux intérêts contradictoires en présence.

Par son impact spatial au niveau d'un quartier, par son attraction auprès d'une population jeune, par ses potentialités en matière de recherche et d'innovation, un centre universitaire représente un enjeu indéniable pour renforcer l'image de marque d'une ville ou d'une région, même si le rôle d'animation urbaine et de moteur économique que les milieux politique et économique régionaux lui dévoluent, reste souvent plus théorique que réel.

## MOTS - CLES

---

Université. Campus universitaire. Enseignement supérieur. Recherche. Aménagement urbain. Décentralisation. Tertiaire supérieur. Région NORD.